

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.**

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

# L'ORDRE DE S<sup>T</sup> URSULE

PROFANE

CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE NÔTRE PAYS

PAR M. L'ABBÉ DE MONTMAYEUR, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, & DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

DEUXIÈME PARTIE

ABRÉGÉ HISTORIQUE DES PREMIERS TEMPS DE CET ORDRE,

AVANT QU'IL NE FÛT ÉTABLI EN NÔTRE PAYS, & DE SES ORIGINES & DE SES ÉTABLISSEMENTS EN DIVERSES PROVINCES.

Avec une préface par M. Goussier S<sup>T</sup>-JUL.

Il n'est point de pays en Europe où l'Ordre de S<sup>T</sup> Ursule, que Dieu  
lui-même établit pour servir de modèle aux autres, n'ait été en  
honneur de si longue durée, & qui n'ait été si généralement aimé, &  
si généralement respecté, que dans l'Angleterre, & dans les Pays  
du Nord.

Mais il n'est point de pays où l'Ordre de S<sup>T</sup> Ursule n'ait été  
établi, & où il n'ait été si généralement aimé, & si généralement  
respecté, que dans l'Angleterre, & dans les Pays du Nord.

Par M. L'ABBÉ DE MONTMAYEUR, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, & DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

TOME PREMIER

CLERMONT-FERRAND.

IMPRIMERIE DE M. L'ABBÉ DE MONTMAYEUR, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, & DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

DE LA RUE DE LA VILLE, N<sup>O</sup> 10.

1857.

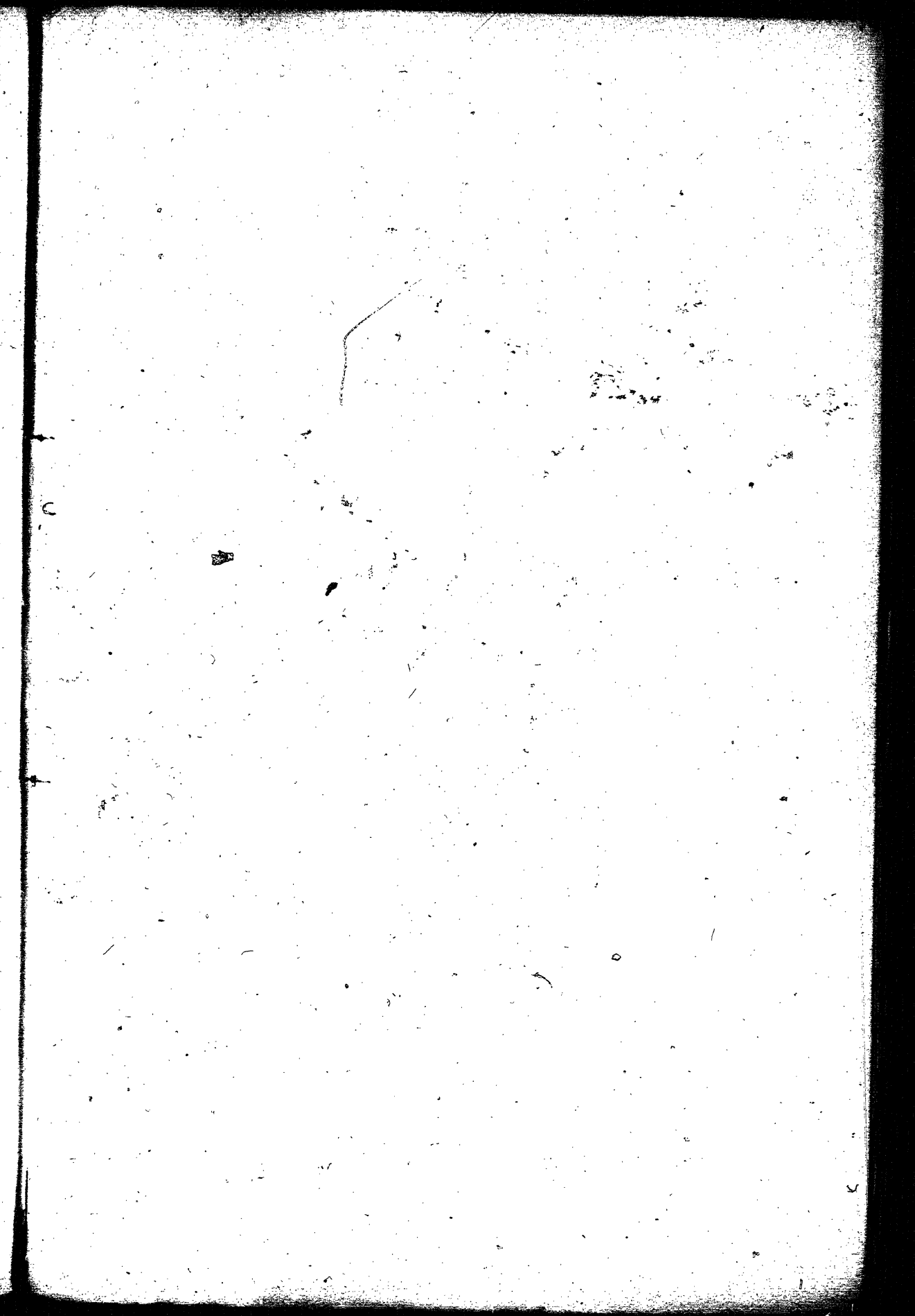
... ..

**ANNALES**

**DE**

**L'ORDRE DE S<sup>te</sup>-URSULE.**

3





253

ANNALES

DE

# L'ORDRE DE S<sup>TE</sup> URSULE

FORMANT LA

CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU MÊME INSTITUT

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'À NOS JOURS,

PRÉCÉDÉES D'UN

ABBÉGÉ HISTORIQUE DES PREMIERS TEMPS DE CET ORDRE,

RECUEIL PUISÉ DANS LES CHRONIQUES ET LES ANNALES PARTICULIÈRES DE CHAQUE  
COMMUNAUTÉ,

Avec une préface par M. CHARLES S<sup>CS</sup>-FOL.

Elle est digne de gloire la bienheureuse ANGELE MÉRICI, que Dieu lui-même suscita pour fonder la société des vierges sous le titre et patronage de Sainte-Ursule, cette société comparable aux roses du printemps, qui réjouit l'Église par la très-suaive odeur de ses vertus.

*Merito igitur celebranda est beata ANGELA MERICIA quam Deus... divinitus excitavit, ut... sub sanctae Ursulae titulo, et patrocinio societatem virginum institueret; quae tanquam ros rosarum in diebus vernis Ecclesiam suavissimo virtutum odore reficit.*

(Prix VII, Balle de Canonisation de sainte Angèle.)

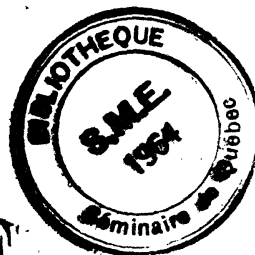
TOME PREMIER

CLERMONT-FERRAND,

IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD. LIBRAIRE.

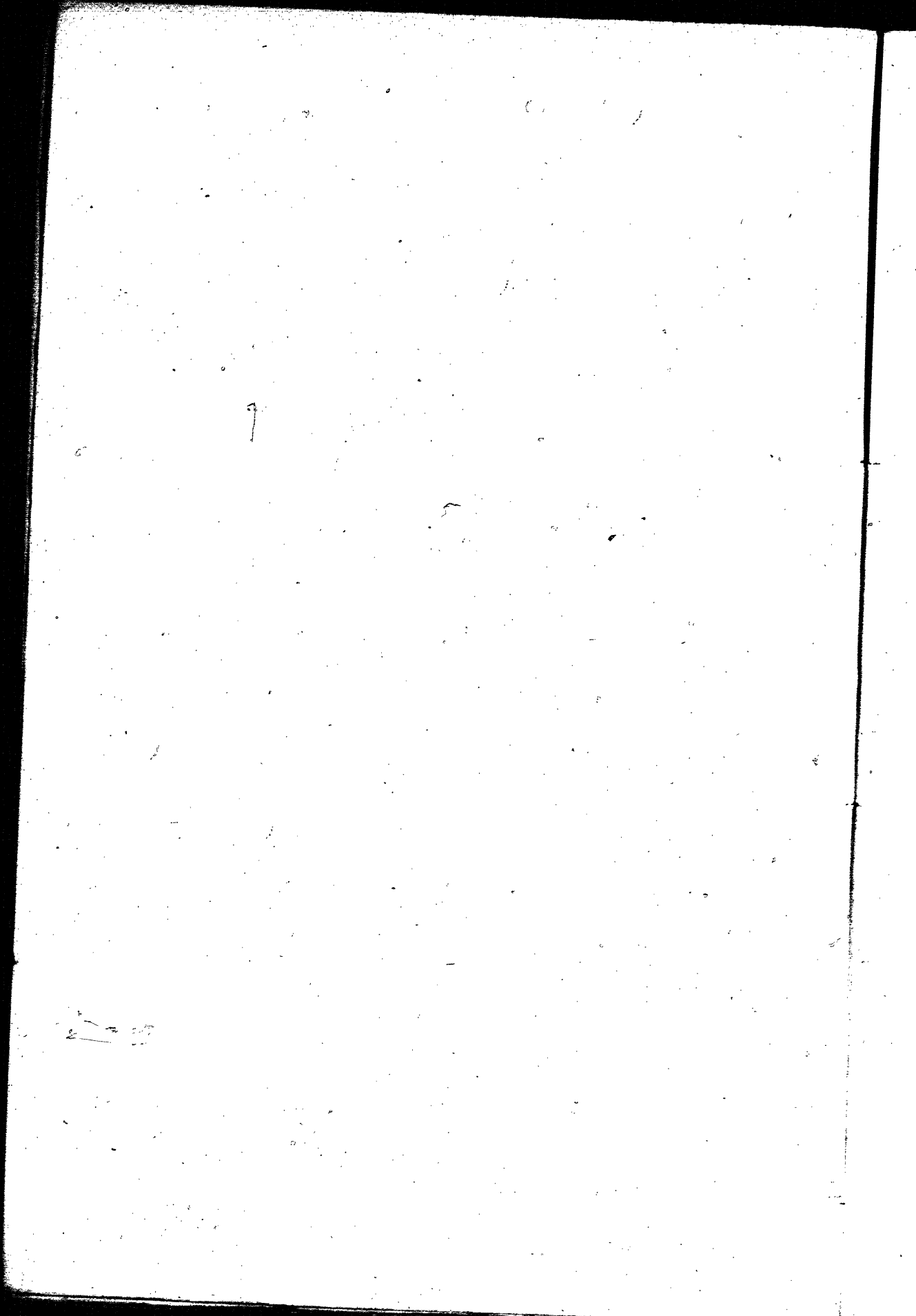
RUE SAINT-GENÈS, 10.

1857.



Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.





A. M. D. G.

A l'illustre vierge et martyre sainte Ursule

ET

A SES FILLES BIEN-AIMÉES.

*O quam pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim memoria illius; quoniam apud Deum nota est, et apud homines.*

Oh! que la chaste génération est belle! Elle brille d'un éclat immortel, car elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes.

(SAGESSE, 4.)



ES paroles, inspirées par l'Esprit de Dieu au plus sage des mortels, c'est à vous que nous les appliquons, illustre compagnie de Sainte-Ursule; à nulle autre elles ne sauraient mieux convenir; à vous, dont la céleste origine est la récompense de la virginité et du martyre; à

vous, dont la mission est si glorieuse à Dieu et si utile aux âmes; à vous enfin, en qui s'accomplit encore admirablement cette prédiction du Roi-Prophète : « *Adducentur regi virgines post eam, proximæ ejus afferentur tibi; afferentur in lætitia et exultatione, adducentur in templum regis*. » On amènera à sa suite des vierges au roi, et ses compagnes seront présentées avec joie et allégresse dans le temple du roi. *Ps. 44.* »

Si la grande voix de Tertullien proclame que le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens, ne peut-on pas dire que le sang virginal d'Ursule et de ses compagnes, en coulant comme un ruisseau sacré dans le jardin de l'Eglise, y a déposé le germe de cet ordre célèbre qui, par les soins d'Angèle et dans un siècle corrompu, s'est épanoui comme le lis au milieu des épines; de cet ordre, qui préserve la tendre fleur de l'innocence des écueils dangereux du monde et des funestes attrait du péché.

O triomphante Ursule! vous que l'Eglise honore de ce culte de prédilection réservé aux plus dignes épouses de Jésus-Christ, n'est-ce pas à vous qu'il a été dit, comme au patriarche Abraham : « Je vous donnerai une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable des mers. » Ce n'est plus seulement ce brillant cortège de martyres que vous avez présentées au céleste

Epoux, cette multitude de princes, de seigneurs, de grands hommes enrôlés dans vos nombreuses confréries (1), que Dieu dévoile à vos regards maternels comme le digne prix de vos sacrifices; à votre entrée dans la gloire, l'échelle mystérieuse de sainte Angèle vous fut sans doute montrée, et sous vos blancs étendards, vous vîtes dans l'avenir cette nouvelle famille, cette généreuse armée de vierges chrétiennes, qui, avec votre nom, ont fait revivre, depuis trois siècles, vos éminentes vertus. Ce n'est plus seulement du sein des palais, des universités, des sociétés savantes, qui vous ont choisie pour patronne (2), que s'élèvent des louanges en votre honneur, des voix pures, comme celles des anges, font retentir les échos de la solitude de cette invocation tendre et filiale : Sainte Ursule, ô notre mère, priez pour nous!

Ah ! priez, heureuse mère de tant de vierges,

(1) Parmi le grand nombre de confréries érigées autrefois en l'honneur de sainte Ursule, la plus célèbre était celle du grand navire de Sainte-Ursule, instituée à Cologne, et qui existe encore aujourd'hui. Le tableau de cette confrérie représentait un vaisseau voguant sur l'Océan, ayant pour mât Jésus crucifié. La sainte Vierge, placée au milieu, avait autour d'elle sainte Ursule et ses compagnes; les apôtres occupaient la proue et la poupe du navire.

Une multitude de cardinaux, d'évêques, d'électeurs, d'abbés, de rois, de reines, de princes et de seigneurs, se sont embarqués dans ce navire.

(2) L'Université de Vienne en Autriche, celle de Coïmbre en Portugal, et autrefois la Sorbonne en France.

priez pour celles qui se font gloire d'être vos filles!  
protégez cette compagnie née de votre sang,  
et destinée à partager un jour votre triple cou-  
ronne de docteur, de vierge et de martyre.

« Et vous, ô Seigneur ! qui, sous les banniè-  
» res de la glorieuse vierge Marie, votre mère,  
» avez élevé et choisi dans votre Église un ordre  
» que vous avez voulu appeler du nom de votre  
» martyre, la bienheureuse vierge Ursule, faites  
» par votre bonté, que celle dont nous honorons et  
» respectons la mémoire, fortifiée de son secours  
» en cette vie sa famille bien-aimée, et lui ob-  
» tienne, en l'autre, les joies de l'immortalité.  
» Amen. »

*(Oraison de l'Église dans la cérémonie de la Véture.)*



## PRÉFACE.

---



Les familles qui ont hérité de leurs ancêtres un nom glorieux, conservent avec un orgueil légitime et un saint respect, le souvenir des exploits qui les ont illustrés. Les hauts faits de leurs aïeux, transmis de génération en génération, avec une fidélité scrupuleuse, maintiennent parmi elles cet amour des grandes choses, cette noblesse et cette dignité des mœurs et du caractère qui font les races illustres, et en perpétuent l'esprit avec le sang. Lorsque les familles, cédant à de mauvais préjugés, ou se laissant amollir dans le bien-être et l'oisiveté, oublient la gloire de leurs pères, et dédaignent les traditions qui les honorent, on peut dire qu'elles sont bien près de s'éteindre, ou même qu'elles n'existent plus que de nom. Il en est ainsi de ces familles religieuses, où l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise s'est versé plus abondamment, où la sève divine du christianisme s'est maintenue plus fraîche et plus puissante, et qui forment en

quelque sorte l'aristocratie du bon Dieu, parce qu'elles renoncent volontairement à tous les biens de la terre pour s'attacher uniquement à lui.

Chaque ordre religieux dans l'Eglise a un esprit qui lui est propre, qu'il a reçu de son fondateur, et qui le distingue de tous les autres. Chacun aussi a son genre d'illustration, ses traditions et ses gloires, qui sont le développement, et comme la floraison de l'esprit qu'il a reçu à son origine. Et de même que dans les races bien conservées, on peut distinguer souvent, jusque dans les derniers rejetons, l'air et les traits de leurs aïeux, ainsi dans les congrégations religieuses restées fidèles à leur vocation, on reconnaît encore, après de longs siècles, dans les membres qui les composent, l'esprit de leur fondateur, et cet air de famille qui les distingue de toutes les autres. Les enfants de saint Dominique et ceux de saint François ne ressemblent point aux fils de saint Ignace; et quoique les deux premiers fondateurs aient vécu en même temps, ils ont su donner à leur famille un cachet particulier, auquel on les reconnaît encore aujourd'hui. Rien peut-être ne montre mieux la fécondité merveilleuse de la grâce divine, et la variété infinie des formes sous lesquelles elle se produit. C'est toujours, en effet, comme le dit saint Paul aux Corinthiens, le même esprit qui se manifeste en tant de manières diverses. C'est la même foi et la même charité, la même sève qui fait épanouir toutes ces belles fleurs, dont les parfums embaument l'Eglise, qui fait mûrir tous ces fruits si variés, dont elle s'alimente. L'Eglise catholique, elle seule, peut se glorifier d'une telle fécondité; et c'est là un des caractères les plus saillants de sa divine origine.

Les filles de Sainte-Ursule avaient déjà recueilli les

faits principaux de leur histoire, et conservé avec un pieux respect les noms et le souvenir des religieuses qui s'étaient le plus distinguées par leur fidélité à l'esprit de leur vocation. Elles avaient leurs annales, comme toutes les familles illustres; et chacune d'elles pouvait aller réchauffer son âme au récit des belles actions de celles qui l'avaient précédée dans la carrière. Mais la révolution, qui a détruit tant de choses, avait interrompu le fil de ces vénérables traditions. Les Ursulines qui avaient survécu à la tempête, occupées de réparer les ruines qu'elle avait faites, et de relever les maisons qu'elle avait détruites, n'eurent point le temps de songer à continuer l'histoire de leur congrégation. Elles la faisaient au lieu de l'écrire, ce qui valait beaucoup mieux.

Lorsque ce déluge, qui avait abîmé sous ses eaux les institutions les plus vénérables et les plus saintes, eut cessé, et que la colombe eut rapporté la branche d'olivier, symbole de la paix que Dieu préparait pour quelque temps à son Eglise, les diverses congrégations, qui avaient été dispersées, s'empressèrent aussitôt de repeupler les maisons où leur jeunesse s'était écoulée dans l'innocence, la prière et la pratique de toutes les vertus religieuses. Cette résurrection des ordres religieux fut comme une nouvelle création. Les choses, en effet, étaient bien changées sur cette terre qu'ils allaient défricher et cultiver de nouveau. L'esprit, les mœurs, les habitudes, les institutions, les lois, tout avait été bouleversé; et c'est à peine si l'on pouvait se reconnaître au milieu de cette société nouvelle, qui n'avait presque plus rien conservé de l'ancienne. Il fallait tenir compte de ces nouveaux éléments, accepter les faits qui venaient de s'accomplir, tirer des circonstances le



meilleur parti possible, lutter souvent contre le mauvais vouloir du gouvernement ou des administrations, imbues, la plupart, de cet esprit tracassier et persécuteur, que l'incrédulité et la centralisation avaient développé.

Les Ursulines furent des premières à recueillir les débris de leur famille, décimée par la mort, dispersée par l'exil ou la prison, mais où vivait toujours énergique et puissant l'esprit de leur sainte fondatrice. Elles se mirent à l'œuvre, avec une ardeur et une persévérance que rien ne put vaincre ni décourager. Et quand on lit le récit de leurs travaux, des voyages qu'il leur fallut entreprendre, des longues négociations qu'il leur fallut subir, pour acheter, souvent bien cher, une partie de leurs anciennes maisons, vendues presque pour rien par le fisc à des particuliers, qui cherchaient à exploiter à leur profit la fidélité de ces saintes filles à leurs traditions et à leurs souvenirs. Quand on songe à tout ce qu'il leur fallut employer d'efforts et d'habileté, pour obtenir des administrations ou du gouvernement les établissements dont on s'était emparé, afin d'en faire des bureaux ou des casernes, on ne peut s'empêcher d'admirer tant de zèle et de persévérance.

Ces femmes vénérables, échappées miraculeusement à la mort, usées par une dure et longue captivité, et par les privations sans nombre qu'elles avaient dû subir, pour prix de leur fidélité, pendant la tourmente révolutionnaire, oublièrent le passé, et consacrèrent généreusement les restes d'une vie épuisée par les fatigues de tout genre, à remplir de nouveau les rangs dégarnis de leur pieuse milice. Il fallait assurément une vocation bien marquée, une foi bien vive, un zèle bien ardent, une constance bien éprouvée pour se vouer à une

œuvre aussi pénible à la nature, et qui exigeait de celles qui l'entreprenaient le renoncement à toutes les aises de la vie, le sacrifice de leur repos et de leur santé. Mais l'esprit de Dieu était là : comme aux premiers jours, il était demeuré sur l'abîme du chaos, en vivifiant les eaux de son souffle puissant : et au premier signal, lorsque la terre reparut de dessous l'abîme, elle se couvrit aussitôt d'une merveilleuse végétation, de plantes et d'arbustes féconds, dont chacun produisit avec abondance la semence qui lui était propre.

Lorsque les nouveaux établissements furent affermis par une longue paix, et par la confiance si bien méritée des familles, les religieuses songèrent à recueillir leurs souvenirs et à reprendre le fil interrompu de leurs annales.

Il fallait d'abord consigner les actes nombreux et admirables de courage et d'intrépidité de tant de saintes héroïnes, qui avaient bravé la mort, la prison et l'exil, plutôt que de souiller leur conscience par un serment odieux et criminel. Dans la primitive Eglise, des notaires apostoliques avaient été établis à Rome, afin de recueillir les actes des martyrs, et de les transmettre aux générations futures. Il eût été à désirer, qu'au sortir de la révolution on eût songé, dans chaque diocèse, à rétablir cet antique et vénérable usage, et que des notaires eussent été chargés de consigner dans un récit, simple et touchant à la fois, les nobles exemples laissés par tant de généreux martyrs et d'illustres confesseurs de la foi. Les actes des nouveaux martyrs ne l'auraient cédé en rien à ceux des premiers temps ; et l'on aurait vu qu'à quinze siècles de distance, l'Eglise est toujours la même ; que l'âge n'attiédit point son courage, et ne ralentit point son ardeur, et que le sang

qui coule dans les veines de ses derniers enfants, n'est pas moins généreux que celui qui arrosa de ses flots les cirques et les amphithéâtres du monde païen.

Ce travail, grâce à Dieu, a été entrepris en partie dans les diverses congrégations religieuses, et particulièrement chez les Ursulines, dont la société, étant plus nombreuse et plus répandue en France, avait dû fournir aux prisons, à l'exil et à l'échafaud, un plus grand nombre de victimes. Chaque communauté, scrutant ses souvenirs, et consultant ceux de ses membres qui avaient été témoins ou parties dans ces événements extraordinaires, chercha à conserver, dans un récit simple et véridique, la mémoire des travaux, des souffrances et de la mort héroïque des religieuses dont elle avait recueilli l'héritage, afin de pouvoir s'édifier des exemples de leur vie et de leurs sacrifices.

Quelques-unes de ces saintes héroïnes, en très-petit nombre, il est vrai, avaient consigné jour par jour, pendant leur captivité, dans des lettres écrites à leur famille, ou dans des notes rédigées en forme de journal, le récit de leurs misères et de leurs souffrances. Ces pièces, écrites sous l'inspiration du moment, avec une main que la mort allait bientôt glacer, ont quelque chose d'attachant, qui saisit toutes les puissances de l'âme et l'embaume d'un parfum de foi, comme les actes des premiers martyrs. L'amour de Dieu et de l'Église, la fidélité à leur vocation exaltent l'âme de ces saintes épouses du Christ, et donnent à leur récit une éloquence qui rappelle parfois celle des lettres de saint Ignace d'Antioche. Brûlant du désir de se réunir à leur divin Epoux, elles semblent jouer avec la mort, et la caresser comme une amie qui doit bientôt rompre leurs liens, et mettre un terme à leurs misères. Les autres

morceaux, écrits de souvenir, ou sur les notes fournies par celles qui avaient été témoins ou victimes des événements, quoique moins saisissants que les premiers, ont cependant un intérêt qui captive l'attention du lecteur, et élève son âme au-dessus de la terre.

Ce n'est pas tout encore. Les religieuses qui avaient donné leur vie pour Jésus-Christ, n'étaient pas les seules dont la vie méritât d'être citée comme exemples aux autres. Celles qui, moins heureuses, avaient survécu à tant de fatigues et de travaux, et relevé d'une main pieuse les ruines de leur Congrégation dispersée, n'avaient pas moins mérité de Dieu et de l'Église, et la postérité ne pouvait être privée du spectacle édifiant de leurs œuvres. Quand on compare ces deux sortes de martyres, dont les unes ont donné leur sang, ou renoncé pour Jésus-Christ à leur famille, à leur liberté, à leur patrie, et dont les autres ont entrepris pour lui des travaux qui semblent dépasser les forces humaines, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de la généreuse ardeur des premières, ou de la patience et du courage héroïque des secondes.

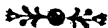
Les Ursulines de Clermont ont donc eu une heureuse pensée, en cherchant à recueillir dans un même corps d'ouvrage les souvenirs plus récents de leur ordre, afin d'en continuer ainsi les annales. Les filles de Sainte-Ursule pourront lire avec édification, et avec un pieux orgueil, ces récits simples et touchants; car elles y verront que leur famille n'a point dégénéré, qu'elle est restée fidèle à ses traditions, et à l'esprit de ses fondatrices. En parcourant ces pages, elles pourront se persuader plus d'une fois qu'elles lisent le récit des actions de leurs premières mères, tant il y a de ressemblance entre celles-ci, et les religieuses qui ont été chargées par la Providence

de relever l'édifice qu'elles avaient construit. C'est dans les unes et les autres le même zèle, la même ardeur, le même courage, la même persévérance; comme aussi les unes et les autres ont eu à lutter contre les mêmes difficultés et les mêmes obstacles. C'est que, si d'un côté l'esprit de Dieu est toujours le même, toujours doux et fort à la fois, charitable, patient, courageux, simple, généreux et dévoué; l'esprit du monde et du démon, son chef invisible, est toujours le même aussi: toujours faux, dissimulé, perfide, astucieux, méchant, persécuteur, haineux et orgueilleux.

Pour nous, après avoir recueilli les vies de quelques-unes des premières religieuses Ursulines en France, nous avons été heureux et fier de pouvoir encore associer notre nom à ces nouvelles annales, qui complètent si bien les anciennes. C'est un lien de plus qui nous attache à cette pieuse et illustre Congrégation, à laquelle nous avons voué une affection et une estime toute particulières. Nous osons, en terminant, demander à celles qui liront ces pages, un souvenir devant Dieu pour celui qui les a écrites. Et lorsque notre corps, rendu à la terre, attendra la résurrection glorieuse, puissent les prières des filles de Sainte-Ursule, entre les mains desquelles tombera ce livre, rafraîchir notre âme, et l'aider à obtenir plus promptement de Dieu miséricorde.

CHARLES SAINTE-FOI.

Doué, 1<sup>er</sup> mai 1857.



I. M. I.



## INTRODUCTION.

---



**G**LORIFIER le Seigneur, en racontant les merveilles de sa Providence à l'égard d'un ordre qui a rendu et qui est appelé à rendre encore d'éminents services à l'Église et à la société; rallier vers un centre commun toutes les parties de ce grand corps, que différentes circonstances ont, jusqu'à ce jour, isolées les unes des autres, resserrer ainsi entre les filles de Sainte-Angèle les liens de cette charité qui fait la force et la consolation de toute famille religieuse; faire apprécier aux Ursulines l'excellence de leur sainte vocation, et leur proposer de puissants motifs d'encouragement par le récit des travaux et des vertus de leurs vénérées mères et sœurs: tel est le but que l'on s'est proposé dans la rédaction de ce recueil.

Que Jésus, Marie, Joseph daignent le bénir!

Introduit en France, en 1596, par l'illustre mère de Bermond, l'ordre de Sainte-Ursule y fit en peu de temps de

rapides progrès, et accomplit avec zèle et succès sa sublime mission, jusqu'au moment où l'impiété révolutionnaire détruisit toutes les corporations religieuses.

Enrôlées sous l'auguste bannière du martyr, les Ursulines tinrent ferme alors en présence de la persécution, de l'exil et de la mort, et, comme au jour du triomphe d'Ursule et de ses compagnes, les anges durent préparer des palmes et des couronnes, pour les généreuses vierges qui eurent le bonheur de verser leur sang pour la défense de la plus sainte des causes. Leurs sœurs, non moins fidèles, après avoir confessé la foi et supporté avec courage les rigueurs de la captivité, rentrèrent dans le monde pour y donner le touchant spectacle de toutes les vertus, et continuer, par d'instantes supplications, à accélérer pour la France le moment des divines miséricordes. Tant de vœux et de sacrifices furent exaucés, et l'aurore de la paix brilla enfin sur la sainte Église, sortie pure et éclatante du creuset de la tribulation. Les Ursulines qui existaient encore, et qui avaient conservé l'esprit de leur vocation au milieu du naufrage presque général de la foi, s'empressèrent de se réunir en communauté, dès que l'état des choses le leur permit. Le zèle de leur propre perfection et le noble désir de coopérer à la régénération de leur patrie, par l'instruction chrétienne de la jeunesse, inspirèrent à ces pieuses restauratrices de l'ordre un dévouement admirable, que le ciel s'est plu à bénir. Plus de cent communautés relevées par leurs soins, attestent le courage, et souvent même les rares talents, qu'elles déployèrent en ces temps difficiles. Honneur et reconnaissance à la mémoire de ces dignes mères !

De si glorieux souvenirs ne sont-ils pas un bien de famille ? et n'est-ce pas un devoir sacré pour les enfants d'Ursule et d'Angèle, devoir dicté par le cœur et la religion, de recueillir avec amour et respect cet héritage précieux, et de consigner dans les annales de l'ordre des faits aussi honorables qu'intéressants ? comme l'a si bien démontré M. de Sainte-Foi.

Ces motifs bien sentis faisaient depuis longtemps souhaiter

aux Ursulines la continuation de l'histoire de leur ordre, dont la dernière édition date de 1787. De graves événements s'étant accomplis depuis, il fallait, pour donner une connaissance complète de l'Institut de Sainte-Angèle, réunir tous les documents relatifs à la suppression des monastères et à leur rétablissement en France, depuis le Concordat. Dans ce but, un appel a été fait à toutes les maisons de l'ordre pour en obtenir des détails exacts; et, grâce à leur concours empressé, généreux et presque unanime, on a pu réaliser cette œuvre, objet de tant de vœux secrets et de prières ardentes. Ainsi, comme les premières mères du grand couvent de Paris, offrant à leurs sœurs les chroniques de l'ordre, nous pouvons adresser ces paroles à toutes celles qui ont porté leur tribut au trésor commun: « Nous vous présentons cet ouvrage pour votre consolation et » pour votre utilité, ou pour mieux dire, nous vous restituons » vos propres biens. »

Quelques-unes de ces notices, bien écrites, sont reproduites telles à peu près qu'elles sont sorties de la plume de leurs auteurs. Les autres ont été abrégées, ou ont subi, quant à la forme, des modifications jugées nécessaires; dans toutes cependant, on a conservé ce cachet de simplicité religieuse qui sied bien dans un ouvrage de cette nature, ainsi que plusieurs faits qui sortent des voies ordinaires de la Providence, et qu'une piété naïve ne sera nullement surprise de trouver ici.

En faveur des communautés qui ne possèdent ni les chroniques, ni l'histoire générale de l'ordre, on trace d'abord le tableau succinct de l'origine et des progrès de l'Institut, depuis sa fondation jusqu'en 1790. Ce précis historique, tiré pour le fond de ces vieux, mais précieux livres, devenus trop rares aujourd'hui, forme la première partie de ce volume. La seconde fait connaître d'abord l'histoire si intéressante des religieuses Ursulines martyrisées à Orange, à Valenciennes, ou déportées à Lorient sous le régime de la terreur; elle donne ensuite la relation de la fondation des monastères de Sainte-Ursule existant aujourd'hui en France.



Chaque congrégation paraît selon le rang qu'elle occupe dans l'histoire générale : 1<sup>o</sup>. celle de Paris ; 2<sup>o</sup>. celle de Lyon ; 3<sup>o</sup>. celle de Bordeaux, etc., et chaque maison par ordre alphabétique. Les détails remontent quelquefois à la première origine des communautés : 1<sup>o</sup>. lorsque l'auteur des chroniques ou de l'histoire générale en parle peu ou les passe sous silence : telles sont les communautés d'Arras, de Redon, de Boulieu, etc. ; 2<sup>o</sup>. quand les faits conservés dans les annales du monastère, offrent plus d'intérêt que ceux qui sont insérés dans les chroniques. Dans cette catégorie figurent Blois, Périgueux, Boulogne, etc.

Un aperçu sur l'état de l'ordre dans les autres contrées de l'Europe et de l'Amérique, suivi d'un article traitant des dévotions spéciales à l'Institut et d'un tableau général de toutes les communautés de Sainte-Ursule, termine ce travail.

Après l'histoire de chaque couvent, on trouve une notice abrégée sur la fondatrice, et quelques autres sujets recommandables par leurs vertus, ou par d'autres titres qui rendent leur mémoire digne de vénération. Ne pouvant faire paraître les nombreuses biographies que l'on a reçues, on a choisi celles qui renferment des traits plus remarquables ; les autres pourront un jour servir de matériaux pour continuer le journal des illustres religieuses de l'ordre.

Quant aux biographies des Ursulines décédées avant la révolution, elles seront plus convenablement placées dans les chroniques. Une nouvelle édition de ces livres deviendrait donc indispensable, non-seulement pour y ajouter des noms si capables d'animer à la vertu, mais encore pour en corriger quelques expressions surannées, et en rendre par là la lecture plus agréable et plus salutaire (1).

Malgré quelques nuances dans la diction et quelques répétitions, d'idées, et même de faits, inévitables dans un recueil

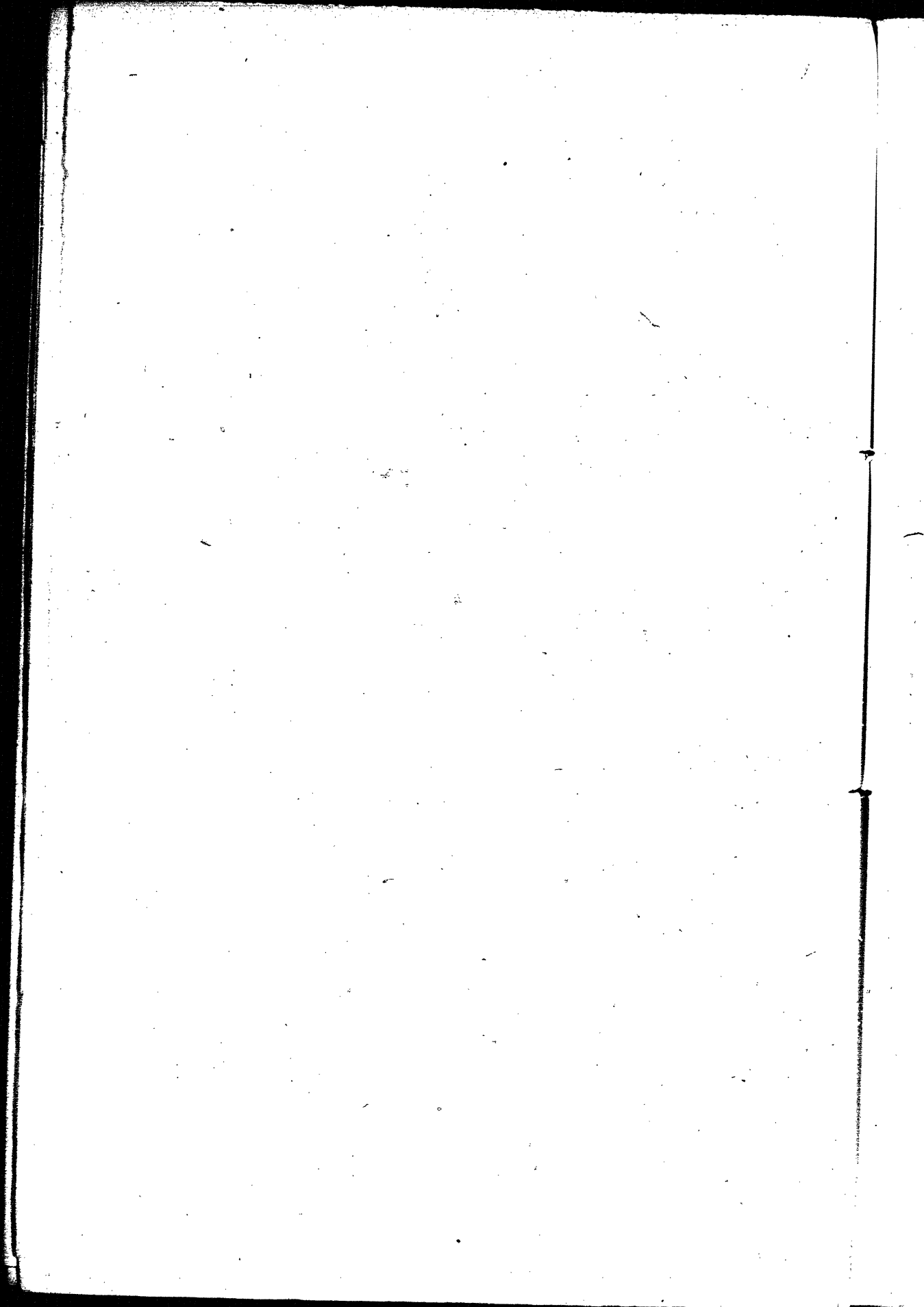
(1) M. Sainte-Foi a réalisé une partie de ce vœu en mettant au jour les vies des premières Ursulines.

INTRODUCTION.

xxj

composé d'éléments presque semblables, nous osons espérer qu'il sera lu avec autant de plaisir que d'édification, et qu'il contribuera à l'union, à la prospérité et à la perfection de tout l'ordre. C'est le fruit que nous attendons de la bonté de Dieu, de la protection de Marie immaculée et des saints patrons de l'ordre, fruit précieux, qui sera la récompense anticipée des veilles et des travaux réunis de tant d'Ursulines zélées pour la gloire de leur saint institut.





## APPROBATION DE M<sup>GR</sup> ABBELLY (1),

ÉVÊQUE DE RODEZ,

QUI SE TROUVE A LA TÊTE DES CHRONIQUES DE L'ORDRE DE SAINTE-URSULE.

---

Puisque la fécondité de l'Église de Jésus-Christ, comme parle saint Cyprien, ne fleurit point avec plus de gloire que dans les vierges consacrées à Dieu, il y a sujet de dire que cette même Église est doublement féconde en celles-là qui, non contentes de s'être dédiées au céleste Époux par les vœux de religion, s'emploient à lui acquérir de nouvelles épouses, par les soins qu'elles prennent de rendre les jeunes âmes capables de le connaître et de l'aimer. C'est à quoi ces grandes servantes de Dieu, qui ont donné commencement à l'Ordre des religieuses Ursulines, ont travaillé avec bénédiction, et ont heureusement consommé leur vie; leurs pénibles emplois pour l'établissement de cette sainte Compagnie; leur exactitude aux observances régulières parmi une infinité de distractions; leur union intime avec Dieu au milieu des exercices continuels de charité envers le prochain, leur zèle infatigable pour la gloire de Dieu et pour la sanctification des âmes, nonobstant les oppositions et contradictions du monde, et toutes les autres vertus qui ont éclaté durant leur vie, sont de trop grand prix pour demeurer ensevelis dans l'oubli.....

Ce livre ne peut être que très-utile et fructueux, non-seulement aux religieuses de ce saint Ordre, qui seront animées par les exemples de leurs très-chères mères et sœurs à conserver le premier-esprit, et pratiquer avec courage et persévérance les vertus propres de leur état; mais aussi à toutes les personnes qui en feront la lecture, où elles apprendront qu'il n'y a point de condition ni de sexe qui, en coopérant fidèlement à la grâce, ne soit capable de produire de grands fruits dans l'Église, et de procurer l'accroisse-

(1) On sait que M<sup>GR</sup> Abbelly fut un des prélats les plus distingués de son temps par ses talents et ses vertus.

ment de la gloire de Dieu. C'est le jugement que nous nous croyons obligé de rendre de cet ouvrage, qui attirera sans doute beaucoup de bénédictions, non-seulement sur la personne qui a entrepris un si grand travail avec tant de zèle, mais aussi sur toute sa sainte Congrégation.

Fait à Paris, ce 27 décembre 1672.

Louis A.-E., Evêque de Rodz.

*Suit une autre approbation de M<sup>r</sup> VILLECERIN de Senez, puis la permission du Supérieur du grand Couvent de Paris.*

---

Bien qu'on ne cite qu'une partie des chroniques, on croit devoir faire mention de ces témoignages honorables mérités avec autant de justice par les restauratrices de l'ordre que par celles qui l'ont fondé.



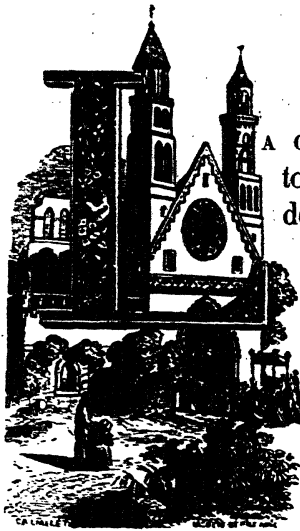
**ANNALES**  
DE  
**L'ORDRE DE SAINTE-URSULE.**

**PREMIÈRE PARTIE.**

**IDÉE GÉNÉRALE DE L'ORDRE DE SAINTE-URSULE.**

**CHAPITRE PREMIER.**

**Fin et excellence de l'ordre de Sainte-Ursule.**



LA DIVINE Providence se propose toujours dans l'établissement des ordres religieux une fin particulière, conforme à ses desseins de miséricorde sur les âmes, et imprime à chacun un caractère distinctif. Celui de la compagnie de Sainte Ursule est le zèle de la gloire de Dieu, but sublime auquel elle tend de toutes ses forces, en travaillant au salut des âmes, par l'éducation de la jeunesse; but parfaitement en rapport avec l'esprit

apostolique qui animait son auguste patronne et sa digne fondatrice.

Une fin si belle prouve l'excellence et l'utilité de cette sainte institution. Ce qu'il y a de plus noble et de plus méritoire dans les autres ordres religieux, elle le réunit en joignant les exercices de la contemplation à ceux de l'action, les pratiques de la charité envers Dieu, au dévouement envers le prochain. Saint Thomas, ce grand maître de la théologie, enseigne que cette vie, appelée mixte, est la plus parfaite, parce qu'elle imite de plus près celle de notre Seigneur Jésus-Christ. Coopérant au salut des âmes, les filles de Sainte-Ursule entrent en quelque sorte en société avec les apôtres, les pasteurs de l'Eglise et le Sauveur lui-même enseignant sa céleste doctrine.

C'est à l'œuvre la plus chère à son cœur qu'elles consacrent leur existence, à l'œuvre pour laquelle il est lui-même sorti du sein de son Père. Aussi procurent-elles à ce divin Maître une gloire infinie, recueillant les gouttes de son sang précieux, et ornant son diadème d'autant de perles qu'elles instruisent d'enfants dans la piété. Saint Denis l'Aréopagite ne craint pas d'avancer « qu'entre les œuvres surnaturelles, il n'est rien de plus divin que de coopérer avec Dieu au salut des âmes. »

Aux préceptes de la morale, les Ursulines s'efforcent de joindre l'enseignement plus persuasif et plus touchant encore de l'exemple. Des fruits dignes de l'éternité proviennent de cette double culture ; mais avant de faire les délices de la table du Père céleste, ils sont recueillis par la société et les familles, par l'Eglise et les congrégations religieuses. En d'autres termes, des mères sages et vertueuses, dignes parfois du bel éloge

que l'Écriture fait de la femme forte, et destinées perpétuer et à réveiller au milieu du monde le véritable esprit du christianisme, de ferventes épouses de l'Homme-Dieu, qui entretiennent dans les monastères le feu sacré de la perfection évangélique; enfin, un peuple d'élus pour la divine Jérusalem, voilà ce que forment, voilà ce que produisent chaque jour les travaux apostoliques de la chaste génération d'Angèle.

La parole du Sauveur la guide et l'encourage à travers les difficultés d'une œuvre si magnifique : « Je vous ai établie et je vous ai choisie, lui dit-il, comme autrefois à ses apôtres, afin que vous alliez et que vous fassiez du fruit, et que le fruit que vous ferez subsiste... Allez, instruisez... Je serai avec vous... Celui qui fera et enseignera sera grand dans le royaume des cieux... Si vous m'aimez, paisez mes agneaux. » Et ces vierges généreuses, comprenant l'appel de leur divin Époux, répètent avec lui depuis trois siècles : « Laissez venir à nous ces petits enfants. »

Convaincus de la grandeur d'une telle mission, de graves auteurs n'ont pas fait difficulté d'appeler les filles de Sainte-Ursule : « Les mères du christianisme, les maîtresses de la foi, les imitatrices des apôtres, les coadjutrices des docteurs, les disciples de la sagesse incarnée, et les anges gardiens des jeunes filles. »

Les fruits merveilleux opérés par leurs travaux, la sympathie générale que leur ordre a trouvée dès son établissement, sa prodigieuse et rapide extension, justifient ces éloges et attestent en même temps l'action de la divine Providence. Toujours attentive aux besoins de son Eglise, elle a fait paraître cet Institut au moment où l'hérésie protestante inoculait partout son venin corrupteur; et tandis que saint Ignace donnait



au catholicisme une milice pour le défendre et des maîtres habiles pour diriger la jeunesse dans l'étude des sciences et dans la pratique de la vertu, Angèle formait aussi une pieuse société de vierges pour remplir les mêmes fonctions, quoique dans une sphère plus restreinte. A cette bienheureuse épouse de Jésus-Christ appartient la gloire d'avoir frayé à la femme la carrière de l'apostolat. Avant elle aucun ordre de religieuses n'avait pour but spécial l'instruction des jeunes personnes. Remplies des prémices de cet esprit de zèle et de charité, qui s'est depuis communiqué aux nouvelles corporations religieuses, les Ursulines ont aussi les premières pénétré dans les contrées sauvages du nouveau monde, et leur courage héroïque n'a pu être ébranlé ni par l'immensité des mers, ni par les peines de l'exil, ni par les difficultés insurmontables qu'offrait l'éducation d'enfants barbares.

Heureuse mère, sainte Angèle a vu du haut du ciel ses filles environnées de l'estime des souverains Pontifes, de la protection des évêques et de l'amour des peuples, propager la saine doctrine, ranimer la foi et la ferveur parmi les fidèles, préserver des atteintes de l'erreur un grand nombre de familles instruites par leurs leçons, édifiées par leurs exemples. Elle les voit encore, animées de la ferveur primitive de leur Institut, travailler constamment à la vigne du Seigneur et courir à grands pas vers ce laurier immortel qui est depuis si longtemps la devise de leur ordre : **URSULA, LAURUS.**



## CHAPITRE II.

## Origine de l'ordre de Sainte-Ursule.



## ABRÉGÉ DE LA VIE DE SAINTE ANGELE (1).



ANGELE Mérici naquit de parents pieux , à Desenzano , sur le lac de Garda , du diocèse de Vérone , dans les États de Venise , vers l'an quatorze cent soixante-dix.

Dès l'enfance , elle méprisa les amusements frivoles et les charmes du monde. Le recueillement , la prière , la méditation des choses célestes , tels furent les premiers plaisirs de ce jeune cœur plein de candeur et d'innocence. Éclairée par un rayon puissant de la grâce , elle nourrissait déjà la noble résolution de conserver intact , toute sa vie , le lis de la virginité.

(1) Une vie étendue de sainte Angèle se trouve à la tête du premier volume de l'Histoire de l'ordre. Cet abrégé est tiré de la bulle de la canonisation de la sainte.

Orpheline à la fleur de l'âge, elle se soumit avec respect aux ordres de la Providence et s'abandonna entièrement à ses soins.

L'amour de la pénitence et de la solitude, qui est le cachet de la sainteté, se manifesta de bonne heure dans Angèle, et, pour le satisfaire, elle tenta de se sauver en un lieu désert avec sa sœur, émule et compagne de sa piété. Mais un oncle qui les avait adoptées les ramena chez lui.

Ce contre-temps ne changea point leurs dispositions ; elles surent trouver la retraite au milieu du monde et s'y livrer aux exercices qui avaient pour elles tant d'attraits.

La mort vint briser les liens si forts et si doux qui unissaient ces deux cœurs. Cette sœur chérie, qu'Angèle regardait comme son guide et son appui dans le chemin de la vertu, lui fut enlevée inopinément. Ce coup inattendu l'affligea profondément, mais ne l'abattit point, et l'abandon où elle se trouvait, loin de ralentir son ardeur, ne fit que l'enflammer. Dès ce moment ses austérités devinrent étonnantes, ce qui lui attira les faveurs célestes les plus précieuses. La reconnaissance la rendit admirable d'application et d'adresse à profiter de toutes les occasions d'avancer dans les voies de Dieu. Une vision lui apprit que l'âme de sa sœur avait été reçue dans la gloire, et que si elle demeurait fidèle, le même bonheur récompenserait sa persévérance.

Le démon, pour la séduire, se transforma en ange de lumière, mais l'humilité sauva la tendre vierge du piège infernal. Se prosternant la face contre terre, elle s'écria qu'elle se reconnaissait indigne de recevoir la visite des anges du Seigneur. Ne voulant plaire qu'au

divin Époux des âmes, elle mit son industrie à défigurer sa beauté naturelle, à détruire l'éclat de sa belle chevelure. Après sa première communion, avide du pain eucharistique, elle trouva l'heureux expédient de satisfaire les désirs de son cœur, ce fut de renoncer à l'héritage de ses parents pour se revêtir de l'habit du tiers-ordre de Saint-François. Ainsi le monde relâché n'eut pas à s'étonner de voir la servante de Jésus-Christ assidue à la table sainte.

Qu'ils sont admirables les fruits de la communion pieuse et fréquente! Angèle en fut un exemple éclatant; ses progrès furent rapides dans la carrière de la sainteté, et son esprit s'éleva à la plus sublime contemplation.

Elle soumit son corps à une macération continuelle. Chérir l'indigence, supporter avec joie la faim, la soif, l'intempérie des saisons; mendier son pain, servir les malades, se nourrir à peine, passer quelquefois plusieurs jours sans autre aliment que l'Eucharistie, porter un rude cilice: tout cela fut exécuté par la sainte avec l'ingénieuse sévérité d'une âme pénitente. Mais cette sévérité n'était que pour elle-même: toujours pleine de prévenance et de charité à l'égard du prochain, elle fit différents voyages afin d'exercer des œuvres de miséricorde. Que son zèle était ardent lorsqu'il s'agissait de réconcilier des ennemis, de toucher un cœur endurci, de consoler les affligés, ou d'obtenir le pardon d'un coupable! L'amour de Dieu, source de toutes ces vertus, surabondait dans son âme jusqu'au point de la ravir souvent en extase.

Qui pourrait dire avec quelle dévotion cette vierge pure et fervente visita les lieux sanctifiés par les souffrances du Rédempteur. Dans ce voyage elle fut éprouvée par la perte de la vue qu'elle recouvra miraculeu-

sement, à son retour, en priant devant un crucifix. Par une protection visible du ciel, elle échappa à la captivité et au naufrage.

Sous le pontificat de Clément VII, elle se rendit à Rome afin de gagner l'indulgence du jubilé. Le Saint-Père lui donna audience, distingua son éminente piété, et l'encouragea beaucoup. Il aurait voulu la retenir à Rome, si par les discours de l'humble fille, il n'eût reconnu que Dieu l'appelait ailleurs. Par l'avis de son guide spirituel, Angèle se rendit à Crémone, où elle habita quelque temps, pour attendre la pacification des affaires troublées par les événements politiques. Dans cette ville, sa haute perfection, sa rare sagesse la firent regarder comme un oracle. On la consulta de toute part, et elle devint l'objet de l'admiration générale. Malade, menacée d'une mort prochaine, au milieu du deuil universel on la vit tressaillir d'allégresse. Espérant quitter l'exil pour l'éternelle patrie, dans un transport de joie, elle s'assit sur son lit, parla du bonheur du ciel comme aurait fait un ange, et tout à coup, à la satisfaction de ses amis, elle se trouva guérie.

Elle alla se fixer à Brescia où, dirigée par un confesseur expérimenté, et d'après l'avis de personnages pieux et éclairés, elle fonda un nouvel ordre de vierges pour l'instruction de la jeunesse. Une vision prophétique lui avait montré la gloire immense que procurerait à Dieu son institut. Un jour qu'anéantie en présence du Seigneur l'humble Angèle conjurait le ciel de lui manifester ses volontés, elle aperçut dans les airs une échelle mystérieuse, semblable à celle de Jacob, dont une des extrémités touchait la terre et l'autre le ciel; un nombre infini d'esprits angéliques, une multitude de vierges, la tête ornée de riches couronnes, ayant sur

#### ORIGINE DE L'ORDRE.

le front une perle d'un éclat éblouissant, montaient et descendaient cette échelle. En même temps, une voix lui fit entendre ces paroles consolantes : Angèle, prenez courage, car avant de mourir, vous établirez dans Bresse une compagnie de vierges semblables à celles que vous venez de voir. Consolée, fortifiée par cette divine faveur, Angèle n'exécuta cependant son dessein que plusieurs années après, retenue par sa profonde humilité. Dieu l'ayant enrichie de vertus, comblée de grâces, ornée des dons de sagesse et de science, de prophétie et de discernement des esprits, ses filles, sous sa conduite, firent de rapides progrès dans la perfection, et se livrèrent avec édification aux pratiques de la plus ardente charité.

Ne voulant pas par modestie que l'on donnât son nom à l'ordre naissant, elle le mit sous l'invocation de sainte Ursule, qui lui avait promis sa protection, et l'appela la Société des Ursulines.

Connaissant sa fin prochaine, elle nomma une supérieure, fit un testament spirituel pour les religieuses de son ordre, et leur donna de salutaires avis. Enfin, presque septuagénaire, riche de mérites, environnée de tous les secours de la sainte Eglise, son âme s'envola dans la céleste patrie, et se présenta au divin Epoux ornée de la robe d'innocence.

La mort de sainte Angèle arriva le 27 janvier 1540. Son corps resta pendant trente jours exposé sans présenter la moindre altération. Il exhalait une odeur suave; les membres en étaient flexibles et colorés comme ceux d'une personne vivante. Placé dans l'église de Saint-Afre, dans un tombeau de marbre, il y augmenta le trésor des précieuses reliques de cette église.

Un immense concours de peuple vint bientôt à ce



tombeau glorieux, où s'opérèrent un grand nombre de miracles, par l'intercession et les mérites de la bien-aimée du Très-Haut. La renommée s'en répandit au loin. Partout on commença à l'appeler du titre de bienheureuse, à exposer ses images sur les autels. Saint Charles Borromée affirma publiquement qu'elle était digne d'être inscrite par le Saint-Siège dans le catalogue des saints. Clément XIII ratifia et confirma, en 1768, par un décret solennel, le culte que les peuples lui rendaient depuis longtemps, que les ordinaires avaient approuvé, et que divers indults des papes avaient légitimé. D'éclatants miracles ayant donné de nouvelles preuves de sa sainteté, le pape Pie VII, frappé de l'héroïsme de ses vertus, la canonisa solennellement dans la basilique du Vatican, le 25 mai 1807.

La société des Ursulines fut approuvée quatre ans après la mort de la sainte fondatrice par le pape Paul III, et confirmée par Grégoire XIII. En France, sous Paul V, elles se cloîtrèrent et obtinrent de faire des vœux perpétuels. Dans son testament, sainte Angèle assure que la divine Providence, qui avait bien voulu protéger cette compagnie naissante, ne l'abandonnerait point, et qu'elle se distinguerait toujours par ses vertus.

Cet ordre formé par tant de soins, édifié par de touchants exemples, instruit par les plus salutaires conseils, fut fidèle à conserver l'esprit d'Angèle. En peu de temps il produisit un bien si sensible qu'on l'appelait l'ordre divin. Saint Charles Borromée se plaisait à dire de la maison des Ursulines de Milan, qu'elle était une branche précieuse de l'arbre de vie planté par la bienheureuse Angèle. La renommée publiant partout l'utilité et les vertus des Ursulines, leur propagation se fit avec une merveilleuse rapidité.

## CHAPITRE III.

## Propagation de l'ordre de Sainte-Ursule.

## EN ITALIE.



LA compagnie de Sainte-Ursule, qui ne paraissait d'abord qu'un simple ruisseau resserré dans le seul territoire de Brescia, où il avait pris naissance, se répandit bientôt dans toute l'Italie. Milan devint comme la seconde maison de l'Ordre. Ce fut l'œuvre de saint Charles Borromée, que les Ursulines révèrent comme un de leurs plus illustres protecteurs. Parme, Gènes, Foligno, Venise, Crémone, Feltre, Rome et plusieurs autres villes, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au nouvel Institut qui, de l'Italie son berceau, fut provigné en France, où il a porté, comme dans tous les autres lieux où il s'est depuis propagé, des semences précieuses de vertu.

## EN FRANCE.

L'année 1572 vit naître une des gloires les plus pures, une des colonnes les plus inébranlables de l'ordre



de Sainte-Ursule, une seconde Angèle par le zèle et l'humilité, la mère Françoise de Bermond, première Ursuline de France. Cette illustre religieuse, que Dieu avait choisie pour répandre dans notre patrie l'Institut de Sainte-Angèle, naquit à Avignon, d'une noble famille, et montra dès l'enfance ces qualités rares qui révèlent la supériorité du caractère et de l'esprit. Ses dispositions non moins heureuses pour la piété engagèrent ses vertueux parents à veiller avec un soin particulier sur la jeune plante qui, plus tard, devait produire des fruits si abondants. Néanmoins le souffle corrompé du siècle vint pour quelque temps flétrir la beauté de cette fleur délicate. Françoise, belle et enjouée, aima le monde et sut lui plaire. Sa vive imagination, souriant aux charmes de la poésie, y chercha un aliment dangereux, et, à peine âgée de douze ans, elle composait déjà de petits ouvrages en vers, jugés dignes de l'impression. Mais Dieu se réservait ce jeune cœur, il voulait en faire un vase d'élection, et la grâce céleste ne tarda pas à triompher du vain prestige de bonheur que l'âge et la position sociale de M<sup>lle</sup> de Bermond s'empressaient de lui offrir. Confiée à une tante, dont les utiles journées ne connaissaient d'autres loisirs que ceux de soulager la misère et de consoler la douleur, Françoise sentit naître insensiblement dans son âme le goût de la prière et d'une vie pieuse et retirée. La virginité l'attira par ses attraits tout angéliques; d'après le conseil de son sage et zélé directeur, le père Romillon, prêtre de la doctrine chrétienne, elle résolut de se consacrer à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle.

Un changement si complet et si subit dans une demoiselle de seize ans, qui voyait s'ouvrir devant elle une carrière brillante, fit un grand éclat à Avignon.

Le monde, fâché de perdre une si belle conquête, attribua à un premier enthousiasme de ferveur cette résolution généreuse. Il fit jouer mille ressorts pour enlacer de nouveau dans ses filets celle qui s'en était si heureusement échappée. Les personnes de la société de Françoise critiquèrent sa conduite, mais l'on reconnut bientôt que tous ces traits frappaient sur un roc inébranlable. La victoire resta tout entière à la vierge de Jésus-Christ. Par la seule force de sa parole persuasive que secondait l'Esprit-Saint, elle transforma les anciennes compagnes de ses plaisirs et de ses amusements mondains en de ferventes émules de sa piété.

Ce n'était pas assez pour le zèle de M<sup>lle</sup> de Bermond d'avoir amené à Jésus-Christ une nouvelle troupe de fidèles servantes, elle mit encore en œuvre tous les moyens capables de les affermir dans leur détermination, et leur communiqua le projet de former en Provence une association pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, semblable à celle qu'Angèle avait établie en Italie. Entraînés par l'ascendant irrésistible des exemples et des discours de Françoise, tous les membres de la petite réunion accueillirent avec sympathie cette proposition, et chacun commença à distribuer aux enfants pauvres les leçons précieuses de la religion. La protection de M<sup>sr</sup> Grimaldi, archevêque d'Avignon, et les éloges des familles fortifièrent les pieuses maîtresses dans leur sainte entreprise; Rome elle-même applaudit à leurs travaux, et le pape Clément VIII daigna autoriser, par une bulle authentique, l'enseignement public que donnaient à l'enfance ces ferventes et humbles filles.

Cependant elles n'avaient encore aucune forme régulière, aucun autre lien que celui de la charité ne leur

avait été donné ; elles remplissaient l'un des principaux devoirs de l'Institut d'Angèle, sans en faire réellement partie. Les directeurs éclairés de M<sup>lle</sup> de Bermond et de ses compagnes, persuadés que les fruits de leur zèle seraient plus abondants et plus stables dès qu'elles pourraient être unies et fixées par la pratique d'une même règle, leur proposèrent de s'affilier aux Ursulines de Brescia et de Milan, et d'en adopter les constitutions, œuvre précieuse de deux âmes éminemment agréables à Dieu, saint Charles Borromée et sainte Angèle.

Les nouvelles institutrices se rendirent sans peine aux insinuations des saints et respectables personnages qui leur démontrèrent l'excellence et le mérite de la vie de communauté : c'étaient M<sup>sr</sup> Grimaldi, leur plus dévoué protecteur, le bienheureux César de Bus, fondateur des Frères de la doctrine chrétienne ; le père Romillon, très-versé dans la conduite spirituelle des âmes.

M<sup>lle</sup> de Vaucleuse, qui s'intéressait singulièrement à l'œuvre de M<sup>lle</sup> de Bermond, lui fit don d'une maison qu'elle possédait dans la petite ville de l'Isle, au Comtat-Venaissin, pour en faire le berceau de l'établissement, et vint elle-même s'unir à la compagnie naissante.

Cette première congrégation de Sainte-Ursule, établie en France, égala bientôt en ferveur celles de Milan et de Brescia. Sous le sage gouvernement de la mère de Bermond, elle prospéra et édifia tellement l'Église, que les villes d'Aix et de Marseille, et plus tard toutes celles de la Provence, réclamèrent des institutions semblables. Les vertus éminentes de la supérieure contribuèrent beaucoup à cette rapide extension. Partout on la vénérait comme une nouvelle Angèle, et elle en possédait l'esprit et la sainteté.

Les autres provinces du royaume, où la réputation

des Ursulines s'étendait chaque jour, envièrent à la Provence de si bonnes maîtresses, et voulurent en posséder aussi. Les premiers établissements de la mère Françoise de Bermond devinrent donc comme une pépinière, une source féconde d'où sortirent presque toutes les autres congrégations d'Ursulines fondées depuis.

Avant la grande révolution, il y avait en France neuf maisons primitives de l'ordre, différentes entre elles sous le rapport des usages et des constitutions, mais unies par le même esprit et les mêmes travaux. C'étaient les congrégations de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse, de Dijon, de Tulle, d'Arles, d'Avignon-les Royales et de Dôle. Toutes ces congrégations, à l'exception de la dernière, adoptèrent presque dès leur origine la clôture et les vœux solennels. Ces monastères en formèrent un grand nombre d'autres.

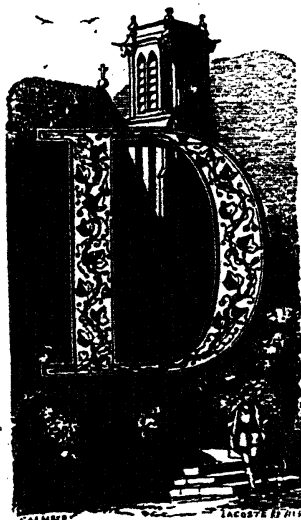
L'ordre de Sainte-Ursule, dès ces premiers temps, se divisait donc en deux branches principales : la première branche renferme les congrégations qui ne se lient que par des vœux simples, et ne gardent point la clôture ; quelques-unes existent encore en Italie et en France.

La seconde branche, plus noble et plus parfaite, bien que postérieure à l'autre, se compose des religieuses proprement dites, qui font les vœux solennels avec l'approbation du Saint-Siège, vivent sous la clôture perpétuelle, observant la règle de Saint-Augustin et des constitutions conformes à l'esprit de leur Institut, joignant aux exercices spirituels l'instruction des jeunes filles. C'est en France que l'ordre fondé par sainte Angèle a acquis la perfection monastique que sa bienheureuse mère eût voulu lui donner, si des vues de sagesse et de religion ne l'en eussent empêchée.

## CHAPITRE IV.

## Histoire de la Congrégation de Paris.

Celui qui fera et enseignera sera grand dans le royaume des cieux. (S. Mathieu.)



DANS l'histoire générale de l'ordre et dans les chroniques, la congrégation de Paris occupe le premier rang entre les neuf congrégations qui existaient autrefois. La première, elle a embrassé l'état religieux, et ajouté aux vœux solennels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, celui d'instruire la jeunesse. Ce vœu, que les Ursulines de cette congrégation regardent comme le plus riche diamant de leur couronne, émane directement du Saint-Siège, et elles ont le bonheur de recevoir leur divine mission de la bouche même du vicaire de Jésus-Christ. En effet, Paul V, après avoir loué et approuvé cet Institut, a voulu qu'aux trois vœux ordinaires, ces religieuses unissent encore le vœu particulier d'instruire les jeunes filles, « se proposant cela, dit-il, pour fin et but principal, y pensant continuellement, disposant pour cet effet toutes les charges et offices du monastère,

et estimant enfin que par ce moyen elles pourront satisfaire à la vocation de Dieu.

Si l'on considère les précieux avantages de ce quatrième vœu, on ne sera point étonné de l'importance que les souverains Pontifes y ont attachée. 1°. Il est d'autant plus parfait et plus méritoire qu'il regarde le bien spirituel des âmes; 2°. il attire d'amples bénédictions du Seigneur, et obtient au ciel une plus magnifique récompense; 3°. il donne une entière stabilité aux fonctions de l'institut, et met, pour ainsi dire, la dernière perfection à tout l'ordre; 4°. il assure la persévérance des sujets, car il n'est plus permis, d'après les constitutions, à cause de l'excellence de ce quatrième vœu, de sortir de l'ordre pour entrer dans un autre.

On désigne ordinairement, sous le nom de *Grandes-Ursulines*, les religieuses de la congrégation de Paris, pour les distinguer des autres branches de l'ordre, qui ne s'obligent point par vœu à l'éducation de la jeunesse, bien qu'elles s'y emploient toutes avec zèle.

Trois personnes d'un mérite éminent furent les instruments de la divine Providence pour la fondation du premier monastère de Sainte-Ursule en Europe : M<sup>me</sup> Acarie, depuis Carmélite, et béatifiée sous le nom de sœur Marie-de-l'Incarnation, par le pape Pie VI; M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, une des femmes les plus illustres de son siècle par les nobles qualités dont Dieu l'avait douée (1), et la vénérable mère Françoise de Bermond, première Ursuline de France.

M<sup>me</sup> Acarie, si connue par ses vertus héroïques et l'établissement des Carmélites en France, avait réuni

(1) Voir la Vie de M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, dans les Vies des premières Ursulines, par M. Charles Sainte-Foi.

à Paris, près de l'abbaye de Sainte-Geneviève, quelques jeunes personnes, dans le dessein de les disposer à l'état religieux. Cette maison fournit en effet de très-bons sujets à l'ordre du Mont-Carmel ; mais plusieurs de ces pieuses vierges ne paraissant point en état d'en soutenir les grandes austérités, leur respectable directrice leur proposa de former une congrégation qui s'occuperait de l'instruction gratuite des petites filles. La plupart y consentirent, et avec la permission de l'évêque de Paris, on commença à ouvrir des classes publiques, qui opérèrent un grand bien dans cette capitale, où se trouvaient beaucoup de calvinistes.

L'intention de M<sup>me</sup> Acarie étant d'ériger cet établissement en une communauté d'Ursulines, elle pensa à lui procurer une fondatrice. Dieu lui inspira de s'adresser à M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, sa cousine, femme d'une très-haute piété, qui, à la noblesse de la naissance joignait les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. Le choix ne pouvait être plus heureux. La vie de cette illustre dame, veuve dès l'âge de 22 ans, n'offrait qu'un tissu de bonnes œuvres ; cependant son âme généreuse et ardente n'était point satisfaite, il lui semblait toujours que la gloire de Dieu exigeait d'elle de plus grandes choses.

Telles étaient les dispositions de M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, lorsque M<sup>me</sup> Acarie vint lui faire part de ses vues relativement à la société de vierges qu'elle avait dirigée jusqu'alors.

Frappée d'une proposition à laquelle elle ne s'attendait pas, et qui néanmoins s'accordait si bien avec sa pensée, M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve l'accueillit avec bonheur, et ne songea plus qu'aux moyens de l'exécuter, de concert avec sa digne parente.

Excitée autant par son attrait particulier que par les avis de plusieurs religieux éclairés qu'elle avait consultés, elle se rend à l'hôtel de Saint-André, où s'étaient réunies les nouvelles institutrices, et leur déclare ses intentions. Ce fut une grande joie pour cette communauté naissante de se voir protégée par une dame de si haute considération. Jusqu'alors elle avait manqué quelquefois même du nécessaire, et ne possédait point encore de pensionnaires, bien que les maîtresses fussent, pour la plupart, des personnes de mérite; mais dès que la nouvelle se répandit que M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve allait être la fondatrice de cet établissement, on s'empressa d'y envoyer plusieurs jeunes demoiselles des meilleures familles de la capitale. Les deux premières furent la fille et la nièce de M. de Marillac, gardes-des-sceaux. Elles entrèrent dans la congrégation le jour des Saints-Innocents, et furent offertes à Dieu comme les prémices de toutes les âmes qui s'y conserveraient dans l'innocence. Peu de temps après, on y reçut les filles du marquis d'Urfé, des barons de Vieux-Pont et de l'Esigny, de M. Gelée, lieutenant criminel. Le nombre de onze étant complet; on commença les instructions en l'honneur des onze mille vierges, et les élèves se multipliant de jour en jour, on ne parla plus des Ursulines qu'avec les plus grands éloges.

Cependant la sainte veuve ne pensait qu'aux moyens de perfectionner l'œuvre si heureusement commencée. Ayant entendu parler avantageusement des Ursulines de Provence, elle écrivit à Aix afin d'obtenir de l'archevêque et des supérieurs généraux quelques sujets capables pour sa communauté. Les lettres furent communiquées à la vénérable Françoise de Bermond, regardée comme la mère de toutes les filles de Sainte-Angèle,



établies en Provence. Charmée d'une occasion si belle d'étendre son institut, cette grande âme que le zèle de la gloire de Dieu aurait conduite jusqu'aux extrémités du monde, voulut elle-même contribuer à un établissement aussi important; elle se rendit à Paris avec une de ses premières compagnes, en 1608.

La digne fondatrice, heureuse de donner à ses filles une directrice si célèbre et si intelligente, lui remit entre les mains le gouvernement de la maison à titre de supérieure, la pria d'établir les constitutions de Milan qui s'observaient dans les communautés du midi de la France, et ne se réserva d'autre soin que de pourvoir au temporel. Ses libéralités, jusqu'alors très-grandes, devinrent excessives. Elle vendit même une fort belle maison qu'elle possédait au centre de la capitale, et employa une partie de la somme provenue de cette vente à acheter un emplacement considérable qui tenait à l'hôtel Saint-André. C'est là qu'elle fit élever un vaste monastère ayant deux corps de logis, l'un pour les maîtresses, l'autre pour les élèves, avec une chapelle où l'on pût assister aux offices divins sans être obligé de sortir.

M. de Marillac, dont on a déjà parlé, seconda puissamment la généreuse bienfaitrice. Il dressa le plan des bâtiments, et y fit travailler avec tant d'assiduité, que dès le 29 septembre, fête de Saint-Michel, 1610, on célébra la première messe dans la nouvelle église, et, le 8 octobre suivant, tout fut disposé pour l'installation de la communauté, dans le grand couvent du faubourg Saint-Jacques, qui fut dédié à la sainte Vierge, et éprouva dans la suite de merveilleux effets de sa protection.

M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve n'attendait que cet événement

pour exécuter son grand dessein d'y établir la clôture et la vie monastique, projet qu'elle n'avait encore communiqué qu'à sa vertueuse parente, M<sup>me</sup> Acarie. Après en avoir sérieusement délibéré avec quelques prêtres réguliers et séculiers, remarquables par leurs lumières, elle résolut de se déclarer ouvertement. Un jour donc que le chapitre était assemblé, elle s'y rendit. Personne ne s'attendait aux propositions qu'elle allait faire; aussi eut-elle soin d'y préparer les esprits par un discours pieux et plein d'éloquence, dont le résultat fut d'ériger la congrégation en monastère.

Il ne fut plus question que de faire rédiger les constitutions nécessaires à ce nouvel établissement. Les supérieurs avec quelques religieux célèbres, particulièrement de la compagnie de Jésus, s'occupèrent de ce travail important. Elles furent basées sur celles de Milan et de Bresse, apportées à Paris par la mère de Bermond. Un projet de ces mêmes constitutions, où l'on avait conservé l'esprit de l'institut primitif, fut inséré dans la supplique présentée au Saint-Siège pour obtenir la bulle d'érection. Paul V, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, fut près de deux ans sans répondre aux désirs de M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve qui, pendant ces longs délais, fit dresser le contrat de la fondation, qui avait été accepté par M. de Marillac au nom du futur monastère, et qui fut ratifié ensuite par les douze premières professes. Elle obtint aussi des lettres patentes de la cour en faveur de son établissement. La reine Marie de Médicis, alors régente du royaume, accorda sans peine à cette respectable veuve, qu'elle estimait singulièrement, un brevet royal en date du douze novembre 1612, par lequel la fondatrice était autorisée à établir les Ursulines, tant à Paris que dans les autres villes de

France; et à recevoir, au profit de ses communautés, tous les dons et les legs qu'on y ferait ou qu'elle pourrait leur procurer.

Mais de si belles espérances furent traversées par une épreuve bien sensible. Les Ursulines de Provence, dans la crainte que la mère de Bermond n'embrassât la vie religieuse, et ne fût ainsi perdue pour elles, se hâtèrent de la rappeler. Le sacrifice fut grand de part et d'autre. Il y avait deux ans que cette illustre mère édifiait et gouvernait les Sœurs de Paris, qui aimaient à voir dans sa personne une image vivante de sainte Angèle dont elle leur parlait souvent.

Pour continuer son œuvre, M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve s'adressa à la pieuse abbesse des chanoinesses de Saint-Augustin de Saint-Étienne, à Soissons, et M<sup>me</sup> Anne de Roussy, poussée par son zèle et le désir d'être utile aux âmes, se rendit à Paris avec quatre de ses filles. Cette excellente religieuse ne négligea rien pour former aux observances régulières les vierges confiées à sa direction, et les instruisit autant par ses exemples que par ses exhortations. Après les épreuves convenables, elle ne garda que celles qui lui paraissaient les plus propres à devenir de bonnes religieuses Ursulines, et les premières colonnes d'une maison qui devait servir de modèle à tout l'ordre.

Cependant la bulle attendue avec tant d'impatience avait été expédiée le 13 juin 1612; le 23 septembre suivant, elle fut reçue au monastère, au milieu des démonstrations de la joie la plus vive, et comme une lettre descendue du ciel. Le *Te Deum* fut chanté solennellement par les maîtresses et les élèves, en présence de la fondatrice également satisfaite, et du saint empressement de ses filles et de la teneur de cette bulle. C'est la

première qui ait été accordée pour instituer de vraies religieuses Ursulines. Le Pape y donne à la fondatrice le pouvoir d'ériger sa congrégation en monastère, sous la règle de Saint-Augustin et l'invocation de Sainte-Ursule; le soumet à la juridiction de l'Évêque, et, sous son autorité, à trois docteurs en théologie; il loue cet institut, l'approuve, et veut pour plus grande stabilité que les religieuses qui y feront profession ajoutent aux trois vœux solennels un quatrième, celui d'instruire les jeunes filles; il accorde une indulgence plénière à toutes les religieuses, au jour de leur entrée, de leur prise d'habit, de leur profession et de leur mort. De plus, une indulgence plénière à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, le jour de la réception de chaque sœur, s'étant confessés et ayant communie, visiteront l'église de ce même monastère, et y prieront pour les intentions du souverain Pontife. Enfin, pour donner à la vertueuse veuve une marque particulière de son estime, Paul V lui permet l'entrée et la demeure dans la clôture, et y joint plusieurs autres privilèges.

M<sup>sr</sup> Henri de Gondy, évêque de Paris, accompagné du cardinal Pierre de Gondy, son oncle, vint faire la visite juridique des lieux réguliers, et, après avoir observé toutes les formalités requises par les saints canons, il détermina le jour où, pour la première fois, on donnerait le saint habit à douze novices choisies parmi les plus anciennes de la maison.

La plupart de ces postulantes étaient peu favorisées des dons de la fortune, mais ornées de belles qualités naturelles, et riches en grâces et en vertus. On adopta, pour le costume, une robe et un long manteau d'église, de couleur noire, la ceinture de cuir des ermites de Saint-Augustin, que ce grand docteur avait lui-même

portée, et la coiffure des religieuses de Saint-Étienne, en usage dans presque toutes les abbayes de France.

La cérémonie de cette première vêtue eut lieu le 11 novembre, fête de Saint-Martin, dans la chapelle du couvent qu'on avait décorée magnifiquement. Les douze novices furent conduites et présentées à l'évêque par douze dames de la première distinction, toutes amies de M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve. M<sup>sr</sup> de Gondy y célébra pontificalement la messe. L'abbesse de Saint-Etienne donna le voile blanc aux novices, et le sermon fut fait par le Révérend Père Jean Gontery, jésuite, un des plus grands prédicateurs de la capitale. La fondatrice était rayonnante de joie; après la cérémonie, elle invita toute l'assemblée à se rendre au réfectoire, où, par ses soins et ses libéralités, un festin splendide avait été préparé. L'abbesse, les religieuses, les nouvelles novices, et toutes les dames dinèrent ensemble, tandis que la bienheureuse Marie de l'Incarnation, M<sup>me</sup> Acarie, servait humblement à la cuisine, avec une allégresse qui se trahissait sur son visage.

Enfin, pour mettre le comble aux bénédictions d'une si belle journée, l'évêque de Paris déposa le Saint-Sacrement dans le tabernacle de la chapelle, et établit, dès le soir même, la clôture dans le monastère. Ce fut comme la clef et le sceau dont notre Seigneur Jésus-Christ ferma ce jardin sacré, où devaient s'épanouir les fleurs de toutes les vertus.

Les novices, les supérieurs, la fondatrice, et toutes les autres personnes qui s'intéressaient à l'établissement de l'ordre de Sainte-Ursule, voyant de si heureux succès, s'écriaient avec un profond sentiment de reconnaissance : « Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous, et tressaillons de joie ! O Dieu ! confirmez ce

grand œuvre que vous avez commencé parmi nous. »

Revêtues des livrées de leur céleste époux, les nouvelles filles de Sainte-Angèle n'aspiraient plus qu'à se rendre conformes à lui par la pratique des vertus religieuses. Dès le dimanche, octave de leur prise d'habit, elles s'assemblèrent dans le chœur pour répondre à la grand'messe qui s'y chanta pour la première fois. On récita tous les jours l'Office de la sainte Vierge, et l'Office canonial aux fêtes principales.

L'abbesse redoublait de soin pour former aux nobles fonctions de l'institut les ferventes novices qui se portaient avec une ardeur incroyable aux exercices de la mortification, de l'humilité et de l'obéissance. Souvent elles couchaient sur la dure, travaillaient sans relâche, et usaient jour et nuit de mille inventions pour crucifier leur chair. On exigeait d'elles une soumission d'enfant et on leur enseignait le talent si difficile du gouvernement auquel elles allaient être bientôt employées, en leur faisant sans cesse sacrifier leur volonté et leur jugement.

La bonne odeur des vertus que ce monastère naissant répandait de toutes parts, lui attirait l'estime de tous ceux qui le visitaient. Il y avait à peine six mois que la clôture et les autres formes religieuses y étaient établies, et déjà un très-grand nombre de petites filles pauvres y accouraient pour recevoir le pain substantiel de l'instruction et de la piété, que ces dignes maîtresses leur distribuaient avec un zèle et des succès admirables.

Le Révérend Père de Latour, religieux de la compagnie de Jésus, les dirigea longtemps, et composa pour elles des exercices préparatoires à la profession, qui y furent pratiqués pendant plusieurs années, et ont servi de modèle à ceux qui ont été imprimés depuis dans le directoire des novices. Cet ouvrage, qui traite admira-

blement des vœux de religion, est le plus riche trésor des Ursulines de cette congrégation.

Quatre novices choisies par la mère Marie de Villiers-de-Saint-Paul, religieuse de Saint-Etienne, qui avait succédé à la digne abbesse dans la charge de supérieure, furent admises à la profession au mois de septembre 1614. Pour les disposer à leur sacrifice, on leur fit suivre les exercices dont nous venons de parler. Ce fut le jour de la Présentation de la sainte Vierge qu'eut lieu la cérémonie de cette première profession. Les autres novices prononcèrent aussi leurs vœux quelques temps après, et le nombre de douze professes se trouva complet l'année suivante. Voici leurs noms : les mères Cécile de Belloy-de-Morangle, dite de Sainte-Croix ; Marie Beron, dite de Sainte-Madeleine ; Barbe Bernard, de Saint-François ; Barbe Desnots, Marie de Saint-Dominique ; Jeanne Martin, de Sainte-Ursule ; Jeanne Dumoutier, de Saint-Michel ; Madeleine de Vaudelon, des Angés ; Claude de la Haye, de Saint-Benoît ; Marie Coton, de Sainte-Ursule, et trois sœurs converses. Les anciennes chroniques font encore mention de plusieurs autres Ursulines qui ont illustré la maison primitive de Paris, entre autres les mères de Choiseul de Saint-Paul, Myron des Saints-Angés ; de Louvencourt, de l'Annonciation ; Jeanne Vincent, de la Conception.

Ce furent là les pierres fondamentales de cet édifice spirituel, érigé à la gloire de Dieu et pour le salut des âmes.

Les classes gratuites s'y faisaient avec un tel ordre que les deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche y vinrent plusieurs fois pour être témoins du zèle des maîtresses. Le pensionnat était également bien tenu. La duchesse de Guise y plaça sa fille, M<sup>lle</sup> de Montpensier, pour la disposer à sa première commu-

nion; et cette jeune princesse qui, plus tard, épousa Gaston, duc d'Orléans, conserva toujours pour ces bonnes mères une affection sincère et une vive reconnaissance. Parmi cette florissante jeunesse qui croissait comme de belles plantes à l'ombre de ce pieux sanctuaire, on voyait non-seulement des jeunes filles des plus illustres familles de la cour et de Paris, mais encore de presque toutes les villes du royaume, et même des différentes contrées de l'Europe; il n'est pas jusqu'aux Indes occidentales qui n'y aient envoyé des pensionnaires.

Le vénérable Pierre Fourier, fondateur de la congrégation de Notre-Dame en Lorraine, voulut que ses deux premières novices fissent un séjour de quelques mois au monastère des Ursulines pour y prendre l'esprit religieux et la bonne méthode d'enseigner. Souvent aussi, pour les mêmes raisons, on y fit rester quelque temps les postulantes et les novices des autres couvents dérivés de celui de Paris.

En peu d'années, cette congrégation prit un accroissement considérable, favorisée par les évêques, le clergé séculier, et principalement par les religieux de la compagnie de Jésus qui, dans toutes les circonstances, donnèrent des preuves de leur dévouement aux filles de Sainte-Angèle. Les quinze monastères fondés directement par la maison primitive de Paris, furent ceux d'Abbeville, de Pontoise, d'Amiens, de Montargis, de Rennes, d'Eu, de Rouen, de Saint-Avoye (Paris), de Crespy, de Caen, de Saint-Omer, de Saint-Denis, de Bourges, de Montluçon, de Meaux. Ces différentes communautés devinrent à leur tour la souche d'un grand nombre d'autres.

C'est du couvent de Dieppe, formé par celui d'Eu, que sortit la première supérieure du monastère de Sainte-



Ursule établi à Cork, en Irlande, la vénérable mère de Kelly, dite de la Visitation.

Celui de Pontoise fournit à plusieurs fondations des supérieures remarquables par leurs talents et leur sainteté.

Montargis eut aussi des sujets très-distingués; on en peut juger par un précieux recueil de méditations sur les constitutions, composé par une supérieure de ce couvent. Cet ouvrage, plein de l'esprit de Dieu, révèle une rare connaissance de la sainte Écriture et une grande expérience dans les voies spirituelles.

Les Ursulines de Meaux, que Bossuet honora de sa bienveillance paternelle et de ses fréquentes visites, ont légué à la postérité, comme un dépôt sacré, les salutaires exhortations que leur adressa ce grand prélat.

Le monastère de Saint-Denis dut son existence au zèle de l'apôtre de la charité, saint Vincent-de-Paul, qui rendit d'autres services aux Ursulines.

Mais si, parmi tous ces établissements, le grand couvent de Paris s'est toujours signalé par sa ferveur et sa parfaite régularité, on doit sans doute l'attribuer à l'excellente direction qui lui fut toujours donnée. Les Révérends Pères Saint-Jure, Lallemand, Nouet, si connus par les ouvrages de haute piété dont ils ont enrichi l'Église, furent les guides spirituels de ces ferventes épouses de Jésus-Christ. On trouve parmi les méditations composées par le Révérend Père Nouet une retraite propre aux Ursulines.

Ainsi formées par ces hommes de zèle et d'obéissance, ces dignes religieuses devinrent elles-mêmes des apôtres dévoués, toujours disposés aux plus grands sacrifices.

A l'époque où la mère Marie de l'Incarnation s'embarqua pour aller instruire les petites sauvages de l'Amérique, l'évêque de Paris n'ayant pas voulu consentir

au départ de la religieuse que le couvent de Sainte-Ursule, du faubourg Saint-Jacques, destinait à la même mission, on ne cessa, pendant l'espace d'une année, d'offrir à Dieu des prières et des actes de vertus, pour obtenir cette permission si désirée. Elle fut enfin accordée, et deux d'entr'elles, les mères Sainte-Claire et Saint-Athanase, portèrent à Québec, en Canada, les pures flammes de la charité qu'elles avaient puisées dans leur saint monastère. La mère Sainte-Athanase exerça à Québec la charge de supérieure avec autant d'édification que de sagesse. Cette communauté adopta le quatrième vœu et les constitutions de Paris.

Environ l'an 1643, M<sup>sr</sup> de Ragni, évêque d'Autun, réunit en conseil, dans sa ville épiscopale, toutes les supérieures des couvents d'Ursulines, établis dans son diocèse, dont chacun suivait des règles et des usages différents. Le zélé prélat les engagea, dans leur intérêt, à se soumettre à la même observance, et fit adopter, après de mûres délibérations, les constitutions de Paris. Treize communautés entrèrent dans les vues de leur vénérable pasteur, et cet exemple fut suivi par vingt-cinq autres couvents d'Ursulines, qui s'affilièrent à la première maison de l'ordre, laquelle semble avoir reçu la plénitude de l'esprit caractéristique des Ursulines, par l'émission du vœu de l'enseignement.

C'est au zèle et aux talents de la vénérable mère de Sainte-Paule, de l'illustre famille de Pommereu, religieuse du grand couvent de Paris, que les Ursulines sont redevables du précieux ouvrage des Chroniques.

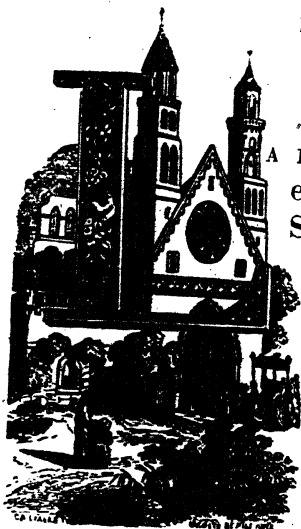
En 1792, près de cent communautés suivaient les règles de cette congrégation.

---

## CHAPITRE V.

## Origine de la Congrégation de Lyon.

—❖—  
Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure,  
porte beaucoup de fruits. (Saint Jean.)



La mère Françoise de Bermond, en quittant la communauté de Sainte-Ursule de Paris, où elle était venue répandre les prémices de son esprit apostolique, avait fait à l'obéissance le sacrifice de la plus chère de ses inclinations, du plus ardent de ses désirs, celui d'embrasser la vie religieuse. Dieu, content de la parfaite soumission de sa servante, lui offrit tout à coup le moyen de remplir le vœu secret de son cœur. Il la destinait à être la mère d'une autre congrégation de l'ordre, et c'est à Lyon qu'il l'attendait pour lui manifester ses volontés.

Un riche négociant de cette ville, M. Ranquet, avait formé le projet de fonder un établissement d'Ursulines congrégées, et venait même d'obtenir à cette fin des lettres patentes du roi, datées de 1611. Pour diriger sa fondation, il songeait à demander une supérieure aux maisons de Provence, lorsqu'il apprend que la

mère de Bermond, qui revenait de Paris, est depuis deux jours à Lyon pour s'y reposer des fatigues du voyage. Ravi d'une si heureuse rencontre, qui lui paraît comme un trait de Providence, M. Ranquet se hâte d'aller communiquer son dessein à la vénérable Ursuline, la presse, la sollicite de se fixer à Lyon et la détermine enfin à prendre le titre de mère des pieuses filles, qui doivent bientôt faire partie de la grande famille de Sainte-Angèle. Cependant, toujours soumise à l'autorité, elle ne voulut rien entreprendre sans l'approbation de ses supérieures d'Aix, qui se résignèrent au sacrifice d'un si digne sujet.

Quelques années après, en 1619, cette maison, où déjà prospérait l'œuvre de l'institut, fut érigée en monastère, par les soins du cardinal-archevêque, M<sup>sr</sup> de Marquemont, qui, alors ambassadeur de Louis XIII auprès du Pape Paul V, en obtint une bulle en faveur de la nouvelle congrégation.

Le zélé prélat, dans une cérémonie magnifique, dont il régla lui-même l'ordre et la solennité, donna le voile à la mère de Bermond et à quatre de ses plus anciennes compagnes, au nombre desquelles étaient les deux filles du fondateur, les sœurs Clémence et Catherine Ranquet; par privilège singulier, dont le rare mérite des nouvelles novices les rendait dignes, on les admit aussitôt à l'émission des vœux de religion; le même jour la clôture et les autres règles contenues dans la bulle apostolique furent établies et mises en vigueur.

On ne peut se figurer la joie de la respectable mère. Elle se voyait enfin en possession d'un bien dont elle avait presque perdu l'espoir en disant adieu à ses chères Ursulines de Paris. Dès lors, quittant jusqu'au souvenir du siècle, et même de son premier nom, elle ne voulut

plus être désignée que sous le titre de Sœur de Jésus-Marie (1).

Après avoir dirigé quelque temps l'essor de la communauté naissante, la mère de Bermond céda la supériorité à la mère Rénée-Thomas, sa première compagne dans la fondation. Celle-ci dressa des constitutions, les fit approuver et signer par le cardinal de Marquemont. Cette mère fut continuée dans sa charge au delà du temps prescrit par les constitutions, à cause de sa grande capacité pour le gouvernement.

La congrégation de Lyon, très-florissante dès son origine, a enrichi l'ordre d'un grand nombre de sujets remarquables sous le double rapport des talents et des vertus, comme on peut le voir dans le journal des illustres religieuses. Ses établissements eussent été les plus nombreux en France, si plusieurs ne se fussent détachés de la maison primitive pour s'affilier à la congrégation de Paris, afin de participer aux avantages du quatrième vœu.

(1) Pour plus amples détails, consulter la Vie des premières Ursulines, par M. Charles Sainte-Foi.

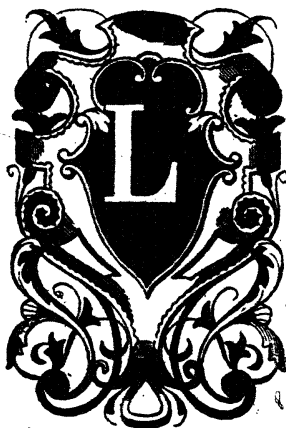


## CHAPITRE VI.

## Origine de la Congrégation de Bordeaux.

—♦—

Ceux qui enseignent la justice à plusieurs,  
brilleront comme des astres dans les perpé-  
tuelles éternités. (Daniel, 12.)



LA congrégation de Bordeaux doit son établissement au pieux François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis.

En l'année 1605, ce prélat, obligé de se rendre à Rome, prit sa route par le Comtat-Venaissin. Il eut occasion d'y voir les Ursulines congrégées qui venaient de s'y établir et fut enchanté des instructions qu'il leur entendit faire aux enfants. Mais son admiration fut bien plus grande encore lorsque, passant par Milan, à son retour, il vit les Ursulines appelées dans cette ville par saint Charles Borromée. Ces dignes filles d'Angèle Mérici de Bresse, brûlaient encore du feu divin que leur avait inspiré leur glorieux fondateur; aussi le cardinal, témoin de leur dévouement et de leur zèle, leur témoigna le désir de les avoir dans son diocèse: « Je veux, leur disait-il un jour, consulter là-dessus le saint archevêque, car je m'imagine que du

haut du ciel, où ses héroïques vertus l'ont placé, il daignera me suggérer ce que je dois faire pour la plus grande gloire de Dieu.

Le lendemain en effet, prosterné au tombeau de saint Charles, durant l'espace de sept heures, il fut favorisé d'une extase, et reçut du ciel une recommandation particulière d'établir à Bordeaux une société de vierges, semblable à celle de Bresse et de Milan. Il prit donc immédiatement connaissance des règles et des constitutions dressées par sainte Angèle et perfectionnées par saint Charles, il en emporta une copie, et, dès qu'il fut rentré dans son diocèse, il n'eut rien de plus à cœur que de commencer la bonne œuvre.

Cependant la divine Providence elle-même préparait les voies au succès de cette entreprise. Alors vivaient à Bordeaux, dans la pratique des plus éminentes vertus, deux âmes étroitement unies par les liens d'une sainte amitié : c'était M<sup>lle</sup> Françoise de Cazères et Jeanne de la Mercerie. La première, dit la chronique, joignait, à une naissance honorable, des sentiments nobles, un esprit vif et cultivé par une bonne éducation, un air imposant, mais surtout une éloquence naturelle accompagnée d'une extrême douceur qui la rendait insinuante et tout à fait aimable. Une humilité profonde lui déroba à elle-même les qualités précieuses qui la distinguaient aux yeux des hommes, et jamais elle n'eut d'autre ambition que celle de gagner les cœurs à Jésus-Christ.

Telle était celle que choisit le cardinal de Sourdis pour en faire sa coopératrice dans l'établissement qu'il projetait. Mais l'humble Françoise, quelque désir qu'elle eût de procurer la gloire de Dieu, fut effrayée de la proposition qui lui fut faite, et ce ne fut qu'après s'en

être vivement défendue qu'elle l'accepta enfin, à la condition qu'on lui donnerait six mois pour se disposer par la prière à son nouveau genre de vie.

Ainsi qu'on l'avait espéré, M<sup>lle</sup> de Cazères ne tarda pas à trouver un bon nombre de sujets qui s'engagèrent à partager ses travaux; néanmoins, elle n'en choisit que deux d'abord : sa pieuse compagne, Jeanne de la Mercerie, et Marie de Cazères, sa cousine. Après avoir reçu de leur archevêque les règles de Milan, ces trois saintes filles se retirèrent à Libourne pour vaquer avec plus de recueillement aux exercices de la retraite, et, le terme expiré, elles furent ramenées à Bordeaux, où tout était disposé pour les recevoir.

L'ouverture de la congrégation se fit avec la plus grande solennité, le 50 novembre, fête de saint André, patron de l'église métropolitaine. La sœur Françoise de Cazères en fut nommée supérieure, et prit le nom de Françoise-de-la-Croix. Le mérite personnel de la vénérable mère et la haute réputation du cardinal de Sourdis donnèrent un grand relief à cette œuvre naissante, et beaucoup de dames pieuses en voulurent devenir membres. L'illustre fondatrice fit un choix éclairé des sujets qu'elle voulait admettre, puis, elle leur communiqua les constitutions de Milan, leur proposa de prendre le nom d'Ursulines, et de contracter sans délai les engagements imposés par ce titre.

Toutes les sœurs applaudirent à la proposition de la digne supérieure, et s'engagèrent, avec un saint empressement, sous l'étendard de sainte Ursule. L'œuvre spéciale de l'ordre, l'instruction des enfants, fut bientôt commencée : les classes étaient publiques et gratuites; il y régnait un ordre parfait, et le nombre des élèves augmenta dans peu à tel point, que les maîtresses suf-



fisaient à peine au travail. Mais elles n'avaient garde de se plaindre. Le zèle soutenait leur activité, et elles étaient encouragées d'ailleurs par les fréquentes visites de leur archevêque et par l'exemple de leur infatigable prieure.

Cependant, on n'exigeait encore des sœurs que les vœux simples de chasteté, d'obéissance et de stabilité. Elles ne faisaient point le vœu de pauvreté, et la clôture n'était pas obligatoire; mais le ciel fit connaître à la mère de la Croix, qu'elle et ses compagnes étaient appelées à une perfection plus grande. Pour obéir à l'inspiration divine elle prit, de concert avec ses supérieurs, les mesures nécessaires pour donner la forme monastique à sa congrégation. M<sup>sr</sup> de Sourdis, sur le point de partir de nouveau pour Rome, s'engagea à solliciter lui-même une bulle du souverain Pontife.

Paul V occupait alors le Saint-Siège : il promit d'examiner la supplique, les constitutions, et il tint plusieurs congrégations à cet effet. Les cardinaux approuvèrent tous les articles, et la bulle désirée fut expédiée le 8 février 1618. Le Pape y érigeait en monastère, non-seulement la maison de Bordeaux, mais encore toutes celles qui en dériveraient. Il autorisait les Ursulines à embrasser la clôture, à vivre selon la règle et avec les privilèges de l'ordre de Saint-Augustin. En même temps, sa Sainteté approuvait et confirmait les constitutions dressées par le cardinal de Sourdis, et soumettait les Ursulines à la juridiction de l'ordinaire pour le spirituel et pour le temporel.

La réception de cette précieuse bulle donna une consolation sensible à la mère de la Croix et à toute sa communauté. Bientôt la maison fut mise en clôture monastique avec les cérémonies ordinaires. La fondatrice elle-même se soumit aux deux années de noviciat; puis,

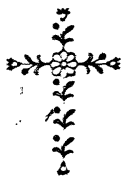
chaque sœur fit successivement sa profession solennelle.

D'après le vœu unanime de la communauté, la mère de la Croix conserva la supériorité le reste de sa vie, et après avoir longtemps édifié, exhorté, encouragé ses filles, elle mourut, riche en vertus et en mérites dans un âge fort avancé, en 1649.

Du vivant et par les soins de la vénérable fondatrice de la congrégation de Bordeaux, il se forma plus de quinze établissements qui ont donné naissance à plusieurs autres.

La congrégation des Ursulines de Liège s'unit à celle de Bordeaux en adoptant ses règles et ses usages. C'est de la vénérable mère de la Croix que le monastère de cette ville reçut les observances religieuses, qui depuis ont été en vigueur dans les maisons instituées en Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Autriche et jusque dans la capitale du monde chrétien.

Au moment où éclata la révolution française, on comptait cent monastères de la congrégation de Bordeaux.



## CHAPITRE VII.

## Origine de la Congrégation de Toulouse.

Le plus divin des ministères est de  
coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(*St-Denis l'Aréop.*)



La communauté des Ursulines de Toulouse fut fondée en 1604, par la mère Marguerite Vigier, native de l'Isle, au Comtat-Venaissin. Cette vénérable mère fut élevée par ses parents dans les sentiments de la plus grande piété, et formée à la pratique des vertus religieuses par la mère Françoise de Bermond, première Ursuline de France : ses progrès sous une si illustre maîtresse furent si rapides que bientôt elle fut regardée comme le sujet le plus distingué de toute la congrégation.

Le père de Vigier, son frère, premier compagnon du bienheureux César de Bus, instituteur des pères de la Doctrine chrétienne, sur le témoignage éloquent qu'il recevait de la vertu de sa sœur, l'appela chez les Ursulines d'Avignon, qui étaient dirigées par la mère de Capelis; au bout de six mois, elle fut désignée par le

bienheureux César pour gouverner la maison des Ursulines de Chabeuil en Dauphiné.

A Chabeuil, la sœur Marguerite dépassa les espérances qu'on avait conçues d'elle. Elle seconda si merveilleusement son frère par ses instructions et ses exemples, que cette ville, jusque-là peuplée d'hérétiques, ne compta plus au bout de trois ans que cinq maisons de religieux.

Le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, apprit avec admiration les effets du zèle ardent des pères de la Doctrine chrétienne et des sœurs Ursulines. Sachant qu'ils travaillaient également à l'instruction gratuite de la jeunesse, il supplia le père César de Bus, de lui en procurer, afin de triompher par eux des hérétiques de son diocèse. Sa demande fut accueillie. Le bienheureux s'empessa de rappeler à Avignon le père de Vigier et la mère Marguerite, comme les plus propres à satisfaire les désirs du grand archevêque.

Le Seigneur voulut apposer le sceau de l'épreuve sur les commencements de l'œuvre de Marguerite à Toulouse. Voyageant avec deux prêtres et une de ses sœurs, elle fut arrêtée à Pézenas et jetée en prison avec sa compagne de route. Rendue bientôt à la liberté, et arrivée à Toulouse, elle fut très-mal reçue du parlement et des vicaires-généraux. Mais Dieu, en qui elle avait mis toute sa confiance, lui ménagea la protection d'un conseiller, nommé M. Bourret, auquel le cardinal avait recommandé l'affaire, et qui acheta bientôt une maison pour les Ursulines. La mère Marguerite et ses compagnes y entrèrent en 1607.

Le nombre des élèves s'était beaucoup augmenté et la considération publique était si bien acquise à la mère de Vigier, qu'en 1608 on lui accorda la communica-

tion à une chapelle limitrophe de son couvent. M<sup>sr</sup> Jean d'Assis, qui fut promu à l'archevêché de Toulouse en 1609, manifesta son estime aux Ursulines en leur faisant don de cette chapelle si précieuse pour leur maison, sous la seule condition qu'elles la répareraient à leurs dépens, et présenteraient chaque année, le jour de Sainte-Ursule, par forme de redevance, à lui et à ses successeurs, deux cierges de cire blanche, du poids d'une livre.

En cette même année, 1610, où les Ursulines congrégées s'engageaient à ne plus sortir de leur enclos, fut instituée la congrégation des Dames de la Miséricorde de Sainte-Ursule. Leur fin était la pratique des œuvres de charité, comme la visite des malades, des hôpitaux, des prisonniers, les charitables exhortations, etc. Elles avaient leurs règles et statuts, une prieure, une sous-prieure, des jours de réunion pour conférer sur les nécessités de leurs protégés, un autel privilégié pour les défuntes de la congrégation que le pape Clément X enrichit de plusieurs indulgences. Toutes étaient soumises à la mère de Vigier qu'elles regardaient comme leur première mère, et à qui elles rendaient un compte exact de leur conduite.

Cette vénérable supérieure exerçait surtout son zèle dans l'intérieur de sa propre communauté. Elle avait composé des règles pour maintenir une observance uniforme. Ses filles faisaient un an de noviciat avant de prononcer les vœux simples de chasteté, d'obéissance et de pauvreté qu'elles observaient avec une perfection digne des plus célèbres monastères. Tous les jours elles récitaient l'Office de la Sainte-Vierge, faisaient de longues oraisons, et pratiquaient une mortification continuelle. C'est ainsi qu'elles se préparaient

à la vie monastique que la mère Marguerite se sentait fortement inclinée à leur proposer. Dieu exauça ses vœux : ses anciennes compagnes et M. Bourret, sans s'être rien communiqué, vinrent lui faire part d'un désir semblable à celui qui remplissait son cœur. Aussitôt le père de Vigier fut délégué à Rome avec l'agrément de M<sup>sr</sup> l'archevêque. Il fut reçu avec bonté de sa Sainteté le pape Paul V, et négocia si bien cette affaire, qu'il obtint, dans la même année 1615, la bulle qu'il sollicitait.

Dès que M<sup>sr</sup> d'Assis eut connaissance de son succès, il se rendit à la congrégation pour y disposer toutes choses avec la mère de Vigier, afin que les Ursulines pussent recevoir, le 8 septembre suivant, la vêtue religieuse. La cérémonie eut lieu en présence de plusieurs présidents et conseillers et d'une foule de notables. Les Ursulines reçurent avec l'habit noir, le manteau noir et l'habit blanc, le premier seulement pour les dimanches, la ceinture de cuir de l'ordre de Saint-Augustin, dont elles embrassaient la règle. La mère de Vigier fut continuée dans la charge de supérieure, que depuis tant d'années elle remplissait avec une si haute sagesse.

M<sup>sr</sup> l'archevêque choisit le 27 décembre suivant pour recevoir les vœux solennels des Ursulines. La mère de Vigier prit en cette circonstance le surnom de sainte Ursule, pour oublier du monde jusqu'au nom de sa famille. Toutes ses sœurs l'imitèrent : les Chroniques gardent encore les noms de celles qui se donnèrent à Dieu ce jour-là.

Après le grand acte de la profession religieuse, le zèle et la ferveur de ces bienheureuses filles ne connurent plus de bornes. Elles s'exerçaient avec une joie inexprimable aux actes les plus humiliants, couchaient

vêtues sur des paillasses , se levaient chaque nuit à minuit pour réciter les Matines, ne portaient jamais de linge , se couvraient de haïres, de cilices, de ceintures de fer qu'elles portaient jusqu'à quarante jours de suite sans les quitter même pendant la nuit , se disciplinant jusqu'à effusion de sang chaque veille de communion ; enfin elles portaient les choses à tel point que les supérieurs se crurent obligés d'imposer un frein à leur ardeur.

En échange des austérités retranchées, le monastère de Toulouse ouvrit cinq classes pour les enfants pauvres. Le dimanche elles instruisaient les servantes et les ouvrières. On ne saurait exprimer le bien qu'elles firent dans toute la contrée , aussi furent-elles demandées en plusieurs villes pour y créer des établissements semblables.

M<sup>sr</sup> de Monchal, archevêque de Toulouse, se servit de ces pieuses Ursulines pour ramener à la régularité quelques monastères de cette ville, dans lesquels l'esprit du monde avait pénétré.

La dévotion à Marie a toujours distingué cet illustre monastère ; rien n'y était négligé pour honorer la Reine des vierges. On se disposait à la célébration de ses fêtes par une foule de pratiques de piété et de pénitence. La tradition de la reconnaissance a conservé le précieux souvenir de plusieurs marques de protection spéciale , accordées par la sainte Vierge à cette maison qui se faisait gloire de lui attribuer tous ses succès. On se bornera à en citer quelques-uns.

Dans un temps d'épidémie et de peste , les Ursulines furent miraculeusement préservées sans autre antidote que leur recours à Marie ; préservation d'autant plus remarquable , que la contagion atteignit toutes les servantes du monastère.

Une converse, saisie par l'horrible maladie nommée charbon, étant réduite à l'extrémité, se trouva presque subitement guérie dès que la supérieure lui eut enjoint d'appliquer avec confiance le scapulaire sur son mal.

La sacristine ayant un jour oublié d'éloigner deux cierges qui brûlaient devant l'autel de la sainte Vierge, fut appelée à trois reprises différentes durant son sommeil par une voix inconnue ; ayant invoqué Marie, elle songe à ses cierges, se lève précipitamment, et, courant à la chapelle, trouve les chandeliers demi-fondus et l'autel éclairé par une grande flamme qui l'aurait indubitablement incendié, ainsi que la chapelle, sans ce miracle de la protection de la Mère de Dieu.

Un procès assez inquiétant fut gagné par la communauté, dès qu'elle eut fait vœu de donner à la chapelle une année de revenu qui lui était alors contesté.

Dix-neuf communautés, avant la révolution de 93, tiraient leur origine de la maison de Toulouse.

Les congrégations de Tulle, d'Arles, ne s'étant point relevées depuis la révolution, et celles de Dijon et de la Présentation ne possédant chacune aujourd'hui qu'une seule communauté, nous ne donnerons ici aucun détail sur leur origine. On peut voir aussi dans les Chroniques celle de la congrégation de Dôle. En France, trois maisons seulement suivent encore ses règles.

L'ordre de Sainte-Ursule était sans contredit l'un des plus réguliers et des plus florissants au moment de la révolution française. Il se distingua alors par une héroïque fidélité. Cette phase glorieuse de son histoire va clore la première partie de cet ouvrage.





## CHAPITRE VIII.

Révolution. — Martyre de quinze religieuses Ursulines à Orange. — Martyre de onze religieuses Ursulines à Valenciennes. — Déportation des Ursulines d'Angers à Lorient.

## ARTICLE I.

## RÉVOLUTION.



LA fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Ursulines, au nombre de neuf mille, répandues dans près de trois cent cinquante monastères, instruisaient en France la très-grande majorité des jeunes filles des différentes classes de la société, et jetaient à pleines mains dans les cœurs la bonne semence des principes religieux et moraux. Telles avaient été jusqu'alors, avec les saints exercices de la prière et la pratique des vertus religieuses, les nobles occupations des filles de Sainte-Angèle, lorsque la révolution éclatant, les montra dignes filles d'Ursule.

Après les avoir admirées dans les travaux de l'ensei-

nement, considérons-les volant à la mort pour leur Dieu, et sous leurs pas cueillons les lauriers de la victoire, la palme du martyr avec les lis de la virginité et les roses de l'apostolat.

La révolution qui menaçait tous les droits divins et humains, lançait, le 18 février 1792, un décret supprimant les ordres monastiques. Il était logique en effet que, s'en prenant à l'Église, elle attaquât les milices incorruptibles toujours prêtes à la défendre, les gardiens vigilants de sa doctrine et de sa morale. Depuis longtemps sans doute quelques religieux déshonoraient leur vocation sainte; aussi, se jetèrent-ils, tête baissée, dans les plus coupables excès; mais la plupart surent conserver intactes leur dignité et leur foi. Il est juste de le dire, les religieuses firent paraître encore plus de générosité et de persévérance, et celles qu'une philosophie absurde ou une pitié insultante avait nommées les victimes de la superstition et du fanatisme, se montrèrent comme autrefois les Agathe, les Agnès et les Cécile, de véritables héroïnes chrétiennes en face des prisons et des échafauds. Honneur à ces illustres vierges, honneur à ces dignes Ursulines qui donnèrent des marques éclatantes de leur attachement à la vérité et de leur soumission à l'Église. Et certes, il convenait que les filles d'une reine martyre tinssent le premier rang dans cette glorieuse phalange d'athlètes. Si les chrétiens primitifs conservaient avec soin le nom et les restes vénérés des confesseurs de la foi, si les hauts faits des aïeux restent dans les familles comme un magnifique souvenir, la famille d'Angèle ne doit-elle pas être saintement fière de montrer ses titres de gloire et de les transmettre à ses enfants comme un riche patrimoine.

Le refus de participer au schisme devint le signal

de la persécution. A Laval (1), les partisans de l'évêque intrus ameutèrent la populace contre les religieuses, ils enfoncèrent les portes du couvent des Ursulines, firent sentir la pointe de leur sabre à la supérieure et aux sœurs. Toutes furent poursuivies dans le chœur, et chassées enfin de leur dernier asile. Villard (l'évêque intrus) arrive au couvent des Bénédictines où elles cherchaient un refuge; il demande seulement qu'elles le reconnaissent comme chef du diocèse, leur promettant sa protection. Les saintes filles prennent la fuite, et la supérieure, au nom de toutes les sœurs, accepte la persécution.

Ces scènes déplorables se renouvelèrent ailleurs, et c'est ainsi qu'après bien des vexations plus ou moins violentes, les Ursulines, et généralement les religieuses des divers ordres, furent expulsées de leurs monastères. Peu de temps après, la Convention faisait subir toutes les privations d'une prison rigoureuse à des milliers de fidèles épouses de Jésus-Christ. Dans cette nouvelle arène leur courage brille d'un plus vif éclat, et devient un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes.

#### ARTICLE II.

##### RELATION DU MARTYRE DE TRENTE-DEUX RELIGIEUSES,

##### DONT QUINZE ÉTAIENT URSULINES,

Condamnées à mort par le tribunal révolutionnaire d'Orange.



Le gouvernement républicain avait réuni dans les prisons d'Orange, quarante-deux religieuses de divers monastères des diocèses d'Avignon, de Carpentras et de Cavillon. Dès le len-

(1) Barruel, dans son Histoire du clergé.

demain de leur arrivée (2 mai 1794), elles se rassemblèrent dans la même salle, et là, pleines d'un même esprit, et ne pouvant douter de leur fin prochaine, elles formèrent la résolution de se rallier à une seule règle, et de ne suivre toutes qu'un même plan de vie, sacrifiant ainsi à l'esprit d'union et de charité, toutes les différences qu'auraient pu mettre dans leurs pratiques les règles des divers ordres auxquels elles étaient attachées. Dès ce moment, à l'exemple des premiers fidèles, tout fut commun entre elles.

« Chaque jour, à cinq heures du matin, leurs exercices commençaient par une méditation d'une heure, suivie de l'Office de la sainte Vierge, qui les disposait à la récitation commune des prières de la sainte Messe. A sept heures, elles prenaient un peu de nourriture; à huit heures, elles se réunissaient encore pour réciter les litanies des saints et pour faire leur préparation à la mort. Chacune d'elles s'accusait à haute voix de ses fautes, et se disposait en esprit à la réception du saint viatique. L'heure de l'audience publique du tribunal suivait de près ces exercices. Comme toutes ces saintes filles s'attendaient à y comparaître à leur tour, elles récitaient ensemble les prières de l'extrême-onction, renouvelaient les vœux du baptême et les vœux religieux, en s'écriant avec un pieux transport : « Oui, mon Dieu, nous sommes religieuses, nous avons une grande joie de l'être. Nous vous remercions, Seigneur, de nous avoir accordé cette grâce. » A neuf heures, l'appel commençait. Toutes espéraient d'être nommées, toutes souhaitaient d'aller au tribunal. Un jour on y appelle deux sœurs, mesdames de Roussillon, Ursulines dans le même couvent; on n'en condamne à la mort qu'une seule. « Comment, ma sœur, s'écrie celle qui devait survivre à l'autre, vous allez

donc au martyr sans moi? Que ferai-je sur la terre, dans cet exil où vous me laissez seule? Ne perdez pas courage, répond sa sœur, votre sacrifice ne sera pas longtemps différé. » Et la prédiction s'accomplit après quelques jours.

Les religieuses, dont les sentences n'étaient pas encore prononcées, suivaient par leurs désirs celles que leur martyr avait déjà couronnées dans le ciel; et, au lieu de prier pour ces courageuses compagnes, elles les invoquaient et demandaient à Dieu, par leur intercession, la grâce d'imiter de si beaux modèles et de mériter la même couronne. Elles répétaient, dans cette intention, les paroles de Jésus-Christ sur la croix, les litanies de la sainte Vierge, la Salutation angélique et les prières des agonisants. Le jugement une fois porté, elles ne revoyaient plus les condamnées qui étaient aussitôt jetées dans une cour qu'on appelait le cirque, avec les autres personnes dont on avait prononcé la sentence. C'était là que ces chastes amantes de la croix exerçaient, à l'égard des autres victimes dévouées à la mort, une sorte d'apostolat. Elles fortifiaient les faibles, instruisaient les ignorants, encourageaient les lâches, relevaient ceux qui se seraient livrés au désespoir. Elles montraient à ceux que l'attachement à leurs femmes, à leurs enfants, retenait par des liens trop charnels à la vie, des espérances plus solides, un héritage dont la vue adoucissait l'amertume des plus grands sacrifices, et il n'était pas rare de voir des condamnés, après avoir jeté derrière eux des regards de tristesse et de regret, reprendre des forces nouvelles à la voix consolante de ces martyres, et faire, à leur exemple, le généreux sacrifice de leur vie, dans l'espérance d'une vie meilleure. Il est enfin peu de prisonniers qu'elles n'aient

gagnés à Jésus-Christ. L'une d'entr'elles voyant le père d'une nombreuse famille tomber dans le désespoir, à la seule idée du supplice qui allait faire tant d'orphelins, passa une heure entière les bras étendus en croix pour le préserver du malheur de périr sans espérance. Ce nouveau Moïse ne pria pas en vain : l'infortuné mourut avec la plus grande résignation.

Fidèles au règlement général qu'elles s'étaient donné, ces vierges chrétiennes avaient changé leur prison en une sorte de temple, où elles n'avaient plus d'autre soin que de louer le souverain Seigneur et de faire connaître ses miséricordes infinies aux prisonniers qui partageaient leurs fers. Chaque heure était marquée par un exercice particulier dont rien ne pouvait les distraire, ni l'attente de leur jugement, ni les injures ni les menaces de leurs satellites. Elles allaient un jour se réunir pour la prière ; à l'instant la voix du geôlier se fait entendre. Plusieurs sont appelées pour se rendre devant le tribunal : « Nous n'avons pas dit Vêpres, » dit l'une d'elles. « Nous les dirons au ciel, » répondit l'autre.

A cinq heures du soir, nos vierges chrétiennes terminaient la psalmodie de leur office. A six heures, le bruit du tambour, les cris de mort annonçaient la prochaine exécution de celles de leurs compagnes que l'on avait appelées en jugement ; elles récitaient alors à genoux les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme. Quelques instants après, et quand elles présumaient que le jugement des hommes était subi et que celui de Dieu avait couronné leurs compagnes, elles se levaient, récitaient le *Te Deum* et le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*, et elles se séparaient en se félicitant les unes les autres du bonheur d'avoir pu donner au ciel de nouveaux habitants, et

s'exhortaient à l'envi à marcher sur les traces de leurs sœurs pour arriver aux mêmes récompenses.

C'est le 4 juillet que le tribunal commença à décider du sort de ces quarante-deux martyres. On les interrogea une à une sur leur état, leur profession et surtout sur le serment relatif à la constitution civile du clergé. Leur réponse sur tous ces points fut unanime. « Ce serment est contraire à ma conscience. Mes principes religieux le condamnent. » Tu es encore à temps de le prêter, répondait le président du tribunal ; tu peux, à ce prix, échapper à la condamnation. « Je ne puis sauver ma vie aux dépens de ma foi, » reprenait chacune de ces saintes religieuses, et sur-le-champ leur arrêt de mort était prononcé.

Voici leurs noms si dignes de mémoire :

La sœur Desage, religieuse bernardine, à Carderousse, âgée de quarante-huit ans, reçut la première la palme du martyre.

La sœur Suzanne-Saint-Martin Gaillard, religieuse du Saint-Sacrement, à Bolène, âgée de trente-deux ans, fut condamnée le lendemain.

Le 6 juillet, Marie-Anne-Marguerite Rocher, dite sœur des Anges, Ursuline à Bolène, âgée de trente-huit ans, et Madelaine Guilsemier, dite sœur Mélanie, du même couvent, subirent leur jugement.

La sœur Rocher, menacée d'être transportée dans les prisons d'Orange, incertaine du parti qu'elle devait prendre, consulte son père, vieillard octogénaire, d'une grande piété, qui n'avait que cette fille pour le servir à la fin de sa carrière. Telle fut la réponse de ce père religieux : « Il me serait facile de vous cacher, ma chère enfant, et de vous dérober aux poursuites des persécuteurs. Mais examinez bien devant Dieu si, en fuyant, vous

ne vous écartez pas des desseins qu'il a sur vous. Peut-être veut-il votre mort, comme celle d'une victime qui doit apaiser sa colère. Je vous dirai, comme Mardochée à Esther, que vous n'existez pas pour vous, mais pour son peuple. » Un conseil aussi généreux fit sur l'âme de la jeune vierge tout l'effet que produisit autrefois sur Esther le discours de son vénérable parent. Elle ne balança plus sur le parti qu'elle devait prendre ; elle se montra comme à l'ordinaire dans les oratoires qu'elle avait coutume de fréquenter. Elle y fut prise, ainsi que l'avaient été déjà quelques-unes de ses compagnes, et conduite en prison. Elle y fut comblée de grâces extraordinaires. Dieu lui fit connaître le jour de son sacrifice. La veille de sa mort, elle demanda pardon à toutes ses compagnes des mauvais exemples qu'elle avait pu leur donner, se recommanda à leurs prières, en les assurant qu'elle aurait le bonheur d'être condamnée le lendemain. Elle le fut en effet, et, lorsque sa sentence fut prononcée, elle en remercia ses juges de l'air le plus gracieux : « Vous me faites, leur dit-elle, plus de bien que vous ne paraissez me vouloir de mal. Je vous dois plus qu'à mon père et à ma mère. Ceux-ci ne m'ont donné qu'une vie mortelle, et la sentence que vous venez de prononcer, me procure une vie éternelle. »

Le 7 juillet, Agnès Roussillon Saint-Louis, âgée de quarante-six ans, et Gertrude de Lausier Sainte-Sophie, âgée de trente-cinq ans, Ursulines de Bolène, furent condamnées et exécutées. Elles allèrent à la mort avec une joie si grande, qu'elles baisèrent l'instrument de leur supplice et remercièrent aussi leurs juges et leurs bourreaux. Gertrude s'était réveillée dans la nuit, pleine de l'idée d'un bonheur qui lui avait fait répandre des



larmes. « Je suis, disait-elle, dans une sorte d'extase et comme hors de moi-même ; je suis certaine que demain je mourrai et que je verrai mon Dieu. » Ensuite elle craignit que ce ne fût là une tentation et un mouvement d'orgueil, et elle eut besoin d'être rassurée sur le principe qui la faisait agir.

Le 8 juillet, le tribunal condamna à mort Elisabeth Peleysier, Rosalie Bès, Marie Blanc, religieuses du Saint-Sacrement de Bolène, et Marguerite Bavasre Sainte-Sophie, Ursuline au Pont-Saint-Esprit, âgée de cinquante-quatre ans. A l'instant même où leur jugement fut prononcé, Rosalie Bès, dite sœur Pélagie, tira de sa poche une boîte remplie de dragées, qu'elle distribua à ses compagnes. « Ce sont là, dit-elle, les dragées que j'avais réservées pour le jour de mes noces. »

Le 9 juillet, furent jugées et exécutées Madelaine Tailleu, Marie de Genès-Chansolle, religieuses du Saint-Sacrement, à Bolène ; Louise Cluse, converse au même couvent, et Eléonore de Justamon, religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon.

Du 9 au 15 du même mois, on sursit au jugement des autres, afin d'en condamner à la fois un grand nombre.

Le 15, six furent condamnées : Anastasie de Rocard Saint-Germain, supérieure des Ursulines de Bolène ; Marie - Anne Lambert Saint-Germain, converse au même couvent ; la sœur Sainte-Françoise, âgée de cinquante-quatre ans, converse chez les Ursulines de Carpentras, et trois religieuses du Saint-Sacrement de Bolène. La sœur Sainte-Françoise disait aux autres sœurs, la veille de leur condamnation : « Ah ! mes chères sœurs, quel jour que celui qui se prépare. Demain nous allons voir notre époux ! . . . . Demain les portes

du ciel s'ouvrent pour nous, nous allons jouir de la félicité des saints.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, vit périr sept autres religieuses qui montrèrent le même calme et le même courage : Madame de Justamon, Ursuline à Perne, âgée de cinquante ans ; Marie-Anne-Doux Saint-Michel, âgée de quarante ans, converse ; Madame Gardon Aimée de Jésus, et Marie Becqui, toutes deux religieuses du Saint-Sacrement à Bolène ; Marie-Lage Saint-André, âgée de soixante-deux ans, Ursuline à Bolène. La veille de sa mort, celle-ci tomba dans une grande tristesse, craignant que Dieu ne la jugeât pas digne de la couronne du martyr ; mais sur l'autel du sacrifice, elle montra plus de force qu'elle n'avait montré la veille d'abattement et de tristesse. On vit une autre Ursuline de Bolène, âgée de quarante ans, Jeanne Roussillon, qui avait témoigné un grand désir de mourir un des jours consacrés à quelque fête de la sainte Vierge, consommer son sacrifice avec la sœur Madelaine-Dorothée de Justamon qui avait demandé la même grâce. Un paysan voyant passer ces femmes célestes, s'incline avec respect et demande à toucher le bord de leurs habits, par le même principe de foi qui faisait dire à la femme de l'Évangile : « qu'il me soit seulement donné de toucher le pan de sa robe.

Cette sainte fille ne fut pas plutôt montée sur l'échafaud, qu'elle mêla sa voix à celle du peuple qui criait : Vive la nation ! « Oui, s'écria-t-elle, je le dis comme vous, et avec plus de justice que vous : Vive la nation qui nous procure en ce beau jour la grâce du martyr. »

Le 26 juillet, cinq autres religieuses subirent le même sort. Qui es-tu ? demanda le président du tribunal à la

première qui fut traduite devant lui : c'était la supérieure des Ursulines de Sisteron, Thérèse Consolon. « Je suis fille de l'Église catholique, » répondit-elle. Claire Dubac répondit à la même question, qu'elle était religieuse et qu'elle le serait de cœur et d'âme jusqu'à la mort. Les compagnes de leur sacrifice furent : Anne Cartier Saint-Basile, âgée de soixante-huit ans, Ursuline au Pont-Saint-Esprit ; Marguerite Bonnet, religieuse du Saint-Sacrement, et Madelaine-Catherine de Justamon, âgée de soixante-dix ans, quatrième martyre du même nom et de la même famille.

Telle fut la fin glorieuse de ces saintes vierges, l'honneur de l'Église de France.

Le 9 thermidor empêcha le supplice des autres, et il fallut les consoler de n'avoir pas été trouvées dignes de mourir.... »

Nous avons, ainsi que M. l'abbé Rohrbacher dans son Histoire ecclésiastique, emprunté ce touchant récit à M. l'abbé Carron.

#### ARTICLE III.

##### MARTYRE DE ONZE RELIGIEUSES URSULINES A VALENCIENNES.



COMME les autres communautés de France, la communauté de Valenciennes avait été dissoute, et les religieuses s'étaient dispersées. Quelques-unes rentrèrent dans leurs familles ; les autres, au nombre de vingt-six, se réfugièrent dans les bras de la charité qui les appelait à Mons. Berceau de celui de Valenciennes, le couvent d'Ursulines que possédait cette ville, n'oublia pas, au moment du danger, ce lien d'union, et la réception la plus franche et la plus cordiale fut faite aux chères exilées. Accueillies

au chant majestueux du *Te Deum*, elles oublièrent leur infortune au sein de l'amitié fraternelle. Dès les premiers jours, les religieuses de Mons et celles de Valenciennes confondirent leurs cœurs et leurs pensées, leurs intérêts et leurs usages, et, pendant quatorze mois, il y eut entre elles échange de bienfaits et de reconnaissance, réciprocité de bons exemples et de procédés délicats. Ruche féconde, le monastère voyait ces deux essaims d'abeilles travailler de concert, sous l'autorité d'une même reine, et former ce miel délicieux de la charité, recueilli sans doute par les anges pour être servi sur la table de l'époux céleste.

De grands événements se passèrent dans ces jours d'émigration. Valenciennes, bombardée par les Autrichiens, dont les obus n'épargnèrent point le monastère, fut enfin obligée de se rendre. La pacification établie, la mère Sainte-Thérèse, qui était restée dans la ville auprès de son vieux père, se mit en devoir de faire au couvent, où elle avait rempli la charge de procuratrice, les réparations les plus urgentes et d'en opérer la réintégration. Après quelques démarches, les Ursulines, retirées à Mons, obtinrent de la cour de Bruxelles la permission de revenir à Valenciennes pour s'y livrer à l'œuvre de l'enseignement. Ce fut au mois de novembre, 1795, que la communauté reprit ses exercices ordinaires et son apostolat auprès de la jeunesse.

Le calme ne fut pas de longue durée. Le 28 juillet, 1794, on apprend que les Autrichiens battent en retraite, et, quelques jours plus tard, Valenciennes ouvre ses portes aux révolutionnaires. Un grand nombre d'habitants émigrent, plusieurs religieuses sollicitent la permission d'en faire autant, mais sœur Julie, novice, est seule autorisée à le faire. On espérait que la mort de

Robespierre avait terminé le règne de la terreur, que le sang français avait cessé de couler, et que le génie du mal ne réclamerait plus de victimes. Hélas! il n'en fut pas ainsi.

Le jour qui précéda l'arrivée des troupes républicaines, un commissaire du gouvernement vint signifier aux Ursulines l'ordre d'évacuer la maison dans l'espace de vingt-quatre heures. Quel coup terrible pour ces vierges du Seigneur, obligées de se séparer de nouveau et de chercher un asile, non-seulement dans les monastères de leur ordre, mais encore sous des toits étrangers. Que de larmes accueillirent cette triste nouvelle! mais, telle que le roc contre lequel viennent se briser les flots en furie, la vénérable mère Clotilde Paillot, supérieure, luttait contre la tempête avec les seules forces de son énergie et de sa foi, qui croissaient avec le danger. « Courage, disait-elle à ses filles, courage; le plus beau caractère d'une épouse, c'est la fidélité; et quelle marque Jésus-Christ aurait-il de la nôtre si nous n'avions rien à souffrir pour lui? Il est facile de le servir quand le chemin de la vertu est semé de roses. Le propre d'une âme solidement vertueuse est de lui rester fidèle dans l'adversité comme dans la prospérité. Je suis à votre tête et je prendrai tout sur moi. Allons, l'ennemi approche, éveillons-nous. » Quand le divin Maître fut pris et garrotté par les Juifs, on l'entendit leur adresser ces paroles: « Si c'est moi que vous cherchez, prenez-moi, mais, ajouta-t-il en montrant ses disciples, laissez aller ceux-ci. Ainsi cette excellente mère, s'offrant au Seigneur pour le salut de sa famille, redisait cette touchante prière: Mon Dieu, que je meure pour leur sauver la vie! tandis que les religieuses s'écriaient tout d'une voix: Nous mourons avec vous, s'il le faut!

Cependant on dut se séparer. Les Ursulines, fondant en larmes, se jetèrent aux pieds de la supérieure, lui demandant sa bénédiction pour marcher avec énergie dans la carrière douloureuse qui s'ouvrait devant leurs pas. Après les adieux, les embrassements, la promesse réciproque de ne s'oublier jamais, surtout devant Dieu, les unes se réfugièrent auprès de leurs parents ou de leurs amis restés dans la ville, la plupart, par obéissance et sous l'express commandement de la supérieure; les autres, au nombre de treize, ne voulurent point abandonner celle-ci, fidèle à son poste jusqu'à la fin.

Le lendemain de cette séparation, l'officier municipal qui s'était déjà présenté, vint mettre en arrestation les Ursulines. « Tu étais ici davantage, » dit-il à la mère Clotilde, dans ce langage patriotique de l'époque, également opposé aux règles de la grammaire et à celles de l'honnêteté, songe que tu dois renseigner toutes les personnes qui se trouvaient ici. « Je n'en ferai rien, » répliqua-t-elle généreusement, mes religieuses sont sorties : voilà tout ce que je puis en dire. » Cependant celles qui avaient quitté le monastère ne furent ni recherchées ni inquiétées.

Quant aux compagnes de la mère Clotilde, elles restèrent près de trois mois en détention dans leurs classes externes. Transférées dans les prisons de la ville, elles y reçurent et les secours de la charité publique, et ceux de leurs sœurs, ingénieuses à profiter des circonstances pour améliorer leur position. Ces généreux efforts n'empêchèrent pas que cette position ne fût des plus pénibles. Qui pourrait dire les privations de tous genres qu'eurent à endurer ces épouses de Jésus crucifié! Mais qui pourrait dire aussi l'ineffable patience qu'elles puisaient dans la passion du Sauveur, la joie toute céleste

que produisait en elles l'attente des récompenses immortelles, et qui inspirait à la mère Laurentine ces belles paroles : « Réjouissons-nous, bientôt nous porterons en nos mains la palme du martyre. » Sans doute les anges de Dieu transformaient en fleurs éclatantes ces actes sublimes de résignation et d'espérance, et en tressaient la couronne qui décore leur front dans les cieux.

Le crime d'émigration était le seul dont on pût convaincre ces dignes institutrices de la jeunesse, et comme les sœurs Sainte-Félicité et Saint-Régis ne pouvaient en être accusées, puisque étant Belges, elles avaient été dans leur propre pays en se retirant à Mons, le jugement fut quelque temps suspendu; enfin, vers la mi-octobre de cette même année 1794, cinq des religieuses eurent à subir un interrogatoire qui fut suivi de la condamnation à mort. C'était la mère Nathalie Vanot, native de Valenciennes, âgée de soixante-deux ans, laquelle déploya un courage d'autant plus admirable que son naturel craintif et pusillanime la rendait sujette à de chimériques frayeurs ;

La mère Laurentine Prim qui, toujours animée du zèle du salut des âmes, déclara hautement devant ses juges qu'elle était revenue sur le territoire français dans le seul but d'enseigner la religion catholique, apostolique et romaine. Elle était âgée de quarante-huit ans. Valenciennes était sa patrie ;

La mère Louise Ducrès de Condé, âgée de trente-six ans, digne fille de sainte Angèle, par son amour pour l'instruction de la jeunesse; digne fille de sainte Ursule, par son mépris de la mort, son dévouement à la cause de Dieu ;

La mère Augustine Déjardin, remarquable par ce caractère heureux et enjoué qui l'accompagna jusque

dans les rigueurs du cachot. Embrasée des flammes de l'amour divin, elle soupirait après le bonheur de donner sa vie pour la foi, et elle exprimait ce désir avec l'ardeur et l'ingénuité qui caractérisaient sa belle âme. Quand les juges l'interpellèrent, elle courut à eux, et, le sourire sur les lèvres : « Ne vous donnez pas la peine de me chercher, dit-elle, me voici.

Tu es bien gaie, repartit un commissaire. — Comment ne le serais-je pas, je ne crains rien. » Un des satellites, touché de tant de magnanimité, résolut de la sauver, et lui en fit la proposition; mais la vierge du Seigneur ne voulut point délier la victime déjà offerte sur l'autel. Elle courut à l'échafaud avec un tel enthousiasme qu'on fut obligé de l'en faire redescendre, car elle avait devancé son rang! Ne croirait-on pas lire ici un trait de la vie des Eulalie et des Agathe?

Celle qui devait frayer à ses sœurs la voie du ciel était la mère Ursule Bourlard, humble et timide violette de cette couronne de martyres présentée au roi des vierges.

Le moment décisif approchait. Les cinq condamnées se mettent à genoux devant l'image du crucifix, et la mère Nathalie récite à haute voix les prières des agonisants. « Mes chères mères et mes excellentes sœurs, dit-elle ensuite au nom de toutes, nous vous supplions de nous pardonner nos mauvais exemples et tous les déplaisirs que nous vous aurions causés, vous assurant que nous ne gardons aucun souvenir de ceux qu'involontairement vous auriez pu nous faire. Et vous, ma révérende mère, daignez recevoir nos remerciements pour les soins dont nous avons été l'objet pendant votre supériorité, et nous donner pour la dernière fois votre maternelle bénédiction. »



Bientôt après, arrive un officier municipal, et à la lecture du jugement, la mère Laurentine ne répond que par ce cri de bonheur : « Voilà le premier degré du ciel ! » La porte s'ouvre, et les vierges chrétiennes s'acheminent au lieu du supplice en psalmodiant le *Miserere*. Elles arrivent à l'échafaud en corsets et en jupes de dessous, la tête nue, les mains liées derrière le dos, et, quelques instants après, les anges comptaient au ciel cinq sœurs de plus et l'ordre de Sainte-Angèle de nouvelles martyres.

Une scène non moins sublime se passait alors à l'hospice de Valenciennes. « Seigneur, s'écriait sur son lit de douleur la mère Ursule-Joseph Gaillard ; Seigneur, ne permettez pas que mes sœurs entrent au ciel avant moi ! » A peine le dernier mot s'était-il échappé de ses lèvres, que, retombant sur sa couche, la fervente Ursuline expirait...

Oh ! qu'il fut beau votre triomphe, épouses du Christ ! je vois les célestes parvis ouvrir leurs portes d'or ; la phalange des athlètes, le chœur sacré des vierges accourir à votre rencontre ; je vois les âmes qui vous doivent leur béatitude éternelle, semer sous vos pas les parfums et les fleurs ; j'entends la cithare mélodieuse des séraphins, et j'adore avec vous le Dieu qui vous couronne du diadème de l'immortalité.

Les colombes parfumées attirent d'autres colombes ; ainsi, de la vallée des larmes, six autres Ursulines s'élançèrent bientôt vers les collines éternelles à la suite de leurs généreuses sœurs.

Un heureux mélange de douceur et de force avait fait de la révérende mère Clotilde la supérieure la plus habile dans l'art du gouvernement. A la tête de ses filles, non-seulement par sa dignité, mais aussi par son zèle

apostolique, par sa fidélité aux règles, elle sera leur modèle jusqu'à la fin; c'est elle qui va leur frayer le chemin de la victoire. Semblable à la mère des Machabées, elle verra sans faiblir, mourir ses enfants sous ses yeux, et leur montrera le ciel comme récompense de leur fidélité. La lettre qu'elle écrivit à une dame de sa connaissance témoigne trop de son amour pour Dieu et de sa noble générosité pour que nous ne la transcrivions point ici : Elle désigne cette personne sous le nom de citoyenne, de peur de la compromettre.

« C'est pour la dernière fois que je vous écris. Clotilde est en prison. Cinq de ses compagnes n'existent plus. Ce sont les mères Nathalie, Ursule, Laurentine, Louise et Augustine. Elle est assurée d'avoir le même bonheur sous peu de jours. Elles goûtèrent la joie la plus pure; elles ne marchèrent pas au supplice, elles y volèrent avec une joie et un courage qui mirent les bourreaux en admiration. Priez pour Clotilde, mais ne la plaignez pas. Elle n'a jamais été si contente de sa vie, que de donner son sang pour soutenir sa religion. Elle sera peut-être passée avant que vous receviez cette lettre. Soyez persuadée qu'elle pria beaucoup pour vous. Elle vous dit les derniers adieux dans l'espérance de vous voir unie à elle pour toujours. Adieu, vous savez qui je suis.

» Ce 19 octobre 1794. »

La mère Thérèse Castillon et les sœurs Saint-Régis Loire, et Sainte-Félicité Messine, ayant été renvoyées au tribunal criminel de Douai, étaient seules mécontentes de leur sentence. Avant de se séparer, elles tombèrent aux pieds de la supérieure qui leur dit en les bénissant : « Dieu, mes chères filles, vous a fait croître

en toutes sortes de vertus, qu'il vous reçoive un jour dans son paradis. »

Les autres eurent, avec cette révérende mère, le bonheur de recevoir la sainte Eucharistie, la veille de leur mort, de la main d'un prêtre qui partageait leur captivité et qui devait aussi partager leur couronne. Ce fut au milieu des sanglots des autres détenus qu'elles furent conduites au supplice. « Citoyens, dit la mère Clotilde aux soldats qui les escortaient, nous vous sommes bien obligées, car ce jour est le plus beau de notre vie. Nous prions le Seigneur qu'il vous ouvre les yeux; et la mère Scolastique ajouta : Nous pardonnons à nos juges, à nos ennemis, au bourreau. » Celui-ci les ayant garrottées, chacune le remercia avec transport et lui baisa la main !

Grand Dieu ! quelle est donc cette religion qui fait tressaillir d'allégresse à l'aspect du trépas et qui inspire à la victime l'héroïque pensée de porter ses lèvres si pures sur la main ensanglantée du bourreau ? Le chant du *Te Deum*, et les litanies de la reine des anges furent la prière d'agonie de ces vierges fidèles, ou plutôt le prélude de ce cantique nouveau qui sans cesse retentit sous les voûtes de la sainte cité.

Disons un mot de ces dignes compagnes de la mère Clotilde Paillot :

Joséphine Leroux, de Cambrai, conserva jusqu'au sein de la persécution cette paix délicieuse, trésor des âmes pieuses que les hommes ne sauraient ravir, et suivit, d'un pas généreux, les satellites qui la conduisaient à la mort. « Vraiment, s'écriait-elle, dans son ardent désir de se réunir à son Dieu, peut-on craindre de quitter l'exil quand on songe à la beauté du paradis ? »

Scolastique Leroux était digne d'une telle sœur; elle

va elle-même nous faire connaître ses sentiments par la lettre qu'elle écrivait aux Ursulines de Mons après la première exécution.

« Valenciennes, le 20 octobre 1794, veille de Sainte-Ursule :

» C'est du fond de mon cachot de la prison de Valenciennes que je vous écris, après sept semaines d'arrestation dans différentes maisons de notre ville, où nous fûmes détenues pour le crime que nous avons commis en nous réfugiant chez vous ; c'est cette faute qui va nous mettre en possession de la gloire du martyr ; ne nous plaignez pas, mais dites-vous en vous-mêmes : Ah ! mes sœurs, qu'avez-vous fait pour mériter cette faveur ? Je le dis avec vous, chères amies, les maux que nous avons soufferts depuis notre départ de chez vous, peuvent-ils entrer en comparaison avec les délices ineffables de la gloire du martyr, que le divin Epoux prépare à ses épouses privilégiées. Filles de Sainte-Ursule et de ses compagnes, comme elles, nous allons, sous peu de jours, donner notre vie pour soutenir notre foi. Les consolations que nous éprouvons, à la vue de cette faveur, sont inexprimables, ce qui vous prouve la force de la grâce ; sans cette double grâce nous succomberions toutes sous le poids de nos peines. Cinq de nous ont déjà subi la guillotine : ce sont les mères Nathalie, Laurentine, Marie-Ursule, Louise et Augustine ; elles ne marchèrent pas, mais elles volèrent au lieu du supplice ; elles y montèrent en riant, une d'entr'elles voulant être exécutée avant les autres, fut obligée de descendre de l'échafaud et d'y remonter ensuite ; on leur laissa seulement un jupon et leur chemise ; on leur lia les mains au dos. Nous attendons le même sort. Je suis persuadée que ma lettre ne vous

parviendra pas avant notre mort. Les jugements de Dieu nous étant inconnus, accordez-nous toujours le secours de vos prières ; si elles ne nous servent pas, elles serviront pour le soulagement de celles qui nous survivront. Thérèse, Félicité et sœur Régis sont dans les prisons de Douai. Clotilde, ma sœur, sœur Cordule, les deux Brigitines et moi, sommes ici, les autres ne sont pas encore prises. Tous les prêtres sont exécutés, c'est ce qui augmente notre martyre. Mille choses honnêtes de nous toutes à toutes nos sœurs ; croyez-nous toujours très-reconnaissantes. En mourant nous vous embrassons de tout notre cœur. Nous nous recommandons à tous nos amis, à M. le curé et à M. le chanoine. »

## SCOLASTIQUE.

Nommons encore Françoise Lacroix et Anne-Marie Arrant, de Pont-sur-Sambre, l'une et l'autre brigittines et agrégées depuis un an aux Ursulines, et Marie Cordule Bare, native de Salis, près de Douai, et âgée de quarante ans.

On raconte dans la vie de Sainte-Ursule qu'une des vierges, nommée Cordule, se cacha lors du massacre, mais que bientôt, déplorant sa faute, elle sortit du vaisseau où elle s'était réfugiée, et alla demander aux barbares la gloire du martyre. Bien loin de se soustraire aux recherches, sœur Cordule, oubliée dans sa prison, se prosterna devant Dieu, le conjurant avec larmes de l'associer aux combats glorieux de ses compagnes. Soudain la porte du cachot s'ouvrit, et une Ursuline de plus, telle qu'un cygne éclatant de blancheur, quitta la région des tempêtes pour l'océan de l'éternelle félicité.

Cinquante-sept prisonniers, parmi lesquels se trouvaient vingt-neuf prêtres ou religieux, donnèrent aussi leur sang pour la bonne cause. Ah ! puisse ce sang généreux qui, loin de demander vengeance, a crié miséricorde comme celui du Sauveur, retomber sur la France aussi fécondant, aussi salubre que la pluie qui vient après l'orage rendre à la nature la vie et la fraîcheur !

## ARTICLE IV.

## RELATION DE LA DÉPORTATION DES URSULINES D'ANGERS

A LORIENT.



La révolution chassa les Ursulines d'Angers de leur monastère, au mois de septembre 1792. La crainte et la prudence ne leur permettant pas d'habiter sous un même toit, elles se disséminèrent en petites réunions. La plus nombreuse se composait de huit sœurs, dont une seule avait refusé le serment, sœur Anne Morier, dite de Sainte-Angèle, religieuse converse. Sa conduite généreuse augmenta la frayeur des sept autres, et, redoutant d'être compromises à son occasion, elles la conjurèrent souvent de se retirer ; mais sœur Sainte-Angèle leur répondait avec une intrépidité admirable : « Soyez tranquilles, lorsqu'on viendra, je me déclarerai. » L'effet suivit la promesse. Les gardes vinrent la saisir ; elle se présenta à eux et leur dit, comme Jésus, son divin Maître, aux bourreaux de sa passion : « Qui cherchez-vous ? c'est moi, marchons. » Occupée à la boulangerie au moment de son arrestation, cette bonne Ursuline demanda qu'il lui fût permis d'aller revêtir ses habits ordinaires. Les gardes la suivirent jusque dans sa

chambre ; mais cette surveillance plus qu'importune blessant sa modestie , elle partit aussitôt dans son léger accoutrement de gros travail , sans songer à rien emporter.

Quant aux sept religieuses qui avaient prêté le serment , elles ne tardèrent pas à expier par le repentir et les larmes une infidélité arrachée à leur faiblesse par une extrême terreur des supplices.

Le 15 avril 1794 , dimanche des Rameaux , on ferma les portes de la ville , et les Ursulines non assermentées furent conduites au bureau révolutionnaire , dressé dans les salles de l'évêché. Interrogées une à une , elles refusèrent toutes le serment , acte dont on dressa aussitôt le procès-verbal , puis on les enferma dans le grand séminaire , lieu de leur détention momentanée. La politique astucieuse des agents leur conseilla de se procurer des lits et autres meubles indispensables , comme devant séjourner longtemps dans cette maison ; cette feinte n'avait d'autre but que d'augmenter leurs dépouilles , car ces objets furent vendus à leur départ , au profit , bien entendu , de la nation.

Trois cents femmes ou filles vendéennes , et même des enfants au berceau , occupaient déjà la prison lorsque les Ursulines y arrivèrent. Le lendemain , 14 avril , lundi-saint , eut lieu une revue générale des prisonnières , pour examiner si aucune ne manquait ; puis on appela trente d'entr'elles , toutes pieuses vendéennes , pour les fusiller dans les bois des Bons-Hommes. La foi vive des fidèles de ce département a consacré ce lieu , où plus de deux mille personnes ont trouvé la mort. Le nom de Champ-des-Martyrs , que le peuple lui a donné , et la superbe chapelle où afflue sans cesse un grand concours de pèlerins , sont des

monuments vénérables qui perpétueront longtemps l'héroïsme de ceux qui ont donné leur sang plutôt que de trahir la plus légitime des causes.

Au nombre des détenues se trouvait M<sup>me</sup> Hondebert, mère de sœur Jeanne Chasserie, la deux cent quarante-cinquième et dernière professe du couvent de Sainte-Ursule d'Angers. Cette fille affectueuse et soumise fut, comme l'ange consolateur, envoyée à cette mère infortunée, pour l'aider à faire saintement le sacrifice de sa vie. Elle passa toute la nuit auprès d'elle, excitait son courage en lui montrant le terme de toutes les douleurs, versait dans son âme, profondément ulcérée par la trahison d'un voisin, ce baume divin de la miséricorde et du pardon des injures qui a coulé du cœur de Jésus sur la croix. Déjà cette bonne sœur voyait dans les dispositions de sa mère le fruit de ses exhortations, lorsqu'une attaque terrible vint mettre à l'épreuve sa fidélité : « Fais le serment, tu sauves ta mère, » lui dit un des révolutionnaires. Quelle cruelle alternative ! D'une part, la voix de la nature réclame la conservation de jours si précieux ; de l'autre, sa conscience lui crie : La mort plutôt que le parjure ! Ce dernier sentiment triomphe ; la grâce dompte la nature, et le coup qui abat la tête de la mère, en transperçant le cœur de la fille, consomme un double martyr.

Le vendredi-saint, 18 avril, les religieuses comparurent encore séparément devant le tribunal civil. Là, nouvelle sommation de prêter serment, et, par conséquent, nouveau refus. Pour se venger, on leur ordonna de déposer sur-le-champ les marques de ce que l'impie révolutionnaire appelait *fanatisme*, c'est-à-dire, les chapelets, livres, reliquaires, etc. Le dépouillement eut lieu dans une chambre adjacente, où un homme,



ou plutôt un démon, les fouilla d'une manière violente et pénible à leur modestie, bien qu'il n'y eût rien d'extrême. On maltraita rudement la mère Jeanne-Agathe-Germaine Pellé du Mény, qui avait fait quelques résistances pour retenir son scapulaire.

D'après un bruit peu certain, les Ursulines pensèrent que leur dernière heure n'était pas éloignée, et, pour prévenir ce moment suprême, elles firent ce même jour jusqu'à trois fois la préparation à la mort, toutes réunies dans un appartement, à la porte duquel veillait une sentinelle. Mais l'exil devait se prolonger parmi de nouvelles douleurs.

Les 21 et 22 avril, lundi et mardi de Pâques, le tribunal public de la commission militaire, dont les séances se tenaient dans l'église des Jacobins, les cita à sa barre, avec vingt-une hospitalières de Beaufort, toutes non assermentées. Les Ursulines subirent les premières l'interrogatoire. Celle qui parut d'abord fut assaillie de mille blasphèmes, des injures les plus révoltantes. Cette pauvre mère avait la tête faible, chacune frémissait pour elle; mais le Dieu qui a dit : « Lorsque vous comparaitrez devant les tribunaux pour la gloire de mon nom, ne vous inquiétez point de ce que vous aurez à dire, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint qui parlera en vous, » l'assista merveilleusement. Elle répondit avec tant de foi, de courage, que ces impies déconcertés, honteux de se voir vaincus par une femme, n'osèrent attaquer les autres.

Voici la formule de l'interrogatoire :

« Comment t'appelles-tu ? Quel est ton âge ? D'où es-tu ? As-tu fait le serment ? — Non. — Veux-tu le faire ? — Non. — Fermez l'interrogatoire. Indigne

d'habiter le sol français, condamnée à la déportation perpétuelle. »

Pendant l'interrogatoire de la mère Marie de Lugré, Ursuline, un des spectateurs s'écria : « Songe à ce qui t'attend, et crois-moi, fais le serment, je viens te chercher. — Mes réflexions sont faites, dit-elle, je suis prête à paraître devant le grand juge suprême, je ne crains que celui-là. »

Une autre Ursuline, la mère Françoise-Marguerite Besnard, avait un de ses parents parmi les fonctionnaires. Il la pressa vivement d'adhérer à la volonté des juges, en lui disant : « Bah! il faut vivre! — Mais il faut aussi mourir, » répondit avec une fermeté admirable la servante de Dieu. Et la fausse pitié de cet homme, changeant aussitôt de langage, l'accabla d'invectives humiliantes. On compléta cette séance déjà fatigante par une spoliation si sévère des objets des condamnées, qu'à peine leur resta-t-il un peu de paille pour s'asseoir et reposer.

La vénérable mère Loisillon, Ursuline, parvint cependant à sauver un flacon qu'elle tenait fortement serré dans ses mains, comme si c'eût été un trésor. Elle supplia le grand *Nicolas Barbe-Rouge* de le lui laisser. Ce bourreau avait le cœur ferme; il n'attachait pas grande importance à cet objet, et ne le réclama plus. Il contenait de l'eau bénite, dont la pieuse mère fit, pendant son pénible voyage, de nombreuses et dévotées aspersions pour fortifier son âme. Ce précieux flacon ne la quitta plus jusqu'à la mort, et la communauté d'Angers le conserve encore comme une relique.

Les autres religieuses fidèles, détenues depuis un mois, soit au *Calvaire*, soit aux *Pénitentes*, furent aussi traduites au même tribunal, et refusèrent le ser-

ment, à l'exception de cinq : deux religieuses, deux tourières et une maîtresse d'école de la campagne. Cent neuf subirent la sentence d'une déportation perpétuelle; mais sept d'entr'elles, épuisées par la maladie, consommèrent leur sacrifice dans la prison d'Angers; deux étaient Ursulines : la sœur Mathurine Morigné, morte le 8 mai, et sœur Marie Laire, morte le 15 du même mois. Une pauvre fille, condamnée pour avoir retiré chez elle une religieuse vendéenne, vint se joindre aux déportées, réduites au nombre de quatre-vingt-seize.

Le 24 juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste, à deux heures du soir, les portes de la prison s'ouvraient, et la sainte troupe des exilées se dirigeait vers le port, marchant deux à deux au son des tambours qui battaient comme pour la guillotine ou la fusillade, et au milieu des huées d'une vile populace. Un bateau d'une moyenne grandeur, chargé de marchandises, les reçut à son bord. On les entassa les unes sur les autres dans trois entre-ponts où, privées d'abri contre la pluie et le soleil, elles n'avaient pour nourriture que trois petits pains pour deux, fournis par la nation. Persuadées qu'on allait les précipiter dans le gouffre de la Baumette, ces bonnes religieuses ne se préoccupèrent d'abord d'autre soin que de se préparer à la mort.

Dans le passage, on vit successivement Mont-Jean, dont le château arborait encore le pavillon blanc; Chantocé, où les Vendéens firent pleuvoir sur le bateau une grêle de balles qui blessèrent même le commandant; Ancenis, où il y avait eu un beau couvent d'Ursulines de la congrégation de Bordeaux, dont aucune ne prêta le serment. Enfin le jeudi 26, à cinq heures du soir, les déportées entraient au port de Nantes. Pendant trois longues heures d'attente au lieu

du débarquement, elles furent assaillies de visites et de questions plus ou moins bienveillantes. Un certain monsieur voulut se mêler de les haranguer ; son discours n'était ni poli, ni éloquent ; après s'être évertué à parler une demi-heure, sans que nul ne l'interrompît, il se tut et se retira. Sur la place du Bouffay, elles eurent une seconde séance non moins désagréable que la première. Enfin, on les reçut dans la salle d'audience de la prison, où le parquet leur servit de couche.

Après une halte de trois jours, le voyage recommença, le 30 juin, lundi, à dix heures du soir. Cette fois ce n'était plus un bateau. Une lourde charrette à bœufs les conduisit d'abord à Savenay, à Pont-Château, où l'on avait pris la peine de défendre, au son du tambour, de rien donner aux déportées. A la Roche-Bernard, la *libéralité* de la nation leur fit *don* de trente sous pour se rendre à Vannes. Cette ville contenait des Ursulines bordelaises et beaucoup d'autres religieuses non assermentées. Le dortoir de la maison de retraite leur servait de prison ; là on reléqua aussi nos voyageuses. A Aurai, la prison nationale, d'une malpropreté rebutante, fut leur asile. La charité des habitants voulut leur faire parvenir quelques secours ; mais le géôlier barbare retint les dons de la pitié, et il fallut, comme les jours précédents, se nourrir de pain et d'eau seulement. Elles trouvèrent plus d'hospitalité à Landevan. Descendues dans une auberge, on les y restaura d'un peu de bon vin, et un officier de marine, ainsi que leurs conducteurs volontaires, les servit lui-même avec tout le respect et l'intérêt possibles.

Le 6 juillet, cette pieuse compagnie traversait à pied le port et la ville de Lorient, et entra à la maison d'arrêt, qui était la grande Cayenne et les magasins de la

compagnie des Indes. La fin du pèlerinage n'amena pas celle de leurs maux. Elles avaient cependant beaucoup souffert pendant la route. Resserrées dans leurs étroites charrettes comme des femmes de mauvaise vie, le dénûment le plus entier les accompagnait sans cesse avec sa longue suite de privations. Pas de linge pour changer, pas même un mouchoir pour s'essuyer le visage couvert de sueur et de poussière; pour seule nourriture, le pain d'égalité. Dans les différents lieux de leurs stations, elles n'avaient d'autre lit que les pavés humides et infects des cachots, des églises en ruines; quelquefois de la paille à demi-pourrie, où elles recueillaient une ample provision de poux.

Au milieu de tant de tribulations, Dieu soutint leur courage; sa providence veilla sur elles avec une tendre sollicitude. Elle les protégea contre la violence des hommes iniques et sans retenue qui les conduisaient, inspira des sentiments de générosité et de compassion aux habitants des lieux où elles passaient, et leur procura souvent par ce moyen quelque adoucissement à leurs souffrances. Ces chères exilées eurent aussi la consolation de rencontrer un grand nombre de religieuses ferventes que la persécution poursuivait avec rigueur. Une pieuse sympathie s'établissait bientôt entre celles que la conformité des dispositions unissait déjà, et elles louaient ensemble le Dieu qui donne la force pour souffrir et pour vaincre.

Ces bonnes religieuses étaient si défaites à leur arrivée, qu'il semblait que plusieurs dussent succomber sous peu de jours. Sept, en effet, moururent, malgré les soins du médecin de l'hôpital, entre autres les mères Françoise Courtillé et Catherine Moutardeau, Ursulines.

Leur premier logement fut un grenier où elles cou-

chèrent dans des hamacs. Le lendemain on les plaça dans deux salles au second étage. Tout le premier étage formait l'hôpital des prisonniers. De dures couchettes, un peu semblables à des lits de sangles, un matelas de filasse, un seul drap, une couverture de cheval, une cuillère de bois et un numéro de plomb, voilà l'inventaire exact de tout leur mobilier. Point de siège pour s'asseoir, des réverbères les éclairaient dans les salles et dans les escaliers, et deux forçats les servaient. La nourriture n'était pas meilleure que l'ameublement. On les traitait comme les marins, un plat pour sept. Ce plat, de bois grossier, avait la forme d'un baril de tonnelier. Leur ordinaire consistait en de la soupe grasse au bœuf salé, trois fois la semaine, au déjeuner et au dîner; le soir et les autres jours on servait de la soupe aux fèves et à l'huile. Le bois étant venu à manquer en hiver, la soupe grasse fut remplacée par de la morue cuite et un peu d'huile, quelquefois du fromage à moitié pourri, sept quarts de vin et un pain de trois livres à chaque repas en complétaient le service.

Toutes ces dignes servantes de Dieu, réunies par la souffrance, résolurent de se rapprocher encore davantage par l'assujétissement à une même règle de conduite. Les exercices de piété se firent en commun, et, comme parmi les premiers fidèles, il n'y eut plus dans cette sainte famille qu'un cœur et une âme en Dieu. Les religieuses obligées à l'office canonial ne pouvant le réciter faute de bréviaire, les Ursulines qui savaient par cœur celui de la sainte Vierge, guidèrent tout le monde.

Dans l'attente d'une mort prochaine, elles s'y préparaient avec ferveur, récitaient ensemble les prières de l'Extrême-Onction, renouvelaient les vœux du baptême, et parfois s'écriaient dans de pieux transports : « Oui,

mon Dieu, nous sommes religieuses et nous avons grande joie de l'être ! Nous vous remercions, Seigneur, de nous avoir accordé cette grâce. Notre vie est à vous, disposez-en à votre gré, nous sommes trop heureuses de pouvoir la sacrifier à votre amour et à votre gloire. »

Accablées des visites de mille curieux importuns, jamais elles n'interrompaient leurs exercices, pas même en présence des officiers municipaux, très-empressés à venir exercer la surveillance sur ces paisibles et humbles vierges.

Les habitants de Lorient les estimaient et les plaignaient ; ils s'empressaient chaque jour de leur procurer quelques aumônes. En secourant le corps, la charité attentive de ce bon peuple songeait aussi à consoler leur âme, en glissant parmi leurs offrandes des livres de piété, des chapelets, reçus toujours avec une grande joie.

De la prison, nos déportées pouvaient contempler le flux et le reflux de la mer, le départ et l'arrivée des vaisseaux. Elles virent celui qui devait les transporter aux îles ; mais Dieu, content du sacrifice de ses épouses, leur permit d'en recueillir les fruits dès ici-bas ; il arrêta le cours de leurs épreuves. Après sept mois de séjour à Lorient, depuis le 6 juillet 1794 au 29 janvier 1795, la liberté leur fut rendue. Le décret n'était pas encore officiel, et déjà le peuple de la ville se hâtait de retirer des prisons ces religieuses qui avaient su, par leur douceur, leur patience, inspirer une profonde vénération aux forçats qui les servaient. Les protestants eux-mêmes leur offrirent un asile jusqu'à l'époque du départ, et leur rendirent ce témoignage si glorieux et si touchant, qu'en perdant les Ursulines,

ils perdaient la bénédiction de leur famille, tant il est vrai que l'erreur elle-même ne peut refuser son hommage à la véritable vertu.

La nation leur accorda 6 sous par lieue jusqu'à Angers. Celles qui firent le voyage par mer, obtinrent une place gratuite sur les vaisseaux. La municipalité de Nantes leur donna des billets de logement et du pain pendant quinze jours, au bout desquels un vent favorable leur permit de continuer leur route jusqu'à Angers.

A ces intéressants détails recueillis par la communauté d'Angers, nous ajouterons une relation sur le même sujet, qui renferme des circonstances dignes d'être connues. Ce précieux document a été écrit quarante ans après l'événement, par une religieuse âgée de quatre-vingts ans, qui s'était réunie à la communauté de Château-Gontier, après que le calme fut revenu en France. On a conservé à cette narration son cachet de naïve et aimable originalité, par respect pour la main vénérable qui l'a tracée.

DE LA SORTIE ET DE LA DÉPORTATION DES URSULINES D'ANGERS.

« J'étais religieuse aux Ursulines d'Angers avec ma sœur Templerie et ma sœur de Brassé, encore novice. Ma mère voyant plus clair que nos vénérables mères, les engagea à se préparer à leur sortie. Elle envoya chercher la novice ; mais personne ne voulant la dévoiler ni lui ouvrir la porte, je m'armai de foi et de courage, et je fis l'un et l'autre.

Depuis ce temps-là, nous fûmes harcelées et fatiguées par les municipaux de la ville en public et en particulier. Ils en vinrent au point de faire l'élection : mais nous réélûmes la même supérieure. Ils firent ensuite l'inventaire dans tous les offices de la mai-



son et de la sacristie : vases, ornements, linge, rien ne fut oublié. Ils enlevèrent les vases sacrés ; nous étions consternées, le saint ciboire contenait cinq cents hosties nouvellement consacrées. Le bon Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, permit qu'un monsieur de distinction procurât à notre mère, M<sup>me</sup> Hurleton, un prêtre qui, en habit séculier, nous confessa dans un petit réduit extérieur, tandis que nous étions dans l'intérieur ; je ne me rappelle pas s'il dit la messe, mais il nous communia et nous donna à chacune plusieurs hosties. Notre mère le pria d'en réserver quelques-unes, ce qu'il fit pour notre consolation. L'orfèvre eut la bonté d'avertir du jour destiné pour l'enlèvement des vases sacrés, et un prêtre dévoué eut le courage de s'exposer aux plus grands dangers pour venir enlever la custode en plein midi. Nous fûmes donc abandonnées à nous-mêmes sans prêtre et sans autel. Nous passâmes ainsi plusieurs mois. Ma mère et mon frère qui nous faisaient de fréquentes visites, nous dirent que le public croyait que c'étaient les prêtres qui nous retenaient, ne pouvant se persuader que des religieuses pussent se passer des secours de la religion, ce qui causait leur admiration et non leur conversion.

Le jour de l'enlèvement des cloches, nos mères s'étant laissé persuader qu'elles ne sortaient que pour le moment, ne voulaient pas que l'on brisât le lambris de l'église ; nous eûmes cependant la douleur de l'entendre casser, après bien des interrogations et des remontrances qui nous furent faites pour nous intimider.

Le jour que le décret arriva, les municipaux entrèrent et nous signifèrent, au nom de la loi et de la nation, qu'il fallait que la maison fût évacuée le 30 octobre 1792. Chacune se retira chez ses parents ou amis

parce qu'ils ne voulaient pas de rassemblement. Je ne sais par quel hasard huit de nos sœurs eurent la consolation de rester ensemble, mais cela ne dura pas, madame la nation leur donna la volée.

Ma mère était entourée de bons patriotes d'une prévenance charmante, toujours sur ses épaules. Mon frère, chargé par la ville de monter la garde, le faisait jour et nuit. Ma sœur, malade et dans la désolation, était obligée de se retirer dans le grenier à cause du grand nombre de soldats qui étaient à la maison. Quel parti prendre? La Providence, qui veille à tout, permit qu'une dame, amie de ma mère, décidât avec elle que sa domestique viendrait nous chercher le 28 septembre, de grand matin, pour nous conduire chez trois de ses sœurs dans l'intérieur de la ville; là, on nous donna une chambre sur le derrière d'une grande maison, espérant que nous y serions oubliées. Nous y étions parfaitement bien, ayant le bonheur d'entendre quelquefois la sainte messe et de nous revêtir de notre saint habit, ce qui était très-fort du goût de ma sœur et de celui de ces demoiselles, et non du mien qui n'ai jamais aimé les imprudences. Dans le même temps, on nous dit qu'un prêtre, revêtu de ses ornements sacerdotaux, avait été guillotiné avec plusieurs autres prêtres; il fut aussi guillotiné plus de vingt hommes de suite, je crois que c'était un dimanche. Ces demoiselles avaient un frère âgé et très-dévoit qu'on vint chercher pour le mener à la prison nationale; les républicains firent ensuite une recherche exacte, fouillant partout, depuis le grenier jusqu'à la cave qu'ils labourèrent comme un champ, mais ils ne trouvèrent ni la cache au bon vin de 81, ni celle de l'argenterie. Apparemment qu'ils pensaient trouver un prêtre dans les boîtes de toilette

qu'ils visitèrent aussi, et où la maîtresse de la maison crut qu'ils lui avaient dérobé un diamant. Lorsqu'ils passèrent devant notre chambre, la personne qui les accompagnait leur dit : « Voici la chambre de ces dames qui sont en prières. » Providence de mon Dieu ! ils passèrent outre. Nous avions, dans cet appartement, des effets et des marchandises très-précieuses.

Nous voici arrivées au grand jour, jour fameux dans les annales de l'Eglise. Le 13 avril 1794, dimanche des rameaux, on ferma les portes de la ville, et la garde fut commandée pour aller chercher les religieuses non assermentées et les amener au bureau révolutionnaire, séant dans la salle de l'évêché. Sur les sept heures, la domestique nous dit toute tremblante : « Mesdames, deux nationaux emmènent M<sup>me</sup> Roussel. Tout de suite nous récitâmes les prières des agonisants. A huit heures, on nous appela; arrivées dans un étroit appartement sur la rue, nous prîmes notre petit paquet qui était fait depuis quelques semaines. Nous vîmes avec surprise plusieurs nationaux se saisir de deux jeunes personnes malades. Ils nous firent des reproches de les avoir fait attendre, puis nous partîmes. Quand nous fûmes à moitié de la montée de l'évêché, ils offrirent le bras à ma sœur qui refusa, en disant qu'elle n'en avait pas besoin pour aller au martyre. Arrivées à l'évêché, on nous conduisit dans une salle où étaient déjà réunies beaucoup de religieuses. Je laisse à penser quelle fut la joie commune dont nous fûmes émues. Quand toutes les recherches furent finies, on nous fit passer dans une très-belle pièce, où nous trouvâmes le tribunal qui nous interrogea séparément d'une manière très-honnête. Quel bonheur pour nous de confesser notre foi dans un lieu érigé pour la confirmer !

On nous mena ensuite deux à deux au grand séminaire, présentement le Panthéon; nos parents et nos amis firent apporter ce qui nous était nécessaire; tous ces objets sont restés au profit de la nation à notre départ.

Le 15 du même mois, mardi-saint, arrivèrent dans la nuit les dames hospitalières de Beaufort, au nombre de vingt, et une religieuse de la Visitation de Saumur. Ces dames furent fouillées très-strictement; elles avaient été déjà fort maltraitées par les habitants de Mozé, qui firent un grand ravage dans leur cave, où elles trouvèrent un national mort dans l'ivresse. Il est à remarquer qu'à l'époque de leur sortie, elles avaient caché un jeune prêtre, qui fut heureux de ce qu'une tourière restât pour l'assister, ce qui ne l'empêcha pas de perdre la tête. Ces pieuses filles eurent continuellement la pluie sur le dos pendant leur voyage; il y en avait plusieurs de malades, deux surtout, et une troisième qui avait un vésicatoire à la jambe; celle-ci resta à Angers.

Nous avions presque tous les jours un sermon national au séminaire, prononcé par le frère d'une de nos religieuses. Il était monté dans la chaire du réfectoire, et nous étions toutes debout, très-gênées. Le 18 nous comparûmes au bureau du séminaire où, après beaucoup d'interrogations, en présence du neveu du curé de notre paroisse, ils me demandèrent qui m'avait si *diablement fanatisée*. « Votre oncle, répondis-je, en m'adressant au neveu du curé. »

Le soir de ce même jour, lorsque nous étions sur nos matelas qui étaient, bien entendu, le carreau, il entra un homme, le sabre à la main, avec un habillement garni depuis le cou jusqu'aux pieds de petits boutons d'acier, une barbe d'une longueur extrême, un

chapeau illuminé; c'était le vrai portrait du diable. Après s'être promené quelque temps dans la chambre, il nous demanda combien il y en avait qui eussent prêté le serment. Nous répondîmes unanimement : « pas une. Nous verrons demain, dit-il. Eh bien! à demain, dites-nous. » Il sortit, le diable confondu avec lui.

Le lendemain, Vendredi-Saint, le beau personnage décrit ci-dessus, vint nous chercher une à une, et nous faisant traverser une cour et un jardin, nous conduisait dans une chambre voisine, puis il retournait en chercher une autre, ce qui dura jusqu'à la dernière. Jugez de notre inquiétude, en ne voyant revenir personne. Ceci était une nouvelle tentative.

Le 20, la commission nous fit descendre avec un grand nombre de femmes de Segré, pour comparaître devant les juges. On nous appela toutes les unes après les autres, puis ils marquaient une F ou une N selon leur volonté. Quand la scène fut finie, toutes celles qui étaient dans la cour intérieure eurent ordre de remonter, avec défense de mettre la tête à la fenêtre sous peine de mort. Quelle fut notre douleur d'entendre les cris des pauvres malheureuses femmes qui partaient pour la fusillade, et parmi lesquelles était M<sup>me</sup> Chasserie, dont la fille religieuse était avec nous.

Le 21 et le 22, nous fûmes conduites deux à deux dans l'église des Dominicains, présentement la gendarmerie, tribunal public de la convention militaire, où nous refusâmes toutes le serment, excepté cinq, deux religieuses, deux tourières et une maîtresse d'école de la campagne. On nous demanda notre nom, notre âge, notre pays, notre maison; ensuite on nous fit à chacune en particulier la question suivante : « Religieuse, avez-vous fait le serment? Non, répondimes-

nous. Le voulez-vous faire? Non, Dieu me le défend et ma religion aussi.

Les sœurs de Saint-Jean, celles de l'Hôpital-Général et celles des Incurables furent aussi interrogées en public, le mardi de Pâques. Ces fameux juges, dont le tribunal était érigé dans l'église, sur le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ, passèrent dans la communauté afin de prendre les voix. Après un court intervalle, ils remontèrent sur leur tribunal et nous donnèrent lecture de notre jugement, qui nous condamnait toutes, quatre-vingt-dix-sept religieuses Ursulines ou Hospitalières, à la déportation perpétuelle hors du territoire français, puisque, de notre aveu, nous préférions la mort à la liberté, que nous aurait procurée le serment républicain. Cette sentence, qui faisait notre gloire sans qu'ils s'en doutassent, fut prononcée en présence d'une foule immense, dont mon frère faisait partie.

Nous fûmes ensuite menées à la prison nationale, ci-devant royale. Il était très-tard; les boutiques des rues Saint-Laud, des Poëliers et du Pilory étaient fermées. Nous arrivâmes au guichet, où nous passâmes une à une, au milieu de la garde redoublée et de la multitude.

Notre premier asile fut la cour des hommes. Nous étions accompagnées de ce charmant individu, nommé Colas, qui recommença à nous fouiller. A la suite de cette opération, on nous fit entrer dans notre chambre à coucher, située au rez-de-chaussée; elle était garnie de paille mi-usée, il y avait seulement deux lits, elle était occupée par une quantité de femmes qui nous firent l'honneur de nous la céder, se réservant seulement la cour.

Au second étage était une autre chambre meublée de la même manière, et remplie de poux, de punaises et de puces, de sorte que nos chemises étaient comme

teintes de sang. Nous étions tellement pressées, qu'étant assises, nos pieds ne pouvaient s'allonger. Une dame de la Visitation y mourut. Nous avons été cent neuf personnes dans ces deux pièces, depuis le 22 avril jusqu'au 24 juin. M<sup>me</sup> de la Forestrie était sous un escalier; elle mourut dans ce réduit comme saint Alexis.

Des messieurs de la ville nous visitèrent et nous firent la grâce de nous demander si nous avions quelque chose à réclamer; nous répondîmes que nous étions trop bien pour rien désirer.

Le 24 juin fut le premier jour de notre voyage. A deux heures après-midi, deux messieurs en habit bourgeois, vinrent fort honnêtement nous faire passer dans la cour des hommes, nous rangèrent sur deux lignes et nous conduisirent à la porte de la prison; là, une forte garde nous attendait; nous prîmes nos rangs et nous marchâmes d'un air très-satisfait, nos petits paquets sous le bras, au milieu de deux colonnes de nationaux, au son du tambour qui battait, m'a-t-on dit, l'air du *Pange, lingua*. Nous traversâmes une partie des halles, aujourd'hui place du Ralliement, le Pilory, la rue des Poëliers, celle de Saint-Laud et de la Baudrière, le port Ligny, et nous nous embarquâmes à quatre heures sur le petit pont, aujourd'hui le quai. On nous donna trois pains de munition pour deux, en nous disant que ce serait pour longtemps. Le bateau était chargé de carreaux qui nous servirent de lit de repos et de fauteuil à la belle étoile tout le temps que nous fûmes sur l'eau. Les bords de la rivière et les ponts étaient couverts d'une foule immense qui ne nous dit pas un mot soit en bien soit en mal, ce qui nous surprit beaucoup.

Arrivées en pleine Loire, nous commençâmes à avoir

un peu d'inquiétude ; on dit que le marinier avait ordre de nous faire boire à la grande tasse, à la Baumette, qui est à une lieue d'Angers. Ce bruit fut bientôt détruit, parce que, dit-on, le marinier avait répondu qu'il ne voulait pas perdre sa marchandise pour noyer des femmes. Nous couchâmes la première nuit à la Pointe ; le lendemain 25, à Mont-Jean, le 26, à Ancenis.

Le 27, les Vendéens nous saluèrent d'une fusillade, et blessèrent notre commandant vers Chantocé ; ainsi nous pouvons dire que nous avons été à la guerre sur l'eau ; heureusement pour nous, nos gardes manquaient de munitions, ce qui fit faire la paix.

Nous arrivâmes à Nantes vers cinq heures du soir, et nous débarquâmes près du château, où il y avait un rassemblement nombreux. Ma sœur dit à un soldat : « Citoyen, j'ai peur. — Prenez mon bras, répondit-il, et soyez tranquille. » On laissa le bateau en pleine eau, et nous passâmes sur une planche l'une après l'autre. On nous déposa sur la place du Bouffay, où nous restâmes debout, exposées à la rigueur du soleil et aux regards de toute la multitude, qui ne nous parlait qu'à demi-voix, parce qu'elle craignait la garde qui était très-forte. Je tenais sous le bras d'un côté ma sœur, et de l'autre M<sup>lle</sup> Richou, tante de M<sup>lle</sup> Le Mercier, laquelle avait très-bonne mine. Un jeune homme l'aborda en disant : « Voici la mère abbesse. »

A huit heures, on nous mena à la prison qui regorgeait de prisonniers. Nous vîmes M<sup>lle</sup> de Charu par une croisée bien grillée.

Les Nantais étaient fort mécontents de n'avoir pas été prévenus de notre arrivée. Enfin, nous fûmes conduites dans la salle d'audience, dont le Christ était brisé. Le parquet nous fut donné pour sommeiller. On



nous donna aussi de la boisson dans un grand cuvier.

Vers le milieu de la nuit les portes s'ouvrirent, un grand nombre d'hommes armés se présentèrent, firent le tour de la salle en jurant et blasphémant. Nous étions toutes assises le long de la boiserie, immobiles, ne voyant rien, et nous reposant doucement dans le calme de notre conscience. Ces hommes se retirèrent comme ils étaient venus.

Le cinquième et le sixième jour de notre voyage, nous restâmes à Nantes; nous repartîmes le septième, à dix heures du soir. On nous fit sortir huit à huit par la porte du Bouffay, où nous montâmes dans des charrettes à bœufs. Je demandai au garde, placé près de moi, dans quel lieu on nous déposerait. Il me répondit qu'ils avaient ordre de nous conduire à Savenay, avec défense de nous faire aucun mal. La douceur de sa réponse m'engagea à le prier de nous recommander à la garde qui le relèverait.

Le 1<sup>er</sup> juillet, huitième jour depuis notre départ, nous entrions dans Savenay, à dix heures du matin. L'église paroissiale de Saint-Martin nous fut assignée pour asile. Les habitants nous procurèrent tous les secours que la charité peut suggérer. Je me contentai de demander un couteau à un factionnaire; ma sœur demanda des ciseaux à une petite demoiselle bien gentille, qui, aussitôt, les détacha de sa ceinture, et les lui présenta avec beaucoup de délicatesse.

On sait tout ce qu'a souffert Savenay dans ces temps malheureux. Quand la nuit approcha, il fallut rentrer dans l'église. Ma sœur et moi nous prîmes notre repos sur les marches de l'autel. Je ne tardai pas à m'endormir. Ma sœur me dit le matin que toutes ces dames avaient été incommodées. Je crois que nous fîmes les

seules qui n'éprouvâmes pas d'indisposition, attendu que nous n'avions rien pris d'extraordinaire.

Le 2 juillet, nous sortîmes de Savenay, à six heures du matin. Après avoir fait trois lieues, nous nous arrêtâmes à Pont-Château, où nous restâmes dans nos charrettes à l'ardeur du soleil, très-vivé ce jour-là. A midi, nous arrivâmes à la Roche-Bernard; on nous mit dans un mauvais grenier. Un homme en aidant une malade à descendre, lui dit : « Vous me faites pitié, mais votre cause est belle; quand on fait son devoir, on est toujours heureux; soyez toujours fidèle. »

Le 3, nous partîmes de la Roche-Bernard, à cinq heures du matin; nous fûmes à pied jusqu'au port, et nous passâmes la Vilaine, accompagnées d'une foule de monde. C'est en cet endroit qu'on fit sur nous une très-jolie chanson, sur l'air : *Ah! vous dirai-je maman*, qu'on ne se contenta pas de chanter, mais dont on nous fit présent. Nous atteignîmes de bonne heure la petite ville de Musillac, où nous couchâmes entassées les unes sur les autres dans une église pleine de paille et de poux. Nous éprouvâmes là une si grande chaleur, qu'une bonne Carmélite ne put s'empêcher de dire à la municipalité qu'elle ne voulait pas étouffer avant d'être rendue à sa destination. On lui répondit : « Madame, nous ne répondons pas de vous. » On doubla et tripla la garde, et il nous fut impossible de sommeiller.

Le 4 juillet, à cinq heures du matin, nous quittons Musillac pour aller à Vannes, où nous arrivâmes à midi. On nous logea dans le dortoir de la maison de retraite, où nous couchâmes sur le carreau tout nu. Les municipaux venant le matin faire leur visite, s'arrêtèrent aux pieds de ma sœur, et lui demandèrent si elle voulait faire le serment de liberté et d'égalité.

« Messieurs, répondit-elle, si j'avais voulu le faire, je ne serais pas venue si loin. — Si vous saviez ce qui vous attend ! reprirent-ils. — Le Dieu pour qui je souffre saura bien me soutenir. — Vous êtes bien orgueilleuse. — En matière de foi, il n'y a pas d'orgueil. » Voyant qu'ils ne gagnaient rien, ils se retirèrent en silence, après lui avoir accordé de l'encre, du papier et des plumes pour écrire à ma mère.

Le 5 juillet, nous partîmes de Vannes, à six heures du matin ; nous y laissâmes M<sup>me</sup> Boulay, religieuse Carmélite, malade d'une fièvre putride. Nous passâmes devant la cathédrale pour rejoindre nos charrettes, et nous étions entourées de personnes qui gardaient le silence et qui s'approchèrent quand nous fûmes montées dans nos voitures à trente-six portières ; elles me donnèrent trois crucifix ; elles paraissaient peinées.

Nous arrivâmes de bonne heure à Auray. On nous fit descendre à la prison nationale qui était belle, mais malpropre et de mauvaise odeur, et dont le geôlier n'était pas complaisant. On nous dit que notre garde avait commandé de nous faire de la soupe sur sa paie, mais le geôlier n'avait pas voulu la laisser passer.

Le 6 juillet, treizième et dernier jour de notre voyage pour Lorient, nous partîmes d'Auray, à quatre heures du matin. Nous fîmes halte à Landevan, où il y a un fort joli port. Nous eûmes une très-grande peur lorsque nous entendîmes crier : *A l'eau les femmes des prêtres*. Nos gardes, sans se troubler, répondirent : « Ce sont les bonnes sœurs d'Angers. » Nous passâmes le port, et nous traversâmes la ville pour nous rendre au magasin des Indes, lieu de notre déportation. Nous trouvâmes les bords de la mer couverts d'ouvriers et de vaisseaux. On nous dit qu'on allait nous embarquer

avec les galériens pour Madagascar. Ce bruit fut bientôt détruit, parce que les armateurs, voyant tant d'hommes, craignaient une révolte; s'il n'y avait eu que des femmes, ils les auraient mises en sûreté.

La première nuit nous couchâmes dans des hamacs, lits ordinaires des matelots.

Dans une chambre vis-à-vis la nôtre, cinquante à soixante femmes étaient là en arrestation. Nous étions toutes logées dans deux grandes salles; nous avions pour reposer des lits de sangles et des couchettes sans rideaux, un matelas garni de filasse, un drap de grosse toile, une couverture de cheval, un réverbère rempli d'huile de poisson. Dans chaque chambre il y avait deux forçats pour nous servir; ils étaient honnêtes et complaisants. Notre nourriture était celle des matelots, c'est-à-dire, de la soupe dans de petits baquets, que nous entourions dix à la fois, une ration de pain très-blanc, une portion de bœuf salé, une ration de vin rouge, le tout nous était distribué par un maître de la Cayenne, trois fois par jour. L'eau douce nous était plus précieuse que le vin, mais il n'y avait pas de puits, et il fallait l'aller chercher à Eaux-Bonnes, à deux lieues de Lorient; je laisse à juger quel fut notre jeûne dans l'hiver de 94 à 95. Je ne dois pas omettre qu'on se servait également des petits baquets à soupe pour laver le linge.

Tout le monde était admis dans nos salles, et ceux qui voulaient exercer la charité en trouvaient l'occasion. Il y avait une infirmerie commune pour les hommes et pour les femmes; le médecin de la marine la visitait tous les jours; il voyait fréquemment ma sœur qui tomba malade, et qui, malgré tous les soins possibles en pareille circonstance, succomba avec de très-grandes inquiétudes. Souvent elle répétait devant tout

le monde, et même devant les forçats, qu'elle désirait retourner à Angers pour avoir un prêtre. Elle poussait cette plainte : « Ah! mon Dieu, faut-il mourir sans avoir la consolation d'être assistée par le ministre du Seigneur. » Quelqu'un lui en ayant offert un, elle demanda s'il avait prêté le serment. Sur la réponse affirmative, elle le refusa avec indignation. Elle se fit lire l'évangile de la Passion, et me dit plusieurs fois : « Tu t'en retourneras à Angers, prends garde à toi, ils entortilleront si bien les choses qu'ils vous surprendront. » Nous eûmes la visite des autorités qui accompagnèrent un représentant, lequel, étant arrivé devant son lit, lui demanda si elle avait quelque chose à réclamer. « — Le ciel, citoyen, répondit-elle. Faites-moi le plaisir de me procurer votre registre. » Il le fit, et, toute mourante qu'elle était, elle copia notre jugement, que mon frère garde encore avec ses papiers de famille. Nous tricotions pour les habitants de la ville. Un jour qu'elle vit une religieuse les bras croisés près de son lit, elle lui dit : « Travaillez donc, on dirait que les religieuses sont des paresseuses. »

Vous pouvez penser combien les jours me semblaient longs en voyant ainsi souffrir ma sœur. Enfin Dieu mit un terme à ses souffrances et l'appela à lui le 25 janvier 1795, à trois heures de l'après-midi.

Sur la fin de sa maladie, elle demanda à mon insu à voir une sœur de Saint-Jean, paralytique. La sœur supérieure fut de suite au lit de cette pauvre infirme et lui dit : Sœur Geneviève, M<sup>me</sup> Templierie vous demande. Aussitôt, sans délibérer et sans faire aucune réponse, elle part comme si elle eût été en santé, traverse une très-longue salle et se rend auprès de ma sœur. La supérieure, personne d'un grand mérite, en me racontant ce trait, m'assure qu'elle avait cru y voir un

miracle qu'elle attribuait à sa prompte obéissance. J'ai vu cette sœur infirme plusieurs fois depuis ce temps, ce qui m'a confirmée dans le sentiment de la supérieure.

Nous avions aussi une sœur du Buron de Château-Gontier, une Dominicaine ou Mayette du Mans, arrêtée pour avoir caché un prêtre qui fut aussitôt guillotiné, et elle fut condamnée à la déportation, d'où elle ne revint qu'après nous. Il lui fallut un grand courage pour se soutenir, traînée ainsi seule de prison en prison.

Il y avait encore avec nous une dame de Melun, religieuse de la Fidélité, qui, je crois, avait un cancer ouvert, ce qui ne l'empêcha pas de confesser sa foi.

La mort de Robespierre mit un terme à nos maux. On vint chercher les déportés, comme on aurait fait des marchandises venues des Indes. Je fus prise par une charitable veuve dont toute la famille s'empressait à me faire plaisir; pour moi, je ne songeais qu'à retourner chez mes parents. Le bon Dieu vint à mon secours. Il y avait à Lorient une dame qui partait pour Nantes; elle m'offrit de l'accompagner, ce que j'acceptai, à condition que l'on me donnerait une adresse sûre pour cette ville. Ma demande fut accueillie, je fus adressée à un négociant, chez lequel je passai un mois à l'égale satisfaction de l'un et de l'autre.

Pour seconder l'impatience où j'étais de revoir une mère, un frère et une sœur que j'aimais tendrement, il me procura un bateau pour me rendre à Angers, où il voulut me conduire lui-même; nous y arrivâmes le jour de Pâques.

M<sup>me</sup> Boulai, Carmélite, que nous avions laissée à Vannes, vint nous rejoindre aussitôt que sa santé fut rétablie, malgré les oppositions des dames de l'hôpital et des messieurs de la ville. Elle leur répondit qu'elle ne

voulait pas passer pour avoir fait le serment. Un brave gendarme eut la complaisance de la ramener derrière lui sur son cheval, à Angers ; elle alla finir ses jours chez les Carmélites de Tours, accompagnée de M<sup>me</sup> Roucel. J'aurais bien désiré les suivre, mais elles me dirent que Dieu avait d'autres desseins sur moi. En effet, après avoir fait mes arrangements avec mes parents et avoir rempli les volontés de ma mère, je me décidai à venir donner un peu de secours à nos mères de Château-Gontier, ce que je fis avec un très-grand plaisir ; maintenant, je ne désire qu'une mort heureuse. *Amen, Amen.* »

Les vœux de cette fidèle servante de Dieu ont été exaucés ; elle s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 31 mars 1849. Cette vénérable mère portait le nom de Jeanne Moutardeau, en religion sœur Sainte-Claire. Elle était la dernière des religieuses d'Angers.

Nous n'ajouterons aucune réflexion, ce simple exposé des faits est une magnifique louange à la mémoire de tant d'âmes généreuses, que le divin rémunérateur a déjà sans doute associées dans le ciel à l'immortelle phalange des martyrs.

Les religieuses des autres communautés de l'ordre, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette histoire, se montrèrent, par leur constante fidélité, les dignes émules des héroïnes de Lorient, de Valenciennes et d'Orange.



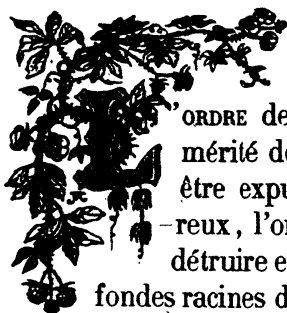
## DEUXIÈME PARTIE.

DEPUIS LA RESTAURATION DE L'ORDRE EN FRANCE

JUSQU'A NOS JOURS.

### CHAPITRE PREMIER.

*Restauration de l'ordre de Sainte-Ursule en France.*



L'ORDRE de Sainte-Ursule avait trop bien mérité de la France catholique pour en être expulsé sans retour. Arbre vigoureux, l'orage qui brisa sa tige ne put le détruire entièrement, ni arracher ses profondes racines du sol de notre patrie. Fécondées par le sang de tant de vierges martyres, comme par une douce rosée, elles ont produit de nombreux rejetons qui s'étendent déjà au loin, offrant à la jeunesse les fruits précieux de la science et de la vertu.

Placées par le Saint-Siège et leur bienheureuse fondatrice sous la juridiction immédiate de l'épiscopat, les Ursulines en ont toujours reçu les témoignages éclatants d'une protection-paternelle, et si la gratitude a gravé dans leurs cœurs les nobles et saintes images des Charles Borromée et des illustres de Gondi, de Marquemont, de Sourdis, le même sentiment va proclamer bien haut, à chaque page de l'histoire qu'il nous reste à parcourir, les noms bénis et non moins révévés de



tous leurs bienfaiteurs, parmi lesquels figurent au premier rang les augustes Pontifes qui ont fait refleurir leur ordre dans ces derniers temps.

A cette même époque, le concours d'une haute puissance vint encore encourager le zèle des Ursulines. Dès l'année 1806, il leur fut permis de reprendre l'exercice de leurs saintes fonctions, en vertu de décrets émanés de l'autorité impériale qui les approuvaient comme corps enseignant.

Exposer les faits qui se rattachent à la réédification de leurs monastères, c'est énumérer les bienfaits de la divine Providence. Puisse ce récit être un monument immortel de reconnaissance et d'amour qui perpétue d'âge en âge, parmi les enfants d'Angèle, le souvenir des miséricordes du Seigneur envers les restauratrices de leur institut!

*Deus auribus nostris audivimus, patres nostri annuntiaverunt nobis opus.*



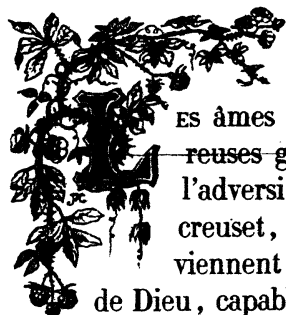
---

---

**CHAPITRE II.****Congrégation de Paris (1).**

Celui qui fera et enseignera, sera grand dans le royaume des cieux. (*S. Matth.*).

---

**MONASTÈRE D'AIRESUR-LA-LYS.**

es âmes naturellement élevées et généreuses grandissent et se fortifient dans l'adversité ; comme l'or mis dans le creuset, leur vertu s'épure ; elles deviennent dignes d'accomplir les desseins de Dieu, capables de remplir la mission à laquelle il les destine.

C'est ainsi que dans les souffrances inséparables d'un exil de huit années, la mère Lothemberg de la Mairie, dite de Saint-Louis de Gonzague, puisa le courage, l'énergie nécessaire, non-seulement pour réédifier l'ancien monastère d'Arras, où elle avait fait profession,

(1) Fille aînée de l'ordre, et fondée, ainsi qu'on l'a vu, par la vénérable mère Françoise de Bermond et M<sup>me</sup> de Sainte-Beuve, cette congrégation est aujourd'hui la plus nombreuse en France : elle y compte près de cinquante communautés.

La difficulté d'indiquer la date précise de chaque fondation oblige l'auteur à les faire paraître par ordre alphabétique.

mais encore pour créer dans sa ville natale une milice de vierges, destinées à renverser dans les âmes l'empire des passions et à y établir celui de Jésus-Christ.

M<sup>me</sup> de Saint-Louis appartenait à une noble famille où l'amour de la religion et de la vertu était héréditaire, ainsi que les titres, les dignités dont l'avaient comblée les rois d'Espagne, depuis un temps immémorial. Eblouie par le prestige enchanteur d'un monde dont son âme candide ne soupçonnait pas les dangers, elle manifesta d'abord pour ses plaisirs quelque inclination. Ce fut un motif pour ses parents d'éprouver plus sévèrement sa vocation, lorsqu'elle désira embrasser la vie religieuse chez les Ursulines d'Arras. Ils ne lui permirent de la suivre qu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Bannie de la sainte demeure où, comme le royal prophète, elle demandait au ciel d'habiter tous les jours de sa vie, M<sup>me</sup> Lothemberg, craignant d'attirer sur sa famille entière des maux qui ne menaçaient que sa personne, émigra en Belgique avec une bonne sœur converse. Toutefois, avant son départ, elle proclama hautement son inviolable fidélité à la sainte Église sa mère.

Les succès des armées républicaines la forcèrent à quitter le couvent des Carmélites d'Anvers, qui lui avait donné l'hospitalité, à s'avancer jusqu'en Westphalie, où les Ursulines de Dorsthen la reçurent comme une sœur bien aimée, et lui confièrent même plusieurs emplois importants, n'ayant pas tardé à découvrir son mérite et sa capacité supérieure. Le désir de condescendre aux pressantes sollicitations de sa mère, joint à l'espoir de travailler à la réunion des Ursulines d'Arras, la détermina à revenir en France. Mais l'arrestation d'un de ses frères, chanoine de l'église de Saint-

Pierre-d'Aire, la contraignit bientôt à reprendre le chemin de Dorsthen. Enfin, le calme rendu à sa patrie, lui permit de revenir consoler les derniers jours de sa vertueuse mère.

Bien loin d'oublier le noble but de la vocation qu'elle avait embrassée, M<sup>me</sup> de Saint-Louis de Gonzague s'empressa de répandre le bienfait de l'instruction religieuse sur un grand nombre de jeunes filles, attirées par l'aménité de ses manières et le charme puissant de sa parole. Les mères de Saint-Honoré et de Saint-Ambroise furent les premières de ses anciennes compagnes à lui prêter secours.

Deux autres imitèrent cet exemple ; la mère de Saint-Louis organisa aussitôt sa petite communauté ; l'administration civile, étonnée des heureux fruits de son zèle, lui prêta un généreux concours, et lui céda des bâtiments, dont elle prit possession le 16 juin 1805.

Bientôt l'humble rejeton du grand ordre de Sainte-Ursule prit racine, et se développa sur le sol nouveau où il avait été transplanté ; un grand nombre d'élèves vinrent chercher, à l'ombre de ses rameaux tutélaires, un refuge inaccessible aux flots de la corruption qui, à la faveur de l'ignorance et des pernicieuses doctrines, avaient envahi la société presque tout entière.

M<sup>me</sup> Lothemberg remplissait provisoirement les fonctions de supérieure, et son frère, chanoine de la collégiale d'Aire, celle de chapelain ; aidé de MM. Rollin et Jolis, vicaires de la paroisse, ce fervent ministre du Seigneur s'efforçait de faire croître dans les âmes confiées à ses soins les fleurs embaumées de la piété et des vertus qu'elle inspire.

Les Ursulines pratiquaient, autant qu'il leur était possible, les règles de leur saint ordre, mais elles ne

pouvaient encore observer la clôture, ni reprendre l'habit religieux.

Dès le mois de novembre 1803, M<sup>sr</sup> l'évêque d'Arras leur avait permis de faire célébrer chaque jour le saint sacrifice dans un oratoire du pensionnat, à l'exception des fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint, où elles devaient se rendre à l'église paroissiale. Au mois de février 1806, cette restriction fut abolie; M. Delaune, vicaire-général du diocèse d'Arras, supérieur des communautés religieuses, leur ayant accordé une seconde messe pour les dimanches et les jours de fête, personne ne fut plus obligé de sortir.

Déjà les Ursulines avaient eu la consolation de revêtir le costume que portaient, avant la révolution, les religieuses de la congrégation de Paris. Le 9 avril 1807, un décret impérial autorisa l'existence de leur communauté et en accéléra l'accroissement.

Depuis quatre ans, la mère de Saint-Louis de Gonzague s'acquittait avec prudence et sagesse de la charge de supérieure, lorsqu'elle fut élue canoniquement et à l'unanimité. La joie de cette première cérémonie régulière fut augmentée par la prise d'habit de M<sup>lle</sup> Aimée-Joseph Garson de Boyaval, qui eut lieu le lendemain. Dieu, en faisant naître cette jeune novice au sein d'une famille riche des biens de la fortune, de la réputation et de la piété, la destinait à être le soutien du monastère où elle s'était consacrée à l'époux des vierges.

Par suite de la petitesse du local, on se voyait chaque jour obligé de refuser des sujets et des pensionnaires. Les bâtiments du pensionnat, outre l'impossibilité de les agrandir, présentaient plusieurs inconvénients fort graves. Vainement la supérieure des Ursulines avait

demandé qu'on lui cédât le couvent des Clarisses anglaises ou celui des sœurs Grises abandonnés l'un et l'autre depuis 1792. Dieu permit que ses réclamations ne fussent point entendues. Dans de telles conjonctures, elle crut que la volonté céleste l'appelait à relever le monastère d'Arras. Son départ ainsi que celui de sa petite colonie fut fixé au 8 mars 1808.

M<sup>lle</sup> de Boyaval, sœur de Saint-François de Sales, ne pouvant voir, sans un vif chagrin, la ville où elle avait reçu le jour privée d'une institution si salutaire à la jeunesse, sollicita et obtint la permission de rester à Aire, avec la mère de Saint-Stanislas, la sœur de Saint-Régis et la mère de Saint-Ambroise, que l'on investit des pouvoirs de supérieure.

Heureuse de conserver sa fille auprès d'elle, M<sup>me</sup> de Boyaval se fit la providence et l'appui de la petite société de Sainte-Ursule; elle l'entourait constamment de sa sollicitude et de ses libéralités.

Le 5 octobre 1809, M<sup>sr</sup> de la Tour-d'Auvergne vint lui-même recevoir les vœux de M<sup>me</sup> de Saint-François de Sales, encourager et bénir ses efforts. Sa visite fut comme l'aurore des jours calmes et sereins qui ont depuis succédé aux vicissitudes qu'avait éprouvées la communauté dans ses commencements.

Appuyée du crédit de la famille de Boyaval et de celui des administrateurs municipaux, elle obtint enfin du gouvernement le couvent des Clarisses, qu'elle alla habiter le 25 octobre 1811.

Malgré les oppositions de son humilité profonde, la mère de Saint-François de Sales fut élue supérieure le 15 mars 1815. Monseigneur ayant cédé à ses instances, et l'ayant déchargée de ce lourd fardeau en 1819, la mère de Saint-Ambroise fut rappelée d'Arras où

elle s'était retirée, et reprit de nouveau la supériorité.

Le 18 juillet 1826, la mort la ravit à l'amour et à la reconnaissance de ses filles, qui la pleurent encore et se plairont toujours à perpétuer parmi elles le souvenir du zèle infatigable, de la touchante bonté avec laquelle elle les forma aux vertus religieuses.

Quelques années auparavant, M<sup>me</sup> de Saint-François de Sales, qui avait cherché dans le monastère d'Arras, auprès de la mère Saint-Louis de Gonzague, les consolations de l'obéissance et de l'obscurité, était aussi descendue dans la tombe.

Le rétablissement de la clôture eut lieu en 1836; cette même année, M<sup>sr</sup> de la Tour-d'Auvergne donna aux filles de Sainte-Angèle un nouveau témoignage de sa bonté paternelle, en venant présider à la vêtue de deux postulantes. Le bon prélat célébra les saints mystères avec une pompe qu'augmentait encore la présence de tout le clergé de la ville d'Aire. La parole tout à la fois onctueuse et brillante de M. l'abbé Lamort, chanoine honoraire d'Arras, fit parfaitement ressortir les avantages et les prérogatives de la vocation religieuse.

Le 21 octobre 1844, fête de Sainte-Ursule, fut pour les Ursulines d'Aire et leurs élèves un de ces jours qui unissent aux joies de la piété, les charmes si doux des solennités de famille.

Marie, le modèle, la reine, mais surtout la tendre mère des vierges, fut solennellement proclamée protectrice, patronne du monastère; sa statue fut triomphalement inaugurée, en présence d'un nombreux clergé, par M. Lamort, délégué de M<sup>sr</sup> Scott, camérier secret de Sa Sainteté Grégoire XVI.

Rien n'avait été négligé pour donner plus d'éclat à cette cérémonie. Au milieu de l'église s'élevait un

berceau de verdure et de fleurs, où avait été déposée l'image sculptée à l'imitation de Notre-Dame des Victoires. Après un discours en harmonie avec la circonstance et la bénédiction solennelle, la divine mère de Jésus fit son entrée dans la clôture. Les religieuses, en habit de chœur, et leurs élèves, pensionnaires et externes, revêtues des couleurs de l'innocence, vinrent se ranger autour d'elle, comme une cour près de sa souveraine bien-aimée.

Les litanies de la Vierge furent chantées par toutes les voix avec une ineffable expression de bonheur. On se dirigea, à travers les cloîtres, vers le préau, où une élégante coupole, construite au-dessus de la fontaine du couvent, attendait l'auguste Reine du ciel.

La croix, gage de salut et d'espérance, ouvrait la marche ; la bannière de la maison flottait immédiatement après, au milieu des rangs joyeux des pensionnaires. Des groupes de toutes petites filles étaient placés de distance en distance. Les unes, ravies du choix dont elles étaient l'objet, portaient bien haut les emblèmes des grandeurs de Marie ; d'autres semaient de fleurs la route qu'elle devait parcourir. Enfin, à la suite des épouses de Jésus-Christ, sur la physionomie desquelles se peignait une sainte allégresse, apparaissait la ravissante figure de la Mère des miséricordes, soutenue par la vénérable supérieure et trois autres professes de la communauté.

Un imposant clergé, en habits sacerdotaux, formait sa garde d'honneur et fermait le cortège.

A peine la statue eut-elle été placée sur son piédestal, qu'une hymne d'amour, composée pour cet instant béni, s'échappa de toutes les lèvres et manifesta l'enthousiasme de tous les cœurs.



De son trône élevé, on eût dit que Marie souriait à celles qui habitent ce fortuné séjour ; désormais, comme une vigilante mère ; elle présidera aux travaux et aux utiles délassements des jeunes personnes qui y sont venues chercher le trésor d'une pieuse éducation. Sans cesse l'eau claire et limpide qui jaillit à ses pieds semblera leur dire : « Marie est la source inépuisable des grâces, le canal mystérieux des faveurs célestes ; enfants privilégiés de son cœur, elle se plaît à les verser, chaque jour, par torrents dans vos âmes, afin d'y voir germer les semences de la vertu. »

Pendant le chant du *Sub tuum* qui succéda à celui du cantique, chaque épouse de Jésus-Christ supplia le Seigneur de réaliser les douces espérances que ce jour leur inspirait pour le bonheur du troupeau confié à leurs soins.

Au retour dans la chapelle, un salut en l'honneur de Sainte-Ursule vint clore cette journée de précieux et impérissables souvenirs.

Les années suivantes ont été remplies par de notables améliorations : l'agrandissement du pensionnat, des jardins et la reconstruction des grilles.

En 1850, M<sup>r</sup> Parisis, non moins bon pour la communauté d'Aire que son prédécesseur, lui donna un aumônier, et le 15 mai 1855, il voulut lui-même présider à la translation des reliques d'une sainte martyre, que M. l'abbé Tapping avait apportées de Rome pour les Ursulines.

Le Pontife, accompagné de M. Berrault des Billers, son vicaire-général, de M. Dumetz, supérieur des collèges et petits-séminaires, et de tous les ecclésiastiques de la ville, vint d'abord vénérer les restes de la généreuse martyre dans la chapelle provisoire que l'on avait dressée

à l'entrée des cloîtres. Le corps, placé dans une très-belle châsse gothique, en cuivre doré, environnée de clochetons, fut porté dans le chœur des religieuses et déposé sur l'autel. La procession, plus pompeuse et plus magnifique qu'au jour de l'inauguration de Notre-Dame des Victoires, parcourut, dans le même ordre, les mêmes lieux du monastère, que l'on avait décorés le plus gracieusement possible.

Monseigneur développant ces paroles de la sainte Écriture : « La mort du juste est précieuse, » adressa à ses filles bien-aimées une de ces allocutions touchantes qui se gravent en traits ineffaçables dans la mémoire du cœur; auquel elles ont donné une impulsion grande et généreuse.

( Dieu continue à répandre ses bénédictions sur la maison d'Aire, qui comptait en 1854 quinze religieuses. Leur zèle, leur dévouements'exerce auprès d'un bon nombre d'élèves, pensionnaires et externes, ainsi qu'auprès des enfants pauvres qu'elles instruisent gratuitement.

## MONASTÈRE D'AMBERT.



LE monastère des Ursulines d'Ambert a été fondé en 1614 par deux demoiselles de cette ville : Antoinette Micolon, première Ursuline d'Auvergne, célèbre par sa haute vertu, et Jeanne Poyol, sa digne émule. La clôture y fut établie en 1616, et, en 1622, on obtint de Rome une bulle pour autoriser l'érection de la maison en monastère. Dressées à l'observance des constitutions des Ursulines de Lyon, ces religieuses y ont constamment persévéré jusqu'en 1795, qu'elles furent chassées de leur pieux asile.

Cette communauté dut sa restauration au zèle de M<sup>me</sup> Marie-Augustine Domergue, ancienne Ursuline de Clermont-Ferrand, et aux libéralités de M. Malmenède, propriétaire et négociant de la ville d'Ambert. Ce généreux bienfaiteur légua par testament tout son bien aux demoiselles Pescher et Pellet, pour être employé à de bonnes œuvres. Dieu inspira à ces pieuses filles la pensée de fonder dans leur ville un couvent d'Ursulines; elles communiquent donc leur projet à M. de Rostaing, qui en était curé. Le vénérable pasteur s'adressa à M<sup>me</sup> Domergue, et l'invita à seconder des vues si propres à procurer la gloire de Dieu. Après des demandes réitérées, la digne religieuse se rend à Ambert pour examiner le local qu'on lui destine. A peine arrivée, son premier mouvement la porte à visiter le tombeau du bienheureux Père Gaschon, décédé depuis peu, en odeur de sainteté; là, prosternée et vivement préoccupée de son dessein, elle voit en esprit ce saint missionnaire l'encourageant, la pressant même de ne pas différer une entreprise qui doit lui présenter beaucoup de bien à faire, et une ample moisson de mérites à recueillir.

Sur ces entrefaites, on lui propose, dans les villes de Thiers et de Moulins, des établissements bien plus avantageux sous le rapport de la situation et des ressources pécuniaires; mais, toujours pressée par le souvenir du Père Gaschon, elle se détermine pour la fondation d'Ambert, et s'y rend définitivement le 10 avril 1817, accompagnée des mères Rapin et Fournier, ses anciennes compagnes, de deux postulantes de chœur, trois sœurs converses et trois pensionnaires.

M. de Rostaing, le clergé et un grand concours de peuple vinrent au-devant de la petite colonie qui, après

avoir reçu la bénédiction du respectable curé, prit possession de sa nouvelle demeure.

M<sup>sr</sup> de Dampierre, évêque de Clermont, plein d'estime pour M<sup>me</sup> Domergue, voulut, dans cette circonstance, lui en donner une marque, en confiant cette communauté aux soins de M. Molin, son grand-vicaire. Il remplit la charge de supérieur avec un dévouement sans bornes, jusqu'à sa promotion à l'évêché de Viviers. Les attentions du bon prélat ne se bornèrent pas à ce seul témoignage d'intérêt; en 1819 il sollicita auprès du ministre des affaires ecclésiastiques l'approbation du monastère. Sa lettre, très-honorable pour la vertueuse fondatrice, fut bien accueillie; néanmoins, le roi Charles X ne rendit l'ordonnance d'autorisation que le 8 juin 1827.

La chapelle du couvent était en réparation. Obligées de se rendre à l'église paroissiale pour assister aux offices, les Ursulines ne purent reprendre d'abord le costume religieux. Enfin, au bout de six mois, M. Molin fit solennellement la bénédiction du petit sanctuaire, à la suite de laquelle M<sup>me</sup> Domergue, déjà revêtue des saintes livrées de la religion, donna l'habit et le voile blanc aux prétendantes qui l'avaient accompagnée. M. Molin présida la cérémonie au nom de M<sup>sr</sup> de Dampierre, et M. Giraud, alors curé de la Cathédrale, depuis cardinal-archevêque de Cambrai, prononça un très-beau discours.

Dès le commencement de la fondation, la mère Domergue signala sa tendre charité en recevant toutes les anciennes religieuses qui se présentèrent. Vieilles ou infirmes, toutes trouvèrent près d'elle un accueil si bienveillant, que ces vénérables exilées eurent bientôt oublié tous les maux qu'elles avaient soufferts.

Dieu, qui se plaît à éprouver ceux qu'il chérit particulièrement, ne laissa point sa fidèle servante sans croix ; elle en eut de très-humiliantes. Les dépenses multipliées que nécessitait la construction des bâtiments, le haut prix des denrées, extrême à cette époque, réduisirent bientôt la communauté à une grande détresse. Obligée de solliciter des secours auprès des riches propriétaires, la bonne supérieure essuya souvent des refus, et, suivant l'expression de ses saintes règles, elle se trouva heureuse de souffrir les effets de la pauvreté.

Le Seigneur, satisfait de sa patience et de sa soumission, lui envoya enfin des postulantes, des pensionnaires et des secours suffisants pour l'entretien de ses chères filles.

Après trois ans de supériorité, la mère Domergue fut réélue pour un second triennal, qu'elle ne devait point achever. Une chute, qui eut des suites très-graves, la conduisit en quelques mois aux portes du tombeau. Elle rendit son esprit à Dieu, le 17 novembre 1822, âgée de soixante-trois ans, laissant toutes ses filles dans une extrême désolation. En effet, il semblait que toutes les espérances de cette maison naissante se fussent ensevelies avec sa digne fondatrice. Dieu cependant qui ne donne jamais la peine sans un peu de consolation, fit trouver aux Ursulines d'Ambert un soutien et un père dans la personne de M. Aujordias, leur aumônier. Le dévouement et la piété de ce bon ecclésiastique ont laissé de profonds souvenirs dans cette communauté.

C'est sous le gouvernement de la mère Sainte-Agnès Rouche qu'eut lieu la bénédiction de l'église. La cérémonie s'en fit avec beaucoup de solennité, le 11 sep-

tembre 1852. Un nombreux clergé et toutes les autorités de la ville y assistèrent. La clôture s'est depuis observée strictement.

Par son heureuse situation et le vaste terrain qu'il occupe, ce monastère, bien que d'une forme peu régulière, est cependant susceptible de former un bel établissement, à l'aide de quelques améliorations dont on s'occupe. Plusieurs cours, un enclos, un jardin bien tenu l'environnent. Des façades principales des bâtiments, l'œil voit se déployer une magnifique campagne, que la proximité d'une rivière (la Dore), et une chaîne de montagnes prolongée à l'horizon, rendent encore plus pittoresque et plus variée.

Ces bonnes religieuses, au nombre de trente, partagent leurs soins entre un pensionnat d'environ vingt élèves, deux externats assez nombreux et une classe gratuite de cent quatre-vingts enfants à peu près. Leur zèle opère beaucoup de bien parmi la jeunesse de la ville et de tous les environs.

#### NOTICE BIOGRAPHIQUE

##### DE LA VÉNÉRABLE MÈRE DOMERGUE, DITE DE SAINT-AUGUSTIN.

Marie Domergue de Saint-Augustin naquit à Clermont-Ferrand en 1763, de parents qui tenaient un rang très-honorable dans cette ville. Son naturel aimable et plein d'enjouement, les charmes extérieurs de sa personne reçurent encore un nouveau relief par une éducation distinguée. La voix du divin Epoux se fit entendre de bonne heure à cette âme tendre. Fidèle à l'attrait céleste, elle oublia pour Dieu la maison de son père et tous les avantages que lui offrait le siècle, et entra dans le monastère des Ursulines de Clermont-Ferrand.

Dès son début dans la carrière religieuse, la jeune novice édifia ses sœurs par la régularité de sa conduite et sa grande piété. Une foi vive animait toutes ses actions ; sa candeur, ses belles qualités lui conciliaient tous les cœurs, et les emplois de portière, d'infirmière, qui lui furent successivement confiés, malgré sa grande jeunesse, ne servirent qu'à mettre au jour son ingénieuse charité.

Arrachée de son cloître par les iniques lois de 93, elle eut pendant quelques mois la consolation de vivre en communauté avec quelques-unes de ses consœurs, et de continuer au milieu du monde, les pratiques de la vie religieuse. Ces ferventes Ursulines trouvaient ainsi un allègement à leur profonde affliction, et si le souvenir de leur solitude bien aimée leur arrachait des larmes, la tendre charité qui les unissait, en tempérant l'amertume.

Mais bientôt cette tranquillité passagère devait encore être traversée. Le gouvernement décrète la dissolution de toute pieuse assemblée. Contraintes de se séparer, les vénérables mères ne peuvent plus, sans s'exposer à de graves dangers, conserver entre elles des relations. La religion, bannie pour un temps du sol de la France, ne leur offre plus ses secours extérieurs ; plus de temples, plus de prêtres, plus de sacrements ; mais, toujours vivante dans le cœur des vrais fidèles, la foi soutient leur courage au milieu d'une épreuve si cruelle. La mère Domergue signale surtout l'énergie de sa vertu. Elle met en Dieu toutes ses espérances et ne cherche d'appui qu'en lui seul. Fidèle à ses saints engagements, elle refuse d'habiter la maison de son frère, où elle aurait trouvé le bien-être et la considération, et veut vivre seule, afin de pouvoir se livrer avec plus de liberté aux inspirations de son zèle. Là, priant sans

cesse, elle ne quittait l'oraison que pour visiter les malades, panser leurs plaies, leur rendre les services les plus rebutants, étudier même la médecine, pour se rendre plus utile à l'indigence.

Des jours moins malheureux se lèvent enfin pour notre patrie. La religion cessa d'être proscrite, et la vénérable mère, pressée du désir de s'employer à son œuvre de prédilection, l'instruction de la jeunesse, entreprit d'organiser dans sa maison un pensionnat. Ce dessein fut traversé par de grandes difficultés ; mais le Seigneur vint au secours de sa fidèle servante, et bientôt une florissante jeunesse se pressa autour d'elle pour recevoir ses pieuses leçons. Un excellent aumônier, six maîtres, deux sous-maîtresses, remplissaient sous sa direction toutes les fonctions de l'enseignement. Elle-même, malgré la surveillance générale, trouvait des moments précieux à consacrer à ses élèves, dont elle était chérie et vénérée.

Ce travail, aussi conforme à ses goûts qu'à ses obligations, ne peut étouffer néanmoins dans son cœur un sentiment intime ; sans cesse l'image de son cher couvent se présente à son esprit ; sans cesse elle soupire après le moment qui lui rouvrira les portes de la maison du Seigneur. Enfin, l'heure est venue où une douce réalité va combler des vœux si ardents. La première pensée de M<sup>me</sup> Domergue est de se réunir aux Ursulines, établies dans l'ancien couvent des Bénédictins du faubourg Saint-Alyre (Clermont-Ferrand) ; mais M<sup>sr</sup> Dampierre, la jugeant propre à faire elle-même une fondation, s'oppose à cette démarche. Elle était destinée à être la mère et le soutien des Ursulines d'Ambert. Nous avons vu dans l'histoire de la restauration de cette communauté, comment cette pieuse fondatrice entreprit et



conduisit à un heureux succès cette œuvre semée de tant de traverses.

L'humilité fut la vertu que l'on vit d'abord briller dans la mère Saint-Augustin, devenue fondatrice. N'aspirant qu'à la dernière place, elle employa les prières, les larmes pour obtenir de rester au rang de simple religieuse; mais son mérite parlait plus haut que sa modestie; on ne se rendit point à ses réclamations, et la charge de supérieure lui fut continuée. Le jugement parfait de cette bonne mère, l'amour de sa sainte vocation, la soutinrent seuls dans les embarras inséparables d'une première fondation.

Une cordiale et exquise douceur, tempérée par une sage fermeté, tel fut le caractère du gouvernement de la mère Saint-Augustin. Elle agissait avec tant d'aménité auprès de toutes ses filles, que chacune d'elles se croyait l'objet d'une particulière affection. La santé de celles qui lui étaient confiées l'intéressait vivement, leurs peines et leurs inquiétudes lui devenaient personnelles. Savait-elle une sœur dans le chagrin, elle ne la quittait point sans avoir ramené le calme et la paix dans son âme, dût-elle employer à la consoler une grande partie de la nuit.

Les malades et les infirmes surtout avaient une part toute spéciale dans la distribution de sa tendresse et de ses soins. Elle les visitait plusieurs fois le jour, et le soir, elle venait encore les bénir avec des témoignages de bonté si touchants, que sa présence semblait être un vrai soulagement.

Modèle parfait de régularité, cette vénérable mère signala surtout son zèle dans l'exacte observation des vœux et des règles. Les transgressions en ce point ne restaient pas impunies. Mais en faisant la guerre aux

défauts et à l'amour-propre de ses filles, la sage directrice savait assaisonner ses corrections de tant de charité, qu'au lieu de se plaindre, on ne pouvait que remercier l'amie sincère qui mêlait le baume à l'amertume, et soutenait, par sa parole forte et encourageante, les faiblesses de l'âme.

La mère Saint-Augustin marchait toujours en la présence de Dieu : elle n'abordait jamais une religieuse, sans lui suggérer une pensée de perfection propre à sanctifier l'œuvre à laquelle elle s'occupait actuellement. Voyait-elle une sœur, une novice, balayer ou s'employer à toute autre pratique humiliante : « Quelle pensée vous occupe, disait-elle affectueusement, quel sentiment avez-vous en baisant la terre, en arrêtant ou en fermant cette fenêtre ? » C'est ainsi qu'elle insinuait à ces âmes dociles ce secret important de la vie intérieure, la droite intention, qui donne du prix aux moindres choses faites pour l'amour de Dieu. Tous ses soins ne tendaient qu'à rendre ses chères filles saintes et heureuses, et elle y réussissait parfaitement. Sa vue seule portait la joie dans tous les cœurs, et le sien ne paraissait jamais plus à l'aise qu'auprès de sa famille bien-aimée. De sa part, point de soupçons, de défiance, de procédés capables de froisser ou de rétrécir les âmes. Sous sa direction on éprouvait sensiblement la vérité de cette parole du Sauveur : « Mon joug est doux et mon fardeau est léger. »

La mère Saint-Augustin inculquait facilement aux personnes qu'elle dirigeait, son attrait pour la pénitence et les austérités, mais, aussi indulgente pour les autres que sévère pour elle-même, elle n'en permettait les pratiques extérieures qu'à titre de récompense.

Disons maintenant un mot des vertus plus intimes

de cette sainte Ursuline. Animée d'un amour tendre pour Dieu, elle allait à lui avec la simplicité d'un enfant. La foi semblait perdre pour elle ses obscurités et lui communiquait une grande fermeté dans la pratique de la vertu ; elle l'a quelquefois exercée dans un degré héroïque : en voici quelques exemples, bien remarquables dans une personne de son sexe et de sa condition.

Etant encore fort jeune, sa mère, pour la dérober du cloître, l'obligeait de l'accompagner au spectacle. Forcée d'obéir, cette âme, prévenue des grâces du ciel, trouvait le moyen de se conserver pure au milieu des dangers, et de suivre à la fois, la volonté de ses parents et le sentiment de sa conscience. Tandis qu'autour d'elle tout s'animait, tandis que les plaisirs les plus attrayants venaient se présenter à tous ses sens, modeste et recueillie, elle avait la constance de tenir les yeux continuellement fermés tout le temps que durait la pièce, et d'occuper son esprit de saintes et graves pensées. Ainsi absorbée en Dieu, elle paraissait étrangère à tout ce qui l'entourait.

Rentrée dans sa famille en 1793, elle se vit en butte à des tentations non moins dangereuses. Son père la pressait sans cesse de prêter le serment constitutionnel. Elle fut enfin réduite à lui dire : « O mon père ! cessez vos instances ou je saute par la fenêtre... » Pour éviter cette persécution de tous les jours, elle fut en effet obligée de fuir une seconde fois la maison paternelle, et s'exposa ainsi, pour rester fidèle à Dieu, à toutes les horreurs de l'indigence...

Ce ne furent pas là les seules épreuves réservées à cette âme forte. Dieu eut soin de purifier dans le creuset de la douleur l'or précieux de sa charité ; il est vrai que, favorisée de grâces et de consolations sensibles, elle

allait parfois sur le Thabor oublier les amertumes du Calvaire. C'était la récompense de son courage à porter la croix, car elle paraissait admirable d'énergie dans les souffrances. Jamais elle ne se montra plus gaie, plus aimable envers ses religieuses, que lorsqu'elle venait de recevoir un affront ou une humiliation sensible.

Il restait à cette bonne mère un frère qu'elle aimait tendrement ; lorsqu'on vint lui apprendre sa mort : « J'en avais un pressentiment, dit-elle, » en remerciant la personne chargée de ce triste message ; puis, offrant à Dieu sa peine profonde, elle se rend à ses occupations habituelles, sans permettre à la communauté de faire la moindre attention à elle.

Par des sacrifices multipliés, le Seigneur préparait son épouse à celui qui devait être le dernier. Accoutumée à se trouver la première à toutes les observances, à tous les emplois communs, à tous les travaux pénibles, elle se vit tout-à-coup privée de cette satisfaction qu'ambitionne toujours la vraie religieuse ; mais l'altération de sa santé, la perte de la vue ne purent lui arracher la moindre plainte. Son courage ne se démentit point ; jamais on ne la vit triste et abattue. Quoique aveugle, elle continua de gouverner sa communauté avec cette activité, cette sollicitude qui lui étaient ordinaires.

L'opération de la cataracte rendit la vue à cette bonne mère ; mais elle ne jouit pas longtemps du bonheur de revoir ses filles chéries. Ses infirmités augmentant, elle s'alita le jour de Saint-Augustin pour ne plus reparaître au milieu d'elles. Bientôt réduite à l'extrémité par une inflammation de poitrine, jointe à une fièvre ardente, cette mère généreuse ne perdit rien de son calme et de sa présence d'esprit.

Instruite de la gravité de son mal, elle ne négligea aucun moyen de se perfectionner, afin de se rendre digne de jouir plus tôt de la vue du céleste Epoux. Sans cesse elle soupirait après sa venue, et il sembla à cette heure suprême, que son amour pour Dieu, sa tendresse pour ses sœurs prissent un nouvel accroissement. La violence de ses douleurs ne pouvait la distraire de la présence de Dieu, qui depuis longtemps lui était habituelle. Toujours bonne, toujours zélée, elle ne cessait de bénir, de consoler, d'encourager ses filles et de donner à chacune les avis les plus propres à son avancement spirituel, recommandant surtout l'union, la charité, la régularité.

Les onze derniers jours de sa maladie ne furent qu'une agonie et un délire continuel ; pieuse jusque dans ses absences, causées par l'intensité de la fièvre, cette âme privilégiée ne parlait alors que du ciel, le voyait constamment ouvert, y adorait Dieu au milieu de ses anges, et conviait les religieuses à contempler avec elle ce beau spectacle.

Elle put, malgré cet état d'extrême souffrance, faire une confession générale et recevoir le saint Viatique. Dans cette dernière et auguste cérémonie, la foi, la piété, l'humilité de la vénérable fondatrice semblèrent jeter encore un plus vif éclat. Elle demanda pardon à toute la communauté avec des termes où se peignaient bien ses profonds sentiments de mépris d'elle-même : « Ne m'imitiez pas, dit-elle, oubliez les mauvais exemples que j'ai pu vous donner, mais suivez mes conseils, vous y trouverez la paix et le salut. »

Enfin, l'heure de la délivrance sonna pour la pieuse fille d'Angèle. Ce fut dans l'exercice actuel du plus parfait amour qu'elle rendit sa belle âme à son Créa-

teur, le 17 novembre 1822. La mère de Saint-Augustin fut un de ces êtres exceptionnels suscités de Dieu pour faire connaître et aimer la vertu. Sa mémoire, en vénération dans sa communauté, y excite toujours ce pieux enthousiasme, que peut inspirer seulement un mérite extraordinaire. La confiance des religieuses en son intercession les porte à l'invoquer dans leurs difficultés, et plusieurs ont éprouvé les effets de la protection de la bonne mère, par les puissants secours et la consolation qu'elles en ont reçus.

## MONASTÈRE D'AMIENS.



LE monastère des Ursulines d'Amiens fut fondé par MM<sup>lles</sup> Marguerite et Françoise Mouquet, filles du lieutenant criminel de cette ville. Le premier couvent de Paris accepta cette fondation. Il envoya pour supérieure la mère Cécile de Belloy, dite de la Croix, et la mère Marie de Sainte-Ursule Coton pour assistante, avec quelques compagnes. Elles arrivèrent le 20 avril 1616. Dieu eut pour agréable leur dévouement et leur ferveur, et les seconda de ses grâces les plus abondantes. La sainte Vierge, nommée par ces pieuses mères première et principale supérieure, les environna toujours d'une protection toute spéciale : elle les préserva de divers accidents dont elles étaient menacées, fit réussir leurs entreprises les plus difficiles, et favorisa même plusieurs de ces saintes âmes de ses visites particulières. Les saints leur ont aussi fait ressentir les effets de leur assistance, par des secours prodigieux et multipliés. La glorieuse sainte Ursule a honoré leur église de sa présence le jour de sa fête.

En 1789, le couvent était composé de soixante reli-

gieuses de chœur et de quinze sœurs converses, d'un pensionnat de cent élèves, et de classes gratuites plus nombreuses encore.

Après plusieurs visites importunes dans l'intérieur de la maison, les révolutionnaires prétendirent que M<sup>me</sup> Dufrenne, dite sœur Saint-Louis de Gonzague, alors supérieure, ne convenait pas à tous les membres de la communauté, et exigèrent une nouvelle élection, sous leur présidence, dans laquelle toutes les religieuses, sans excepter les sœurs converses et les novices, auraient voix active. Cette élection eut lieu dans la salle du chapitre, et M<sup>me</sup> Dufrenne fut unanimement réélue. Ces messieurs se retirèrent confondus, et avouèrent ensuite qu'ils avaient été saisis d'une impression profonde, à l'aspect de cette imposante assemblée.

En 1792, les Ursulines furent contraintes de se séparer. Celles qui avaient encore leurs familles s'y retirèrent, les autres firent usage de leurs talents pour subsister; mais, dans le monde comme dans le cloître, elles se montrèrent fidèles épouses de Jésus-Christ. La persécution étant devenue plus violente, quelques-unes furent arrêtées et mises en prison. La sœur Saint-Ignace, conduite à l'échafaud, y marcha avec un courage digne du glorieux martyr dont elle portait le nom.

Un monastère si florissant et si régulier ne devait pas être anéanti pour toujours. A l'époque de la Restauration, une dame respectable de la ville, qui avait été élevée chez les Ursulines, et qui désirait avec ardeur leur rétablissement, fit en leur faveur un legs assez considérable, à la condition que six religieuses de Sainte-Ursule se réuniraient pour former de nouveau la communauté. Vers le même temps, M<sup>me</sup> de Clermont-Tonnerre, dite en religion sœur Saint-Augustin,

exilée en Allemagne, et rentrée en France depuis un an, vint voir ses chères sœurs; elles lui donnèrent connaissance de leur projet, et l'engagèrent fortement à s'y associer; elles pensaient avec raison que sa haute naissance, sa capacité et sa fortune avanceraient leurs affaires. Après bien des refus, que lui suggérait son humilité, la sœur Saint-Augustin céda enfin à l'élection unanime, faite au secrétariat de l'évêché par les six religieuses, et elle prit en main des intérêts déjà si chers à son cœur. Sa première démarche fut de se procurer un local, où elle pût réunir ses collaboratrices. M. Grandclasse, ingénieur, offrit de céder son habitation (petite partie de l'ancien couvent), moyennant la somme de 50,000 fr. Le legs de M<sup>me</sup> Brunel avait été réduit par ses héritiers à 10,000 fr. Les religieuses, pour ne pas plaider, s'en contentèrent; chacune y ajouta ce qu'elle put. La mère de Clermont avait fait des épargnes, et possédait un revenu assez considérable. Elle sacrifie tout, achète la maison, la fait distribuer convenablement et y fait préparer une chapelle, que l'on décore le mieux possible. Après avoir surmonté bien des obstacles et bravé une opposition presque générale, elles rentrèrent dans la solitude, le 29 mai 1817, au nombre de neuf, six de chœur et trois converses, auxquelles se joignirent trois postulantes. Toutes vinrent processionnellement de la porte conventuelle à la chapelle, accompagnées des dames les plus distinguées d'Amiens, en chantant le psaume *Lætatus sum*. M. Cottu, vicaire-général, après avoir béni le modeste sanctuaire, les y introduisit, célébra la sainte messe, donna la bénédiction solennelle, et, dès ce moment, le Saint-Sacrement fut laissé dans le tabernacle.

Animées d'un courage dont le monde les croyait inca-



pables, à cause de leur grand âge, ces vénérables mères reprirent avec joie leurs anciens exercices : le lever à quatre heures, les oraisons, les offices, les jeûnes, les abstinences, les diverses pratiques de pénitence, rien ne fut omis, et si les infirmités obligèrent quelques-unes à user des adoucissements que permet la règle en pareilles circonstances, elles y suppléaient avantageusement par leur foi, leur obéissance, leur zèle pour l'instruction et les divers emplois dont elles furent chargées.

Tant de vertus répandaient autour d'elles un suave parfum, qui attirait les cœurs et les gagnait au divin Maître; aussi eurent-elles bientôt la consolation de recevoir un bon nombre d'élèves, tant au pensionnat qu'aux classes gratuites, que l'on ouvrit immédiatement. En moins de trois ans, leurs rangs s'augmentèrent de plusieurs jeunes professes et novices, parmi lesquelles on voyait d'anciennes pensionnaires, qui voulurent imiter leurs excellentes maîtresses, et se dévouer comme elles à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Deux de ces nouvelles sœurs, enlevées de ce monde encore au berceau de la religion, mais déjà bien riches en vertus et en mérites, furent les prémices que se choisit le céleste Epoux dans ce nouveau domaine; elles ont laissé dans la communauté un souvenir précieux. C'était M<sup>lle</sup> Clarisse Beaumont, novice depuis trois mois, et une jeune professe de vingt-un ans.

Dix ans s'étaient écoulés depuis le rétablissement de la maison. La mère de Clermont avait été réélue deux fois, et M<sup>sr</sup> de Chabons, ne jugeant pas les jeunes religieuses capables alors de gouverner, l'avait confirmée dans sa charge, jusqu'à ce qu'il en ordonnât autrement.

Vingt-huit religieuses formaient la communauté, lorsque la mort vint frapper cette mère chérie et vénérée.

A ce coup, une douleur profonde s'empare de toutes ses filles, de cruelles incertitudes sur l'avenir les accablent, il semble que le bienfait de la religion va leur échapper, avec celle dont Dieu s'était servi pour le leur procurer. Mais la main divine continua son œuvre en changeant d'instrument, et la bénédiction qu'elle répandit sur l'administration d'une nouvelle supérieure, accrut le temporel, augmenta les sujets et la vertu.

Vers l'année 1855, cet établissement, demeuré jusqu'alors presque ignoré, même d'une partie de la ville, attira enfin l'attention générale. Le nombre des religieuses augmentant, celui des élèves devint aussi plus considérable. De nouvelles classes, dites intermédiaires, furent ouvertes. Les travaux manuels des jeunes pensionnaires furent exposés chaque année, et rien ne fut négligé pour donner à cette œuvre toute l'extension possible, dans la vue de la plus grande gloire de Dieu et du salut des âmes. L'acquisition de quelques parties de l'ancien terrain, facilita la construction d'une jolie chapelle, dont le genre est simple, mais gracieux. Les murs sont ornés de pilastres ciselés et surmontés d'élégants chapiteaux. Le maître-autel est en marbre blanc, orné de sculptures dorées. Il a été donné par la ville aux religieuses, comme prix de l'offre qu'elles ont faite à la société des antiquaires de précieuses mosaïques, trouvées dans les fondements. Le tabernacle, de forme gothique, surmonté d'un petit dôme, est entièrement doré. La gloire représente l'Assomption en relief; la statue de la sainte Vierge, environnée de groupes d'anges, est d'une belle expression.

Le chœur des religieuses est à gauche du maître-autel, et séparé de la partie de la chapelle occupée par les personnes du monde; il l'est aussi du sanctuaire

par une grille de douze pieds de haut, avec des rideaux, jusqu'à la moitié de cette hauteur. Il est garni à droite et à gauche de stalles à double rang; le centre est occupé par les pensionnaires. Une tribune élevée est destinée aux élèves des classes intermédiaires et gratuites. L'église fut consacrée par M<sup>sr</sup> Mioland, le 2 juillet 1839, anniversaire du jour où les Ursulines eurent pour la première fois le bonheur d'entendre la messe dans leur chapelle, en 1616; cette coïncidence était toute providentielle, car elle ne fut connue qu'après la cérémonie.

Le 21 mars 1855, avait eu lieu l'inauguration de la statue de sainte Angèle; M. Correur, chanoine titulaire et vicaire général de la cathédrale d'Amiens, bénit la statue dans la salle du chapitre. Les religieuses la transportèrent ensuite processionnellement à la chapelle, en chantant un motet relatif à la circonstance. La cérémonie fut terminée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Dans la soirée, pour rendre hommage à la sainte fondatrice, sa statue fut portée dans tous les lieux réguliers, par quatre religieuses alternativement. Chacune désirait cet honneur. Une jeune sœur qui, depuis deux ans, était affligée d'une extinction de voix, hâta par ses désirs le moment où elle serait chargée à son tour du précieux fardeau, dans l'espoir d'obtenir quelque grâce; sa confiance ne fut pas vaine: bientôt elle éprouva une impression extraordinaire, et recouvra subitement la voix; dès le jour même, elle put assister à matines, et y réciter une leçon d'un ton ferme et assuré. On chanta un *Te Deum* en action de grâces de ce bienfait, qui ne fut pas le seul, car cette bienheureuse mère semblait se plaire à verser du haut du ciel sur ses filles chéries des faveurs particulières.

Le bruit de ces faveurs s'étant répandu dans la ville, une pauvre femme, tellement infirme qu'elle ne pouvait se soutenir qu'au moyen de deux béquilles, fut inspirée d'invoquer la puissante protection de la sainte; elle choisit pour cet effet le jour de sa fête; sa prière, pleine de ferveur et de confiance, fut exaucée; une guérison complète lui permit de retourner chez elle sans béquilles. Cette pieuse femme revint chaque année, à pareil jour, remercier sa bienfaitrice, en célébrant sa fête avec toute la dévotion dont elle était capable.

En 1858, quelques membres de la communauté furent envoyés à Roye, pour y établir une maison. Dieu agréa cette bonne œuvre, et la récompensa par une augmentation rapide de sujets. Pendant les trois années suivantes, quatorze novices firent profession dans le couvent d'Amiens, composé actuellement de trente-quatre religieuses de chœur, de quatorze sœurs converses et de quelques novices.

Le pensionnat compte cinquante-trois élèves et à peu près autant de demi-pensionnaires; l'externat soixante, et la classe gratuite quatre-vingts.

En 1851, les Ursulines achetèrent un terrain environnant leur maison et qui en faisait autrefois partie; cet agrandissement de leur jardin en fait une des propriétés les plus vastes et les plus salubres.

#### PRÉCIS DE LA VIE

**DE M<sup>me</sup> LOUISE-TÉRÈSE-ANASTASIE DE CLERMONT-TONNERRE,  
DITE EN RELIGION SŒUR SAINT-AUGUSTIN,**

RESTAURATRICE, BIENFAITRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES D'AMIENS.

M. le comte et M<sup>me</sup> la comtesse de Clermont-Tonnerre, habitaient le grand château de Bertangle, aux

environs d'Amiens. Ils n'avaient à la ville qu'un pied-à-terre, où ils ne venaient que lorsque leur présence était nécessaire ou que leur dévotion les y attirait. Ils eurent dix enfants, dont cinq moururent en bas-âge. Trois fils et deux filles leur restaient. Deux des premiers s'établirent dans le monde ; le cadet embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine du chapitre de Maçon, dont les membres devaient faire preuve de noblesse de seize quartiers. L'aînée des demoiselles fut mariée à M. le vicomte de Wazières de Lille. Parmi les membres de cette honorable famille, on en compte plusieurs qui sont inscrits dans le catalogue des saints ; les autres, jusqu'à ce jour, ont imité leurs exemples, et se sont rendus plus remarquables par la piété, la charité et toutes les autres vertus, que par l'élévation de leur naissance.

La cadette des demoiselles de cette illustre maison, fut la mère Saint-Augustin. Elle vint au monde le 17 août 1753 et reçut au baptême le nom d'Anastasie. Elle ne passa chez ses parents que sa plus tendre enfance, car ils la mirent à l'âge de 4 ans en pension, avec sa sœur aînée, chez les dames de la Visitation, où elles avaient une de leurs parentes religieuse. Mais les deux jeunes filles ne purent s'habituer dans cette maison, et l'aînée, qui n'avait qu'un an de plus que sa sœur, manifesta le désir d'aller chez les Ursulines ; leur mère, pour ne point les séparer, les mit toutes deux sous la conduite de ces dames. Après y avoir passé une année, elles goûtèrent les leçons de leurs nouvelles maîtresses, et leur témoignèrent beaucoup d'affection et de reconnaissance. L'une et l'autre avaient une grande facilité. La cadette était douée de plus de vivacité d'esprit, mais elles rivalisaient en piété, en

docilité et en application. Les deux sœurs restèrent en pension jusqu'à l'âge de 14 ans. Rentrées dans leur famille, elles en furent la joie et l'édification. La jeune Anastasie sut si bien captiver le cœur et la volonté de son père et de sa mère par ses heureuses qualités, qu'on ne faisait rien sans la consulter. Au sein d'une amitié si pure et si douce, elle goûtait le bonheur et servait Dieu avec joie ; mais elle comprit bientôt qu'il demandait quelque chose de plus. Elle en parla à son directeur, qui tâcha de lui persuader que Dieu n'exigeait point qu'elle se séparât de ses parents ; d'ailleurs, ajoutait-il, ils n'y consentiront jamais, et ce serait ingratitude de vous opposer à leur volonté.

Toutes ces raisons ne satisfirent point Anastasie. Elle vint à Amiens avec sa mère, à l'occasion de l'octave du Saint-Sacrement, et désira avoir un entretien avec M. d'Arny, grand-vicaire de M<sup>sr</sup> de la Motte d'Orléans ; la chose lui fut d'autant plus facile, que M<sup>me</sup> la comtesse s'adressait à lui pour la conduite de son âme. Après avoir entendu la jeune personne, M. d'Arny voulut, en homme sage, réfléchir mûrement et prier le Seigneur, pour connaître ses volontés sur cette âme d'élite.

Le Carmel était l'ordre où M<sup>lle</sup> de Clermont se croyait appelée. Mais comment obtenir le consentement de ses parents pour entrer dans un ordre si sévère, et comment s'habituer à la vie d'une Carmélite, qui contraste si fort avec la vie douce et commode qu'elle a menée jusqu'alors ? Ces considérations engagèrent M. d'Arny à lui faire essayer ses forces. Il l'instruisit des usages du Carmel, et lui procura tout ce qui lui était nécessaire pour s'y conformer autant que possible.

Que d'innocentes ruses il lui fallut employer pour tromper l'œil clairvoyant de l'amour paternel ! Avec beaucoup d'efforts , l'aspirante zélée ne put suivre que de bien loin le régime austère auquel elle aspirait. Six mois s'écoulèrent dans ces pieux exercices , et la santé de M<sup>lle</sup> de Clermont en souffrait peu ; cependant M. d'Arny conclut que l'ordre des Carmélites n'était pas celui où le Seigneur l'appelait ; il lui fit entendre qu'elle obtiendrait plus facilement le consentement de ses parents pour l'ordre de Sainte-Ursule , et qu'ici le zèle du salut des âmes compensait bien l'austérité du Carmel ; d'ailleurs , lui dit-il , pour être vraie Ursuline , il faut avoir le recueillement d'une Carmélite. Malgré le goût prononcé qu'avait M<sup>lle</sup> de Clermont pour le Carmel , elle se rendit aux avis de son saint directeur , qui s'empressa dès lors de faire toutes les démarches nécessaires auprès de ses parents. M. de Clermont refusa son consentement , persuadé que sa fille n'était pas propre à la vie religieuse et que sans doute elle y avait été engagée. On tâcha de l'en dissuader , en lui faisant connaître les désirs ardents de la jeune Anastasie. On s'efforça de le convaincre que Dieu lui demandait ce sacrifice ; il ne voulut entendre aucune proposition , et tout ce que put obtenir M<sup>lle</sup> de Clermont , ce fut d'entrer au couvent , à la condition qu'elle ne prononcerait ses vœux qu'après avoir atteint sa majorité. Elle n'en demandait pas davantage pour le moment. Elle fit cette première démarche avec toute la force d'une âme noble et généreuse , surmontant avec un courage héroïque tous les obstacles que lui opposaient la sensibilité de son cœur et sa tendresse pour ses bons parents. Cette âme aimante trouva dans la sainte religion un aliment à sa ferveur. On l'exerça

aux travaux communs les plus bas et les plus humiliants, afin de lui faire comprendre que les douceurs du cloître ont leur source dans les rigueurs qu'on exerce contre soi-même ; ses mains toutes crevassées pendant l'hiver excitaient la compassion de ses compagnes, mais à ses yeux ce n'était rien.

Au milieu des croix, des peines et des souffrances de tous genres dont sa vie fut traversée, elle montra une conduite toujours égale. Dans les moments d'affliction on la voyait même plus gaie qu'à l'ordinaire.

Son temps de probation expiré, on la revêtit du saint habit de la religion, sous le nom de sœur Saint-Augustin ; son noviciat fut prolongé au delà de deux années, car il lui fallut attendre l'âge de vingt-cinq ans, suivant les intentions de son père. A cette époque, M. de Clermont céda enfin à la volonté de Dieu, et lui offrit le sacrifice le plus pénible qu'il pût exiger de lui. La sœur Saint-Augustin prononça ses vœux dans toute la joie de son âme, le 9 de septembre 1778.

Après sa profession, on l'occupa dans les divers emplois de maîtresse des classes, d'infirmière, de seconde maîtresse des novices ; partout elle sut se faire aimer.

Elle goûtait les délices d'une vie tranquille et sainte, lorsque la révolution de 1795 la contraignit de quitter sa chère solitude. Elle alla se réfugier chez M<sup>me</sup> la comtesse, sa mère, qui trouva dans sa société toutes les consolations que réclamaient son âge et les malheurs du temps (M. de Clermont n'existait plus). Malgré la vie retirée de l'une et de l'autre, on sut les découvrir ; leur piété, leur charité, leur nom furent autant de griefs dignes de la prison. Après quelques mois de cruelles souffrances, la liberté leur fut rendue ; mais la santé



de M<sup>me</sup> de Clermont était si affaiblie, qu'elle se vit obligée de se décharger sur sa fille du service de sa maison. Celle-ci s'en acquitta avec beaucoup de prudence et de sagesse. Grâce à ses soins pour sa tendre mère, elle la conserva encore plusieurs années; enfin, malgré ses vœux et sa sollicitude, la mort la lui ravit. Les pauvres pleurèrent M<sup>me</sup> de Clermont comme leur mère. Sa famille fut profondément affligée de sa perte; mais personne ne la ressentit aussi vivement que la mère Saint-Augustin, qui se trouvait alors entièrement isolée.

La nécessité de pourvoir à sa subsistance l'engagea à profiter des droits que la loi lui donnait d'entrer en partage dans la succession de sa mère. Elle plaça à fonds perdus ce qui lui échut et eut ainsi de quoi vivre honorablement.

L'amour de la solitude, joint à des difficultés de conscience qui ne purent être éclaircies en France, lui fit quitter sa patrie; elle se retira chez les Trappistines d'Harfeld, où elle eut quelques vellétés de passer le reste de ses jours; mais sa santé ne le lui permettant pas, elle revint en France, en 1814, époque à laquelle les Bourbons y rentrèrent. Elle revint avec bonheur les lieux où s'était passée son enfance spirituelle, et retrouva un grand nombre de ses sœurs, qui la reçurent avec d'autant plus d'allégresse, qu'elles pensaient alors au rétablissement de leur communauté et la jugeaient capable d'y coopérer puissamment.

Une dame respectable d'Amiens, M<sup>me</sup> Brunel, venait de mourir, laissant par reconnaissance aux Ursulines, ses anciennes maîtresses, l'usage de sa maison et de ses dépendances, avec une petite maison contiguë, qu'elle louait pour neuf ans. Elle avait mis pour seule condition

que six religieuses s'y réuniraient et choisiraient l'une d'entre elles pour leur supérieure. Les sœurs de la mère Saint-Augustin lui firent part de cette heureuse nouvelle; elle l'accueillit avec joie; mais, malgré son ardent désir de se voir réunie à ses sœurs, son excessive timidité ne la fit céder qu'avec peine à la demande qu'elles lui faisaient de se charger elle-même de cette entreprise.

Elle se rendit avec ses cinq compagnes au secrétariat de l'Évêché. M. Gravet, secrétaire-général, plein de zèle pour le rétablissement des Ursulines, les reçut avec bienveillance; il présida à l'élection d'une supérieure, et les suffrages se réunirent sur la mère Saint-Augustin. Quelque temps après, M. Gravet mourut subitement. Privées de ce soutien, les Ursulines n'attendirent plus de protection que de Dieu seul. De nouvelles difficultés furent suscitées par les héritiers de M<sup>me</sup> Brunel; ils refusèrent de remplir les dernières volontés de leur parente, et, après de grandes hésitations, offrirent enfin la somme de 10,000 fr. Pour obtenir davantage il eût fallu plaider, et la mère de Clermont ne put jamais y consentir. Elle accepta la somme proposée, laquelle, jointe à ce qu'elle possédait et aux petites ressources de ses sœurs, forma un total suffisant pour subvenir aux plus pressants besoins.

Après bien des démarches pénibles et fatigantes, les six religieuses entrèrent comme en triomphe dans une petite partie de leur ancienne communauté, avec l'espérance de recouvrer plus tard tout ce qui leur avait appartenu, espérance qui ne devait cependant se réaliser jamais.

La mère Saint-Augustin supporta avec une patience inouïe les peines et les souffrances de tous genres, inséparables du rétablissement d'un monastère; elle

sut en faire usage pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de son âme. Son courage et sa persévérance furent amplement récompensés par la prospérité de sa maison et la réception de plusieurs sujets, auxquels elle donna tous ses soins. Elle leur inspirait l'amour et l'exacte observance des règles, par ses exemples plus encore que par ses discours, ne trouvant point que ses infirmités continuelles la dispensassent de se rendre la première à tous les exercices religieux, et aux travaux communs les plus pénibles. Cette digne mère possédait le don si rare de se faire craindre et aimer tout à la fois, et l'on peut dire, en toute vérité, que, pendant près de dix ans qu'elle a gouverné la maison, elle en a toujours été l'âme et le plus ferme appui. Avant de parler de sa mort, qu'il nous soit permis de tracer une esquisse bien imparfaite de ses vertus.

Toutes ses actions étaient animées de la foi la plus vive ; de cet esprit de foi, naissait dans son âme une espérance inébranlable et une parfaite conformité de volonté à celle de Dieu. Tout cédait en elle à ce seul mot : Dieu le veut ! L'amour divin, qui eut toujours un si grand empire sur son cœur, fut le seul motif qui la porta à se faire religieuse. Cet amour se nourrissait et s'enflammait sans cesse dans la méditation et la sainte communion. Depuis le jour où elle eut le bonheur de recevoir son Dieu pour la première fois, elle ne laissa jamais l'oraison, qu'elle faisait plusieurs heures de suite quand elle en avait le loisir. Ses fréquentes maladies ne lui étaient point une raison de se dispenser de ses exercices spirituels ; elle les regardait comme les aliments de son âme. Les vingt-quatre dernières années de sa vie, la communion lui devint journalière, quoiqu'elle fût alors moins fréquente que de nos jours. Sa

ferveur lui faisait saisir toutes les occasions pour obtenir cette grâce ; tantôt, c'était pour l'anniversaire de son baptême, de sa première communion, de son entrée en religion, de sa profession ; tantôt, en l'honneur du protecteur du mois, ou de quelque saint auquel elle avait une dévotion particulière. Sa supérieure ne pouvait se refuser à ses pressants désirs, et, plus d'une fois, on l'avait vue se traîner à genoux le long du cloître pour obtenir la faveur qu'elle ambitionnait si vivement. Elle invoquait aussi le Saint-Esprit avec une confiance toute particulière.

De cet amour de Dieu, découlait la charité la plus vive et la plus agissante pour le prochain. Elle était heureuse de procurer une éducation chrétienne à de jeunes filles bien nées, mais tombées dans le malheur. Elle se plaisait aussi à admettre des jeunes personnes sans fortune et qui avaient une vraie vocation ; elle se serait privée pour cela du nécessaire, car elle estimait l'avantage d'être religieuse au-dessus de tous les autres. Ce zèle l'accompagna jusqu'au tombeau. On a trouvé dans une boîte une somme, fruit de ses économies, pour faire la dot de deux bons sujets, avec un billet, où elle priait la supérieure qui lui succéderait de vouloir bien employer cet argent à l'usage désigné.

A l'exemple de sainte Thérèse, sa patronne, elle aurait voulu aller aux extrémités du monde pour établir des ordres religieux ; elle désirait voir s'étendre celui dont elle faisait partie par de nouveaux établissements, afin, disait-elle, qu'un plus grand nombre d'âmes y fussent à l'ombre des dangers du monde, et que le Seigneur eût plus de maisons religieuses où il prit ses délices. Elle fit pour son propre monastère les démarches les plus pénibles et même un voyage à Paris,

dans le but de recouvrer les bâtiments de l'ancienne communauté, surtout l'église et ce qui l'entourait.

Les vertus d'humilité, de pauvreté, de simplicité, caractérisèrent encore la mère Saint-Augustin. Elle aima la pauvreté jusqu'à l'excès. Les habits les plus usés étaient ceux qu'elle préférait; elle ne fit aucun usage du feu, même dans ses plus grandes maladies, ne prenait que des aliments communs, et menait en tout une vie de privations, afin de pouvoir être plus libérale; elle mettait à profit tout ce qu'elle trouvait, jusqu'aux plus petits bouts de fil, qu'elle ramassait à terre afin de les utiliser.

Modeste et humble dans son extérieur et dans toutes ses actions, elle se croyait néanmoins dominée par l'orgueil, et ne pouvait en prononcer le nom sans ressentir une vive impression de peine.

Observatrice zélée de ses saintes règles, elle l'était particulièrement de celle du silence, la faisant garder avec soin et imposant une pénitence lorsqu'on la transgressait; elle était pénétrée de ce principe des fondateurs d'ordres monastiques, *qu'il règne la plus grande régularité et un esprit vraiment religieux dans les communautés où la règle du silence est exactement observée.*

Tant de vertus devaient bientôt recevoir leur récompense. Les Ursulines d'Amiens s'apercevaient depuis plusieurs mois que l'état habituel de souffrance où se trouvait leur bonne mère, prenait un caractère inquiétant; son courage seul suppléait à ses forces. Elle suivait les exercices comme de coutume, mais son affaiblissement était remarquable. Le 24 mars 1827, elle fut obligée de céder à ses excessives douleurs. Les médecins en découvrirent enfin le principe dans une

hernie formée depuis longtemps. Les progrès de cette cruelle infirmité croissaient d'une manière effrayante; après plusieurs remèdes employés sans succès, il fallut en venir à une opération.

La communauté ignorait encore le danger de celle qui, après Dieu, était tout son appui. Les médecins avaient défendu qu'on approchât de son lit, une seule religieuse lui prodiguait tous les soins imaginables. Une conduite si dure en apparence avait pour motif de ménager la tendresse de la mère et de ses enfants, et d'épargner à la malade des émotions qui ne pouvaient qu'augmenter ses douleurs.

Il fallut cependant faire connaître aux Ursulines la situation de leur supérieure, et le remède qu'on allait employer. La mère Saint-Augustin était persuadée qu'elle mourrait le lendemain de l'opération, néanmoins, elle surmonta ses répugnances pour obéir à son directeur, qui lui représentait qu'elle devait se sacrifier pour sa maison; elle demanda seulement de recevoir les derniers sacrements de l'Église. La pieuse mère puisa dans ces divins secours la force qu'elle fit paraître pendant l'opération. Elle la subit sans laisser échapper aucune plainte. On se livrait déjà à l'espérance, lorsqu'au bout de vingt heures, une fièvre violente la saisit; elle demanda les dernières indulgences, tomba bientôt dans une douloureuse agonie, et expira, le 2 avril 1827, au milieu de ses filles, plongées dans la plus grande affliction.

Le corps de la mère de Clermont resta exposé plus de quarante heures. Au lieu de faire naître la crainte et l'effroi, il n'inspirait que respect et vénération. Il répandait, dans la chambre où il était et dans les lieux qui l'entouraient, une odeur douce et très-agréable, de sorte

que plusieurs personnes, et ceux qui la portèrent, furent persuadés qu'on l'avait embaumée. Nous aimons à croire que c'était un symbole du parfum de vertu qu'elle laissait dans la maison, et un présage du bonheur dont elle jouissait. On déposa sur sa tombe une pierre sépulcrale où furent gravés son nom, son âge et ses titres.

En 1839, la communauté ayant fait l'acquisition d'un terrain pour l'inhumation de ses membres, le vœu général fut d'y transporter les restes vénérés de la mère Saint-Augustin. Elle n'était plus depuis treize ans, et on la pleurait encore. M. Dubois, médecin, présida à l'exhumation du corps; il fut heureux de trouver le chef tout entier et de l'offrir aux Ursulines. Ce présent, d'un prix inestimable pour leur cœur, fut placé sur l'autel du chapitre. Elles conservent aussi le portrait de leur bien aimée fondatrice, comme un précieux souvenir de la bienveillance de M. de Clermont-Tonnerre, neveu de la mère Saint-Augustin.

Cette vénérable mère était petite de taille, avait le visage beau et agréable, l'air doux, le caractère vif et gai. Toujours occupée et très-agissante, elle possédait un talent particulier pour dissiper les moments de tristesse qui surviennent dans le cours de la vie; un mot qu'elle savait placer adroitement, changeait la disposition des esprits, et faisait trouver sous sa conduite la paix et le bonheur. Aussi avait-elle le double talent de se rendre heureuse et de faire des heureux.

Plusieurs noms restent encore précieusement gravés dans les annales des Ursulines d'Amiens : la mère de Sainte-Avoye qui, par sa régularité admirable, traçait aux jeunes sœurs qu'elle dirigeait la voie de la plus haute perfection; la mère de Saint-Joseph, que sa charité ingénieuse à couvrir les défauts du prochain, avait

fait nommer le manteau de ses sœurs; la sœur Saint-Antoine, le modèle des bonnes sœurs converses, dont les vertus caractéristiques furent un ardent amour pour la sainte-pauvreté; et une patience inaltérable au milieu des plus cruelles souffrances.

## MONASTÈRE D'ARGENTAT (1).



ici un des plus gracieux parterres du jardin du céleste époux, parterre où croissent et s'épanouissent de charmantes fleurs, le lis de l'innocence, la rose de la charité, et cette douce et timide violette qui semble se cacher sous la verdure, comme une pensée d'humilité, au milieu du vert feuillage de l'espérance et de la confiance en Dieu.

Les premières Ursulines furent établies à Argentat par la mère Micolon. Animées de l'esprit de sainte Angèle, elles répondirent, aidées du secours d'en haut, à la primitive et triple mission de leur ordre: ramener les pécheurs à la vertu, élever les jeunes personnes, répandre dans le monde la bonne odeur de Jésus-Christ. La divine Providence, qui aime à se servir d'instruments faibles pour opérer ses prodiges de grâce, les choisit, pour la conversion d'un grand nombre d'âmes.

A cette époque, la ville était protestante. Le Seigneur féconda de sa rosée céleste et vivifiante leurs efforts, pour former Jésus-Christ dans les cœurs des élèves qui leur furent confiés. A peine ces jeunes enfants furent-

(1) Les communautés de Brives, d'Argentat, de Tulle ayant obtenu de M<sup>r</sup> Bertaud, leur évêque, la permission de faire le vœu de l'instruction de la jeunesse, on peut considérer ce vœu comme un premier lien qui attache ces communautés à la congrégation de Paris, et un acheminement à l'unité de l'ordre.



elles nourries du lait apostolique de la sainte doctrine, que, petits missionnaires, elles allèrent jeter dans leurs familles la semence divine, qui devint le germe de nombreuses conversions. Aussi, lorsque M. Lamothe de Roffignac, éloquent prédicateur, vint évangéliser cette portion de la vigne du divin Maître, trouva-t-il les voies préparées.

Reçu comme un ange envoyé du ciel, il eut l'ineffable consolation de voir rentrer dans le bercail du bon Pasteur un grand nombre de brebis égarées. C'est le glorieux témoignage que M<sup>sr</sup>. Bertaud, évêque de Tulle, a rendu à ses chères filles d'Argentat, lorsque, dans sa langue inimitable, il leur disait, à son passage dans la ville, en 1852, « que le couvent est un vieil ouvrier qui, de protestante, l'avait, dans des temps déjà anciens, refaite catholique. »

En 1792, ces véritables Ursulines subirent le sort des autres communautés : personne n'ignore ce qu'elles eurent à souffrir. Arrachées de leur chère solitude, privées de faire monter en chœur l'encens de leurs prières, elles n'en furent pas moins religieuses. Nous pourrions leur appliquer ce que leur auguste évêque disait en parlant des Sœurs Hospitalières : « Les anges bâtissaient sans cesse pour elles, et leur cloître se prolongeait partout où elles allaient. » La voix publique est là pour assurer qu'elles ont continué dans le monde leur mission première, et ce fut l'une d'entre elles qui porta et perpétua, dans la nouvelle maison, cet esprit de ferveur et de dévouement.

Dieu s'est servi, pour cette seconde fondation, de sœur Sainte-Agathe, née Roche de la Tronche, professe de Brives. Cette religieuse étant continuellement malade depuis son entrée dans ce monastère, les médecins déclarèrent que l'air était absolument contraire à sa santé.

Cette décision venait d'en haut, et concourait aux desseins du Seigneur, qui voulait faire de la sœur Sainte-Agathe la première pierre d'un nouvel édifice.

M. de la Farge, son oncle, et M. Roche, son frère, l'un et l'autre chanoines à Tulle, proposèrent à M<sup>sr</sup> de Mailhet de Vachères, évêque du diocèse, une fondation à Argentat. Sa grandeur y vit la volonté de Dieu et donna son autorisation. Le 11 avril 1826, la restauration commença ; trois autres religieuses s'unirent à sœur Sainte-Agathe : sœur Augustine, née Faure, qui fut la première prieure ; sœur Eugénie, née Lafont, de la Geneste, qui a exercé les charges de maîtresse générale et de procureuse, et sœur Saint-Xavier, née Rigolle, de Tulle, ancienne religieuse d'Argentat, celle-là même qui eut le bonheur de voir se conserver dans le nouveau monastère toutes les vertus qui avaient brillé dans le premier.

Par suite d'arrangements entre les évêques de Limoges et de Tulle, une grande partie du couvent et du jardin des Récollets leur fut donnée pour lieu de retraite. Ces bâtiments sont vastes, très-aérés, situés sur les bords de la Dordogne, donnant d'un côté sur la ville, et de l'autre sur le nord d'une magnifique plaine, que borne une chaîne de petites montagnes.

Il ne s'y trouvait alors, pour tout ameublement, qu'un peu de paille, deux mauvais chenets de cuisine et une vieille table. Mais la pauvreté du local ne fut pas pour ses nouvelles habitantes le sujet de la moindre préoccupation. Elles reçurent d'ailleurs du clergé et du peuple le plus bienveillant accueil, et elles ont souvent répété avec reconnaissance que, durant quelques mois, la ville leur prodigua les plus abondants et les plus généreux secours. Les mères, heureuses de la pensée qu'elles pourraient confier leurs filles à des mains sûres

et dévouées, s'empressaient de leur fournir le pain matériel, en attendant que ces ferventes épouses de Jésus-Christ pussent distribuer celui de l'intelligence à cette portion précieuse de la société.

Les annales particulières renferment ici un trait qui tient à nos vieilles légendes. Lucifer, à la tête de ses légions infernales, disent-elles, essaya de s'ériger en maître dans cette forteresse qui ne lui appartenait déjà plus. Pendant près d'un an, on l'entendit faire un grand bruit dans le pensionnat, dans les corridors, dans la sacristie et à la porte de la chapelle. Mais enfin, vaincu par les puissantes armes de la prière et de la confiance en Dieu, il fut obligé d'abandonner le champ de bataille, ou plutôt, celui qui l'avait fait descendre avec ses complices des splendeurs célestes, le contraignit de se confiner dans les abîmes.

Aussitôt après la fondation, se présentèrent un assez grand nombre de jeunes personnes distinguées par leur piété, et par leur aptitude à concourir au but de l'Institut.

Comme toutes les œuvres du Seigneur, celle-ci fut marquée au sceau de l'épreuve. Au bout de quelques années, le monastère paraissait être sur le penchant de sa ruine : huit sujets lui avaient été ravis; la mère Saint-Joseph, qui remplaçait la mère Sainte-Agathe, était malade, ainsi que la majeure partie des sœurs.

Au milieu même de leur profonde affliction, M. Teilol, vicaire de la ville et leur aumônier, dit, comme par inspiration divine, que leur maison serait un jour florissante. Elles ne voyaient pas se réaliser immédiatement sa prédiction; néanmoins, pleines de confiance en la miséricorde du Seigneur, elles attendaient dans la paix qu'il daignât abaisser un regard de pitié sur ses pauvres épouses.

Ce moment tant désiré arriva enfin : de 1835 à 1836, la communauté s'augmenta de huit membres distingués par leurs vertus et leur mérite. Grâce à la sollicitude et au zèle de la mère Sainte-Agathe, alors supérieure, et de M. Broquin, aumônier, et depuis curé de Brives, la sainte règle y fut aussi remise en vigueur ; plusieurs points jusque-là n'en avaient pas été observés, par un effet de la condescendance des supérieurs, condescendance que nécessitait l'état maladif des sœurs, ou leur nombre insuffisant pour occuper les différents offices. Il y eut alors comme une renaissance de ferveur, qui non-seulement s'est maintenue, mais est allée même toujours croissant.

Par les soins encore de la mère Sainte-Agathe et de M. Broquin, l'instruction prit dans le pensionnat de nouveaux développements ; les classes devinrent plus fortes, et les jeunes personnes peuvent y puiser une instruction aussi solide que variée.

En 1840, les Ursulines d'Argentat réparèrent une ruine de la révolution de 1792, par l'acquisition de l'ancienne église du monastère, qui avait été travestie en écurie. Le chiffre de cet achat, avec celui de l'autre partie de l'immense jardin des Récollets, s'élève environ à quarante-six mille francs. Nous ne comprenons pas ici les réparations de leur monastère, non plus que la maison de leur aumônier et les classes externes qu'elles ont fait bâtir.

On s'étonnera qu'elles aient pu suffire à des travaux si dispendieux ; mais la divine Providence qui revêt chaque année le petit oiseau d'un nouveau vêtement, et lui distribue abondamment la nourriture, a veillé sur elles d'une manière spéciale. Malgré leur peu de ressources, elles n'ont jamais manqué de rien ; souvent

il leur est arrivé de n'avoir qu'un franc, cinq francs, lorsqu'il en fallait cent, trois cents ; alors quelque sœur allait faire le chemin de la croix ou toute autre prière, et la somme leur était apportée à l'instant nécessaire. Tant il est vrai, que ceux qui abandonnent tout pour pratiquer les conseils évangéliques, reçoivent ici-bas le centuple promis par le divin Sauveur.

Le monastère d'Argentat, outre ses fondateurs que nous connaissons déjà, aime encore à compter parmi ses bienfaiteurs les plus généreux : M. Chanfeuil, ancien aumônier des sœurs de Saint-Alexis, de Limoges ; une religieuse de Saint-Alexis de la même ville ; M<sup>me</sup> Toinet, née Charain ; M. Puybouffats, de Mazairac, et Fillon, domestique de la mère Saint-Xavier.

Il est aussi heureux de reconnaître pour protecteurs dévoués M<sup>sr</sup> Bertaud, son illustre et saint évêque ; M. Rélier, curé de la ville ; M. Broquin, curé de Brives ; M. Guillaume, chanoine honoraire, un de ses aumôniers, et M. Croisy, maire d'Argentat à l'époque de la fondation.

Nous avons parlé plus haut de la position charmante qu'il occupé ; son personnel est de vingt-huit religieuses, y compris les sœurs converses, et de plusieurs postulantes. Le chiffre des élèves du pensionnat s'élève, généralement, de soixante-dix à quatre-vingts, celui de la classe externe, de cent soixante à cent quatre-vingts. Pour entretenir leur piété, deux congrégations sont établies, l'une en l'honneur de la très-sainte Vierge, l'autre en l'honneur des saints Anges.

Le glorieux époux de Marie est honoré par la communauté d'un culte spécial ; elle lui doit les plus précieuses faveurs, et sa reconnaissance se plaît à se manifester, en célébrant tous les ans le mois qui lui est

consacré. Ce pieux usage est dû à M. Aubertie, sulpicien, apôtre de la dévotion à saint Joseph dans Argentat.

Il est une autre sainte et touchante coutume qui mérite une mention particulière. M<sup>sr</sup> Bertaud a accordé à perpétuité l'insigne faveur de porter processionnellement le très-saint Sacrement dans le jardin du monastère, où s'élèvent plusieurs autels ; lorsqu'il pleut, c'est dans l'intérieur même de la maison qu'ils sont dressés, et que le Dieu d'amour vient répandre sur ses épouses ses plus abondantes bénédictions.

#### BIOGRAPHIES.

##### LA SŒUR SAINTE-ANGÈLE.

Antoinette Vervy, dite en religion sœur Angèle, est la troisième professe du monastère d'Argentat. Son père, M. Gérard Vervy, était chevalier de la légion d'honneur ; après avoir servi sous l'empire, il fixa sa résidence à Tulle. Privé des biens de la terre, le Seigneur le dédommagea en lui donnant, dans Antoinette, une fille qui devait être sa plus grande gloire.

Elle était encore dans l'enfance, lorsque M<sup>me</sup> de Villeneuve, préfète de Tulle, la prit sous sa protection. Ce fut auprès de cette vertueuse dame qu'elle continua et perfectionna son éducation. Sa beauté, unie aux autres dons de la nature, et à ceux de la grâce dont le Seigneur l'avait douée, en firent une personne accomplie. Bientôt, elle s'attira l'estime et l'affection de ceux qui l'entouraient. Dieu, qui s'était réservé cette gracieuse fleur, l'appela à la religion. Fidèle à sa voix, elle vint demander un asile aux filles de Sainte-Ursule, et eut le bonheur de se dépouiller des livrées du monde, le 8 décembre 1826. M. de Villeneuve, préfet de Tulle, et sa

digne épouse devaient être le parrain et la marraine. Des occupations inopinées s'y étant opposées, ils chargèrent M. Croisy, maire de la ville, et M<sup>me</sup> Croisy, de les vouloir bien remplacer.

A peine revêtue du saint habit, la sœur Angèle, se laissant aller à toute la pente de ses inclinations vertueuses, pratiqua toutes les vertus qui font les saints : humilité profonde, charité ardente pour Dieu et le prochain, vif désir de sa perfection, simplicité, affabilité, douceur, bonté. Ce concert de vertus, joint à ses manières remplies de la plus gracieuse et plus exquise politesse, lui gagna l'affection générale, comme partout où elle avait passé. Il serait surtout difficile d'exprimer combien vive et profonde était celle qu'elle avait inspirée à toutes ses élèves. Aussi la maison tout entière fut-elle plongée dans une profonde douleur, lorsque le Seigneur lui enleva ce lys de pureté, qui avait à peine fleuri vingt-quatre printemps.

Cette jeune sœur avait eu pendant sa vie de grandes craintes : au moment suprême, son divin Epoux lui rendit le calme et la paix. On l'entendait s'écrier : « Je vous ai bien offensé, mon Dieu ; mais votre miséricorde surpasse ma misère. » Elle fut ensevelie dans la chapelle du couvent, le 3 février 1829, faveur qui ne fut pas renouvelée pour d'autres religieuses.

#### LA SŒUR SAINT-LOUIS.

M<sup>lle</sup> Marie Dumon de la Franconie, nommée en religion sœur Saint-Louis, appartenait à l'une des premières familles de la ville. Méprisant les vains avantages attachés à son haut rang et à sa brillante fortune, elle aima mieux se rendre conforme à Jésus humble et pauvre, et eut le bonheur de se revêtir du saint habit,

le 3 février 1829. Elle eut celui de faire profession le 25 mai 1832, à l'âge de vingt-cinq ans.

Comme à l'égard de Job, le démon avait-il demandé de la frapper dans ses biens et dans son corps? Issue d'une famille illustre, elle la vit déchoir de son haut rang, et tomber dans la plus profonde obscurité, et non-seulement sa maison paternelle, mais encore plusieurs branches, autrefois opulentes, de cette famille infortunée.

Son âme sensible et douée de sentiments nobles et élevés, était déchirée de voir sa mère, non-seulement privée des soins que réclamait son âge, privation rendue plus pénible par le souvenir de ses grandeurs passées, mais même dépourvue du premier nécessaire. Cependant, résignée dans l'épreuve, la courageuse sœur de Saint-Louis acquiesçait généreusement à la volonté de Dieu. Attaquée de paralysie, son grand cœur bénit encore la main qui la frappait. Ce nouveau genre de souffrances, qui en renfermait tant d'autres, ajouta un nouvel éclat à sa douceur, à sa patience, à son égalité d'humeur. Toujours seule, hors les heures de récréation, elle ne savait point se plaindre de sa longue solitude. Contente de tout, se confondant dans la foule, jamais on ne l'entendit dire une parole qui rappelât l'élévation de ses ancêtres.

Enfin, pierre vivante, artistement travaillée par le ciseau de la tribulation, et arrivée à son dernier perfectionnement, elle rendit son âme à son Créateur, le 28 mars 1840, à l'âge de trente-trois ans.

#### LA SŒUR DE SAINT-BERNARD.

Anna Chassagne, nommée en religion sœur Saint-Bernard, fut plus remarquable par sa vertu que par sa naissance; son père et sa mère habitaient Aucher, commune d'Arche (Cantal).



Elle avait un extérieur peu agréable : c'était une âme que Dieu cachait sous une enveloppe grossière, pour se la mieux conserver. Institutrice dans le monde, elle vint dans le monastère d'Argentat continuer ses fonctions, désormais divines, puisque Dieu les lui confiait par l'intermédiaire de l'Eglise. Mise d'abord au pensionnat, elle fut un ange de piété; la maîtresse générale, qui connaissait le don de Dieu en elle, la traitait en âme forte. Elle lui disait souvent au moment le plus inattendu : « Anna, il n'y a personne au chœur, hâtez-vous d'y aller pour vous confesser, » et aussitôt elle obéissait sans réplique. A l'instant encore le plus imprévu, la maîtresse ajoutait : « On va commencer la sainte messe, disposez-vous à la communion, » et l'admirable élève ne trouvait pas un mot à opposer, tant son âme se tenait dans la disposition habituelle de la confession et de la sainte communion. Lorsqu'elle était au noviciat, la maîtresse des novices lui fit encore dire un jour au *Sanctus* de prendre son manteau, et de se présenter à la sainte table : ce fut toujours même soumission.

Cette novice, digne d'être offerte pour modèle à ses compagnes, même aux plus ferventes, ne cessa de les édifier par ses progrès dans la perfection.

La veille de sa profession, son humilité la porta à solliciter de faire le vœu de se livrer aux travaux les plus humbles, aux choses les plus viles. La supérieure, de concert avec la communauté, refusa d'adhérer à sa demande, de peur de contrarier les desseins de Dieu, en privant la maison d'un sujet propre à occuper des emplois importants. Son aptitude, en particulier pour les mathématiques, l'avait fait surnommer son Pascal, par M. Broquin, ancien aumônier.

Cette maxime : « Connais-toi toi-même, » était fami-

lière à l'humble sœur de Saint-Bernard. Son cœur, son esprit, tout elle-même était la lame d'or sur laquelle elle la gravait. Vive et sensible, elle ressentait fortement les peines attachées à son emploi ; et comme si les émotions qu'elle éprouvait, quoique presque imperceptibles, à l'œil même le plus clairvoyant, et d'ailleurs démenties par sa volonté, eussent été des fautes, on l'entendait s'écrier : « O sœur Bernard, si l'on te connaissait, quel fond de malice ne verrait-on pas en toi!... »

Peu après sa profession, la supérieure lui confia une classe au pensionnat ; aussitôt son humilité alarmée craignit l'enflure de cœur. La maîtresse des novices, à qui étaient connus les plus secrets replis de son âme, pressentit sa demande d'une humiliation. Instrument de la volonté divine sur cette chère fille, elle lui dit un jour : « Mon enfant, vous dînez aujourd'hui au milieu du réfectoire, ayant d'un côté la bêche et de l'autre la houlette. » Cette admirable religieuse, animée de l'esprit de Jésus-Christ, alla, au comble de la joie, se prosterner au lieu désigné. Là, on l'entendit, non sans une profonde émotion, prononcer d'un ton ferme ces paroles dictées par la maîtresse des novices. « Mes mères et mes sœurs, si jamais j'oubliais ce que j'ai été dans le monde, je vous supplie, au nom de la charité, de vouloir bien me le rappeler. » Après le dîner, elle alla remercier avec effusion celle qui avait permis à son âme de se nourrir de ce mets délicieux. C'est que cette âme généreuse connaissait les grands avantages du mépris de soi-même. Sa faim insatiable des humiliations les lui faisait désirer avec plus d'ardeur que l'ambitieux n'en a pour les honneurs, le voluptueux, pour les plaisirs. Aussi s'estimait-elle heureuse et privilégiée, chaque fois que les occasions d'en subir se présentaient, et

Dieu, qui la conduisait par la voie sûre et élevée de la sainte croix, permettait qu'elles ne fussent pas rares. Un jour entre autres, sans doute par une inspiration spéciale du divin Sauveur, qui se plaisait à seconder l'ardeur avec laquelle sa fervente épouse recherchait les opprobres, la maîtresse des novices lui cracha au visage, accompagnant cette action de paroles de mépris. Il aurait certes fallu, dans cette circonstance, et dans beaucoup d'autres que nous passons sous silence, voir l'attitude de cette vraie religieuse pour juger de ses sentiments.

L'esprit de foi était le second caractère de cette vertu si forte et si solide. La sœur de Saint-Bernard ne considérait jamais que Dieu seul dans ses représentants; attentive à tout ce qui s'échappait de leurs lèvres, on la voyait confier au papier leurs moindres recommandations.

Son amour pour la sainte règle la portait à réparer, non-seulement ses inobservances personnelles, mais encore, du moins en désir, les infractions commises par les autres membres de la communauté.

Son union avec Dieu était si intime, qu'avant de tomber malade, elle avoua confidentiellement à une de ses sœurs qu'elle ne passait pas une minute sans produire un acte d'amour divin.

Soigneuse de mettre en pratique tous les moyens de sanctification, elle était fidèle au conseil de saint Ignace : chaque jour elle notait ses fautes et les actes de vertu contraires; jamais peut-être elle n'a manqué à ce salutaire exercice.

Son esprit de pauvreté était grand : elle ne raccommodait son linge qu'avec des morceaux de fil qu'elle ramassait par terre, en allant et en venant.

La bonté de son cœur lui remettait souvent sous les yeux l'image de sa mère; ce souvenir s'offrait surtout à son esprit au moment des repas; alors, les larmes aux yeux, elle se disait: « Oh! qu'il s'en faut que ma pauvre mère soit nourrie de la sorte. » Ce fut à cause de cette tendresse filiale, jointe à son attrait pour la mortification, qu'on lui permit de ne manger généralement que du pain bis.

Cet amour de la souffrance, qui lui faisait aussi répandre son sang par de rudes disciplines, s'est surtout montré pendant sa dernière maladie.

Sa charité pour Dieu et pour ses sœurs l'avait portée à solliciter trois grâces: mourir en plein jour pour ne pas effrayer la communauté, avoir une courte maladie pour lui donner moins de peine, recevoir l'application de l'indulgence plénière seulement un instant avant sa mort. Ces trois demandes furent exaucées, tant il est vrai de dire que le Seigneur se plaît quelquefois à faire la volonté de ceux qui s'efforcent d'accomplir la sienne.

Fatiguée depuis un an, ce malaise n'empêchait pas la sœur de Saint-Bernard de remplir son office; elle ne s'alita que pendant huit jours. Durant cet espace de temps, elle ne se remua point, pour ainsi dire, ne but que par obéissance à l'infirmière, et, tant que son état lui permit de prendre quelque nourriture, elle se contenta de ce qui était servi à la communauté. Au moment où on avait sur elle les plus grandes craintes, on apprit la mort de sa mère. La supérieure ne crut pas devoir la priver du mérite d'un tel sacrifice. A cette nouvelle, son esprit ne se troubla point; parfaitement résignée, sa prière consistait surtout à accepter l'augmentation de ses souffrances, pour accélérer la félicité

de celle qu'elle espérait rejoindre bientôt dans le ciel.

Le 7 décembre, on lui demanda si elle ne soupirait pas après le bonheur d'aller célébrer au ciel la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, sa réponse fut affirmative. Puis, elle ajouta : « J'y célébrerai la prochaine. »

La dernière nuit qu'on passa auprès d'elle, elle dit à la sœur infirmière : « Pauvre sœur, aimons bien le bon Dieu; si je pouvais vous faire connaître le néant de toutes choses, tel que je le vois, vous ne vous occuperiez qu'à le bien aimer et à le bien servir, et tout le reste ne vous serait plus rien. »

Le 9 décembre 1844, sur les dix heures du matin, la malade sembla avoir le pressentiment que son âme allait enfin quitter ce monde; à un signe qu'elle fit, le confesseur accourut. Pleine de vénération pour le ministre de Jésus-Christ, la mourante inclina doucement la tête en souriant. Ce fut son dernier mouvement. A peine eut-elle reçu l'application de la dernière indulgence que l'Eglise accorde à ses enfants, qu'elle rendit le dernier soupir. Le confesseur crut pouvoir dire en assurance avant de se retirer : « Cette âme vient de s'envoler dans le sein de Dieu! Elle vivait en victime de l'obéissance, même à l'égard de ses moindres sœurs. » Elle était âgée de trente-un ans, et en comptait cinq de profession.

Nous allons rapporter quelques faits qui sortent de la ligne ordinaire des événements. Nous n'en attesterons pas l'entière réalité, mais ils prouvent du moins la haute idée qu'on avait de la sainteté de sœur Saint-Bernard; sa supérieure lui ayant recommandé une de ses filles d'une manière toute particulière, pendant un an entier il sembla à cette religieuse que la sœur de

Saint-Bernard était à ses côtés, lui reprochant ses moindres fautes.

Elle apparût en songe à une autre sœur, et lui dit : « Je vous prends sous ma protection ; » elle ajouta, en lui serrant la main : « Voici le signe que je vous en donne. » A l'instant même, la sœur se sentit étroitement unie à Dieu. Quelques minutes après, la sœur Saint-Bernard l'assura de nouveau de sa protection et lui en donna le même signe. Cette religieuse fut alors si intimement unie à Dieu, qu'elle perdit l'usage de ses sens.

Peu de temps après, la sœur de Saint-Bernard se montra de nouveau, aussi en songe, à une sœur converse, sa compagne de noviciat ; celle-ci s'était endormie en sanglotant, sous l'impression d'une forte peine. Elle la toucha légèrement et lui dit : « Je m'étonne, bonne sœur, que vous vous inquiétiez si fort pour un rien. Si vous saviez la récompense que l'on reçoit pour de légers sacrifices, vous voleriez au-devant des plus grands. » Elle la toucha de nouveau en ajoutant : « Allons, allons, ma sœur, soyez plus sage à l'avenir ; » puis, l'ayant saluée, elle se retira. La sœur converse s'éveilla aussitôt en riant de toutes ses forces. Il lui resta pendant quinze jours un sentiment de joie et de générosité si fort, qu'elle était disposée à faire tous les sacrifices possibles.

#### LA SŒUR ANGÉLIQUE.

Marie Reyt, en religion sœur Angélique, appartenait à une famille très-chrétienne. Son père, Pierre Reyt, honnête cultivateur, et sa mère, Marianne Lescure, habitaient le village de Polprat, commune de Rillac, département de la Corrèze.

Depuis sa première communion, sa vie fut toujours très-régulière. Elle eut le bonheur de revêtir l'habit religieux, le 4 juin 1852, et celui de consommer son sacrifice, le 11 juin 1853.

Quoique douce, bonne, prévenante, par vertu autant que par caractère, son extérieur ne prévenait point en sa faveur. Néanmoins, les personnes qui l'ont connue, l'ont appréciée. Elle a su réaliser à la lettre ce passage de la sainte Écriture : « Toute la beauté de la fille du roi est dans son intérieur. »

Sous un extérieur froid, la sœur Angélique cachait une âme brûlante de la divine charité, dévorée de zèle pour la sanctification du prochain, ardente pour la souffrance et l'immolation complète d'elle-même. Ses œuvres et ses écrits nous en fournissent des preuves éclatantes, nous citerons quelques fragments de ces derniers :

« O mon Dieu ! s'écrie-t-elle dans ses pieux transports, je ne veux souffrir en moi aucun obstacle à votre saint amour. Mais qui suis-je devant votre majesté, moi misérable et si coupable ? Ah ! que ne puis-je avoir tous les cœurs à ma disposition pour vous les offrir ! que ne puis-je convertir en cœurs tous les brins d'herbe et tous les grains de sable de la mer, afin qu'ils vous aiment et réparent par là l'indifférence du mien ! Est-il possible qu'il ait pu s'attacher à la créature ? Ah ! je répandrais volontiers mon sang pour réparer un tel malheur. »

Il faudrait lire entièrement le règlement qu'elle s'était imposé, pour découvrir tout ce qu'il y avait dans son âme de pur amour et de désir de la perfection. On y voit que sa première pensée, est de se réjouir d'avoir un jour de plus pour faire pénitence et pour

aimer son Dieu , et que cette pensée est en quelque sorte l'unique qui l'occupe pendant toute la journée.

Tout lui parle de son bien-aimé : en revêtant chacune des parties de l'habit religieux , elle demande la grâce dont il est l'emblème ; la ceinture, faite de peau de bête morte , lui rappelle la mort à elle-même et à tout désir qui n'est pas selon Dieu ; la robe noire , l'esprit de mortification ; la guimpe, la pureté et l'innocence ; le saint voile, l'oubli du monde ; le crucifix, l'amour des souffrances, et elle le baise tendrement, en protestant à son divin Sauveur qu'elle accepte toutes les croix qu'il lui plaira de lui envoyer.

La cloche qui annonce les exercices réguliers , est toujours pour elle la voix de Dieu, l'appelant, tantôt au festin de l'âme, à l'oraison, où elle se tient dans les sentiments de la plus douce confiance et dans le plus parfait recueillement ; tantôt à la lecture d'une lettre envoyée du ciel pour lui apprendre les divines volontés ; tantôt la conviant à remplir l'heureuse fonction des anges, par la récitation du saint office, où elle prend l'intention de faire un acte d'amour à chaque verset.

Pendant le saint sacrifice de la messe , elle est tout anéantie dans une pensée d'immolation ; à sa classe, c'est Jésus qu'elle voit dans les enfants confiées à ses soins , et elle aime à saluer chacun de leurs anges gardiens en implorant leur secours.

Elle va au réfectoire comme à un temple : la table est l'autel où elle doit sacrifier ; la sœur qui la sert, Jésus lui-même ; elle demande que ces aliments corporels lui soient comme une communion spirituelle ; et elle soupire après le céleste festin où Dieu sera sa nourriture.

Si elle se récréé, ce n'est que dans le cœur de Jésus.



Elle consacre au Verbe divin toutes ses paroles ; elle reçoit les contradictions , les humiliations , comme lui étant dues ; et , si elle sort de son modeste silence , c'est uniquement pour obéir à sa règle , ou pour ranimer la conversation languissante.

Dans les souffrances , la plainte lui est inconnue : elle ne doit point parler de ses peines , de quelque nature qu'elles soient ; elle les considère comme des parcelles de la vraie croix , et , pressant avec amour celle qu'elle porte sur son cœur , elle accepte les épreuves comme un présent de la bonté de Dieu , et une faveur qu'elle ne mérite pas.

Aussi , saisit-elle toutes les occasions de se mortifier ; en hiver , elle se prive deux fois le jour de se chauffer , le pouvant commodément ; en été , elle ne cherche point les endroits frais ; dans ses repas , jamais elle ne se rassasie. Elle a fait vœu , au reste , de souffrir en silence , d'éviter les paroles inutiles , de ne jamais laisser perdre une occasion de se renoncer.

Et tout cela ne suffit pas à cette âme ardente : dans son impuissance à aimer et honorer Dieu comme il le mérite , elle se plaît à faire avec lui les plus amoureuses conventions : au premier instant de la journée , elle lui dit , qu'à chaque aspiration , elle veut attirer sa vie en elle ; à chaque respiration , se donner à lui ; à chaque battement de son cœur , faire un acte d'amour. Elle lui demande encore que chaque retour de son cœur vers lui , soit comme un renouvellement de tous ses actes d'adoration , d'offrande , d'amour , d'immolation.

Ne sont-ce pas là les sentiments qui font les saints ? La vie de la sœur Angélique en était la reproduction fidèle . son union avec Dieu était si intime , qu'elle ne perdait presque pas de vue sa présence , et la pureté

de son amour si admirable, qu'elle ne pouvait supporter qu'on lui rendit service uniquement pour elle, aussi remerciait-elle ses sœurs de leurs bons offices, en leur recommandant de les lui rendre pour l'amour de Dieu.

Notre-Seigneur lui avait fait connaître qu'il la voulait martyre de la grâce, par sa fidélité aux inspirations de l'Esprit-Saint, et nous croyons qu'elle a en effet dignement répondu à cette haute vocation; jamais on ne l'a vue manquer à aucun point de ses règles sans nécessité. Dans ses maladies, pour ne pas donner occasion d'enfreindre celui du silence, elle demandait à la mère supérieure de ne pas permettre aux sœurs d'aller la voir, hors le temps des récréations; et elle la priait, elle-même, de ne point venir pendant le grand silence. Une heure avant sa mort, entendant sonner la lecture de communauté, elle témoigna à une de ses sœurs le désir de la faire une dernière fois.

Elle chérissait tendrement la pauvreté; quoique toujours propre, elle recherchait sans affectation ce qu'il y avait de plus médiocre dans les vêtements, et quêtait auprès des autres religieuses leurs mauvais souliers, afin de n'en point porter de neufs.

Son amour pour la vie cachée la faisait aspirer aux emplois les plus obscurs. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle se vit chargée de la direction des novices, et lorsqu'on l'en eut dispensée, elle se fût volontiers jetée aux pieds des supérieures pour les remercier de l'avoir remise dans un plus humble office. Plus tard, chargée de la sacristie, son respect pour les choses saintes était si grand, que sa supérieure fut obligée de lui ordonner de toucher les vases sacrés, sans quoi elle ne se serait jamais décidée à le faire.

Dieu l'avait jugée digne de participer à sa croix :

après de grandes consolations, des grâces de choix dont il l'avait favorisée, il la laissa plusieurs années dans un grand délaissement intérieur ; à ses souffrances de l'âme se joignaient les vives douleurs d'une tumeur au sein, dont sa sévère modestie lui a fait garder longtemps le secret.

Elle subit encore une cruelle épreuve du côté de sa famille ; après la mort de son père, son bien fut vendu par expropriation forcée ; ne possédant plus que la modique fortune de leur mère, ses sœurs, son beau-frère, ses neveux furent obligés de sortir de la maison paternelle. Cette dernière peine brisait son âme si bonne et si sensible, néanmoins elle la trouva, non-seulement résignée, mais dans le fond du cœur véritablement contente : « Mes parents, disait-elle, n'ont presque rien, mais tous aiment Dieu, et voilà ce que je demande ; leur salut, rien de plus ; les biens de ce monde ne pourraient que les détourner du chemin du ciel. » Par suite de ces pénibles circonstances, elle eut aussi à supporter les injures d'une femme, qui craignait de perdre onze cents francs prêtés à son beau-frère, et qui ne purent être payés que le jour même de l'enterrement de la sœur Angélique.

Non contente de ces souffrances providentielles, elle s'en créait de volontaires ; souvent elle a couché sur la dure, et ses supérieures se virent plusieurs fois obligées de modérer son ardeur pour la mortification. Dans sa dernière maladie, elle avoua confidemment à une personne qu'elle craignait de se rechercher en changeant de position, mais que ses supérieurs lui avaient ordonné de prendre celle qui la soulageait le plus ; ce n'était que par obéissance qu'elle posait la main sur les endroits frais de son lit.

Enfin le moment de la vision béatifique, tant désiré par cette âme généreuse, étant arrivé, elle alla se reposer doucement dans le sein de son Epoux céleste, le 2 mai 1853, âgée de quarante-trois ans.

**NOTICE SUR LA VÉNÉRABLE MÈRE AGATHE ROCHE,**

RESTAURATRICE DU COUVENT D'ARGENTAT.

La jeunesse de la digne mère Agathe Roche, se passa dans une grande innocence. Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit des travaux et de la pauvreté qu'elle eut à supporter dans l'établissement de cette communauté. Animée d'un esprit apostolique, on admirait en elle un tact tout particulier pour l'enseignement; elle savait allier la douceur, la bonté, à une grande fermeté; elle était aimée, estimée de ses élèves. Son air de modestie, sa dignité, commandaient le respect. Sa force de caractère, son amour de la croix lui faisaient mépriser les souffrances que lui causait, depuis son entrée en religion, un cancer intérieur. Éluë maîtresse des novices à l'âge de trente-un ans, on eut à admirer son rare talent pour la direction des âmes. Chargée de la supériorité en 1836, l'excellente mère manifesta son grand zèle pour l'accomplissement de la sainte règle; elle en fit observer tous les points avec exactitude; par ses soins, l'instruction prit de nouveaux accroissements. Sa confiance en Dieu la tenait dans un grand abandon à sa sainte volonté; elle répétait souvent qu'elle ne pouvait, dans ses grandes peines intérieures et extérieures, faire autre chose que d'acquiescer au bon plaisir divin.

Elle a expérimenté souvent d'une manière étonnante les effets miséricordieux de la divine Providence, dans les besoins pressants de sa communauté.

La charité brilla d'un vif éclat en cette digne mère, elle ne cessait d'y exhorter sa communauté, répétant souvent pendant les récréations : « Mes filles, aimons bien le bon Dieu, oh ! aimons bien le bon Dieu. » S'oublant elle-même, elle se privait souvent, en faveur des malades, de soulagements qui lui étaient nécessaires, se levait les nuits pour les visiter, et ne quittait plus le chevet de leur lit, dès qu'elle les voyait en danger de mort.

Que dirons-nous de son union intime avec Dieu, de son ardent désir de la sainte communion, qu'elle eut enfin le bonheur de recevoir tous les jours ; il suffisait de la voir se retirer de la sainte Table pour juger du feu divin qui la consumait. Notre-Seigneur, dans sa grande bonté, voulut lui donner la consolation indicible de voir, pendant un an, le saint ciboire sur sa poitrine ; ce qui servait, comme on peut le penser, d'un grand aliment à sa ferveur. Ne vivant que pour son Dieu, son cœur ne pensait qu'à lui, elle ne se plaisait qu'à parler de lui. « Oh ! que je voudrais, disait-elle, embrasser Notre-Seigneur dans mon cœur. » Aux fêtes de Noël, toute pénétrée du mystère de la sainte enfance, elle tressaillait d'allégresse et répétait : « Mes filles, ne voyez-vous pas l'enfant Jésus, comme il est beau ! »

A l'aspect du firmament elle s'écriait : « Allons au ciel, mes sœurs, allons au ciel ; oh ! s'il était percé, comme je m'y envolerais, » et toutes d'une voix unanime répondaient : « Nous vous suivrions, ma mère. » Ce qui remplissait son âme de joie. Son cœur était ce jardin fermé où l'Époux céleste prenait ses délices.

A ces douces et suaves consolations, succéda une série de peines intérieures ; mais, comme une victime immolée sous la main de Dieu, elle ne perdit rien de ce calme, de cette paix, apanage ordinaire des âmes

pures. En 1841 Notre-Seigneur lui apparut couché sur la croix. Cette vue la remplit de compassion, mais bientôt notre adorable Sauveur, se retirant de dessous la croix, l'invita à s'y coucher elle-même; sa nature, effrayée, lui fit faire quelques pas en arrière, comme pour fuir les nouvelles souffrances que cette croix lui présageait, et elle eut dès lors un pressentiment de la longue et cruelle maladie qui l'a ravie à l'affection de ses filles. En effet, elle éprouva bientôt un accroissement de douleurs aiguës qui, pendant six ans, ne lui ont laissé de repos ni le jour ni la nuit. Son corps devint un vrai squelette; ses membres parfois se contournaient, et, malgré l'appui de sa garde-malade et d'un bâton, elle ne pouvait se soutenir; elle disait souvent que, depuis la tête jusqu'aux pieds, elle n'avait aucune partie de son corps qui ne lui apportât un tribut de douleurs. Tous les remèdes de l'art étaient impuissants à la soulager. Cependant, elle réunissait le peu de force qui lui restait, pour visiter plusieurs fois le jour les chapelles qui sont dans l'intérieur du cloître.

Sur la fin de sa vie, cette chère mère ne désirait plus que la dissolution de son corps, pour aller s'unir à son Dieu. Lorsqu'on lui annonça que son dernier moment approchait, elle fixa les yeux sur son Christ, et sa physionomie prit une expression de joie, qu'elle manifesta par un doux sourire. Quelques jours après, se trouvant un peu mieux, elle dit: « Je croyais mourir, et je vis encore; c'est vous, mes enfants, qui par vos prières, me retenez ici. » Mais, au moment où l'on s'y attendait le moins, on la vit s'affaiblir, et, en répétant ces paroles de notre divin Maître: « Mon Dieu, mon Dieu, » sa belle âme s'envola au ciel. Son décès eut lieu le 8 novembre 1856; elle était âgée de cinquante-sept ans.

## MONASTÈRE D'ARRAS.



Un nouvel asile de recueillement et d'innocence fut fondé par M<sup>sr</sup> Guy de Sève, à la prière de ses bons diocésains d'Arras, au milieu du bruit tumultueux de la guerre qui plaça la Flandre et les Pays-Bas sous la puissance de Louis XIV.

L'approbation que ce prince y donna est datée du camp devant Cambrai, en mars 1677. Quatre Ursulines de la maison d'Abbeville, envoyées par M<sup>sr</sup> l'évêque d'Amiens, furent les premières religieuses de ce monastère, dont la mère, Marie-Constance Pocquelin, dite de la Trinité, avait été nommée supérieure.

Protégées par leurs évêques, environnées de l'estime, de la confiance générale, les filles de Sainte-Ursule prospérèrent rapidement, malgré les malheurs et la misère qui désolèrent la contrée à cette époque, et se soutinrent dans cet état jusqu'à la révolution de 1795.

La bonne éducation que les Ursulines d'Arras donnaient à la jeunesse, leurs soins généreux pour la classe indigente, étaient si universellement appréciés, que les ennemis de la religion, même les plus farouches, ne purent leur refuser un tribut de vénération et de respect. Néanmoins, elles furent obligées de se disperser, lorsque Robespierre, exigeant des prêtres et des religieuses le serment à la constitution civile du clergé, obtint des Ursulines d'Arras une réponse empreinte tout à la fois de tant de modération, de fermeté, de sagesse, qu'il se fit un devoir de les protéger contre les aveugles fureurs de la multitude, au moment de leur sortie du couvent.

Quelques-unes d'entre elles se retirèrent dans leur famille; d'autres allèrent demander à la terre étrangère, avec la sécurité que leur refusait la patrie, les moyens d'exercer les fonctions de leur institut; trois seulement restèrent à Arras, sanglant théâtre des lâches cruautés de Joseph Le Bon. Dès que la chute de ce monstre eut rendu un peu de calme à cette ville, elles cherchèrent à réédifier leur ancienne maison. Mille obstacles s'y opposèrent, jusqu'à ce qu'une femme, également remarquable par la supériorité de son intelligence, de sa vertu, et la noblesse de son origine, abandonna une fondation à peine commencée, à laquelle Dieu donna un autre soutien, pour venir relever de ses ruines le monastère où elle avait prononcé ses vœux, en 1789.

M<sup>me</sup> Aimée Lochtembergh de la Mairie, connue sous le nom de Saint-Louis de Gonzague, s'établit en 1808, avec les trois mères dont nous avons parlé, dans l'hôtel Béthune, que son frère, M. l'abbé de la Mairie, chanoine d'Aire, avait loué à ses frais. La communauté l'acquiesça seulement en 1810.

Le nombre des pensionnaires et des religieuses s'étant considérablement accru, on sentit la nécessité d'agrandir ce logement; l'impossibilité de le faire détermina la mère de Saint-Louis de Gonzague à acheter l'ancien couvent des Carmes, et une partie de leur enclos. Comme les ressources du monastère étaient entièrement épuisées, elle consacra la plus grande partie de sa fortune à l'acquisition de ce local, et aux réparations qu'il fallut y faire pour faciliter la pratique des observances monastiques.

Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître dans tous leurs détails les difficultés que surmonta la pre-



mière supérieure du monastère d'Arras, et les sacrifices qu'elle s'imposa pour consolider et rendre florissante l'œuvre que son zèle lui avait inspirée.

Ame forte et énergique, elle sut, au milieu d'une entière disette de secours humains, trouver, dans sa confiance en Dieu, le secret de répandre d'abondantes aumônes sur les familles malheureuses, et celui de subvenir à tous les besoins de son établissement. La loi par laquelle le gouvernement français garantissait l'existence des communautés de femmes, lui procura la consolation d'assurer à la sienne une prospérité durable, en la dotant de la plus grande partie de ses biens.

M<sup>sr</sup> de Latour d'Auvergne, imitateur de saint Charles Borromée dans ses bontés à l'égard des Ursulines, avait pour elle, ainsi que pour ses dignes collaboratrices, une affection vraiment paternelle et une estime profonde. Il leur en donna un éclatant témoignage dans le discours qu'il leur adressa au jour de la première fête de Sainte-Ursule, célébrée dans leur nouvelle solitude. Après leur avoir exprimé avec effusion les sentiments d'ami et de père qu'il leur a voués, il se fait l'interprète de sa ville épiscopale, qui sait apprécier leur générosité et leur désintéressement dans l'instruction de la jeunesse. Puis, prenant un accent inspiré et prophétique, il s'écrie : « La philosophie du siècle répand de » toutes parts ses téméraires systèmes. Il faut que la » religion préside à l'éducation encore plus que jamais. » Il faut que vous opposiez à l'éducation frivole, les » principes de la raison : à l'éducation qui néglige le » cœur, pour ne s'occuper que de l'esprit, les principes » de la vertu : à l'éducation profane et irréligieuse, les » principes sacrés de la religion. Puissiez-vous, mes- » dames, rétablir au milieu de nous le règne de la

» religion, et régénérer toutes les vertus qu'elle ins-  
» pire! »

Ce vœu de leur premier pasteur a été exaucé : depuis qu'elles sont établies dans la ville d'Arras, les Ursulines n'ont cessé de former à la science et à la vertu les nombreuses élèves, que la confiance des familles a placées dans leurs mains habiles.

Le pensionnat, composé de quatre-vingts jeunes personnes, est toujours par la force des études à la hauteur de la réputation dont il jouit. Les enfants pauvres participent aussi aux soins et à l'amour des trente religieuses qui composent la communauté.

Leur zèle ne se borne pas seulement à éclairer l'enfance; elles consacrent encore deux heures chaque jour à faire des leçons à d'autres jeunes filles qui réclament le bienfait de l'instruction religieuse. Cette dernière œuvre est féconde en fruits de salut.

## MONASTÈRE D'AUXERRE.



L'HISTOIRE de l'établissement d'Auxerre pourra paraître incroyable à la postérité. Semblable au vaisseau luttant contre la tempête, plus d'une fois il a failli être anéanti. Néanmoins, il s'est formé et s'est maintenu à travers mille difficultés; le doigt de Dieu était là! A sa plus grande gloire on racontera avec simplicité et vérité, et pour l'instruction des maisons de l'ordre, des faits que la discrétion aurait peut-être ensevelis dans le silence.

M<sup>me</sup> Caroline L., dite en religion sœur Sainte..., Ursuline de R..., vint à Paris en 1822, dans l'intention d'y former une communauté d'Ursulines de la congrégation de Paris. Elle se retira d'abord chez les

dames du Sacré-Cœur, rue de Varennes. Elle y fit la connaissance de M<sup>lle</sup> Adnis, institutrice, rue Mézière, près Saint-Sulpice, qui lui céda son pensionnat.

Ce fut le 30 novembre 1822, le jour de Saint-André, qu'elle en prit possession. Il était composé de trente-deux élèves. Les trois ou quatre sous-maîtresses qui secondaient M<sup>lle</sup> Adnis, restèrent quelques semaines avec M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*; mais, malgré sa prudence qui la porta à leur cacher, ainsi qu'aux parents des élèves, son projet de former un établissement religieux, elles le soupçonnèrent bientôt, et, à peine un mois s'était-il écoulé, qu'elles avaient disparu les unes après les autres, ainsi que les domestiques. Les premières postulantes que déjà M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* avait attirées, eurent donc besoin de beaucoup de bonne volonté pour se prêter à tous les soins et travaux qu'exigeait leur position, et d'une forte vocation pour se consacrer à Dieu, dans une maison où l'on ne voyait alors aucune apparence de vie religieuse.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* avait l'abord très-attractif; il suffisait de la voir et de lui parler une fois, pour se sentir attiré vers elle. Aussi n'eut-elle pas de peine à gagner l'affection des élèves et celle de leurs parents. Les voyant disposés en sa faveur, elle voulut faire une tentative pour connaître si elle pourrait, sans les offusquer, reprendre son costume d'Ursuline, qu'elle avait cru prudent de ne pas faire paraître d'abord.

Un jour donc, s'en étant revêtue, elle fit appeler auprès d'elle les deux plus grandes élèves du pensionnat. Ce fut une scène curieuse à voir : M<sup>lle</sup> Séraphine Vernier, en entrant dans le salon, fut saisie de cette singulière métamorphose; elle resta muette, interdite, le regard sombre. M<sup>lle</sup> de Montmarin fut tout autrement

impressionnée ; ce costume lui plut, elle lui fit l'accueil le plus gracieux, et causa avec beaucoup d'amabilité. Cependant M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* crut devoir encore faire disparaître l'habit religieux, jusqu'au 26 avril 1825, époque où elle en revêtit les deux premières postulantes, M<sup>lle</sup> V. Este et M<sup>lle</sup> A. Besnard. Cette cérémonie fut faite par M<sup>sr</sup> Romond de Lalendes, premier supérieur et bienfaiteur de la maison.

Cependant, il plut à Dieu d'éprouver cet établissement naissant. M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* tomba sérieusement malade. Sur son lit de douleur, elle était entourée des pauvres novices qui la regardaient avec anxiété ; le bon évêque, M<sup>sr</sup> de Lalendes, les consolait, les soutenait, animait leur espérance, et ce ne fut point en vain ; le bon Dieu se laissa toucher, et rendit au timide troupeau la mère qu'il était sur le point de perdre.

M<sup>sr</sup> de Lalendes étant obligé de prendre possession de son évêché de Rodez, M. le curé de l'Abbaye-aux-Bois le remplaça dans la supériorité. M. l'abbé Poilou y disait tous les jours la sainte messe. C'était un véritable saint ; sa piété, son amour pour Notre-Seigneur se dévoilaient à son insu, et inspiraient pour lui une sorte de vénération. Un jour qu'il passait devant la classe, quelques élèves laissèrent échapper ce cri « Voilà le saint ! » C'en fut assez pour effrayer sa modestie ; de longtemps il ne reparut plus dans l'établissement.

Bien que la communauté ne fût encore composée que de quelques sujets, on commença à dire tout haut le saint office, et bientôt on chanta la messe et les vêpres le dimanche.

Pour remplacer les domestiques qui s'étaient retirées, comme on l'a vu plus haut, M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* prit pendant quelque temps une sœur converse, qui probablement

avait été obligée de quitter le couvent à l'époque de la grande révolution. Elle était bonne, laborieuse, économe, mais toute ronde. Un jour qu'elle causait avec la fondatrice, apercevant une novice (la sœur Saint-Louis de Gonzague), « Sainte \*\*\*, lui dit-elle, celle-là restera; mais il ne faut pas qu'elle soit longtemps à genoux; ça use le velours de l'estomac, et puis ça ne peut plus se remettre. » La prédiction s'accomplit; Dieu fit à la novice la grâce de persévérer. Elle devait être bientôt l'appui et la consolation de ses sœurs.

Le premier local occupé par la communauté était trop petit, et ne pouvait longtemps lui suffire. M<sup>me</sup> Caroline, encouragée par les premiers succès, et comptant sur la protection des personnes dont elle avait su gagner la bienveillance, songea à chercher une habitation plus vaste. Elle acheta une grande et belle maison de 200,000 francs, située rue Vaugirard, endroit un peu désert et calme, comme il convient à une communauté cloîtrée. Cette propriété contenait un fort beau jardin. On conçoit qu'une acquisition d'un prix si élevé, ne pouvait pas être soldée tout de suite avec le simple revenu des pensions, tant des élèves que des dames en chambre; M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* emprunta donc cette somme à quatre personnes qui la lui avancèrent pour dix ans, à condition qu'elle en paierait jusque-là les intérêts à 5 p. %; ce qui lui faisait 10,000 fr. à trouver chaque année. Naturellement entreprenante et courageuse, elle ne crut pas devoir reculer devant cette gigantesque entreprise; le marché fut conclu.

Dans le mois d'août 1823, elle emmena les novices voir la propriété, et l'on commença à en jouir peu de temps après.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* n'omit rien pour faire prospérer son

établissement, elle sut se procurer la connaissance d'un bon nombre de personnes puissantes, entre autres de la marquise de Belabre, la comtesse de Possé, M<sup>me</sup> de Saint-Blin, M<sup>me</sup> Durosel, etc., etc.

Ces dames lui firent des dons considérables, meubles, linge, argent, calice, ostensor, tapis, rideaux, etc., etc. Six grands tableaux à cadre doré furent, par la permission de Charles X, transportés du musée dans la chapelle, c'est-à-dire, dans le salon qui en tenait lieu. Il était magnifique, bien parqueté, le plafond élevé. De très-grandes fenêtres et une porte à deux battants donnaient sur le jardin. L'autel, peint de manière à imiter le marbre blanc, était surmonté d'un très-grand tableau, représentant sainte Angèle au moment où Dieu, dans une vision céleste, lui enjoit de fonder l'ordre de Sainte-Ursule. Les autres pièces de la maison étant grandes à proportion, il fut facile de s'y loger. La partie extérieure, où se trouvaient une belle cour et de vastes appartements, fut destinée pour les dames pensionnaires.

Les élèves, attirées par la beauté du local, se présentèrent en grand nombre, de sorte que, pendant sept ans environ, M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* put faire face aux dépenses considérables qu'exigeait son entreprise. Dès le commencement, une classe gratuite fut ouverte pour les enfants pauvres.

M<sup>sr</sup> de Lalendes témoigna toujours un vif intérêt à la nouvelle maison. Toutes les fois qu'il venait à Paris, il ne manquait pas de visiter les Ursulines; il était au milieu d'elles comme un père au milieu de ses enfants. Il leur parlait à chacune en particulier, et les portait toutes dans son cœur. En 1830, ayant été nommé à l'archevêché de Sens, il revint de Rodez à Paris pour se rendre

à son nouveau siège. Là, il fut atteint d'une maladie grave; il vint cependant encore faire une dernière visite à ses chères Ursulines, qui eurent bientôt à déplorer la perte du meilleur des pères.

La communauté, une fois fixée rue de Vaugirard, fut autorisée par M<sup>gr</sup> de Quélen, archevêque de Paris. Ce vénérable prélat voulut bien présider à plusieurs cérémonies de vêtue et de profession. Les évêques de Tulle, de Rodez, de Châlons et plusieurs autres firent le même honneur à l'établissement.

Des douze premières professes de chœur, neuf furent dispensées de compléter les deux années de noviciat marquées par la règle; mais si leur temps fut abrégé, les épreuves ne leur manquèrent pas. En se livrant aux exercices de l'enseignement, en prodiguant toute espèce de soins aux élèves, elles vauquaient aussi aux travaux des sœurs converses; il n'y en avait alors que trois; ce nombre était insuffisant pour entretenir l'ordre et la propreté dans une maison aussi vaste; et comme, par économie, l'on cessa de donner le linge à blanchir dehors, les pauvres religieuses eurent à faire la lessive, chose assez difficile pour elles, qui n'avaient point été habituées à ce genre de travail. D'ailleurs, elles manquaient pour cela des commodités nécessaires; que le temps fût beau ou mauvais, on les voyait autour d'une pierre à laver, essanger, décrasser le linge, et, en cas de pluie, elles s'abritaient sous une couverture tendue.

Afin de subvenir aux besoins de la maison, elles travaillèrent pendant quelque temps à des ouvrages de lingerie, ce qu'elles faisaient, non-seulement le jour, mais encore une partie de la nuit. Et malgré des occupations si pénibles, elles n'avaient qu'une nourriture

très-frugale. Les exercices religieux, sauf l'office, étaient parfois un peu abrégés. Dans les hivers, même les plus rigoureux, elles avaient pour tout soulagement quelques chaufferettes qu'elles se faisaient passer tour à tour.

Néanmoins les religieuses supportaient avec joie et le travail et les privations. La grâce de Dieu les soutenait, sa bonté veillait sur elles et les préservait de plusieurs dangers.

Les Ursulines habitaient la maison de la rue de Vaugirard depuis quelques années seulement, lorsque M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* fit construire des cellules, un réfectoire, une sacristie, etc., etc., et entreprit de bâtir une église.

Tout cela ne suffisait pas encore au zèle actif de M<sup>me</sup> Caroline. Elle voulait propager l'œuvre de l'institut; une occasion se présenta, elle la saisit. C'était au commencement de 1828.

M. de Gaville, préfet d'Auxerre, M. Le Blanc, maire, et les autorités de la même ville, conçurent le projet de fonder un établissement religieux pour le bien de la jeunesse. Ils demandèrent pour cet effet des religieuses du Sacré-Cœur; M<sup>me</sup> Barat, leur supérieure-générale, prit du temps pour réfléchir, et après plusieurs demandes réitérées, ces Messieurs n'obtinrent d'elle qu'une réponse négative.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*, qui était intimement liée avec la mère Barat, eut, apparemment par elle, connaissance de cette affaire. Elle se rendit à Auxerre, s'offrit à ces Messieurs pour seconder leurs vues, en fut bien reçue; mais comme elle ne voulut pas consentir à se fixer dans le local qu'ils lui indiquaient, il n'y eut rien de conclu cette fois, et elle revint à Paris.

Peu après, elle fit un second voyage à Auxerre, toujours préoccupée de son projet. Les autorités, qui



s'étaient trouvées un peu blessées de ce qu'elle n'était pas entrée complètement dans leurs intentions, lui furent moins favorables. Sans s'opposer à l'établissement d'une communauté religieuse, elles ne montrèrent plus les bonnes dispositions qu'elles avaient manifestées d'abord.

Cependant M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* ne perdit pas courage. Les deux vicaires de la Cathédrale, qui désiraient autant qu'elle de voir dans la ville un pensionnat religieux, vinrent à son aide. On avisa au moyen d'en venir à l'exécution.

Le 9 octobre 1828, M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* amena à Auxerre la sœur Thérèse de Sainte-Ursule, professe depuis quatre ans, et la sœur Léontine de l'Assomption, encore novice. Les talents que possédait cette dernière, la bonne éducation qu'elle avait reçue, la rendaient capable d'être fort utile au pensionnat. Les deux sœurs furent reçues chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui furent assez bonnes pour leur donner l'hospitalité et les pourvoir de tout pendant plusieurs semaines. Là, on commença à réunir des élèves, jusqu'au nombre de quatorze. Bientôt les Ursulines occupèrent une petite habitation attenante à l'église, et connue sous le nom de Notre-Dame des Miracles. C'est qu'effectivement il y avait eu là antérieurement une Vierge miraculeuse. Ce n'était plus qu'une chétive demeure, qu'on pouvait justement comparer à l'étable de Bethléem. Elle comprenait seulement quelques chambres, une petite cuisine et une écurie.

Toutes les personnes bien intentionnées rivalisèrent de zèle pour rendre cette petite maison plus habitable. Les principaux moteurs de la bonne œuvre furent : M. l'abbé Fortin, premier vicaire de la Cathédrale,

M. l'abbé Bruchet, second vicaire; M<sup>lle</sup> Manette Brémont, qui consacrait tous les instants de sa vie aux exercices de charité. Elle s'était constituée la mère, si l'on peut parler ainsi, des prisonniers d'Auxerre; on ne la trouvait ordinairement qu'à l'église ou à la prison.

On commença par battre le sol de l'écurie, pour le rendre plus uni, et puis on le tapissa tout autour, de manière à en former une chapelle; on commença à midi, et la bonne volonté, l'empressement étaient tels, qu'à cinq heures du soir tout fut prêt.

Les Ursulines, ainsi que l'enfant Jésus dans l'étable, étaient dépourvues de tout. On s'empessa de leur prêter et même de leur donner des lits, des matelas, des couvertures, des ustensiles, des vivres, etc. On leur portait tantôt une hottée de volaille, tantôt d'autres denrées ou des sommes d'argent : cinquante, cent francs, et une fois même mille francs. Et ces dons se faisaient avec tant de délicatesse, que souvent on ne pouvait connaître de quelle main ils venaient.

M. Viart, curé-doyen de la Cathédrale et premier supérieur, vint bénir la petite maison; le Saint-Sacrement fut mis dans la chapelle improvisée, on commença à y dire la messe tous les jours et à y prêcher les dimanches; la Cathédrale fournit pendant quelque temps les ornements et autres objets nécessaires à l'exercice du culte divin.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* envoya bientôt d'autres sujets à Auxerre; elle faisait venir à Paris les postulantes, pour les revêtir du saint habit, et les novices, pour leur profession, échangeant ainsi d'une maison à l'autre toutes celles qui étaient sous sa direction, selon que les circonstances le requéraient.

La première année se passa dans la chapelle des Miracles ; le nombre des pensionnaires croissant de jour en jour, il fallut songer à un local plus vaste. M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* acheta une maison de 13,000 fr., située rue du Collège ; elle la solda, non avec ses propres deniers, mais avec ceux de M<sup>lle</sup> Guilbeaudon qui, pour sa sûreté, prit hypothèque sur la maison. Elle fut meublée au moyen des souscriptions faites par un certain nombre de personnes bienfaites, à condition toutefois qu'on leur rembourserait la somme de 4,500 fr., si l'établissement ne réussissait pas. La nouvelle habitation exigeait certaines réparations indispensables ; M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* mit les ouvriers à l'œuvre.

Mais sur la terre est-il quelque chose de stable ? n'y est-on pas, comme sur une mer orageuse, exposé à mille tempêtes ? Le parfait repos n'est que dans la céleste patrie : les pauvres Ursulines n'eurent que trop sujet de s'en convaincre.

Pendant l'année 1850 les nuages s'amoncelèrent sur les établissements de Paris et d'Auxerre, comme sur toute la France. On vint menacer les Ursulines d'Auxerre de mettre le feu à leur maison, et l'on avait déjà placé un fagot devant la porte d'entrée. Avait-on l'intention d'en venir à l'exécution, ou n'était-ce que pour les effrayer ? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, cette menace fut sans effet.

Pendant les tristes événements connus sous le nom de journées de juillet, beaucoup de personnes désertèrent la capitale, ce qui enleva à M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* une partie des ressources sur lesquelles elle avait compté. Inutilement redoubla-t-elle d'économie, il lui devenait impossible de couvrir toutes ses dettes. Les 200,000 fr. de la maison de Paris étaient dus ; les intérêts n'étaient

pas payés ; les travaux qu'elle avait fait faire pouvaient être évalués à 40,000 fr., elle n'en avait donné que 4,000 à-compte. D'autre part, les 13,000 fr. avancés par M<sup>lle</sup> Guilbeaudon, pour la maison d'Auxerre, étaient dus ; les ouvriers employés aux réparations n'étaient pas payés.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* se voyant dans un extrême embarras, prit le parti de s'absenter, afin de gagner du temps, espérant trouver quelque nouvel expédient pour rétablir ses affaires. Avant d'entreprendre le voyage qu'elle méditait, et afin que sa disparition parût moins suspecte, elle imagina de faire une espèce de bail, entre elle et la sœur Saint-Louis de Gonzague, la plus ancienne des professes. M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* en écrivit elle-même la formule ; elle y qualifiait la sœur des titres de supérieure et de principale locataire de sa maison, et usa de son autorité pour obliger celle-ci à accepter et à signer ce bail. M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* quitta Paris, le 8 octobre 1830, défendant à la prétendue locataire de donner son adresse, lorsqu'elle la lui aurait fait connaître. Avant son départ, elle avait laissé une lettre qui devait être remise à l'un des créanciers. Celui-ci vint aussitôt réclamer ce qui lui était dû.

Une catastrophe des plus singulières vint encore augmenter l'affliction des pauvres religieuses.

Deux jeunes demoiselles avaient été, pour de graves raisons, retirées de la tutelle de leurs parents. On les amena au couvent de Paris, le 3 juin 1828, avec ordre de ne les laisser voir qu'à certaines personnes désignées. L'année suivante, l'aînée fut demandée en mariage, et, ayant été accordée, elle quitta le pensionnat, le 31 décembre 1829, ainsi que sa jeune sœur, qui y revint le 27 mars suivant. Peu de temps après, on crut

nécessaire de lui faire changer d'asile ; elle quitta de nouveau la maison de Paris, le 30 juillet 1830.

Pendant l'absence de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* on vint la demander aux religieuses, de la part de son beau-frère et de sa sœur qui voulaient l'avoir auprès d'eux. Il leur fut impossible de la rendre, ni de dire où elle était, M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* seule le savait.

Cependant, l'affaire devint sérieuse ; le beau-frère, mécontent de voir ses démarches sans succès, fit intervenir la justice. Le 30 novembre 1830, le procureur du roi se présenta au couvent. La sœur Saint-Louis de Gonzague fut obligée de paraître devant lui et de répondre à toutes ses questions, que le greffier écrivait à mesure. L'interrogatoire terminé, M. le procureur voulut faire une visite domiciliaire au pensionnat.

La sœur portière, ne songeant pas qu'en pareille circonstance toute résistance est inutile, hésita un moment à lui ouvrir. Le procureur, offensé de ce qu'on ne se rendait pas assez promptement à ses ordres, fit tomber d'une chiquenaude un carreau de la porte vitrée qui lui faisait obstacle.

Qu'on se figure la pauvre sœur Saint-Louis de Gonzague, encore jeune professé, conduisant dans la maison le procureur du roi, accompagné du greffier, des gens de la justice et de la garde nationale. Ces Messieurs parcoururent les divers lieux ; arrivés près de la classe, ils furent priés d'attendre qu'on eût averti les élèves, pour éviter le saisissement que devait leur procurer une semblable visite.

Après avoir passé en revue toutes les pensionnaires, ces Messieurs firent une sévère perquisition dans la chambre de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*. Toutes ses lettres et ses papiers furent minutieusement examinés. Pendant plu-

sieurs heures, la sœur Saint-Louis de Gonzague, plus morte que vive, fut entourée de onze hommes; ses propres papiers furent visités, heureusement il ne s'y trouvait rien qui pût la compromettre, sinon trois lettres de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*, par lesquelles on aurait pu découvrir la route qu'elle avait prise; mais ces Messieurs n'ouvrirent pas le tiroir où elles étaient.

Peu de jours après, la sœur Saint-Louis de Gonzague fut citée en justice. Obligée de se rendre à cet appel, elle y vint, accompagnée d'une demoiselle respectable. Peu s'en fallut qu'elle ne s'évanouît, tant elle était bouleversée d'une pareille citation. Elle fut interrogée en particulier par le juge d'instruction. Ici, nouvel embarras; retenue par une sorte de délicatesse, elle craignait de découvrir la retraite de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*; répondre qu'elle l'ignorait, c'était parler contre la vérité. Enfin, selon le conseil qui lui avait été donné, elle crut devoir indiquer la dernière adresse de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*, qui ne restait pas toujours au même lieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là; toute la communauté fut mandée au palais de justice, et comme il eût été inconvenant de s'y présenter en habit religieux, toutes les défrôques des ci-devant postulantes furent visitées, retournées, et, sauf quelques petites bigarrures, chacune des religieuses finit par se compléter une espèce de toilette; malgré la peine qu'elles éprouvaient d'être forcées à une semblable démarche, elles ne purent s'empêcher de rire, en se regardant mutuellement. Arrivées au palais, après avoir fait une longue pause dans la salle d'attente, elles furent appelées une à une dans le cabinet du juge d'instruction, où, après avoir prêté serment de dire la vérité, elles

répondirent comme elles purent à toutes les questions qui leur furent adressées, concernant leur supérieure absente et M<sup>lle</sup> Sophie.

Revenons maintenant à ce qui eut pour elles des conséquences bien plus graves.

Les ouvriers employés aux travaux ci-dessus mentionnés, à Paris et à Auxerre, réclamaient avec instance ce qui leur était dû.

D'un autre côté, les quatre créanciers qui avaient pris hypothèque sur la maison de Paris, menaçaient tour à tour le fondé de pouvoir de M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* et ses religieuses, et la sœur Saint-Louis de Gonzague n'avait, pour satisfaire à de si justes demandes, que 1,700 f., encore lui fallait-il, avec cette modique somme, payer 4,700 fr: dus aux fournisseurs de la maison, pourvoir à l'entretien de la communauté, composée alors de seize personnes. Il n'y avait plus en ce moment que douze pensionnaires.

M. l'abbé Mathieu, grand-vicaire de Monseigneur, averti par la sœur Saint-Louis de Gonzague de tout ce qui se passait, accourut à la maison. Cette première entrevue la soulagea un peu. Depuis plusieurs mois, elle portait en silence le poids des plus vives inquiétudes. En les communiquant à ses compagnes d'infortune, elle les aurait rendues malheureuses, et en leur faisant envisager trop tôt la destruction dont l'établissement était menacé, il lui eût été difficile de maintenir les esprits dans le calme. Déjà l'une d'elles, qui n'avait pas la tête forte, commençait, dans ces moments critiques, à faire certaines extravagances, auxquelles on ne prêta pas d'abord attention. Les tristes préoccupations de sœur Saint-Louis de Gonzague ne lui laissaient pas le loisir d'y veiller.

Pour citer un exemple sur dix, la bonne sœur, sous prétexte de faire plus commodément la lessive, avait imaginé de construire elle-même une cheminée dans la cave. Et, pour arriver à ses fins, elle obligeait les novices à lui servir de manœuvres. Comme elle savait se faire craindre, celles-ci n'osaient pas se refuser aux corvées qu'elle leur imposait. La cheminée servit pendant plusieurs jours; mais enfin, on fut tellement suffoqué par la fumée, qui remplissait la cave et sortait par les soupiraux et par la porte, qu'il fallut démolir l'édifice.

Sur ces entrefaites, M<sup>gr</sup> de Cosnac, archevêque de Sens, voyant la situation déplorable des Ursulines d'Auxerre fit, dans leur intérêt, le 3 janvier 1851, une ordonnance par laquelle il déclarait la maison des Ursulines établie à Auxerre provisoirement séparée de celle de Paris, de laquelle elle dépendait auparavant.

En conséquence, M<sup>me</sup> Sainte-Ursule, supérieure actuelle de cette communauté, fut confirmée dans la plénitude du titre dont elle ne jouissait que secondairement, et la communauté, placée sous la juridiction immédiate de Monseigneur.

Cependant les créanciers de Paris ne cessaient de réclamer; ils en vinrent aux voies de fait.

Alors on remit les élèves à leurs parents: il n'y avait plus moyen de différer. Déjà le commandement de saisie mobilière avait été fait, depuis le 8 janvier 1851, et celui de saisie immobilière, le 14 janvier de la même année. Le 17 du même mois, la sœur Saint-Louis de Gonzague écrivit à M. Desjardins, premier grand-vicaire de Monseigneur, pour l'informer de tout ce qui se passait.

Le lendemain, les hommes d'affaires chargés de la



saisie, se présentèrent au couvent, ils demandèrent à la sœur Saint-Louis de Gonzague si elle avait fait connaître à M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* le commandement de saisie, et, sur sa réponse affirmative, ils remplirent leurs fonctions, ajournant la vente au 29 suivant.

Les agents de la justice paraissaient agir avec regret, et les religieuses n'eurent qu'à se louer de leur délicatesse. En abordant la chapelle et la sacristie, ils se regardèrent les uns les autres, comme pour s'interroger, et savoir s'ils devaient comprendre dans la saisie les objets qui y étaient contenus; enfin, ils se dirent : « Laissons cela à ces dames. » C'était bien là une heureuse inspiration.

Le procès-verbal de la saisie resta entre les mains de la sœur de Saint-Louis de Gonzague, du 18 au 29 janvier, jour où l'on fit la vente des meubles. Dans cette extrémité, chacune des religieuses songeait à ce qu'elle allait devenir; mais, au moment où tout paraissait perdu sans ressource, la Providence vint à leur secours de la manière la plus inespérée. M<sup>sr</sup> de Cosnac ayant, comme nous l'avons vu, pris sous sa protection la maison d'Auxerre, elle sembla alors renaître comme du milieu de ses ruines. Les personnes qui précédemment lui avaient témoigné de l'intérêt firent de nouveaux efforts pour la secourir. Et les bonnes sœurs d'Auxerre, sensiblement affligées de la triste situation de leurs sœurs de Paris, exprimèrent à M. l'abbé Fortin le désir de voir à leur tête la sœur Saint-Louis de Gonzague. Ce respectable abbé prit la peine de lui en écrire lui-même. Il était bien consolant pour cette pauvre sœur de se réunir à ses compagnes; mais la pensée d'aller à Auxerre pour y être supérieure l'accablait, et il fallut, pour l'engager à accepter, que M. l'abbé Mathieu lui montrât la

volonté expresse de la divine Providence. Elle écrit donc à M. Fortin qu'elle se réunirait volontiers à la communauté d'Auxerre, pourvu qu'on voulût bien recevoir avec elle les autres religieuses qui voudraient l'y suivre. Une réponse favorable ne se fit pas attendre.

La sœur Saint-Louis de Gonzague écrivit une deuxième fois à M. Desjardins, vicaire-général, pour l'informer de ce qui avait encore eu lieu depuis le 17 janvier ; elle en reçut la réponse suivante :

20 janvier 1831.

Madame ,

Je réponds à vos deux lettres du 17 et d'aujourd'hui, par l'autorisation que je vous donne, au nom de M<sup>sr</sup> l'archevêque, de procurer la sortie de chacune de vos sœurs, et leur répartition dans différentes maisons, selon l'opportunité. Vous voudrez bien seulement dresser un état contenant le nom de chacune, le lieu de sa retraite, et nous l'envoyer. Que si quelques-unes d'entre elles prennent asile dans leurs familles ou dans une maison au milieu du monde, il faudra qu'elles adressent à Monseigneur une demande individuelle pour en obtenir la permission, laquelle leur sera accordée sous les réserves de droit et d'état.

Il est heureux pour votre établissement de vous posséder dans ces moments fâcheux. Monseigneur présume que vous enverrez à Auxerre celles qui voudront s'y rendre, et pourront y être reçues. Rien n'est plus convenable, quant à vous, que de vous y rendre vous-même, et d'y accepter avec docilité l'emploi qui vous y est offert.

Nous sommes charmés que M<sup>sr</sup> l'archevêque de Sens ait pris sous sa protection la maison de vos sœurs, et nous ne doutons pas que, secondant ses intentions

paternelles, vous ne réussissiez à la faire prospérer.

En attendant, il faut bien que vous assistiez à la triste décomposition de celle que vous habitez maintenant; votre présence y est nécessaire, et votre prudence y sera très-utile.

Il est bien entendu que chacune de vos sœurs pourra emporter avec elle le petit mobilier qui leur sera laissé.

La présente vous servira d'autorisation pour toutes démarches ou sorties, que nécessiteraient de votre part les affligeantes circonstances auxquelles la divine Providence vous a réservée.

Recevez, Madame, etc.

On procéda à la répartition des sœurs de la maison de Paris, quelques novices et postulantes se retirèrent chez leurs parents.

La sœur Sainte-Thérèse, celle dont l'esprit était faible, obtint la permission d'entrer chez les dames Carmélites de Sens.

Toutes les autres, professes et novices, se rendirent à Auxerre, le 2 février 1851, à l'exception des sœurs Saint-Louis de Gonzague et Aimée de Jésus, qui restèrent à Paris pour finir de mettre ordre à tout, et pour emballer les objets que la saisie mobilière avait épargnés; elles rejoignirent leurs sœurs, le 12 février. Toutes se revirent avec bonheur; les extrêmes dangers qu'elles avaient courus de part et d'autre, leur rendaient doublement sensible le bonheur d'habiter ensemble.

Le 11 février 1851, M<sup>sr</sup> de Cosnac, à l'occasion de la réunion des deux maisons de Paris et d'Auxerre, fit l'ordonnance suivante :

« Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, par la miséricorde divine et la grâce du saint siège apostolique,

archevêque de Sens, évêque d'Auxerre, primat des Gaules et de Germanie ;

Vu le consentement donné par M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris, dans la lettre qui nous a été adressée par M. l'abbé Desjardins, vicaire-général ;

Vu les circonstances qui pressent de prendre une mesure définitive à l'égard de l'établissement des dames Ursulines d'Auxerre ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1°. L'établissement des dames Ursulines d'Auxerre est définitivement déclaré indépendant de celui de Paris, dont il faisait partie auparavant ;

2°. Les dames qui le composent, réunies à celles de Paris, qui sont venues se joindre à elles depuis la chute de l'établissement fixé dans cette ville, s'assembleront en chapitre pour faire choix d'une supérieure, et des dames destinées à remplir les emplois qui se donnent à la pluralité des voix ;

3°. Pour des raisons dont elles doivent connaître l'importance, il leur est défendu de recevoir dans leur maison M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*, leur ancienne supérieure générale ;

4°. Nous nous réservons de désigner plus tard le supérieur de l'établissement.

Donné à Sens, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire-général de notre archevêché, le 11 février 1831. »

C'est ainsi que l'établissement de Paris, si florissant dans son principe, fut ruiné. Les événements politiques de 1830, en diminuant ses ressources pécuniaires, semblaient avoir provoqué sa chute. Mais si nous examinons

les choses sous leur véritable point de vue, si surtout nous les regardons de l'œil de la foi, nous verrons qu'il faut l'attribuer à d'autres causes : M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* manquait d'esprit religieux, d'esprit de régularité ; elle gouvernait seule toutes les affaires du monastère : achats, emprunts, constructions, réceptions, elle faisait tout, seule, et à l'insu des autres religieuses. Or, quel est l'esprit, si supérieur qu'on veuille le supposer, qui puisse se suffire à lui-même ?

« Si le Seigneur n'édifie une maison, en vain travaillent ceux qui s'efforcent de l'édifier. »

Ce n'est donc point en s'éloignant de la fidèle observance des règles et constitutions qu'on peut compter sur l'assistance divine.

Le système d'administration de l'ancienne supérieure ne pouvait amener autre chose que la triste dissolution qui eut lieu. Comment aurait-on pu la prévenir, et réparer un mal qui ne fut connu que lorsqu'il n'était plus temps d'y remédier !

Cinq jours après l'arrivée des sœurs de Paris, on procéda à l'élection d'une supérieure, et la sœur Saint-Louis de Gonzague fut obligée de courber la tête sous le fardeau qu'on lui imposa.

Dès lors, l'établissement reprit une nouvelle vigueur. Les religieuses étant en plus grand nombre, purent se dévouer avec zèle et succès aux travaux de l'institut. Jusqu'alors elles avaient suivi les constitutions dressées par M<sup>me</sup> Sainte \*\*\*, et qui paraissaient avoir été tirées des usages des dames du Sacré-Cœur, et de ceux des pères Jésuites. Les professes portaient un crucifix en argent, et au doigt, un anneau d'or, sur lequel étaient gravées, avec la date de leur consécration, ces paroles : « Jésus est mon époux. » Mais à cette époque on remit en

pratique les constitutions de la congrégation de Paris. Une respectable et ancienne Ursuline, la bonne mère Sainte-Angèle, lors du départ de la mère Saint-Louis de Gonzague pour Auxerre, lui avait fait présent de ces constitutions, en lui disant : « J'en fais le sacrifice, parce que j'espère que vous les ferez fidèlement pratiquer ; » et l'on peut dire que celle-ci n'avait en effet rien de plus à cœur. Une pieuse émulation s'établit entre les religieuses. Le bonheur qu'elles éprouvaient de se voir enfin tirées des affaires épineuses qui les avaient accablées et désolées, les remplissait de ferveur et de joie. Le linge fut mis en commun, ce qui n'avait pas encore été observé ; les couverts d'argent firent place aux couverts de buis. Un peu plus tard l'anneau d'or fut supprimé par ordre de Monseigneur, et la croix pectorale d'argent fut remplacée par un crucifix en cuivre.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* avait été informée, soit par la mère Saint-Louis de Gonzague, soit par M. l'abbé Mathieu, de tout ce qui avait eu lieu. Elle revint à Paris au mois de mars 1831, et se rendit ensuite chez les dames Carmélites de Sens ; là, elle vit la sœur Sainte-Thérèse, qui fut tellement bouleversée à l'aspect de son ancienne supérieure, qu'elle retomba dans un complet état de démence, au point que ces dames ne pouvant la garder, la firent conduire au couvent d'Auxerre. En entrant au parloir, elle resta comme immobile, les yeux fixés et sans proférer une parole. Son silence dura huit mois, même aux récréations ; seulement elle laissait parfois échapper un sourire malin. Elle donna pendant ce temps beaucoup de peine aux religieuses ; on ne pouvait lui persuader de manger. Heureusement, elle s'adonna aux travaux d'aiguille, dans lesquels elle était très-habile. Elle cessa de fréquenter les sacrements,

qui, avant ce temps, faisaient tout son bonheur.

Un jour, c'était dans le courant d'octobre, elle se leva tout-à-coup de sa place pendant la récréation, s'approcha de la mère supérieure, et lui dit : « Ma Mère, est-ce que cela ferait quelque chose aux élèves si elles me voyaient faire la communion le jour de Sainte-Ursule ? » La supérieure, qui savait combien cette pauvre sœur avait été fervente lorsqu'elle était dans son bon sens, espérant par le moyen des sacrements la tirer de son profond silence, lui répondit : « Cela ne ferait rien du tout ; nous communions bien nous autres, pourquoi donc ne communieriez-vous pas ? Préparez-vous à aller à confesse. » Elle le fit, revint à son état naturel, et se remit à tous les exercices pendant assez longtemps. Mais plus tard elle eut un troisième accès pire que tous les autres. Son état ayant été reconnu incurable, M. le docteur Paradis, bienfaiteur de la communauté, eut la bonté de la faire placer dans une maison de santé.

Il est assez probable que cette chère sœur, dans un état si pénible et si humiliant, eut devant Dieu tout le mérite de la résignation ; car certaines paroles qu'on lui a entendu prononcer avant cette dernière décomposition morale, donnent lieu de penser qu'elle en avait eu le pressentiment, et qu'elle avait accepté cette pesante croix.

Le 2 avril 1831, M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* vint au couvent d'Auxerre. La mère Saint-Louis de Gonzague la reçut au parloir ; il lui était pénible de refuser l'entrée de la maison à son ancienne supérieure ; mais la défense de Monseigneur était formelle. M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* insista, franchit la porte du parloir et pénétra dans l'intérieur. M. le supérieur, averti, se rendit promptement au

couvent, et, après lui avoir exposé en vain, pendant près d'une heure, les raisons qui ne permettaient pas de la recevoir, aidé du docteur Paradis, il fut obligé d'user de rigueur pour la faire sortir.

Pendant que ces tristes événements se passaient, les religieuses reçurent une bien douce consolation. Il y avait à Auxerre, dans une espèce de place ou de jardin, une grande vierge en pierre qui était renversée par terre, et servait de but aux jeux des enfants. M. Fortin et M<sup>lle</sup> M. Brémont, ces constants amis des Ursulines, eurent l'heureuse idée de la faire porter au couvent, où ils présumaient qu'elle serait honorée. En effet, les religieuses la firent mettre dans l'endroit du jardin le mieux exposé. Et, chose remarquable, c'est précisément pendant une des tristes entrevues dont on vient de parler, que la sainte Vierge, portée sur un brancard, entra dans la maison. Il semblait que cette bonne Mère voulût par sa présence consoler ses filles, que le bon Dieu faisait passer par de si rudes épreuves. Ce fut en raison de cette circonstance, qu'on donna à cette sainte Vierge le titre de Notre-Dame-de-Paix.

M<sup>me</sup> Sainte \*\*\* poursuivit les religieuses d'Auxerre pour rentrer dans ce qu'elle appelait *ses droits*. Cette malheureuse affaire dura plus d'un an. Elle fut d'abord portée au tribunal de cette même ville, où M. Leclerc eut l'extrême bonté de se constituer l'avocat des Ursulines. Elles eurent gain de cause.

La requérante, peu satisfaite de ce résultat, appela l'affaire devant un tribunal supérieur. Cette fois, les Ursulines prirent pour avocat le frère de leur chère sœur de l'Assomption, M. Sudre, jeune homme d'un talent distingué. Les droits de la justice prevalurent encore, et M. le supérieur vint lui-même, tout trans-



porté de joie, annoncer à ses filles qu'enfin leur procès était gagné.

Cependant le local de la rue du Collège qu'elles habitaient devenant trop petit, vu le nombre des religieuses et des pensionnaires, il fallut en chercher un autre. Le père supérieur et les Ursulines, avec sa permission, firent vœu d'honorer spécialement la sainte famille, si elle leur faisait rencontrer une maison qui leur fût convenable; elles s'engagèrent à lui consacrer une petite chapelle sous le nom de Nazareth, et de plus, à choisir trois fêtes par an pour l'honorer d'une manière particulière : celles de Noël, de l'Annonciation et de Saint-Joseph. L'engagement fut signé par M. le supérieur et par toute la communauté, à la messe de minuit de 1855.

M<sup>sr</sup> de Cosnac prit la peine de visiter les maisons que l'on avait en vue. Il en choisit une située rue du Champ, qui fut évaluée 60,000 fr.; pour acquitter cette somme, Monseigneur voulut bien leur avancer 30,000 fr. sans exiger d'intérêts; et, lorsque l'époque du remboursement fut arrivée, il leur fit don de 5,000 fr.

Le 12 septembre 1856, elles prirent possession du nouveau local; mais bientôt elles eurent le déplaisir de voir un pensionnat séculier s'établir auprès de leur communauté. Les Ursulines redoublèrent d'efforts pour faire prospérer leur établissement. Comme les autres maisons d'éducation de la ville, elles se virent obligées de faire subir à leurs élèves des examens publics. Plus tard cet usage fut aboli, et remplacé par des examens privés, faits dans chaque classe par cinq personnes désignées par M<sup>sr</sup> de Cosnac.

En 1858, la mère supérieure, Pauline de Saint-Vincent de Paul, fit bâtir, au moyen d'une souscrip-

tion, une classe pour y recevoir les enfants pauvres. Jusque-là, les Ursulines d'Auxerre n'avaient pas eu la satisfaction de remplir ce point de leurs constitutions.

L'année suivante, elles eurent la consolation de voir leur nombre s'augmenter. Les Ursulines de Villeneuve-l'Archevêque, occupant une maison malsaine, vinrent par ordre de Monseigneur se réunir à celles d'Auxerre.

Le Seigneur avait répandu ses bénédictions sur cette communauté; le pensionnat était nombreux, les dettes acquittées, la règle pratiquée avec zèle; mais il plut à Dieu de susciter à ses fidèles épouses une nouvelle épreuve. Quelques parents, opposés à la clôture, emmenèrent leurs enfants; plusieurs personnes, d'ailleurs bien intentionnées, engageaient les religieuses à conduire leurs élèves à la promenade et à l'église, et écrivirent pour ce sujet à M<sup>gr</sup> l'archevêque; celui-ci, informé par la mère Saint-Louis de Gonzague de la peine qu'éprouverait la communauté d'une nouvelle brèche à la clôture, déjà trop mitigée, lui exprima sa satisfaction pour son zèle et sa régularité, l'engageant toutefois à examiner si réellement la clôture ne serait pas un obstacle au but principal de son institut, et, sur la réponse de la mère supérieure, il lui donna une décision favorable.

Les Ursulines furent encore dans la suite inquiétées à ce sujet; on leur contesta le droit de faire la cérémonie de la première communion dans leur chapelle; mais M<sup>gr</sup> Mellon Jolly, digne successeur de M<sup>gr</sup> de Cosnac, décida selon leurs désirs et en faveur de la clôture.

#### USAGES PARTICULIERS DE CE MONASTÈRE.

Les religieuses d'Auxerre, comme toutes les Ursulines, ont une dévotion particulière pour la sainte Mère de Dieu, qu'elles regardent comme leur principale mère

et supérieure. Voici quelques-unes des pratiques qu'elles font en son honneur :

Tous les vendredis, elles tirent au sort à qui possédera une petite image de la sainte Vierge. Celle qui l'obtient communique le samedi, récite ce jour-là le petit office de l'Immaculée-Conception, et a la charge de prier pour la communauté.

Tous les samedis, avant Matines, les religieuses entrent au chœur, un cierge ardent à la main, et chantent l'*Inviolata*, en expiation des fautes commises dans la semaine.

Le jour de la présentation, où la communauté fait la rénovation des vœux, on place la statue de la sainte Vierge sur la table du haut du réfectoire, on la pare avec soin; avant le *Benedicite*; on chante à genoux l'hymne *Ave, maris stella*, et la supérieure sert respectueusement notre bonne Mère. Tout ce qui lui a été offert est ensuite donné aux pauvres.

L'association de la communauté à l'archiconfrérie, l'érection de la congrégation de la sainte Vierge dans le pensionnat, semblent aussi lui avoir attiré, d'une manière spéciale, les faveurs de la Mère de Dieu.

Après tous les revers et les tristes vicissitudes qui ont failli ruiner l'établissement dès sa naissance, il semble enfin affermi sur sa base. Les Ursulines se voient libres de toutes dettes; le pensionnat, par son état de prospérité, ne laisse rien à désirer, ni pour le nombre ni pour la bonne disposition des élèves. C'est l'effet de l'assistance divine et de la protection spéciale de la très-sainte Vierge; Dieu en soit à jamais béni! et qu'il daigne récompenser au centuple toutes les personnes dont il s'est servi pour coopérer à son œuvre.

## BIOGRAPHIES.

## LA SŒUR DE L'ASSOMPTION SUDRE.

Dieu est charité, et celui qui demeure dans  
la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui.

(S. Jean, ép. I, chap. IV.)

Léontine-Anais Sudre naquit à Toulouse, de parents respectables. Douée d'un naturel ardent, ce fut vers son créateur qu'elle dirigea toute la vivacité de son amour. Pour répondre à ses pressantes invitations et se consacrer à lui sans partage, elle eut le courage de s'arracher à la tendresse d'une famille chérie. Elle entra chez les Ursulines de Paris, le 15 février 1827, et fut revêtue du saint habit de la religion, le 18 août de la même année, par M<sup>sr</sup> Romond de Lalendes, évêque de Rodez.

Son intelligence, la bonne éducation qu'elle avait reçue, persuadèrent sa supérieure qu'elle pourrait être utile à l'établissement d'Auxerre. Elle y fut envoyée. n'étant encore que novice, avec la mère Thérèse de Sainte-Ursule, qu'elle seconda de tout son pouvoir. Sa présence était si nécessaire pour la fondation de cette maison, qu'on différa de la rappeler à Paris. Sa profession fut ainsi retardée et elle ne prononça ses vœux que le 21 octobre 1829, sous la protection de Sainte-Ursule. Ce jour fut pour elle le plus beau de sa vie : depuis longtemps elle l'appelait par l'ardeur de ses désirs. La joie qui éclatait sur son visage témoignait de la générosité avec laquelle elle s'immolait au Seigneur.

Pendant cette imposante cérémonie, le frère aîné de la nouvelle professe formait avec elle un contraste

frappant; une tristesse profonde était empreinte sur ses traits; il versait des torrents de larmes, ne pouvant se consoler d'être séparé désormais de sa sœur bien-aimée.

Celle-ci ne tarda pas à être renvoyée à Auxerre, où elle se livra avec zèle aux travaux de l'institut, faisant fructifier les talents qu'elle possédait. Elle ne négligeait rien pour former le cœur et cultiver l'esprit des pensionnaires. Sa surveillance était active, infatigable; elle ne les quittait presque point ni le jour ni la nuit. Dieu voulant la détacher de toutes les créatures, lui refusa la satisfaction de voir son dévouement payé de retour par la reconnaissance et l'affection des élèves, sentiments auxquels elle avait un droit si légitime.

Son âme aimante se reposait de ses fatigues dans l'oraison; elle y était comme en son centre. Un seul mot suffisait pour l'y occuper tout le temps. Son attrait était pour l'ineffable mystère de l'Incarnation. Ces paroles: « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, » ou d'autres équivalentes, ranimaient toute sa tendresse pour notre divin Sauveur.

Si, comme l'assure l'apôtre saint Jean, l'amour que l'on porte au prochain est une preuve évidente de celui qu'on a pour Dieu, on peut dire que celui de la sœur de l'Assomption n'était pas équivoque. Elle aimait à rendre service, même à ses propres dépens: on l'a vue, au fort de l'hiver, se lever à la hâte, sortir du dortoir sans souliers, afin de n'éveiller personne, et garnir de feu les chaufferettes avant que ses sœurs fussent descendues, heureuse de leur procurer ce petit soulagement. Elle aurait continué longtemps à leur rendre ce bon office, si, dans l'intérêt de sa santé, on n'y eût mis opposition.

S'il lui échappait quelques mots ou quelques procédés désobligeants, elle les réparait avec promptitude ; et lorsqu'elle recevait quelque déplaisir des autres, son humilité la portait encore à leur faire des excuses, bien que ce fût elle qui eût été offensée.

A peine deux ans s'étaient-ils écoulés depuis sa profession, que sa santé devint chancelante. Elle avait fréquemment mal à la gorge, ce qui lui occasionnait des extinctions de voix. Le médecin jugea à propos de lui faire une saignée : elle en éprouva peu de soulagement.

Se trouvant, au commencement de juin 1852, plus souffrante de corps et d'âme qu'à l'ordinaire, elle se rendit chez la mère supérieure qui l'avait fait appeler, et là, pendant une demi-heure, la tête appuyée sur l'épaule de sa bonne mère, elle déchargea son cœur de tout ce qui l'oppressait. Il semblait qu'elle eût un secret pressentiment qu'elle lui parlait pour la dernière fois. Ayant retrouvé dans cet entretien la paix et la joie, elle se retira fort consolée.

Dès ce jour, elle se sentit plus malade. Le médecin fut appelé le lundi, 4 juin. Quand elle l'aperçut, elle lui dit : « Monsieur, j'ai le choléra. » Le docteur l'examina longtemps, mais il ne reconnut point en elle les signes de cette terrible maladie. Il la quitta après avoir ordonné une potion calmante pour la nuit. Il était à peine sorti, que les coliques devenant intolérables, on fut obligé de transporter la malade du dortoir des élèves dans une chambre éloignée. Lorsqu'on la déposa sur son lit, elle dit distinctement : « Mon Dieu, je vous offre tout ce que je vais souffrir. » Elle s'abandonna avec une abnégation parfaite à tout ce qu'il lui plairait faire d'elle, ainsi qu'aux traitements et aux soins qu'on jugerait nécessaires à son soulagement. Elle était dévorée

d'une soif ardente, dont elle fut cruellement incommodée cette première nuit, car comme le médecin avait recommandé de ne la faire boire que d'heure en heure, la religieuse chargée de la veiller crut devoir exécuter cet ordre. La malade supporta avec soumission une privation si pénible, et jusqu'au dernier soupir, elle conserva une patience héroïque.

Le mardi matin, pendant quelques heures, elle parut éprouver un mieux sensible, ce qui donna une lueur d'espérance, mais bientôt les symptômes du mal devinrent plus alarmants. On administra à la mourante les derniers sacrements de l'Eglise ; elle les reçut avec piété et garda sa pleine connaissance jusqu'à la fin de sa vie. Pendant son agonie, qui dura plusieurs heures, elle ne cessa d'être unie à Dieu. Chacune de ses respirations était accompagnée de la prononciation du doux nom de Jésus. Elle n'avait presque plus de pouls, qu'elle le répétait encore sans interruption.

Enfin elle rendit sa belle âme à Dieu, le mercredi, 6 juin 1852. Elle expira si paisiblement, qu'il fut impossible à la mère supérieure, qui tenait les yeux fixés sur elle, de saisir le moment où elle rendit le dernier soupir.

« Dans le courant de cette même année, pendant que le choléra sévissait d'une manière effrayante dans plusieurs villes de France, la sœur de l'Assomption avait éprouvé de terribles inquiétudes sur le sort de ses parents. Un écrit trouvé dans ses papiers après sa mort, prouve qu'elle s'était dévouée pour leur conservation, et peut-être même pour celle de sa communauté. On y lit ces mots : « Il vous faut une victime, mon Dieu, la voici. »

Avec quelle confiance cette admirable religieuse aura dû se présenter devant le Seigneur. Il paraît bien que

Dieu avait accepté son sacrifice, puisque personne, ni au couvent ni dans sa famille, ne fut atteint du fléau.

Ainsi finit la trop courte vie de cette généreuse Ursuline ; elle emporta les regrets de ses chers parents, de toute sa communauté et surtout de ses supérieures, qui avaient su apprécier ses vertus et ses éminentes qualités.

LA MÈRE DE SAINT-VINCENT DE PAUL,

DANS LE MONDE, PAULINE MARTIN.

En cela je connaîtrai que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. (S. Jean, chap. XVIII.)

C'est avec le langage de la charité qu'il faudrait parler de cette digne épouse du Seigneur Jésus, car elle fut un miroir fidèle de cette vertu si recommandée par le Sauveur.

Entrée au couvent de Paris, à l'âge de dix-neuf ans, elle reçut à sa vêtue le nom de Saint-Vincent de Paul, et commença dès lors à marcher sur les traces de son saint patron ; la charité devint sa vertu de prédilection ou plutôt sa passion dominante.

Une douceur, une bonté remarquable lui attachait tous les cœurs : il suffisait de la voir pour l'aimer ; mais aussi, jeunes et vieilles, professes et novices, toutes étaient l'objet de ses plus délicates attentions, de ses soins les plus empressés. Ses paroles, le ton de sa voix portaient l'empreinte de la charité, et elle n'eût pas voulu pour tout au monde causer la moindre peine à l'une de ses sœurs.

Cette douceur cependant n'était point en la sœur de Saint-Vincent de Paul l'effet du naturel, mais bien celui de ses constants efforts. Vive et sensible, il lui



fallut combattre violemment contre elle-même ; la grâce triompha et la charité régna enfin en souveraine dans son âme.

Si ses vertus lui attirèrent l'estime des créatures, sa profonde humilité l'empêcha toujours de s'y complaire. Son cœur aimant ne cherchait que Dieu, et elle lui renvoyait toutes ses affections.

Le Seigneur, qui voulait faire de cette vertueuse Ursuline un modèle pour ses sœurs, permit qu'elle occupât différents emplois. Tour à tour maîtresse de classe, assistante, supérieure, zélatrice, dépensière, lingère, elle se montra partout la religieuse selon le cœur de Dieu : mère tendre et vigilante, elle se fit aimer et respecter des enfants ; religieuse obscure, elle ne se fit remarquer que par une plus grande obéissance, par une confiance plus entière envers ses supérieures, par une fidélité plus parfaite à tous les points de la règle ; assistante ou supérieure, elle ne domina que par l'humilité dans l'élévation, la douceur dans le commandement, la compassion pour les faibles, la charité pour toutes.

Si Notre-Seigneur pouvait la reconnaître pour sienne à l'amour qu'elle portait au prochain, de quel œil de complaisance ne devait-il pas encore la regarder dans l'exercice d'une vertu qu'il a si hautement préconisée par ses enseignements et ses exemples, la pauvreté ! Jamais on ne vit un détachement plus grand, non-seulement des commodités de la vie, mais des choses même qui semblent indispensables. Le strict nécessaire lui suffisait, et si elle avait quelque préférence, c'était pour ce qu'il y avait de pire ; elle était ingénieuse à se le procurer, et le gardait avec plus de soin qu'un avare ne garde son trésor. Étant dépensière, elle ménageait tout

ce qui lui était confié, et prenait bien garde de n'en rien laisser perdre. Attentive à tous les besoins de ses sœurs, elle n'oubliait qu'elle, et quelques restes mal apprêtés étaient ses mets ordinaires. Par le même esprit de pauvreté, elle employait tous les moments avec la plus scrupuleuse économie, et plus d'une fois il fallut mettre des bornes à son zèle.

Cependant il eût manqué quelques traits à la beauté de cette âme si, comme son divin Epoux, elle n'eût marché toute sa vie dans la voie royale de la croix. Peines de corps et d'esprit, elle a tout éprouvé, et l'on peut ajouter avec vérité qu'elle a tout supporté avec la plus héroïque patience, la soumission la plus humble.

Atteinte d'une maladie de cœur qui lui causait de cruelles oppressions, elle n'en était pas moins un modèle de régularité. Elle ne se dispensa jamais d'aucune observance. Elle partait longtemps avant le signal, afin de n'être point retardée par les pauses fréquentes qu'elle était obligée de faire, et elle conservait, au milieu de tant de souffrances, une sérénité de visage, une égalité d'humeur qui témoignait hautement de son entière résignation.

En même temps que le Seigneur Jésus affligeait son épouse, il allumait dans son cœur le feu du divin amour. Aimer Dieu était son unique bonheur; parler de lui, son plus cher délassement; le prier, sa principale et constante occupation.

« Ma chère sœur, disait-elle à une jeune novice, il faut beaucoup aimer Dieu, mais l'aimer jusqu'à la folie : quel bonheur si nous devenions folles d'amour de Dieu !... »

C'était surtout dans les jours où notre Seigneur Jésus-Christ est exposé sur nos autels, que la mère

Saint-Vincent tressaillait de bonheur ; elle aurait volontiers passé des journées entières en adoration aux pieds de celui qu'elle aimait. Jésus dans l'Eucharistie la captivait tout entière. Aussi disait-elle naïvement à la sainte Vierge, dans la petite visite qu'elle lui rendait : « Ma bonne Mère, je ne resterai pas longtemps avec vous aujourd'hui : votre divin Fils est là !... »

Consumée avant le temps par la souffrance et par l'amour, cette fidèle épouse touchait au jour de la récompense. La charge de zélatrice, qu'elle occupait alors, en lui donnant de fréquentes occasions d'exercer ses vertus, achevait de les perfectionner. Elle n'avait que quarante-un ans, mais c'était un fruit mûr pour le ciel, et Dieu, qui avait sondé et purifié son cœur, voulut abréger le temps de l'exil.

On était en mars 1847 ; alitée depuis trois semaines, cette bonne mère était en proie à de vives douleurs : l'oppression était devenue extrême, l'enflure avait gagné les pieds, les mains et différentes parties du corps, en sorte qu'il fut impossible à la pauvre malade de garder le lit dans les derniers jours de sa vie. A demi-couchée dans un fauteuil et respirant à peine, elle faisait pitié à tous. Le digne médecin de la maison ne l'appelait que la martyre. Dans ce triste état, elle avait encore pour toutes ses sœurs un regard affectueux ou un sourire, dernière preuve de la tendresse avec laquelle elle les avait aimées.

Toujours calme et résignée, elle ne laissa pas échapper la moindre plainte. « Ma bonne mère, lui disait une religieuse, demandez à Dieu qu'il diminue vos douleurs. — Oh ! non, répondit-elle, elles me sont trop précieuses. »

Dieu qui avait trouvé cette âme digne de lui, se plut

à la comblé de faveurs dans ses derniers moments. La plus remarquable fut une paix profonde, qui semblait défier tout sentiment de crainte, faveur qui parut d'autant plus sensible, que souvent, durant sa vie, sa conscience timorée l'avait livrée à bien des anxiétés, à de pénibles angoisses.

Malgré des crises longues et fréquentes, qui inspiraient à la communauté les plus grandes craintes, on ne perdait pas tout espoir : parfois un mieux sensible se manifestait et l'on osait croire encore à une guérison. Cette espérance mal fondée aurait pu priver la malade des consolations ineffables de notre sainte religion, si Dieu, qui veillait sur elle, n'eût inspiré à ses supérieures la pensée de lui faire recevoir les sacrements des mourants. Ce fut un motif de sécurité pour toutes ses sœurs, et de la part de Dieu, un acte de sa divine et paternelle bonté. La mère Saint-Vincent, qui avait déjà gagné son jubilé, se montra heureuse de ces nouvelles grâces. Elle touchait à sa dernière heure, mais soit l'effet des sacrements, soit une disposition particulière de son céleste Epoux, elle se trouvait si calme qu'on crut pouvoir la laisser seule avec une religieuse. Sur les dix heures, la mourante considérant que la sœur qui la gardait demeurerait là sans rien faire : « Ma bonne sœur, lui dit-elle, il me semble que si vous aviez votre ouvrage vous pourriez travailler tout en me veillant ; si vous voulez aller le chercher, je resterai bien seule. » Cet humble conseil, suggéré par l'amour de la pauvreté, était à peine donné, que la malade tomba dans les bras de la religieuse effrayée, en s'écriant : « Je meurs..., je meurs... » Dieu avait-il demandé un dernier sacrifice à cette âme généreuse et fidèle ? Cet isolement, ce délaissement involontaire dans lequel elle mourut fit penser à toutes ses

sœurs que, par cet acte de détachement, l'Époux jaloux avait demandé à son épouse bien aimée un acte de pur amour.

Cette bienheureuse mort arriva le 1<sup>er</sup> avril 1847, le troisième jour de la semaine sainte : elle plongeait la communauté d'Auxerre dans l'affliction. Toutefois sa douleur était pleine d'espérance, et si bien des larmes furent versées sur les restes de cette vénérable mère, les cœurs s'ouvrirent à la consolation, en songeant aux délices que le Seigneur réserve à ceux qui l'aiment, et qui étaient devenues le partage de leur mère bien-aimée.

LA MÈRE ZOÉ LAPORTE,

EN RELIGION, SOEUR AIMÉE DE JÉSUS.

Celui qui aime son père ou sa mère plus  
que moi n'est pas digne de moi.

(S. Matth., chap. X, v. 37.)

En appliquant ces paroles à la mère Aimée de Jésus, nous trouvons qu'elle s'est rendue bien digne de celui qui les prononça, puisque, pour l'amour de lui, elle méprisa toutes les affections humaines et y renonça pour jamais, préférant le titre d'épouse de Jésus crucifié à tout ce que le monde lui offrait de jouissances et de bonheur.

Née à Paris, de parents aisés et respectables, elle perdit sa mère dans un âge fort tendre. Son père, qui n'avait point d'autre enfant, se remaria. Cette seconde union ne fit rien perdre à la jeune Zoé de la tendresse paternelle, son bon caractère lui attira même celle de sa belle-mère et d'un frère, fils de cette dame, auquel elle était aussi sincèrement attachée que si elle eût été sa propre sœur. Une grande bonté, des talents, un esprit solide, une piété sincère la firent généralement

aimer. Lorsqu'elle eut vingt-quatre ans, on songea à la marier, et déjà toutes les dispositions étaient prises pour cela, quand Dieu, qui de toute éternité l'avait choisie pour l'élever à la sublime dignité de son épouse, lui parla au fond du cœur, et l'attira à lui; elle renonça aussitôt à toute alliance terrestre, ne voulant plus appartenir qu'au Seigneur.

Qui pourrait dire la surprise, le mécontentement, la douleur de son père, lorsqu'elle lui fit part de sa résolution? Il chercha, mais en vain, à la combattre par tous les moyens possibles. Il fit parler tour à tour la voix de la sévérité et celle de la tendresse; il lui représenta tout ce qu'il y avait d'inconvenant à rompre des engagements auxquels elle avait consenti, et qui étaient si près de se consommer : (le mariage devait avoir lieu dans quelques jours). Tout fut inutile. Dieu s'était révélé à cette âme généreuse; elle ne devait plus reculer devant les obstacles et les sacrifices... Malgré les sollicitations, les prières, les larmes d'une famille éplorée, elle s'arracha des bras qui cherchaient à la retenir dans le siècle, et alla se jeter dans ceux du divin Epoux qu'elle avait choisi pour l'unique objet de son amour.

Ce fut le 14 juin 1829, qu'elle fut admise dans le monastère de Paris, qui ne comptait alors que quelques membres, et qu'elle devait édifier par une vie si sainte et si éminemment religieuse.

Quatre mois après, elle revêtit le saint habit de la religion, et, chose vraiment touchante, on vit cette jeune fiancée du Seigneur Jésus se présenter à l'autel du sacrifice, parée de ces mêmes ornements qui avaient été préparés pour son mariage : il semblait qu'avec son cœur, elle voulût aussi immoler tous ces trophées de la vanité pour en faire un holocauste à son Dieu. Elle

reçut le beau nom de sœur Aimée de Jésus. Et n'était-elle pas la sœur; ou plutôt l'épouse bien aimée de Jésus, celle qui l'avait choisi par une prédilection si singulière? Ce nom sembla même prophétique à ses sœurs, car les grandes douleurs dont elle fut accablée dans les dernières années de sa vie, la désignaient à toutes comme la plus aimée du monastère.

Cependant le Dieu qu'elle était venue chercher dans la retraite, et pour l'amour de qui elle avait si généreusement brisé les liens qui l'attachaient au monde, soit qu'il voulût éprouver ce grand cœur, soit qu'il voulût achever de la débarrasser de tout ce qu'il avait encore de terrestre, permit qu'elle fût assaillie par les plus violentes tentations : les idées du siècle et les affections de la famille se réveillèrent en son cœur, et plus d'une fois, poursuivie par le désir de sortir du monastère, elle vint se jeter aux pieds de la maîtresse des novices pour en obtenir la permission ; mais la sage mère, voyant en tout cela l'œuvre de l'esprit de mensonge, vint au secours de cette pauvre âme, et ne tarda pas à la voir revenir à ses premiers sentiments.

Deux années se passèrent dans ces combats et dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Citons entre autres un exemple de son obéissance. La mère maîtresse l'avait chargée de découper une broderie assez précieuse et de la plaquer sur du tulle neuf, afin qu'elle servît encore à l'ornement de l'autel. La novice s'empessa d'exécuter ce commandement ; mais voilà qu'après des peines inouïes pour démêler les fleurs de cette broderie et les remettre dans leur première disposition, et au moment où elle allait les fixer sur le tulle, la mère maîtresse, qui ne pensait plus à cet ouvrage, lui fait demander la table sur laquelle il était étalé. Sans dire un

mot, elle débarrasse la table, et tous ses dessins sont mêlés de nouveau. Longtemps après, elle racontait ce trait en riant, sans se douter qu'elle avait fait là un acte de parfaite obéissance.

Le 21 octobre 1851, la sœur Aimée de Jésus eut le bonheur de prononcer ses vœux, et vit enfin la consommation de son union avec le Seigneur Jésus. Son père, qui ne l'avait point revue depuis son entrée au couvent, ne se trouva point à cette cérémonie; ce ne fut qu'au bout de longues années qu'elle eut la consolation de le voir, et cette visite fut encore pour elle le motif d'un grand sacrifice, d'un parfait renoncement.

Déjà à cette époque elle avait quitté Paris pour suivre la communauté dans sa translation à Auxerre. Elle se trouvait alors portière, et eut à répondre à M. Laporte lorsqu'il se présenta au tour. Elle n'en fut pas reconnue; bien loin de se trahir en laissant percer au dehors les émotions qui l'agitaient intérieurement, elle les refoula toutes au fond de son cœur, et ce fut avec le plus grand calme qu'elle vint demander à la mère supérieure la permission de se rendre au parloir. Malgré cette apparente insensibilité, on peut juger des efforts qu'elle avait faits pour triompher de la nature, car presque aussitôt sa bouche se trouva remplie de sang.

Dieu récompensa un si parfait détachement des créatures par de grandes faveurs, dont la plus remarquable fut sans doute cet amour des croix, cette dévotion à Jésus crucifié, qui fut la plus grande occupation de sa vie. Le seul signe de la croix réveillait en elle cette tendre dévotion, et elle paraissait heureuse quand elle rencontrait des images qui lui rappelaient ce signe du salut, toujours si cher aux âmes prédestinées. Elle-même se plaisait à le tracer sur tout ce qui était à



son usage, et après sa mort, on trouva ce sceau divin apposé sur les quelques petits meubles qui avaient été à sa disposition.

Ce dévouement à la croix ne tarda pas à se traduire par les effets : Agée seulement de quarante ans, elle ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait terminer ses jours. Elle ne se rendait plus au chœur qu'avec des peines infinies, et encore devait-elle s'abstenir de tout cérémonial, car les douleurs qui la tourmentaient lui ôtaient la liberté de ses mouvements. Cependant le courage ne l'abandonnait point; pouvant à peine se soutenir, on la voyait se rendre aux observations, cherchant de la main un appui partout où elle passait.

Cet état de souffrance la trouva toujours calme et résignée, et durant les trois mois qui précédèrent sa mort, et pendant lesquels elle ne quitta point l'infirmierie, sa patience ne se démentit jamais. C'est alors qu'elle sembla être véritablement l'épouse crucifiée de Jésus souffrant. Une maladie de la moëlle épinière s'était déclarée, et la pauvre sœur, clouée sur son lit, ne pouvait plus faire un mouvement sans le secours d'autrui. A d'horribles douleurs, vint se joindre l'humiliation causée par le pansement d'une plaie qui s'était ouverte au bas de l'épine dorsale. Elle supporta cette dernière épreuve comme elle avait supporté toutes les autres, et se remit, avec la soumission d'un enfant, entre les mains de ses infirmières. Elle était devenue un objet de compassion pour toutes ses sœurs; sa maigreur était affreuse, et elle ne pouvait presque plus trouver de repos. Elle en était réduite, à cause de la plaie dont nous avons parlé, à ne plus se soutenir dans son lit que sur ses mains; aussi, dans les der-

niers jours, celles-ci, fatiguées par une pression continue, enflèrent considérablement. Si parfois la nature réclamait ses droits et que le besoin du sommeil se fit sentir, il fallait, pour soutenir sa tête alourdie, que cette admirable patiente appuyât son front sur un bandeau qu'on avait attaché aux colonnes de son lit, et c'est dans cette position si pénible que ce pauvre corps, ainsi suspendu, prenait quelques rares et courts instants de repos.

Au milieu de douleurs si cruelles, la foi, la patience, l'amour de Dieu, qui avaient toujours brillé dans la sœur Aimée de Jésus, se montrèrent dans toute leur force; elle s'animait à souffrir par la considération des souffrances de Jésus-Christ et pour son seul amour. Un jour que la mère supérieure, touchée de son état, lui proposait d'attacher devant elle un écrit qui lui rappelât que le bon Dieu voulait qu'elle fit son purgatoire sur la terre : « Je le veux bien, ma mère, lui répondit-elle, oui, je le veux bien, si cela vous fait plaisir; cependant, ajouta-t-elle avec simplicité, j'aimerais mieux souffrir pour le seul amour de Dieu. »

Pendant longtemps, la malade ignora toute la gravité de son mal, et ne paraissait point songer à la mort; mais une fois que le respectable docteur qui lui donnait ses soins l'eut avertie que sa vie était en danger, elle se prépara au dernier passage, l'attendit avec calme, et, disons-le, avec une sorte d'impatience.

Elle se faisait lire un jour le cérémonial des malades; tout à coup la religieuse qui lui faisait cette lecture s'arrête : elle en était à ce qui doit être observé lorsque la mourante est près de rendre le dernier soupir. La sœur Aimée de Jésus, qui avait deviné le motif de cette subite interruption, lui dit avec la plus grande douceur : « Lisez.

ma sœur, lisez tout sans crainte; je n'ai pas peur de la mort, et puis ces prières sont si belles qu'elles ne peuvent faire que du bien, » et la lecture fut continuée.

Une autre fois, c'était la veille de la Toussaint, elle dit à la mère supérieure qui la visitait : « Eh bien, ma mère, je croyais pourtant célébrer dans le ciel la belle fête de tous les saints, et voilà que M. P<sup>\*\*\*</sup> vient de me dire que je pourrai encore vivre quelques jours, je suis bien forcée d'attendre. »

Cette attente ne fut pas longue : ses souffrances qui augmentaient de jour en jour, la réduisirent bientôt à l'extrémité. Elle ne trouvait plus de soulagement à ses douleurs, si ce n'est dans les visites de son céleste Epoux, qu'elle avait le bonheur de recevoir souvent, et dans les encouragements de la mère supérieure qui ne la quittait presque plus. Du reste, la malade semblait ne pouvoir se passer d'elle : en son absence, elle paraissait inquiète, agitée, et sa présence lui rendait aussitôt la paix et le calme. Etait-ce le démon qui fuyait à l'approche de celle qui a reçu de Dieu le pouvoir de déjouer ses ruses ? on peut le penser. La mourante appréhendait tellement de rendre le dernier soupir en l'absence de sa supérieure, qu'il n'y avait point d'instances qu'elle ne fit pour la retenir auprès d'elle. La veille de sa mort, dans un moment où elle se trouvait plus mal, elle supplia qu'on allât chercher cette digne mère, disant qu'elle allait mourir ; et sur les représentations qui lui furent faites, que la mère supérieure se reposait en ce moment des fatigues de la nuit (elle avait veillé la malade), « Eh bien ! dit celle-ci avec force, puisqu'elle ne peut pas venir, qu'on me porte près d'elle. » Quelque temps après, voyant entrer celle qu'elle avait tant désirée, elle lui fit signe de s'asseoir, et, plus encore par son

regard que par sa parole qui était fort affaiblie : « Ne me quittez plus, lui dit-elle, jusqu'à l'heure de ma mort. »

Si nous rapportons ces traits, c'est dans l'intime conviction où nous sommes qu'ils n'ont été l'effet d'aucun sentiment naturel, mais d'une foi profonde et d'une parfaite confiance en l'autorité de celle que Dieu avait destinée pour la gouverner, et que c'est non la personne de la supérieure qu'elle considérait, mais son caractère.

Cependant l'heure de la délivrance s'avancait pour cette courageuse sœur. Le divin Epoux, content de ses combats et de ses travaux, allait lui donner la couronne. Ses souffrances étaient devenues plus vives, mais elles n'avaient point abattu sa patience, et ses regards éteints semblaient encore dire à Notre-Seigneur qu'elle les endurait pour son amour.

Le 8 novembre 1848, elle avait reçu avec la plus grande piété les sacrements de l'Eglise. La nuit fut pour elle comme une longue agonie, et, dès quatre heures du matin, la communauté se rassembla pour lui faire les prières accoutumées. Elle vécut et souffrit encore pendant sept heures, et, sur les onze heures du matin, elle rendit à Dieu sa belle âme, et alla recevoir la récompense de celui qui a dit : « Le royaume des cieus souffre violence... renoncez-vous vous-même... portez votre croix... celui qui pour l'amour de moi quittera son père ou sa mère aura la vie éternelle. »

**LA MÈRE ALPHONSINE BEE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.**

Ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.  
(S. Paul aux Colossiens, ch. III, v. 5.)

Toute la vie de cette vertueuse Ursuline fut la reproduction fidèle de ces paroles de l'Apôtre, et l'on devina

plutôt ses vertus qu'on ne les vit éclater au dehors.

Née à Saint-Jean-en-Royans (Drôme), en l'année 1812, elle fut de bonne heure appelée de Dieu ; mais il lui fallut attendre de longues années avant de pouvoir suivre sa vocation , car son père et sa mère , dont elle était l'unique enfant et qui l'aimaient avec tendresse , ne pouvaient consentir à s'en séparer.

Ce ne fut qu'en l'année 1837 qu'elle entra dans le monastère d'Auxerre. Elle reçut à sa prise d'habit le nom de Saint-Augustin, à qui elle avait beaucoup de dévotion ; peu de temps après, elle fut obligée de changer ce nom pour celui de Saint-Alphonse de Liguori, afin de laisser le premier à une religieuse Ursuline qui vint se rejoindre à la communauté, et qui le portait déjà. Ce fut un grand sacrifice pour la nouvelle novice ; mais en changeant de nom , elle n'en conserva pas moins dans son cœur cet amour de Dieu qui consuma de ses ardeurs le grand évêque d'Hippone.

Avec les premiers exercices de la vie religieuse, commença pour la sœur de Saint-Alphonse cette vie de silence, de mortification, d'abnégation, qui en fit comme une victime du saint amour. Toutes ses affections se tournèrent vers Dieu , qu'elle avait choisi pour son unique partage. Retirée en elle-même, elle ne chercha qu'à se dérober aux regards des créatures, prenant un singulier plaisir à en être oubliée. Une instruction solide , brillante même , des moyens peu ordinaires furent ensevelis avec elle dans le silence de la vie cachée, et elle ne s'en servit qu'autant qu'il était nécessaire pour s'acquitter de son emploi de seconde maîtresse de la deuxième classe. Les enfants cependant, fort clairvoyantes de leur naturel, savaient l'apprécier sous ce rapport : « Mère Alphonse est très-instruite,

disaient-elles, et nous voyons bien qu'elle en sait plus long qu'elle ne le fait paraître. »

Cet oubli d'elle-même la portait à s'effacer en tout : elle parlait rarement d'elle-même, et évitait avec soin tout ce qui pouvait attirer sur elle les regards. D'ailleurs, fort peu communicative de son naturel, elle gardait volontiers le silence, se contentant de laisser échapper parfois quelques-uns de ses sentiments intimes qui dévoilaient toute la beauté de son intérieur.

Caractère ardent et méridional, la sœur de Saint-Alphonse se passionnait aisément pour tout ce qui est grand et beau : les chants religieux, les cérémonies avaient pour elle un grand charme, et lorsqu'on traitait de semblables matières, on la voyait tout à coup s'animer et s'exprimer avec feu. Si elle parlait de Dieu ou de quelque vertu particulière, c'était avec la même chaleur de sentiment : il semblait qu'elle voulût faire passer dans les autres ce qu'elle éprouvait elle-même. C'est sans doute à cet amour du bon et du beau qui la possédait, qu'elle dut de s'attacher d'une manière si parfaite à celui qui est la bonté et la beauté par essence.

Tout entière à son divin Epoux, cette fidèle épouse paraissait indifférente à tout ce qui ne se rattachait pas à lui, et craignait plus que toute chose ce qui lui pouvait déplaire. « Il n'y a qu'un seul mal au monde, disait-elle, c'est le péché. » Cette crainte salutaire la portait à conserver son cœur dans une grande pureté, mais n'altérait point sa confiance. Elle allait à Dieu comme un enfant va à un père dont il connaît toute la tendresse. « Eh! mon Dieu, disait-elle en parlant de la sainte communion, faut-il donc se priver de votre visite parce qu'on est misérable? Non, en vérité, mieux

vaut dire un bon *Domine, non sum dignus*, et puis aller à vous avec confiance. » Ce n'est point cependant qu'elle comptât pour rien les petites fautes : elle se les reprochait même sérieusement ; mais il lui semblait que ce serait mal comprendre l'amour infini de Notre-Seigneur, que de s'éloigner de lui pour un tel motif.

C'était par cette connaissance du cœur de son divin Maître, qu'elle s'approchait elle-même fréquemment de la sainte table : l'adorable Eucharistie faisait ses délices, et à la voir dans son action de grâces, immobile, recueillie et comme perdue en Dieu, il était facile de comprendre qu'elle avait alors avec son céleste Epoux de délicieuses et d'intimes communications.

Si la communion l'unissait de plus en plus à son bien-aimé, elle savait nourrir cette vie mystique par une oraison continuelle. Elle se retirait souvent dans les endroits les plus obscurs de la chapelle pour y prier plus librement ; et là, loin de tous les regards, elle soulageait son cœur par ses larmes. C'est ainsi que cette fidèle amante trahissait la vivacité de sa tendresse pour son Dieu. La considération de l'amour de Notre-Seigneur dans le sacrement de nos autels faisait déborder son cœur, et l'on a remarqué que, pendant les retraites, elle pleurait souvent en entendant parler de l'Eucharistie, ou de tout autre sujet qui rappelait la bonté et la miséricorde du Seigneur. Le nom seul de Jésus-Christ, la vue du tabernacle lui faisaient éprouver les plus vives émotions. Elle aimait à lire les livres spirituels, et y découvrait toujours des beautés cachées : un mot suffisait pour exciter en elle les plus tendres affections, et on l'a vue passer de longues heures à méditer sur des vérités que d'autres eussent trouvées fort arides.

Une âme si aimante devait être une âme forte, et

si son état de santé ne lui permit pas de se livrer à de grandes austérités, Dieu sut bien lui procurer les occasions de satisfaire ses goûts et ses désirs. La délicatesse de sa complexion lui rendit toujours très-pénibles les austérités de la règle et le travail de l'instruction; cependant elle ne cessa de pratiquer les unes, et de s'adonner à l'autre, que quand l'obéissance l'eut forcée à prendre du repos. Des maux de dents, dont elle souffrit presque toute sa vie, la réduisirent bien souvent à se nourrir de si peu de chose, qu'il était impossible qu'elle ne souffrit pas de ce manque d'aliment; cependant jamais on n'entendit une plainte sortir de sa bouche. L'année qui précéda celle de sa mort, elle supporta longtemps en silence un point de côté et une forte oppression. Quand on s'en aperçut, on s'empressa de remédier au mal : le médecin reconnut qu'il y avait un épanchement au côté, et assura que cette bonne sœur avait dû beaucoup souffrir.

Ces mortifications corporelles n'étaient pas les seules que s'imposât la sœur de Saint-Alphonse : la victime n'eût été qu'à demi-immolée, si le glaive n'avait pénétré jusqu'à l'intérieur, et l'on peut dire que c'est surtout en ce genre de sacrifice qu'excella cette généreuse Ursuline.

Une singularité de caractère, qui allait jusqu'à l'originalité, éloignait d'elle les cœurs des enfants. Ce défaut dut lui être très-pénible, car, tout en lui ôtant ces formes gracieuses qui plaisent et attirent, il lui avait laissé toute sa sensibilité naturelle. Elle se connaissait bien, et se jugeait impitoyablement; mais la nature l'emportait souvent sur la volonté, et Dieu qui, sans doute, la voulait tenir humiliée, lui laissa jusqu'à la fin ce défaut, qui fut la source des plus sublimes vertus.



Elle ressentit la douleur, sans jamais rechercher la consolation : Dieu et sa supérieure eurent seuls le secret de ses peines : « Tout pour Dieu, rien pour moi, » telle était sa maxime favorite, et toute sa vie n'en fut qu'une exacte pratique. « Je veux, écrivait-elle dans ses résolutions, je veux poser l'édifice de ma sanctification sur une base solide, sur l'humilité, sur une très-grande humilité. » Je serai singulière, écrivait-elle encore, mais seulement en aimant Dieu plus que mes sœurs. » Dieu, content de ses efforts et de ses sacrifices, lui donna en retour un amour tel qu'elle le désirait.

La sœur Alphonse vivait ainsi d'une vie tout intéressante. Elle n'avait encore que quarante ans, et déjà ses jours étaient pleins.

Faible et languissante, elle voyait la mort venir, et disait à toutes ses sœurs que sa fin était proche. On espérait encore cependant, car aucune maladie n'était déclarée. Dans le courant du mois de décembre 1852, un violent mal de tête et une fièvre assez intense la forcèrent à garder le lit. Les progrès de la maladie furent effrayants, et en peu de jours, une fièvre cérébrale la réduisit à l'extrémité. La force du mal lui ayant ôté la connaissance, on ne put avoir la consolation de lui faire recevoir le saint viatique; mais la pureté bien connue de cette âme, laissa les religieuses d'Auxerre dans la plus grande sécurité. Son agonie fut calme : ce seul mot : mon Dieu ! sortait à chaque instant de sa bouche. Elle ne recouvra point l'usage de ses facultés; néanmoins, on lui fit les prières ordinaires, et toutes les invocations que prescrit le cérémonial des Ursulines. Quand elle fut près de son dernier moment, la communauté se mit à genoux autour de son lit pour réciter le *Memorare*, et elle commençait le *Monstra te*

quand la mourante expira doucement. Marie avait montré qu'elle était sa mère!...

Sa mort laissa toutes ses sœurs bien affligées, mais aussisingulièrement consolées. Nul doute ne s'éleva sur sa prédestination, et il leur sembla que Dieu approuvait leur confiance en sa bonté, et dans les vertus de sa sainte épouse, en répandant sur les traits de la défunte je ne sais quel reflet de béatitude qui les saisit toutes. Son visage, qui n'avait rien d'agréable ni de régulier, devint gracieux, et conserva une teinte rose qui lui donnait l'apparence de la vie. On ne pouvait se lasser de regarder ce corps mort, tant on était persuadé que déjà l'âme qui l'avait animée vivait au ciel. Peut-être Dieu voulut-il ainsi récompenser la pureté de la sœur Alphonse, qui fut une âme tout angélique. Redisons donc du fond de nos cœurs, avec la voix qui se fit entendre à saint Jean dans sa vision mystérieuse : « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. »

#### LA MÈRE DE SAINTE GENEVIEVE.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison  
et le lieu où réside votre gloire. (Ps. 25, v. 8.)

Je suis à vous, ô Marie ! et tout ce qui est à  
moi est à vous.

Mélanie Justice naquit à Paris, en l'année 1806. Elle fut élevée par des parents chrétiens qui lui inspirèrent de bonne heure l'amour de la vertu. A l'âge de seize ans, elle fit une grave maladie qui la conduisit aux portes du tombeau. Un moment on la crut morte, et déjà l'on se préparait à l'ensevelir, lorsqu'on s'aperçut qu'elle respirait encore : la jeune malade n'était qu'en léthargie : elle entendait tout ce qui se disait autour d'elle, et, dans son effroi d'être enterrée toute vive,

ou plutôt, par une inspiration du ciel, qui s'était réservé cette âme, elle promit à Dieu de se consacrer à lui, s'il la rappelait à la vie. Quelques instants après, elle revint à elle, et bientôt ses parents, au comble du bonheur, eurent la consolation de s'assurer que cette fille chérie ne leur serait point enlevée. Mélanie conservait dans son cœur la promesse qu'elle avait faite à Dieu; d'ailleurs ses inclinations, ses vœux les plus chers la portaient vers la vie religieuse; aussi, dès l'âge de vingt-un ans, elle sollicita la permission d'entrer au monastère des Ursulines de Paris. Elle n'était encore que postulante, lorsqu'elle fut envoyée à Auxerre; elle revint à Paris pour prendre le voile, et eût bien voulu passer ses deux années de noviciat dans cette maison où son cœur la retenait; mais l'obéissance lui marqua une seconde fois sa place à Auxerre; il fallut faire taire ses répugnances et y retourner.

Cette première épreuve ne fut que le prélude de toutes les autres : elles ne lui furent pas épargnées dans son noviciat, mais elle sut les supporter toutes avec courage, et n'en témoigna que plus vivement le désir d'être admise à la profession. Cette grâce lui paraissait si excellente, qu'elle l'eût achetée au prix de tous les sacrifices. Souvent, par forme de récréation, elle faisait à ses sœurs des défis fort répugnants à la nature, qu'elle eût certainement soutenus, si on l'eût mise à l'épreuve. Enfin, le grand jour arriva pour elle, et Dieu sait ce qui se passa dans ce cœur si désireux de se donner à lui, et de lui être uni pour jamais! Dès lors, son titre d'épouse de Jésus-Christ devint son titre le plus précieux : elle se plaisait à le rappeler, et parfois, en baisant amoureusement son crucifix, elle disait : « C'est mon Epoux! »

Cet Epoux divin ne tarda pas à lui faire connaître par quelle voie elle devait aller à lui : un caractère ardent, une franchise qui ne pouvait souffrir la moindre dissimulation, et par-dessus tout, une âme extrêmement sensible, lui furent de continuels sujets de sacrifices.

Pour peu qu'on la connût, il était facile de voir qu'elle cherchait à réprimer en elle tous ces mouvements imparfaits de la nature, et à les dominer par le renoncement. Cette vertu était sa vertu la plus chère : elle y revenait souvent dans les conversations ; elle la demandait dans ses prières, et suppliait qu'on la demandât aussi pour elle ; les livres spirituels qui traitent du renoncement étaient ceux qu'elle lisait de préférence ; et lorsqu'elle en rapportait quelque chose, c'était avec un sentiment si profond, qu'on ne pouvait s'empêcher de se dire à soi-même : « Voilà son but ; » mais qu'il lui en coûte pour y tendre, et qu'il lui faudra souffrir pour y atteindre. Ce fut en effet le travail de toute sa vie, et ceux qui l'ont conduite, peuvent seuls justement apprécier ce qu'elle fut sur ce point.

Cette sensibilité de cœur la portait à se dévouer pour sa communauté : on la trouvait toujours prête à rendre service, et, dès qu'une de ses sœurs venait réclamer son aide, elle ne consultait ni ses occupations, ni ses forces. Par sa bonne volonté, plus encore que par ses moyens, elle était la ressource de ses supérieures dans toutes les occasions, et dès qu'il manquait une religieuse à tel ou tel emploi, c'était la sœur de Sainte-Geneviève qui était désignée pour la remplacer. Bonne et aimante, elle avait toujours un mot de consolation pour un cœur malade, toujours une parole d'affection pour adoucir sa peine. Son ingénieuse charité lui faisait trouver une excuse pour les défauts du prochain, qu'elle savait habilement

couvrir. Elle ne pouvait voir souffrir les autres sans souffrir elle-même, et l'on était sûr que la peine qu'on lui confiait trouvait un écho dans son âme. Cette exquise sensibilité s'étendait jusque sur les animaux : jamais elle ne put en voir souffrir aucun. Lorsqu'elle se promenait au jardin, si elle rencontrait des insectes à demi-morts ou à demi-écrasés, elle mettait le pied dessus, afin de leur épargner, disait-elle, de plus longues souffrances.

A toutes ces qualités du cœur, la sœur de Sainte-Genève en joignait d'autres bien précieuses dans une communauté : une grande capacité dans les affaires, une activité surprenante, qui lui permit de remplir en même temps plusieurs emplois importants ; beaucoup d'adresse et de goût pour les travaux manuels, un talent merveilleux pour se faire obéir des élèves, et mettre l'ordre partout où elle allait : sa seule présence leur en imposait, et suffisait pour rétablir le silence. Pleine d'attention pour les enfants, elle en était aimée et respectée, car, en véritable Ursuline, elle chercha toujours à cultiver leur affection ; aussi se prêtait-elle volontiers à ce que ces jeunes filles demandaient d'elle, pour leurs petites cérémonies pieuses ou pour leurs récréations, et l'on était tout étonné en ces occasions, de la voir déposer sa sévérité habituelle, et montrer un visage gai et bienveillant.

Cependant la vertu qui éclata le plus en cette vertueuse Ursuline, fut le zèle pour l'ornement de la maison de Dieu. Employée à la sacristie pendant plusieurs années, et par différentes fois, elle apporta toujours le même soin, nous dirions presque le même dévouement, à la décoration des autels : on la voyait sans cesse occupée à ce travail ; elle consacrait tous ses moments de

loisir à imaginer ou à confectionner elle-même de nouveaux ornements, croyant qu'elle n'en ferait jamais trop pour le Dieu qui veut bien habiter au milieu de nous; et lorsqu'elle avait réussi à parer l'autel selon son goût, ou plutôt selon sa foi : « Au moins, disait-elle, voilà qui est digne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Ce zèle n'était pas moindre pour la très-sainte Vierge. L'ornement de son autel était l'objet de ses soins les plus délicats : elle aimait à voir la statue de Marie entourée des plus belles fleurs, qu'elle cueillait avec un saint empressement dans le parterre de la communauté, et lorsqu'on lui faisait quelques petits reproches de ses innocents ravages, la pieuse sacristine s'excusait par ces mots charmants : « C'est pour ma bonne Mère. » On peut dire que la dévotion à la très-sainte Vierge fut sa dévotion d'attrait. On était sûr de la trouver prête à tout entreprendre, dès qu'il s'agissait de la gloire de Marie. Sa confiance envers cette tendre Mère était parfaite : c'était à elle qu'elle recourait en toutes ses nécessités, et s'il arrivait qu'on parlât en récréation de la confiance qu'on avait en tel ou tel saint : « Moi, disait-elle, c'est en ma bonne Mère. » On la voyait souvent prier au pied du modeste autel que les Ursulines ont élevé dans leur chapelle, en l'honneur de la Mère de Dieu, et ses regards, qu'elle attachait sur la sainte image, et son sourire, qui semblait répondre à celui de Marie, témoignaient des sentiments de son cœur pour cette aimable reine.

Cette âme, à qui Jésus et Marie étaient si chers, devait s'attirer un retour de tendresse. Pour gage de son amour, Jésus lui envoya des croix. Outre les peines intérieures qu'elle supporta en silence, et qui décou-

laient de sa sensibilité naturelle, elle eut à endurer de grandes douleurs physiques. D'un tempérament assez faible, elle fut presque toujours sujette à de violents maux de tête, et à des évanouissements assez fréquents. Dans les dernières années de sa vie, ses infirmités augmentèrent, et il arrivait quelquefois que, dans l'espace de deux heures, elle perdait jusqu'à cinq fois connaissance. A la voir active et laborieuse, on n'eût jamais deviné ce qu'elle souffrait. Toujours la première au travail, elle ne s'arrêta que lorsque la nature, vaincue par le mal, trahit enfin son courage, et l'obligea à céder.

Depuis plusieurs mois, des douleurs, des étourdissements, des syncopes, semblaient présager une grave maladie. Un samedi, dans l'après-midi (c'était le 12 décembre 1852), la sœur Sainte-Geneviève fut forcée de se mettre au lit; cependant, sans nul égard pour sa maladie, elle se leva le dimanche matin pour assister à la messe; c'est alors, qu'en s'habillant, elle fut frappée d'une attaque de paralysie, mêlée d'apoplexie. On la transporta sur-le-champ à l'infirmerie, d'où elle ne devait plus sortir. Elle recouvra sa connaissance, et l'on s'aperçut alors, à la difficulté qu'elle avait à parler, que la paralysie était tombée sur la langue; elle avait aussi tout un côté sans vie et sans mouvement.

La malade n'eut pas d'abord la connaissance de son mal; pendant quelque temps, on crut même qu'elle y était insensible, ce qui étonnait beaucoup, lorsqu'on songeait à son caractère; mais quand le cerveau, devenu plus libre, lui eut rendu toutes ses facultés intellectuelles, et qu'elle comprit enfin tout ce que sa position avait de pénible, elle eut un moment de véritable angoisse. Le Dieu qu'elle aimait, et au service duquel

elle s'était consacrée, ne l'abandonna point dans cette crise de la nature. Sa foi triompha de sa sensibilité, et, en lui montrant toute la grandeur du sacrifice, elle lui fit voir en même temps quel était celui qui le lui demandait. C'en était assez pour cette âme généreuse, qui avait fait du renoncement l'étude de toute sa vie elle accepta la croix que son Époux lui présentait, et baisa la main qui la frappait.

Dès ce moment, sa résignation fut parfaite : elle ne voulut, ne rechercha plus que la volonté de Dieu. Comme on commençait, à son intention, une neuvaine à Notre-Dame-de-la-Salette, une religieuse l'assura qu'elle allait prier de tout son cœur pour obtenir sa guérison : « Je vous remercie, répondit la sœur Sainte-Geneviève, mais demandez surtout que la volonté de Dieu se fasse en moi ; du reste, ajouta-t-elle en souriant, j'ai fait mes conventions avec ma bonne Mère, et j'attends de sa bonté ce qui me sera le plus utile. »

C'était sans doute la souffrance qui était utile à cette belle âme, et la souffrance longue et humiliante, car après quelques lueurs d'espérance, on ne tarda pas à se convaincre que le mal était sans remède, et il fallut que la pauvre paralytique se soumit à toutes les humiliations, qu'entraîne toujours après soi une infirmité qui ôte la liberté de se rendre à soi-même le moindre service.

Le moment de la délivrance approchait pour la sœur Sainte-Geneviève. Une fluxion de poitrine vint augmenter la gravité de la maladie, et le danger devint tel, qu'il fallut s'empressez de lui faire recevoir les derniers sacrements.

Quoique bien résignée, la malade semblait redouter la mort, et c'était avec une inexprimable inquiétude que son regard interrogatif se fixait sur ses sœurs, comme



si elle eût cherché à lire sa sentence sur leurs visages attristés.

Le soir du 23 janvier elle se sentit plus mal, et demanda à voir une dernière fois son confesseur et le révérend père supérieur. Après que ces deux respectables ecclésiastiques l'eurent quittée, elle pria qu'on avertit la communauté de venir l'aider à bien mourir. Ce fut à ce moment que Dieu la délivra de toutes ses craintes, et lui donna même une certaine force corporelle. Jamais mort ne fut plus édifiante : elle laissa dans le cœur de tous ceux qui en furent témoins la plus consolante impression.

La malade s'unissait à toutes les prières, en récitait elle-même quelques-unes, désignait celles qu'on devait lui faire, et ne cessait d'adresser à Dieu de touchantes invocations. Elle demanda pardon à toute la communauté, dans les termes les plus humbles, puis embrassa ses mères et ses sœurs, avec cette affection vive et tendre qu'elle leur avait toujours portée. Elle supplia la mère supérieure de la bénir, et demanda la même grâce à la mère assistante, à la sœur infirmière, et à une religieuse qui venait de finir son triennal de supériorité, pendant lequel elle avait été elle-même assistante. Celle-ci refusa par un sentiment d'humilité, mais la malade en parut si peinée, qu'il fallut lui accorder ce qu'elle sollicitait. Une des maîtresses de classe, qui était alors à genoux près de son lit, lui dit : « Ma sœur, vous aimez beaucoup nos enfants ; eh bien, donnez-moi votre bénédiction pour elles. » Cette demande parut l'alarmer : « Non pas ma bénédiction, dit-elle, elle ne vaut rien, mais que Dieu les bénisse ! »

Au milieu des douleurs de son agonie, la dévote servante de Marie n'oubliait point sa bonne Mère. Elle lui

envoyait de brûlantes aspirations, et en même temps qu'elle couvrait son crucifix de baisers, elle ne cessait de coller ses lèvres sur une image de Marie qu'on lui présentait. Depuis quelques années, elle avait une grande dévotion à réciter la prière qui commence ainsi : « O ma maîtresse ! ô ma Mère ! » ce fut encore la dernière qu'elle adressa à la sainte Vierge : « O ma maîtresse ! ô ma Mère ! redisait-elle sans cesse, souvenez-vous que je suis à vous, et défendez-moi comme votre propriété et votre possession. » Quand la nature, épuisée de tant d'efforts, la laissait comme anéantie, elle demandait encore par ce seul mot : « O ma maîtresse ! » qu'on fit pour elle cette invocation si chère à son cœur. Marie l'entendit sans doute, et l'on ne peut attribuer une mort si tranquille qu'à la protection de cette bonne Mère.

A mesure que son dernier moment approchait, la mourante priait avec plus de force et de ferveur; elle unissait ses souffrances à Jésus souffrant, son agonie à Jésus agonisant, se recommandait aux anges gardiens des enfants, aux saints de l'ordre. Elle eut l'ineffable bonheur de mourir, pour ainsi dire, entre les bras de Marie, en baisant sa sainte image, et redisant encore : « O ma maîtresse ! ô ma Mère ! » Elle commença ici-bas cette invocation, et alla sans doute l'achever près de celle qu'elle appelait à son aide, Marie, sa bonne Mère, qu'elle avait tant aimée !

## MONASTÈRE D'AVIGNON.



LE monastère des Ursulines les Royales d'Avignon, ainsi nommées parce qu'elles s'étaient logées dans une maison qui avait appartenu jadis au roi René, prit naissance vers le

commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. La mère Lucrèce de Gastineau, de la Présentation, fut une des premières religieuses qui fondèrent cet établissement, et la mère Anne Ruel, dite de la Sainte-Trinité, eut l'honneur d'être le premier lys que l'Époux céleste cueillit dans ce jardin mystique.

Plus tard, la communauté étant devenue plus nombreuse, on acheta, dans un quartier de la ville dont l'air fut jugé plus sain, une nouvelle demeure qui avait été la propriété des religieux de Saint-André, et on y transféra les malades. Peu à peu, il s'y forma une seconde communauté. Elle prit le nom d'Ursulines de Saint-André, et se maintint en ce lieu jusqu'aux jours à jamais déplorable, où il suffisait d'être revêtu du caractère religieux, ou d'appartenir à une famille illustre, pour se voir contraint d'abandonner sa patrie, ou de porter sa tête à l'échafaud. A cette époque, la communauté fut dissoute, les religieuses dispersées et le local transformé en salpêtrière.

Mais il avait été arrêté dans les décrets de la Providence que ce monastère, d'où s'étaient élevées vers le ciel de si ferventes prières, et où de si sublimes vertus avaient été pratiquées, serait rendu à sa première destination, de préférence à tant d'autres qui n'ont plus le bonheur d'entendre résonner sous leurs voûtes les échos des cantiques saints.

Une ancienne Ursuline de Beaucaire, sœur \*\*\* (on verra plus tard pourquoi nous taisons son nom), s'était retirée depuis quelques années dans le couvent de Sainte-Ursule de Sommières. N'y trouvant pas les ressources spirituelles qu'elle désirait, puisque le directeur de la maison était accusé de jansénisme, elle conçut le dessein de former une communauté à Cavailion.

Quatre des religieuses de Sommières se joignirent à elle : deux professes de chœur : sœur Sainte-Marie de Bony et sœur de Sainte-Elisabeth Bidon, ainsi que deux sœurs converses : sœur Marie-de-la-Croix Massel et sœur de Sainte-Agnès Michon.

Après avoir obtenu l'approbation du souverain Pontife, par l'entremise du vénérable cardinal Mathéi, doyen du sacré collège, et l'autorisation de M<sup>r</sup> Périer, leur évêque, elles quittèrent, le 23 octobre 1814, une maison où il leur était impossible de servir Dieu, et se rendirent à Cavaillon. Accueillies avec bienveillance par le clergé et les principaux habitants de la ville, elles jetèrent les fondements de leur nouveau monastère ; mais il ne devait pas s'établir sur des bases solides : mille contrariétés se présentant chaque jour, les fondatrices pensèrent qu'elles devaient transporter leur tente ailleurs, et se mirent à la recherche de leur terre promise. Ce lieu béni fut Avignon, célèbre dans l'histoire religieuse.

Elles s'y fixèrent le 4 juin 1816 ; la première messe fut célébrée par M. Collet, leur supérieur, le premier vendredi du même mois, dans un salon très-propre et très-solitaire, provisoirement converti en chapelle. Toutes les religieuses eurent le bonheur d'y communier, et elles choisirent ce jour, en actions de grâces d'un bienfait signalé qu'elles avaient reçu à Sommières, par l'entremise du cœur de Jésus. C'est sous le vocable et sous la protection spéciale de ce cœur divin qu'elles se sont placées. Le maître-autel de leur chapelle est orné d'un tableau que la fondatrice avait eu l'heureuse idée de faire peindre ; il représente le cœur de Jésus ; deux religieuses, deux prétendantes, et une élève, y font la fonction d'adoratrices, partageant ainsi avec les anges et les saints cet office sublime, qui fait

en même temps leur occupation et une de leurs plus douces jouissances. Elles sont à genoux au pied d'un autel, sur lequel se trouvent cinq cœurs, unis par une chaîne d'or, symbole de charité : ce sont les cœurs des cinq premières religieuses du monastère.

Immédiatement après la célébration du saint sacrifice, la clôture fut établie dans la maison. Elle n'était défendue, il est vrai, que par des planches mal jointes, mais l'amour de ces ferventes religieuses pour Dieu et pour leur règle, était la plus solide de toutes les barrières.

Le 18 novembre 1816, la vénérable mère Madeleine de Pazzi d'Assas, Ursuline de l'ancienne communauté de Clermont-Ferrand, apprenant qu'on essayait de rétablir à Avignon un couvent de l'ordre, se hâta de s'y rendre, apportant, avec les héroïques vertus qu'elle pratiquait depuis sa jeunesse, les débris de son ancienne fortune. Elle fut bientôt nommée maîtresse des novices.

Quelques mois après cet heureux événement, les religieuses achetèrent une partie du couvent qu'avaient habité jadis les Ursulines de Saint-André et elles prirent possession du local entier, le 6 novembre 1819 ; la communauté se composait alors de neuf religieuses de chœur et de deux converses. Le pensionnat comptait déjà trente-six élèves.

En 1821, les supérieurs ecclésiastiques engagèrent la communauté d'Avignon à réclamer trois anciennes Ursulines, qui s'étaient fixées depuis quelques années chez les dames du Saint-Sacrement à Bolène. Celles-ci, édifiées de la sainteté de leur vie, voulaient les conserver à leur monastère, dans le dessein d'élire supérieure l'une des trois ; mais l'attachement profond que cette

bonne mère conserva toujours pour son saint ordre, et le désir d'échapper à la charge qu'on voulait lui imposer, lui firent accepter avec joie la proposition de ses sœurs d'Avignon. Elle vint donc les rejoindre, et ses deux compagnes la suivirent de près. Le Seigneur permettait sans doute la réunion de ces sujets, si distingués par leurs vertus, afin de rendre moins pénible à la communauté la cruelle épreuve qu'elle allait subir. La mère \*\*\* , qui avait supporté avec un courage digne d'admiration bien des peines et des vicissitudes, abandonna tout-à-coup la maison. Ce départ causa aux religieuses des désagréments si graves, qu'elles craignirent un instant de ne pouvoir se soutenir.

La mère Sainte-Angèle, après avoir refusé la charge de supérieure dans une communauté où elle était admirée et chérie, se vit contrainte de l'accepter, dans des conjonctures où elle ne pouvait lui offrir d'autre perspective que celle de la souffrance. Il est facile de se faire une idée de toutes les amertumes qu'elle eut à dévorer dans ce moment de crise. Ange de paix et de mansuétude, elle mit tout en œuvre pour que le règne de ces aimables vertus ne fût point troublé au milieu de ses filles, et s'appliqua à réduire en pratique la devise qu'elle s'efforçait de graver dans leur âme : « Souffrir de tout le monde, et ne faire souffrir personne. »

Dieu mit un terme à ses inquiétudes et à celles de toutes ses sœurs, en leur assurant le gain d'un procès considérable. Leur cœur se répandit alors en actions de grâces, non-seulement pour ce bienfait signalé, mais encore pour la sollicitude toute paternelle dont les entourait M. Margailon, successeur de M. Collet, et leur ange consolateur dans toutes les tribulations.

C'est encore un de leurs supérieurs, M. Louis Re-

boul, qui répondit à leurs vœux, en les confiant à la garde du Sacré-Cœur de Jésus. La confrérie de ce Cœur adorable fut érigée dans la chapelle, et affiliée à l'archiconfrérie établie à Rome dans l'église de Sainte-Marie *ad Pineam*, dite *In capella*.

En 1829, le Rhône déborda avec tant de violence, que la chapelle du monastère se trouva remplie d'eau lorsqu'on voulut en enlever le Saint-Sacrement. M. l'abbé Fabre et M. l'abbé Girolet n'hésitèrent pas à franchir les obstacles presque insurmontables qui s'y opposaient. Pleins de confiance en Dieu, ils hasardèrent leur vie en traversant, sur une échelle, l'espace qui séparait l'autel de la table sainte. Le Seigneur les protégea, et leur permit d'accomplir sans accident leur périlleuse entreprise.

Depuis longtemps, les religieuses d'Avignon désiraient adopter les constitutions des Ursulines de Paris, comme plus parfaites que celles qu'elles pratiquaient, et elles avaient déjà prié la communauté de Clermont-Ferrand de leur céder pour quelque temps un de ses membres; en 1839, les mères de Clermont se rendirent à leur demande.

La mère Anne-Marie Mandet, dite de Saint-Augustin, élue supérieure, s'appliqua avec zèle à former ses filles spirituelles aux nouvelles règles qu'elles voulaient embrasser. Elles se préparèrent à l'émission du quatrième vœu par les exercices et la retraite renfermés dans le deuxième volume du Directoire des novices, et elles la prononcèrent en présence de M<sup>sr</sup> Dupont, leur archevêque, aujourd'hui cardinal-archevêque de Bourges.

Dans ces circonstances, les jeunes sœurs purent admirer combien l'esprit de Dieu animait leurs vénérables mères. Ces âmes généreuses, dont les exemples avaient été si édifiants, tandis qu'elles étaient placées à la tête

de la communauté, ne laissèrent échapper aucune occasion de leur donner des leçons muettes, mais éloquentes, de l'obéissance la plus prompte. La pratique de cette règle devait cependant leur coûter d'autant plus, qu'elle était plus austère que celle qu'elles avaient observée jusqu'alors, et que leur âge et leurs infirmités semblaient offrir une raison bien légitime de dispense.

La santé de leur supérieure donnant des inquiétudes aux religieuses d'Avignon, elles eurent encore recours à la communauté de Clermont pour en obtenir un nouvel auxiliaire; on accéda à leurs désirs, le 13 mai 1840, en leur envoyant la sœur Marie du Bon-Pasteur, Fabre. Pendant les dix-huit mois qu'elle passa dans cette maison, sœur du Bon-Pasteur l'édifia par ses vertus, et la charma par ses aimables qualités. L'obéissance la rappela dans son monastère, qui a eu la douleur de la perdre, le 18 octobre 1851. Son nom y est resté comme l'emblème de la plus gracieuse douceur, de la plus angélique piété, et sa mort y a laissé le plus consolant des souvenirs. Enfant chérie de la Vierge immaculée, qu'elle aimait de toute la tendresse de son âme, on a vu à sa dernière heure son visage s'illuminer d'un rayon de bonheur céleste; elle tendait les bras, comme pour embrasser un objet invisible à tous les assistants, mais que ses regards joyeux découvraient près de son lit, et auquel elle souriait. Toutes ses sœurs se plaisent à croire que Marie, sa bonne mère, était l'objet de cette délicieuse vision, et avait voulu conduire elle-même aux pieds de son divin Fils cette enfant privilégiée de son cœur.

En 1840, Dieu affligea la ville d'Avignon par l'inondation terrible qui causa tant de maux à ses habitants. Nous n'essaierons pas de dépeindre le déchirant tableau



de cette malheureuse cité, envahie presque subitement par les flots tumultueux du Rhône, et restant pendant quinze jours entiers comme perdue au milieu du lac immense formé par les eaux du fleuve.

Ce fut le 24 octobre que cet épouvantable fléau vint fondre sur Avignon; sur le soir du même jour, l'eau devint si menaçante et remplit tellement l'église des Ursulines, qu'elles eurent des craintes fondées de ne pouvoir faire enlever le Saint-Sacrement. Dans cette pénible incertitude, la mère supérieure pensa qu'il lui était permis d'accomplir elle-même cet acte religieux. Plusieurs de ses sœurs l'accompagnèrent, et, s'entourant de toutes les précautions que leur inspirèrent leur foi éclairée et leur prudence, elles parvinrent heureusement au tabernacle, qu'elles ouvrirent, non sans une vive émotion, que trahissait la pâleur de leur visage. Elles transportèrent le saint ciboire dans une des pièces de la maison, qui fut jugée la plus propre à être convertie en chapelle. C'est dans ce sanctuaire que les religieuses, chassées par les eaux d'étage en étage, et menacées d'une mort imminente, venaient chercher secours et consolations, et désarmer par leurs supplications et leurs prières le bras du Seigneur qui s'appesantissait sur son peuple.

Pendant les quinze jours que les religieuses furent entourées par les eaux, elles purent entendre la messe chaque dimanche, privilège qu'elles durent au dévouement d'un révérend père de la Compagnie de Jésus.

Il se glissa, pour arriver jusqu'à elles, par l'étroite ouverture qu'on avait pratiquée en limant les barreaux de fer posés à une fenêtre.

Leurs ressources, sous le rapport des besoins matériels étaient moins abondantes : bloquées à l'improviste,

elles n'avaient pu faire aucune provision ; elles manquaient même d'eau potable, et il leur fallut se contenter du breuvage dégoûtant qu'elles pouvaient se procurer sans peine, car il leur suffisait pour cela d'ouvrir les fenêtres. Dans cette extrême détresse, le Seigneur qui veillait sur elles, inspira aux parents de l'une des sœurs de leur apporter des légumes au péril de leur vie. Plusieurs religieuses furent sollicitées d'aller passer ce temps calamiteux au sein de leur famille, mais elles refusèrent généreusement.

Cette terrible épreuve fit briller d'un plus vif éclat la tendre charité de leur bien-aimé pontife, M<sup>sr</sup> Dupont. Ce bon pasteur, touché du malheur de ses ouailles, eut la noble pensée de leur porter lui-même des secours. Parcourant la ville sur une frêle embarcation, il ne s'arrêtait point lorsque ses abondantes provisions se trouvaient épuisées, mais visitant les quartiers où il n'avait pu pénétrer encore, il s'informait de tous les besoins, et répandait ses bénédictions paternelles sur ses enfants affligés. Sa Grandeur vint jusqu'à trois fois sous les murs des Ursulines pour les consoler et leur fournir des vivres ; il eut la délicate attention de faire joindre aux aliments de première nécessité, l'huile et le sel qui devaient servir à leur assaisonnement.

L'inondation de 1840, devenue à jamais mémorable dans les annales avignonnaises par ses ravages et par sa durée, devint l'occasion des libéralités généreuses de plusieurs maisons de l'ordre envers les Ursulines qui en avaient tant souffert. Leur vive gratitude se plaît à nommer en particulier les communautés de Clermont, de Montpellier, d'Aix et de Digne.

A cette époque, trois religieuses du couvent d'Avignon furent envoyées à Sommières, à la demande de

M<sup>gr</sup> l'évêque de Nîmes et de M. Boucarut, pour relever la petite communauté établie dans cette ville : cette bonne œuvre a été maintenue par la maison de Clermont.

Le gouvernement sage et prudent de la mère Saint-Augustin a valu au monastère d'Avignon les prémices de cette prospérité qui, grandissant peu à peu, ne laisse aujourd'hui rien à désirer.

Au mois de mars 1845, les religieuses relevèrent une partie des bâtiments que la révolution avait abattus. Le premier étage de ce nouveau corps de logis a été destiné aux malades, et le second est devenu pour les novices l'asile bien-aimé où s'écoulent si douces les premières années de leur vie religieuse. Un bâtiment pour les pensionnaires avait déjà été construit.

Un terrible incendie ayant éclaté, le 31 décembre 1851, dans le grenier à foin du jardinier de la maison, la promptitude des secours, et, mieux encore, l'inspiration qu'eut une sœur converse de jeter une médaille de Marie immaculée au milieu des flammes, arrêterent l'embrasement. Cette médaille a été retrouvée intacte, lorsqu'on pénétra dans la maison pour en enlever les décombres.

Parmi les bienfaits que le Seigneur s'est plu à répandre sur les Ursulines d'Avignon, un des plus grands, est de leur avoir accordé pour supérieurs des hommes d'un éminent mérite et du dévouement le plus généreux. M. Casiot, curé de la paroisse dont elles font partie ; M. Martin, premier vicaire-général du diocèse, qui veille avec le soin le plus empressé et le plus paternel sur tous les intérêts spirituels et temporels. Nommons encore M. Faure, économiste du grand-séminaire, dont les procédés pleins de délicatesse et de généro-

sité, méritent une si large part à leur reconnaissance.

Depuis les jours malheureux de 1840, le pensionnat s'est accru considérablement; il reçoit plus de cinquante élèves, nombre très-satisfaisant, vu la population de la ville qui n'est pas en rapport avec les établissements multipliés qu'elle renferme. Quarante-deux religieuses habitent ce monastère, agréable et commode dans ses constructions, son jardin et sa cour.

En 1856, une inondation aussi désastreuse que celle de 1840, ébranla la maison des Ursulines sur ses fondements et occasionna de très-grands désastres. Le monastère n'échappa à ce péril imminent que par une protection spéciale du ciel.

#### BIOGRAPHIES.

##### LA MÈRE SAINTE-MARIE DE BONY.

M<sup>lle</sup> Louise de Bony, en religion sœur Sainte-Marie, se distingua toujours par sa grandeur d'âme et son angélique piété. Comme tant d'autres, sa famille avait été dépouillée d'une grande partie de ses biens par les événements de 1795, et elle vivait à Sauve, loin du monde et de ses écueils. C'est là sans doute que la jeune Louise puisa cet amour de la solitude et de la vie cachée, qui fut en elle le germe de la vocation religieuse. Néanmoins, les circonstances politiques ne lui permirent d'exécuter son projet qu'à l'âge de trente ans.

Elle dit alors adieu à cette famille qu'elle aimait si tendrement, et se retira chez les Ursulines de Sommières, espérant y trouver les moyens de prouver à Dieu son amour, en le servant d'une manière plus parfaite. Elle resta dans cette communauté jusqu'au jour où la mère \*\*\* ayant formé le dessein de s'établir à Ca-

vaillon, engagea cette aimable sœur à la suivre, et à partager avec elle les épreuves et les succès de l'entreprise.

Nous ne parlerons pas des ennuis de toutes sortes qu'elle eut à y essuyer , nous citerons seulement un petit trait qui donnera une idée de sa profonde humilité. Les fondatrices du nouveau monastère étant trop pauvres pour entretenir une tourière, une des sœurs converses qui les avaient suivies dut leur en tenir lieu. Il en coûtait beaucoup à cette pauvre fille d'aller ainsi toute seule au marché pour y faire ses modestes provisions. La mère Sainte-Marie en étant informée, se hâta de demander à sa supérieure la permission de l'y accompagner. Elle eut le plaisir de voir sa supplique exaucée, et s'acquitta de ces humbles fonctions avec toute la charité que peut inspirer une foi vive. Les anges de Dieu devaient sans doute contempler avec joie cette généreuse épouse de Jésus-Christ, en qui tout révélait la noblesse de son origine, ne craignant pas de s'abaisser ainsi au rôle de servante, trop heureuse d'imiter son divin modèle, venu sur la terre, comme il le dit lui-même, non pour être servi, mais pour servir. Aussi avait-elle fait de l'humilité sa vertu de prédilection. On ne l'entendit jamais parler de sa famille, si ce n'est pour révéler l'état de déchéance où elle se trouvait.

L'humilité, cette base solide de toutes les vertus, n'habitait pas seule dans l'âme de la mère Sainte-Marie ; la charité et l'obéissance y avaient également fixé leur séjour. On se rappelle encore dans la communauté, l'adresse ingénieuse avec laquelle, palliant les défauts de ses sœurs, elle savait toujours trouver une excuse à leurs fautes.

En 1855, M<sup>sr</sup> Dupont engagea la communauté d'Avignon à soutenir celle de Carpentras, qui comptait à

peine deux ans d'existence. Pour se conformer aux désirs de leur vénéré prélat, les Ursulines y envoyèrent aussitôt trois de leurs sœurs. La mère Sainte-Marie de Bony, la sœur Sainte-Thérèse Barmier, et une sœur converse. Quoique le caractère de la première fût plus propre à subir le joug qu'à l'imposer, elle accepta la charge de supérieure par obéissance. C'était se résigner à de cruelles épreuves. La sœur qui l'avait accompagnée à Carpentras, voyant que leur séjour en ce lieu n'avait aucun résultat satisfaisant, lui dit un jour : « Ma mère, vous devriez écrire à M<sup>gr</sup> que nous perdons ici notre temps et nos peines, et que, s'il ne nous rappelle au plus tôt, nous finirons par y mourir. » « Eh bien ! répondit cette femme forte, nous mourrons en obéissant, est-il une mort plus digne d'envie ? »

A ces précieuses vertus, que nous n'avons fait qu'indiquer, la mère Sainte-Marie joignait un amour remarquable pour la sainte pauvreté. Après avoir passé la plus grande partie de ses journées au pensionnat, surtout au début de l'établissement, on la voyait consacrer les dernières heures du jour à broder pour le public; lorsque la nuit venait mettre des bornes à son ardeur, elle saisissait aussitôt la quenouille, afin de n'être point surprise dans un repos oisif qui lui semblait peu convenable à une pauvre de Jésus-Christ. Le même esprit de pauvreté la portait à refuser tous les petits adoucissements qu'elle aurait pu se procurer pendant ses maladies. On n'a jamais pu lui faire accepter d'autre sucre que celui dont se servent les pauvres. L'éducation et les manières distinguées de la mère Sainte-Marie, donnaient un nouveau lustre à ses éminentes vertus.

En terminant cette notice, qu'il nous soit permis de dire quelques mots sur la mère Marie du Saint-Sacre-

ment, Lunel. Cette vénérable Ursuline, qui avait eu la gloire d'être emprisonnée pour Jésus-Christ, s'était d'abord fixée dans le monastère de Carpentras. Ayant compris que les travaux de la mère de Bony n'y seraient pas couronnés de succès, elle demanda et obtint la permission de se joindre aux Ursulines d'Avignon. Elle arriva au milieu d'elles cassée par l'âge, et la vue si considérablement affaiblie, qu'elle pouvait à peine se conduire. C'étaient surtout des exemples édifiants qu'on attendait de sa part, et cette espérance ne fut point trompée. Union constante avec Jésus, amour du silence et de la solitude, telles furent les vertus qu'on admira dans cette vénérable mère. Bien souvent on l'entendait faire des colloques amoureux avec son divin Epoux, et lorsqu'en entrant dans sa cellule, on la surprenait le crucifix entre les bras, elle disait avec une touchante simplicité : « Je contemple mon Epoux, et je m'entretiens avec lui. » Lorsque l'heure de la mort eut sonné pour elle, le prêtre, en lui apportant le saint viatique, lui fit cette question : « Ma sœur, connaissez-vous celui qui vient vous visiter avec tant d'amour ? » Elle s'écria : « C'est mon Epoux; comment ne le connaîtrais-je pas ? »

#### LA MÈRE MADELEINE DE PARI D'ASSAS.

M<sup>lle</sup> d'Assas appartenait à cette famille si célèbre dans les annales de l'histoire par le sublime dévouement d'un de ses membres; aussi avait-elle puisé sur le sein maternel cette noble intrépidité dont elle donna des preuves éclatantes aux jours de la révolution, et ce courage héroïque qui la soutint dans ses luttes contre elle-même, et en fit une victime immolée à la gloire du Seigneur.

Ses premières années s'écoulèrent sous les yeux de

parents chéris, et dans l'exercice des plus aimables vertus. C'était la jeune enfant qui était chargée de distribuer des secours aux malheureux qui se présentaient à la maison paternelle ; elle s'acquittait de ce devoir avec une grâce charmante, et ne se retirait jamais sans avoir salué Jésus-Christ dans ses membres souffrants.

Ses heureuses dispositions grandirent avec l'âge. Confiée aux soins de maîtresses dévouées, elle sentit naître dans son cœur la vocation religieuse avec une telle vivacité, qu'elle baisait avec transport les murs du monastère où elle recevait, avec les éléments des sciences, les principes mille fois plus précieux de la vie spirituelle.

Elle avait alors atteint sa onzième année, et se préparait à sa première communion. Elle se disposa d'une manière admirable à cet acte solennel dont sa précoce raison lui faisait pressentir toute la grandeur. Pour se rendre conforme au Dieu des souffrances, elle voulut joindre la mortification à la pratique de toutes les vertus de son âge. Son odorat fut celui de ses sens qu'elle prit à tâche de tourmenter le plus, en respirant des odeurs repoussantes, et prenant ses repas dans des lieux infects. Elle fit même à cette époque le vœu de ne sentir jamais aucun parfum, et elle l'a religieusement gardé pendant une vie de quatre-vingt-onze ans.

La grâce, qui régnait si victorieusement dans son âme, lui fit encore comprendre qu'elle aurait bien peu fait pour son Dieu, si elle n'ajoutait à ces premiers sacrifices l'abnégation d'elle-même. Docile à ses inspirations, la courageuse enfant s'appliqua de tout son cœur à triompher de ses répugnances naturelles et à prévenir, par les témoignages d'une bienveillance affectueuse, celles de ses compagnes pour qui elle éprouvait le moins de sympathies.



Le temps de son éducation achevé, M<sup>lle</sup> d'Assas revit le toit paternel, et reçut les embrassements d'une mère bien-aimée dont elle devait être désormais l'unique consolation. Aussi, lorsqu'il lui fallut se séparer d'elle pour toujours, de terribles combats s'engagèrent entre la nature et la grâce. La tendresse filiale, l'amour de la liberté, une répugnance extrême pour l'instruction des jeunes filles, avaient remplacé son attrait pour la vie religieuse, et cependant elle avait l'intime conviction que Dieu voulait son cœur tout entier. Elle obéit, et se présenta chez les Ursulines de Clermont-Ferrand, qui la reçurent avec joie. Mais la lutte n'était pas terminée, et elle fut si violente, que le directeur de cette âme d'élite laissa un jour échapper ces paroles : « Après la vocation de saint Paul, je n'en connais point de plus divine que la vôtre. » Pendant son noviciat, M<sup>lle</sup> d'Assas ne cessa point de prier le Seigneur de se choisir une épouse plus digne de lui, et, ô étrange illusion ! elle alla même jusqu'à se procurer des livres futiles, qu'elle lisait en cachette, pour essayer de faire diversion à ce sentiment intérieur qui lui disait sans cesse : « Dieu t'appelle ; résisteras-tu toujours à sa voix ? »

Enfin, terrassée un jour par la grâce, elle promit à Dieu d'être à lui sans réserve, et, fidèle à son serment, elle sut résister à une épreuve bien délicate à laquelle sa mère jugea prudent de la soumettre. M<sup>me</sup> d'Assas sollicita et obtint de l'évêque du diocèse la faveur de passer avec sa fille l'année qui devait précéder son engagement irrévocable. Elle mit en œuvre tous les moyens que put lui suggérer sa tendresse, pour acquérir la certitude que le Seigneur l'appelait à l'état religieux. Il lui fut facile de s'en persuader ; sœur Madeleine de Pazzi, sortie triomphante de toutes ces épreuves, vit enfin luire

ce jour après lequel elle soupirait si ardemment, et prononça avec un bonheur ineffable les vœux qui l'unissaient à son Dieu pour le temps et pour l'éternité. En ce moment suprême, elle demanda au Seigneur la grâce de n'être jamais supérieure, grâce qui lui fut accordée, car elle a été nommée à toutes les charges, excepté à celle-là.

La générosité avec laquelle elle accomplissait son sacrifice, était le prélude du courage qu'elle déploya à l'époque malheureuse où, au nom de la liberté, on faisait peser une sorte de tyrannie sur des milliers de citoyens. Elle refusa, à diverses reprises, l'entrée du monastère à l'évêque intrus du diocèse, et résista ouvertement aux satellites de la révolution. Comme dans toutes les communautés religieuses, les agents de la constitution civile voulurent présider à de nouvelles élections, mais elle leur adressa un discours si énergique et si concluant, qu'ils s'écrièrent tous d'une voix que le Saint-Esprit avait parlé par sa bouche.

Ils firent ensuite l'inventaire de la maison ; la mère supérieure, par un sentiment de délicatesse qui honore sa belle âme, mais dont l'exemptaient sans doute les circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle était placée, craignait de faire du tort à ces voleurs publics qui s'étaient constitués les chefs du gouvernement, et voulait tout abandonner entre leurs mains. La mère Sainte-Madeleine, à qui la prudence et sa charge de depositaire faisaient un devoir de sauver tout l'argent qu'elle pourrait, la pria de la laisser agir, assumant sur elle toute la responsabilité de ses actes. Elle parvint donc à soustraire aux recherches une somme assez considérable, qu'elle distribua aux religieuses au moment où elles se séparèrent, et les aida ainsi à

regagner leur pays natal, et à trouver les moyens de se procurer leur subsistance. Elle se réfugia elle-même chez son frère, et y trouva de nouveaux sujets de mérite. M. d'Assas avait auprès de lui une vieille servante que la reconnaissance lui faisait un devoir de conserver, et qui, s'autorisant des bontés qu'on avait pour elle, était devenue insupportable par ses procédés grossiers et inconvenants; la mère Madeleine de Pazzi la supporta toujours avec une inaltérable douceur. Son frère jouissait encore d'une grande fortune, mais son amour pour la pauvreté ne lui permit point de demander dispense de son vœu, et elle vécut pauvre au sein de l'abondance. Nous avons vu avec quel empressement elle se rendit dans un monastère de son ordre, y apportant une partie des biens dont la mort de M. d'Assas l'avait mise en possession.

Ce fut alors que ses vertus brillèrent dans tout leur éclat. Aussitôt après son arrivée à Avignon, elle se dépouilla de toutes choses; obligée le lendemain de quitter sa chère clôture pour une visite indispensable, et rencontrant sur sa route un pauvre qui lui tendit la main, elle fut forcée de lui répondre que, pauvre elle-même, elle n'avait pas une obole.

Une fois admise dans la communauté, elle se regarda comme la dernière de toutes ses sœurs, et bien loin de prendre le titre de bienfaitrice, comme elle l'aurait pu, elle fut assez humble pour persuader à une novice, que la charité des religieuses était le seul motif qui les engageait à la garder auprès d'elles.

Son abandon entre les mains de Dieu et de ses supérieures était si parfait, qu'elle s'interdit non-seulement une plainte, mais même la demande des choses les plus nécessaires. Elle persévéra dans sa résolution jusqu'à la

fin de ses jours, malgré la cécité dont Dieu l'affligea pendant les neuf dernières années de sa vie. Ne pouvant cependant se rendre aucun service, elle était obligée de les attendre tous de la sœur converse, aux soins de laquelle on l'avait confiée. Cette sœur les lui donnait sans doute avec tout le dévouement que lui inspiraient la religion et sa profonde estime pour la mère de Sainte-Madeleine, il est néanmoins facile de comprendre que celle-ci eut à endurer bien des privations. Lorsque la sœur qui la soignait, se rappelant sa distraction, venait lui en faire ses excuses, elle se hâtait de répondre avec son aimable douceur qu'elle n'avait nullement souffert de cet oubli.

Nous voudrions parler bien longuement encore de la foi si vive de cette vénérable religieuse, de sa délicatesse de conscience, qui lui faisait appréhender l'ombre même du mal, de sa grande érudition dans tout ce qui concerne les matières religieuses, mais les bornes de cet ouvrage nous obligent à nous renfermer dans cette faible esquisse d'une vie si pleine de jours et de mérites devant Dieu et devant les hommes.

#### LA MÈRE SAINTE-ANGÈLE.

Cette digne religieuse de l'ancienne communauté des Ursulines de Bolène, y avait donné l'exemple de la plus parfaite régularité. Arrachée de la maison bénie, témoin de ses vœux, elle refusa généreusement de prêter le serment constitutionnel, et fut jetée en prison.

Aux souffrances physiques qu'elle eut à y supporter, on joignit la ruse et la plus noire malice. On s'efforça de lui persuader que ses compagnes s'étaient laissés séduire. Son courage n'en fut pas ébranlé; on eut alors la cruauté de lui signifier que la vie de sa mère serait

le prix de la lâcheté qu'on exigeait d'elle. A ces paroles, son cœur se brisa, tout en elle s'émut, mais la foi dominant la nature, et l'amour divin triomphant de l'amour filial, elle se refusa même à un semblant d'apostasie.

Sa mort sur l'échafaud allait couronner tant d'héroïsme; déjà l'arrêt était porté, le jour fortuné qui devait combler tous ses vœux en lui assurant la palme du martyr, s'était montré à elle, lorsqu'elle se vit tout-à-coup déçue de ses espérances par la mort du cruel Robespierre.

Elle fut donc rendue à la liberté, et ne vit prolonger son existence que pour voir prolonger ses épreuves. Dieu l'avait jugée capable de les soutenir.

Nous avons parlé, dans la notice de l'établissement, de son séjour chez les dames du Saint-Sacrement de Bolène, et de l'élection qui l'avait placée à la tête de la communauté des Ursulines d'Avignon. La sagesse et la prudence qu'elle montra pendant toute sa supériorité, justifèrent ce choix. Remplie de cette charité qui anime les saints, en ne les rendant sévères qu'envers eux-mêmes, et douée de cette fermeté nécessaire dans le gouvernement, elle sut à la fois se concilier l'affection de ses filles, et leur faire craindre de commettre la moindre faute en sa présence.

Aussi son dévouement pour toutes était-il sans bornes : elles pouvaient aller la trouver à toute heure pour lui confier leurs ennuis et leurs peines, lui demander des conseils, être éclairées dans leurs doutes. Dans sa sollicitude, cette bonne mère n'attendait même pas qu'elles vinsent à elle : lorsqu'elle avait surpris sur leur physionomie une teinte de tristesse, qui semblait lui révéler quelque souffrance intérieure, elle se hâtait de les faire appeler, et mettait tout en œuvre

pour leur rendre le calme. Bien souvent, le jour ne suffisant pas à son infatigable charité, elle consacrait une partie de ses nuits à encourager et à consoler celles que le Seigneur lui avait confiées; quand on l'engageait à ménager ses forces et à ne pas ruiner entièrement sa santé, elle répondait : « Dieu qui m'a donné cette mission, sera assez bon pour m'accorder tout ce qui m'est nécessaire pour la remplir. » A ce principe d'immolation de soi-même, elle joignait cet autre, qu'une supérieure doit toujours être à la tête de sa communauté. On la voyait donc se multiplier, pour ainsi dire, afin de se trouver partout, et le plus grand sacrifice qu'on pût lui imposer, était de la contraindre à prendre quelques instants de repos.

Exacte observatrice de la règle, elle s'efforçait par des discours pleins d'onction de communiquer à toutes ses religieuses le zèle qui la dévorait; mais son exemple était encore plus énergique que ses paroles. Fidèle à répondre au premier son de la cloche, tandis qu'elle était pleine de santé et de vigueur, on la vit, alors que les fatigues avaient ployé son corps jusqu'à disloquer ses os, se traîner, à l'aide d'un bâton, aux lieux où la communauté se réunissait, et ne se dispenser d'aucun exercice, à moins qu'il lui fût impossible de s'y rendre, ou que ses supérieures lui en eussent fait un commandement formel.

Embrasée d'amour pour la divine Eucharistie, elle passait au pied des saints autels tout le temps qu'elle pouvait dérober à ses occupations multipliées. C'est sans doute auprès de cet aimable Sauveur, qu'elle puisa la force dont elle avait besoin pour supporter les épreuves de tous genres dont elle fut accablée. C'est à lui aussi qu'elle dut les effets consolants de son zèle et

de ses travaux, car n'a-t-il pas dit lui-même : « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruits. »

LA SŒUR SAINTE-AGNÈS MICHON,

CONVERSE.

La sœur de Sainte-Agnès Michon reçut le jour de parents aisés et vertueux qui habitaient la ville d'Arles. Son père fut une des nombreuses victimes de la révolution ; se trouvant l'aînée de ses frères et de ses sœurs, elle s'efforça de leur procurer quelque secours, et se plaça en service chez le directeur de l'école maritime. Celui-ci apprécia bientôt ses qualités, la prit en affection, et, connaissant son désir d'être religieuse, il seconda son pieux dessein. Cependant, en chrétien éclairé, il voulut s'assurer si cette vocation ne lui était point suggérée par la crainte de retomber dans l'état de gêne où elle avait été réduite. Il lui promit donc de lui assurer une honnête fortune après sa mort, si elle voulait continuer de le servir jusqu'à ce moment. Elle refusa généreusement cette offre, et préféra vivre pauvre pour l'amour de Jésus-Christ.

A son entrée dans le monastère, elle comprit qu'elle devait se dévouer à une vie mortifiée et pénitente ; toute sa conduite se ressentit de la résolution qu'elle avait prise, de traiter son corps en esclave, et de lui faire porter avec justice le nom plaisant de *frère l'âne* qu'elle aimait à lui donner.

Elle avait poussé jusqu'à l'excès l'amour de l'ordre et de la propreté ; elle ne le conserva que pour le bien-être général, et s'étudia à le mortifier sans relâche dans les choses qui la regardaient personnellement. Elle se plaisait à porter des vêtements tout raccommodés, et à

se nourrir, non-seulement des restes de tout le monde, mais encore des résidus qu'on donne aux animaux, tels que les arêtes de poisson, les aliments qui restent pris au fond des chaudières, les croûtons de pain, et autres choses semblables.

Elle portait aussi des instruments de pénitence de toutes sortes : chaînette de fer, cœur garni de pointes, haire, cilice, etc. Rien de ce qui sert à mâter le corps et à l'assujettir à l'âme ne lui était étranger. Elle ne voulait lui accorder aucun instant de repos, et lorsqu'on la pressait de lui en donner quelque peu, elle répondait : « C'est maintenant le temps du travail, l'éternité sera bien assez longue pour me reposer. »

Chargée pendant longtemps de l'emploi de seconde infirmière, elle s'en acquitta avec une charité admirable, sacrifiant au soin des malades santé, repos, et même exercices spirituels, lorsque la nécessité le demandait.

Ce dévouement lui valut une bien rude épreuve : une tourière, attachée depuis peu au service du monastère, avait su, par des dehors séduisants, se faire regarder comme une personne vertueuse. Cette fille hypocrite, profitant de la confiance qu'elle avait usurpée, achetait à crédit, au nom de la communauté, des denrées qu'elle détournait à son profit. Lorsque, sur les réclamations des fournisseurs, on voulait savoir qui lui avait commandé l'achat de ces objets, elle osait répondre que c'était la sœur Sainte-Agnès. La tendre charité de cette bonne sœur pour ses malades faisait croire facilement à la calomnie, si bien, qu'elle resta plus de six mois sous le poids de cette fausse accusation, sans qu'elle dit un seul mot pour s'en disculper. Longtemps encore on l'aurait crue coupable, si cette malheureuse tourière n'eût continué à se conduire avec la même déloyauté.



On fut enfin las de cette réponse, on commença à la regarder comme un subterfuge, et on eut la pensée d'appeler la pauvre sœur. Sa présence interdit son accusatrice : elle se perdit d'abord dans un discours artificieux, puis, se voyant découverte, elle avoua tous ses torts, et fut chassée de la maison comme elle le méritait.

La dernière maladie de la sœur Sainte-Agnès fut pour toutes ses sœurs une école de patience et de résignation, au milieu des plus cruelles souffrances de l'âme et du corps. Dieu permit qu'elle fût livrée à de terribles assauts : l'esprit de malice lui suggéra mille désolantes pensées, dont le but était d'anéantir sa dévotion à la sainte Vierge, ce qui mettait la malade, si dévouée à Marie, dans des transes mortelles. Elle avoua enfin sa tentation à sa supérieure, qui lui fit apporter aussitôt le saint Viatique. Dès ce moment, la paix la plus profonde succéda, à cette guerre acharnée, un jour pur et serein éclaira ses ténèbres, et elle termina par une mort douce et tranquille une vie de pénitence et de travaux.

M<sup>lle</sup> MARIE CHAILLOT.

Le Seigneur s'est plu à réunir sous les yeux des Ursulines d'Avignon, les plus beaux exemples donnés par des âmes d'élite, prises dans tous les rangs de l'échelle religieuse. C'est maintenant une simple prétendante dont nous offrirons la piété et les aimables vertus, comme modèle aux jeunes personnes qui aspirent au titre d'épouses du Roi des rois.

M<sup>lle</sup> Marie Chaillot fut l'édification du pensionnat des Ursulines ; rentrée dans sa famille, elle en fut vénérée et chérie comme un ange tutélaire. Mais, comprenant bientôt que Dieu la voulait à lui sans partage, elle n'hésita pas à s'arracher à toute la tendresse dont elle était

l'objet, et soutint avec une fermeté héroïque les violents assauts que lui livrèrent son père et sa sœur. Exaltés par leur affection trop naturelle, ils mirent tout en œuvre pour triompher de sa résolution. Ce fut en vain : cette âme généreuse sut résister à toutes leurs attaques, et surtout imposer silence à son propre cœur, qui n'était que trop d'intelligence avec ses parents.

Elle montra dans toute sa conduite l'énergie qu'elle avait déployée dans cette première lutte, et joignit la constance de la religieuse vieillie dans la perfection, à la ferveur de la novice. Abandon filial entre les mains de Dieu et de ses supérieures, zèle ardent pour les travaux de l'institut, gracieuse simplicité, inaltérable douceur, elle réunissait toutes les vertus, et tout en elle charmait les regards et captivait les cœurs.

Aussi ce fruit de bénédiction eut-il bientôt acquis toute sa maturité, et le divin jardinier se hâta-t-il de le cueillir. A peine la communauté d'Avignon eut-elle le bonheur de la posséder quelques mois : au moment où on songeait à la revêtir de la parure des fiancées de Jésus-Christ, l'Époux céleste, qui la jugeait digne du vêtement de gloire dont il orne ses épouses, s'empressa de l'appeler à lui. Avec quelle joie elle vit arriver ce moment fortuné où son âme, brisant les liens qui la retenaient captive, allait s'élancer vers son Dieu. La sérénité répandue sur son visage, en témoignant de l'innocence de son cœur, rendait plus amers encore les regrets des religieuses, et elles avaient besoin de toute leur soumission aux décrets de la Providence, pour se résigner à ce douloureux sacrifice. La jeune malade seule était satisfaite, et prenait avec une grâce charmante ce qu'elle appelait les commissions de ses mères et de ses sœurs pour le paradis.

Comme M<sup>lle</sup> Eusébie Chaillot avait obtenu par ses instances la faveur de la soigner, elle lui promit que si elle avait quelque crédit auprès de Dieu, elle lui obtiendrait la vocation religieuse. Rien alors ne semblait faire pressentir que M<sup>lle</sup> Eusébie dût jamais suivre son aînée dans cette sainte carrière, et pourtant, quelques années plus tard, elle mourait sœur de charité.

Notre vertueuse prétendante, voulant commencer dès ici-bas à rendre son union avec Jésus indissoluble, sollicita, comme dernière consolation, la grâce de prononcer ses vœux avant de mourir. Sa prière fut exaucée, et elle se donna tout entière, avec un indicible bonheur, au Dieu qui allait rassasier son cœur par la possession de lui-même.

Malgré la violence du mal, qui l'enleva en douze jours, elle conserva assez de présence d'esprit pour comprendre toute l'étendue du nouvel engagement qu'elle venait de contracter; se rappelant qu'elle portait au doigt un anneau d'or, elle demanda qu'on voulût bien le lui enlever et le remettre à sa supérieure: « Mon enfant, lui dit cette dernière, voulez-vous que je le donne à votre sœur? » Celle-ci se trouvait en ce moment près de son lit. La nouvelle Ursuline, qui savait déjà vivre pauvre et obéissante, lui répondit que cet objet ne lui appartenait plus, et la pria d'en faire ce que bon lui semblerait.

Sa mort répandit dans la maison un deuil général, mêlé d'un sentiment doux et consolant. On eût dit le départ d'un de ces anges de Dieu qui visitaient jadis les patriarches sous leur tente, et se hâtaient de remonter vers leur célesté patrie, laissant après eux comme un reflet de leur gloire immortelle. On aimait à s'approcher d'elle pour contempler une dernière fois ses traits ché-

ris, on la baisait avec respect ; les élèves elles-mêmes se disputaient le plaisir de la voir, et faisaient toucher à son corps différents objets qu'elles vénéraient comme des reliques. Maintenant encore sa douce image est gravée dans tous les cœurs, et les maîtresses se plaisent à perpétuer, au milieu de leurs élèves, le précieux souvenir de ses admirables vertus.

## MONASTÈRE D'AVRANCHES.



Le monastère d'Avranches a été fondé par les religieuses de Vire, qui s'y établirent après la révolution, vers l'an 1804. Les Ursulines habitent l'ancien couvent des Capucins, qui leur fut cédé par la ville. Ces bâtiments se trouvant trop petits, vu le nombre toujours croissant des élèves, elles les ont successivement agrandis, ce qui donne à l'aspect du monastère peu de régularité : l'ensemble forme une espèce de carré, dont la chapelle occupe le centre. Le local destiné aux externes payantes, quoique entièrement séparé de la communauté, est néanmoins dans l'enceinte de la clôture. Ce monastère est situé à l'extrémité ouest de la ville, sur une colline qui domine le bassin de la Séez et de la Sélune, ainsi que les baies du mont Saint-Michel et de Cancale. La situation est charmante, la vue magnifique, et l'air très-salubre. Le terrain renfermé dans la clôture est d'environ trois hectares.

Les Ursulines d'Avranches ont plus de trois cents élèves, dont cent vingt sont instruites gratuitement, cent quarante externes payantes et quarante pensionnaires.

Le nombre des religieuses est de cinquante-deux : trente-huit de chœur et quatorze sœurs converses.

## MONASTÈRE DE BAYEUX.



La communauté des Ursulines de Bayeux, établie dès l'année 1624, fut, comme toutes les autres communautés de France, victime de la révolution. Expulsées de leur chère retraite, les religieuses se virent obligées de rentrer dans leur famille. La mère Catherine Bonne-Queslin, de Sainte-Rosalie, ancienne supérieure du monastère, se trouvait alors économe. Ame forte et généreuse, elle sut, dans ces circonstances difficiles, conserver toute la sagacité, tout le calme nécessaire pour agir prudemment. Elle fait enlever et cacher tout ce qu'il lui est possible de soustraire à l'avidité des agents du gouvernement, sauve de la profanation les ornements de l'église, s'empare des registres du dépôt, des coffres des archives, et, trouvant dans son immense charité des ressources pour soulager les misères de ses sœurs, elle vient en aide à chacune d'elles.

La mère Sainte-Rosalie resta religieuse jusque dans ces jours d'impiété et de démence ; au lieu de rentrer dans sa famille, l'une des plus distinguées d'Harfleur, elle se retira avec une sœur converse dans une petite mansarde qu'elle loua pour la modique somme de dix francs par an. Là, ressentant toutes les privations de la pauvreté, s'adonnant au travail et à la méditation, elle s'animait, se consolait dans l'espérance de voir bientôt la paix rendue à l'Église et l'ordre des Ursulines rétabli ; semblable à Daniel, homme de désir, elle soupirait sans cesse après la réédification de la maison de Dieu.

En 1797, il y eut quelques instants de tranquillité, et deux de ses anciennes sœurs vinrent se joindre à elle :

c'étaient les mères Angélique Le Baron, de Sainte-Colombe, et Angélique Le Cerf, de Sainte-Victoire. Embrasées de zèle pour le salut des âmes, elles quittent alors leur première habitation pour une autre plus spacieuse, et se livrent à l'enseignement, œuvre si éminemment utile dans ces jours d'anarchie, où l'édifice de la religion et celui de la société semblaient devoir crouler sur leurs bases. Elles ouvrent leurs classes, et un grand nombre de petites filles sont nourries du pain de la parole de Dieu. Le soir, au lieu de se livrer au repos, elles reçoivent des adultes de l'un et de l'autre sexe, pour leur apprendre les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Leurs efforts recueillent des fruits abondants; tous les trois mois, depuis 1797 jusqu'en 1801, elles font admettre à la première communion ceux qui sont assez instruits et assez bien disposés pour profiter de la grâce du plus auguste des sacrements. Ces bonnes mères passaient ainsi le jour dans les exercices de la charité, tandis que durant la nuit elles travaillaient pour subvenir à leurs besoins, ou puisaient dans la prière des forces nouvelles pour recommencer le lendemain leur vie de labeur.

En 1801, le concordat, qui rendit à la religion catholique le libre exercice de son culte, permit à ces saintes Ursulines de remplir plus facilement les fonctions de l'institut. Leur petite famille compta à cette même époque un membre de plus: c'était une vertueuse sœur converse, comme elles, ancienne religieuse du couvent de Bayeux, et qui augmenta leur modique trésor d'une petite somme, fruit de son travail et de ses économies. Ce secours, quelque faible qu'il fût, joint à ceux que leur procuraient des personnes

charitables, vint aider ces bonnes mères dont le dénuement était toujours extrême.

Dès que la divine Providence eut donné au diocèse de Bayeux un évêque et des ministres fidèles, la mère Sainte-Rosalie put voir dans un avenir prochain la réalisation de son désir le plus ardent : le rétablissement de la communauté des Ursulines. Dans cet espoir, elle entreprend toutes les démarches nécessaires pour arriver à son but, et, forte de son inébranlable confiance en Dieu, elle ne recule devant aucun des mille obstacles qui naissent sous ses pas. Honorée de la bienveillance de M<sup>r</sup> Brault, elle obtient successivement de Sa Grandeur la permission de recevoir des sujets, de les admettre à la profession, d'ériger une chapelle dans l'intérieur de la maison pour y conserver le Saint-Sacrement, et enfin la consolation de se revêtir de l'habit religieux.

Après vingt-six années d'efforts, de travail et d'attente, la mère Sainte-Rosalie put rendre stable l'œuvre que son zèle avait commencée, et, par l'ordre des supérieurs ecclésiastiques, elle constitua son établissement en communauté religieuse, selon que le pouvaient permettre les temps, les lieux et ses modiques ressources. En 1818, eut lieu la première élection canonique. Les Ursulines nommèrent la mère Sainte-Rosalie supérieure, heureuses de donner cette marque de confiance et de rendre cet hommage à celle qui était leur bienfaitrice et leur soutien. Dans la réédification de ce monastère, il se rencontra des contradictions et des peines; mais le Seigneur sut aplanir les difficultés de la route, et, de sa main divine, la parsemer de fleurs. C'est ainsi que dans l'espace de dix années, depuis 1815, où la première profession eut lieu, jusqu'en 1825, la sainte

fondatrice eut le bonheur de voir sa communauté naissante augmentée de sept religieuses de chœur et d'une sœur converse.

Cependant, on continuait à vivre de sacrifices, afin de se procurer une somme nécessaire pour l'acquisition d'un local. Des recherches actives prouvèrent que nul endroit de la ville n'était plus convenable que celui où l'on se trouvait déjà. Cette maison était en vente, et on l'acheta au nom des religieuses professes. Dans la suite, par achats ou donations, le monastère s'agrandit de plusieurs bâtiments, de cours et de jardins spacieux. Ces accroissements sont dus à la sagesse, à la prudence des supérieures. Reconnaissance à la mère Sainte-Rosalie, qui jeta les premiers fondements de cette maison, et qui en fut elle-même la pierre angulaire; à la mère Sainte-Victoire, qui lui succéda dans sa charge, et rappela ses vertus; à la mère Sainte-Monique, douée au plus haut degré de ce tact admirable, de cette douce fermeté, de cette intelligence des affaires, si indispensables pour la direction d'un établissement. Ce fut sous son gouvernement que s'élevèrent la chapelle, les dortoirs, etc. Depuis longtemps on éprouvait la nécessité de bâtir une église, des cellules et les autres lieux réguliers; mais ces projets avaient été stériles jusque-là, et le moment était venu de prendre une résolution définitive. Quelques économies, rassemblées avec peine, pouvaient permettre de commencer cette entreprise, mais paraissaient insuffisantes pour la conduire à sa perfection. Toutefois, il fut décidé qu'on dresserait les plans, qu'un appel serait fait à la charité des personnes bienveillantes, et qu'après avoir jeté les fondements, on discontinuerait, si l'argent venait à manquer. Dès que la mère Sainte-Monique eut obtenu la sanction de l'autorité épiscopale, espérant en



la miséricorde de Dieu, elle fit diligemment tous les préparatifs nécessaires à la construction. Le 25 novembre 1834, la première pierre fut bénite par M<sup>r</sup> Dancel, et posée par M<sup>me</sup> la baronne de Coulons. Trois ans après, grâce à une incroyable activité, la chapelle était bâtie, les dortoirs élevés, et bientôt un élégant clocher couronna l'édifice. Oh ! bénie soit la divine Providence, qui n'a point manqué à ses enfants ! béni soit le Dieu, dont la main libérale n'a qu'à s'ouvrir, suivant la parole du Psalmiste, pour remplir la terre de ses dons. En effet, qui ne reconnaîtrait ici la protection toute spéciale du ciel. La communauté, en 1834, possédait, pour tout trésor, dix mille francs ; et voilà qu'en 1842, après avoir employé 56,642 francs en bâtiments et réparations, elle se trouva quitte de toute dette. Non, je me trompe, il lui en reste une, celle de la reconnaissance, qu'elle a contractée envers les bienfaiteurs qui l'ont aidée de leurs pieuses largesses, dette qu'elle ne peut reconnaître que par le souvenir qu'elle en conserve et par les prières qu'elle fait chaque jour à cette intention. Dieu qui environnait de sa sollicitude cette famille chérie, lui demandait aussi parfois des sacrifices. Cette bonne sœur converse, qui n'avait pas quitté la mère Rosalie pendant les jours de la terreur, et une de ses fidèles coopératrices, la mère de Sainte-Colombe, lui furent enlevées. Enfin, elle vit s'ouvrir pour elle-même les portes de la tombe, en 1853.

Née en 1751, d'une famille respectable, elle était entrée chez les Ursulines de Bayeux, dans sa vingtième année. A peine avait-elle achevé son noviciat, que la charge de maîtresse des novices lui fut confiée, et le 4 février 1785, elle fut élue supérieure. Après son triennal, la communauté, appréciant son mérite, lui con-

fia l'administration du temporel. Alors éclata la révolution qui l'obligea, ainsi que toutes les Ursulines, à quitter le monastère. Forte des inspirations de son ingénieuse charité, elle usa de tous les moyens qui étaient en son pouvoir, pour procurer des ressources à chacune de ses sœurs; ressources peu considérables, il est vrai, mais suffisantes pour soulager les premiers moments de cette douloureuse carrière qu'elles allaient être forcées de parcourir. Comme nous l'avons déjà dit, la mère Sainte-Rosalie chercha, dans un travail assidu et des privations sans nombre, les moyens de subsister, et refusa de rentrer dans sa famille, ne croyant pas devoir reprendre ce qu'elle avait offert à Dieu en sacrifice. Vingt-six années de prières et de travail obtinrent les plus heureux résultats. Environnée de l'amour et du respect de toutes ses filles, elle parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Frappée d'une attaque d'apoplexie, elle succomba, et alla recevoir la couronne immortelle des mains de celui qui a dit : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. »

En 1847, la communauté de Bayeux perdait sa troisième fondatrice, la mère Sainte-Victoire. Sa vieillesse, exempte d'infirmités, n'avait point usé un tempérament sain et vigoureux, et jusqu'aux jours de sa dernière maladie, on la vit embrasée de zèle et exacte aux observances. Type de régularité, modèle d'obéissance, elle était la règle vivante du monastère, et se montrait à toutes ses sœurs comme le plus parfait exemple à suivre. Les deux dernières années de sa vie, ses supérieures lui enjoignirent de ne se lever qu'à cinq heures: jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, elle était toujours sur pied dès quatre heures du matin, quelque rigoureuse que fût la saison. Puissent ces trois vénérables

mères veiller à jamais sur les Ursulines de Bayeux, et leur conserver, du haut du ciel, ce tendre intérêt dont ici-bas elles leur ont donné tant de preuves.

Sous l'autorité paternelle de M<sup>sr</sup>. Louis-François Robin, évêque de Bayeux, et la sage direction de M. d'Hérembert, aumônier des Ursulines depuis 1835, la communauté s'améliore, se perfectionne; la régularité fleurit dans la maison de Dieu, l'union l'embellit de ses charmes, la piété l'embaume de ses parfums, et l'instruction des élèves ne reste pas étrangère aux progrès de l'époque. Mais Jésus-Christ, en donnant la rose du bonheur à ses saintes épouses, y a laissé les épines : aussi, au milieu de sa prospérité, le monastère se voit-il privé par la mort de plusieurs jeunes sujets donnant les plus douces espérances. On prie avec ferveur, la main de Dieu frappe encore, et l'on craint de voir tomber l'établissement, faute de soutiens. Cependant, la charité, cette fille aînée du christianisme, cette aimable reine qui a surtout fixé son empire dans les maisons religieuses, vient à leur secours : les Ursulines de Ploërmel tendent une main amie à leurs sœurs éprouvées. Le 5 septembre 1841, trois religieuses arrivent à Bayeux, désirées comme des anges du ciel; on les accueille au chant du *Te Deum*, et l'espoir renaît dans les âmes. Avec la supériorité de sœur Aimée de Marie, descendent de nouvelles bénédictions célestes; des sujets se présentent; on remet en vigueur plusieurs points de la règle; on organise les lieux réguliers, et la clôture vient enfin dans cette maison se faire la gardienne de l'esprit religieux.

Vingt professes, quatre-vingt-dix élèves, parmi lesquelles sont comprises les externes, forment le personnel du monastère de Bayeux.

## MONASTÈRE DE BEAULIEU.



**L**N 1633, l'illustre mère Micolon, qui avait déjà fondé les communautés d'Ambert, de Clermont et de Tulle, vint à Beaulieu pour y établir une autre maison de son ordre. Elle n'y employa que six mois et repartit, laissant en très-bon état cette nouvelle communauté, qui a subsisté jusqu'à la révolution. A cette fatale époque, quarante religieuses, dont trois encore novices, en furent chassées avec les baïonnettes et obligées de rentrer dans leurs familles, où d'accepter l'hospitalité que leur offraient des personnes charitables. Tous les biens du monastère furent vendus.

Des jours plus sereins s'étant levés enfin sur notre malheureuse patrie, de nouveaux monastères s'ouvrirent aux fidèles épouses de Jésus-Christ. Le plus grand nombre des Ursulines de Beaulieu avaient été moissonnées par la mort, et celles qui survécurent à la révolution, allèrent se réunir à d'autres communautés. Mais Beaulieu ne sera pas privé à jamais de son cher couvent de Sainte-Ursule. Des âmes généreuses, qu'anime le zèle le plus pur et le plus ardent, s'emploieront à cette grande œuvre, et l'accompliront à travers mille obstacles.

Parmi les novices de cette ancienne maison, se trouvaient deux sœurs, MM<sup>lles</sup> Marguerite et Antoinette Albert, connues, la première, sous le nom de sœur Sainte-Claire, la seconde, sous celui de sœur Saint-Michel. Ces dignes fillés de Sainte-Ursule déployèrent une noble fermeté au jour de l'épreuve. Arrachées violemment de l'asile béni où elles espéraient couler d'heureux jours,

elles reviennent sous le toit paternel, où les attendait un nouvel exercice de charité, de dévouement et de sacrifice. Qui pourrait dire le nombre des ministres fidèles qui trouvèrent un refuge contre la persécution au sein de cette pieuse famille, et, dans les soins assidus et touchants de sœur Sainte-Claire et de sœur Saint-Michel, un immense adoucissement à leurs peines.

Dans la chambre où se célébrait presque chaque nuit la sainte Messe, il y avait un tableau représentant le sacré Cœur de Jésus, que les impies respectèrent toujours. M<sup>me</sup> Sainte-Claire avait même remarqué qu'à la vue de cette sainte image, ils étaient frappés d'une terreur soudaine, qui les obligeait à se retirer aussitôt.

Anges de paix, les deux sœurs se trouvent partout où il y a des douleurs à guérir, des larmes à essuyer : ici, auprès du chevet des mourants, pour leur procurer les derniers secours de la religion ; là, auprès du berceau de l'enfant nouveau-né, pour le faire baptiser. Ailleurs, ce sont des époux à qui elles procurent le bienfait de la bénédiction nuptiale.

Sur le front de ces vierges sages, de ces vierges apôtres, doit briller l'auréole du martyr. Formées à l'école du Sauveur Jésus, elles se montrent constantes, inébranlables, et, plus d'une fois, leur courage et leur parole énergique font trembler et pâlir les ennemis de Dieu. Mais le moment arrive où le Seigneur semble exiger de ses humbles servantes le sacrifice de leur liberté, peut-être même de leur vie. Les satellites se présentent pour les conduire en prison, mais ils comprennent sans doute l'odieux d'une telle mission, car l'ordre est donné de suivre les rues détournées, afin d'éviter les regards du public. M<sup>me</sup> Sainte-Claire s'est aperçue de leur embarras, et avec la dignité, le calme que lui donne la

justice de la cause qu'elle défend, elle dit : « Nous voulons traverser toute la ville ; ce qui vous couvre de honte, fait notre bonheur et notre gloire. »

La captivité de ces vénérables religieuses n'était point oisive. De ce triste séjour, s'élevaient sans cesse vers le ciel, des actes sublimes de vertus, de ferventes prières, comme un encens d'agréable odeur, comme un sacrifice d'expiation pour la France coupable. Ce fut alors que la divine Providence leur ménagea une grande consolation, celle de conserver à leur ville les corps de ses saints patrons : Prime et Félicien, encore en vénération à Beaulieu.

Elles apprennent un jour que les saintes reliques doivent être le lendemain profanées et brûlées publiquement. L'âme brisée à cette nouvelle, elles se jettent à genoux, et conjurent le Seigneur avec larmes de déjouer ce projet sacrilège. Des vœux si ardents sont entendus et exaucés. Le gardien de la prison était un honnête homme, mais retenu par la crainte dans son emploi. Elles s'adressent à lui avec confiance, et sollicitent la permission de sortir seulement une heure pendant la nuit. « J'expose ma vie, répond le geôlier, cependant, sur la foi de votre promesse, je consens à ce que vous désirez. »

A minuit, les deux sœurs quittent furtivement la prison, et se dirigent vers le lieu où sont déposées les saintes reliques. La foi redouble leurs forces. Aussitôt, l'une s'empare de la grande châsse qui contient les corps des saints martyrs, ainsi que des petites châsses qui renfermaient les reliques de saint Eutrope, de sainte Agathe, etc. ; l'autre saisit la statue de la sainte Vierge, et, chargées de ces précieux fardeaux, elles traversent promptement la ville, après avoir quitté leur

chaussure, malgré la rigueur du froid et le verglas, pour ne point éveiller les soupçons. Elles parviennent enfin dans leur famille qui, prévenue à temps, avait laissé les portes entr'ouvertes, et mettent en assurance ce trésor sacré. Après avoir entendu la sainte Messe, participé au pain des forts, elles regagnent joyeusement leur cachot, une heure après en être sorties, selon la parole qu'elles en avaient donnée à leur généreux gardien.

La statue et les châsses, sauvées par ces dignes mères, sont d'un poids si lourd, que deux hommes ont bien de la peine à porter l'une ou l'autre en procession.

Rendues à la liberté, MM<sup>m</sup> Albert continuèrent leurs travaux apostoliques et leur charitable assistance aux prêtres et aux fidèles persécutés, jusqu'au moment où il fut permis à l'Eglise d'ouvrir ses temples, et aux ministres du Seigneur de reprendre leurs saintes fonctions. Elles songèrent alors à rétablir leur monastère. Rien ne fut omis pour l'exécution de ce noble dessein: parents, amis, étrangers même, tous y sont intéressés. Enfin, après de longues années d'épreuves, d'attente et de sainte persévérance, elles obtiennent de la communauté de Clermont trois religieuses pour cette œuvre si ardemment désirée.

L'histoire de cette maison présente deux périodes bien différentes: la première est marquée du sceau de la croix. Les souffrances, les tribulations, les peines de tous genres semblent la conduire à une ruine inévitable. Dans la seconde, le Seigneur couronne sa fidélité par une paix solide et une prospérité toujours croissante.

Le 14 septembre 1827, arrivent à Beaulieu, accompagnées de M. Chartier, prêtre du diocèse de Clermont,

la mère Sainte-Dominique d'Alboy, la mère Sainte-Hélène Frugière, et la mère Sainte-Claire Thuzet, choisies par la communauté pour rétablir les Ursulines en cette ville.

Un nouveau local avait été préféré à l'ancien couvent (occupé aujourd'hui par l'hospice), à cause des grands avantages qu'il offrait, soit par la salubrité de l'air, soit par son agréable situation, soit enfin par la facilité d'être agrandi, surtout en jardins.

La prise de possession eut lieu ce même jour, sous l'autorité de M<sup>sr</sup> l'évêque de Tulle. L'approbation royale, obtenue par l'entremise de M<sup>sr</sup> de Frayssinous, avait précédé de quelques mois l'arrivée des mères de Clermont. Dès le lendemain, la première messe fut célébrée par M. Chartier, dans la chapelle du monastère, déjà bénite, ainsi que l'autel, par M. Barrière, curé de Beaulieu, et la mère Marie-Anne d'Alboy, reconnue supérieure, avec l'agrément de M<sup>sr</sup> de Mailhet.

La joie des dames Albert fut à son comble, lorsqu'elles virent s'ouvrir devant elles une seconde fois l'arche sacrée de la religion. Trente années de séjour au milieu du monde n'avaient fait qu'affermir et assurer leur vocation. Aussi, malgré leurs soixante ans, elles revêtent avec un bonheur inexprimable l'habit religieux, se soumettent avec une docilité d'enfant aux règles et aux constitutions, et consomment enfin leur sacrifice, par l'émission de leurs vœux, avec une ferveur admirable.

Bientôt quelques jeunes personnes s'empressent d'abriter à l'ombre du cloître leur innocence et leurs désirs de perfection. La mère Thérèse, respectable religieuse de l'ancien monastère, accourt se réunir à ses nouvelles sœurs, heureuses, à leur tour, de la revoir et de s'édifier de ses vertus. Dès la première année, le pen-



sionnat compta douze ou quinze élèves, l'externat soixante, et les classes gratuites environ cent cinquante.

Le zèle et le dévouement des supérieurs ecclésiastiques soutinrent cette petite communauté. Nommé par M<sup>r</sup> de Mailhet premier supérieur, M. Barrière lui montra une tendre et constante sollicitude. Par les soins de ce digne pasteur, les Ursulines recouvèrent les reliques de la vraie croix, de sainte Albine, etc., déposées dans l'église paroissiale, et dans l'église des pénitents. Ces reliques provenaient du couvent primitif, et à ce titre, leur étaient doublement chères et précieuses. La translation en fut très-solennelle.

Appelé deux ans après à la cure de Brives, M. Barrière légua à M. Henri Vieillefond, chargé de celle de Beaulieu, son attachement, son intérêt pour ses chères filles. C'est pendant la supériorité de M. Vieillefond, et celle de la mère Sainte-Angèle (sœur Sainte-Claire Thuzet), que fut bâti le pensionnat.

En 1842, ce bon supérieur, qui s'était acquis de si justes droits à la reconnaissance de cette maison, et qui ne cesse encore de lui faire du bien, fut remplacé par M. Graviche, directeur du grand-séminaire de Tulle. Celui-ci fut tout à la fois supérieur et aumônier. Entirement dévoué à la communauté, il seconda de tout son pouvoir le projet d'une fondation aux États-Unis, dont nous parlerons bientôt. Après le départ des religieuses missionnaires, la communauté ne pouvant plus avoir d'aumônier en titre, ce charitable père dut revenir à Tulle, continuant par lettres ses fonctions de supérieur. Toutefois, Monseigneur mit un terme à cette espèce d'abandon, en la plaçant sous la sage autorité de M. Duroux, l'un de ses vicaires-généraux, au mois d'octobre 1845.

Depuis sa fondation jusqu'en 1839, la communauté de Beaulieu eut pour supérieures des sujets tirés du monastère de Clermont. A cette époque, ces secours cessèrent.

Dès son origine, comme nous l'avons déjà dit, cette maison eut une large part au calice du Sauveur. Un nouveau pensionnat, établi presque en même temps que celui des Ursulines, les avait privées d'un grande partie de leurs élèves. Mais une épreuve bien plus sensible leur était réservée. Elles perdirent en quelques années douze ou treize religieuses, la plupart très-jeunes, et l'espoir du monastère par leurs vertus.

La mère Thérèse Faurie, modèle de pauvreté et d'obéissance, fut la première victime que la mort vint frapper. Trois semaines plus tard, la sœur Saint-Augustin Ganet, descendit dans la tombe, accompagnée des regrets de toutes ses sœurs, dont elle s'était attiré l'estime et l'affection par une rare modestie, une profonde humilité, un grand zèle pour l'institut et une parfaite régularité. Les mêmes vertus brillèrent avec éclat dans les sœurs Sainte-Mélanie Simonet, Gauth, du Cœur de Marie, sœur Augustin Roche, Sainte-Christine Croze, et Marie de la Visitation Chassaing.

Les mères Sainte-Madeleine Cariat et Saint-Vincent Brochet, professes de la maison de Clermont, qu'une identité de vertus et de caractère, et, plus encore, une sainte amitié liaient étroitement, furent l'une et l'autre supérieures. Malgré les embarras et les sollicitudes de cette pénible charge, leur union avec Dieu était continue. Dans ce commerce intime avec le divin Époux, elles puisaient une exacte régularité, une charité affable, une douceur charmante, un esprit de sacrifice, qui les rendit victimes de leur zèle pour l'instruction de la

jeunesse et pour les intérêts de la communauté, la première, à quarante-cinq ans, la seconde, à trente-six, en 1838.

La mère Sainte-Angèle Thuzet, professe aussi de la maison de Clermont, occupa pendant six ans la supériorité. Un amour excessif pour la mortification, joint à une ardeur infatigable pour l'institut, faisait son caractère distinctif (1838).

La mère Saint-Michel Albert, sœur et digne coopératrice de la mère Sainte-Claire, avait embrassé avec une égale ardeur les pieuses pratiques de la vie régulière. Formée depuis longtemps aux sacrifices et aux privations, ses progrès dans cette haute science de la sainteté avaient été rapides. Douée d'une âme sensible et généreuse, son zèle et sa charité avaient surtout pour objet les enfants, les malades et les pauvres. Une douce et gracieuse simplicité, une piété éclairée, une assiduité extraordinaire au travail, la rendaient un des plus beaux ornements et l'un des plus parfaits modèles de ce monastère (1839).

Sœur Saint-Joseph Audinet conserva jusqu'au dernier soupir les sentiments de confiance en Dieu et de résignation qu'elle avait toujours manifestés. Cette disposition si consolante était déjà un avant-goût des suprêmes délices réservées aux fidèles épouses de Jésus crucifié. Sur son lit de mort, elle encourageait ses sœurs par la promesse d'un secours divin et d'une prochaine miséricorde.

L'esprit de pénitence caractérisait la sœur Saint-François Ponchyes. Au milieu des dures et incessantes épreuves où la tenait le Seigneur, sa soumission et sa fidélité à correspondre aux desseins de Dieu ne se démentirent jamais.

La vénération et l'amour gravés dans tous les cœurs pour ces respectables mères et ces sœurs chéries en sont le plus bel éloge, et l'hommage le plus glorieux à leur mémoire.

DÉPART DE HUIT SOEURS POUR L'AMÉRIQUE.

Affaiblié par ses pertes, et ne faisant pas, ou ne croyant pas faire dans la ville tout le bien qu'elle désirait, la communauté accueillit avec bonheur la proposition d'un établissement aux États-Unis. L'offre lui en fut faite par M. Machebœuf, missionnaire en Amérique, chargé par M<sup>sr</sup> Purcell de lui procurer des Ursulines. Tout semblait présager le succès de cette entreprise. Protégées par l'évêque de Cincinnati, les filles d'Angèle voyaient se dérouler devant elles un avenir brillant d'espérances. Des élèves en grand nombre, un bien-être assuré, c'était plus qu'il n'en fallait pour déterminer la communauté. On sollicite donc auprès des supérieurs majeurs l'autorisation désirée, pour quelques membres de la maison d'abord, pour tous ensuite. La réponse est favorable. Alors le prêtre missionnaire se rend à Beaulieu pour fixer les conventions et songer aux préparatifs du départ. Mais les obstacles surgissent de tous côtés, et se succèdent rapidement. D'une part, les familles des religieuses font valoir les droits de la tendresse et ceux de la raison; de l'autre, les parents des élèves réclament les mères et les institutrices de leurs enfants. La ville entière est en émoi, et l'agitation populaire si violente, que M<sup>sr</sup> Berthaud dut sagement accéder aux vœux du public, et retirer la permission à l'égard de plusieurs religieuses. Frustrées dans leurs désirs les plus chers, ces bonnes sœurs se voient contraintes de rester à Beaulieu, avec les infirmes, qui devaient être

placées en d'autres communautés, dans le cas d'une dissolution complète. Deux d'entre elles parviennent cependant à tromper la surveillance des nombreuses sentinelles qui gardent le couvent, et, à la faveur des ténèbres, elles s'évadent, déguisées en séculières, la veille du jour où fut rétractée l'obédience accordée à toutes par Monseigneur.

Le 15 avril 1845, cette généreuse colonie, composée de huit religieuses, quitte Beaulieu. Elle se recrute au Havre de trois sujets, venus de la maison de Boulogne-sur-Mer, d'une prétendante anglaise qui devait utilement servir l'œuvre, d'une novice irlandaise, nommée sœur Saint-Hyacinthe, jeune personne de talents et de vertus, et d'une professe de grand mérite, la mère de l'Assomption, chargée de régir le nouvel établissement.

Bientôt, sous les auspices de Marie, l'étoile des mers, elles s'éloignent sans retour de la France, et saluent, après vingt-neuf jours d'une périlleuse navigation, ce sol américain, désormais leur patrie adoptive. La petite troupe ne s'arrête à New-Yorck que le temps nécessaire pour réparer les ravages causés par l'eau dans leurs effets; car elle avait hâte d'aller offrir au saint et bien-faisant prélat de Cincinnati, le tribut de sa filiale et respectueuse dépendance.

M<sup>re</sup> Purcell fit aux Ursulines un accueil empressé et paternel, et, pendant un mois que fut prolongé leur séjour dans cette cité, elles y reçurent de Sa Grandeur les témoignages les plus sincères de bienveillance et d'intérêt.

Ainsi protégées par la Providence, elles arrivent enfin à peu de distance de Fayetteville, proche de Cincinnati, où un local spacieux, commode, environné de jardins et de vergers, leur avait été désigné pour demeure.

Elles sont à peine établies, qu'un bon nombre d'enfants viennent recueillir, avec les éléments des connaissances humaines, le trésor bien plus estimable de l'instruction religieuse. Les vocations mêmes ne sont pas rares. Les bénédictions célestes, et les libéralités du généreux pontife qui ont créé cet établissement, le soutiennent dans un état prospère.

Tandis que les religieuses missionnaires travaillaient à constituer sur une base solide cette nouvelle fondation, les débris de la maison de Beaulieu étaient en proie aux souffrances morales et physiques les plus poignantes. Privées d'appui et de secours, privées d'élèves à cause de la pénurie de maîtresses, excepté toutefois des enfants pauvres, qu'elles ne cessèrent jamais d'instruire; sans cesse surveillées et harcelées par leurs familles, qui appréhendaient une fuite; sous les étreintes de la maladie, et même de la mort qui, dans cet intervalle, fit encore deux victimes; sous le poids de la malveillance publique, que la conduite de leurs sœurs avait exaspérée; privées même des avis et des consolations spirituelles de leur supérieur, la vie de ces pauvres religieuses était un long martyre, que tout sur la terre concourait à rendre plus douloureux, et cependant la croix, quelque pesante qu'elle fût, les trouva toujours remplies de foi, de résignation et de courage.

Touché de compassion, et voulant alléger leurs maux, M<sup>r</sup> Berthaud résolut de les associer aux Ursulines de Tulle. Le dessein du bon prélat, quoique louable, offrait de véritables difficultés. Pour ne rien dire des inconvénients inséparables d'un changement de communautés, où il y a toujours quelques petites différences d'usages et d'habitudes, au premier bruit de ce projet, une effervescence extraordinaire se manifesta

dans toute la ville. Les esprits, déjà prévenus et aigris, faisaient craindre une révolte contre la volonté épiscopale.

La prudence de l'évêque, en paraissant céder à la force, n'en poursuivait pas moins son plan. L'autorisation royale, indispensable pour un déplacement, se fit attendre deux années, pendant lesquelles la position des Ursulines de Beaulieu devenait chaque jour plus pénible, et les moyens de l'améliorer presque impossibles.

Dans cette conjoncture critique, elles furent inspirées de s'adresser de nouveau à la communauté de Clermont. Elles redoublèrent leurs prières et leurs supplications auprès de Dieu, et le ciel parut s'y montrer propice. Une vision admirable, accordée à la vénérable mère Sainte-Claire, vint apporter un rayon d'espérance au fond des cœurs, et encourager leur démarche pour obtenir des auxiliaires de Clermont.

Plusieurs personnes sages et éclairées, connaissant la solidité de l'esprit et de la vertu de cette humble servante du Seigneur, n'hésitèrent point à partager sa conviction touchant la vérité de cette faveur céleste. Par ordre des supérieurs, elle en fit elle-même le récit, que nous allons reproduire dans toute sa simplicité. On a cru néanmoins devoir retrancher les répétitions et quelques passages; mais cette suppression n'altère en rien la nature du fait, sur la certitude duquel on laisse à tous les esprits une entière liberté.

COPIE DE LA VISION DE LA BONNE MÈRE SAINTE-CLAIRE.

« L'obéissance m'obligeant de faire connaître une chose que je désirerais être ensevelie dans un éternel silence, je me soumets, quoique avec peine, espérant,

ou plutôt demandant à Dieu qu'il en tire sa gloire et notre sanctification...

» Il est d'usage, à Beaulieu, de faire la fête votive de Saint-Prime et de Saint-Félicien, patrons de la ville, le premier dimanche de septembre. A l'issue de la grand-messe, a lieu une procession en leur honneur, à laquelle assiste la confrérie des pénitents, et où l'on porte la châsse qui renferme les saintes reliques.

» Ce jour-là, et pendant cette procession, le bon Dieu m'a comblée, moi, si vile et si misérable, d'une si grande grâce, que je ne suis pas capable de la reconnaître, quand j'y emploierais toute ma vie.....

» C'était le 5 septembre de l'année 1847; j'étais restée un moment au chœur, après dîner, ayant obtenu cette grâce, en échange de la promenade que mon grand âge ne me permet pas de faire avec les autres. J'étais placée au chœur dans un endroit obscur, pour éviter le soleil que je crains extrêmement, lorsque tout à coup, j'entends, vers midi, chanter les prêtres et les pénitents. La procession passait devant chez nous. Surprise d'entendre, malgré ma surdité, chanter si distinctement et avec une force dont je ne me rappelle pas d'exemple, je me lève et vais dans la sacristie, pour voir si je pourrais, à travers les jalousies, contempler encore une fois la croix des pénitents, et surtout la sainte châsse. Je ne pus apercevoir que le bout de la croix qui finissait de passer. Je rentre au chœur, et me remets à ma place, suivant en esprit la procession. Je récitai une ou deux strophes de l'hymne de ces saints; puis, ne me rappelant pas les autres, je fis quelques prières à leur honneur. Je suivais toujours la procession en esprit, lorsque tout à coup, sans savoir comment cela s'est fait, je ne vis plus ni mur, ni chaises, ni ar-



bres, ni maison, ni quoi que ce fût, mais seulement un ciel si beau, si azuré, que je n'en ai jamais vu de pareil. Le soleil brillait avec un éclat extraordinaire. Je vis au milieu de ce magnifique ciel la croix des pénitents, mais si belle, si lumineuse, qu'elle effaçait la splendeur de tout le reste. Elle était suspendue à une hauteur prodigieuse, peut-être plus de cent toises; je la voyais cependant parfaitement bien, car, malgré son élévation, elle ne paraissait ni plus courte, ni plus longue, ni plus étroite, ni plus large qu'à l'ordinaire. Le Christ paraissait vivant et animé; il avait la tête un peu inclinée vers moi, car il était tourné tout à fait en face de moi. Le voile bleu qui environne la croix était si frais et si beau, que bien que je le reconnusse, je ne pouvais en revenir. Enfin, il m'est impossible d'exprimer combien la croix, le Christ, et tout était beau! je ne puis moi-même le comprendre... Cette vue me transportait; la joie, le bonheur, la confusion remplissaient tour à tour mon cœur. Il me semblait que tout le monde dans Beaulieu voyait cette croix. Je voulais appeler notre mère et nos sœurs pour la leur montrer; il me semblait même que j'y allais, et pourtant je restais toujours à la contempler. Me persuadant que tout le monde était témoin du prodige, je soulevai notre voile pour entendre plus facilement crier au miracle, vive Jésus! vive sa croix!... Je me figurais M. le curé faisant arrêter la procession, disant à tout le monde: « A genoux, mes frères, adorons la croix!... Prosternons-nous devant la croix!... Faisons amende honorable à la croix pour tant de blasphémateurs, d'impies et de mauvais chrétiens... » J'étais surprise que toutes ces choses n'eussent pas lieu, mais ce qui m'étonnait le plus, c'était de ne pas entendre l'homme qui portait la croix, crier au mi-

racle. Comment, me disais-je, n'est-il pas ravi d'admiration en voyant que la croix lui a échappé des mains. Il est impossible qu'il ne l'ait pas senti. Et toujours en prêtant l'oreille aux acclamations de la multitude, dix mille personnes, je ne pouvais détacher mes regards de la croix. Tout en faisant cela, je contemplais encore ce triomphe de la croix avec un bonheur indicible; j'aurais passé volontiers ma vie dans cette contemplation. »

Après s'être épanchée en affections tendres et amoureuses envers Dieu, envers la croix, la pieuse mère Sainte-Claire continue ainsi : « Mes pensées se suivaient avec tant de rapidité et de véhémence, que je ne sais pas même si je ne prononçais pas distinctement tout ce qui se passait dans mon esprit. Je n'avais pas cependant perdu la connaissance, car je savais fort bien que j'étais dans le chœur, quoique je ne visse que le Christ et la croix. Avais-je les yeux ouverts ou fermés, je n'en sais rien; le fait est, que je la vis pendant dix minutes environ, et peut-être plus, car le temps ne me durait pas. Je perdis la croix subitement sans comprendre ce qu'elle était devenue.

» Rendue à mon état ordinaire, je cherchai la signification de cette vision et l'usage que je devais faire d'une telle faveur. Je ne vis plus rien, je n'entendis pas non plus le bon Dieu me parler à l'oreille, mais je compris, par des lumières intérieures, et que je sentais être très-véritables, que cette croix était la figure de notre communauté qui, après avoir été éprouvée, abandonnée, méprisée, allait se relever avec un éclat extraordinaire, et triompher de la malice de l'enfer et du monde, déchainés contre elle. Je compris encore qu'elle tirerait cet éclat de la communauté de Clermont, qui

nous donnerait d'abord quelques sujets, et serait toujours dans la suite notre soutien, nous procurant des secours selon que le requerraient nos besoins. Il me fut montré aussi que tous ces effets ne seraient pas sensibles au commencement, mais on me dit de ne point perdre confiance, parce que toutes ces choses arriveraient infailliblement en peu d'années. Je reçus enfin l'assurance que nous aurions des élèves et des sujets pour la vie religieuse, et que tous ces avantages s'obtiendraient par notre zèle à inspirer aux enfants l'amour de leurs devoirs, la crainte du Seigneur, et le désir de lui être fidèles jusqu'à la mort.

» Je ne puis écrire tout ce que j'éprouvai, et ce que j'éprouve encore à cet égard; bien qu'il se soit écoulé près d'un mois depuis cette époque, je ne puis me distraire de toutes ces pensées. Je puis dire que j'ai la ferme confiance que cela arrivera ainsi, et, qui plus est, je dois ajouter qu'au milieu de nos plus grandes épreuves, cette espérance était dans mon cœur, quoique d'une manière moins sensible qu'elle l'est depuis l'apparition de la croix.

» Tout ce que je viens de dire est véritable, et j'en ai une si vive impression dans mon cœur, que je serais prête à l'affirmer avec serment, si cela était nécessaire. Je vous prie bien de vouloir m'aider à remercier le bon Dieu; ce que je ne puis faire toute seule.

» Marguerite ALBERT,  
*dite* sœur SAINTE-CLAIRE, Ursuline. »

Consolées et fortifiées par cette grâce insigne, les cinq pauvres religieuses redoublèrent d'efforts auprès du monastère de Clermont, pendant que M<sup>sr</sup> l'évêque de Tulle appuyait de tout son pouvoir, dans une lettre à

M<sup>re</sup> Féron, les demandes réitérées de ses filles chéries. Le bon pasteur se promettait le plus heureux résultat ; et, dans cette intime conviction, il ordonna aux Ursulines de reprendre les cours interrompus. A Clermont, au contraire, tous les cœurs paraissaient froids, ou du moins craintifs, pour le succès de la restauration désirée. Ce sentiment était l'effet naturel des circonstances antérieures.

La mère Sainte-Ursule, nièce de la mère Sainte-Claire, gouvernait alors le petit couvent de Beaulieu. Généreuse, modeste, désintéressée, elle fut le soutien, la consolation, la mère de ses sœurs dans leur détresse. Une inspiration forte et puissante la pressait d'aller à Clermont, et d'y exposer elle-même la situation déplorable de sa communauté. Son dessein approuvé par les supérieurs ecclésiastiques, elle part, sous le patronage de saint Michel et des saints Anges, ou plutôt, sous le patronage du ciel entier.

De nouvelles épreuves l'attendaient au terme de son voyage. Huit jours d'attente, d'incertitudes, de refus, ne peuvent lasser son humilité. C'est à une aussi noble persévérance, sans doute, que le monastère de Clermont accorda deux de ses membres : la mère Saint-Stanislas Mercier, désignée supérieure, et l'excellente sœur Saint-Vincent de Paul, M<sup>lle</sup> Angélique de Serre.

L'arrivée à Beaulieu de la mère Sainte-Ursule et de son heureuse conquête fut un vrai triomphe. Un grand nombre d'habitants allèrent les attendre hors de la ville, avec des transports de joie difficiles à décrire. C'était réellement une fête de famille, et l'allégresse était d'autant plus grande, que les craintes avaient été plus vives et l'impatience plus fortement excitée. Le petit couvent surtout parut renaître à une nouvelle vie. Le bonheur

et la paix succédèrent aux douleurs et aux angoisses. Heureuse au delà de toute expression, l'humble et fervente mère Sainte-Claire repassait dans son âme les promesses qui lui avaient été faites, et dont la réalisation la jetait dans une sorte d'extase. Ne pouvant plus contenir les sentiments qui l'oppressent, elle se prosterna aux pieds de sa nouvelle supérieure, et lui fit, au nom de toutes ses sœurs, l'entier abandon de leur volonté.

La communauté une fois réorganisée, on put, sans obstacle, se livrer à l'instruction. Le nombre des élèves devint bientôt assez considérable, et quelques sujets furent comme les prémices des bénédictions que Dieu ne cesse de répandre sur elle.

Cette maison doit au zèle et aux soins de la mère Saint-Stanislas la plupart de ses principales constructions : telles que les cellules, une partie des murs de clôture, l'agrandissement des parloirs, les réparations du pensionnat, mais spécialement l'église, à l'érection de laquelle cette digne mère s'est employée avec ardeur. Mais elle n'eut pas la satisfaction de voir terminer cet édifice qui lui avait coûté tant de peine, et dont elle-même avait dirigé le plan.

Quoique d'une santé faible et chancelante, elle semblait retrouver des forces dans son immense désir de procurer la gloire de Dieu et l'avantage de ses filles. Vaincue enfin par la souffrance, et la nature de sa maladie exigeant l'air natal, il lui fallut abandonner sa petite communauté et revenir à Clermont. Cinq semaines après cette séparation pénible, elle échangeait l'exil pour la patrie. Le séjour de cette bonne mère à Beaulieu avait duré quatre ans.

Quant à la bonne sœur Saint-Vincent de Paul, elle

fut les délices et la consolation du couvent par son heureux caractère, sa gaité, sa ferveur et son dévouement sans bornes; mais elle ne put y rester qu'un an. Rappelée à Clermont par la volonté des supérieurs et de son père en particulier, qui ne pouvait supporter son absence, cette bien-aimée sœur a été enlevée à l'affection de ces deux communautés, le 14 septembre 1854.

La maison de Beaulieu, naguère si pauvre et si éprouvée, doit surtout son progrès à la sollicitude et aux bontés touchantes de son vénérable évêque, M<sup>sr</sup> Berthaud.

« Mes sœurs, disait un jour aux Ursulines M. Durox, leur bon supérieur, M<sup>sr</sup> aime beaucoup toutes ses communautés, mais la vôtre est sa fille de prédilection, parce qu'elle a été longtemps infirme et souffrante, et qu'elle lui a coûté beaucoup de soucis et d'inquiétudes. » Mais rien ne peint mieux le prélat que ces quelques mots échappés de son cœur, et adressés plusieurs fois à la mère Saint-Stanislas, à son passage à Tulle : « Votre rétablissement est mon œuvre, ma mère, c'est mon œuvre. » Et comment en douter, lorsque chaque jour de nouveaux témoignages de tendresse viennent s'ajouter encore à ceux qui déjà remplissaient les âmes de gratitude et d'amour.

Pour compléter ce tableau à peine esquissé, montrons l'évêque dans ses rapports avec ses chères Ursulines. Les actes sont un langage persuasif qui touche, qui remue bien plus que toutes les paroles.

Monseigneur vient-il faire à Beaulieu sa visite pastorale, la plus grande partie de son temps est consacrée à son cher petit troupeau. Tantôt, il y préside la première communion, et alors sa présence donne à cette belle et gracieuse journée un aspect plus solennel.

Tantôt, il reçoit la rénovation des vœux de ses bonnes filles, et, dans cette grave et religieuse cérémonie, sa parole, tantôt brillante et énergique, exalte l'excellence et le mérite de ces divins engagements; tantôt suave et harmonieuse, redit les charmes de cette vie d'immolation, de zèle et d'union avec Dieu.

Tantôt, il cède au seul désir de goûter les douces et pures jouissances de la famille. Alors, la communauté se transforme en un foyer domestique, où siège le meilleur des pères, environné de ses enfants. Dans ces épanchements de l'amitié, on cause, on écoute, on interroge, on répond tour à tour, et cet échange mutuel d'intérêt, de bontés d'une part, de respect et d'amour de l'autre, resserre étroitement les liens sacrés qui unissent le père aux enfants, les brebis au pasteur.

S'agit-il de bénir l'église, la cloche, de revêtir les prétendantes du saint habit de la religion, ou de donner le voile noir aux novices, c'est pour Monseigneur un de ces plaisirs ineffables dont il ne peut et ne veut se décharger sur personne.

Un jour, il annonce qu'il arrive à Beaulieu, dans l'unique but de voir son petit couvent; les sœurs ont le bonheur de posséder au monastère, pendant trois jours entiers, le digne évêque, qui fait une cérémonie de vêtue, érige le chemin de la Croix dans la chapelle intérieure et dans l'église extérieure, remplit les fonctions de confesseur extraordinaire, et couronne les travaux et les succès des élèves, pour qui ses encouragements sont la plus douce et la plus précieuse récompense.

Le cœur de l'homme a presque toujours de ces souvenirs délicieux, impérissables, avec lesquels il s'entretient doucement, qui élèvent son courage, et deviennent en quelque sorte sa vie. Aux bienfaits du pontife,

il appartient de se graver dans l'âme en caractères ineffaçables; à ses discours, empreints d'une sainte dilection, de ranimer la foi, de fortifier la confiance, d'exciter les flammes célestes de la charité.

Qu'il est éloquent, lorsqu'il veut inspirer aux filles d'Angèle un saint enthousiasme pour leur divine vocation. Alors il va puiser ses inspirations dans l'antiquité, et, évoquant un glorieux passé, il leur montre les premières Ursulines de son diocèse dans les sublimes fonctions de l'apostolat, conservant la foi par la solidité et la pureté de leurs enseignements, à une époque où les nouvelles doctrines envahissaient l'Europe.

Qu'il est éloquent, lorsqu'à l'imitation des anciens panégyristes de l'ordre, il aperçoit, dans les splendeurs éternelles, la compagnie d'Ursule, distinguée entre la troupe virginale, par la triple couronne des vierges, des docteurs et des martyres.

Comme il avait été donné à la mère Sainte-Claire de l'entrevoir, la paix et les regards du Seigneur se reposent constamment sur cette maison. Toujours conduite par la main du Très-Haut, sous l'égide maternelle de Marie, sous la bénigne protection de son pasteur vénéré, puisse-t-elle chaque jour grandir, se développer, et accomplir avec une nouvelle perfection l'œuvre de Dieu dans les âmes. Ce sont nos vœux et nos espérances.

Le monastère de Beaulieu, fort bien situé, est à l'abri des inondations capricieuses de la Dordogne, dont il n'est pas éloigné. Sa façade, ainsi que celle du pensionnat, donne sur un vaste jardin, parfaitement entretenu. De charmants berceaux de vigne prêtent en été leur ombrage aux maitresses et aux élèves, et leur offrent de gracieuses promenades.



Au fond du jardin s'élève un petit, mais élégant oratoire, en l'honneur de la Reine des vierges; sa statue, comme une garde vigilante et sûre, semble défendre et protéger cet asile.

Les religieuses, après beaucoup de sollicitations, ont enfin été autorisées à construire un caveau. Elles peuvent maintenant déposer une prière sur les restes chéris de celles qui partagèrent ici-bas leurs labeurs, et qui les précèdent dans le séjour de la félicité.

La chapelle est d'un bon goût, et les cérémonies s'y font avec solennité.

Vingt-deux religieuses, dix-huit de chœur, quatre converses, forment la communauté.

Les classes payantes comptent habituellement près de quatre-vingts élèves, dont quinze ou vingt pensionnaires ou surveillées, et les classes gratuites, environ cent enfants.

**NOTICE SUR LA MÈRE SAINTE-CLAIRE,**

**RESTAURATRICE DU MONASTÈRE DE BEAULIEU.**

La longue et laborieuse carrière (90 ans) de la vénérable mère Sainte-Claire résume toutes les vertus religieuses. Une foi vive et ardente formait cependant son caractère particulier. La prière était l'aliment de son âme. On peut dire que son esprit n'avait qu'une seule pensée, un seul élan; que son cœur n'avait qu'une seule affection, l'amour, mais un amour généreux, souverain pour son bien-aimé. Rien n'était capable d'interrompre ses rapports avec le Seigneur. Aussi était-ce un spectacle touchant de voir ses lèvres mourantes s'agiter encore pour prier, et sa main défaillante essayer de former le signe de la croix.

Modèle d'obéissance aveugle, d'humilité profonde.

il suffisait de lui dire : « Notre mère désire que vous fassiez cela ; que vous preniez ceci, pour la voir aussitôt renoncer à ses goûts et à son jugement. Un trait choisi parmi une foule d'autres prouvera mieux que les paroles jusqu'où cette digne mère portait l'amour de cette vertu.

Dans les derniers jours de sa maladie, l'infirmière lui présentait une potion ; la malade l'avait déjà refusée deux fois. Ne pouvant vaincre sa résistance, elle imagina de lui dire : « Veuillez la prendre pour faire plaisir à la mère supérieure. » Sur-le-champ, la mère Sainte-Claire ouvre la bouche et prend le remède, sans faire la moindre objection. Dès ce moment, avec ces seuls mots : « Ma mère, par obéissance, » on lui faisait accepter tout ce qui lui était offert.

Attachée au monastère de Clermont par les liens de la plus tendre charité et de la plus vive reconnaissance, la sainte mère ne pouvait penser aux secours qu'elle en avait reçus, sans se sentir profondément émue, sans verser des larmes. Le désir de lui témoigner en quelque manière l'immense gratitude de son cœur, lui suggéra une idée ingénieuse. Presque aveugle, et incapable de faire autre chose, elle tricota soixante paires de jarretières, qui furent envoyées à la communauté de Clermont, comme un faible gage de sa reconnaissance.

La réception de cet envoi provoqua à Clermont un sentiment de gaité, de surprise et d'admiration. Chaque religieuse accepta ses jarretières avec presque autant de respect que si c'eût été une relique.

L'âge et les infirmités ne lui permettant plus aucune occupation fatigante, il fallut lui en créer une, afin de satisfaire son attrait pour la pauvreté et son ardeur pour le travail. On mêlait ensemble différents légumes, qu'elle s'appliquait ensuite à trier avec un

soin extraordinaire. La veille de sa mort, elle conjurait une de ses infirmières de lui en donner, ajoutant que cela ne la fatiguerait point. Le matin même du jour où elle fut enlevée à la tendresse de ses chères filles, elle offrit à une des sœurs qui la gardait, de tenir un écheveau de coton que celle-ci dévidait.

Toutes ces vertus avaient leur source dans un amour particulier pour la sainte Eucharistie. La communion était sa vie, et plus d'une fois on l'a vue pleurer amèrement, lorsque ses infirmités la privaient de cette grâce. Il fallait lui faire violence pour l'emporter du chœur, les jours où le Saint-Sacrement était exposé.

Au premier bruit de sa mort, la consternation fut générale dans la ville. Partout on entendait répéter : « La sainte est morte, la sainte est morte. » Il semblait que chacun eût perdu une mère, une protectrice, son ange gardien.

Nulle part cependant, l'affliction ne fut plus grande qu'au monastère de Sainte-Ursule. Cette communauté, son œuvre, le fruit de ses labeurs, le fruit de ses prières et de ses sacrifices, comptait ce jour-là, 14 septembre 1855, vingt-huit ans d'existence, depuis son rétablissement par cette respectable mère. Cette coïncidence rendait, en quelque sorte, la séparation plus douloureuse et plus sensible.

La mort, en frappant sa victime, n'avait point laissé de traces de son passage. Son corps conserva toujours sa souplesse, son visage, cette douce sérénité, présage heureux d'un bonheur infini. Aussi, au milieu des larmes et de la douleur qu'avait causées sa mort, une espérance restait profondément gravée au fond de tous les cœurs. On pouvait se dire : « Du ciel, elle veillera sur nous; au ciel, elle priera pour nous. »

## MONASTÈRE DE BLETTERANS (JURA).



PAR un de ces exemples rares dans les annales monastiques, on voit ici une famille presque entière se consacrer au Seigneur. On voit cinq sœurs, ou plutôt, selon le langage de la sainte Ecriture, une couronne de sœurs concourir au même but, et travailler de concert à la réédification du temple mystique de la religion, pour abriter la nation choisie, la nation virginale.

Prévenues de la grâce, et destinées à donner naissance au monastère de Desne, transféré depuis à Bletterans, MM<sup>mes</sup> Doussot, dans un âge encore tendre, choisirent Dieu pour leur héritage, et concentrèrent en lui seul toutes leurs affections. Quatre d'entre elles étaient déjà religieuses, lorsque se levèrent sur la France les jours de terreur et de deuil. Sœur Saint-Augustin et sœur Saint-Joseph, les deux premières, avaient fait profession dans le monastère des Ursulines de Seurre en Bourgogne; les deux autres, sœur Sainte-Anne-de-Jésus et sœur Sainte-Angèle, dans celui d'Auxonne.

M<sup>lle</sup> Denise, la plus jeune, au moment de consommer son sacrifice, dut partager le sort des fidèles épouses de Jésus-Christ et revenir au milieu du monde.

Croyant la soustraire à la persécution, ses parents employèrent les plus vives instances pour lui faire contracter un engagement. Sensible et aimante, M<sup>lle</sup> Denise eût peut-être cédé aux sollicitations et aux importunités de sa famille, si l'une de ses sœurs ne lui eût conseillé de consulter un saint prêtre, captif dans les prisons de Dôle. La réponse du martyr rendit à la jeune vierge

toute son énergie. Elle refusa l'alliance avantageuse qui lui était offerte.

Obligée de fuir comme sa famille, la seule, à Meublans (Jura), qui fût restée fidèle à la bonne cause, M<sup>lle</sup> Denise erra longtemps à l'aventure, avec la perspective d'une mort affreuse et prochaine. Elle avait à redouter surtout les poursuites des impies qui avaient cherché à la saisir en d'autres occasions.

Le cœur sans cesse élevé vers le ciel, la pauvre enfant appelait pour l'heure du combat le secours divin, que lui avait promis le saint confesseur qui l'avait fortifiée dans sa généreuse résolution. Le moment de l'épreuve en effet n'était point éloigné. Un jour, elle est surprise au milieu d'un bois par des bandits, qui, à son aspect, s'écrient d'une voix terrible : « Oh ! pour cette fois, nous la tenons. » Ce péril extrême devait infailliblement effrayer une jeune personne faible et sans défense ; mais la parole expresse de l'homme de Dieu ne laissait aucun doute. Assistée d'une force surnaturelle, M<sup>lle</sup> Doussot s'arrête, et, avec un calme parfait, dit aux brigands : « Venez, je ne crains rien. Donnez-moi la mort, vous me délivrerez de beaucoup de misères. » Étonnée et confuse d'une telle magnanimité, la troupe se retira en silence.

Aussi bien qu'elle, ses chères sœurs étaient en butte à toutes sortes de vexations, et plus d'une fois, elles avaient été contraintes de chercher leur salut en fuyant d'un lieu à un autre. Sur l'avis de quelques vénérables prêtres, elles se dispersèrent en différents villages, se livrant avec zèle aux travaux de leur vocation. Quelques années s'écoulèrent de la sorte : le Seigneur leur procura enfin un refuge, et ce fut la maison du respectable M. Rivière, curé de Desne, leur parent. Cette

noble hospitalité reçut, dès ici-bas, sa récompense, car Dieu accorda à MM<sup>les</sup> Doussot la consolation de conserver les jours de l'hôte bienfaisant qui les avait recueillies.

La vie de ces pieuses filles était un exercice perpétuel de charité et de dévouement, soit auprès des malades, à qui leur prévoyance procurait le bonheur de rendre le dernier soupir, munis des secours de la religion; soit auprès des petits enfants, pour leur assurer la grâce du baptême.

Les temps devenus un peu moins orageux, on vit ces infatigables Ursulines instruire et disposer aux sacrements des personnes de toute condition, de tout sexe et de tout âge. La confiance qu'elles inspièrent aux habitants de Desne, était si grande, qu'ils accouraient en foule pour entendre leurs instructions; de pauvres mères y portaient leurs petits enfants, afin de n'être point privées de cette divine nourriture.

Le Concordat de 1801 ayant fait renaître en France l'ordre, la paix et la religion, MM<sup>les</sup> Doussot s'empresèrent d'ouvrir leurs cours, et reçurent même quelques pensionnaires. Bientôt le local ne pouvant plus contenir les élèves, qui venaient de toutes parts auprès de ces saintes maîtresses, on songea à faire quelques acquisitions. La caisse d'épargne comptait trois mille francs, provenant des économies faites sur la pension que M. Doussot avait laissée à ses filles par testament, et sur les indemnités accordées par le gouvernement.

Avec d'aussi faibles ressources, elles achetèrent cependant de M. Ducès, comte d'Arnand, une partie de l'enclos qui touchait à la cure. Ne voulant pas aliéner le capital, MM<sup>les</sup> Doussot s'engagèrent à payer les intérêts de la somme, sur le produit de la vente du pa-

trimoine de M<sup>lle</sup> Denise, qui s'était réunie à ses sœurs.

Jusque-là, toutes choses avaient réussi au gré de MM<sup>les</sup> Doussot; mais lorsqu'elles confièrent à l'architecte leur projet de construction, l'ironie fut son unique argument pour les dissuader. Partout et toujours, elles rencontraient des obstacles.

Dans cette pénible situation, Dieu leur suscita un guide prudent et sage, homme de foi et de confiance; cet ange conducteur fut M. Rivière. Le digne prêtre encouragea leur entreprise, leur prodigua ses conseils, et excita, par sa présence, l'ardeur des ouvriers.

Malgré les privations de tous genres que s'imposaient MM<sup>les</sup> Doussot, malgré les travaux onéreux qu'elles embrassaient, tirant le sable, portant le bois, fondant la chaux, allant acheter la pierre, les dépenses devenaient excessives. La plus jeune surtout, que l'on désignait sous le nom de Demoiselle, et dont les habitudes et l'éducation contrastaient si fort avec ce genre de vie, enchérissait sur ses sœurs par son intrépide activité.

Pour convaincre de plus en plus ses humbles servantes de leur impuissance, Dieu semblait quelquefois les abandonner. Dénuées d'argent, elles se voyaient tourmentées, pressées par des ouvriers exigeants qu'elles ne pouvaient payer. Une émotion visible trahissait alors leur embarras; mais l'espoir succédant bientôt à la crainte, elles se mettaient en route, sous la garde de Dieu, pour implorer le secours de quelques âmes charitables. Le Seigneur, qui n'avait voulu qu'éprouver la vertu de ses épouses, satisfait de leur constance, dirigeait lui-même leurs pas, disposait les cœurs à la commisération, et préparait une rencontre inespérée qui mettait fin à leurs alarmes.

Parfois aussi une multitude curieuse se portait vers

les constructions, et disait avec ironie : « Les murs ne monteront pas bien haut. » Grande fut donc la surprise, quand apparut la belle corniche qui couronne l'édifice. Dès lors, l'opinion vulgaire changea, tout le monde supposant aux mères Doussot des sommes immenses, opinion si peu fondée que souvent cette maison se trouva dans le plus complet dénuement. Mais parce qu'elles avaient espéré en Dieu, il opéra de grandes choses en leur faveur. Ainsi, sans toucher à leurs modiques fonds, elles bâtirent un beau monastère, et en prirent possession le 28 août, jour de la fête de leur bienheureux père saint Augustin.

Grâce à l'intérêt paternel et dévoué de M. Rivière, une lettre de M. Durand, vicaire capitulaire de Besançon, datée du 2 août, et un arrêté du préfet, 21 août 1817, autorisèrent la nouvelle communauté qui, cette même année, s'accrut de plusieurs sujets, heureux de se ranger sous la bannière de sainte Angèle.

La cérémonie de l'installation, présidée par M. Rivière, fut très-solennelle. Quarante prêtres, M. le chevalier de Coucy, préfet du Jura, et une grande multitude accoururent, attirés par la nouveauté. Toutes les jeunes filles de la paroisse, vêtues de blanc pour faire honneur à leurs bienfaitrices, précédèrent le cortège nombreux qui conduisit processionnellement les vénérables fondatrices à l'église, et de là, au monastère.

Ce fut une consolation ineffable pour MM<sup>les</sup> Doussot, de reprendre enfin le costume religieux, dont elles s'étaient vues dépouillées par des lois tyranniques et sacrilèges.

Les longues épreuves auxquelles s'était si héroïquement assujettie M<sup>lle</sup> Denise, lui méritèrent le privilège d'être exemptée des deux années ordinaires de proba-



tion et de s'immoler au Seigneur par l'émission des vœux, sans autre délai. L'admission de deux demoiselles à la vêtue fut un surcroît de bonheur pour le cœur de ces dignes mères.

Le 11 octobre 1817, eut lieu une fête non moins précieuse pour la communauté. Député par M. Durand, assisté de MM. les curés de Bletterans et de Nance, M. Rivière bénit la chapelle du couvent. Cette bénédiction procura aux religieuses la faveur inappréciable de posséder, sans interruption, leur divin Sauveur dans le très-saint Sacrement. On procéda, le même jour, à l'élection de la supérieure, qui fut la mère Saint-Augustin, et dès lors cette maison prit une forme entièrement régulière. Elle reçut, en 1826, l'approbation définitive du gouvernement. En 1853, la clôture y fut mise en vigueur. Depuis cette époque, les mères, qui jusqu'alors avaient eu soin des malades de la paroisse et des enfants externes, ne sortirent plus.

Les communautés d'Esserval-Tartres, de Voiteur et de Bletterans sont les filles de la maison de Desne. Celle d'Esserval, située dans les montagnes du Jura, ne prospéra jamais; par l'ordre de M<sup>r</sup> Mabile, évêque de Saint-Claude, elle fut réunie à celle de Voiteur, fondée en 1844 (1).

Le monastère de Desne jouit paisiblement jusqu'en 1851 de la modeste aisance que lui avaient procurée les saintes fondatrices. A cette époque, les neveux de MM<sup>mes</sup> Doussot revendiquèrent l'héritage de leurs tantes, et ils suscitèrent un procès à la communauté, qui

(1) La mère Jeanne-Marguerite Martin de Sainte-Rosalie y avait été envoyée en qualité de supérieure, accompagnée de six autres religieuses de chœur. Cette maison compte trente-cinq religieuses et un grand nombre d'élèves au pensionnat et dans les classes externes.

se vit enlever tous les bâtiments. D'autres pertes sont venues ajouter encore à la pénurie de cette petite maison. Sa position pénible a fait prendre à M<sup>re</sup> Mabile le parti de transporter la communauté de Desne à Bletterans.

Daigne le Père des miséricordes abaisser un regard d'amour et de tendresse sur cette pieuse famille, et couronner sa patience dans l'épreuve par une paix solide et durable !

**NOTICE SUR LES VÉNÉRABLES FONDATRICES, M<sup>res</sup> DOUSSOT.**

Sous la douce influence qu'exerçaient les vertus de ses fondatrices, le monastère de Desne prospérait et s'acquittait avec zèle de son œuvre apostolique. Mais pour ces vénérables mères, pour ces vierges prudentes, la terre n'était plus qu'un triste exil, et elles en appelaient le terme avec de vives ardeurs. L'Époux tant désiré parut enfin :

La mère de Sainte-Angèle fut la première conviée à ces nocés ineffables, le 12 août 1830. Entièrement dévouée à la gloire de Dieu, rien de ce qui pouvait la procurer et l'accroître ne lui semblait difficile. Le salut des âmes, le soulagement des pauvres et des malades étaient l'objet continuel de ses soins. Une hydropisie longue et douloureuse ne fut point capable de ralentir, ni d'interrompre le saint commerce qu'elle entretenait avec son Dieu. Le nom sacré de Jésus revenait sans cesse sur ses lèvres mourantes ; et, dans l'impatience où elle était de posséder le souverain bien, on la vit plusieurs fois, pendant son agonie, serrer étroitement les personnes qui l'approchaient, en répétant : « O mon Jésus ! mon Jésus ! » croyant sans doute jouir déjà de ses divins embrassements.

La mère de Saint-Joseph se concilia la vénération et

l'amour de toutes les personnes qui avaient des rapports avec elle. Ses filles surtout étaient attirées par les charmes puissants d'une piété tendre, affectueuse et persuasive, d'une humilité sincère et d'une aimable douceur. Ses conseils, ses recommandations, ses réprimandes même, étaient reçues avec un profond respect, et comme un témoignage non équivoque de tendresse. Son cœur n'avait qu'une seule ambition : plaire à Jésus et marcher sur ses traces. Dirigée par des motifs aussi purs, elle trouvait de véritables délices à se prosterner aux pieds d'une jeune religieuse, et à s'astreindre à une dépendance exacte et minutieuse, malgré son grand âge, et qu'on eût occupé les premières charges dans le monastère. Ses infirmités habituelles n'altèrent jamais la paix et la sérénité de son âme. Elles devinrent plus graves; la mère Saint-Joseph comprit alors que l'heure suprême allait bientôt sonner. Elle la vit approcher avec joie et bonheur, le 27 janvier 1851. Pleine de foi et de courage, sa mort redit ce que sa conduite avait toujours exprimé, ce que son cœur avait toujours cherché, et ce que ses dernières paroles appuyèrent encore, l'accomplissement de la volonté de Dieu.

L'enfance de la mère Saint-Augustin fut marquée par des faveurs extraordinaires et multipliées. Dès l'âge de huit ans, éprise de la beauté et des avantages de la virginité, elle en fit le vœu, à l'imitation d'une jeune sainte dont elle avait lu la vie. Pressée par ses parents de se fixer dans le monde, elle opposa toujours une héroïque résistance à leur volonté. Le confesseur à qui elle confia les angoisses de son âme, lui offrit de la relever de ce vœu, objectant que s'étant engagée fort jeune, elle n'avait peut-être pas compris l'importance de sa démarche. « Bien loin d'avoir des regrets, répond no-

blement M<sup>lle</sup> Doussot, j'appelle avec ardeur le moment où je serai religieuse, afin de donner plus de stabilité à ma consécration. » Bientôt, en effet, elle put chanter son triomphe sur le monde, et répéter avec le roi-prophète : « Mon âme s'est échappée des filets du chasseur. Le filet s'est brisé, et j'ai été sauvée. »

Expulsée cependant de sa douce retraite, et revenue sous le toit paternel, la mère Saint-Augustin se distingua de ses sœurs par un zèle plus actif pour l'éducation des jeunes personnes. Elle parcourut ainsi Commenailles, Ruffey et Desne qui, plus tard, fut le centre de l'association, et qui reçut d'elle la première direction.

En 1826, l'unanimité des suffrages la désigna pour fonder une nouvelle communauté à Esserval-Tartres. Elle y employa sept ans.

L'âge et les travaux, en diminuant ses forces, avaient ajouté, ce semble, à sa bonté, à son affabilité franche et gaie. Assidue à réciter chaque jour le Rosaire, on assure qu'elle paya jusqu'à son dernier soupir ce tribut d'amour et de louange à Marie. Sa sainte mort arriva le 4 septembre 1857.

La palme immortelle, promise par l'Apôtre au chrétien vaillant et généreux, était due à la mère Sainte-Marié, pour avoir soutenu si glorieusement les persécutions, les contradictions de tous genres, la pauvreté, le travail. Il lui fallait toutefois un trait de ressemblance de plus avec la divine victime, et Dieu l'en-gratifia. Pendant ses dernières années, de violentes douleurs de tête la tenaient dans un état de souffrances permanent. Une tumeur survenue ensuite au bras droit, devint bientôt une large et affreuse plaie. Tandis qu'à la vue de ses chairs tombant en lambeaux, ses sœurs reculaient d'horreur et d'épouvante, elle seule conservait une su-

blime patience. Sa mort fit couler bien des larmes, excita de vifs regrets dans sa communauté; mais une pensée consolante en adoucit l'amertume : elle avait au ciel une mère de plus. Ce fut le 8 août 1840 que cette belle âme prit son essor vers l'éternelle patrie.

Nous ne suivrons pas la mère Sainte-Anne dans les circonstances pénibles qu'elle a traversées pour la défense et la conservation de sa foi; nous ne montrerons pas non plus les sacrifices innombrables qu'a dû lui coûter la construction de son monastère; Dieu seul en a été le témoin, et seul, il en sera la digne récompense. Longtemps elle fut chargée des classes gratuites. Cet emploi, qu'elle préférait à tout autre, favorisait singulièrement son attrait pour la vie cachée, et lui servait de voile pour dérober aux regards les faveurs dont elle était comblée. Une de ses plus grandes consolations avant d'expirer, fut de voir ce bon nombre de religieuses qu'elle avait enfantées à Jésus-Christ, et qu'elle nommait avec bonheur ses enfants.

Une mort douce et précieuse couronna cette longue carrière d'abnégation, de zèle et d'amour, le 15 septembre 1841.

#### MONASTÈRE DE BOULIEU (ARDÈCHE).



L'AN 1655, les principaux habitants de la ville de Boulieu sollicitèrent l'établissement d'un monastère de religieuses; propres à l'enseignement des jeunes filles. Avec l'autorisation de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Vienne, le consentement, et même la prière du duc de Vantadour, seigneur de Boulieu, on adressa une supplique à la révérende mère supérieure des Ursulines de Saulieu. Cette demande

ayant été favorablement accueillie, quatre professes de chœur et une novice converse furent désignées pour servir de fondement au nouveau monastère. Ce choix, confirmé par M<sup>sr</sup> Claude de la Madeleine Ragny, évêque d'Autun, elles partirent, emmenant deux prétendantes, qui bientôt après furent revêtues du saint habit.

La vénérable mère des Séraphins, supérieure du couvent de Saulieu, voulut elle-même, avec la permission de l'évêque, accompagner ses chères filles à leur destination. Elles y furent conduites par M. Ferreux, aumônier des Ursulines de Saulieu, et M. Seytre, aumônier de la communauté nouvelle. Elles quittèrent leur ville le 4 septembre, et dans le cours de leur long voyage, elles furent accueillies, avec une cordiale charité, dans tous les monastères de leur ordre, et honorées de la visite de M<sup>sr</sup> Dinet, évêque de Mâcon, et de la bénédiction toute paternelle de l'évêque de Vienne, dans le diocèse duquel elles allaient s'établir.

Ainsi munies de la protection de leur premier pasteur, les religieuses arrivèrent à Serrière, située à peu de distance de la ville de Boulieu : là, elles étaient attendues par les personnes les plus distinguées. Il était déjà nuit ; reçues à la lueur des flambeaux, elles furent conduites processionnellement à l'église paroissiale, où l'on chanta le cantique d'action de grâces. On les accompagna, dans le même ordre, à la maison qu'elles devaient occuper, jusqu'à ce qu'on eût construit un monastère et une chapelle convenable ; alors la mère des Séraphins consentit à quitter ses chères filles, et à reprendre la route de Saulieu.

L'établissement nouveau prit un rapide accroissement. On y reçut, comme prétendantes, trois filles de M. le comte de Vogué, qui devinrent toutes de dignes

religieuses. Cette noble et vertueuse famille fut d'un grand secours à cette maison naissante ; et, lorsqu'après les orages de 93, les Ursulines de Boulieu essayèrent de se rétablir, elles furent puissamment aidées par le comte Eugène de Vogué, pair de France sous Charles X, et mort depuis peu en odeur de sainteté.

Le jour de la Pentecôte, 1636, les religieuses furent introduites solennellement dans la nouvelle maison qui leur était préparée. Le jour de la Fête-Dieu, leur chapelle fut bénite et le saint-sacrifice célébré, et on obtint du souverain Pontife Urbain VIII, une indulgence plénière pour tous ceux qui viendraient y faire leurs dévotions le jour de Sainte-Ursule.

La régularité qui régna toujours dans ce monastère y attira des sujets remarquables. En 1697, mesdemoiselles de Galbert Desfonds et de Fourier, filles de haute qualité, dont la dernière était originaire d'Annonay, entrèrent, par ordonnance du roi, dans le couvent de Boulieu, pour y être instruites de la religion catholique ; elles eurent le bonheur d'en goûter si bien les divins préceptes, qu'elles renoncèrent de grand cœur à toutes les espérances dont le monde les flattait, pour embrasser la vie religieuse, qu'elles honorèrent par leur éminente vertu. Dans les actes des vœux et des professions, on trouve encore un grand nombre de noms distingués. En 1771, sœur de Saint-Louis, née Jourdan de Vaux de Retournac, religieuse de cette communauté, fut nommée à l'abbaye de Sainte-Claire d'Annonay, où l'on ne recevait que des nobles ; le crédit du maréchal de Vaux procura cette dignité à sa parente.

Cependant, le temps des épreuves était arrivé. La tempête révolutionnaire vint porter ses terribles ravages jusque dans la paisible demeure des filles de Sainte-

Ursule. Elles eurent la douleur de voir leur monastère, leur vaste enclos, leurs grands jardins vendus et divisés entre plusieurs propriétaires. Leur chapelle, si riche et si bien ornée, tomba entre les mains d'un aubergiste, qui eut l'impiété de la travestir en écurie. Leurs domaines, dont les revenus étaient employés à faire un si grand nombre de bonnes œuvres, furent également livrés au pillage. Les religieuses, chassées de leur pieux asile, au nombre de dix-huit professes de chœur et de deux sœurs converses, se virent forcées de rentrer dans ce monde, loin duquel elles voulaient vivre et mourir.

Ces fidèles épouses de Jésus-Christ, dont plusieurs eurent besoin de solliciter la charité publique, avaient, deux ans auparavant, donné par écrit un témoignage éclatant de leur amour pour leur saint état. Cette pièce intéressante, consignée dans les registres de la municipalité, et conservée religieusement dans les annales du monastère, mérite d'être ici rapportée.

Arrêté de l'assemblée capitulaire de la communauté des Ursulines de Bouliou, tenue le 12 février 1792.

« Nous, soussignées, religieuses de Sainte-Ursule de Bouliou, capitulairement assemblées, après avoir entendu la lecture du décret de l'assemblée nationale, porté le 15 février 1790, que nous a faite la mère supérieure, laquelle a ajouté que chacune dit librement son sentiment..... Toutes ont dit séparément que leur plus ardent désir était de rester dans l'état qu'elles avaient librement et volontairement embrassé; que la seule pensée de le quitter leur était cruelle, et qu'elles signeraient, s'il était nécessaire, de leur sang la demande qu'elles font avec instance d'y vivre et d'y mourir dans l'exacte observance de la règle qui faisait leurs délices. »



Cet acte, empreint d'une sainte et généreuse liberté, fut signé par la communauté tout entière. On conserve encore dans les annales de la maison ces noms si dignes de passer à la postérité.

Obligées de vivre au milieu du monde, ces dignes filles de Sainte-Ursule s'y conduisirent de la manière la plus édifiante; mais elles étaient toujours tristes au souvenir de leur chère solitude. Une d'elles, M<sup>me</sup> Saint-Michel, native de Boulieu, resta dans sa patrie où, après les jours de la grande terreur, alors qu'il fut permis de parler de Dieu, elle se plaisait à réunir autour d'elle les jeunes filles, et à leur enseigner la voie de la vertu. En 1806, madame de l'Hermuzière, autrefois supérieure des Ursulines de Bourg-Argental, retirée au château de l'Hermuzière, aux environs de Boulieu, sollicita de la municipalité de cette ville son autorisation et son concours pour le rétablissement de la communauté des Ursulines de Boulieu. Sa demande fut rejetée par la commune, dont l'administration était alors très-irréligieuse.

M. le curé d'Annonay, qui n'avait encore aucune maison religieuse dans sa ville, profita de la bonne volonté de M<sup>me</sup> de l'Hermuzière; il l'établit dans sa paroisse avec ses sœurs, et leur donna l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie.

Bientôt Boulieu se vit privé, par la mort de M<sup>me</sup> Saint-Michel, de la seule personne capable d'instruire les jeunes filles; mais, en 1809, un ecclésiastique plein de zèle, ayant été nommé curé de cette paroisse désolée, s'occupa activement d'y créer de bonnes écoles. Désespérant de pouvoir relever l'ancien couvent, vendu et divisé entre huit ou dix propriétaires, la plupart mal disposés en faveur de la religion, il appela auprès de

lui les sœurs de Saint-Charles. Quatre ans après, ses ressources s'étant augmentées par l'héritage des deux pieuses demoiselles Desfrançais, il conçut le projet de placer les Ursulines dans la maison et l'enclos dont les sœurs de Saint-Charles venaient d'hériter. Sœur Marie-Antoinette Voulouzan, supérieure de cette petite communauté, ayant été jugée capable de cette entreprise importante, alla passer quelques mois chez les dames Ursulines de Lyon, qui l'accueillirent avec empressement. Elle y étudia l'esprit de l'institut, et en prit les règlements, qui aidèrent à former ceux du nouveau monastère. De là, elle alla faire quelques jours de retraite chez les Ursulines d'Annonay, où elle reçut le saint habit de l'ordre, en même temps que la charge de supérieure du nouveau couvent. M. le grand-vicaire du diocèse se rendit, par ordonnance de l'Evêque, dans la ville de Boulieu où, après avoir examiné l'emplacement et les ressources qui devaient aider à l'entreprise, il dressa l'acte authentique du rétablissement des religieuses de Sainte-Ursule. Peu de jours après, ayant été désigné comme supérieur ecclésiastique, il revint à Boulieu avec tout le clergé d'Annonay et des environs, et trois religieuses de l'ancien couvent, qui avaient été choisies pour servir de colonnes au nouvel établissement; on leur adjoignit cinq jeunes personnes, pleines de zèle et de bonne volonté, qui devaient les soulager dans leurs fatigues. On procéda aussitôt à leur vêtue. Elle se fit avec une grande solennité; une nombreuse procession accompagna les jeunes épouses du Sauveur à l'église de la paroisse, où devait avoir lieu la cérémonie.

On montra la même bienveillance pour les Ursulines, lors de la bénédiction de l'emplacement de leur monastère; mais le concours fut bien plus grand encore, à

l'époque de la dédicace de leur chapelle. Dans cette pieuse et touchante fête, des larmes furent mêlées aux acclamations de joie, et l'on vit, comme autrefois à Jérusalem, les jeunes gens se réjouir en dédiant au Seigneur un nouveau temple, et les vieillards pleurer au souvenir de l'ancien. Jusqu'à ce jour, les religieuses avaient été obligées d'assister à la sainte messe, dans l'église de la paroisse. Dès ce moment, elle put être célébrée dans leur chapelle; ce ne fut toutefois qu'en 1828, qu'elles eurent un aumônier et furent entièrement cloîtrées.

La réputation de cette nouvelle communauté s'étendit de jour en jour, et les ressources s'étant aussi multipliées, les religieuses purent faire l'acquisition de l'enclos et du jardin qui leur avaient autrefois appartenu.

Elles jouissent aujourd'hui d'une magnifique position, ayant au-dessous de leur maison, bâtie dans de grandes et belles proportions, d'immenses jardins, un vaste enclos planté de vignes et d'arbres fruitiers, une belle prairie et des eaux en abondance.

Il y a quelques années, le digne pasteur qui avait favorisé leur établissement, et qui avait été nommé leur supérieur, voyant le rapide accroissement de cette communauté, l'engagea, pour subvenir aux divers besoins de la ville, à établir une providence. Un certain nombre de jeunes personnes y sont formées, dès l'enfance, à la piété, et on leur apprend à tisser des étoffes de soie et à faire d'autres ouvrages.

Le zèle de ces dignes Ursulines s'étend encore plus loin: elles élèvent en ce moment un orphelinat: cinq ou six pauvres petits enfants jouissent déjà de leurs soins maternels.

Dix-sept professes de chœur et trois novices, cinq

sœurs converses et une novice se partagent les divers travaux de cette maison; elles n'ont qu'un petit nombre de pensionnaires, mais plus de cent élèves dans leurs différentes classes.

Parmi les protecteurs de cette communauté nous aimons à rappeler le nom de M<sup>r</sup> Etienne-Martin Morel de Mons, qui encouragea et protégea beaucoup le rétablissement des Ursulines. Voici les lignes remarquables qu'il écrivait à cette occasion au vénérable pasteur de cette paroisse : « Il vaut cent fois mieux, mon » cher curé, établir des religieuses Ursulines; elles » jouissaient d'une grande réputation et elle était bien » méritée, par leur zèle pour l'instruction des jeunes » filles, et par leurs vertus; je vous seconderai autant » qu'il sera en moi. »

Les successeurs de ce digne prélat ont toujours honoré les Ursulines de leur bienveillance, et le saint évêque qui occupe actuellement le siège de Viviers, prend le plus vif intérêt à ce monastère (1). Il a plusieurs fois visité en détail la maison et ses dépendances, ainsi que les divers genres d'œuvres auxquels on s'y livre.

Le respectable et vénéré supérieur de cette communauté, qui depuis 1809 occupa la cure de la paroisse de Boulieu, doit trouver ici un souvenir de reconnaissance. Ce vertueux ecclésiastique s'est toujours montré le tendre père de ses chères filles, les Ursulines : soins, talents, sollicitude, il a tout consacré à leur bonheur. Il a été l'architecte de leurs constructions, le directeur de leurs entreprises et de leurs acquisitions. Sa bonté les protégea toujours, son zèle et ses vertus ne cessèrent point de les édifier, et quoique sa modestie ne voulût

(1) Ceci fut écrit en 1854.

pour témoin de ses bienfaits que Dieu seul, la vive gratitude de ses filles bien aimées rendra son nom immortel dans le monastère de Boulieu.

Cette communauté a eu le bonheur de sauver des fureurs de la révolution deux volumes in-folio contenant les annales de l'ancien monastère : on y trouve toutes les pièces relatives à l'établissement de cette maison, et les noms des personnes qui s'y sont employées ; on y lit encore une bulle du pape Paul V, pour l'érection en monastères de toutes les communautés d'Ursulines du diocèse d'Autun. Le nouveau couvent de Boulieu a été légalement approuvé par une ordonnance de Charles X, le 4 octobre 1826.

**NOTICE SUR LA VIE DE LA MÈRE MARIE-ANTOINETTE VOULOUKAN,  
PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE BOULIEU.**

Le 5 mai 1786, dans ce mois consacré à l'aimable Reine des vierges, naissait, sous le paisible toit d'un pieux cultivateur, un lis qui devait embaumer le temple du Seigneur, et, sous son ombre virginale, abriter les fleurs de la solitude.

Dès ses tendres années, la jeune Marie-Antoinette ne montrait de goût que pour les saints exercices de la piété. Sa complexion délicate ne permettant pas qu'elle fût employée aux travaux de la campagne, on la confia de bonne heure à une sainte religieuse que la révolution avait arrachée à son couvent.

Cette enfant de bénédiction croissait chaque jour dans la vertu. Bientôt, elle témoigna le plus ardent désir de se consacrer à Dieu, s'il plaisait à sa providence de rouvrir les maisons de la prière. En attendant ce jour, trop éloigné pour sa ferveur, elle répandait autour d'elle la bonne odeur de Jésus-Christ, et excitait

l'admiration par sa vie humble et retirée, par son tendre amour pour Jésus au Saint-Sacrement, qu'elle recevait souvent avec une piété angélique. La joie que cette jeune vierge goûtait dans le service de Dieu, et sa charité pour le prochain, la portaient à enseigner les divins préceptes de la foi à ceux qui étaient privés du bienfait de l'instruction. La facilité qu'elle eut de recourir à une bibliothèque volumineuse et bien choisie, en satisfaisant son goût pour la lecture, ornait son esprit de connaissances qui lui furent dans la suite d'une grande utilité, mais que sa timidité laissa longtemps enfouies.

Des jours meilleurs venaient enfin de luire sur la France; la religion reprenait peu à peu son empire, et un nouveau pasteur était chargé de la paroisse de Boulieu. Son premier projet fut d'y former de bonnes écoles. Marie-Antoinette se sentit inspirée de s'offrir à lui pour seconder ce pieux dessein. Dès lors, malgré le voile de modestie dont elle se couvrait, on vit briller en elle un zèle ardent pour la gloire du divin Maître, et un dévouement sans bornes à son service. Au mois de mai 1810, elle fut envoyée au noviciat des sœurs de Saint-Charles à Lyon. Là, se développèrent avec un succès étonnant, les heureuses dispositions qui la rendirent propre aux grandes entreprises. A peine revêtue du saint habit, elle fut jugée digne de présider à l'une des nombreuses classes que les sœurs de Saint-Charles avaient dans les divers quartiers de Lyon. Les premières lettres qu'on reçut d'elle à Boulieu furent admirées, et l'on eut peine à croire qu'elles sortissent d'une plume peu exercée jusqu'alors, tant le style était pur et coulant et la forme de l'écriture élégante.

Cependant, la ville de Boulieu réclamait avec impatience le trésor qu'elle avait confié à Lyon; et au mois

de mai 1811, la nouvelle sœur de Saint-Charles, obligée de quitter le doux berceau de son enfance religieuse, se rendit à Boulieu, où son mérite lui eut bientôt attiré la charge de supérieure. Son zèle, ses vertus et ses économies contribuèrent puissamment à l'amélioration de l'œuvre qui lui avait été confiée; d'autres jeunes filles, jalouses de plaire au Seigneur, vinrent la seconder en partageant ses travaux.

Comme nous l'avons déjà vu, M. le curé put enfin rappeler les filles de Sainte-Ursule, qui, autrefois, avaient répandu tant de bienfaits sur cette contrée. Pour cette grande entreprise, le pieux pasteur jeta les yeux sur l'humble Marie-Antoinette : elle fut envoyée successivement aux monastères des Ursulines de Lyon et d'Annonay, où elle recueillit, comme un triple héritage, l'esprit, l'habit et le nom de la glorieuse Ursule.

De retour à Boulieu, elle fit admirer plus que jamais sa sagesse et sa modestie. Pressée d'assister au repas qui fut offert à un nombreux clergé, à l'occasion du rétablissement des Ursulines, elle accepta avec une grâce et une politesse charmante; elle étonna toute l'assemblée par la justesse de ses réponses; mais on l'admira surtout lorsque, avant le dessert, elle sollicita la permission de se retirer avec ses compagnes, qui la suivirent aussitôt, et elles allèrent ensemble rendre grâce à Dieu et se livrer à une innocente récréation.

Placée à la tête du nouveau couvent, rien n'échappait au zèle de cette bonne mère; sa vigilance avait l'œil à tout : elle visitait et dirigeait les constructions en l'absence du supérieur; et, d'après ses observations judicieuses, plus d'une fois les ouvriers rectifièrent leur travail. Par son activité, elle semblait se multiplier; elle se trouvait partout : au noviciat, à la classe, à la

cuisine, et cela pendant plus d'un an ; elle tenait toutes les écritures, recevait tous les matériaux, répondait à tous ; elle, qui dans sa jeunesse osait à peine sortir de la maison de son père, et qui se cachait par timidité si quelqu'un visitait sa famille, elle était obligée, outre la nécessité de surveiller les travaux, de se créer des moyens d'existence, soit en élevant des vers à soie, ou en confectionnant divers ouvrages de couture, de broderie, etc.

Les ressources de cette vertueuse mère étaient surtout les trésors de la bonté divine ; elle y avait une telle confiance, qu'elle entreprit la construction d'un monastère et d'une chapelle, quoiqu'elle se vit chargée de plusieurs dettes et qu'elle n'eût rien à attendre des jeunes filles admises dans la maison : Dieu la bénissait toujours, et ses œuvres réussissaient.

Douée d'un cœur tendre et sensible, elle était pour ses chères filles la meilleure des mères ; elle les servait elle-même, pourvoyait à tous leurs besoins, et les consolait dans leurs peines. A mesure que le nouvel édifice s'élevait, elle mettait toute son application à ériger dans le cœur de ses jeunes novices un sanctuaire à Jésus, l'époux des vierges, à les former à la vertu, et leur répétait souvent : « Je ne désire pas beaucoup de religieuses, mais qu'elles soient bonnes et ferventes. »

La mère Sainte-Ursule aimait à étudier les livres qui traitent le mieux de la vie spirituelle ; et Dieu avait récompensé son assiduité, en lui donnant de grandes lumières pour la conduite des âmes.

La vertu qui brilla d'un plus vif éclat dans cette âme privilégiée, fut assurément cette modestie angélique qui fut toujours sa plus belle parure. Riche d'expérience, elle se plaisait à demander conseil. Ayant fait



à Lyon la connaissance de M<sup>me</sup> Bavos, ancienne Bénédictine, que le cardinal Fesch avait placée, à cause de son grand mérite, à la tête de la maison religieuse qu'il avait établie à Pradines, la mère de Sainte-Ursule obtint d'aller passer quelques jours auprès d'elle, afin de profiter de ses avis, et elles continuèrent d'avoir une correspondance toute spirituelle. Dans les rapports indispensables que cette humble mère eut avec le monde, elle montra toujours une sage retenue et une dignité vraiment religieuse.

Parmi les soins, les fatigues, les contradictions de tous genres que cette vénérable mère eut à soutenir dans ses grandes entreprises, on la trouvait toujours calme, toujours résignée. « Monsieur, disait-ellesouvent » au respectable fondateur, si Dieu est pour nous, qui » sera plus fort que lui? Toutes mes sœurs prient beau- » coup, nous nous efforçons de faire de saintes com- » munion, nous avons une grande confiance en Marie » et en nos saints protecteurs; vous verrez que, par la » grâce de Dieu, nous sortirons victorieuses de tous nos » combats. » Alors, sa parole pleine d'une sainte assurance, faisait disparaître toutes les craintes.

Ses peines, ses chagrins étaient pour elle seule; elle en cachait le sujet à ses compagnes, craignant toujours de troubler leur paix et leur recueillement. Que d'ennuis n'a-t-elle pas dévorés en secret! Elle eut à diverses époques des procès à soutenir, soit contre différentes familles, soit contre la commune qui prétendait s'emparer de l'administration temporelle du monastère. Au milieu de tant d'épreuves et de préoccupations, elle ne cherchait de consolation qu'au pied des autels; et le généreux pasteur, qui l'aidait puissamment à maintenir ses droits, fut le seul confident de ses douleurs.

Règle vivante, tout ce qu'elle exigeait de ses filles, elle le pratiquait la première. Son humilité la faisait gémir de son titre de supérieure; aussi avait-elle soin, lorsque le temps des élections approchait, de demander avec instance que cette dignité devînt le partage d'une autre plus capable qu'elle; mais l'affection de ses filles la prévenait toujours, et, à leur prière, l'évêque, qui connaissait le mérite de cette incomparable religieuse, permettait qu'elle fût confirmée dans sa charge. Ce fardeau, qui pesait tant à sa modestie, elle le porta pendant 33 ans.

Tous ceux qui avaient quelques rapports avec cette respectable mère la vénéraient profondément. M. Pincancel, curé d'Annonay et grand-vicaire du diocèse, qui l'avait souvent visitée, était dans l'étonnement de trouver de telles connaissances dans une vierge si humble; aussi lorsqu'il voulut former à Annonay une maison de la Providence, il engagea les pieuses fondatrices, MM<sup>les</sup> Lioud, à aller voir fréquemment la supérieure des Ursulines de Boulieu; il fit plus, il voulut qu'elle même vînt passer quelques jours dans cet établissement, pour y aider de ses conseils et de ses exemples les jeunes personnes qui se destinaient à cette œuvre. On conserve encore la lettre par laquelle ce digne ecclésiastique appelait dans sa ville celle qui se croyait placée trop haut dans la maison de Boulieu.

Le tempérament de la mère de Sainte-Ursule avait toujours été délicat. Une infirmité grave lui apporta de nouvelles souffrances; elle la cacha soigneusement, et l'infirmière seule avait son secret. Quoiqu'elle eût en son supérieur la plus entière confiance, elle lui avait laissé ignorer la cause de ses douleurs; il ne la connut qu'après sa mort. Elle recevait ses maux comme

un don du ciel, non-seulement en chrétienne, mais en vraie fille de la croix. Obligée par l'obéissance de ménager cette santé, qu'elle seule ne croyait pas nécessaire, elle ne lui accordait que les soins indispensables, et gémissait souvent de s'y voir assujettie. Cependant, ses forces diminuaient de jour en jour; bientôt il ne lui fut plus possible d'assister au chœur; mais jusqu'à ses derniers moments elle aimait à s'unir à ses chères filles, en récitant l'office dans sa cellule aux mêmes heures que la communauté. Comme une pierre, lancée dans l'espace, redouble de vitesse à mesure qu'elle approche de son centre, cette pieuse mère courait avec plus d'élan dans la voie de la perfection, à mesure qu'elle avançait vers le repos éternel en Dieu. Son amour pour Jésus au Saint-Sacrement s'augmentait sans cesse; aussi demanda-t-elle humblement à son supérieur la grâce de recevoir fréquemment la divine Eucharistie, faveur qui lui fut accordée. Souvent aussi, elle avait sur les lèvres le doux nom de Marie, qu'elle avait toujours tendrement aimée, et surtout à son heure suprême, elle l'invoquait avec une confiance filiale.

Mais la fin de cette fidèle épouse de Jésus-Christ approchait; les anges avaient préparé son trône et tressé sa couronne. Huit jours avant sa mort, s'adressant à son vénérable supérieur, elle lui disait: « J'espère que ma » mort sera retardée jusqu'au jour de la purification de » la sainte Vierge; je désire beaucoup que, comme » cette bonne Mère a offert à Dieu son cher Fils, elle » lui présente aussi sa petite servante. » Ce souhait fut exaucé, et le 2 février, à 6 heures du matin, cette âme pure alla consommer dans les cieux sa divine alliance avec le céleste Epoux.

Elle n'est plus; mais, comme ces astres qui appa-

raissent de loin en loin, laissant après eux une trace lumineuse, l'éclat de ses vertus est pour celles qu'elle a précédées dans la gloire, un rayon qui les conduit à Dieu !

## MONASTÈRE DE BOULOGNE-SUR-MER.



DEPUIS que le pape Paul V, par sa bulle du 13 juin 1612, avait élevé la congrégation des Ursulines au rang des ordres religieux, cet institut s'était propagé rapidement en France et y comptait plusieurs monastères. En 1614, un couvent de cet ordre avait été fondé à Abbeville, et, peu de temps après, la ville d'Amiens jouissait du même avantage.

Boulogne-sur-Mer ne possédait pas encore de maison religieuse destinée à l'éducation des jeunes filles, lorsqu'en 1624, la réputation bien méritée des Ursulines inspira à M<sup>lle</sup> Elisabeth du Wicquet le généreux dessein de doter la Hauteville d'un de ces établissements, où elle désirait elle-même se consacrer à Dieu. Son père, François du Wicquet, seigneur du Dringhen, maître des eaux et forêts du Boulonnais, entra dans ses vues, et entreprit la fondation. Les magistrats de la ville y ayant donné leur assentiment, M<sup>sr</sup> Claude Dormy, premier pasteur de ce diocèse, s'entendit avec l'évêque d'Amiens, M<sup>sr</sup> de Caumartin, pour obtenir quelques religieuses Ursulines du monastère de cette ville.

Des lettres d'obédience furent délivrées, le 1<sup>er</sup> juillet 1624, aux mères de Saint-Augustin, de Saint-Josse et de la Sainte-Trinité, lesquelles, s'adjoignant une religieuse d'Abbeville et une sœur converse, arrivèrent à Boulogne, le 11 juillet 1624. Elles furent reçues

avec distinction par le vicaire-général du diocèse, qui, ayant béni la maison, chanta la messe, et leur laissa le Saint-Sacrement. Le monastère fut mis en clôture, le 27 août.

Sept postulantes avaient déjà été admises au berceau de la communauté naissante, et elles reçurent l'habit religieux dès le 30 septembre. Parmi elles se trouvaient M<sup>lle</sup> Elisabeth du Wicquet, qui prit le nom de la Mère de Dieu, et M<sup>lle</sup> Françoise du Blaisel d'Olincthun, qui s'appela sœur des Anges. Ces premières novices ne purent prononcer leurs vœux avant le 27 février 1627, la mort de M<sup>sr</sup> Dormy y ayant mis empêchement. Son successeur, M<sup>sr</sup> Victor le Bouthillier, accorda sa protection au monastère de Boulogne, dont l'abbé de Sence devint le supérieur. Les Ursulines lui durent le commencement de leur prospérité.

Les nouvelles professes étant devenues capables d'exercer les charges du monastère, on élut pour supérieure la mère Elisabeth du Wicquet, et les fondatrices retournèrent dans leurs communautés respectives, au grand regret de celles qu'elles avaient initiées à la vie monastique. Du reste, ces dignes mères laissaient aux jeunes religieuses de Boulogne-sur-Mer un héritage de vertu, de ferveur et de régularité. La mère du Wicquet s'acquitta de sa mission avec le zèle qu'on pouvait attendre de sa foi profonde. Elle fut l'exemple de toutes, et, grâce sans doute à ses soins et à sa piété, on peut citer beaucoup de ses sœurs comme des modèles de la vie régulière. Dieu sembla vouloir récompenser tant de zèle pour sa gloire. Les Ursulines de Boulogne reçurent bientôt du pape Clément X le corps de saint Victor, martyr, don précieux qui fut suivi d'autres du même genre; car la duchesse d'Aumont s'étant déclarée

protectrice du nouveau monastère, procura pour la communauté les reliques des saints martyrs Félix, Gratus, Vincent et Juconde. D'autres saints restes furent transportés solennellement de la cathédrale dans l'église du couvent. On y célèbre annuellement une messe solennelle des saintes reliques.

Les supérieures qui avaient succédé à la mère du Wicquet, marchèrent constamment sur ses traces ; mais, malgré leur zèle pour la prospérité du monastère, il ne leur fut pas possible de lui donner une forme entièrement régulière. Le couvent, composé de plusieurs maisons réunies, occupait un emplacement assez vaste ; il manquait néanmoins de plusieurs lieux réguliers, et n'avait point de chœur.

L'office divin se célébrait dans une grande salle transformée en oratoire. En 1680, la mère Marie Guersen, dite de Saint-Charles, qui exerçait alors la charge de supérieure, se sentit fortement inspirée d'entreprendre les constructions requises, et en demanda la permission à M<sup>sr</sup> le Jonnelier de Breteuil ; elle voulait commencer par le chœur. « Quels sont vos moyens pécuniaires ? lui demanda l'évêque. » — « Le trésor de la Providence, et huit cents francs comptants, Monseigneur ; sainte Thérèse n'en avait pas autant quand elle faisait ses fondations. » Le prélat, touché de ces sentiments de confiance en Dieu, donna son approbation, et l'œuvre fut commencée. A peine eut-on jeté les fondements du chœur, que M<sup>me</sup> la duchesse d'Aumont se déclara la bienfaitrice du monastère. Dès ce moment, on vit les travaux avancer avec rapidité, et les religieuses y mirent tant de zèle, qu'elles préparaient elles-mêmes les matériaux en l'absence des ouvriers, lesquels, en se remettant au travail, s'écriaient que les anges

étaient venus les servir. La duchesse fit garnir le nouveau chœur de stalles doubles artistement sculptées. Puis, ayant fait lambrisser les murs, et poser un beau parquet, elle donna plusieurs statuettes d'argent massif pour la décoration du maître-autel, et de belles châsses, où furent renfermées les reliques des saints. Elle contribua aussi à la construction d'un noviciat, dont elle occupait les appartements pendant une retraite de dix jours qu'elle faisait chaque année; elle suivait alors, sous le costume religieux, toutes les observances du cloître. La duchesse disait souvent : « La vue des Ursulines, assemblées en chapitre, me fait une impression bien plus vive que toutes les réunions que je vois à la cour. » Ce fut elle qui obtint de l'autorité épiscopale la permission d'adopter le chant grégorien pour la célébration de l'office divin. Les religieuses mirent un grand zèle à l'apprendre; de tous les endroits du monastère, on les entendait solfier les notes. Cette insigne bienfaitrice ne cessait de prodiguer ses largesses. On cite, entre autres, une croix d'argent, renfermant une relique de la vraie croix; une représentation du Saint-Suaire de Besançon sur un damas de lin blanc; une châsse enrichie de reliefs en argent, renfermant une statue de la sainte Vierge. M<sup>gr</sup> de la Tour-d'Auvergne reconnut l'authenticité de ces reliques, en 1826.

Le 21 décembre 1689, Marie-Josèphe d'Este, fille du duc de Modène, et seconde femme de Jacques II, roi d'Angleterre, débarqua au port de Calais avec son fils, le prince de Galles. Le 25, elle arriva à Boulogne, et descendit à l'hôtel d'Aumont. Après s'y être reposée quelques heures, elle se retira dans le couvent des Ursulines, où un appartement avait été préparé pour la recevoir. Par une attention aussi délicate que respec-

tueuse, la duchesse s'enferma dans ce monastère avec la reine, et lui servit de dame d'honneur. Ensuite, voulant procurer à la communauté l'honneur d'être présentée à cette princesse, elle lui offrit un déjeuner dans le parloir des religieuses. Marie d'Este partit pour Versailles le 29 du même mois.

La mère de Saint-Charles, qui avait une dévotion spéciale pour la sainte Eucharistie, fit construire une chapelle intérieure, établie derrière le maître-autel de l'église destinée aux séculiers, et dont le tabernacle était disposé de manière qu'en ouvrant les volets, le Saint-Sacrement se trouvait exposé et adoré de plus près par la communauté. On obtint de l'évêché la permission d'ouvrir ces volets tous les jeudis de l'année. On avait aussi bâti, dans l'intérieur du couvent, une chapelle en l'honneur de la sainte enfance de Jésus. La communauté s'y rendait principalement au temps de l'Avent, et depuis Noël jusqu'à la Purification. L'office de la sainte enfance y était récité par le noviciat, le 25<sup>me</sup> jour de chaque mois.

Les Ursulines du faubourg Saint-Jacques, à Paris, ayant reçu de celles de Boulogne une partie des reliques de saint Prosper et de sainte Candide, envoyèrent à leurs consœurs des ossements de saint Libérat et de sainte Colombe.

La communauté possédait encore un fragment de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Boulogne, présent d'un des vicaires-généraux du diocèse. On en avait fait une petite nacelle, au milieu de laquelle était la statue de la sainte Vierge, tenant l'enfant Jésus.

Les Annales anciennes du monastère, brûlées par ordre du gouvernement républicain, mentionnaient plusieurs miracles obtenus par l'intercession de Marie,



devant cette relique. On a eu le bonheur de la conserver à travers la révolution ; elle est déposée dans une chasse de bois de noyer. Le couvent actuel possède également les restes saints qui faisaient le trésor du vieux monastère. De 1715 à 1721, cinq pensionnaires anglaises firent leur abjuration dans l'église des Ursulines : l'une d'elles avait été confiée aux religieuses par le duc d'Aumont.

En 1721, la peste qui décimait les Marseillais, fut communiquée à Calais par l'entrée d'un navire. Une lettre, reçue de cette dernière ville par une des religieuses, apporta la maladie au couvent, mais n'y fit qu'une seule victime. On la relégua dans la partie la plus reculée du monastère, et une sœur converse, désignée par le sort, fut envoyée pour la soigner. Cette bonne sœur, s'enfermant avec la malade, se dévoua à cette œuvre de charité avec un héroïsme que la foi seule peut inspirer. Quand la religieuse eut succombé, sa garde l'ensevelit, et creusa la fosse, où elle lui donna la sépulture. Dieu permit que cette admirable sœur converse n'éprouvât aucun symptôme de contagion, et, après quelques jours, on la réunit à la communauté.

Vers ce temps, les Ursulines, qui avaient placé leurs économies sur l'Etat, se trouvèrent ruinées par la mise à exécution du système de Law. Les religieuses furent réduites à manger du pain sec et à boire de l'eau.

A cette même époque, les erreurs de Jansénius pénétrèrent dans plusieurs communautés de Boulogne. L'Evêque du diocèse, Pierre de Langle, se déclara appelant au futur concile. Alors la supérieure des Ursulines, non contente d'avoir fermé aux jansénistes toutes les avenues du couvent, convoqua un chapitre

extraordinaire. Elle avait cru remarquer que deux de ses religieuses penchaient vers les nouvelles doctrines. Après avoir invoqué les lumières de l'Esprit-Saint, elle parla ainsi : « Si quelques-unes d'entre vous, mes chères sœurs, ne veulent point adhérer à la bulle Unigenitus, je leur ordonne de se lever. » Toutes les religieuses restèrent assises. Par cette mesure, la foi fut conservée intacte.

Cette vigilante supérieure fit encore examiner la bibliothèque du monastère par des prêtres d'une orthodoxie reconnue, et l'on retrancha tous les ouvrages qui tendaient à favoriser les erreurs des jansénistes.

Un jour, en creusant dans un des bûchers du couvent, une religieuse (on croit que ce fut la sœur converse qui avait soigné la pestiférée) y trouva une petite statuette de la sainte Vierge, tenant l'enfant Jésus. Cette statuette est d'un bois brun et très-bien sculptée. Les Ursulines la reçurent comme un présent du ciel; elles la renfermèrent dans une belle chasse dorée, et lui donnèrent le titre de Notre-Dame de Consolation. Dans leurs peines, elles recouraient avec confiance à Marie consolatrice, et plusieurs fois elles ont obtenu des grâces signalées en priant devant cette image.

On raconte qu'une sœur converse manqua être écrasée dans un bûcher par l'éroulement d'un tas de fagots; dans sa détresse, elle invoqua Notre-Dame de Consolation; au même instant, les fagots restèrent comme suspendus, et lui laissèrent le temps de sortir du bûcher avant leur chute. Le monastère actuel a le bonheur de posséder cette petite statue, conservée par les soins d'une ancienne mère, pendant la révolution.

Quelques faits assez singuliers, arrivés dans l'ancien couvent, sont aussi rapportés :

Vers le milieu de la nuit, une des religieuses entendit chanter ces paroles par une voix mélodieuse : « Pour moi, je dormirai en paix et je jouirai d'un parfait repos. » Etonnée de ce qu'elle venait d'entendre, elle écouta avec plus d'attention, et la voix chanta les mêmes mots, à plusieurs reprises. La religieuse remarqua que ce chant sortait de la tombe d'une Ursuline décédée depuis peu et inhumée dans le cloître, au-dessous de la cellule où elle était couchée.

La communauté perdit une religieuse qui s'était rendue très-remarquable par l'exactitude de son obéissance. Après sa mort, on la revêtit de l'habit religieux, on lui joignit les mains, dans lesquelles elle tenait un crucifix, et sa carte de profession, et on la déposa dans un cercueil découvert. Après le service divin, quand le convoi fut près de la tombe, on voulut couvrir la bière, mais les mains étaient tellement raidies qu'elles y mirent obstacle. Après de vains efforts, la mère supérieure s'approcha du cercueil, et adressa ces paroles à la défunte. « Ma fille, toute votre vie vous avez été obéissante, soyez-le donc encore maintenant. » A peine eut-elle proféré ces mots, que les mains devinrent flexibles, et on put inhumer facilement la religieuse morte.

Une autre Ursuline, d'une éminente vertu, avait été enterrée dans le cloître depuis près de cinquante ans, quand des fossoyeurs, en creusant une fosse à côté de sa tombe, trouvèrent son corps très-bien conservé, quoique le cercueil et les habits fussent consumés presque entièrement. La supérieure en informa M<sup>r</sup> de Partz de Pressy, qui permit l'exhumation du corps. On le revêtit de nouveaux habits religieux, et on le déposa dans un cercueil neuf. Après qu'on eut dressé procès-verbal,

et rempli toutes les formalités d'usage, on l'enterra sous la piscine.

Voici le texte d'un écrit qui a été donné aux Ursulines actuelles par des témoins dignes de foi :

« Il est reconnu que dans l'ancien emplacement de la communauté des dames Ursulines, où des fouilles furent faites en 1825, il a été trouvé une grande quantité d'ossements, entre lesquels se trouvait une bière bien conservée, contenant un corps également conservé. Le tout a été enlevé soigneusement et transporté au cimetière de la ville. D'après les renseignements, la bière aurait été trouvée à l'endroit dit la Piscine. »

Une religieuse de la communauté était encore à cette époque chez ses parents (c'était après la grande révolution). Elle vit le cercueil qui attirait une foule de curieux.

Depuis 1729 jusqu'à 1754, douze actes d'abjuration furent signés dans le monastère des Ursulines par différentes supérieures.

M. l'abbé Travaillon, né à Boulogne en 1690, perdit sa mère étant encore au berceau. Son père, maître menuisier du couvent, n'ayant que ce seul enfant, ne voulut point s'en séparer. La mère supérieure autorisa les tourières du dehors à en prendre soin pendant la journée. Le jeune Augustin, doué d'heureuses dispositions, répondit plus tard à tant de bontés. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il s'en ouvrit aux religieuses, qui le placèrent au séminaire. Ordonné prêtre, l'abbé Travaillon fut nommé chapelain de la communauté, et, plus tard, il en devint le confesseur. Il rendit de grands services à l'établissement, et à sa mort, arrivée en 1769, il abandonna au monastère tout ce qu'il possédait.

Les Ursulines doivent une grande reconnaissance à M. l'abbé Travailon, qui les dirigea avec tant de sagesse dans plusieurs circonstances difficiles. La mère de Sainte-Maxime, restauratrice de la communauté, et la mère de Sainte-Dorothée ne parlaient de ce saint prêtre qu'avec la plus grande vénération. Il eut pour successeur M. l'abbé Voulonne, chanoine de la cathédrale; mais cette fonction étant devenue incompatible avec les travaux de son ministère on le remplaça par M. l'abbé Tribou, chanoine et trésorier de la cathédrale de Boulogne. Ce prêtre était remarquable par ses vertus et par ses talents. Pendant plus de seize ans, il dirigea les Ursulines dans la perfection de leur état. Mais ce fut surtout quand l'orage révolutionnaire éclata, que ce sage directeur déploya toute l'ardeur de son zèle pour cette communauté. Il instruisait les religieuses des événements de cette époque, à jamais déplorable; il leur traçait le plan de conduite qu'elles avaient à suivre, et leur dictait les réponses qu'elles devaient faire aux agents du pouvoir. Il ne les quitta que pour aller en exil. Après le Concordat, M. Tribou fut nommé curé de Calais, où sa mémoire est en bénédiction.

Un peu avant la révolution, M. Thayer, ministre puritain de Boston, s'étant converti à la foi catholique, voulut aller la prêcher dans les contrées de l'Amérique. Il passa à Boulogne, et célébra plusieurs fois la messe dans l'église des Ursulines. Sur sa demande, deux jeunes religieuses consentirent à s'offrir à Dieu comme victimes de pénitence pour la conversion des peuples du Nouveau-Monde. C'étaient les sœurs de Saint-Charles et de Sainte-Angèle. La première mourut dans les plus beaux sentiments, le 7 septembre 1792; elle

fut la dernière religieuse de la communauté qu'on enterra dans les cloîtres.

La sœur de Sainte-Angèle n'eut pas le bonheur de mourir au monastère, car la révolution survint avant sa mort, mais elle fut assistée par la mère de Saint-Maxime, sa maîtresse du noviciat. Elle s'était rendue remarquable par sa docilité et sa simplicité religieuse. Dans ses derniers jours elle disait : « L'intrus s'emparera de mon corps ; mais Jésus seul aura mon cœur et mon âme. » Elle décéda à l'âge de 24 ans.

La bonne tenue du pensionnat avait contribué à rendre la maison prospère jusqu'à l'époque de la révolution. Un grand nombre de Jeunes Flamandes y recevaient une éducation chrétienne. La réputation du monastère s'était étendue jusqu'en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Les jeunes personnes qu'on envoyait d'outre-mer, étant pour la plupart protestantes, devenaient l'objet d'un zèle plus ardent de la part des Ursulines. Quarante d'entr'elles furent converties à la foi catholique ; quelques-unes se vouèrent à l'état religieux. D'autres abjurations avaient eu lieu précédemment, de sorte que le monastère était devenu pour plusieurs le port du salut. Les classes d'externes étaient ouvertes à un grand nombre d'enfants de toutes conditions, qui recevaient gratuitement l'éducation. Vint l'époque de la révolution.

M. l'abbé de Montgasin, supérieur de la communauté, fut appelé aux États-généraux en 1789. M. Voullonne, vicaire-général, le remplaça auprès des Ursulines, et, de concert avec M. l'abbé Tribou, il prépara les religieuses aux événements de la nouvelle crise politique. Sa sollicitude et celle du digne aumônier portèrent d'heureux fruits : aucune Ursuline ne prêta le

serment. Les officiers municipaux, s'étant fait ouvrir les portes du couvent pour procéder à une nouvelle élection de supérieure, prétendirent, au nom de l'égalité, que les jeunes professes du noviciat et les sœurs converses y prissent part. Ces religieuses s'y refusèrent formellement, et le chapitre seul procéda à ce simulacre d'élection. Les suffrages tombèrent unanimement sur la supérieure alors en charge. C'était la mère de Guise-  
lin de Fromessent, dite de Saint-François de Sales. On trouva dans l'urne électorale un billet blanc, qui lui fut attribué. Dans toute autre circonstance, ce fait eût été une cause de nullité. Les magistrats en prirent occasion pour louer la modestie de la supérieure, et l'assurèrent que personne ne méritait mieux qu'elle de gouverner la communauté.

En exécution des décrets de l'Assemblée nationale des 14 avril et 13 juin 1790, le procureur de la commune vint, peu de temps après, inventorier le mobilier de la communauté. Le gouvernement confisqua, à son profit, les rentes et les biens fonds. On ne laissa aux religieuses que les objets les plus essentiels et d'un usage quotidien. Le reste fut mis sous le scellé. Le procureur leur annonça, au nom de la nation, *grande et bienfaisante*, une rente alimentaire qui les déchargerait de toute sollicitude temporelle. Un des membres de la commission dit aux religieuses qu'il les prenait sous sa protection, et qu'il voulait leur tenir lieu de père. La mère de Saint-Maxime lui répondit : « Notre père règne dans les cieux ; c'est en lui seul que nous mettons notre espérance. »

Cette même mère, qui était alors chargée du noviciat, parvint à soustraire du linge d'église, divers ornements, des vases sacrés, chandeliers d'argent, etc.

Les anciennes religieuses furent tellement impressionnées par les événements de la révolution, que trois d'entre elles moururent en 1790.

Lors de la fermeture de la cathédrale, les chanoines vinrent célébrer l'office divin dans l'église du monastère. Avant de partir pour l'exil, ils offrirent aux religieuses les maisons canoniales pour leur servir d'asile. En attendant, les Ursulines s'efforçaient d'apaiser le ciel en redoublant de prières, de jeûnes et d'aumônes. Avec la permission du supérieur, elles émirent le vœu de chômer désormais la fête de la Visitation de la sainte Vierge, et de revêtir quelques enfants pauvres, si Dieu leur accordait de ne point sortir du monastère.

Elles ne furent point exaucées.

Les amis de la mère de Saint-François de Sales la prévinrent que l'autorité civile se rendrait au couvent, pour obliger les religieuses à prêter le serment de la constitution civile du clergé. Aussitôt elle fit assembler la communauté. La mère supérieure, sommée la première de le prêter, répondit : « Ma conscience m'oblige de repousser ce serment avec horreur. » Toutes les autres religieuses protestèrent qu'elles préféreraient la mort à une telle apostasie. Les magistrats crurent qu'ils réussiraient mieux auprès de ces religieuses en les séparant, et en les faisant paraître une à une devant eux. Ils se trompèrent. Dieu soutint les Ursulines dans ce combat; toutes lui restèrent fidèles.

Le procureur de la commune reçut l'ordre d'interroger les religieuses, pour savoir si, parmi elles, il ne s'en trouvait pas qui désirassent rompre leurs vœux et sortir du cloître. Toutes répondirent : « Nous sommes très-heureuses dans notre chère solitude, nous nous y



sommes vouées librement, la force seule pourra nous en arracher. »

On ne saurait peindre l'extrême désolation des Ursulines, lorsqu'en 1791, M. l'abbé Tribou, avant de partir pour l'exil, vint retirer le Saint-Sacrement du tabernacle, pour obvier au danger de la profanation des impies. Prosternées pour la dernière fois devant la divine Eucharistie, le chœur retentissait de leurs sanglots. Leur pieux directeur puisa dans la vivacité de sa foi de puissants motifs d'abandon à la volonté du Seigneur.

La communauté perdit, le 22 mars 1792, la mère Barbe Leporcq d'Ornicourt. Depuis de longues années, ses vertus et sa piété édifiaient les religieuses. Lorsqu'à cette malheureuse époque de la révolution, elle fut privée du très-saint Sacrement, son refuge ordinaire était au pied du calvaire. Un jour qu'elle y priaît pour les besoins de la sainte Eglise, elle fut comme ravie en extase. Revenue à elle-même, elle dit à deux religieuses, ses parentes : « La sainte Eglise triomphera de ses persécuteurs. J'ai vu lever l'ancre. » Puis, elle ajouta : « Vous sortirez du monastère, mes chères sœurs, mais moi, je n'en sortirai pas. » L'événement justifia ses paroles. Les Ursulines s'étaient rassemblées, quand on vint leur intimer l'ordre de sortir du monastère; elles dirent aux agents du gouvernement : « Mieux vaudrait pour nous qu'on élevât un échafaud dans l'intérieur du cloître, pour nous y faire mourir toutes ensemble, que de nous rejeter ainsi au milieu du monde. » Incapables d'apprécier un tel dévouement, les républicains s'écriaient : « Elles sont toutes fanatisées. » Deux religieuses, frappées d'aliénation mentale, pleuraient à chaudes larmes et refusaient de sortir du monastère.

Les républicains irrités auraient maltraité ces pauvres sœurs, si la supérieure et la communauté entière n'eussent calmé cet accès de fureur.

Après cette horrible scène, il fallut se séparer. C'était la nuit du 29 au 30 septembre 1792. La sortie s'effectua sans aucun trouble, et l'on évita les rassemblements qui eussent eu lieu pendant la journée. Le monastère renfermait quarante-deux professes, dont vingt-huit sœurs de chœur et quatorze converses. Les novices l'avaient quitté peu de temps auparavant.

La communauté trouva un asile dans les maisons que les chanoines venaient d'abandonner. Plusieurs dames de la ville y conduisirent les religieuses, et s'empresèrent de leur procurer les secours nécessaires. Quoique les Ursulines fussent logées dans des maisons séparées, elles restèrent toujours sous la direction de la mère Saint-François de Sales. Leur charité et leur parfaite union faisaient l'admiration des habitants. Au bout de quelques mois, on voulut que les religieuses s'éloignassent à quelques lieues des frontières. Plusieurs se retirèrent alors dans leurs familles.

Pendant la nuit du 29 septembre 1793, la force armée vint les contraindre, au nombre de vingt et une, de se rendre immédiatement dans la cathédrale. Un grand nombre de personnes, arrêtées par ordre d'André Dumont, y avaient été transportées. Quand le proconsul révolutionnaire eut parlé pendant une heure, assis dans la chaire de vérité, il informa les prisonniers que des charrettes attendaient. On sortit de la cathédrale, au milieu des vociférations de la populace, et l'on se dirigea vers Abbeville. Outre les Ursulines, ayant à leur tête la mère de Saint-François de Sales, neuf religieuses de la maison des Annonciades, et un grand nombre de per-

sonnes de tout âge et de toute condition, faisaient partie de ce convoi. Il s'arrêta à quatre lieues de Boulogne, sur la place publique du bourg de Samer. Les chevaux furent dételés, mais on laissa pendant deux heures les prisonniers sur les charrettes. L'intrus du bourg dit la messe sur une table qu'il avait fait dresser sous le portail de l'église. Voulant, disait-il, imiter la simplicité des apôtres, il se servit d'un calice de verre. Une pluie battante se faisait sentir aux voyageurs et s'ajoutait aux douleurs de la faim. La plupart, saisis chez eux pendant la nuit, n'étaient qu'à demi-vêtus. Pendant cette station, le peuple assemblé se porta à des excès si révoltants, qu'une rixe s'engagea entre lui et les soldats belges qui servaient d'escorte. Plusieurs suspects de ce canton avaient été la cause innocente de cette émeute. Il était fort tard quand on arriva à Montreuil. Les prisonniers passèrent la nuit sur les dalles humides de l'église de Saint-Sauve. Deux Ursulines de Boulogne, natives de Montreuil, et retirées dans cette ville auprès de leurs parents, vinrent consoler leurs sœurs et leur procurer quelques secours. Prévoyant qu'elles seraient elles-mêmes bientôt incarcérées, les mères de Sainte-Madeleine et de Saint-Jean-Chrysostôme supplièrent les agents du gouvernement de leur laisser partager la captivité des autres religieuses. Loin de leur accorder cette triste satisfaction, les agents du pouvoir les insultèrent, et leur ordonnèrent de se retirer à l'instant. Pendant qu'elles recevaient la bénédiction de leur supérieure, et qu'elles faisaient de touchants adieux à leurs consœurs, les soldats les frappaient à coups de crosse.

On repartit de Montreuil; et l'on se dirigea vers Abbeville, où les religieuses Ursulines et Annonciades fu

rent étrouées dans une même chambre du monastère de Saint-Claude. Elles y auraient été étouffées, si la plupart des vitres n'avaient été brisées.

On leur donna pour se reposer de la paille en si petite quantité, qu'elle suffisait à peine à celles qui étaient malades ou infirmes. Trois ou quatre couvertures servirent à les couvrir, et, pour se garantir du froid, elles firent des rideaux avec quelques paires de draps. Leur nourriture consistait en pain de munition avec quelques pommes de terre cuites à l'eau. Les habitants d'Abbeville, prenant en pitié une telle détresse, procurèrent des lits, du linge et des comestibles pour les malades. Le sort des autres s'améliora aussi peu à peu.

Leur premier geôlier, qui était un prêtre apostat, affectait de se présenter devant les religieuses les jours maigres en mangeant de la viande, et, par une bizarrerie inconcevable, ce même prêtre les faisait prévenir des jeûnes, abstinences et fêtes propres au diocèse d'Amiens. Il était très-soigneux de leur donner un grand nombre de chemises et de vêtements de soldats à confectionner. On prétendait qu'elles y travaillaient les dimanches et les fêtes; mais ni les injures, ni les menaces ne furent capables de leur faire transgresser la loi de Dieu.

Le geôlier prit des mesures sévères pour empêcher qu'aucun ecclésiastique ne pénétrât dans l'appartement des religieuses; mais la Providence se servit de ce même apostat pour introduire un religieux, nommé Bertulphe, qu'il prit pour un villageois dont le but était d'offrir diverses denrées aux détenus. Ce père s'était mis au service d'un fermier des environs d'Abbeville, et venait dans la prison pour y porter les consolations de son ministère. Vêtu d'un habit gris, et chargé d'une

besace, il portait des marchandises qui pouvaient convenir aux prisonniers. Les geôliers, qui ignoraient son caractère, le laissaient pénétrer assez librement auprès des détenus.

La mère de Saint-Maxime fut la première qui le rencontra sur un escalier. Les traits de cet homme, en apparence si rustique, lui révélèrent un caractère sacré. Elle se rangea respectueusement pour le laisser passer, et lui fit une inclination profonde. Elle ne se trompait pas. Ce villageois portant besace, était un ange consolateur. Le bon père Bertulphe trouva moyen de se faire connaître, et de procurer ce jour-là même des secours spirituels aux religieuses. Dans une autre visite, non-seulement elles purent se confesser, mais elles eurent le bonheur de recevoir la sainte communion. Le cabinet de l'appartement où elles étaient gardées leur servait d'oratoire; c'était là que le père Bertulphe les entendait en confession. Leur gardien ne se contentait pas de visiter plusieurs fois le jour ses captives; il lui plaisait quelquefois de renouveler ses visites de nuit, et il ne sortait de la chambre qu'après avoir compté ses prisonnières.

André Dumont inspectait la prison de temps à autre. Les sœurs ayant un jour hasardé de lui demander si leur captivité serait encore longue. « Vous êtes bien mieux ici qu'à Boulogne, leur dit-il; il fait meilleur dans mes mains que dans celles de Lebon. »

Tandis que la mère Saint-François de Sales, supérieure des Ursulines, demeurait ainsi captive avec vingt de ses filles, l'assistante de la communauté, la mère de Saint-Basile, souffrait dans les prisons d'Arras de cruelles persécutions. Les mères de Sainte-Madeleine et de Saint-Jean Chrysostôme étaient aussi fort maltrai-

tées dans les prisons de Montreuil, leur ville natale. La brutalité d'un de leurs geôliers était telle, que la mère Saint-Jean crut devoir le menacer de le dénoncer au représentant du peuple ; ce sbire alors s'adoucit un peu, mais on n'obtenait de lui qu'à prix d'argent l'introduction de la nourriture et des autres choses indispensables. Traduit, peu de mois après l'élargissement des prisonniers, au tribunal d'Arras, il dut la conservation de la vie à la déposition de la mère Saint-Jean Chrysostôme, qu'on avait appelée comme témoin dans sa cause.

La sœur de la Sainte-Famille était restée à Boulogne, pour soigner la sœur de Saint-Alexis, qui était dangereusement malade au moment où André Dumont fit incarcérer les autres religieuses. La malade ayant succombé peu de jours après, la sœur de la Sainte-Famille passa en Belgique, où elle erra de ville en ville, et souffrit beaucoup. Elle ne quitta Anvers qu'en 1814, pour retourner à Boulogne, et se réunir à la communauté. La mère Angélique Kelner, dite de Saint-Ambroise, zélatrice de la communauté en 1792, mourut à Dunkerque où elle s'était retirée.

La mère Madeleine-Marthe Podevin, dite de Saint-Michel, native de Boulogne, passa en Allemagne. D'une santé délicate, elle eut beaucoup à souffrir pendant la route. Ses pieds enflés ne lui permettaient de marcher qu'avec peine, et les ecclésiastiques, qui s'exilaient avec elle, étaient souvent forcés de la laisser fort loin d'eux. Quand on rencontrait une charrette, allant dans la même direction, on obtenait à prix d'argent qu'elle y montât. D'autres fois, pour quelques pièces de monnaie, les ouvriers qui travaillaient sur les routes consentaient à porter la religieuse dans leurs brouettes. On ignore

ce que fit la mère Saint-Michel en Allemagne. On sait seulement qu'elle mourut à Gemmunda, en Souabe, le 5 mai 1796.

Les annales ne mentionnent point l'époque où les Ursulines sortirent de prison; il est à croire que ce fut après la mort de Robespierre. Elles furent forcées de se séparer, étant dans l'impossibilité de se procurer une maison assez vaste pour les réunir toutes. Leur ancien monastère, situé dans la haute ville de Boulogne, avait été entièrement démoli, et une rue était pratiquée dans le terrain qu'il occupait.

La supérieure prit près d'elle la mère Hélène Bouchel, dite de Sainte-Dorothee, et la mère Marie-Jeanne Gefferys, dite de Sainte-Agnès, Anglaise de naissance. La mère de Sainte-Basile, assistante, se fixa dans son château d'Honvault, peu éloigné de Boulogne, avec une sœur converse de Saint-Benoît. Elle y cacha plusieurs prêtres fidèles, notamment le respectable abbé Blin. Cette digne mère ne fit plus que languir, et mourut d'hydropisie, en avril 1797. Les mères de Sainte-Agnès, de Saint-Pierre, de la Visitation, née Regnier, et la mère de la Nativité, sa sœur, ouvrirent des écoles à Boulogne. D'autres se rendirent utiles aux familles, en y faisant des éducations particulières; leurs soins s'étendaient aussi aux autres enfants des paroisses où elles avaient été reçues. Quelques-unes se retirèrent chez leurs parents. La plupart des sœurs converses se firent femmes de journée ou domestiques. La mère de Saint-Maxime, qui avait exercé l'emploi de maîtresse des novices, demeura auprès de sa mère, la respectable M<sup>me</sup> Gruau. Quelques mois après son retour d'Abbeville, la mère de Sainte-Madeleine, sortie des prisons de Montreuil, vint se réunir à la mère de Saint-Maxime,

et, de concert avec elle, ouvrit des classes qui furent fréquentées par un bon nombre d'élèves ; elles reçurent aussi quelques pensionnaires et plusieurs dames en chambre. Animées du zèle apostolique, elles instruisaient et catéchisaient les enfants et les préparaient avec soin à la réception des sacrements. Quoique à cette époque les prêtres fidèles n'osassent guère se montrer, néanmoins, la mère de Saint-Maxime en recevait chez elle de temps à autre. On profitait alors de ces courtes visites pour admettre les élèves à la première communion.

M. l'abbé Louis Parent, curé de la cathédrale de Boulogne, revint de l'exil en 1796 ; deux ans après, il fut frappé d'apoplexie chez une pieuse veuve de la Hauteville. Cette maison n'offrait aucune sécurité pour soustraire le prêtre aux recherches des républicains ; de prompts secours étaient d'ailleurs nécessaires au malade. Les mères de Saint-Maxime et de Sainte-Madeleine, ayant appris la position critique du respectable ecclésiastique, volèrent à son aide au milieu de la nuit, et le firent transporter chez elles, où un médecin l'attendait. Rendu à la santé, M. Parent se fixa chez celles qui lui avaient donné une hospitalité si généreuse, et y exerça le ministère pastoral jusqu'à l'ouverture des églises, en 1802.

En 1805, la mère de Saint-Maxime transporta son pensionnat au château de Questrecques, à trois lieues de Boulogne, vers Samer. M. Parent l'y suivit ; les élèves recevaient de lui des leçons de grammaire, d'arithmétique, d'écriture.

M. l'abbé Voulonne, à son retour de l'exil, se fixa aussi chez la mère de Saint-Maxime, et s'occupa de la réunion des Ursulines. Depuis longtemps, il avait eu occasion d'apprécier les talents et les vertus de la mère



de Saint-Maxime ; ce fut sur elle qu'il fonda ses espérances. Le décret du 4 novembre 1806, autorisant provisoirement l'association des dames Ursulines, fut pour lui un puissant motif d'encouragement ; cependant, pour ne rien précipiter, il voulut, pendant quelque temps encore, mûrir son projet, et il se contenta de le recommander à Dieu, à la sainte Vierge et aux âmes pieuses.

Les Ursulines ne possédaient plus rien ; le vandalisme révolutionnaire avait détruit de fond en comble leur monastère ; l'argenterie, les vases sacrés, les ornements et les autres objets précieux, que la mère de Saint-Maxime avait d'abord cachés dans l'ancien couvent, d'où elle les retirait toutes les nuits, au péril de sa vie, avaient ensuite été déposés chez des personnes qui, malheureusement, s'en rendirent propriétaires. Grâce au courage de la mère de Saint-Maxime, les ossements des saints martyrs avec les authentiques étaient conservés. La Providence devait donc tout faire pour la communauté.

La révérende mère Guiselin de Fromessent, dite de Saint-François de Sales, mourut à Boulogne, le 5 janvier 1808. Les mères de Sainte-Dorothee et de Saint-Jean Chrysostôme vinrent se réunir à l'ancienne maîtresse des novices. M. Voulonne crut alors que le temps était venu pour mettre son plan à exécution. La mère de Saint-Maxime craignait toutefois qu'il n'y eût de la témérité à tenter le rétablissement de la communauté, et sa modestie lui faisait croire qu'elle était incapable de seconder ce projet. Les religieuses, réunies à cette digne mère, partageaient ses humbles sentiments. M. Voulonne insista ; et on se laissa persuader. Les négociations durèrent jusqu'en 1809. Il fut alors arrêté

que la restauration, objet de tant de vœux, se ferait au commencement d'avril 1810.

M. Voulonne, devenu curé de Saint-Joseph et vicaire-général de M<sup>gr</sup> l'évêque d'Arras, intéressa ce prélat à la formation de l'établissement. En même temps, il réclama les avis favorables des autorités civiles du département. Il n'existait alors que dix religieuses de chœur et huit sœurs converses. Deux moururent encore avant que la communauté fût rétablie : c'était la sœur de Sainte-Geneviève, converse, et la mère de Saint-Jean-l'Évangéliste. Six d'entre les Ursulines qui résidaient à Boulogne furent vivement pressées de concourir à la formation de la nouvelle communauté; mais trois seulement y consentirent : ce furent la mère de Saint-Pierre et les sœurs Saint-Benoît et Saint-François de Paule. La mère de Saint-Maxime écrivit en même temps à celles de ses consœurs qui se trouvaient dans leurs familles ou à la campagne. Il n'y eut que la mère de Sainte-Julie qui exprima l'intention de revenir à Boulogne, mais elle mourut avant de pouvoir l'exécuter. Le pensionnat ouvert dans le château de Questrecques avait prospéré. Les enfants pauvres du village ayant été élevés dans la foi, un heureux changement s'était fait remarquer dans la paroisse en faveur de la religion et des mœurs. Les Ursulines y répandaient beaucoup d'aumônes; elles visitaient les malades, et leur maison était devenu le refuge des affligés. L'exercice de tant de bonnes œuvres leur valut sans doute la protection spéciale de Dieu. A peine le public fut-il instruit de la détermination des Ursulines de se réunir en communauté, qu'un respectable vicaire de la paroisse de Calais eut une entrevue avec la mère de Saint-Maxime, et lui proposa pour postulantes deux jeunes

Calaisiennes dont il était le directeur. Quelque temps après, le même ecclésiastique lui en offrit une troisième.

RESTAURATION DES URSULINES A BOULOGNE-SUR-MER.

M<sup>r</sup> de La Tour-d'Auvergne ayant donné son approbation à la réunion des Ursulines, on obtint de M. Lachaise, préfet du Pas-de-Calais, un arrêté qui autorisait également ces religieuses à se réunir en congrégation. M. le sous-préfet de Boulogne et le maire de cette ville accordèrent aussi leur consentement. M. Voulonne, nommé par l'évêque d'Arras supérieur délégué de la future communauté, loua donc une grande maison, rue du Fiel-de-Bœuf, appartenant à M<sup>lle</sup> Latteux, et gratifia les Ursulines des trois premières années de loyer.

Les mères de Saint-Maxime et de Saint-Jean Chrysostôme amenèrent aussitôt de Questrecques leurs pensionnaires, et à peine leur arrivée fut-elle connue dans la ville, qu'on s'empressa de leur confier de nouvelles élèves. Le mois suivant, il fallut prendre en location une maison contiguë pour l'agrandissement des classes et du pensionnat. M. Voulonne voulut bénir lui-même tous les appartements de ces deux maisons, « afin, disait-il, que la bénédiction du supérieur attirât celle de Dieu sur les religieuses, sur leurs travaux et sur leurs chères élèves. »

Les mères de Sainte-Dorothee, de Sainte-Madeleine et la sœur de la Conception vinrent rejoindre la mère de Saint-Maxime, à la fin de septembre. Elles étaient restées à Questrecques pour recueillir les fruits et les légumes du jardin.

Dans le courant de ce même mois, la communauté s'accrut de deux postulantes de Calais. Dès le lende-

main de leur arrivée, la première tomba malade; les cellules qu'elles devaient occuper n'étant pas terminées, la mère de Saint-Maxime les envoya pour quinze jours à Questrecques.

Le 22 septembre, une troisième postulante arriva de Calais; elle aussi fut éprouvée par la maladie et plus fortement que sa consœur. Sa mère, qui l'avait conduite au monastère, voulait rester auprès d'elle; mais la jeune prétendante lui fit de telles instances pour qu'elle s'en retournât, que cette dame, craignant d'augmenter le mal, repartit. Le 26, on fut obligé d'administrer la malade; mais à peine eut-elle reçu les sacrements, qu'elle se trouva hors de danger, et, deux jours après, elle put descendre au jardin. Dieu avait de grands desseins sur cette postulante: elle a succédé à la mère de Saint-Maxime dans la charge de supérieure.

Le 10 octobre 1810, les Ursulines ouvrirent leurs classes par une messe solennelle du Saint-Esprit, qui fut chantée dans la paroisse de Saint-Joseph.

Plusieurs religieuses de l'ancien monastère vinrent accroître la nouvelle communauté, ce qui obligea d'agrandir le local par l'acquisition d'une maison contiguë à celle de M<sup>lle</sup> Latteux.

Pour exciter l'émulation des élèves, M. Voulonne visitait les classes chaque semaine. Son zèle et sa bonté lui acquirent la vénération de toute sa famille spirituelle; elle eut la douleur de le perdre le 13 juillet 1811, après une courte maladie, à l'âge de soixante-quatorze ans. A la mort de ce généreux protecteur, les Ursulines se trouvaient dépourvues de tout appui humain; mais la Providence, à laquelle elles se confiaient uniquement, ne leur faillit jamais.

Le 20 septembre 1812, la mère de Saint-Maxime,

ayant appris que M<sup>sr</sup> l'évêque d'Arras venait d'arriver à Boulogne, s'empessa d'obtenir une audience du prélat. L'évêque félicita la mère de Saint-Maxime d'avoir si promptement réuni tant de professes et de novices. Celle-ci ayant demandé la faculté d'ériger une chapelle où la messe serait célébrée et celle de reprendre l'habit de l'ordre, le prélat répondit : « Je vous y autorise bien volontiers et je m'estime heureux de pouvoir vous obliger. J'accorde de plus aux postulantes la permission de recevoir le voile blanc ; celles dont le temps de probation est accompli pourront faire profession six mois après. Quant aux autres, leur noviciat datera du jour de leur entrée en religion. » M. l'abbé Parent fut nommé aumônier de la maison, et la mère de Saint-Maxime maintenue dans la charge de supérieure provisoire.

L'après-midi, les religieuses furent honorées d'une visite de l'évêque. Il examina l'oratoire et désigna la place où l'autel serait mis.

On s'occupa immédiatement de la décoration de la chapelle, qui fut bénite le 20 octobre 1812, et le lendemain, fête de Sainte-Ursule, les religieuses revêtirent avec une joie inexprimable les saintes livrées de la religion. Quant aux trois premières postulantes, qui persévérèrent toujours dans leur vocation, ce fut le 24 décembre qu'on les admit à la prise d'habit solennelle.

M. l'abbé Delattre fit le sermon, et prit pour texte ces paroles du psaume 101 : « Le Seigneur a abaissé ses regards sur la prière des humbles et il a daigné exaucer leurs vœux. Il rebâtitra les murs de Sion et il s'y montrera encore dans sa gloire. » La vive et touchante application qu'il fit des paroles de son texte fit couler les larmes de tous les auditeurs.

La mère de Saint-Maxime, toujours désireuse d'assurer l'exécution des règles et des constitutions de son ordre, voulut qu'on procédât aux élections. Elles furent fixées au 29 septembre 1815. La vénérable restauratrice fut nommée supérieure, la mère de Sainte-Dorothée, assistante, et la mère de Sainte-Madeleine, dépositaire. Cette dernière fut enlevée à la communauté quatre ans après. Elle exerçait depuis 1810 les charges de dépositaire et de cellérier. Le pensionnat, dans les premiers temps, était peu nombreux, et les dépenses excédaient toujours les recettes. La mère de Sainte-Madeleine témoignait alors une grande confiance en la Providence, et jamais on ne la vit perdre courage. Pendant le cours des années 1816 et 1817, le blé étant extrêmement cher, ses sœurs lui témoignaient parfois leur inquiétude, mais la vertueuse dépositaire leur répondait : « Quant à moi, je ne compte plus; je m'abandonne totalement à la Providence, persuadée que cette tendre mère prend soin de nous. »

Pour ne point affliger la communauté, elle trouvait d'ingénieux motifs pour reculer l'époque où elle devait rendre ses comptes. Aussi mourut-elle sans qu'ils fussent réglés. Après son décès, la mère supérieure ayant chargé une jeune religieuse de régler les comptes du dépôt, on vit clairement la raison qui avait empêché la mère dépositaire de les rendre. Il se trouvait que les dépenses du monastère, depuis l'époque de sa restauration jusqu'au mois de novembre 1817, excédaient les recettes de plusieurs milliers de francs, et toutefois la maison n'avait point de dettes. Il y avait même encore dans un sac trente francs en sous, et cent francs en or dans l'écritoire de la défunte. L'argent s'était donc multiplié par un miracle de la Providence; les Ursulines

ne doutèrent point qu'il n'eût été accordé aux ferventes prières de la mère de Sainte-Madeleine.

Le 1<sup>er</sup> mars 1818, la mère de Sainte-Dorothee, assistante, mourut âgée de soixante-quinze ans. Dans ses derniers moments, cette digne religieuse dit à ses sœurs : « Si Dieu me fait miséricorde, je n'oublierai pas notre chère communauté. Je le prierai de lui donner une grande maison, afin qu'on puisse bientôt établir des lieux réguliers et observer la règle dans tous ses points. » La mère de Sainte-Dorothee était une religieuse d'une grande régularité, d'un bon conseil et d'un excellent jugement. Tandis qu'on s'était occupé des projets d'agrandissement pour le monastère, elle avait formé un plan, impraticable alors. De sa chambre, on voyait l'hôtel Castinel et le terrain Cazin qui était contigu. C'était là qu'elle bâtissait en esprit le nouveau couvent. « Venez, mes chères sœurs, disait-elle aux jeunes professes, je vais vous faire voir la terre promise. » Mais l'hôtel n'était pas à vendre, et d'ailleurs la communauté manquait d'argent pour l'acheter.

Cependant, peu de jours après la mort de la mère de Sainte-Dorothee, les choses avaient changé de face ; l'hôtel Castinel était mis en vente, des personnes charitables prêtèrent sans intérêt la somme nécessaire aux Ursulines, qui achetèrent cette maison.

De nouvelles élections eurent lieu le 29 septembre 1819. M. Mathon, vicaire-général et supérieur délégué de la communauté, déclara aux religieuses que la mère de Saint-Maxime ayant terminé les deux triennaux autorisés par les constitutions, il fallait songer à nommer une autre supérieure. On comprit que l'humilité de la vénérable fondatrice lui avait fait prendre la résolution de se démettre, et qu'il était inutile

d'entreprendre aucune réclamation. Les suffrages tombèrent sur la mère de Sainte-Ursule, qui n'avait que six ans de profession. On lui donna pour assistante la mère de Saint-Jean-Chrysostôme, et la mère de Saint-Maxime fut nommée dépositaire. En attendant qu'on pût entrer dans l'hôtel Castinel, les religieuses avaient loué une nouvelle maison, attenante aux deux autres qu'elles habitaient, ce qui leur permit de recevoir cent élèves gratuites. Les enfants avaient été préalablement confiées aux soins de M<sup>lle</sup> Mélanie Gros, qui les faisait instruire chez elle par deux maîtresses séculières. Elle eut la charité d'acquitter les frais qu'avait nécessités, chez les Ursulines, la formation de ces nouvelles classes.

Le pensionnat fut transféré, en mars 1822, à l'hôtel Castinel, où l'on avait préparé des dortoirs et les autres pièces nécessaires. La communauté prit bientôt possession de ce monastère provisoire. Il fut dès lors permis de garder une clôture plus sévère, et de suivre plus à la lettre les règles et constitutions.

Ce fut cette année-là que les Ursulines eurent la douleur extrême de perdre leur vénérable et bien-aimée restauratrice. Elle mourut le 11 septembre 1822, âgée de soixante-treize ans, ayant cinquante-un ans accomplis de profession.

Il fallut enfin songer à une construction générale du couvent; on dressa un plan, où entraient la distribution des cloîtres, des cours et jardins, du noviciat, des classes, etc. Monseigneur l'approuva et en soumit la direction à M. l'abbé Haffreingue, qui voulut bien souscrire au désir du prélat. On plaça, le 5 mai 1825, les premières pierres de l'église et du bâtiment conventuel. M. Haffreingue procura pour cette cérémonie



quelques pierres, provenant des fondations de l'ancienne cathédrale de Boulogne. La communauté, qui continuait de répandre les mêmes largesses dans le sein des pauvres, trouva assez de ressources pour continuer les travaux jusqu'à la fin de 1828. A cette époque, ils furent entièrement terminés.

Par une ordonnance royale, datée du 19 juillet 1826, les religieuses obtinrent une existence de droit qui leur valut la faculté de posséder de main-morte. La propriété de tout ce qu'elles avaient acquis leur fut assurée par diverses ordonnances rendues par le roi Charles X, le 18 février 1827.

Le 12 avril 1828, la communauté eut la douleur de perdre la mère Bernardine de Saint-Jean Chrysostôme, la plus jeune des quatre mères restauratrices. Outre les infirmités qui l'accablèrent pendant plusieurs années, Dieu lui envoya d'autres épreuves qui contribuèrent à épurer sa vertu. Elle remplit avec un zèle admirable les fonctions de maîtresse de classe, de cellérier, de dépositaire et d'assistante. Les sœurs la pleurèrent amèrement et la regrettent encore.

Le 20 juin de la même année, M. Compiègne, chanoine d'Arras et ancien supérieur du séminaire, fit la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle église des Ursulines, des circonstances particulières ne permettant point à Monseigneur de quitter sa ville épiscopale.

L'église fut dédiée au Verbe incarné et à Marie, sa très-sainte mère. Elle se compose d'un avant-chœur, d'un chœur pour les religieuses, d'un sanctuaire et d'une église extérieure, fréquentée par les fidèles. Le maître-autel, surmonté d'un tableau qui représente le mystère de l'Incarnation ou de l'Annonciation, est placé vis-à-vis le chœur.

En 1832, le choléra vint affliger la ville de Boulogne. Les Ursulines se recommandèrent particulièrement à Marie. La relique de Notre-Dame fut portée processionnellement dans les cloîtres. Chaque jour on récitait au chœur des litanies et d'autres prières pour obtenir la cessation du fléau. On se souvint qu'en 1721, l'ancien monastère se crut redevable de la cessation de la peste à la protection de Saint-Roch, car une seule religieuse en était morte. Une image de ce grand saint fut donc suspendue à la grille du chœur, et l'on chanta à chaque salut une antienne en son honneur. En même temps, on multipliait les aumônes. Ces bonnes œuvres attirèrent sur le monastère la protection du ciel. Le choléra fit des victimes dans les habitations qui entourent le couvent, mais la communauté et le pensionnat furent complètement épargnés.

M<sup>sr</sup> l'évêque d'Arras ayant autorisé l'établissement du chemin de la croix, le supérieur délégué en fit l'érection dans les cloîtres, le 14 septembre 1855. Plusieurs années avant cette époque, les Ursulines avaient obtenu l'organisation de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus dans leur chapelle, et plusieurs permissions de leur évêque, touchant les cérémonies du chœur, l'exposition et les saluts du Saint-Sacrement.

En 1856, Les Ursulines de Boulogne fondèrent un monastère à Gravelines, diocèse de Cambrai. La mère de Sainte-Angèle y fut envoyée comme supérieure provisoire; elle était accompagnée de deux sœurs de chœur et de deux converses. Une ordonnance royale autorisa cet établissement. La communauté de Boulogne acheta, en 1858, l'ancien hôtel du gouverneur, connu sous le nom d'hôtel d'Aumont. Cette acquisition procura aux religieuses l'avantage d'avoir un jardin plus vaste et

mieux aéré. L'hôtel se trouvant séparé des bâtiments du monastère par une rampe militaire qui continuait au rempart, on obtint une décision ministérielle qui en autorisait la suppression.

En 1830, M<sup>sr</sup> Purcell, évêque de Cincinnati, dans l'Amérique méridionale, vint en France pour les affaires de son diocèse et descendit chez M. l'abbé Rappe, aumônier des Ursulines. Cet ecclésiastique, suivant une inspiration, quitta sa patrie peu de temps après pour se dévouer aux missions du Nouveau-Monde. Son zèle ne connut pas de bornes dans ces contrées d'Amérique, qu'il évangélisa sous la direction de M<sup>sr</sup> Purcell, son nouvel évêque, jusqu'au moment où, promu lui-même à l'épiscopat, il a pu élargir son œuvre et étendre son influence sur une vaste portion du sol américain.

Les Ursulines, ses anciennes filles spirituelles, voulurent, elles aussi, imiter le courage et l'héroïsme du missionnaire. Le 28 avril 1845, une religieuse de la communauté de Boulogne-sur-Mer, la mère de l'Assomption, partit de France, en compagnie d'une jeune novice de son monastère et de quelques Ursulines de Beaulieu, pour aller fonder une maison à Fayetteville, dans le diocèse de M<sup>sr</sup> Purcell. Cette petite colonie apostolique est actuellement des plus florissantes.

M. l'abbé Rappe, devenu évêque de Cleveland, province de l'Ohio, Amérique du nord, fit un nouvel appel aux Ursulines de Boulogne, et, de retour d'un voyage en Europe, il emmena avec lui la mère de l'Annonciation et deux autres religieuses de chœur avec une sœur converse pour former un établissement dans sa ville épiscopale. Ce départ eut lieu le 17 juillet 1850. Le petit monastère de Cleveland s'est merveilleusement accru depuis cinq ans, et vient de faire une fondation à Tolédo.

dans le même diocèse. Le couvent des Ursulines de Boulogne-sur-Mer compte donc trois fondations depuis sa restauration : Gravelines, Fayetteville et Cleveland.

Ledit monastère comprend actuellement quarante-quatre religieuses de chœur, dont six en fondation, et vingt-deux converses, dont trois en fondation.

Le pensionnat compte une centaine d'élèves, sans y comprendre les demi-pensionnaires, logées à part. Les Ursulines tiennent en outre deux classes d'externes et deux classes gratuites, où environ cent-cinquante enfants pauvres reçoivent une instruction chrétienne.

#### GUÉRISON MIRACULEUSE

Effectuée le 18 décembre 1853, dans le monastère de Boulogne-sur-Mer.

Depuis six à sept ans, la sœur Marie de l'Incarnation était tombée dans un état de langueur qui la privait d'assister au chœur et aux autres observances de la communauté. Sans forces, sans vigueur, dans un état de malaise et de douleur presque universelle, elle ne pouvait marcher qu'avec une grande difficulté, et très-lentement, ce qui était pour elle une espèce de martyre. Quand elle voyait marcher ses sœurs, elle disait : « Seigneur, il faudrait un miracle pour que je marche ainsi, » tant elle en sentait l'impossibilité. Cet état alla toujours croissant, au point qu'elle n'eut plus la force de lever une chaise, ni de porter aucune chose. Elle avait alors trente-cinq ans. En septembre 1853, les médecins jugèrent que l'épine dorsale était relâchée. Accablée comme sous une force irrésistible, cette pauvre religieuse était devenue pliée, au point de faire pressentir que bientôt sa tête poserait sur ses genoux. L'engourdissement de ses membres faisait craindre une paralysie complète. Plusieurs médecins dirent qu'on pouvait

adoucir, mais non guérir une telle maladie. Ses sœurs firent une neuvaine à la sainte face de Notre-Seigneur. Le huitième jour, qui fut le dimanche 18 décembre, la malade dit que sa première pensée, après la communion fut : « Je le veux, soyez guérie. » Croyant que cela pouvait venir de son imagination ou du désir de guérir, elle n'osa s'y arrêter, et, s'abandonnant au bon plaisir de Dieu, elle dit : « Seigneur, je ne veux que votre gloire, le salut de mon âme et le bien de la communauté. » Le reste de la journée fut remarquable par un accroissement de douleurs. Lorsque l'oraison du soir sonna, elle se leva et fut tout étonnée de pouvoir se redresser : « Eh ! mon Dieu ! dit-elle, est-ce que vous voulez me guérir ? » Elle entendit et *vit* ces mots. « Je le veux, soyez guérie. » Elle se mit à genoux et dit : « Je crois, Seigneur, à votre puissance infinie, je crois à votre infinie bonté. » Elle se relève, et marche avec vitesse le long des cloîtres, se rend au chœur pour remercier Dieu, et dit à la mère supérieure : « Je suis guérie. » Ce dont toutes les religieuses furent certaines en la voyant marcher et en l'entendant psalmodier le même soir à Matines, où sa voix dominait toutes les autres. Depuis, elle continue de suivre toutes les observances ; elle remplit son emploi avec vigueur et courage, marche parfaitement, monte les escaliers avec une facilité étonnante. Ses sœurs en rendent de vives actions de grâces à Dieu et aussi des sentiments si pleins de foi, de reconnaissance et de dévouement que ne cesse d'exprimer avec humilité cette bonne sœur.

Cette guérison a fait une grande impression sur la communauté et sur les élèves ; elle a eu de l'écho en ville : les médecins la jugent incontestablement merveilleuse.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA RÉVÉRÉNDÉ MÈRE GRUAU, DITE DE SAINT-MAXIME,

RESTAURATRICE DES URSULINES DE BOULOGNE-SUR-MER.

M<sup>lle</sup> Barbe-Geneviève Gruau naquit à Paris, le 5 janvier 1749, de M. François Gruau, chevalier de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis, et de Barbe Fourquin, tous deux plus recommandables encore par leurs sentiments religieux que par le rang qu'ils tenaient dans la société.

Douée d'un caractère gai, d'une âme généreuse, d'un cœur sensible et des plus heureuses dispositions pour acquérir tous les genres de connaissances, Barbe apprenait avec une facilité étonnante ce qu'on lui enseignait. Ses pieux parents s'empressaient de l'instruire des vérités fondamentales du christianisme. Dès l'âge de neuf à dix ans, on remarquait en M<sup>lle</sup> Gruau une piété solide et éclairée qui, peu à peu, se traduisit en actes de vertu, surtout à l'époque de sa première communion, qu'elle fit de la manière la plus édifiante et la plus fructueuse.

Le chevalier Gruau étant devenu major de place à Dunkerque, sa famille l'y suivit. Pour terminer l'éducation de leur fille, ces vertueux parents se décidèrent à mettre Barbe au pensionnat des Ursulines de Boulogne-sur-Mer. Elle était alors âgée de quatorze ans. La bonté de son cœur, l'aménité de son caractère, lui méritèrent bientôt l'amitié de ses maîtresses et celle de ses compagnes, dont elle ne tarda pas à devenir le modèle.

M<sup>lle</sup> Gruau sentit bientôt germer dans son cœur la grâce de la vocation religieuse; mais prévoyant des dif-

ficultés de la part de ses parents, elle résolut d'attendre avec patience un moment favorable pour s'en ouvrir à eux.

De retour dans la maison paternelle, où elle répandit l'odeur de ses vertus, la jeune fille s'appliqua fortement à examiner sa vocation. Son premier soin fut de choisir un directeur pieux et éclairé à qui elle confia son secret.

L'attrait de son cœur tendre et compatissant la portait au soulagement des malades, et, d'un autre côté, la grâce la pressait de se dévouer à l'instruction de la jeunesse. Elle pesa ces deux vocations mûrement devant Dieu et se décida enfin pour cette dernière. Son directeur, après l'avoir longtemps éprouvée, se prononça en faveur de ses désirs, et elle s'en ouvrit alors à ses bons parents. M. et M<sup>me</sup> Gruau, qui avaient d'autres vues sur leur fille, essayèrent d'abord de traverser son dessein, mais les observations qu'elle fit furent si bien ménagées, qu'ils durent enfin donner leur consentement.

M<sup>lle</sup> Gruau entra donc aux Ursulines vers la fin de 1768. Les religieuses, qui avaient su apprécier son mérite pendant son séjour au pensionnat, la reçurent avec joie, et la placèrent sous la conduite de la mère de l'Enfant Jésus, alors maîtresse des novices. Sous cette heureuse direction, M<sup>lle</sup> Gruau fit de rapides progrès dans la vertu; jamais novice ne fut plus humble, plus soumise, plus régulière et plus fervente. Ce fut en 1769 qu'elle reçut l'habit de l'ordre avec le nom de sœur de Saint-Maxime. Pendant sa probation, elle fut éprouvée du côté de la santé, et M. l'abbé Voulonne, directeur de la communauté, s'unit aux supérieures de cette vertueuse jeune personne pour la conduire à un haut de-

gré de perfection. Son humilité était si grande, qu'elle se persuadait qu'on ne l'admettrait point à la profession. Plus tard, en parlant de ses impressions au moment où elle fit ses demandes en chapitre, elle disait : « Je ne pouvais trouver un lieu assez isolé pour m'annéantir, en songeant à la grandeur de la grâce que je sollicitais et à la distance infinie qu'il y avait entre mon indignité et les perfections de Jésus, mon céleste Époux. » La sœur de Saint-Maxime fit profession à la fin de mars 1771. Le ciel, qui la comblait de faveurs insignes, lui ménagea à cette occasion une bien rude épreuve. Au moment où elle émettait avec bonheur ses vœux, son père, présent à la cérémonie, ne pouvant plus comprimer la douleur que lui causait cette séparation, s'écria : « Vous savez, ô mon Dieu, que ma fille faisait tout mon bonheur, vous me la demandez, je vous la donne; mais ce sacrifice, il me coûtera la vie. » La nouvelle professe, loin de se laisser abâtre sous le coup d'une pareille épreuve, offrit généreusement sa peine au Seigneur, puis, au sortir de l'église, elle sut si bien consoler son père, que bientôt elle le vit calme et résigné. Il mourut cependant peu d'années après.

La sœur de Saint-Maxime dit en apprenant cette triste nouvelle : « J'aimais trop mon père, Dieu vient de me l'enlever : que son saint nom soit béni ! Une grande consolation me reste, car j'ai la douce confiance que mon père repose en son sein. »

L'emploi de seconde maîtresse des pensionnaires ayant été confié à la nouvelle professe, elle montra un talent tout particulier dans ses rapports avec les élèves. Un mot de sa part suffisait pour maintenir le bon ordre parmi elles.

Plus tard, la sœur de Saint-Maxime fut chargée d'une



classe de pauvres externes. Ces enfants devinrent l'objet spécial de ses soins et de son attachement.

Bientôt on l'éleva aux charges. Elle fut successivement seconde et première maîtresse des novices. Dans cet emploi important, elle déploya tant de capacité, que M. le chanoine Tribou, témoin des progrès spirituels des novices dont il était le confesseur, conçut une haute estime pour leur maîtresse, et voulut même qu'elle lui donnât des avis pour sa propre conduite.

L'unique étude de cette vertueuse religieuse était celle des règles de l'Institut et des œuvres de saint François de Sales. Ses entretiens roulaient souvent sur l'amour de Dieu et du prochain. Un jour qu'elle avait fait aux novices une exhortation sur la perfection religieuse, elle leur dit à la récréation : « Je vous ai prêché aujourd'hui sur la perfection, mais vous avez dû remarquer que je l'ai fait consister dans la pratique de choses si peu importantes, en apparence, que personne ne peut raisonnablement se plaindre de ne point l'acquiescer. » Elle disait à ses filles en d'autres circonstances : « Notre lieu de sûreté, mes sœurs, est dans notre néant : Si nous en sortons, nous courons grand péril de nous égarer et de faire un triste naufrage. »

Le caractère distinctif de la piété de la mère de Saint-Maxime était une foi vive et ardente; de là ce brûlant amour de Dieu, qui était comme le moteur de toutes ses actions; de là aussi cette joie indicible qu'elle éprouvait quand elle apprenait que Dieu était glorifié et la sainte Eglise exaltée. Quand elle entra en religion, la communauté ne faisait que deux communions par semaine; elle introduisit celle du mardi, qui passa depuis en usage dans le monastère. Son cœur s'embrasait, ses joues se coloraient, quand elle parlait de la sainte Eu-

charistie. Ses novices lui disaient familièrement que le *Jansénisme n'aurait jamais d'accès auprès d'elle*.

Sa dévotion envers la très-sainte Vierge n'était ni moins tendre, ni moins sincère. Elle saisissait toutes les occasions pour inspirer à ses novices une confiance filiale en Marie.

La mère de Saint-Maxime sut mettre à profit l'estime dont elle jouissait auprès de ses consœurs pour les fixer dans la voie du bien, et les porter à la pratique d'une plus exacte régularité.

Convaincue que le bon emploi du temps fait partie du vœu de pauvreté, elle ne perdit jamais un moment. Malgré les charges importantes qu'elle exerça, elle sut toujours trouver quelques instants pour donner au travail manuel, et, durant ses longues et violentes souffrances, son ouvrage ne la quittait pas.

Cette assiduité parut surtout pendant les douze années qu'elle remplit l'office de sacristine. Son ardent amour pour Jésus-Christ lui avait inspiré une prédilection pour cet emploi, qu'elle regardait comme le plus honorable de la communauté, et la Providence l'avait douée d'un goût parfait et d'un discernement particulier pour la décoration de l'église et des autels.

Malgré la surveillance de l'autorité administrative, sous le règne de la terreur, elle parvint à soustraire divers ornements, du linge, des vases sacrés et plusieurs autres objets précieux. Dieu permit cependant, comme nous l'avons dit, que toutes ces choses fussent perdues pendant le cours de la révolution.

Au moment où la révolution éclata, la mère de Saint-Maxime, qui se trouvait alors à la tête du noviciat, tourna toute sa sollicitude vers les jeunes professes : elle calmait leur trouble, les encourageait et leur en-

seignait ce qu'elles avaient à faire pour rester fidèles à leurs saints engagements. Son zèle n'était pas moins actif à l'égard des novices, qu'elle cherchait à prémunir contre le schisme et à fortifier dans le bien.

Lorsqu'en 1791, M. l'abbé Tribou vint retirer de l'ostensoir le très-saint Sacrement, pour obvier au danger d'une profanation, la mère de Saint-Maxime fondit en larmes, et, tenant dans ses mains l'ostensoir. « Ce sont mes péchés, s'écria-t-elle, qui sont la cause de cette affliction. » Ce sentiment d'humilité profonde qui marqua toute sa vie, était toutefois exempt de faiblesse. Douée d'un jugement solide et d'un esprit pénétrant, elle savait faire prévaloir son opinion quand elle croyait que la gloire de Dieu y était intéressée.

Elle aimait fortement sa vocation, et ne quitta son couvent au moment de la révolution, qu'en exprimant des regrets amers. Les privations qu'elle eut à supporter, avec la majeure partie de ses consœurs, dans les prisons d'Abbeville, n'étaient rien pour elle, en comparaison de la douleur qu'elle éprouvait de ne pouvoir plus travailler au salut du prochain.

Dès qu'elle fut mise en liberté, la ville de Boulogne fut à même de remarquer avec quel empressement elle saisissait les occasions de procurer aux fidèles l'assistance au saint sacrifice, et la participation des sacrements. Elle passait les nuits dans l'exercice de ces œuvres, si rares alors, et de plus, si périlleuses.

Cette sainte religieuse avait fait déposer plusieurs châsses renfermant les ossements des saints martyrs chez une pieuse fille de la Hauteville. On eut peur; les saintes reliques furent retirées des châsses, et placées dans une caisse que l'on confia à une personne d'un village voisin de Boulogne. La mère de Saint-Maxime

n'eut pas plutôt appris où se trouvait ce précieux dépôt, qu'elle partit au milieu de la nuit pour le réclamer. Dès qu'elle l'eut en possession, elle s'en chargea, et revint chez elle. Pendant la route, elle ne cessa de prier : « Seigneur, dit-elle, préservez-moi de toute mauvaise rencontre ; ne permettez pas que les reliques de vos saints amis soient profanées. Saints martyrs, guidez mes pas, conduisez-moi vous-mêmes au travers des ténèbres de la nuit, afin que j'arrive heureusement, et que vos saints ossements soient mis en lieu de sûreté. »

Elle les déposa dans un endroit qui lui servit d'oratoire et de lieu de refuge, quand elle était privée de la présence du très-saint Sacrement.

On la prévint un soir que le lendemain, de bonne heure, des visites domiciliaires auraient lieu dans diverses maisons de la ville, et que la sienne ne serait pas sans doute exceptée. Un prêtre qui s'était caché chez elle, averti du danger, célébra la messe après minuit, et sortit pour prendre une autre retraite. Malgré l'activité que l'on mit à faire disparaître aussitôt les objets qui avaient servi au saint Sacrifice, l'autel, surmonté d'un tabernacle, était encore debout lorsqu'arriva un prêtre assermenté, devenu commissaire de police. Il avait devancé le lever du soleil, et menaçait de faire sauter la porte, si l'on n'ouvrait à l'instant même. La mère de Saint-Maxime le reçut avec ses satellites, en demandant ce qui l'amenait chez elle. « Nous venons, dit-il, visiter cette maison pour connaître si elle ne renferme pas des gens suspects. » Arrivé à la place où était l'autel, il demanda si on y avait dit la messe. « Cette nuit même, » lui dit la mère, sans hésiter. — « Où est le prêtre ? » — « Il s'est retiré, en emportant le très-saint Sacrement. » Le commissaire ayant ouvert le taberna-

cle où se trouvait une boîte qui renfermait des pains d'autel. « Ces hosties, demanda-t-il, sont-elles consacrées? » Il s'était retourné pour formuler cette question, et on put remarquer une pâleur extrême répandue sur ses traits. Il parut reprendre ses sens quand la religieuse lui eut répondu négativement. Les recherches furent poursuivies et la police se retira, en annonçant qu'elle ferait encore souvent de semblables visites. « Prions, dit la mère de Saint-Maxime, à l'une de ses consœurs, prions pour ce malheureux prêtre, car il n'a pas perdu la foi. Ce qu'il a fait en présence du tabernacle indique des remords et une conscience alarmée. » Elle ne s'était pas trompée; ce même prêtre assermenté rétracta ses erreurs après le Concordat, et obtint une cure dans le voisinage de Paris.

Pendant les dix-huit années que cette excellente religieuse passa dans le monde, ses jours furent constamment marqués par de bonnes œuvres. Elle trouva la facilité, durant les temps les plus mauvais, d'instruire un grand nombre de jeunes personnes et de les préparer à la première communion. Plusieurs étaient parvenues à un âge déjà avancé, sans qu'elles eussent pu se disposer à la réception de ce sacrement.

Apprenait-elle que quelque prêtre fidèle était tombé d'épuisement par suite des fatigues et des privations que causait, dans ce temps de persécution, l'exercice du saint ministère, elle se rendait auprès de lui pour le soigner, ou bien elle le recueillait dans sa propre maison.

Les mêmes secours étaient donnés par la mère de Saint-Maxime à ses consœurs, qui, pour la plupart, vivaient isolées dans la ville. On la trouvait toujours la première auprès d'elles dans leurs afflictions ou dans leurs maladies.

Sa mère, devenue veuve avant l'époque de la révolution, avait obtenu de l'évêque la faculté d'occuper un appartement dans l'ancien monastère. M<sup>me</sup> Gruau n'en sortit qu'en 1792. Elle perdit alors les rentes qu'elle avait sur l'Etat, et se serait peut-être trouvée dans un dénûment complet, si la mère de Saint-Maxime n'eût été là pour la secourir. Toute la ville de Boulogne sut avec quelle sollicitude cette excellente religieuse, aidée par la Providence, pourvut à tous les besoins de sa mère.

Non contente de cette charge, que sa tendresse filiale lui rendait facile, la mère de Saint-Maxime voulut encore abriter sous son toit une jeune sœur converse, que sa santé délicate empêchait de se mettre en service. C'était la sœur Austreberte Leroux, dite de la Conception. Celle-ci s'occupait du ménage, tandis que la mère de Saint-Maxime travaillait nuit et jour à confectionner du linge, et des ornements d'église. Quand la mère de Sainte-Madeleine, sortie de prison, vint se réunir à elle, la courageuse Ursuline voulut aussitôt ouvrir des classes et prendre des pensionnaires.

Bientôt sa famille s'augmenta de la mère Antoinette Masson, dite de Sainte-Thérèse, qu'elle voulut recevoir chez elle. Cette religieuse souffrait d'un cancer intérieur, et éprouvait une faim continuelle et presque insatiable. Les mères de Saint-Maxime et de Sainte-Madeleine lui donnèrent les soins les plus assidus, et recueillirent son dernier soupir.

La zélée servante de Dieu aurait voulu réunir chez elle toutes ses consœurs qui habitaient Boulogne; dans l'impossibilité de le faire, elle s'en dédommageait en les soignant pendant leurs maladies, en les aidant à bien mourir, en les ensevelissant après leur mort. Nous avons vu ailleurs ce qu'elle fit pour M. Parent, et les

services que celui-ci rendit par la suite aux Ursulines.

Citons encore deux faits, qui témoignent de la charité de la mère de Saint-Maxime.

Un jour qu'elle passait dans une rue, où quantité de gens s'attroupaient autour d'un pauvre homme, tombé en défaillance, elle fendit la presse, et voyant que le manque d'air accroissait son mal, elle écarta la foule, lui coupa sa cravate, et lui sauva peut-être la vie.

La mère de Saint-Etienne, supérieure des Dominicaines de Calais, avait été arrêtée et mise en prison à Boulogne, dans le couvent des Annonciades. La mère de Saint-Maxime, qui la visitait souvent, lui annonça que sous peu elle serait transférée à Arras, pour y comparaître devant le tribunal de Joseph Lebon. « Hé bien ! répondit la vénérable supérieure, que la volonté de Dieu soit faite. Je suis prête à recevoir tout ce qu'il lui plaira de m'envoyer. » La tempête révolutionnaire se calma toutefois, et la mère de Saint-Etienne recouvra la liberté.

Lorsqu'en 1802, on eut permis l'ouverture des églises, celle de Saint-Joseph se trouvait dépourvue des objets les plus indispensables à l'exercice du culte. La mère de Saint-Maxime donna généreusement les linges et ornements qui avaient servi à célébrer les saints mystères dans ses appartements, sous le règne de la terreur. Aidée de quelques personnes de la ville, elle ne tarda pas à en procurer d'autres, qu'elle se hâta de confectionner, avec l'une de ses consœurs, la mère de Sainte-Madeleine.

Le caractère de la mère de Saint-Maxime avait quelque chose de si attrayant, qu'il lui gagnait aussitôt la confiance des élèves. Elle savait, par une parole obligeante, ranimer un courage prêt à succomber; par un

conseil charitable, adoucir un esprit aigri; et par une douce réprimande, triompher d'une âme insensible. Tout dans sa conversation intéressait, persuadait; chacun se trouvait heureux de pouvoir l'entretenir, ne fût-ce que quelques instants. Mais, saintement avare de son temps, et ennemie des discours inutiles, cette digne religieuse évitait soigneusement tous ceux qui n'avaient point pour objet la gloire de Dieu ou le bien du prochain.

Elle savait imposer des sacrifices à ses affections les plus chères. Elle chérissait tendrement un frère, qui demeurait au loin, dans les îles d'Amérique; mais malgré tout le désir qu'éprouvait celui-ci de s'entretenir souvent avec sa sœur, leur correspondance était des plus rares.

Ses nièces, MM<sup>les</sup> Gruau, auraient voulu également lui écrire souvent, mais la mère de Saint-Maxime disait: « Une religieuse ne peut rien faire de mieux pour sa famille que de prier beaucoup pour elle. »

Quoique la justesse de son esprit, jointe à l'éducation distinguée qu'elle avait reçue, lui fit aisément remarquer ce qu'il y avait de déplacé dans les procédés d'autrui, la mère de Saint-Maxime ne s'en plaignait jamais, et l'on pouvait dire d'elle, comme de saint Ignace: « que sa conduite envers tous était telle, que chacun croyait avoir part à son amitié. »

Depuis que le calme s'était un peu rétabli, après le bouleversement général des esprits, la mère de Saint-Maxime demandait humblement à Dieu qu'il daignât inspirer à ses consœurs le désir de se réunir en communauté; mais quand l'abbé Voulonne lui eut manifesté la volonté qu'il avait de la mettre à la tête de cette entreprise, son humilité en fut alarmée, et elle se crut incapable et indigne de commencer cette œuvre.



L'obéissance à cet ancien supérieur l'emporta cependant sur les répugnances de l'humble religieuse ; et cette restauration du monastère de Sainte-Ursule à Boulogne ayant eu lieu en 1810, la mère de Saint-Maxime laissa paraître avec plus d'éclat les rares qualités qu'elle avait reçues du ciel.

Contrainte d'exercer à la fois les charges de supérieure, de maîtresse des novices, de sacristine, de maîtresse générale des pensionnaires et des élèves externes, elle pourvut à tout, malgré son âge avancé, et jamais on ne la vit perdre le calme et la résignation, si nécessaires surtout dans l'accablement de tant de soins différents.

L'abbé Voulonne, l'âme de cette sainte entreprise, étant mort un an après la réunion des Ursulines, leur restauratrice se consola de cette perte immense, par sa confiance en Dieu. S'abandonnant entièrement à la divine Providence : « Je veux, disait-elle, tout ce que vous voulez, ô mon Dieu, et rien de plus ; je suis entre vos mains comme une cire molle, faites donc de moi ce qu'il vous plaira. » Ces sentiments étaient si profondément gravés dans son âme, que les événements les plus opposés à l'accomplissement de son œuvre ne la décourageaient jamais. Elle profitait même de ces circonstances pour inspirer à ses consœurs une soumission plus parfaite à la volonté de Dieu. « Plus nous serons dépourvues de moyens humains, leur disait-elle, plus aussi devons-nous compter sur les secours du souverain Maître, qui protège les oiseaux du ciel et fait croître les lis des champs. » Les douze années qu'elle vécut dans son nouveau monastère furent marquées par de nombreuses croix. Elle ne s'en laissa jamais accabler. « Quelles que soient les tribulations de la vie,

disait-elle, elles auront une fin, mais le bonheur qu'elles procurent ne finira jamais. »

En 1817, la mort lui enleva la fidèle compagne de ses travaux, la mère de Sainte-Madeleine, et en 1818, elle perdit sa vénérable assistante, la mère de Sainte-Dorothée. Ce furent des coups bien sensibles pour son cœur. Pendant deux années le blé fut extrêmement cher; la communauté ne possédait rien, et il n'y avait qu'un petit nombre de pensionnaires. Toutefois, la charitable supérieure ne laissa pas de faire d'abondantes aumônes. « Donnons, mes chères sœurs, disait-elle, donnons libéralement aux pauvres; Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, aura soin de nous. »

La mère de Saint-Maxime ne négligea rien pour que les novices du nouveau monastère fussent solidement instruites des devoirs de leur saint état; elle veillait avec un soin extrême à conserver l'union parmi elles, et entretenait dans leurs cœurs une sainte et douce gaieté. Cette digne supérieure apportait tous ses soins pour que l'office divin fût célébré avec tout le respect possible, et pour que l'on gardât fidèlement les cérémonies.

L'égalité de son caractère rendait son commerce des plus agréables. Ses filles trouvaient toujours en elle une mère tendre et prête à les consoler. Venait-on lui exprimer les appréhensions qu'on éprouvait de ne s'acquitter qu'imparfaitement de l'emploi qu'elle avait confié: « Tant mieux, ma fille, répondait cette bonne mère, où il y a moins de l'homme, il y a plus de Dieu. » Dès qu'elle eut renoncé à la supériorité, elle s'étudia à devenir un modèle de soumission et de régularité pour les jeunes professes. Elle s'estimait fort heureuse de se retrouver sous l'obéissance.

Elue dépositaire, la mère de Saint-Maxime put en-

core exercer sa charité tendre et prévenante envers tous les membres de la communauté. Austère pour elle-même, elle était pleine d'indulgence pour les autres. On la voyait toujours plus préoccupée des besoins de ses consœurs que des siens propres. Elle savait trouver d'ingénieux prétextes pour se dépouiller de ce qu'elle avait de meilleur, et le faire donner à celles qu'elle croyait en avoir besoin.

On ouvrit, en 1819, peu de jours après qu'elle eut cessé d'être supérieure, deux classes pour les enfants pauvres. La mère de Saint-Maxime en prit la direction générale, et la conserva jusqu'à la mort. Sa reconnaissance envers Dieu éclata dans cet accroissement donné au monastère en faveur des indigents. « C'est maintenant, disait-elle avec effusion de cœur, c'est maintenant, qu'entourées d'enfants pauvres, nous sommes redevenues véritablement Ursulines. »

Dieu la visita par de fréquentes et graves infirmités, qu'elle reçut toujours avec une parfaite résignation. « Que Dieu est bon, disait-elle alors, de me donner dès cette vie le moyen de satisfaire à sa justice. »

La communauté espérait conserver encore quelques années la mère de Saint-Maxime; mais son état d'infirmité s'aggrava dans le cours de l'année 1822, et fit concevoir les plus cruelles appréhensions : prières, messes, aumônes, tout fut employé pour obtenir la prolongation d'une vie si chère. Le 10 août, la mère de Saint-Maxime communia pour la dernière fois dans l'église du monastère. Son mal s'étant augmenté, le médecin déclara qu'on pouvait lui administrer le saint viatique. La vénérable mère observa que, pouvant communier à jeun, elle aurait le bonheur de recevoir de cette manière plus fréquemment la sainte Eucharistie. « D'ail-

leurs, ajouta-t-elle, depuis plusieurs années je fais toutes mes communions en viatique. » Elle avait une grande obéissance pour l'infirmière, et prenait les remèdes les plus amers sans se plaindre, quoiqu'elle fût persuadée de leur inutilité.

Son état de souffrance continuelle, qu'elle supporta avec la résignation la plus parfaite, lui valut de nouveaux mérites : « Je n'aurais jamais cru, disait-elle, dans l'excès des maux qu'elle endurait, qu'on pût tant souffrir sans mourir. »

Sa dernière maladie n'altéra point la vigueur de son esprit; elle conserva une parfaite connaissance jusqu'au dernier moment.

Le soir, veille de sa mort, quand elle entendit sonner l'*Angelus*, elle expliqua à la sœur infirmière les magnifiques paroles de cette prière, puis elle lui enseigna une excellente pratique intérieure pour les réciter avec fruit.

La mère supérieure, lui ayant fait une lecture peu d'heures avant sa mort : « Je vous remercie, ma mère, lui dit-elle, de m'aider ainsi à bien souffrir. » Elles parlèrent ensuite, l'une de l'espérance d'être bientôt mise en possession du ciel, l'autre du pressentiment douloureux qu'elle éprouvait d'être sous peu sans conseil et sans appui. Pour consoler la jeune supérieure, la vénérable mourante l'engagea à prendre courage, et lui promit qu'elle ne l'oublierait pas auprès de Dieu.

Dès le matin du jour de sa mort, la mère de Saint-Maxime avait prié son directeur de l'entendre en confession; le soir, elle renouvela ses instances; mais comme elle avait communié peu de jours auparavant, et que d'ailleurs il ne la croyait pas si près de sa fin, cet ecclésiastique lui répondit : « Rien ne presse, nous nous reverrons demain. »

Le soir, comme elle parut plus accablée, on laissa, outre la sœur infirmière qui couchait dans sa chambre, une jeune religieuse de chœur pour passer la nuit auprès d'elle. Celle-ci ayant pris son ouvrage, qui était pour la sacristie, la mère de Saint-Maxime lui parla avec effusion de cœur du bonheur qu'elle-même avait éprouvé de travailler pendant de longues années pour les autels.

La malade s'assoupit ensuite ; elle se réveilla de nouveau à onze heures, et se trouva plus mal : « C'est fini, dit-elle, que votre volonté soit faite, ô mon Dieu ! » On courut avertir la mère supérieure ainsi que le confesseur, mais quand ils arrivèrent à l'infirmierie, la vénérable mère avait rendu son âme à Dieu. Leur consternation fut grande, ainsi que celle de la communauté, lorsqu'elle apprit la perte immense qu'on venait de faire. La mère de Saint-Maxime était tellement connue dans la ville, à cause des services qu'elle y avait rendus pendant les jours mauvais, et des rapports multipliés qu'elle avait eus avec les familles pour l'éducation des enfants, que toute la population boulonnaise apprit sa mort avec regret. Ceux qu'exprima le clergé en particulier furent unanimes.

L'abbé Augé, ancien supérieur du séminaire de Boulogne, et vicaire-général de Paris, écrivait aux religieuses, peu de jours après cette mort, que c'était une des faveurs les plus signalées du ciel, d'avoir vécu avec une personne si solidement vertueuse.

A la première visite que M<sup>gr</sup> l'évêque d'Arras fit à Boulogne, il dit à la communauté, réunie pour le recevoir : « Je vous plains de tout mon cœur d'avoir fait une si grande perte, mais je vous félicite en même temps d'avoir une protection auprès de Dieu. Je suis heureux

de savoir que le bon esprit de la mère de Saint-Maxime règne dans la communauté; je l'engage à le conserver toujours. »

Avant son entrée en religion, une religieuse de la communauté, qui venait quelquefois au monastère, rencontra dans une de ses visites la mère de Saint-Maxime, qui lui dit : « Il paraît, Mademoiselle, que vous aimez beaucoup les religieuses : vous avez sans doute le désir d'embrasser un jour cet état. » — « Oh ! oui, répondit-elle en pleurant, mais il y a tant d'obstacles. » — « Ayez bon courage, dit la mère, Dieu viendra à votre aide, les obstacles s'aplaniront, et vous serez religieuse Ursuline. » L'événement justifia ces paroles. Deux autres religieuses assurent qu'après Dieu, elles doivent la grâce de leur vocation à la médiation de la mère de Saint-Maxime. Ce fut une heure ou deux avant sa mort qu'elle souhaita cette vocation à la première, lorsque, s'entretenant avec la religieuse qui la veillait, elle lui dit : « Je souhaite de tout mon cœur que Dieu appelle votre jeune sœur à la vie religieuse : c'est une ancienne pensionnaire que j'affectionne beaucoup. »

La seconde était orpheline, et lui avait été confiée à l'âge de dix ans. Lorsqu'elle eut terminé son éducation, la mère de Saint-Maxime, qui lui portait un intérêt vraiment maternel, l'interrogea sur le genre de vie qu'elle désirait embrasser : « Jusqu'ici, lui dit la supérieure, je n'ai remarqué en vous aucun attrait pour notre saint état. » Sa jeune protégée répondit qu'effectivement elle n'en sentait aucun. « Au reste, ajouta la mère, il est bon que vous connaissiez le monde : mais quand vous aurez été la dupe de ses pertidies, vous serez désenchantée de ses illusions, alors vous

reviendrez dans la communauté, qui vous accueillera comme une bonne mère. »

Cette prédiction se réalisa, car, en 1828, après la mort de la vénérable mère, la jeune personne en question entra au noviciat et reçut avec bonheur le nom de sœur de Saint-Maxime. Après avoir, pendant de longues années, exercé son zèle au milieu des grandes pensionnaires, elle est actuellement maîtresse des novices.

La mère de Saint-Maxime avait composé divers écrits, qu'elle fit brûler par humilité pendant une maladie qu'elle essuya en 1821, et qu'elle avait crue mortelle. La communauté conserve précieusement quelques-unes de ses lettres, ainsi que des prières qu'elle rédigea à la suite des retraites annuelles; ces pièces font singulièrement regretter la perte des autres manuscrits.

#### MONASTÈRE DE BOURGES.



ÉTABLISSEMENT de ce monastère, le douzième de la congrégation de Paris, essuya d'abord beaucoup de contradictions, comme toutes les œuvres de Dieu. Néanmoins, les Ursulines se fixèrent à Bourges, le 5 août 1651, grâce à l'activité infatigable de M. de Changrand, maire de la ville, à la bienveillante protection du prince de Condé, gouverneur de la province, et à l'intérêt tout paternel que leur témoigna M<sup>sr</sup> Roland Hébert, alors archevêque.

La mère Jeanne Martin, dite de Sainte-Ursule, eut la direction de la communauté naissante, dont l'existence fut assurée par la libéralité de M<sup>me</sup> Lebègue de Domon. Cette généreuse dame, non moins distinguée par sa piété que par sa position sociale, reçut le titre de

fondatrice, et fut toujours entourée par les religieuses de la plus vive reconnaissance (1).

La pratique de la règle avait été embrassée avec ardeur dès les premiers jours, ainsi que les nobles fonctions de l'instruction de la jeunesse, et la ville de Bourges bénit bientôt le ciel des grâces qu'il répandait sur elle par l'entremise des humbles filles de sainte Angèle. Les vocations se multiplièrent; plusieurs jeunes personnes de familles très-considérées vinrent se ranger sous la conduite de la mère de Sainte-Ursule, qui sut, par ses exemples, autant que par ses leçons et ses soins, jeter dans sa communauté les racines précieuses de l'esprit de régularité et de ferveur, lequel s'y maintint jusqu'en 1793, où ce monastère subit le sort de toutes les maisons religieuses de France.

Le premier soin du gouvernement républicain fut de confisquer les propriétés des Ursulines; elles ne purent soustraire à l'avidité des spoliateurs qu'une partie de leurs ornements d'église et de leur bibliothèque, quelques tableaux, et une petite somme d'argent, que la dépositaire distribua à toutes ses sœurs. Plus riches de confiance en Dieu, à mesure que les hommes les dépouillaient des biens de ce monde, les religieuses fortifièrent leur courage pour les jours, plus malheureux encore, qu'elles entrevoyaient dans un avenir prochain. Ces jours ne se firent pas attendre. Sollicitées de prêter le serment à la constitution civile du clergé, les Ursulines répondirent unanimement, avec la fermeté des premiers chrétiens: « Nous aimons mieux mourir, que de faire un serment réprouvé par notre religion et notre

(1) Les Ursulines conservent encore aujourd'hui précieusement le portrait de cette vénérable bienfaitrice.



conscience. » Les officiers municipaux ne réitérèrent pas leurs demandes, frappés de la grandeur d'âme des épouses de Jésus-Christ et du calme céleste qui rayonnait sur leur front : avec des égards qui trahissaient des regrets, ils leur transmirent l'ordre, qui leur avait été donné, de les conduire dans la prison de la ville, où les attendaient déjà un grand nombre de religieuses de divers ordres.

Ce fut un moment bien déchirant que celui où elles s'éloignèrent de leur solitude chérie, du sanctuaire témoin de leurs vœux sacrés et solennels. Toutefois ; le séjour qui leur était assigné, devenu l'asile de l'innocence et de la vertu persécutée, leur sembla glorieux. Elles bénirent le Seigneur d'avoir été trouvées dignes de souffrir pour son nom.

Bientôt les maisons de détention ne suffisant plus aux nombreuses victimes que l'on y entassait chaque jour, il fallut en créer de nouvelles.

Les Ursulines, les Carmélites, les filles de la Charité furent transportées dans l'ancien couvent des Charisses.

Dieu leur y ménageait une inappréciable consolation dans ces temps malheureux : celle de pouvoir se confesser à des prêtres fidèles, enfermés dans un appartement séparé du leur par une muraille, dans laquelle, à force de persévérance, elles parvinrent à faire une petite ouverture.

Le bonheur de chanter ensemble les louanges divines, et la douce harmonie qui régnait entre ces âmes, unies par la conformité des sentiments et de la destinée, furent encore un grand adoucissement aux souffrances de leur détention. Plus sensibles aux malheurs de la France et aux persécutions de l'Eglise qu'aux rigueurs que l'on exerçait à leur égard, elles se trouvaient heu-

reuses de pouvoir offrir à Dieu, chaque jour, un tribut d'expiation pour les crimes de leur patrie.

Cette prison, qui retraçait aux filles de sainte Ursule le calme, la paix de leur ancienne et sainte demeure, il fallut la quitter pour entrer dans le monde; en lui disant adieu, elles éprouvèrent quelque chose de l'amertume qui remplissait leur âme, lorsqu'elles avaient été arrachées à leur chère clôture.

Jetées au milieu de la mer orageuse du siècle, elles ne perdirent rien de l'esprit de foi, de zèle pour la justice qui les avait toujours animées; plus d'une fois, elles ne craignirent pas de manifester leurs sentiments, au péril de leur vie. L'une d'entre elles, sœur Rose Peivet, dite de Sainte-Angèle, profondément touchée des outrages faits à la Majesté divine, et des infortunes qui accablaient les nobles descendants de saint Louis, fit imprimer, après l'attentat du 21 janvier, dans la ville de Châlons qu'elle habitait, quelques prières; elles avaient pour objet d'apaiser la colère divine, et d'attirer les bénédictions célestes sur la royale famille, délaissée, persécutée par ceux mêmes qu'elle avait comblés de bienfaits. C'était là un de ces actes généreux, dont les âmes sensibles et élevées ont seules l'inspiration. C'en fut assez, aux yeux du gouvernement républicain, pour mériter la mort.

La mère Sainte-Angèle ayant eu connaissance de l'arrêt qui la condamnait à être exécutée sur la place de Châlons, chercha à s'y soustraire par la fuite; comme cet arrêt avait été public, il lui était difficile de trouver un asile: ses amis autrefois les plus dévoués, retenus par la crainte de compromettre leur propre existence, refusèrent de lui ouvrir leur habitation. Dans ce délaissement complet des créatures, la divine Providence ne

lui fit pas défaut : elle l'environna toujours d'une protection spéciale, et l'on peut dire, en quelque sorte miraculeuse. Avertie un jour de l'arrivée des gendarmes, la mère Sainte-Angele sort précipitamment de Châlons, se dirige vers la campagne, change ses vêtements contre ceux d'une bergère qui gardait ses troupeaux, et, ainsi travestie, suit pendant plusieurs heures la même route que les émissaires qui la cherchaient, sans que ceux-ci la reconnussent. Après avoir erré loin de sa ville natale, n'échappant aux poursuites de ses persécuteurs qu'à la faveur d'un nom supposé et d'un changement de costume, elle revint chez ses parents. Un danger plus grand que tous ceux qu'elle avait courus jusqu'alors l'y menaça bientôt : les agents de la police, informés de son arrivée, se présentèrent pour faire une visite domiciliaire. L'appareil redoutable dont ils s'étaient entourés pour s'emparer d'une pauvre religieuse, devint l'instrument de sa délivrance. La vigilante mère de sœur Sainte-Angele, entendant le cliquetis des armes, comprit aussitôt le danger de sa fille, et lui fit signe de fuir promptement. Hélas ! il était trop tard : les républicains avaient pénétré dans la maison, avant que la fugitive eût trouvé une issue favorable. Elle monte au grenier. Son âme, quoique pleine d'abandon à la volonté divine, n'était cependant pas exempte d'angoisses sur le sort des parents vénérés, dont son arrestation pouvait aussi causer la mort. Après une demi-heure d'attente et d'anxiété, elle entend distinctement les pas de ses ennemis. Le Dieu tout-puissant, Marie, la mère des miséricordes, peuvent seuls l'arracher de leurs mains. C'est vers le ciel que se portent toutes ses espérances. Poussée par une inspiration soudaine, elle se glisse entre quelques sacs de grains, au

moment même où les révolutionnaires entrent dans le grenier. Ils y font les perquisitions les plus minutieuses ; plusieurs fois ils passent sur les sacs de blé ; leurs sabres effleurent les vêtements de celle qui y a cherché un refuge , leurs pieds la touchent , et ils ne voient rien ! Ils se retirent , convaincus qu'ils doivent porter leurs pas en d'autres lieux. La mère Sainte-Angèle se relève aussitôt , tombe à genoux ; d'abondantes larmes s'échappent de ses yeux ; les élans de son âme reconnaissante montent vers le ciel.

Depuis cette époque , sa tendre dévotion envers Marie prit un accroissement extraordinaire. Lorsqu'elle fut réunie aux membres de sa famille spirituelle , une de ses plus douces jouissances était de raconter ce trait signalé de la bonté incomparable de l'auguste Mère de Dieu.

Quand la tempête révolutionnaire fut un peu apaisée , la mère Sainte-Angèle se retira à Lyon , près de l'ancienne abbesse d'une communauté. Remplie de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes , elle se livra à l'instruction de la jeunesse , en attendant le moment où elle pourrait rentrer dans une maison de son ordre.

La prudence et la douceur de son zèle , jointes à la sagesse de ses enseignements , lui concilièrent l'estime et l'amour de toutes ses élèves ; aussi éprouvèrent-elles les plus vifs regrets , lorsque celle qui les initiait avec tant de dévouement aux joies de la piété , quitta la ville de Lyon , pour aller rejoindre à Bourges les Ursulines qui venaient de s'y réunir. Grande fut , au contraire , l'allégresse de ces vénérables mères , en revoyant une sœur qui , à une humilité et à une candeur angéliques , alliait une force de caractère supérieure à son sexe.

Onze années s'étaient écoulées , depuis que la maison

de Bourges avait été détruite ; pendant cet intervalle , plusieurs religieuses avaient quitté la terre de l'exil et étaient allées recevoir aux cieux la récompense de leurs sacrifices. Les autres , fidèles à leur sainte vocation , avaient fait briller , au sein des familles où elles s'étaient réfugiées , la lumière des plus pures vertus.

Ce fut en 1803 que commença pour les Ursulines de Bourges une nouvelle existence. Le 21 octobre de cette année , six anciennes religieuses , la mère l'Eveillé de Charency , dite de Saint-Maurice , les sœurs de Saint-Louis , de Saint-Paul , de l'Assomption , de Sainte-Claire , et sœur Sainte-Marie , converse , obtinrent de M<sup>sr</sup> de Marcy la permission de se réunir et de louer une partie des bâtiments de l'ancienne chancellerie , situés devant le portique de l'église métropolitaine.

La mère Saint-Maurice , supérieure à l'époque de la révolution , fut rétablie dans l'exercice de sa charge , malgré ses quatre-vingt-six ans. M. l'abbé Gassot , vicaire-général , fut nommé supérieur de la nouvelle communauté , uniquement fondée sur le secours de la divine Providence.

Au don précieux d'un père tout dévoué , le ciel joignit celui du bienfaiteur le plus généreux , du protecteur le plus infatigable , dans la personne de M. Bonamy , vicaire de la cathédrale et supérieur du petit-séminaire. Les libéralités de M<sup>me</sup> veuve Calende secondèrent puissamment les efforts et les soins bienveillants de ces dignes ecclésiastiques.

M. Bonamy , malgré les nombreuses occupations que lui imposaient des fonctions importantes , voulut se charger de la direction spirituelle des pensionnaires ; il s'occupa des études , avec un zèle aussi assidu que désintéressé , jusqu'en 1812 , où il fut enlevé à la reconnais-

sance des Ursulines. M. Bonamy, par son bon vouloir et ses travaux, avait rempli à leur égard, dans toute son étendue, la touchante signification du nom qu'il portait.

Quelques années auparavant, Dieu avait demandé un sacrifice bien pénible à leur cœur : la mère Saint-Maurice, supérieure au moment de la suppression des ordres religieux, et à l'époque plus consolante, mais non moins difficile, de leur rétablissement, après avoir connu tout le poids de cette dignité, était allée, auprès de Dieu, goûter la récompense du dévouement qu'elle exige.

Deux autres restauratrices, les mères de Saint-Paul et de Saint-Louis, furent encore ravies à la vénération et à l'amour de la petite famille de Sainte-Ursule. Sans doute la douleur de leur perte fut adoucie par l'espérance d'avoir au ciel de puissantes protectrices, néanmoins le vide de leur absence, que ne venaient point combler de nouveaux sujets, se faisait vivement sentir, Dieu semblait se plaire à prolonger pour ses épouses les jours de l'épreuve : de 1803 à 1822, où la clôture fut établie, leur maison prit peu d'accroissement ; le nombre des professes de chœur n'était que de sept, et celui des pensionnaires ne s'éleva jamais au delà de vingt-cinq.

M<sup>rs</sup> de Marcy, désireux de contribuer au progrès d'un ordre dont il appréciait l'utilité, leur avait cédé la jouissance de l'ancien couvent des Carmes, plus vaste et plus commode pour l'enseignement que le local de la chancellerie. Le gouvernement en resta propriétaire ; mais il accorda l'entière liberté d'y faire toutes les réparations jugées convenables.

Le 17 janvier 1822, jour où les Ursulines se renfermèrent dans l'enceinte protectrice de leur monastère,

une ère de prospérité et de bénédiction sembla s'ouvrir pour elles : deux jeunes postulantes, qui devaient être, par leurs vertus et leurs talents, la joie et l'appui de leurs pieuses mères, reçurent le saint habit de la religion. Cette consolante cérémonie fut commune à toutes les religieuses qui, contraintes par les circonstances de se montrer quelquefois dans le monde, n'avaient pu encore revêtir la livrée de leur institut.

Les bontés de M<sup>sr</sup> de Fontenay, archevêque de Bourges, le zèle de M. Migeat, supérieur, et le concours généreux de M. Claveau, curé de la cathédrale, de M. le chanoine de Lagogné, de M<sup>me</sup> la vicomtesse de Vance, et de M<sup>lle</sup> de Boirray, permirent aux Ursulines de réaliser leur vœu le plus ardent, en relevant leurs grilles et leurs murs de clôture.

Le conseil municipal de Bourges, composé d'hommes amis du bien, et éclairés sur le vrai moyen de procurer celui de la société et de la famille, en assurant à l'enfance une éducation chrétienne, accorda, chaque année, un revenu assez considérable pour l'entretien des classes gratuites. Ce secours subsista jusqu'en 1830.

Le 11 octobre 1831, la vénérable mère Claire Veilhanth, dite de Sainte-Rose, quitta la supériorité qu'elle exerçait depuis 16 ans. Les religieuses qui composaient la petite communauté, trop jeunes pour remplir cette charge, demandèrent un guide et un soutien à celles de Clermont-Ferrand.

La révérende mère Sainte-Agathe, alors supérieure, accéda à cette demande; fidèle à sa maxime de n'envoyer jamais que d'excellents sujets en fondation, elle fixa son choix sur la mère Madeleine-Augustine de l'Hôpital, maîtresse des novices, et bien capable, sous tous les rapports, de remplir la mission qui lui était confiée.

Son premier soin fut de mettre en vigueur les points de règle qui, jusque-là, n'avaient pu être observés. L'écho que son zèle trouva dans le cœur de sa nouvelle famille, la générosité avec laquelle ces âmes ferventes firent le sacrifice des habitudes où quelques-unes avaient vieilli, la combla de consolation dans l'exercice d'un ministère, hérissé parfois de contradictions et de difficultés.

Un seul mot nous suffira pour faire connaître le bon esprit des religieuses que la mère Saint-Charles gouvernait : le jour où un nouveau point de règle était établi parmi elles, était un véritable jour de fête. Mais qui pourrait dire aussi l'amour, la touchante sollicitude dont les entourait cette vénérable mère. Direction de la communauté, du noviciat, des pensionnaires, auprès desquelles elle remplissait les fonctions de maîtresse générale, et de maîtresse de la première classe, son zèle embrassait tout. Emportée par cette ardeur qui consumait son âme, outre les travaux de sa charge et les conférences spirituelles qu'elle faisait à la communauté, elle trouvait le temps de donner à ses filles des leçons générales et particulières, guidant ainsi leurs pas dans le chemin de la science et dans celui de la vertu. Aussi ingénieuse qu'active et infatigable, tout lui servait de moyen pour éclairer leur intelligence et embraser leur cœur de l'amour divin.

Mais tant de travaux épuisèrent bientôt ses forces, et ruinèrent entièrement sa santé : des vomissements de sang, souvent réitérés, mirent ses jours en danger, et la forcèrent à retenir captives les paroles brûlantes que sa charité lui eût à chaque instant dictées. Alors, son admirable résignation, sa douceur, sa constante égalité d'âme, ravivant, dans la mémoire de ses filles, les



exhortations que la vénération et la reconnaissance y avaient gravées, devinrent une éloquente prédication.

Souvent aussi venaient s'y joindre quelques conseils, que l'excellente mère n'avait pu se refuser la consolation d'adresser par écrit à sa famille bien-aimée.

Hâtons-nous de le dire, Dieu bénit libéralement l'œuvre que la mère Saint-Charles avait entreprise et exécutée avec tant de dévouement; le nombre des religieuses s'accrut beaucoup de 1831 à 1833; Marie, pour laquelle elle avait une tendresse filiale, marqua son gouvernement par un magnifique témoignage de protection spéciale: une jeune religieuse, sœur Saint-Louis de Gonzague, sur laquelle la communauté entière avait fondé de belles espérances, perdit presque complètement la vue. Les médecins conseillèrent un traitement long et douloureux, mais en ne donnant qu'un espoir très-incertain de guérison. Pleine de confiance en la douce Vierge, que l'Église honore sous le titre de santé des infirmes, la mère Saint-Charles ordonne à la malade de faire une neuvaine à la très-sainte Vierge.

La pauvre aveugle obéit avec foi et empressement; le neuvième jour, après avoir promis de porter un cordon en l'honneur de l'Immaculée Conception, et avoir fait sa consécration solennelle, elle recouvra subitement l'usage de la vue, qu'elle conserva jusqu'à la mort.

Les forces de la mère Saint-Charles s'affaiblissant de jour en jour, l'intérêt maternel qu'elle avait voué à sa communauté lui fit une obligation de demander à ses supérieurs de Clermont une maîtresse des novices. Ceux-ci furent encore bien généreux à l'égard de la maison de Bourges, en faisant choix de la mère Mandet, dite de Saint-Augustin, digne émule des vertus,

du zèle de l'amie dont elle partagea et adoucit les travaux.

Le noviciat, qu'elle gouverna jusqu'en 1856, époque où elle fut élue supérieure du monastère de Toissay, gardera toujours de ses bontés et de ses soins, un doux et précieux souvenir.

Pour la famille religieuse, comme pour la famille chrétienne, il est des jours d'épreuve et de deuil ; les liens spirituels qui en unissent les membres, ces liens sacrés et non moins chers que ceux de la parenté, ne peuvent être brisés sans porter l'amertume dans les cœurs, où l'intérêt, le dévouement d'une part, la confiance et l'amour de l'autre, ont jeté de profondes racines. Aussi sera-t-il aisé de comprendre la douleur des Ursulines de Bourges, lorsqu'en 1835 elles virent leur bonne mère supérieure rappelée à Clermont, pour y remplir la même dignité. L'état de sa santé ne lui permettant pas d'entreprendre le voyage sans exposer sa vie, elles eurent encore la consolation de la conserver quelques mois parmi elles, et la communauté de Clermont fit choix d'une autre supérieure.

Dieu qui voulait enfin couronner les vertus de son épouse, allait demander à son cœur un de ces sacrifices qui achèvent de purifier les âmes, et ajoutent un dernier éclat à leur diadème.

Afin de ne pas laisser orphelines ses chères filles de Bourges, elle avait désiré que l'on fit avant son départ de nouvelles élections, et avait applaudi au choix judicieux et intelligent de la communauté, dont les suffrages s'étaient réunis sur la mère Saint-Louis de Gonzague, qui, quoique jeune encore, était un modèle par ses vertus, un guide sûr par sa prudence, ses lumières, et une mère par la bonté de son cœur. L'avenir semblait

s'annoncer calme et heureux, lorsque la mort vint frapper, après quelques semaines de maladie, la supérieure, âgée seulement de trente-deux ans.

La douleur de cette perte, profondément sentie, même par les pensionnaires, qui mêlèrent leurs larmes à celles de leurs bonnes maîtresses, fut pleine de résignation à la volonté suprême, et d'amour pour le Dieu qui suffit à ses épouses dévouées.

Bientôt il justifia leur confiance par un de ces événements, où il est impossible à l'œil de la foi de méconnaître le doigt divin. Comme nous l'avons déjà dit, les Ursulines n'avaient que la jouissance de l'ancien couvent des Carmes, qu'elles occupaient depuis trente-un ans; le lendemain de l'élection de la mère Saint-Joseph, l'administration des domaines le fit mettre en vente; les feux s'éteignirent sur la mise de la communauté, et l'adjudication lui en fut faite pour une somme qui était loin d'égaliser la valeur de ces bâtiments.

Ce monastère, situé au centre de la ville, enrichi d'une chapelle, d'une tribune, agrandi par l'acquisition de l'hôtel du vicomte de Bonneval-Crécy, et la construction de nouvelles classes gratuites, d'un établissement de bains et d'un gymnase, sans être très-vaste, réunit cependant tout ce que l'on exige pour une maison d'éducation bien dirigée; il offre aux élèves, dans ses grandes cours ombragées de tilleuls, ses jardins, son préau, des promenades agréables, et la facilité de se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le 14 mai 1836, la mère Saint-Charles partit de Bourges, au milieu des pleurs de toutes ses filles, qui apprirent bientôt la triste nouvelle de sa mort.

Sans doute, elle n'oublia point au séjour immortel la famille qu'elle avait tant aimée : il nous est doux de

croire que les faveurs célestes, versées abondamment sur la maison de Bourges, furent un effet de sa puissante intercession. Elle perdit encore à cette époque plusieurs de ses anciennes restauratrices, entre autres la mère Sainte-Angèle, dont nous avons fait entrevoir les vertus. La communauté, composée de trente-trois religieuses, et le pensionnat, qui comptait soixante-dix élèves, voyaient revivre dans M. l'abbé de Pons, leur supérieur, la sollicitude et les bontés de M<sup>sr</sup> de Gerfagnon, aujourd'hui archevêque d'Alby. La reconnaissance, ce sentiment sacré et si doux, en a pour toujours gravé le souvenir dans le cœur des Ursulines.

Après avoir agrandi le cercle des études, et en avoir assuré le succès par un nouveau programme, que le révérend père Bayar, supérieur des jésuites, fut chargé de rédiger, M. l'abbé de Pons voulut donner un nouvel essor à la piété des jeunes élèves. Par ses soins, le jour de l'Assomption 1844, une congrégation en l'honneur de la sainte Vierge, autorisée par M<sup>sr</sup> de Villèle, et agrégée à celle de Rome, fut érigée solennellement dans une chapelle du monastère dédiée à Marie.

M. l'abbé de Pons, après avoir célébré la sainte messe, fit présent d'une médaille d'argent aux quinze premières congréganistes; celle de la préfète était en vermeil. Elles conservèrent pendant quatre années seulement leur premier directeur, si zélé, si bienveillant. Il fut enlevé à la vénération générale, après dix années de séjour dans la ville de Bourges.

M<sup>sr</sup> de Toulouse, qui n'avait fait que le céder à M<sup>sr</sup> de Villèle, son oncle, le rappela auprès de lui.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1849, Marie manifesta aux Ursulines, par un éclatant témoignage, combien elle avait agréable le culte filial dont elles l'entouraient.

Sœur Augustine Hugault, dite Marie de la Conception, qui ne marchait pas depuis plusieurs années, recouvra subitement l'usage de ses jambes, après une neuvaine à Notre-Dame-de-la-Salette. La relation très-détaillée de ce miracle est consignée dans l'ouvrage bien connu sur l'apparition de la sainte Vierge.

A la dévotion envers l'auguste Marie, les Ursulines ont ajouté celle du sacré Cœur de Jésus, en l'honneur duquel elles viennent d'ériger un autel dans leur chapelle intérieure. C'est une heureuse pensée d'inspirer aux jeunes cœurs l'amour de celui qui est, tout à la fois, le plus parfait modèle et la source du dévouement et de la charité.

C'est à cette source si pure et si féconde, que les Ursulines de Bourges puisèrent les sentiments de dilection fraternelle, avec lesquels elles vinrent en aide à leurs sœurs de Nevers, en 1851.

Son éminence, le cardinal archevêque de Bourges, ayant manifesté le désir d'accéder à la demande de M<sup>r</sup> de Nevers, en lui accordant une supérieure pour sa maison d'Ursulines, sœur Adèle de Saint-Ignace, maîtresse des novices, fut chargée de faire éclore et grandir les germes de ferveur, de régularité déposés par la main divine dans cette petite communauté.

Le pensionnat des Ursulines de Bourges a pris une extension remarquable, sous les auspices des divins Cœurs de Jésus et de Marie : cent dix internes ou demi-pensionnaires le composent; il est divisé en sept classes qui, en assurant la facilité de la surveillance, favorisent les succès des élèves, parmi lesquelles règne une noble émulation.

Vingt-cinq religieuses de chœur, secondées de dix sœurs converses, s'efforcent de leur faire trouver

au sein du monastère, avec tous les avantages de l'instruction publique, les douceurs et les soins de la vie de famille. Les enfants trop jeunes pour se séparer de leurs mères, reçoivent, dans un externat, des leçons élémentaires. Les classes gratuites sont bien composées, mais il n'y a jamais plus d'une soixantaine d'élèves.

Remplie de zèle pour la gloire de Dieu, la communauté de Bourges, au mois de mai 1855, a jeté les fondements d'un nouveau couvent d'Ursulines à la Châtre, sous-préfecture du département de l'Indre.

L'accueil empressé des habitants, le nombre et la bonne disposition des élèves, tout fait présager un heureux succès pour cet établissement, qui s'est mis sous la protection spéciale de saint Joseph.

**NOTICE SUR LA RÉVÉRENDE MÈRE CLAIRE VEILHANTH,**

**DITE DE SAINTE-ROSE.**

Marie-Claire Veilhanth reçut le jour à Bourges, le 25 du mois d'avril 1768, de Charles Veilhanth, greffier de juridiction dans cette ville, et de Marie Charpentier, distinguée par son éminente vertu. Elle eut trois frères et trois sœurs, dont l'une mourut en odeur de sainteté.

Claire, qui avait puisé sur les genoux de sa mère les premières notions de la connaissance et de l'amour de Jésus, répondit de la manière la plus satisfaisante aux soins des Ursulines, à qui elle avait été confiée dès l'âge de dix ans. Admise au bonheur de communier pour la première fois, deux années après, la ferveur qu'elle apporta à cette grande action, révéla en même temps la maturité de son esprit, et le doux penchant de son cœur pour la piété.

Dieu, qui aime les âmes tendres et pures, prit en ce

jour une entière possession de la sienne, et se plut à y verser l'abondance de sa douceur céleste. Le souvenir plein de charme en resta à jamais gravé dans sa mémoire, et c'était toujours avec attendrissement qu'elle en parlait, même à un âge très-avancé.

Bien résolue de se consacrer toute à Dieu, mais trop jeune pour mettre ce projet à exécution, elle attendit prudemment que l'heure fût venue d'en faire part à sa vertueuse mère. À l'exemple de Jésus, qu'elle avait choisi pour modèle, elle grandissait chaque jour en sagesse et en vertu, devant le Seigneur et aux yeux de ses compagnes, ravies des aimables qualités de son caractère. L'affection que quelques-unes d'entr'elles lui avaient vouée fut si durable, qu'elles venaient encore la visiter dans les dernières années de sa vie; l'affabilité avec laquelle cette bonne mère les recevait, charmait toutes les personnes qui en étaient témoins.

M<sup>lle</sup> Claire touchait au moment de faire son entrée dans le monde; éclairée par un jugement qui appréciait tout à sa juste valeur, elle en avait compris le vide, le néant; aussi s'empressa-t-elle de découvrir la résolution qu'elle avait formée, d'échanger les jouissances éphémères du siècle contre le solide contentement et les biens éternels promis à la vie religieuse. Quoique très-éloignés de vouloir s'opposer à la volonté divine, M. et M<sup>me</sup> Veilhanth, exigèrent néanmoins quelques années de délai et de séjour à la maison paternelle, afin d'examiner eux-mêmes si la vocation de leur fille venait du ciel. Rentrée au sein de sa famille, Claire en fit l'ornement et le bonheur. A dix-huit ans, elle renouvela ses instances, répondit avec une sage fermeté à toutes les représentations de ses parents, triompha de toutes les résistances de leur tendresse, et le 25 mars,

1786, rentra enfin dans le couvent où s'étaient écoulés les jours de son adolescence.

Mais hélas ! à peine la fervente novice, qui portait le nom de sœur Sainte-Rose, avait-elle prononcé ses vœux, à peine croyait-elle s'être séparée du monde par une barrière infranchissable, que les asiles de la prière et de l'innocence furent envahis par l'impiété révolutionnaire.

Sœur Sainte-Rose profita de la proximité de sa famille, pour conserver à sa chère communauté quelques meubles précieux, qu'elle fit transporter chez ses parents, avant les visites domiciliaires.

Arrachée violemment, ainsi que ses sœurs, de la sainte clôture, elle s'efforça, dans la prison où elle fut transférée pendant six mois, d'être fidèle à ses exercices religieux et à la pratique de sa règle, autant qu'il lui fut possible. Jamais, au milieu des privations de tout genre qu'il lui fallut supporter, le moindre nuage de tristesse ne vint altérer la sérénité de son âme ; une seule plainte s'échappa de ses lèvres, ce fut celle de ne pas éprouver une captivité assez dure, assez rigoureuse. Parfois, il arrivait aux geôliers, qui avaient de la considération pour sa famille, de lui témoigner des égards, de lui offrir des soulagements ; elle leur en témoignait sa gratitude, mais ne les accepta jamais.

Les Ursulines attendaient avec calme le jour où, selon l'expression de leurs gardiens, *elles iraient faire une dernière promenade sur la grande place*, le jour où il leur serait donné de cueillir la palme du martyr, lorsqu'au lieu de voir s'accomplir cet espoir, elles furent rendues à une liberté, mille fois plus pénible pour elles que les plus lourdes chaînes.

La sœur Sainte-Rose, encore dans la fleur de la jeu-



nesse, pouvait goûter toutes les douceurs de la vie, au sein d'une famille vertueuse et respectée; mais ayant fait à Dieu le sacrifice de ses affections les plus légitimes, elle ne voulut ouvrir son âme qu'aux joies de l'immolation. Dans ce but, elle s'unit à une bonne sœur de la charité qui desservait l'hospice de Bourges. Privée du bonheur d'accomplir son quatrième vœu, elle trouvait une grande consolation à faire entendre aux malades, qu'elle environnait de ses soins assidus, quelques-unes de ces douces exhortations qui touchent le cœur et le ramènent à Dieu.

Au milieu de ce nouveau genre de vie, elle ne perdit jamais de vue le dessein de rétablir sa communauté; à peine eut-elle le plus faible espoir de réussir, qu'elle commença à faire des démarches auprès de ses anciennes sœurs, et les engagea fortement à se réunir. Celles-ci en avaient bien le désir; mais, sentant la nécessité d'avoir une directrice, un guide, elles eussent voulu placer à leur tête la mère Saint-Maurice, qui, très-âgée et très-souffrante, semblait peu en état de surmonter les difficultés de cette entreprise.

Le zèle ingénieux de la mère Sainte-Rose, sa parole touchante et persuasive triomphèrent de toutes les résistances, et obtinrent de M<sup>sr</sup> de Marcy l'autorisation nécessaire. Pendant plusieurs années, les secours des amies que la Providence lui avait conservées, furent les seules ressources du nouvel établissement. Agée seulement de trente-un ans, pleine de vigueur et de courage, la mère Sainte-Rose embrassa les travaux les plus pénibles, les emplois les plus fatigants de la communauté; elle se livra avec la plus sainte ardeur à l'instruction des pensionnaires et des enfants pauvres, pour lesquelles sa tendresse était toute particulière.

« Les pauvres, disait-elle, sont les amis de Dieu; leurs enfants attirent les bénédictions du ciel sur notre institut. » Elle continua de leur prodiguer ses soins et ses leçons, même dans le temps où elle réunit à la charge de supérieure celle de maîtresse des novices. Les instructions qu'elle adressait à ces dernières, étaient pleines de solidité; elle les excitait sans cesse à la pratique de l'abnégation, du saint renoncement et de l'humilité. Sa maxime favorite, en parlant d'elle-même, était celle-ci : « *A rien, rien n'est dû.* »

Par le bon esprit qu'elle fit régner dans sa petite famille, on peut dire qu'elle prépara les succès si consolants qu'y obtint la mère Saint-Charles. Restée la dernière des religieuses de l'ancienne communauté, elle fut comme le lien des deux générations, chargée de transmettre à la nouvelle les pieuses traditions, les beaux exemples, les glorieux souvenirs que lui léguait l'ancienne : elle comprit sa mission, et la remplit autant par ses actes que par ses paroles.

Les dernières années de sa vie offrirent le touchant spectacle de la résignation la plus parfaite à la volonté divine, dans une épreuve que la vivacité de son caractère rendait doublement pénible. Elle ne pouvait marcher que très-difficilement, et avec des béquilles, par suite d'une chute où elle s'était fait une entorse.

Ses derniers instants furent empreints d'une ferveur et d'une présence d'esprit, bien admirables dans une personne de quatre-vingts ans. Sentant ses forces diminuer, elle demanda elle-même à recevoir les derniers sacrements. On était à la veille de commencer la retraite préparatoire à la rénovation des vœux : « Allez, dit-elle à une sœur, faites bien votre retraite en repos; j'attendrai pour mourir que vous ayez toutes renouvelé

vos vœux, et que votre cérémonie soit terminée. » Cette parole eut son accomplissement : immédiatement après la messe de rénovation, elle voulut qu'on récitât les prières des agonisants ; dès qu'elles furent achevées, elle rendit doucement sa belle âme à Dieu, le 13 juin 1848.

Pour compléter l'esquisse rapide d'une vie si féconde en bonnes œuvres, disons que parmi les vertus de cette excellente mère, celle qui semblait dominer toutes les autres, celle qui, au milieu du monde, la soutint dans un invincible attachement à sa vocation, fut une foi ardente et généreuse. Cet œil de son âme était si clairvoyant et si pur, qu'on eût dit, en l'entendant parler des perfections divines, qu'elle en avait sondé l'abîme, et les avait contemplées à découvert. Les mystères de notre sainte religion ravissaient son âme ; il suffisait, pour faire épanouir son visage, qu'on lui fournît l'occasion de s'entretenir du céleste Époux, à qui elle avait consacré toutes les affections de son cœur.

#### MONASTÈRE DE BRIGNOLES (VAR) (1).



FONDÉE en l'année 1616, la communauté de Brignoles fut érigée en monastère en 1632, par la vertueuse mère Françoise Carelasse, dite du Saint-Sacrement, si renommée dans les chroniques de l'Ordre. Cet exemple fut suivi de la plupart des communautés de Provence, dont neuf durent leur origine au monastère de Brignoles.

Bien des années s'étaient écoulées depuis le rétablissement du culte catholique en France ; plusieurs mo-

(1) La communauté de Brignoles a obtenu de ses supérieurs l'autorisation de s'affilier à la congrégation de Paris.

nastères s'étaient relevés; les religieuses, dispersées par la révolution, étaient revenues dans ces asiles bénis, où elles avaient repris avec zèle les fonctions de leur ordre, et Brignoles était encore privée du bienfait inappréciable de ces sages institutions. Ce ne fut qu'en 1836 que, d'après le vœu unanime de tous les habitants de cette ville, vœu que partageait l'autorité civile, M. l'abbé Riquier, chanoine et curé de Brignoles, demanda à M<sup>r</sup> Jean-Baptiste Michel, évêque de Fréjus, l'autorisation de rétablir les Ursulines. Ce saint prélat accueillit cette proposition, et obtint de M<sup>r</sup> l'archevêque d'Aix, plus tard son éminence le cardinal Bernet, quatre religieuses de sa ville épiscopale, auxquelles se joignirent une postulante de chœur et une postulante converse. La vénérable mère Saint-Jean-Baptiste Siméon, supérieure d'Aix, dernier et précieux membre de l'ancien couvent de Brignoles, fut chargée par Monseigneur l'archevêque de conduire la petite colonie, et il lui fut permis de demeurer tout le temps nécessaire pour diriger les constructions, et donner la première forme à ce nouveau couvent, dont M. l'abbé Riquier fut nommé supérieur.

Munies de la permission des deux évêques, les fondatrices arrivèrent à Brignoles, le 13 juin 1837. Une maison avait été achetée par les soins de monsieur le curé, mais elle n'était pas encore en état de recevoir les religieuses, qui furent loger dans une maison bourgeoise. Elles n'y restèrent que peu de temps, vu l'impossibilité où elles étaient de remplir, dans ce local, les fonctions de leur saint institut. Elles reçurent à cette époque l'autorisation royale.

M<sup>r</sup> l'évêque de Fréjus voulut contribuer le premier aux frais des réparations du monastère; la commu-

nauté d'Aix se montra aussi généreuse, et une sœur de cette maison, native de Brignoles, qui avait réservé une part de ses biens pour le rétablissement du couvent de la ville, fit alors son offrande. Les travaux furent donc commencés; on éleva une jolie chapelle. On se hâta, et un peu trop de précipitation nuisit quelquefois à la perfection de l'ouvrage. Les religieuses reconnurent bientôt que leurs ressources étaient insuffisantes; mais la divine Providence ne leur fit point défaut, et leur envoya, par les mains de leur excellent supérieur, les sommes les plus nécessaires.

La vénérable mère Saint-Jean-Baptiste retourna à Aix, après que sa nièce, une des fondatrices, eut été élue supérieure de la nouvelle maison. Peu à peu les élèves arrivèrent; des sujets furent admis; les exercices de la petite communauté et du pensionnat naissant prirent un cours régulier.

M<sup>re</sup> l'évêque de Fréjus donna lui-même le saint habit aux trois premières novices, et le même jour il bénit la chapelle. Cette double cérémonie remplit la petite famille de joie et d'espérance, sentiments qui s'accrochèrent bientôt par une quatrième vêtue.

Deux années à peine s'étaient écoulées, lorsque des circonstances imprévues obligèrent les sœurs fondatrices à rentrer à Aix. Ce fut une terrible épreuve. D'autres sœurs les avaient remplacées; mais la plupart ne restèrent que peu de temps à Brignoles. Ces divers changements nuisirent beaucoup aux progrès de la maison : comme toutes les œuvres de Dieu, cette entreprise devait être fondée sur la croix; mais le Seigneur qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, fit naître la consolation du sein même de l'épreuve. Parmi les sœurs d'Aix qui avaient remplacé les pre-

nières fondatrices, se trouvait la mère Sainte-Angèle que les sœurs de Brignoles avaient demandée pour supérieure. Vraie Ursuline, digne par son dévouement et son ardente charité du beau nom qu'elle porte, sa présence fut une véritable bénédiction. Dès lors, elle devint l'âme de cette communauté, dirigea tout à la fois le noviciat, l'externat, le pensionnat, faisant chaque jour trois ou quatre classes, sans cesser de veiller attentivement aux besoins généraux et particuliers de ses enfants. Elle les consolait, les encourageait, et, comme une femme forte, elle dévorait en secret les peines les plus amères, tandis qu'elle se montrait à leurs yeux toujours calme et heureuse.

Les progrès de la communauté, et surtout ceux du pensionnat, furent néanmoins très-lents : durant plusieurs années, le nombre des élèves ne s'éleva qu'à vingt ou vingt-cinq; malgré le zèle, les soins du digne supérieur, malgré les travaux assidus, les ferventes prières des sœurs, l'établissement chancelait encore, et le pensionnat ne pouvait acquérir une réputation que l'opinion publique s'obstinait à lui refuser. Saint-Joseph fut invoqué; on lui confia le soin du monastère; on fit une promesse en son honneur, et aussitôt on éprouva les effets de sa puissante protection. Dès cette même année, 1843, le pensionnat reçut quarante-deux élèves, nombre qui depuis s'est toujours soutenu. Bientôt aussi on put ouvrir les classes gratuites, œuvre excellente que les religieuses appelaient de leurs vœux.

Une consolation fut encore réservée aux Ursulines de Brignoles. Après bien des tribulations et des souffrances, la communauté de Tarascon s'était dissoute; elles furent appelées à essuyer quelques-unes des larmes de cette famille désolée, en admettant parmi elles la mère

Sainte-Anastasie Vernet et la mère Sainte-Euphrasie Castagnier, natives de Beaucaire; elles ont été pour leurs nouvelles sœurs de douces et vertueuses compagnes.

En 1845, la mort de M<sup>sr</sup> Jean-Baptiste Michel plongea la communauté dans une profonde désolation. Entièrement dévoué à ses chères filles, ce saint évêque prenait le plus vif intérêt à leur avancement spirituel et temporel; il les visitait souvent, entendait quelquefois les confessions et leur donnait tous les témoignages d'une affection vraiment paternelle. Dieu adoucit l'amertume d'une perte aussi sensible, en donnant au nouvel évêque de Fréjus, M<sup>sr</sup> Wicart, la même bienveillance pour les Ursulines.

Après ses six ans de supériorité, la mère Sainte-Angèle fut remplacée par la mère Saint-Marc. Alors se firent d'autres acquisitions, tant pour agrandir la maison que pour l'affranchir de diverses servitudes. De nouvelles constructions furent commencées. Le vénérable supérieur posa et bénit la première pierre; en moins d'un an, on vit s'élever un bâtiment commode et parfaitement distribué. Pour subvenir aux frais de cette entreprise, la mère Saint-Marc, par un sentiment de foi et de dévouement, fit don de tout ce qui lui revenait de ses biens de famille, et mérita le titre de bienfaitrice, que l'on peut aussi donner à une sainte veuve qui, dans des temps difficiles, vint au secours de la maison.

En 1851, la mère Sainte-Angèle fut réélue, à la grande satisfaction de toutes ses filles; mais comme les jouissances d'ici-bas ne sont jamais sans mélange, ce même jour vit aussi couler les larmes de la séparation. Sœur Saint-Joseph Aubert, deuxième professe de la maison, s'éloigna de ses sœurs bien-aimées. Son ardente charité, sanctionnée par l'obéissance, la fit aller

au secours de la maison d'Aups, dont la chute paraissait certaine à défaut de sujets.

L'insurrection socialiste qui éclata, surtout dans le midi de la France, en 1851, menaça le monastère de Brignoles des plus grands dangers; mais il en fut préservé par la protection de Dieu et l'intercession de Marie, qui fut invoquée avec ferveur et confiance sous le titre de son Immaculée Conception.

De nouvelles élections ont placé, depuis 1854, à la tête de la communauté une fille de la mère Sainte-Angèle, qui gouverne avec autant de douceur que de sagesse.

Vingt-quatre religieuses composent actuellement le personnel de la communauté; quarante-cinq élèves forment le pensionnat; les classes gratuites comptent jusqu'à cent vingt enfants.

Le monastère de Brignoles est agréablement situé, placé sur un terrain élevé et exposé aux rayons du midi; on y respire un air pur et vif. Une cour ombragée de beaux arbres et un vaste jardin, servent de lieux de récréations et de promenade aux élèves et aux religieuses.

---

#### NOTICES.

##### LA MÈRE MARIE DE SAINT-PAUL,

##### PREMIÈRE ASSISTANTE DE LA MAISON DE BRIGNOLES.

Née au Luc, d'une famille nombreuse et aisée, la mère Marie de Saint-Paul fut élevée au pensionnat des Ursulines d'Aix. Les saintes leçons qu'elle y reçut trouvèrent écho dans son cœur, et, bien jeune encore, elle entra au noviciat de cette communauté où elle fit profession. Prévenue de grâces spéciales, elle désira le salut aussitôt qu'elle en connut l'importance, et aima la



perfection dès qu'elle fut entrée dans ses voies. De rares talents, une patience inaltérable, une aimable douceur, la firent toujours chérir de ses jeunes élèves et leur firent verser bien des larmes, lorsqu'en 1837 cette pieuse mère fut désignée pour concourir, en qualité d'assistance, à la fondation du monastère de Brignoles. Affaires temporelles, exercices spirituels, rien ne lui était étranger; aussi fut-elle d'un grand secours à ce nouvel établissement, et, malgré la faiblesse de sa santé, sa grande capacité fut cause qu'elle porta toujours une grande partie du fardeau. Rien n'était plus doux que son esprit et plus compatissant que son cœur. Elle suffisait à tout, et sacrifiait généreusement ses talents et sa vie à la gloire de son divin Maître.

Après avoir passé six ans dans ce nouveau monastère, et édifié toutes ses sœurs par la pratique de toutes les vertus religieuses, spécialement par une douce et constante résignation dans de longues et habituelles souffrances, elle quitta la terre pour le ciel, les premiers jours de mars 1844, à l'âge de trente-neuf ans.

La piété et la bonté faisaient son principal caractère.

LA SŒUR DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS,

NOVICE.

Semblable à ces fleurs délicates qui ne peuvent prendre racine sur un sol étranger, ce jeune lis, éclos sous le regard de Dieu, ne put s'épanouir sur la terre; cueilli par la main des anges, il fut répandre devant le Seigneur son suave parfum.

Elle portait dans le monde le nom d'Aglaée Blanchard, et appartenait à l'une des plus honorables familles de Brignoles. Orpheline dès son enfance, élevée avec soin par une sœur bien-aimée, elle fut confiée à

l'âge de dix ans et demi, ayant déjà fait sa première communion, à la tendre sollicitude des Ursulines. Dès lors sa jeune âme n'eut plus d'affection que pour son Dieu, plus d'autres désirs que de lui plaire. Ses progrès dans les sciences répondirent à sa piété : il en devait être ainsi ; une âme pure est ordinairement une âme intelligente. Cette douce enfant passa cinq ans au pensionnat, après lesquels elle entra au noviciat, avec l'agrément de sa famille. Qui pourrait peindre la joie de son cœur lorsque, n'ayant encore que 16 ans, on lui donna le saint habit et le beau nom du sacré Cœur de Jésus. Qui pourrait aussi raconter avec quelle allégresse, les Ursulines offrirent à l'autel la première fleur du parterre que le divin Sauveur s'était formé dans leur maison, et sur lequel il répandait abondamment la rosée céleste.

Revêtue du saint habit, la nouvelle fiancée de Jésus montra aussitôt ce qu'elle aurait été plus tard, si la mort ne l'eût ravie à l'affection de ses mères : une sainte et fervente religieuse, une vraie Ursuline, qui sait unir le goût des lettres à la plus ardente piété. Ses compagnes, devenues ses élèves, rendaient hommage à ses talents, aimant ses leçons, les écoutant avec bonheur.

Mais bientôt la sainte et adorable volonté de Dieu fit évanouir toutes les espérances que les Ursulines avaient fondées sur cette douce et vertueuse novice. Cette jeune plante commença à plier sur sa tige, et, fléchissant peu à peu, elle ne fit plus que languir. Aucune prière au ciel, aucun soin sur la terre ne purent lui rendre la fraîcheur. Rien n'était plus aimable, plus doux et plus gracieux que ce visage, empreint, tout à la fois, de l'expression de la jeunesse et des couleurs de la mort, et rien n'était plus édifiant que son amour

pour Dieu et sa pieuse résignation. Heureuse de se trouver dans le monastère, elle résista généreusement aux sollicitations de ses parents, qui voulaient entourer de leurs soins les derniers moments de son existence. Elle n'avait point connu le monde, et cependant elle le haïssait. Un jour, comme on lui parlait du mépris qu'on devait en faire : « Le monde ! dit la jeune malade, heureux qui peut s'en sauver !... »

Une vie si pure devait avoir une fin privilégiée. Cette chère petite sœur eut le bonheur, avant de mourir, de prononcer ses vœux sous condition. Cependant la victime allait se consumant, les anges ne pouvaient souffrir plus longtemps leur sœur dans l'exil, et avaient obtenu son rappel aux cieux. Elle n'avait vécu qu'un matin, ayant à peine dix-sept ans, et huit mois de vêtue religieuse.

Vrai Stanislas, par l'innocence et la ferveur, on peut lui appliquer ce que l'Eglise dit de cet aimable patron des novices : « En peu de jours elle a fourni une longue carrière ! »

LA SŒUR SAINTE-MARIE,

RELIGIEUSE CONVERSE.

La mémoire du juste sera éternelle !

Ces mots de nos saints livres peuvent s'appliquer à cette fervente Ursuline. Elle portait dans le monde le nom de Lucie Boutard et prit en religion celui de Sainte-Marie. Née à Aups, d'une famille honnête et pieuse, elle fut élevée dans la crainte de Dieu. Les petites vertus de son enfance grandirent avec elle et le monde en fut édifié. A l'âge de vingt ans, elle résolut de le quitter pour mettre son cœur à l'abri de la contagion des vices.

Choisissant Dieu pour son partage et sa maison pour asile, elle entra au monastère de Brignoles et y fit profession en qualité de sœur converse. Elle y vécut douze ans, pendant lesquels elle a fait valoir, jusqu'au sacrifice d'elle-même, les talents que le souverain Maître lui avait départis. Propre à tous les emplois de sa vocation, elle remplit avec zèle, intelligence et dévouement, tous ceux dont elle fut chargée par la sainte obéissance. Elle comprenait dans leur véritable esprit toutes les vertus religieuses et les pratiquait avec ferveur; mais celles qu'elle aima entre toutes, furent : la pauvreté, l'obéissance et l'humilité de notre bon Sauveur. Elle ne connaissait rien de pire dans la maison qu'elle ne choisit pour son usage; elle n'avait qu'une volonté, la volonté de ses supérieurs; elle se comptait absolument pour rien et ne s'occupait jamais d'elle. Une longue maladie vint éprouver sa douce patience; elle la supporta dans une soumission parfaite aux ordres du Seigneur, également disposée à travailler encore ou à mourir. Dieu qui l'aimait, et qui voulait déjà récompenser le bien qu'elle avait fait, choisit le meilleur pour elle, en l'appelant à lui, au mois de septembre 1850; elle n'avait que trente-deux ans.

## MONASTÈRE DE BRIVES.



Le couvent des Ursulines de Brives-la-Gaillarde fut fondé au commencement de l'année 1607, par messire Antoine de l'Estang, chevalier, conseiller du roi, président au parlement de Toulouse. Au mois de juin 1608, quatre sœurs congrégées, envoyées par la mère Marguerite de Vigier, arrivèrent de Toulouse, et commencèrent à exercer les

fonctions d'Ursulines; cette association fut approuvée du roi en 1611, et exista ainsi jusqu'en 1620, qu'elle obtint une bulle de Paul V, en vertu de laquelle cette communauté fut érigée en monastère, sous les règles de saint Augustin. La mère de Liberos, dite de la Sainte-Trinité, vint de Toulouse donner aux religieuses les constitutions de son ordre, et présider aux cérémonies de vêtements; dès ce moment, la clôture fut établie, et la petite communauté, prenant de l'extension, forma celles de Limoges et d'Angoulême:

Le plus ancien registre que possède le couvent de Brives date de 1691; il renferme peu de détails et ne fait mention que des supérieures; les plus remarquables sont: la sœur de la Vierge, professe de Limoges, qui dirigea la communauté pendant dix-huit ans; la mère Marguerite de Rochmorain, dite de Saint-Jean, dont la vie fut un modèle parfait de régularité; la mère de Sainte-Ursule du Vialart fut confirmée dans sa charge pendant quatre triennaux, par M<sup>sr</sup> de l'Isle du Gost: cette sage Mère fit écrire avec soin une courte notice sur chacune des sœurs décédées pendant son gouvernement; ce sont les seules vies qui soient connues, puis on lit successivement les noms des Mères de Saint-Alexis de la Rue, du Saint-Sacrement de la Mirandol et de la Trinité.

Lorsque la révolution de 1789 éclata, la mère de Saint-Etienne Cabanis était à la tête de la communauté, qu'elle avait gouvernée, à deux reprises différentes, pendant dix-huit ans. Elle mourut quelques mois avant l'exécution du décret qui abolissait en France les ordres religieux, mais les révolutionnaires ne permirent pas de l'ensevelir avec ses sœurs dans le caveau du monastère.

La mère de Saint-Hilaire de Jugeals, qui lui suc-

céda, était à peine en possession de sa charge, que les portes du couvent s'ouvrirent. Les Ursulines, chassées de leur saint asile, se retirèrent, les unes dans leurs familles; les autres, dans une maison de louage où elles furent arrêtées comme suspectes et renfermées dans l'abbaye de Sainte-Claire, connue sous le nom de Bonnesagne, qui avait été convertie en prison. Là, elles souffrirent les traitements les plus indignes avec patience et fermeté. Destinées à finir leur vie sous la hache révolutionnaire, elles se résignaient à leur sort avec le courage qu'inspire la foi vive, lorsque la mort de Robespierre vint leur rendre la liberté.

Ces dignes Ursulines se réunirent alors chez M<sup>me</sup> de Jugeals, belle-sœur de la mère de Saint-Hilaire, qui leur donna sa maison pour demeure. Remplies d'amour pour leur saint institut; animées de ce zèle ardent du salut des âmes que les souffrances et les persécutions n'avaient pu éteindre, ces religieuses dévouées ouvrirent des classes pour les jeunes filles; les riches et les pauvres s'y pressèrent en foule, et elles avaient quarante-deux pensionnaires, lorsqu'en 1808 il leur fut permis de former une nouvelle communauté.

Les Ursulines, avant la suppression de leur ordre, occupaient les bâtiments qui servent aujourd'hui de caserne à la gendarmerie et de prison à la ville. Par un décret impérial du 10 mars 1807, l'ancien couvent des Cordeliers leur fut cédé. Elles durent en partie leur établissement dans cette maison au zèle infatigable du révérend père Golet, ancien prieur des Cordeliers, auquel elles ont voué une éternelle reconnaissance; ce généreux bienfaiteur leur laissa aussi à sa mort ses vases sacrés, ses ornements et la somme de deux mille francs.

Le 26 juin 1808, eut lieu la cérémonie de l'installation, qui fut présidée par le vénérable évêque du diocèse, M<sup>r</sup> Marie-Philippe du Bourg, assisté de M. de Cosnac, curé de Brives, chanoine honoraire, grand-vicaire et supérieur de cette maison.

Les religieuses, au nombre de douze, revêtues des saintes livrées de leur ordre, conduisant avec elles leurs élèves, aussi avec leur costume particulier, se rendirent à l'église paroissiale où étaient déjà réunies les autorités qui avaient été invitées. Après les vêpres et la bénédiction, le pieux évêque prononça un discours sur les obligations que contractaient les religieuses, et les droits qu'elles acquéraient à la reconnaissance publique. Aussitôt après, une procession nombreuse se rendit au nouveau monastère, au son de toutes les cloches et à travers une foule empressée; elle était composée du pensionnat, marchant à la suite de la bannière de la sainte Vierge, des religieuses, précédées de la croix, d'un nombreux clergé entourant le prélat, de toutes les autorités et de la garde nationale sous les armes. Lorsqu'elle fut arrivée au monastère, M<sup>r</sup> en ouvrit les portes et introduisit les religieuses dans la chapelle, bénite depuis la veille et dédiée à sainte Angèle et à saint François d'Assise. Après le salut du saint Sacrement et le chant du *Te Deum*, le cortège se retira processionnellement.

En accomplissant les saintes règles, autant que le permettaient leur petit nombre et la multitude de leurs occupations, les ferventes Ursulines continuèrent à se livrer avec ardeur aux fonctions de l'institut.

La mère de Saint-Charles, élue supérieure en 1812, après la mère de Saint-Hilaire, travailla avec zèle et succès au rétablissement des observances régulières.

Son nom est resté en vénération dans la communauté; les mères qui lui ont succédé, formées à son école, achevèrent cette noble entreprise; elles étaient soutenues par les conseils et la protection de M. de Cosnac, alors curé de Brives, nommé depuis évêque de Meaux et archevêque de Sens. Lorsqu'en 1843 ce digne prélat revint dans sa famille, il visita plusieurs fois avec émotion ce couvent qui lui était bien cher et où sa mémoire est en bénédiction.

Un événement dont les Ursulines de Brives conservent un précieux et éternel souvenir, c'est le passage du pape Pie VII dans cette ville, et la bénédiction qu'elles reçurent de ses mains pontificales, bénédiction à laquelle nous aimons à attribuer la prospérité de leur monastère.

Le 29 janvier 1814, à cinq heures du soir, Sa Sainteté arriva à Brives, au milieu des acclamations et des transports de joie de ce bon peuple, heureux de posséder quelques instants le successeur de saint Pierre, le chef suprême de l'Eglise. Le lendemain, qui était un dimanche, le Saint-Père se rendit à l'église de la paroisse; malgré la pluie et les incommodités de la saison, une foule innombrable, accourue de toutes parts, remplissait le lieu saint. Dans cette mémorable circonstance, il fut permis aux Ursulines de franchir la clôture. Elles se rendirent processionnellement à l'église, au nombre de vingt-cinq, précédées de la croix et accompagnées du clergé.

Il serait difficile de dépeindre leur émotion et leur bonheur, lorsqu'elles purent contempler le grand et généreux Pontife qui s'était montré si digne de sa haute mission. Ce fut aussi une bien douce joie pour les filles de Sainte-Angele d'assister à l'auguste sacrifice qu'offrait l'archevêque de Brescia, cette même ville qui fut



témoin des héroïques vertus de leur mère bien-aimée.

Après la célébration de la sainte messe, le vénérable Pie VII, image vivante de l'aimable Sauveur qui appelait à lui les petits enfants, et accueillait sans distinction tous ceux qui venaient écouter sa divine parole, bénit tous les enfants qu'on lui présenta, puis il admit au baisement des pieds le clergé, les religieuses, et tous les fidèles qui se pressaient autour de lui.

Cette pieuse et touchante cérémonie dura depuis cinq heures jusqu'à neuf heures et demie. C'était le moment fixé pour le départ du Saint-Père; mais en s'éloignant de Brives, son cœur paternel voulut laisser à cette partie de son troupeau un mémorial de son passage. Il confirma aux religieuses de Sainte-Ursule toutes les indulgences dont jouissait leur ancien monastère; il accorda à perpétuité aux églises de la paroisse de Sainte-Ursule et de l'Hôpital l'exposition du saint Sacrement pendant toute la journée, avec indulgence plénière à ceux qui se confesseraient et communieraient avec de saintes dispositions. Cet anniversaire fut fixé au quatrième dimanche après l'Épiphanie.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancien couvent des Cordeliers qu'une aile de bâtiment, servant d'habitation aux religieuses, et qui unit deux corps de logis nouvellement construits pour le pensionnat, séparé des classes des pauvres par la chapelle récemment décorée. Situé à l'entrée de la ville, le monastère jouit d'un air salubre et de la vue de la campagne; l'enclos est très-vaste; de longs cloîtres, entourant un petit jardin intérieur, dont l'aspect est tout religieux, servaient autrefois de sépulture aux Cordeliers. Dans les fouilles nécessitées par les réparations, on a souvent retrouvé leurs précieux ossements. Près de cinquante religieuses composent

le personnel de cette fervente communauté. Le pensionnat est nombreux et parfaitement tenu. Deux cent cinquante enfants pauvres sont reçus dans les classes gratuites.

En 1825, la communauté de Brives commença la fondation de celle d'Argentat et y envoya successivement plusieurs sujets. — En 1839, neuf religieuses du même couvent de Brives partirent, accompagnées de M. Duchassaing, vicaire-général, pour former un établissement à Tulle.

#### NOTICES BIOGRAPHIQUES DES URSULINES DE BRIVES.

Les religieuses rentrées dans le couvent après la révolution, étaient au nombre de douze, dont voici les noms : sœur de Saint-Hilaire de Jugeals; sœur de Saint-Charles de la Praderie; sœur de Saint-Alexis Goudal; sœur de Saint-Paul Rivet; sœur de Sainte-Elisabeth Laviolle; sœur de Sainte-Marie Crozat; sœur de Saint-Antoine Fontaine; sœur de Saint-Germain Roch; sœur de Saint-Vincent Cabanis; sœur de Sainte-Hélène Berty; sœur de Saint-François Dénoix; sœur Marceline Pradel, converse.

Ces anciennes mères et sœurs ont donné des exemples parfaits de la vie religieuse, surtout par leur simplicité et leur charité. Plusieurs, parvenues à un âge très-avancé, sont mortes martyres de leur amour pour la régularité, qui leur faisait négliger les soins nécessaires à la vieillesse. Avec la sœur de Saint-Paul Rivet, décédée en 1839, finit cette sainte génération de religieuses sorties des orages de la révolution. Elles seront toujours les modèles de celles qui occupent cette maison rétablie par leurs soins.

## LA MÈRE DE SAINT-VINCENT CABANIS.

La mère de Saint-Vincent Cabanis n'avait que trois ans lorsqu'elle eut le malheur de perdre sa mère ; quelque temps après, son père la plaça chez les Ursulines, dont la vertueuse mère de Saint-Etienne, sa tante, était alors supérieure. La nature avait doué la jeune enfant d'un esprit peu ordinaire qui, joint à l'éducation soignée qu'elle reçut, la rendit une femme supérieure, une femme vraiment modèle. A seize ans, elle renonça au monde et à ses séductions pour embrasser l'état religieux. Dès son noviciat, elle fit voir ce qu'elle serait un jour : sa douce piété, ses rares vertus la faisaient chérir de ses mères et de ses sœurs. A vingt-deux ans, elle fut nommée économe ; elle montra dans cette charge une maturité au-dessus de son âge, et édifia toujours les personnes avec lesquelles elle avait des rapports.

Lorsque des hommes pervers forcèrent les Ursulines à sortir de leur cloître bien-aimé, la sainte mère, zélée pour le salut des âmes, se rendit à Paris où se trouvait son frère, ardent partisan des opinions de l'époque ; elle travailla à le ramener à de meilleurs sentiments ; mais après deux ans de séjour dans la capitale, voyant que ses efforts étaient vains, elle revint à Brives se réunir à ses compagnes, près desquelles était toujours resté son cœur. Lors de la rentrée des Ursulines dans l'ancienne maison des Cordeliers, en 1808, la mère de Saint-Vincent fut élue sous-prieure ; elle exerça avec cette charge celle d'économe, et se donna des peines inouïes pour les réparations que l'on fit dans la nouvelle communauté ; rien ne lui coûtait ; elle paraissait infatigable et ne cherchait de repos qu'au pied

des autels. Les personnes les plus distinguées de la contrée l'honoraient de leur confiance; c'était un vrai supplice pour celle qui recherchait en tout le mépris et l'oubli. Sa mort fut prompte et fit couler des larmes, non-seulement dans le couvent, mais encore dans toute la ville, où elle était en si grande réputation. Ce fut le premier avril de l'année 1811.

**LA MÈRE DE SAINT-HILAIRE DE JUGEALS.**

La mère de Sainte-Hilaire de Jugeals était issue d'une des familles les plus distinguées de la ville; remplie d'estime pour sa sainte vocation, elle méprisait tout ce qu'elle avait laissé dans le monde. Elle était supérieure en 1791 et fut élue de nouveau en 1808, lors du rétablissement du monastère. Cette bonne mère avait un esprit rare, qu'elle cachait sous le voile de la plus profonde humilité; sa douceur, sa piété la faisaient chérir et respecter de toutes ses filles, qu'elle aimait aussi avec une vraie tendresse. La nuit qui précéda sa mort, une novice, qui la veillait, lui exprimait le désir qu'elle avait de pouvoir apporter quelque adoucissement à ses maux: « Et n'est-ce pas un grand soulagement, mon enfant, lui répondit-elle, que la pensée d'être dans quelques heures dans l'impossibilité de pécher. » La jeune sœur dans sa douleur se mit à baiser la main de sa mère, en l'arrosant de ses larmes; la pieuse mourante l'en reprit en disant: « L'amour des créatures fait souvent tort à celui du Créateur. » Ce bienheureux décès arriva le 2 juin 1812.

**LA MÈRE DE SAINT-CHARLES DE LA PRADERIE.**

La mère de Saint-Charles de la Praderie a laissé dans la maison un souvenir qui ne s'effacera pas, et qui pas-

sera des mères aux filles comme une pieuse tradition. Cette vénérable mère entra en religion à l'âge de seize ans. Son zèle pour l'institut fut le caractère distinctif de sa vie; son plus grand bonheur était d'être au milieu des enfants et de leur apprendre à aimer et à servir le Seigneur; ses vertus se fortifièrent pendant les épreuves de la révolution; rentrée dans le couvent, elle fut chargée à la fois du soin des pensionnaires et de celui des novices.

Elue supérieure en 1812, ce fut surtout dans cette charge qu'elle fit paraître ses rares vertus. L'amour de la règle, la charité brillaient en elle de tout leur éclat. Elle se faisait chérir et savait si bien s'insinuer dans les cœurs, que chacune de ses filles croyait être sa préférée. Sachant donner des charmes au commandement le plus pénible à exécuter, elle aplanissait toutes les difficultés de l'obéissance.

Pendant quinze ans de suite elle gouverna la communauté, et, lorsque ses infirmités ne le lui permirent plus, elle revint avec bonheur au rang de simple religieuse. Docile comme un petit enfant, elle demandait ses moindres permissions à sa supérieure. Elle ne marchait qu'avec beaucoup de peine, mais lorsque le son de la cloche appelait à quelque exercice, cette bonne mère semblait reprendre ses forces, et on l'a vue plus d'une fois s'exposer à faire des chutes en voulant obéir à sa règle aussi promptement que les autres. « Je suis heureuse, disait-elle un jour à une jeune religieuse, depuis que je regarde chacune de mes sœurs comme ma supérieure. » Dans une autre circonstance, elle avoua ingénument à la même que depuis longtemps elle ne se troublait jamais de rien et que rien ne la contrariait. Son amour pour l'auguste Sacrement de nos autels

était des plus ardents : elle soupirait sans cesse après le moment où elle pourrait voir à découvert le Dieu qui se donnait si souvent à elle dans la sainte communion.

« Il y a cinquante ans , disait-elle , que j'ai un époux et je ne le connais pas encore. »

Dans une maladie, qu'on croyait être la dernière, elle exhorta toutes ses sœurs à la charité et à l'union d'une manière qu'on ne saurait exprimer.

Au moment de sa mort , son confesseur fit bien voir dans quel état de pureté il supposait sa belle âme, en lui disant d'appliquer aux âmes du purgatoire l'indulgence qu'on a coutume de faire gagner aux mourants. Ce même prêtre dit plus tard que le cœur de cette sainte mère était toujours uni à celui de Jésus.

La Mère de Saint-Charles quitta cette terre, le 8 novembre 1851 , à l'âge de quatre-vingt-un ans.

#### LA SŒUR DE SAINT-AMBROISE RECONDIER.

Sophie Recondier, dite en religion sœur de Saint-Ambroise, fut de bonne heure encouragée à la vertu par l'exemple de ses pieux parents. La nuit qui précéda sa première communion, elle promit au Seigneur de se consacrer à lui, et elle regardait cette inspiration comme une grâce toute particulière, car elle n'avait encore jamais vu de religieuses.

Admise au noviciat des Ursulines en 1841, elle avança à grands pas dans la vertu, et c'est à une retraite donnée à la communauté par un père Jésuite, peu de temps après sa prise d'habit, que l'on peut fixer son point de départ dans la voie de la perfection. L'humilité était la vertu qu'elle cherchait le plus à acquérir. « Il faut que j'y parvienne malgré tout, disait-elle à sa maîtresse. » Souvent on était obligé de l'arrêter dans

la recherche des humiliations dont elle était avide. Les aveux les plus humiliants en chapitre ne lui coûtaient rien, et elle les exprimait en des termes si exagérés, que l'on devinait sans peine le sentiment qui les avait dictés. Son amour de la mortification était si grand, qu'il fallait que l'obéissance retint ses mains, toujours disposées à déchirer son corps par les plus rudes disciplines. Souvent, après s'être servie des instruments de pénitence, elle était obligée de les laver et d'en refaire les chaînettes. Elle avoua un jour à une de ses sœurs que toutes les semaines, lorsqu'elle se flagellait, elle ne frappait que sur des plaies à peine cicatrisées. Aussi endurait-elle les souffrances de la maladie avec un courage admirable. Une de ses dernières résolutions était de ne jamais se plaindre, et elle l'a constamment mise en pratique. La simplicité de son obéissance l'aurait portée à entreprendre les choses les plus difficiles sans la moindre peine; son détachement des parents était tel, qu'une de ses sœurs, religieuse avec elle, lui ayant un jour témoigné quelque inquiétude au sujet de sa mère, elle lui répondit: « Pour moi, depuis que je l'ai quittée pour Dieu, je ne m'occupe d'elle que dans mes prières. » La charité de cette bonne sœur était aussi parfaite; on ne se souvient pas de lui avoir entendu dire le moindre mot contre cette vertu.

La veille de sa mort, elle fit don aux âmes du purgatoire des bonnes œuvres et des communions qui se feraient pour elle. Elle avait une dévotion particulière à saint Jean de la Croix, et faisait son aspiration favorite des paroles de ce saint: « Seigneur, souffrir et être méprisée pour vous. » Elle vit arriver la mort avec son courage habituel; elle trouvait toujours qu'on avait trop de ménagements pour son corps, qu'elle aurait voulu traiter avec

rigueur jusqu'à la fin. Trois jours d'une douloureuse agonie, pendant lesquels elle ne recouvrait la parole que pour prononcer le saint nom de Jésus, préparèrent sa belle âme au jugement de Celui qui abaisse les superbes et exalte les humbles. Elle mourut le 25 mai 1849.

ROSE LALANDE, DITE SŒUR MARIE-URSULE.

Le mois du sacré Cœur de Jésus vit naître et mourir cette rose, embaumée du parfum des plus suaves vertus. La candeur, l'éloignement du monde et la charité envers les pauvres furent les traits caractéristiques de sa vertu, pendant son enfance et sa première jeunesse. Ses heureuses dispositions se développèrent au sein d'une famille éminemment chrétienne, et au couvent des Ursulines où elle fut élevée. A sa première communion, elle conçut le dessein d'être religieuse; rien dans la suite ne put faire changer ce désir.

Elle perdit sa mère fort jeune encore, et resta l'unique compagne d'une sœur tendrement chérie; mais les affections de famille et les grandes espérances qu'elle aurait pu avoir dans le monde, ne surent point captiver son cœur; elle brisa tout, même avec une force au-dessus de son caractère, et après de longues et pénibles luttes, elle entra aux Ursulines.

Les vertus qui, dans le cloître, brillèrent le plus en sœur Marie-Ursule sont: l'obéissance, la pauvreté et une ingénuité, une simplicité tout enfantine. Elle pratiquait l'obéissance avec tant de perfection, qu'elle en était réduite à une espèce d'esclavage. Ses mères étaient pour elle d'autres Jésus-Christ, et leurs paroles se gravaient de telle sorte dans son esprit qu'elle ne les oubliait jamais. Son amour pour la sainte pauvreté lui faisait chérir tout ce qui ressentait le dénuement du Sauveur.



Elle ramassait avec soin tous les petits morceaux de fil, et ce ne fut que la veille de sa mort qu'elle demanda à sa maîtresse la permission de ne plus le faire, parce que cela la fatiguait trop. L'esprit de zèle qui anime la vraie Ursuline, lui faisait chérir l'emploi de régente de la doctrine chrétienne. Elle n'était jamais plus contente qu'entourée d'enfants pauvres, qu'elle affectionnait d'un amour de mère; compatir à leurs nécessités, y remédier avec la charité la plus désintéressée, était un besoin pour cette âme d'élite. Novice, elle leur distribuait, avec la permission de ses supérieures, l'argent que ses parents lui donnaient abondamment, ayant toujours soin de pratiquer ce qui est recommandé dans le saint Évangile, de laisser ignorer à la main gauche ce que fait la droite. Elle demandait, à titre de récompense, qu'on lui permit d'habiller tous les enfants de sa classe qui étaient dans l'indigence, et lorsqu'elle allait revêtir Jésus dans la personne des pauvres, elle se faisait accompagner par sa nièce qui était dans la maison, pour lui apprendre, disait-elle, à exercer dans la suite les œuvres de charité. Cette bonne sœur évitait avec soin de parler d'elle, de ses parents et des biens qu'elle avait laissés dans le monde, ce qui édifiait fort ses compagnes.

Pendant son noviciat, elle eut la douleur de perdre son père; elle montra dans cette circonstance un courage admirable; son cœur, naturellement si sensible, sut étouffer ses larmes pour consoler sa famille désolée.

La mort de cette angélique sœur arriva dans l'octave de la fête du sacré Cœur de Jésus, qui était sa fête chérie. Ce jour-là, comme elle priait son céleste Époux de la placer dans son cœur, il lui sembla entendre cette réponse : « Regarde, tu y es tout entière, » et elle

ajoutait ingénument, qu'à ce moment elle avait goûté un bonheur délicieux. Cinq jours après, elle fut prise d'un étouffement qu'on crut d'abord n'être qu'une crise de la maladie qui la minait depuis quelques mois ; mais en peu d'heures, elle fut réduite à l'agonie : on lui administra à la hâte les derniers sacrements, et elle expira doucement, après s'être fait ordonner de mourir par la mère supérieure. On n'eut pas le temps de la porter dans l'infirmerie ; elle mourut dans le dortoir du noviciat, le 28 juin 1854.

Dieu permit que celle qui toute sa vie avait eu la candeur et la simplicité de l'enfance, ne quittât le berceau de la religion que pour aller au ciel.

**SŒUR SAINT-ANGE GRAFFEUIL.**

Marie-Thérèse Graffeuil, dite sœur de Saint-Ange, passa les premières années de son enfance au sein d'une famille nombreuse, et distinguée par ses sentiments chrétiens et ses mœurs patriarcales. Elle y puisa les prémices de cette angélique piété, qu'elle fortifia plus tard près d'un de ses frères, prêtre fervent et zélé, à cette époque aumônier des Ursulines. Confiée à ces dames, elle se fit remarquer par sa fidélité au règlement et son obéissance respectueuse, aussi était-elle chérie de ses maîtresses et de ses compagnes. Le désir de se consacrer au Seigneur fut bientôt manifesté par cette âme d'élite. Dieu l'appelaît, elle sacrifia tout, brisa généreusement les affections de famille, et entra au noviciat en 1858. La pureté d'intention semblait être sa seule étude. Le souvenir de Dieu lui était si fréquent, qu'on peut dire qu'il lui était habituel. Admise à remplir des emplois dans la communauté, elle s'en acquitta avec un ordre qui allait jusqu'à la perfection. La candeur

de son âme brillait sur son visage, souvent altéré par la souffrance. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle languit pendant trois ans; néanmoins forte, courageuse, pleine de résignation, elle conserva jusqu'à sa mort son amour pour le travail; et, toute malade qu'elle était, elle entretenait à elle seule une partie du linge de la maison. Voulant suivre les exercices de la communauté, elle se levait de grand matin au plus fort de l'hiver, et, les jours de communion, elle trouvait des forces pour aller au chœur recevoir celui qu'elle aimait uniquement.

Son amour pour l'obéissance ne s'est jamais démenti; elle disait avec une simplicité charmante que cette vertu ne lui avait coûté qu'une fois, encore était-ce parce que le commandement qu'elle recevait pouvait causer de la peine à une de ses sœurs; aussi ses supérieures peuvent dire avec justice qu'elle est morte avec la virginité de l'obéissance.

Elle eut de grandes victoires à remporter sur elle-même, pour triompher de sa sensibilité et de son affection pour ses parents; mais elle sut si parfaitement vaincre la nature, que, lorsqu'on lui apprit la mort de son père, à la fin de la retraite annuelle, elle fit le signe de la croix et répondit à la mère supérieure : « Ma mère, Dieu peut exiger de moi un tel sacrifice après les grâces qu'il vient de m'accorder. »

Arrivée à ses derniers moments, sœur Ange voulut mourir avec la dernière grâce des obéissants, la bénédiction de sa supérieure : elle se tourna vers elle en lui disant, le sourire sur les lèvres : « Ma mère, bénissez-moi, je vais mourir, » et immédiatement après, elle rendit paisiblement son âme à Dieu, le 28 octobre 1850.

**LA SŒUR ROSE FAURIE,**

CONVERSE.

La sœur Rose Faurie, morte en 1835, à l'âge de 75 ans, a laissé de grands exemples de pauvreté et d'amour du travail. La dernière place de la maison lui paraissait toujours un lieu trop beau pour elle; jamais une plainte ne sortait de sa bouche. Elle couchait sous un escalier, dans une petite chambre qui servait de passage, et jusqu'à sa mort elle voulut y demeurer. Ce ne fut qu'à l'âge de 70 ans qu'elle demanda à être dispensée de laver la vaisselle, ne pouvant plus rester debout longtemps de suite. Cette sainte-fille fut le modèle des sœurs converses. Elle disait souvent : « Nos désirs sont nos tyrans; ne désirons rien, et nous serons toujours heureuses. »

**LA SŒUR ROSE ANTIER,**

CONVERSE.

Jeanne Antier Laymarie, dite de Sainte-Rose, arriva dans la communauté sans aucune instruction. Jusqu'à sa prise d'habit, elle regardait l'état de sœur converse comme fort humiliant et eut de la peine à se décider à l'embrasser; mais lorsqu'elle fut revêtue des saintes livrées de la religion, un trait de lumière sembla l'éclairer; elle conçut une grande estime de sa vocation, et dès lors elle fit des progrès si visibles dans toutes les vertus, qu'elle devint un sujet d'édification pour toutes les religieuses. L'obéissance surtout semblait être son élément; elle obéissait à toutes ses sœurs; sa supérieure était pour elle Jésus-Christ lui-même. Elle recherchait toujours la plus grande perfection en tout, et lorsque deux commandements lui étaient faits par ses sœurs, elle allait consulter avec simplicité pour savoir celui

dont l'accomplissement serait le plus parfait. Elle avait le talent de rendre service à tout le monde, sans jamais négliger ses exercices de piété ni les devoirs de son emploi, et elle agissait avec un esprit de foi qui fit dire à un père jésuite, auquel elle avait parlé pendant une retraite, que lorsqu'on avait le rare bonheur de posséder de telles âmes, il fallait en prendre un soin tout particulier. Son amour pour le silence était si grand que, pendant le temps où il est prescrit, elle avait la sainte invention de garder dans la bouche une petite pierre, qu'une de ses compagnes conserve comme une précieuse relique. Elle ne se plaignait jamais des créatures qu'à Dieu. Les dernières résolutions de sa vie étaient si intérieures et elle les exprimait en des termes si particuliers, qu'à peine celle qui les écrivait pouvait les comprendre.

Employée au soin du dortoir, les pensionnaires étaient remplies pour elle d'affection et de respect, et elles répétaient sans cesse : « Sœur Rose est une sainte. »

Une maladie violente la ravit à la communauté, le 8 août 1846; sa patience avait été mise à l'épreuve quelques années avant dans une douloureuse opération. Elle mérita à la mort d'entendre la mère supérieure prononcer ces belles paroles : « Ma sœur, mourez par obéissance, comme vous avez vécu par obéissance. »

La mémoire de cette bonne sœur est en bénédiction dans la communauté.

#### MONASTÈRE DE CAEN.



LES nous taisons sur l'origine du monastère de Caen, fondé en 1600, les chroniques donnant sur ce sujet d'assez amples détails; mais pouvons-nous ne pas inscrire à la tête de cette relation

le nom de la famille Louvigny de Bernières à qui il dut ses heureux commencements? La reconnaissance est un sentiment que le temps n'efface pas, et les Ursulines d'aujourd'hui se regardent encore les obligées de ceux qui furent autrefois les bienfaiteurs de leur ordre.

Le souvenir de la mère de Sainte-Ursule, membre de cette respectable famille de Bernières et fondatrice du couvent de Caen, est resté dans son sein comme un gage d'espérance et de stabilité, en même temps qu'un puissant aiguillon pour le bien. Quelle âme en effet fut plus riche de vertus? Humble comme sainte Angèle, cette digne mère ne voulut jamais porter le titre de fondatrice; et, ainsi que la dernière des novices, elle savait obéir et se mortifier : confiante en Dieu, elle attendit de lui seul les ressources nécessaires pour le paiement des bâtiments qu'elle faisait élever; amie de la régularité, elle la faisait chérir à toutes ses filles, qui s'écriaient dans leur piété franche et naïve : « Nous ne trouvons rien de si aimable que l'enclos de notre monastère! » Ferme et éclairée, elle sut, au milieu des discussions religieuses suscitées par les jansénistes, conserver intact le dépôt de la vraie foi; en vain la chapelle est interdite, le temporel saisi; en vain les vexations de tout genre viennent abreuver le cœur de ses filles, cette vénérable supérieure n'en demeure pas moins fidèle à l'Eglise. Ardente et pleine de zèle pour les intérêts de Dieu, la mort seule put mettre un terme au désir qu'elle nourrissait de faire des établissements en Angleterre et en Irlande. La mère Sainte-Ursule laissa à ses religieuses, dont elle avait vu quatre-vingt-une professions, un précieux héritage : l'exemple de ce qu'il y a de plus saint dans le détachement et la charité. M<sup>gr</sup> de Nesmond voulut lui-même présider aux obsèques.

La supériorité fut alors remise à la mère Saint-Pierre d'Aubigny Champion, qui portait un nom illustre dans nos annales dès le temps des Croisades.

Nous allons suivre, année par année, les quelques événements qui se produisirent dans le monastère de Caen, depuis cette époque jusqu'à la révolution.

1671. M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tuam ayant l'intention de fonder, dans la ville de Galway, un couvent d'Ursulines, envoie sa nièce au noviciat de Caen. La situation politique de l'Irlande reste un obstacle insurmontable à ce généreux projet.

1695. M<sup>me</sup> de Bernières Savigny, nièce de la mère Sainte-Ursule, étant devenue veuve, se retire près de ses trois filles religieuses, dans une maison qu'elle fait élever dans la cour extérieure du couvent. La même année le chant grégorien est autorisé.

1705. La mère Sainte-Ursule Bernières, accompagnée d'une autre mère, va gouverner la communauté d'Aigueperse en Auvergne (diocèse de Clermont). Une chapelle, dédiée à Notre-Dame du mont Carmel, est élevée dans le jardin par la libéralité de M. Malherbe de Bouillon, dont la fille était religieuse.

1715. Souscription de la bulle *Unigenitus* sous la mère Augustine de Camilly.

1716. Les mères Eulalie de Saint-Joseph de la Motte Cairen et de Saint-Antoine Boullement vont partager les travaux des Ursulines établies à la Martinique.

1720. Le système de Law enlève à la communauté ses rentes mobilières.

1721. Départ de deux religieuses pour la Nouvelle-Orléans. Cette petite colonie eut longtemps besoin de sa métropole pour s'asseoir sur des bases solides.

Les déclamations des philosophes du dernier siècle

contre le catholicisme n'avaient pas été vaines, et le chef de cette légion d'*amis de la sagesse*, avait raison de leur écrire : « Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose. » Si la foi était encore au fond des cœurs, si des abjurations venaient consoler quelquefois l'Eglise, les vocations religieuses devenaient plus rares; une sorte d'apathie, d'indifférence, jointe à la dissolution des mœurs, envahissait toutes les classes de la société, tout faisait pressentir une révolution. Le navigateur ne peut-il pas craindre la tempête, quand un nuage sombre apparaît à l'horizon et que la mer mugit sourdement dans ses abîmes ?

Les premiers coups de foudre éclatèrent sur la religion, sur ses ministres et ses défenseurs. En 1792, on fit la saisie mobilière et immobilière du couvent de Caen, et peu de temps après, on en expulsa les vierges qui l'habitaient.

Le nom de M. Lejeune, négociant de la ville, dont la courageuse hospitalité les abrita contre la persécution, est demeuré parmi elles environné de reconnaissance et de vénération.

Pendant dix années ces chastes colombes, exilées de leur arche bénie, firent entendre les gémissements de la douleur et de la prière. Dieu se laissa toucher, et la paix sembla luire de nouveau sur la France. Vingt-cinq Ursulines, qui avaient survécu à la terrible catastrophe, se réunissent rue de Falaise, à Caen, avec l'autorisation civile et religieuse, et sous la protection de saint Marin et de saint Théodore, martyrs, dont les reliques avaient été accordées par le pape Alexandre VII, en 1656, et qui étaient alors les seuls biens qui leur fussent rendus. Dès 1809, il devint nécessaire de se rapprocher du centre de la ville d'une manière perma-



nente ; c'est pourquoi M. l'abbé Boisjugan, supérieur, de concert avec la mère Saint-Augustin de Branville, loua l'hôtel de Moncarville et ses dépendances, rue de la Chaîne, près de l'Université. Là, tout rendait le pensionnat possible et le succès presque certain : l'étendue du local, la beauté du site, la salubrité de l'air. Bientôt on fit l'acquisition de cet établissement, ainsi que de l'hôtel de Ruy. Les Ursulines de Caen éprouvèrent d'une manière ineffable la miséricorde du Seigneur, et elles purent s'écrier avec le roi prophète : « Le Seigneur est mon pasteur, rien ne pourra me manquer. » La clôture est rétablie, la chapelle est construite, et une parcelle de la vraie croix vient enrichir ce nouveau sanctuaire. Cette précieuse relique était offerte par M<sup>me</sup> de la Mellerie à sa tante, la mère Saint-Jean de la Croix.

La communauté, sortie heureusement d'un procès, par une conciliation, donna contre un écueil funeste, celui d'une trop grande rigidité. Le pensionnat perdit les quatre cinquièmes de ses élèves, et végéta pendant plus de douze ans, par suite de ces principes trop sévères. Enfin M<sup>sr</sup> Robin comprit tout ce qu'avait de déplorable une telle situation, et, pour relever le monastère, il en confia la direction à M. l'abbé Varin qui, inspiré par la charité et la sagesse, soutenu de Jésus et de sa divine Mère, rendra sans doute au couvent de Caen son antique prospérité.

Heureux qui est appelé à ces saintes missions ; car si le divin Maître a promis une récompense pour un verre d'eau donné en son nom, que n'accordera-t-il pas à celui qui sacrifie sa santé, ses forces et ses talents pour le bien de ses épouses ?



## MONASTÈRE DE CHATEAUGIRON (ILLE-ET-VILAINE).



ON lit dans les chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule, qu'en 1617 fut érigé, à Rennes, le premier monastère des Ursulines de la congrégation de Paris formé en Bretagne. Quelques professes de ce couvent furent demandées pour aller fonder une maison à Ploërmel, en 1624. La mère Amaurie Trochet, dite de l'Incarnation, fut choisie pour supérieure de ce nouveau couvent, qui, plus tard, donna naissance à celui de Redon.

Les vénérables fondatrices du monastère de Châteaugiron étaient professes de cette dernière maison. Dieu, dont l'infinie sagesse sait tirer le bien du mal, et faire tout contribuer au bien de ses élus, se propose quelquefois, dans les divers événements de la vie des résultats bien opposés aux prévisions de la faible raison humaine : c'est ainsi que la persécution suscitée contre l'Église en 1792, et qui semblait devoir arracher la religion du cœur de la France, devint pour Châteaugiron l'occasion d'un nouveau et précieux bienfait, d'un établissement destiné à raviver la foi, en inculquant dans l'âme tendre de l'enfance et de la jeunesse les principes de la véritable piété, la plus solide garantie du bonheur des villes et des États.

Les membres de la communauté de Redon furent, comme les autres vierges consacrées à Dieu, obligés de sortir de leur chère retraite. Dans ces tristes circonstances, les respectables mères Anne-Marie Nourry, dite des Séraphins, et sa sœur Marie-Anne Nourry, dite de Saint-Jean l'Évangéliste, rentrèrent au sein de leur vertueuse famille qui habitait Châteaugiron.

Le cours des événements politiques offrant la pers-

pectivé d'un avenir meilleur, la mère des Séraphins, vraiment digne de ce nom par son ardent amour pour Dieu et le prochain, s'empessa d'exécuter le dessein qu'elle avait conçu dès son enfance, d'établir les Ursulines dans son pays natal. A cette fin, et de concert avec la mère Saint-Jean, qui la seconda parfaitement dans ses vues, elle acheta d'un de ses frères, M. Gabriel Nourry, une maison, qui était la seule sans doute qu'il lui fût possible alors d'acquérir, et qui ne convenait nullement à une communauté religieuse. Le 8 août 1805, elles y entrèrent, accompagnées de la mère Sainte-Claire, aussi professe de Redon, et ce jour même, M. l'abbé Jacques-Pierre-Joseph Le Surre, vicaire-général du diocèse, le siège vacant, vint donner son approbation et bénir la chapelle provisoire : c'était une simple chambre. Il y célébra la messe, plaça le très-saint Sacrement dans le tabernacle, puis procéda à l'élection, suivant les formes ordinaires. La mère des Séraphins fut nommée supérieure. Les classes externes furent ouvertes immédiatement, et l'on commença de recevoir des pensionnaires. La mère Sainte-Claire se retira bientôt, et alla rejoindre ses sœurs à Redon.

Les deux courageuses fondatrices, restées seules, persévérèrent dans leur sainte entreprise, et, sans se rebuter des difficultés, conservèrent une ferme confiance dans le secours puissant du Seigneur. Leur attente ne fut pas vaine; en 1807, la mère Charlotte de Pui-sard, dite de Sainte-Félicité, professe de l'ancien monastère de Fougères, vint ranimer leur espérance et partager leurs travaux, et le 21 juin de la même année, elle fit l'acquisition d'une chapelle contiguë au bâtiment.

Le 6 août 1808, M<sup>sr</sup> Etienne Célestin Enoch, évêque de Rennes, leur écrivit lui-même pour les assurer

de sa bienveillante protection, et leur communiquer en même temps l'ampliation du décret impérial, par lequel il était autorisé à accepter la donation de la maison faite aux dames Ursulines par leurs fondatrices. Monseigneur leur adressa, dans cette circonstance, une touchante exhortation pour les encourager à se maintenir dans l'esprit primitif de la règle, et nomma pour supérieur M. l'abbé Houssais, ecclésiastique distingué, qui était alors vicaire de Châteaugiron.

Le 25 juillet 1809, ces dignes religieuses reprirent avec joie l'habit de leur ordre, renouvelèrent leurs vœux en présence de leur supérieur, et le 28 août suivant, fête de leur bienheureux père saint Augustin, eut lieu la première cérémonie de vêtue. M<sup>lle</sup> Angélique Jouin, et deux autres jeunes personnes reçurent le voile des mains de M<sup>sr</sup> Enoch qui, par un privilège remarquable, dispensa la première d'une année de probation. Les deux autres n'eurent pas le bonheur de persévérer.

Enumérer les peines, les fatigues, les contradictions de tous genres qu'éprouvèrent ces pieuses mères pour consolider leur œuvre, serait chose impossible. Dieu leur fit voir que la pauvreté en serait la base inébranlable, et qu'elle dépendrait entièrement de sa paternelle providence; en effet, la communauté de Châteaugiron n'a jamais eu ni fondateur, ni fondatrice.

Au moment où tout manquait à ces bonnes religieuses, heureuses de souffrir pour Dieu, leurs pensionnaires, et quelques âmes charitables contribuèrent par de modiques offrandes à l'entretien de la chapelle. Ces petites recettes atteignirent la somme de 191 fr. 80 c. Le Seigneur permit qu'elles se vissent dépourvues plusieurs fois des choses de première nécessité, pour faire

éclater la vertu de ses fidèles servantes. La veille d'un marché, il n'y avait que trois francs dans les coffres du monastère, et les provisions de la semaine n'étaient pas encore faites. Pleine de confiance en Dieu, la mère Saint-Jean, alors dépositaire, va humblement lui exposer son embarras et les besoins de sa maison; sa fervente prière est exaucée, et deux trimestres de pension lui sont apportés dans l'après-midi. Un jour, M. le curé de Châteaugiron se présente pour une quête destinée aux pauvres; la mère supérieure n'a que six francs : « Ce n'est pas trop, dit-elle, d'en donner la moitié à Notre-Seigneur, il me le rendra; » et aussitôt elle offre trois francs. De si généreux sentiments méritaient d'être récompensés; ils le furent. Une somme assez considérable lui fut remise peu après; ce qui lui fit dire agréablement : « Il fait bon prêter à Dieu, il rend au centuple. »

Comme nous l'avons déjà dit, la maison n'était pas propre à un établissement religieux; il n'y avait aucun lieu régulier. Une petite tribune servait de chœur. Pendant vingt-cinq ans, il a fallu traverser une cour pour se rendre à la sainte table, placée dans une sacristie sombre et si petite, qu'elle ne pouvait contenir qu'une dizaine de personnes.

Enfin, la communauté ayant choisi pour supérieur, en 1852, M. l'abbé Bessaiche, supérieur du grand séminaire de Rennes, actuellement chanoine titulaire de de l'église Cathédrale de cette même ville, ce digne ecclésiastique, à sa première visite à ses filles, fut touché de les voir resserrées au milieu d'une petite ville, dominées de tous côtés, et ayant à peine l'air suffisant pour la santé des religieuses et même des pensionnaires; le nouveau supérieur conçut donc le projet d'un

changement de maison. La proposition en ayant été faite à la communauté, l'année suivante, et acceptée par le chapitre, M. Bessaiche traita l'affaire avec le propriétaire de l'ancien prieuré de Sainte-Croix, situé à l'extrémité de la ville. L'achat une fois conclu et autorisé par le gouvernement, il dressa lui-même le plan de la nouvelle communauté, qui commença d'être mis à exécution en janvier 1855. Et, grâce aux soins et au dévouement sans bornes de ce bon supérieur, qui n'a épargné ni démarches, ni fatigues, aujourd'hui, 10 février 1857, les nouvelles bâtisses sont entièrement achevées. Elles se composent du pensionnat, de l'externat, des parloirs et tours. Les religieuses espèrent en prendre possession au mois de mai prochain.

Les initiales de Jésus, Marie, Joseph, protecteurs de l'établissement, ont été gravées sur la principale pierre, et leurs statues sculptées, avec celle de saint Augustin, représentant la règle à la supérieure, qui la reçoit à genoux, ont été posées au-dessus de la porte conventuelle intérieure.

Les ressources pécuniaires de la communauté ne permettent pas de reconstruire encore la chapelle, qui peut à peine contenir une quarantaine de personnes, ni d'élever des murs de clôture, remplacés, avec une dispense de l'évêque, par des palissades. Les religieuses, privées aussi de maison conventuelle, sont obligées d'être en chambres communes, dans l'ancien prieuré, jusqu'à ce que la Providence leur donne le moyen de continuer les constructions; mais ces privations et cette gêne sont pour elles une occasion précieuse et perpétuelle d'avancer dans l'esprit d'abnégation; à ce prix-là elles leur sont chères. En retour de ces petits sacrifices, elles pourront respirer un air très-salubre, dans un enclos qui ne laisse rien à désirer pour le recueillement

et la solitude. Puissent Jésus, Marie, Joseph, leurs saints fondateurs, leur venir en aide pour le spirituel comme pour le temporel, afin qu'en toutes choses gloire soit rendue à Dieu!

L'éducation de la jeunesse a pris en Bretagne, comme sur tous les points de la France, un grand développement, et, pour satisfaire aux exigences de l'époque, les Ursulines se sont livrées à de nouvelles études. Dieu a béni leurs travaux; aidées des soins et des leçons de M. l'abbé Névoit, ancien supérieur, leur pensionnat, sous le rapport des sciences, est aujourd'hui au niveau des meilleures institutions séculières. La musique vocale et instrumentale, le dessin et la peinture sont enseignés par les jeunes sœurs.

Les vénérables fondatrices ayant chargé saint Joseph du temporel, la communauté a toujours conservé à ce grand saint une dévotion toute spéciale. Sa fête y est célébrée avec solennité; il y a grand'messe, vêpres chantées, salut et bénédiction du saint Sacrement. La confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, érigée dans leur chapelle, est pour cette maison une nouvelle source de grâces. La pratique du Mois de Marie, le Rosaire vivant, la propagation de la foi y ont été introduits, comme dans un grand nombre d'autres maisons religieuses. En 1858, le choléra et plusieurs autres épidémies désolant la Bretagne, les Ursulines eurent recours à saint Roch. Leur pensionnat ne cessa point d'être nombreux, et leurs classes externes furent constamment remplies. Aucune des élèves ni des maîtresses ne furent atteintes de maladies graves. En reconnaissance de ce bienfait, et pour en obtenir la continuation, la communauté, assemblée en chapitre, s'est engagée à faire tous les ans une procession en l'honneur de ce saint.

Parmi les faits particuliers arrivés dans ce monastère, il en est un bien capable de ranimer la confiance en Marie. Le 15 octobre 1848, entre trois et quatre heures du matin, le feu prit à la cheminée de la cuisine; le danger était imminent, et, malgré les prompts secours qui furent apportés, l'intensité des flammes continuant, une des sœurs eut l'heureuse pensée d'y jeter la médaille miraculeuse. Aussitôt les flammes diminuent, et peu après l'embrasement était éteint. A sept heures, tout était rentré dans le calme, et la communauté bénissait la divine Providence, et exaltait la bonté de Marie, qui l'avait protégée d'une manière si visible.

## BIENFAITEURS.

M<sup>sr</sup> Claude-Louis de Lesquen, ancien évêque de Rennes, a toujours témoigné à cette famille de Sainte-Angèle le plus vif intérêt, et en toute occasion il lui en a donné des marques. Ce digne et vénérable prélat écrivit lui-même à Rome, pour l'érection de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus dans leur chapelle, et eut la bonté d'en faire tous les frais. Il allait fréquemment voir ses chères Ursulines, et se plaisait à dire qu'il les aimait. Il était surtout satisfait lorsque, dans ses visites, il les surprenait au milieu de leurs occupations. C'était chose facile, car il ne se faisait jamais annoncer, et si on lui faisait des excuses sur la simplicité de la réception : « Bah, disait-il, un père aime toujours à se trouver au milieu de ses enfants. » Aujourd'hui même, retiré à Dinan, il ne cesse de s'intéresser à elles, et avec une affection toute paternelle, il parle de ses chères Ursulines à tous ceux qui connaissent Château-giron. Son digne successeur, M<sup>sr</sup> Godefroi Saint-Marc, continue de les honorer de sa bienveillance.



Le devoir, la justice et la reconnaissance obligent encore cette communauté à placer, au premier rang de ses bienfaiteurs, MM. Pierre Houssais, Névoz, vicaire-général, et Panagé, curé de la paroisse de Saint-Etienne de Rennes, ses anciens supérieurs.

C'est surtout à M. l'abbé René Bessaiche, supérieur actuel, que les Ursulines doivent leur accroissement. Plein de bonté pour les maîtresses et les élèves, il ne cesse d'exciter l'émulation de celles-ci, en venant lui-même deux fois l'année s'assurer de leurs progrès. Le pensionnat lui est aussi redevable de l'érection de la congrégation de la sainte Vierge, qui produit chaque jour des fruits abondants de salut. La gratitude a gravé pour toujours les bienfaits sans nombre de ce digne supérieur dans le cœur de toutes ses filles.

Le personnel de cette intéressante communauté est de vingt-cinq professes de chœur, neuf sœurs converses, deux novices; trente pensionnaires, soixante externes environ et quatre-vingts enfants à la classe indigente, sont l'objet du zèle tendre et dévoué de ces dignes Ursulines.

**NOTICE SUR LA MÈRE ANNE-MARIE NOURRY,**

DITE DES SÉRAPHINS.

Celui qui se confie au Seigneur sera inébranlable comme la montagne de Sion (Ps. 124).

Dans la belle octave de l'Assomption de Marie, de l'année 1751, naissait, sous l'ombre tutélaire de cette aimable reine, une enfant que le Seigneur destinait à procurer sa gloire, et à lui gagner beaucoup d'âmes. M<sup>lle</sup> Anne-Marie Nourry, issue d'une honorable famille où la piété était héréditaire, apprit dès l'enfance à craindre Dieu et à respecter sa loi sainte. On admi-

rait en elle un esprit vif et pénétrant, un jugement droit, un cœur généreux, un caractère ouvert, et des manières sociables. Secondée d'une si heureuse nature, la grâce produisit bientôt des fruits abondants; l'amour de la prière, la charité pour les pauvres se développèrent chaque jour dans cette âme d'élite. A peine sut-elle lire, que déjà elle exerçait son jeune apostolat envers ses frères et ses sœurs, en leur faisant apprendre les prières et le catéchisme. Dès l'âge de dix ans, Dieu lui inspirant le désir d'être religieuse, elle supplia ses bons parents de la mettre en pension. A treize ans, ils la confièrent aux soins des dames Ursulines de Vitré. Là, cette aimable enfant, se trouvant comme en son centre, soupirait sans cesse après le moment où il lui serait donné de se lier au Seigneur par de saints engagements; aussi se vit-elle rappelée avec peine au sein de sa famille.

Une de ses tantes, à qui elle avait fait confidence de son désir d'embrasser la vie religieuse, lui conseilla d'entrer chez les Hospitalières de Vitré. A peine entrée au noviciat, elle fut atteinte de plusieurs maladies qui la contraignirent de sortir de cette communauté, et Dieu lui fit connaître clairement qu'il la destinait à une autre œuvre.

Obligée de reparaitre dans le monde, Anne-Marie se lia d'une intime amitié avec M<sup>lle</sup> Gilbert au Verger, sa parente, dont M. l'abbé Carron raconte la vie et les vertus, dans son livre des *Héroïnes chrétiennes*. L'instruction des enfants et la visite des malades partageaient tout leur temps.

Cependant, M<sup>lle</sup> Nourry ne perdait point de vue le grand projet que Dieu lui avait inspiré, l'établissement d'une maison d'éducation dans sa ville natale, Châteaugiron. Sa famille cherchait à l'en dissuader, en lui

représentant qu'ayant échoué dans sa première entreprise, elle s'exposait dans la seconde aux mêmes résultats : mais rien n'ébranlait sa résolution. Un Père Jésuite, plein de mérite et d'expérience, lui ayant déclaré que Dieu la voulait Ursuline, elle fit aussitôt des démarches pour être admise dans la communauté de Redon, et eut le bonheur d'y prendre l'habit, sous le nom de sœur des Séraphins. Ce nom la caractérisait à merveille. Une sainte ardeur au service de Dieu, un grand esprit de sacrifice, une attention continuelle à faire tout au nom de Jésus-Christ, et une admirable obéissance, furent les fruits de sa consécration au Seigneur.

Bientôt placée à la tête d'un nombreux pensionnat, cette véritable Ursuline chérissait ses élèves comme ses propres enfants, et leur inculquait, avec les éléments de la science, la connaissance inappréciable des vérités célestes. De leur côté, ces jeunes filles s'attachaient à elle comme à une bonne mère et ne s'en séparaient qu'avec regret.

Pendant les dix-huit années qu'elle passa dans ce monastère, son esprit se reporta toujours vers la fondation qui lui avait été inspirée; Dieu la favorisait sans cesse à ce sujet de grâces et de lumières extraordinaires. Elle attendait ainsi le moment marqué par la Providence pour accomplir son projet, lorsqu'éclata la révolution de 1793. La fervente épouse de Jésus-Christ, obligée de céder à l'orage, se retira, avec sa sœur, la mère Saint-Jean-l'Évangéliste, dans la maison paternelle. Là, ces deux âmes vertueuses, unies par le sang et la religion, exercèrent leur vœu d'enseignement à l'égard de la pauvre jeunesse, qui en avait alors un si grand besoin.

L'Église victorieuse vit enfin ses enfants au pied

des autels, et de nouvelles arches de salut furent ouvertes de toutes parts, pour abriter les colombes qu'avait effrayées et dispersées l'ouragan. Alors la mère des Séraphins, secondée de sa digne sœur, mit le comble à ses désirs en jetant les fondements du nouveau monastère. Reconnue d'abord pour supérieure, elle déposa bientôt ce fardeau à raison de sa surdité. Néanmoins, elle remplit toujours des charges électives, sauf les dernières années de sa vie, qu'elle pria ses filles de lui laisser un peu de temps pour se préparer à la mort.

Les épreuves qu'il plut au Seigneur d'envoyer à sa fidèle épouse, n'ébranlèrent point sa confiance en lui. Au milieu des contradictions et des peines, sa devise était : *Ne jamais se laisser abattre, ne jamais se décourager*. Son amour pour Jésus-Christ était tendre. Elle faisait ses délices de la sainte communion. Pendant son travail, elle se plaisait à chanter de pieux cantiques sur la divine Eucharistie, ou sur le bonheur du ciel. La pensée de la gloire future lui causait une joie inexprimable ; souvent elle répétait avec l'accent du plus vif désir.

Partez donc, ô mon âme,  
Et quittez ces bas lieux.  
Allez, d'une vive flamme,  
Brûler à jamais dans les cieux.

Docile élève du bon Maître, sans cesse ses yeux étaient fixés sur ce divin modèle. Elle puisait à sa crèche l'esprit de la sainte pauvreté ; à sa croix, une humilité profonde, une obéissance sans bornes, une ardente charité pour le prochain ; à sa table, le zèle pour la gloire de Dieu et la majesté de son culte, une attention délicate à accomplir les moindres volontés du céleste Epoux, cet esprit intérieur enfin qui fut le mobile

de toute sa conduite, et l'âme de toutes ses actions.

Le dernier sacrifice que Dieu exigea de cette âme généreuse fut la mort de sa sœur bien-aimée. Dans cette pénible circonstance, elle édifia toute sa communauté par son admirable résignation. Mais le terme de son exil était proche, elle allait à son tour jouir de la riche couronne que tant de vertus lui avaient méritée. Le 3 avril 1824, elle fut saisie d'un grand froid. Un vif pressentiment lui fit dire aussitôt : « *Il faut finir, mon Dieu, ayez pitié de moi, sauvez-moi*, puis elle perdit connaissance. On lui administra l'Extrême-Onction. Etant revenue à elle, elle baisa amoureusement son crucifix, et demanda à parler à son confesseur qui, malade lui-même, ne put la voir que deux jours après; sa paix et son abandon ne furent point troublés de ce retard. Cependant, une violente fluxion de poitrine se déclara par une si forte oppression, que la malade ne put recevoir le saint Viatique, et le 7 avril, dans l'après-midi, elle passa doucement au repos du Seigneur, âgée de quatre-vingt-trois ans.

Première colonne du monastère de Châteaugiron, la mère des Séraphins le soutient encore par le souvenir de ses vertus, et sans doute aussi par ses ardentés prières et son crédit auprès du Seigneur.

NOTICE SUR LA MÈRE MARIE-ANNE NOURRY,

DITE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE.

Les tribulations et les angoisses ont inondé  
mon âme. (Ps. 118.)

Marie-Anne Nourry vint au monde le 17 novembre 1756. Sa mère, qui conservait avec une tendre sollicitude le trésor de l'innocence dans l'âme de ses chers enfants, redoubla encore de vigilance à l'égard de sa

petite Marie-Anne qui, à la beauté du visage, joignait des manières aimables et prévenantes. Née avec un caractère vif et enjoué, elle se faisait aimer et rechercher de tout le monde. Sa jeunesse s'écoula calme et pure sous les yeux du Seigneur, sans que toutefois elle songeât à se consacrer à lui d'une manière spéciale. A vingt ans, étant allée voir sa sœur, religieuse aux Ursulines de Redon, elle passa quelque temps au monastère. C'était là que Dieu l'attendait. Touchée de la grâce, elle fut fidèle à sa voix. De retour à Châteaugiron, elle ne tarda pas à déclarer sa vocation. Sa famille en fut d'autant plus surprise, qu'il était question de l'établir dans le monde; après toutes les représentations que suggère l'amour maternel, ses pieux parents, voyant sa résolution invincible, accédèrent enfin à ses désirs, et donnèrent à Dieu ce deuxième rejeton de leur famille.

A peine entrée au noviciat, Marie-Anne fut atteinte de plusieurs maladies qui la réduisirent à un tel état de faiblesse, qu'il ne lui fut plus possible d'accomplir exactement la règle. Dès lors, elle commença cette vie d'immolation qu'elle a soutenue jusqu'à son dernier soupir. Cependant, malgré sa santé délicate, elle fut admise à l'insigne bonheur de prononcer ses vœux. Parmi les belles qualités qui brillaient dans cette nouvelle épouse du Sauveur, on remarquait surtout un talent tout particulier pour l'éducation de la jeunesse; elle savait s'attirer de la part de ses élèves, respect, confiance, attachement sincère; sentiments que partageaient même leurs familles.

En 1795, la mère Saint-Jean-l'Évangéliste revint à Châteaugiron, où elle se dévoua à instruire l'enfance. Lorsque la mère des Séraphins put élever, selon ses désirs, une nouvelle maison d'Ursulines, la mère Saint-

Jean-l'Évangéliste s'associa à ses travaux, partagea ses fatigues, et les peines inséparables d'une fondation, qui n'a pour base que la pauvreté et les trésors de la Providence. Dieu bénit cette maison naissante, et ces pieuses mères virent bientôt leur famille religieuse s'accroître et se perfectionner.

Dans les diverses charges de maîtresse du pensionnat, de dépositaire et de supérieure, qui furent successivement confiées à la digne mère Saint-Jean, elle se montra toujours régulière, humble, mortifiée et surtout charitable. Elle avait pour toutes ses filles un cœur vraiment maternel. Leurs moindres besoins n'échappaient point à sa sollicitude, elle y pourvoyait avec une bonté touchante. Elle souffrait vivement de l'extrême dénûment de son monastère, et s'en plaignait quelquefois à Notre-Seigneur avec une simplicité amoureuse. Savait-elle une de ses sœurs dans l'affliction, elle s'efforçait aussitôt de répandre dans son âme un baume consolateur; et quoique elle-même fût sans cesse agitée de peines d'esprit et de violentes tentations, elle avait un don tout particulier pour calmer et fortifier les âmes tentées, et attirer sur les autres cette rosée céleste dont elle ne jouissait jamais. A ces souffrances morales, se joignirent celles du corps; elle fut successivement atteinte des douleurs de la goutte, de sueurs presque continuelles, d'asthme et de vomissements de sang. Si le Sauveur n'épargna pas sa fidèle épouse, s'il la fit boire abondamment à son calice d'amertume, c'est qu'il voulait le rendre chaque jour plus agréable à ses yeux, et graver dans cette âme d'élite l'image de Jésus crucifié. Une fluxion de poitrine termina cette longue chaîne de douleurs, et mit enfin la mère Saint-Jean en possession de l'immortelle couronne. Sur son lit de mort,

malgré la violence de ses maux, elle ne perdit point la présence de Dieu, et, régulière jusqu'à son dernier soupir, on l'entendit murmurer encore : *La règle, la règle...* Quelques instants après, elle n'existait plus, et son âme avait reçu la récompense de tant d'angoisses et de tribulations, supportées avec tant de résignation et de courage. Après sa mort, la mère Saint-Jean conservait l'air calme et même riant qui avait toujours été l'expression habituelle de son visage.

**NOTICE SUR LA MÈRE CHARLOTTE DE PUISARD.**

Oh! qu'il est avantageux, qu'il est doux que les frères habitent ensemble! (Ps. 132.)

M<sup>lle</sup> Charlotte de Puisard vit le jour au sein d'une pieuse et noble famille de la petite ville d'Archamp, au diocèse du Mans, le 24 juillet 1751. Sa jeunesse fut celle d'une enfant aimée du Seigneur, en qui la vertu prévient les années. Quoique sa piété fût solide et bien entendue, elle avait néanmoins un certain éloignement pour la vie religieuse, et lorsqu'on la plaisantait sur ce sujet, elle en témoignait un peu de peine. Ce n'était là sans doute que l'effet d'une nature vive et enjouée, qui redoute le sacrifice; mais Dieu se l'était choisie, il la destinait à procurer sa gloire, et à tracer le chemin du salut à une foule de jeunes filles, dont elle devait être le guide et le modèle. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans que la grâce triompha pleinement de ses préjugés sur la vie religieuse. Docile enfin à la voix qui l'appelle, elle surmonte généreusement les obstacles que lui oppose une famille qui la chérit, et vient chercher un asile à l'ombre des saints autels. Les Ursulines de Fougère reçoivent avec allégresse cette nouvelle sœur que le ciel leur envoie, et lui donnent



bientôt, avec leur estime et leur affection, l'habit religieux et le nom de Sainte-Félicité. Elle fit son noviciat de manière à prouver que le seul esprit de Dieu la faisait agir, aussi fut-elle admise à la profession, au grand contentement de toute la communauté. Humilité profonde, obéissance aveugle, amour sincère de la régularité, telles furent les vertus qui distinguèrent la nouvelle épouse de Jésus-Christ; son zèle du salut des âmes était secondé du plus heureux talent pour l'instruction de l'enfance : elle savait graver profondément dans les jeunes cœurs ces principes de vertu, qui sont la force de l'âme et le gage de sa gloire immortelle.

Pendant que la digne mère de Puisard se livrait ainsi aux saintes œuvres de la charité, les terribles événements de 93 l'arrachèrent à sa douce solitude. Elle se retira dans sa famille, qui, heureuse de la revoir, lui prodigua les témoignages du plus vif attachement. Quoique la mère de Sainte-Félicité se montrât sensible à tant de marques d'affection, elle ne pouvait oublier son cloître et ses sœurs bien aimées. Tel l'exilé soupire après sa patrie : tout lui paraît amer sur le sol étranger!... Dès qu'il lui fut possible, elle retourna à Fougère, et se fixa chez M<sup>me</sup> la Pommeray, sa sœur, afin d'avoir la consolation de visiter quelquefois sa supérieure.

Enfin arriva le moment de la Restauration. Les établissements religieux commencèrent à se relever. Aussitôt que la mère de Puisard eut connaissance de la fondation de Châteaugiron, elle vint s'offrir à la mère des Séraphins, qui l'accueillit avec bonheur. La petite communauté sut bientôt apprécier le trésor qu'elle venait de recevoir, et la mère de Sainte-Félicité dut se résigner, malgré ses répugnances, à accepter la charge de supérieure. Cette dignité donna un nouvel éclat à sa

vertu. Ses filles eurent constamment à admirer en elle une bonté touchante, une tranquillité d'esprit inaltérable dans les circonstances les plus fâcheuses, un amour pour la pauvreté qui ne lui permettait jamais d'être oisive, et qui lui faisait toujours choisir ce qu'il y avait de plus mauvais.

Après qu'elle eut exercé la charge de supérieure pendant six années, on lui confia l'office de dépositaire, dont elle s'acquitta avec autant de succès. Plus tard, la communauté désira jouir encore du bonheur qu'elle avait goûté sous son gouvernement. L'humble mère alléguait longtemps son grand âge et ses infirmités continuelles; cependant, à la voix de l'obéissance, elle accepta le fardeau.

Pendant que le monastère se réjouissait d'être encore sous la direction de son ancienne et bonne mère, les anges au ciel préparaient une autre fête. Dieu allait rappeler de ce séjour de larmes sa fidèle épouse. Le 10 janvier 1827, la mère de Puisard sentit redoubler l'oppression qui la fatiguait depuis longtemps. Elle tomba dans une sorte d'agonie, pendant laquelle on l'entendit répéter le *Nunc dimittis* et quelques versets du *Miserere*; et pendant la nuit du 11 au 12 février, fortifiée des derniers secours de la religion, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur, âgée de soixante-dix-sept ans.

La communauté de Châteaugiron garde encore le souvenir de la vie exemplaire des mères Sainte-Cécile et Marie de Gonzague. La première, qui porta longtemps le fardeau de la supériorité, s'était toujours montrée le modèle de ses filles, par sa profonde humilité et sa charité vraiment admirable. La seconde, ange de piété

et de douceur, souffrit la cruelle privation et les douleurs d'une longue cécité, avec le calme et la résignation d'une âme pure, et le parfum de ses vertus embaume encore la maison du Seigneur.

MONASTÈRE DE CHIRAC (LOZÈRE).



LE monastère de Chirac eut pour fondatrice la mère Charlotte Pelisse, dite de Saint-François de Borgia, originaire de Saint-Chély, ancienne religieuse du couvent de Sainte-Ursule de Clermont-Ferrand, agrégé à la congrégation de Paris.

Lorsque les institutions religieuses commençaient à se relever en France, après la révolution de 93, M<sup>me</sup> Pelisse, ne pouvant facilement rentrer dans son premier monastère, résolut de se fixer dans son pays natal et de le doter du bienfait d'une maison d'Ursulines. On lui désigna Chirac, près Marvéjols, comme un lieu favorable à l'établissement qu'elle voulait fonder; il y avait un grand bâtiment qui avait été construit autrefois pour la retraite des prêtres infirmes du diocèse; vendu comme propriété nationale, il fut racheté par M. Rocher, curé de Chirac, et celui-ci en fit une cession à M<sup>me</sup> Pelisse, le 20 octobre 1812. C'est de ce jour qu'on peut dater la fondation de ce monastère.

M<sup>sr</sup> Morel de Mons, alors évêque de Mende, approuva l'établissement de la nouvelle communauté, et lui fit adopter l'institut, les règles et les usages de la congrégation de Paris.

Sœur Marie Chanrand, dite de Saint-Barthélemi, ancienne religieuse ursuline de Malzieu, de la congrégation de Lyon, vint s'unir à M<sup>me</sup> Pelisse. S'animant

mutuellement à croître dans les vertus de leur saint état, elles se livrèrent avec zèle à l'instruction des jeunes filles, pour lesquelles elles avaient ouvert une école.

La communauté se forma lentement pendant la vie de la vénérable fondatrice; on ne reçut que trois postulantes dans l'espace de quatorze ans; ainsi se vérifia à son égard la parole du divin Maître: « Les uns sèment et les autres moissonnent. » Un rayon du ciel lui avait fait apercevoir dans l'avenir les heureux succès de son œuvre; souvent elle disait: « De mon vivant nous aurons peu de sujets, je le sais; mais après ma mort, quelque chose me fait pressentir que cette maison, petite dans son commencement, fleurira et se perpétuera pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. » La pieuse fondatrice mourut dans cette espérance, le 26 décembre 1826; elle était âgée de soixante-six ans, dont quarante avaient été passés en religion. Son souvenir vit dans tous les cœurs, et ses vertus d'abnégation, de mortification, d'amour pour la sainte pauvreté se reproduisent encore dans l'âme de ses filles. La clôture fut établie en 1826, et la communauté reconnue et autorisée par ordonnance royale. La mère Saint-Augustin succéda à M<sup>me</sup> Pelisse en qualité de supérieure; elle avait un vrai zèle pour l'accroissement du monastère; héritière des biens qui avaient appartenu à la fondatrice, elle en fit, en faveur de la communauté, une donation authentique, qui fut légalement approuvée le 6 mai 1827. Le local s'agrandit dans la suite, et actuellement une clôture spacieuse renferme un magnifique corps-de-logis, dont l'heureuse disposition offre tous les agréments désirables à une communauté livrée à l'enseignement. Une grande terrasse longe tout le bâtiment; un superbe jardin avec allées, et berceaux de vigne, et enfin un

préau et un verger donnent abondamment toutes sortes de fruits.

Les prévisions de la vénérable fondatrice se sont réalisées; la communauté prospère, et aujourd'hui elle compte près de trente professes. Le pensionnat est de cinquante élèves, et l'externat ou classe gratuite de cent.

#### MONASTÈRE DE CLERMONT-FERRAND.

##### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MONASTÈRE,

Particularités remarquables du lieu qu'il occupe.



LE faubourg de Saint-Alyre, où s'élève le couvent des Ursulines, est de toutes les dépendances de la vieille cité arverne la plus célèbre par les souvenirs religieux qui s'y rattachent. C'est l'ancien *vicus christianorum* (bourg des chrétiens) où Austremoine, apôtre de l'Auvergne, réunit le premier noyau de néophytes gagnés à la foi par ses prédications, et fonda le premier baptistère d'où l'eau régénératrice commença à couler sur cette heureuse province.

Bientôt les nouveaux chrétiens, endormis dans le Seigneur, ou immolés par le glaive de la persécution, eurent encore pour dernière demeure ces lieux qui les avaient vus naître à la vie de la grâce. Le baptistère fut alors transformé en une église, connue sous le nom de Notre-Dame-d'entre-Saints. Belle et touchante dédicace qui, en un seul mot, trace l'histoire de cette population d'élus, sur laquelle veillait la reine de tous les saints, accomplissant ainsi cet oracle : « *In plenitudine sanctorum detentio mea. J'ai choisi ma demeure parmi les saints.* »

Un grand nombre d'autres sanctuaires s'élevèrent insensiblement dans le faubourg, que l'on désigna plus tard sous le nom de Saint-Alyre, un des plus célèbres évêques de Clermont, dont les reliques furent déposées dans l'église de Notre-Dame-d'entre-Saints. Et comme si Dieu eût voulu faire fleurir toujours dans cette partie de la cité l'esprit primitif du christianisme, un monastère de fervents religieux y fut fondé dans le temps même où saint Benoît jetait au mont Cassin les premiers germes de son ordre illustre; peut-être même à une époque antérieure, comme le prétendent quelques historiens.

Longtemps une abbaye de Bénédictins cultiva sur ce sol, arrosé du sang de plus de six mille martyrs, les sciences et les vertus. Mais la violence et l'injustice des hommes pervers profanèrent encore en ces lieux la sainteté du cloître et y amoncelèrent des ruines, en 1793.

Heureuses héritières des fils de Saint-Benoît, « les » Ursulines se voient maintenant les gardiennes fidèles » de ces saintes reliques de la piété et de la foi; et leur » couvent, placé au centre de ce vaste reliquaire de » martyrs, de confesseurs et de vierges, s'élève comme » un monument expiatoire, destiné à faire pardonner » les nombreux sacrilèges dont ces lieux ont été souil- » lés, à une époque funeste dans les annales de notre » histoire et de la religion. »

Ce monastère de Sainte-Ursule occupe au nord-ouest de la ville un vallon riant et agréable : la façade principale au levant offre d'un côté le gracieux amphithéâtre formé par la ville, embelli par les alignements de verdure des promenades, dominé par la cathédrale antique, qui depuis cinq siècles protège sous son ombre les populations fidèles vivant à ses pieds; puis, au le-

vant, une plaine riche de végétation se déroule à perte de vue avec ses touffes d'arbres et ses blanches maisons, et se termine dans un horizon lointain, par les sommets bleuâtres des montagnes du Forez.

Au couchant et au nord la perspective est moins riante, mais plus pittoresque : derrière de fertiles coteaux, couverts de beaux vignobles, parsemés de petits hameaux, se prolongent circulairement les chaînes des monts d'Auvergne, formant la base imposante du puy de Dôme, dont la crête sévère est souvent voilée de légères vapeurs.

Des ruines séculaires, qui rappellent un temps glorieux pour l'Arvernie, l'intrépide Vercingétorix, la puissante Gergovia, se dessinent sur quelques-unes de ces hauteurs.

Les regards, en se renfermant dans un espace plus borné, découvrent les jardins du couvent. Le grand corridor du rez-de-chaussée y conduit. Une allée, tracée sur la même ligne, bordée de chaque côté par la vigne, semble le prolonger jusqu'à une chapelle ombragée de lilas, de pampre et de clématite. Elle est dédiée aux saints anges gardiens. Plus loin, auprès d'un vieux bâtiment, paraît une croix et une pierre tumulaire adossée au mur. C'est la sépulture des religieuses. Déjà, depuis cinquante ans qu'existe le monastère (1), soixante sont venues se reposer au pied de cette croix, gardienne de la paix des tombeaux; et les cendres de celles qui furent les épouses du Seigneur se mêlent peut-être dans cette terre des saints aux cendres des martyrs, des religieux, des grands prélats, des fervents chrétiens qui ont aussi laissé là leurs restes pré-

(1) Ceci a été écrit en 1855.

cieux; car de quelque côté que la main de l'ouvrier creuse dans l'enceinte bénie du couvent, partout se révèlent les traces des générations d'élus qui se sont succédé sur ce sol privilégié (1). A quelques pas du caveau, se voient encore les ruines d'une église sous l'invocation de Sainte-George, jeune et pure vierge dont la vie s'écoula dans l'innocence et la vertu.

En descendant un vieil escalier, on se trouve dans un jardin plus spacieux que le premier, où deux ruisseaux entretiennent la fraîcheur, et forment une petite île toute couverte de noisetiers. C'est près de ces rives solitaires, sous l'ombrage de ces bosquets, qu'aiment à venir méditer, dans les jours consacrés à un recueillement complet, les pieuses filles de Sainte-Ursule.

Mais là ne sont pas restreintes les bornes du couvent. Entre les deux principales branches du ruisseau, un portail s'ouvre sur une belle allée de charmille, où va s'ébattre, quand le ciel est serein, toute la joyeuse troupe des élèves. Une vaste prairie, à droite et à gauche, sillonnée de mille petits filets d'eau, couverte d'arbres fruitiers, et bordée de saules, s'étend alors sous les yeux. C'est là le domaine tout champêtre du monastère.

Il est dominé par une petite colline, sur le sommet de laquelle les religieux de Saint-Benoît élevèrent, en

(1) Pendant le cours de l'année 1833, en creusant les fondements d'un nouveau chœur pour les pensionnaires, les ouvriers découvrirent deux rangs de tombeaux de pierre superposés, et une amphore ou urne romaine, contenant les restes d'un tout petit enfant.

Dans un des tombeaux les plus profonds, on trouva aussi, à côté d'un crâne bien conservé, un petit vase de terre intact, et dont la forme attestait la haute antiquité; il était rempli d'une terre rougeâtre qui avait imprimé cette couleur aux parois intérieures. Il est permis de conjecturer que cette terre recueillie avec tant de soin avait été arrosée du sang d'un martyr.



des temps bien reculés, une belle terrasse qui conserve encore ses arcades, ses galeries, et d'où l'œil embrasse l'horizon le plus magnifique. Les hommes avaient enlevé à ce monument sa plus précieuse décoration : la croix, qui de là protégeait toute la plaine, et la statue de la Vierge placée sous un de ces arceaux, où les anciens habitants du monastère venaient avec délices méditer les hautes pensées de la religion.

Mais les champs du Calvaire (c'est le nom de la propriété), en redevenant la possession de l'antique abbaye, sont aussi rentrés sous le domaine de la croix et de la Vierge immaculée.

Lorsque les Ursulines en franchirent l'entrée pour la première fois, le 16 juillet 1854, la très-sainte Vierge les précéda. Sa statue fut replacée dans le petit sanctuaire, en attendant que l'on pût en faire disparaître les ravages opérés par l'impiété plus encore que par le temps.

Cette restauration a eu lieu en 1857 : la galerie inférieure, les arcades, la chapelle, la plate-forme, tout a été réparé. Une croix de pierre grisâtre, tirée de la carrière de Volvic, comme celle que la révolution avait brisée, a été replacée sur l'antique base, et une statue de la Vierge immaculée, en fonte bronzée or, faite sur un beau modèle, orne aujourd'hui la chapelle de la colline.

Le 11 juin 1857, jour de la fête du Saint-Sacrement, M<sup>sr</sup> L.-C. Féron, accompagné de l'élite du clergé de la ville, bénit ces pieux monuments. Cette cérémonie, à laquelle la présence du vénéré pontife donnait une grande solennité, fut aussi embellie par sa coïncidence avec la première communion et la clôture de la retraite, prêchée par le R.-P. Dominique, premier gardien des Capucins établis à Clermont : un grand

nombre d'anciennes élèves étaient venues assister à ces saints exercices.

Monseigneur compléta la joie de la fête, en accordant quarante jours d'indulgence chaque fois que l'on réciterait une petite prière devant la croix du calvaire.

Après avoir examiné les dépendances du couvent, il faut entrer dans l'intérieur pour en décrire les principales parties. Les lieux réguliers sont bien aérés, vastes et commodes. Les cellules au premier et au deuxième étage se trouvent alignées le long des corridors, au bout desquels sont deux petites chapelles, l'une en l'honneur de Marie, l'autre dédiée à la sainte famille.

L'église, d'une élégante simplicité, présente un aspect tout à fait monastique; ses fondements, comme ceux des autres constructions modernes, reposent sur des tombes saintes : une tradition respectable assure que dans l'emplacement qu'occupe la sacristie furent déposés les restes de saint Vénérand, illustre évêque de Clermont. De chaque côté du maître-autel, en marbre blanc, s'élèvent deux grandes statues de sainte Ursule et de sainte Angèle qui semblent veiller autour du tabernacle, et là, intercéder sans cesse pour leur famille chérie.

A droite du sanctuaire on voit le chœur des religieuses; à gauche, celui des pensionnaires. Ils sont l'un et l'autre fermés par trois arcades grillées. Au-dessus se trouvent les tribunes des infirmeries, attenantes aux appartements mêmes des malades.

Une belle cour, plantée d'ormeaux touffus, sépare les bâtiments du pensionnat de ceux du monastère; les premiers ne sont pas en rapport avec les autres parties de l'établissement, et le projet d'une nouvelle construction, devenue urgente, ne tardera pas à se réaliser.

C'est dans ce pieux et agréable asile qu'habitent soixante et quinze religieuses, dont cinquante-huit portent le titre de sœurs de chœur, cent trente pensionnaires et un nombre plus grand d'externes.

Dans huit classes progressives on traite successivement les matières composant le programme des études. Ce programme est à la hauteur de l'instruction exigée par l'Université, et donnée dans les institutions les plus recommandables.

Les motifs d'encouragement sont multipliés et bien choisis. Toutes les semaines, un tableau d'honneur reçoit les noms de celles qui ont signalé leur sagesse, leur application, leur aptitude aux différentes branches des études.

Des examens trimestriels, à la fin de l'année, une distribution solennelle de prix et de couronnes récompensent les succès. Mais c'est surtout dans la piété que sont puisés les moyens les plus actifs d'émulation. Les changements heureux qui se font souvent remarquer dans le caractère des élèves, ont pour principe le désir d'être admise dans les congrégations érigées dans le pensionnat : car des privilèges d'honneur environnent toujours celles qui portent les décorations de la sainte Enfance, ou des saints Anges, ou la belle médaille des enfants de Marie. Ces trois congrégations sont donc la principale excitation à la sagesse parmi les jeunes filles qui y peuvent aspirer. Celle de l'Immaculée Conception surtout, composée des plus grandes demoiselles, produit des fruits admirables, et a été en tout temps très-florissante.

Tel est, en résumé, l'état actuel du monastère de Sainte-Ursule de Clermont-Ferrand. Mais après avoir mis sous les yeux le tableau succinct du présent, il

convient de jeter un regard sur le passé, et de tracer l'historique des faits relatifs à l'origine et aux progrès de ce monastère, où déjà cent novices ont fait profession.

Avant la révolution, il existait à Clermont un monastère d'Ursulines, dont les chroniques racontent l'origine, et qu'avaient fondé les vénérables mères Micolon et Clémence Ranquet. Par le zèle de ces infatigables servantes de Dieu, d'autres maisons se formèrent à Thiers, à Cunhat, à Arlanc (1). La plus remarquable du diocèse était celle de Montferrand, aujourd'hui rétablie au faubourg de Saint-Alyre, dans la ville de Clermont. Ce couvent jouissait, à l'époque du bouleversement général de la France, d'une excellente réputation de vertu. Quatre-vingts religieuses y pratiquaient avec ferveur les exercices de la vie parfaite qu'elles avaient embrassée, et s'y dévouaient à l'instruction de la jeunesse.

Mais le 14 septembre 1792, le Sauveur voulut exalter sa sainte croix dans cet asile, où jusqu'alors il n'avait fait goûter que les douceurs de son joug sacré. Arrachées à la paix du cloître, et persévérant dans leur noble refus à prêter un serment impie, elles furent incarcérées avec d'autres religieuses, au nombre de deux cent trente; vivant dans cette union parfaite qu'inspirent la charité et la conformité des sentiments, elles attendaient avec résignation la fin de toute souffrance, la couronne immortelle que leur montrait la foi au delà de l'échafaud.

Enfin le moment décisif semble être arrivé : les ministres de la convention les sollicitent de nouveau au

(1) Toutes ces communautés s'affilièrent à la congrégation de Paris, et en adoptèrent les constitutions vers l'année 1681.

parjure. Si elles adhèrent à leur proposition, la liberté leur sera rendue, et une pension de deux cent soixante francs mettra leurs jours à l'abri de la nécessité; une mort sanglante est le seul prix réservé à leur fidélité. Pour les filles de Sainte-Ursule le choix est bientôt fait : toutes se dévouent à la déportation, à l'exil, à la mort, plutôt que de trahir leur conscience et leur foi. La mort donc les attend. Mais, ô Providence! le Seigneur ne veut que l'acceptation du sacrifice; il laisse vivre la victime : son bras a terrassé l'homme de sang; Robespierre est tombé, sa chute a ouvert les prisons, les Ursulines sont libres.

Dispersées dans le siècle, quelques-unes vont porter dans le sein de la famille le trésor de leurs vertus; d'autres se réunissent, dès que le calme public est un peu rétabli, afin d'exercer les fonctions d'Ursulines; toutes, pendant quatorze ans d'exil et d'attente, surent utiliser pour le bien des âmes leurs talents et leurs loisirs.

Le temps approchait où le Seigneur, touché des vœux secrets de ses épouses, voulait enfin les remettre en possession de la terre promise de la religion. Sa Providence préparait de loin les mesures propres à cette restauration, qui fut l'œuvre d'un digne prêtre, vicaire-général de M<sup>sr</sup> Duval de Dampierre. C'était M. Micolon de Guérines, dont la famille, à laquelle appartenait la célèbre mère Micolon, s'était depuis longtemps montrée la protectrice des Ursulines. Il connaissait spécialement la mère Bravard, dite de Saint-Pierre, qui s'était retirée à Arlanc, sa ville natale. Plus que nulle autre, cette digne Ursuline possédait les qualités qu'exige une fondation; le bon prêtre le comprit : il fit un appel à son zèle et à son cœur; et la pieuse mère, s'arrachant une seconde fois à la tendresse de ses parents, pour qui

elle était comme un ange gardien, se rendit à Clermont. Là une déception amère l'attendait : une ancienne religieuse, qui avait promis vingt-six mille francs pour la nouvelle fondation, retira sa promesse.

Dieu sans doute ne voulait donner à la maison naissante d'autres fondements que ceux de sa Providence et de la charité. Ces dernières sources allaient en effet s'ouvrir. Trois respectables amis de M. de Guérines, instruits de son dessein, résolurent de l'appuyer de leur protection et de leur libéralité. M. d'Aubière, M. Chardon du Ranquet et M. Bellaigue de Bughas achetèrent au mois d'avril 1807, en leur nom, l'ancienne maison des Bénédictins, située au faubourg de Saint-Alyre. D'après les conditions de l'acte, l'état financier de la communauté devait seul fixer l'époque du remboursement de la dette.

Les ruines de la vieille abbaye se trouvaient occupées par les militaires : ce ne fut que le 13 janvier 1808 que la fondatrice put y faire son entrée. Mais quel triste spectacle offrit à ses regards cet asile, où le vandalisme moderne avait passé. On ne put y trouver d'habitable qu'une chambre (1), la seule qui ne fût point ouverte à tous les vents. C'est là que la vénérable mère vint se réfugier. Une sœur converse l'accompagnait, elle portait, comme la restauratrice, le nom glorieux du chef des apôtres. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu donner à cette maison pour appui et pour fondement ce nom de Pierre, augure de stabilité et de fermeté. Espérons qu'il daignera aussi lui accorder une petite participation à cette constante durée promise à l'édifice sacré de la foi.

Dans ces commencements, il y eut un jour où leur

(1) Cette chambre a toujours été depuis celle de la supérieure.

unique ressource consistait en la modique somme de six francs. Elles se couchèrent sans souper, afin de conserver la pièce entière pour des nécessités plus urgentes.

Le bon jugement et le mérite de la mère Saint-Pierre étaient connus dans l'ancien monastère de Montferrand, aussi son nom servit-il de signe de ralliement aux autres religieuses dispersées. Heureuses de retrouver sous la direction d'une telle mère les avantages inestimables de la vie régulière, toutes accoururent auprès d'elle. Au bout de trois mois, quatorze l'entouraient déjà, et peu à peu le nombre s'accrut jusqu'à vingt-huit. La plupart appartenaient à la communauté de Montferrand; d'autres, à celles de Thiers, de Clermont, d'Ambert, de Cunlhat; mais ce qui parut vraiment admirable, ce sont les excellentes dispositions de toutes ces vénérables religieuses qui, bien que d'un âge avancé, et depuis un grand nombre d'années entièrement maîtresses de leur conduite et de leurs revenus, s'empresèrent néanmoins de tout sacrifier en faveur de l'union fraternelle, de l'esprit d'obéissance et de régularité.

On ne peut se refuser à placer ici quelques noms qui seront toujours vénérés dans le monastère :

La mère Sainte-Ursule qui, par sa sagesse et la droiture de son jugement, fut trouvée digne d'occuper, dès les commencements, les charges importantes de maîtresse des novices et de supérieure ;

La mère Sainte-Madeleine, qu'un caractère aimable, enjoué, et des vues justes, ont rendue non-seulement très-utile dans l'œuvre de la fondation, mais encore singulièrement agréable dans les relations de la vie de communauté ;

La mère Saint-Charles Montaigne, une des religieuses les plus ferventes que le couvent ait possédées :

La mère Barthélemy de Saint-Xavier, héritière du zèle de l'apôtre de Indes. Sa vie dans l'exil ne fut qu'une suite de travaux vraiment apostoliques. Que d'ignorants instruits par ses pieux catéchismes ! que de haines apaisées par sa charitable intervention ! que d'âmes égarées, que de vieillards, penchés sur le bord du tombeau, ramenés dans le devoir par ses vives exhortations ! que de fatigues, que de privations essayées pendant les jours où, errante, fugitive parmi les hameaux des montagnes d'Auvergne, elle se voyait sans cesse poursuivie par les satellites de la terreur !

La mère Saint-Régis, qui consacra à l'exercice de la piété toute l'énergie de son âme, toute la force de son caractère, et apporta dans la vie de communauté cette franche cordialité qui plaît toujours. Ces qualités précieuses brillèrent encore avec plus d'éclat pendant les jours de sa détention. Bien loin d'être intimidée par les menaces et les mauvais traitements de ses gardiens, elle saisissait toutes les occasions de manifester hautement son respect pour les lois divines et ecclésiastiques.

Telle était la générosité des gouvernants à cette époque, que chaque famille était obligée de nourrir ceux de ses membres que l'on avait écroués. La mère Saint-Régis ne manquait jamais, surtout lorsque ses geôliers étaient présents, d'avertir les domestiques qui lui apportaient des vivres, que tel jour était abstinence, jeûne, fête commandée par l'Eglise : « N'oubliez pas, ajoutait-elle, de le rappeler à toutes les personnes de ma famille et de ma connaissance. »

Ses compagnes racontent encore que l'une des Ursulines étant morte dans la prison, un des agents révolutionnaires vint, dans tout l'appareil de sa dignité, pour faire la levée du corps. « Au nom de la loi, suis-moi.



dit-il à la défunte. » — « Au nom de la loi, emporte-la, » répondit la mère Saint-Régis, avec son sangfroid accoutumé.

Citée devant le tribunal pour attester le décès de sa compagne, elle entendit un des prétendus juges dire : « Eh bien, ce sera une pension de moins à payer pour le gouvernement. » — « Ho ! une pension de moins à payer, reprit-elle, tu les paies bien en monnaie de singe. »

Cette bonne mère attendait avec la même tranquillité d'âme la sentence d'une mort prochaine, lorsque la chute de Robespierre vint rendre la liberté à toutes les victimes de sa fureur.

On voudrait pouvoir caractériser encore les mères de Saint-Joseph, de Saint-Dominique, de Sainte-Rose, du Cœur de Jésus, etc., qui donnèrent à leurs jeunes sœurs l'exemple de toutes les vertus religieuses.

Le titre de supérieure, que tous les cœurs avaient décerné à la digne mère Saint-Pierre, lui fut confirmé par l'autorité épiscopale.

Déjà l'emplacement s'était agrandi par l'acquisition de quelques maisons attenantes, destinées à servir de classes gratuites, et offrant encore un terrain propre pour la construction d'une chapelle.

Les cours furent ouverts, et près de deux cents enfants pauvres peuplèrent presque aussitôt l'externat. La bonne fondatrice, ravie de joie, s'écriait : « C'est maintenant, mes sœurs, que nous sommes véritablement Ursulines, entourées de nos pauvres enfants, » et, la première, elle s'empressa de leur rompre le pain sacré de l'instruction religieuse.

M. de Guérines rivalisait avec elle de zèle et de sollicitude pour la nouvelle famille d'Ursule ; supérieur en

titre, aumônier par dévouement, il prodiguait à ses chères filles les soins de son ministère et les bienfaits de son industrieuse charité. Il obtint un décret impérial, daté de 1810, qui autorisait l'existence du monastère et l'exercice des fonctions de l'enseignement. Grâce à ses généreuses démarches auprès du gouvernement, il fut enfin permis aux vénérables mères de revêtir le saint habit de la religion, et de remettre en vigueur les observances régulières. C'est le 16 avril 1810 qu'eut lieu cette touchante cérémonie.

Quelle joie pour ces saintes filles de se voir religieuses après tant d'années d'épreuves! Comme aux jours de prise d'habit, il y eut une messe solennelle chantée en musique, et, après le salut du très-saint Sacrement, les murs de l'humble oratoire retentirent de ce chant suave de la charité fraternelle: *Ecce quam bonum*, et toutes s'embrassèrent avec l'effusion de la joie et de la reconnaissance.

Afin de rendre cette fête plus agréable au Seigneur, la bonne mère Saint-Pierre voulut la consacrer par le sacrifice. Les religieuses conservaient encore l'usage d'une petite pension et de divers objets apportés de leurs familles; elle résolut donc de faire un appel à leur générosité, à leur ferveur, et les engagea à rentrer entièrement sous le domaine de la sainte pauvreté. L'obéissance est aussi prompt que le commandement; c'est à qui fera la première cet acte de dépouillement. Les unes apportent un meuble; les autres, des livres; d'autres, de l'argent, etc. Dès lors, les biens de l'une sont les biens de toute la communauté, et cette heureuse réforme n'a souffert depuis aucune atteinte.

Un sacrifice plus réel et plus sensible allait être imposé aux Ursulines. Le mérite de M. de Guérines était

connu au loin, cette lampe ne devait plus rester sous le boisseau. Dieu l'appela à l'évêché de Nantes. La séparation fut pénible; la communauté perdait un bon père, mais son touchant intérêt pour les filles de Sainte-Ursule semble avoir passé comme un précieux legs à ceux qui ont porté après lui le titre de supérieur du couvent.

Les progrès de la maison permirent enfin à la vénérable mère Saint-Pierre d'exécuter le projet qu'elle avait d'agrandir le local. Depuis longtemps sa piété songeait à élever un temple au Seigneur : « Mon Dieu, disait-elle naïvement, vous nous avez donné une maison; à vous, bon Sauveur, il faut bien maintenant un temple, afin que vos épouses puissent vous y prier en paix, et y chanter l'hymne de leur reconnaissance. Inspirez à quelques âmes charitables de nous aider. »

Cette prière fut puissante au ciel; Dieu parla au cœur généreux de l'un des anciens bienfaiteurs, et M. d'Aubièrre fit don au couvent de dix mille francs, qu'il n'avait d'abord offerts qu'à titre de prêt. En reconnaissance de ce bienfait, la communauté détermina chaque mois à perpétuité une communion pour lui et pour sa famille.

A cette époque, la fille aînée de M. Chardon du Ranquet, connue depuis sous le nom de mère Marie-Angélique, fut admise au noviciat. Le don qu'elle fit à la communauté lui a fait décerner le titre d'insigne bienfaitrice. Mais ce titre est bien plus justement acquis à cette vénérable mère par les rares exemples de vertus religieuses qu'elle a laissés à la maison de Clermont et à celle de Digne.

Il est doux aux Ursulines d'immortaliser le nom et les bienfaits de ces nobles familles, depuis un temps

immémorial les protectrices constantes de leur ordre dans la capitale de l'Auvergne. En effet, les chroniques font mention, à l'article de la mère Micolon, de l'un des dignes ancêtres de M. d'Aubière et d'une dame de l'illustre famille d'Estaing, l'un et l'autre appuis et soutiens de la première Ursuline d'Auvergne dans son établissement de Clermont. De nos jours, une autre dame d'Estaing, aussi distinguée par ses vertus que par la noblesse de sa race, a voulu, par dévotion et par attachement aux Ursulines, mêler ses cendres aux leurs, et son corps repose dans le caveau du couvent.

On commença les constructions en 1819; église, infirmerie, cellules, salles du réfectoire et de la communauté, tout fut achevé en 1857. En 1821, on procéda à la bénédiction de la chapelle. La présence de l'évêque et d'un nombreux clergé augmenta encore la solennité de la cérémonie. M. Giraud, missionnaire du diocèse, et depuis cardinal archevêque de Cambrai, fit un discours digne de son éloquence et du sujet: « O Dieu, s'écria-t-il dans une magnifique péroraison, élargissez cette enceinte, que ces murs se relèvent, que cette maison prospère et se multiplie; que vous y soyez toujours honoré et servi! que toutes les personnes qui doivent l'habiter soient la gloire et la consolation de l'Eglise! »

Après avoir consacré le nouveau sanctuaire, dédié au Saint-Esprit, Monseigneur et les cinquante prêtres qui l'accompagnaient, prirent place au festin qui les attendait dans l'intérieur du couvent. Puis on établit définitivement la clôture, dont quelques points, vu la disposition des lieux, n'avaient pu jusqu'alors être pratiqués.

La chapelle fut bientôt dotée de plusieurs privilèges.

Le premier est l'érection de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, affiliée à celle de Notre-Dame de la Paix à Rome, la concession de toutes les indulgences qui y sont attachées, l'autorisation d'exposer le Saint-Sacrement et de faire un salut solennel tous les premiers vendredis du mois.

En 1830, les autorités ecclésiastiques, à la prière de la communauté, lui permirent de célébrer, comme solennité de première classe, la fête du Cœur de Jésus, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, de la chômer et d'en réciter l'office.

La vénérable mère Saint-Pierre obtint encore de la Cour romaine les indulgences des stations ou des sept autels de la basilique vaticane, le renouvellement de toutes les indulgences concédées aux Ursulines de Montferrand avant la révolution, et une indulgence plénière chaque année au jour anniversaire de la rentrée des religieuses effectuée le 15 janvier 1808. Toutes ces faveurs ont été confirmées à perpétuité par Léon XII.

Parmi les sept autels désignés pour l'indulgence des sept stations, il en est un où le cœur se sent plus facilement attiré, devant lequel aiment à s'agenouiller toutes les habitantes du monastère, soit pensionnaires soit religieuses. Il est placé au bout d'un des grands corridors et est dédié à Marie. On éprouve je ne sais quel charme secret au pied de ce petit oratoire; il semble que la prière y soit plus confiante et que la reine des vierges ait un plaisir spécial à y être honorée. C'est qu'une pieuse tradition a consacré l'image antique de la très-sainte Vierge. Les archives du monastère de Montferrand constatent un fait remarquable, nous osons dire miraculeux, opéré par sa vertu.

Une jeune religieuse se trouvait depuis trois mois retenue au lit par un mal de genou qui pouvait avoir des suites très-fâcheuses. Les remèdes nombreux employés pour opérer la guérison, n'avaient servi qu'à augmenter l'enflure et la douleur. La malade résolut alors de recourir à la médecine céleste de la prière; elle se sentit inspirée de faire une neuvaine à une image de la sainte Vierge, placée dans une niche pratiquée à la muraille du jardin, en face des fenêtres de l'infirmierie. Elle se la fit donc apporter et commença sa prière. Le dernier jour de la neuvaine, sa confiance augmenta encore; on la vit prier longtemps devant la statue qu'elle avait fait placer sur son lit, bien qu'elle soit fort pesante. Puis, tout à coup, elle essaie de se lever, elle n'éprouve plus aucune souffrance, s'habille, marche toute seule, et son genou paraît sans enflure ni plaie; le mal a disparu sans retour. On regarda cette guérison comme miraculeuse, et des actions de grâces solennelles furent rendues à la très-sainte Mère de Dieu. « Et, ajoute la chronique, afin que cette image sacrée fût mieux honorée, notre révérende mère la fit transporter processionnellement dans la chapelle du premier dortoir, où elle repose, et où elle est invoquée sous le titre de Notre-Dame de toute consolation. Elle est notre secours dans tous nos besoins, et elle se rend toujours favorable à nos prières. »

Le désir des religieuses était de continuer longtemps encore dans la supériorité la vénérable fondatrice, qui pendant douze années en avait rempli les fonctions avec tant de prudence; mais l'humilité de la mère Saint-Pierre, qui menaça d'écrire au pape, si l'on persistait à vouloir enfreindre pour elle les règlements, s'y opposa. Il fallut donc céder, et la mère Sainte-Ursule,

l'une des anciennes religieuses, réunit les suffrages.

Placée à la tête de la communauté, la mère Saint-Pierre s'était montrée le modèle des supérieures ; simple religieuse , elle donna l'exemple de l'obéissance et de la modestie. Sa famille spirituelle eut le bonheur de posséder quelques années encore un si précieux trésor , d'environner sa vieillesse souffrante des soins les plus attentifs ; mais le moment du sacrifice arriva. Le 1<sup>er</sup> mars 1837, Dieu voulut récompenser la vie pleine de mérites de sa fidèle épouse , et il l'appela au séjour du repos éternel ; elle était âgée de quatre-vingt-six ans. Au ciel , elle continua sa douce mission , et ses prières attirèrent tant de grâces sur le monastère , que bientôt il fut en état d'étendre au loin les effets de son zèle. Déjà cette vénérable fondatrice avait eu la consolation de voir en 1827 trois de ses religieuses faire à Beaulieu une fondation, autorisée par Monseigneur l'évêque de Tulle. En 1829, la mère Angélique Chardon , accompagnée de quatre religieuses , s'était aussi rendue à Digne, et y avait établi une communauté, aujourd'hui florissante.

Sous le gouvernement de la digne mère Sainte-Agathe, et des supérieures qui lui ont succédé, le zèle des missions parut prendre un nouvel essor. Les couvents de Bourges, de Souceyrac, de Thoisy, d'Avignon, de Sommières, de Valréas réclamèrent et obtinrent successivement des supérieures, et d'autres religieuses capables de les soutenir dans l'œuvre difficile de leur développement.

Tous ces sacrifices de sujets, bien loin d'appauvrir la communauté de Clermont, semblent avoir été pour elle une source de bénédictions ; le nombre des religieuses a toujours été en augmentant, celui des pensionnaires

qui, en 1834, époque de l'arrivée de M<sup>sr</sup> Féron en Auvergne, ne s'élevait pas au-dessus de cinquante, est aujourd'hui de cent vingt-cinq à cent trente. Cette augmentation, œuvre de la divine Providence, l'est aussi de la sollicitude paternelle et du vif intérêt dont ce bienveillant pasteur daigna toujours environner les Ursulines.

Souvent la présence de ce bien-aimé pontife vient augmenter la solennité et le bonheur des cérémonies de prises de voile et de professions; et chaque année il daigne présider lui-même à la première communion des élèves et à la distribution des prix.

Les Ursulines de Clermont aiment aussi à conserver le souvenir du passage de plusieurs prélats dans leur solitude. Ce sont : M<sup>sr</sup> Purcell, l'apôtre infatigable du Nouveau-Monde, le protecteur dévoué des Ursulines d'Amérique;

M<sup>sr</sup> Jacob Hilliani, archevêque de Damas, rentré dans l'unité catholique, malgré la persécution qui l'obligea à venir demander à l'occident secours et protection.

M<sup>sr</sup> Vérolles, dont Dieu a manifesté la haute vertu par des miracles. M<sup>sr</sup> Rapp, ancien aumônier et supérieur de la communauté de Boulogne, aux soins duquel les Ursulines des Etats-Unis doivent leur accroissement et leur prospérité; M<sup>sr</sup> Douarre, évêque d'Amatha, depuis martyr de son zèle dans la Nouvelle-Calédonie.

Et lors du concile provincial de Clermont, en 1830, M<sup>sr</sup> de Morlon, évêque du Puy, et M<sup>sr</sup> Berthaud, évêque de Tulle, ne voulurent point quitter la cité d'Austremoine, sans visiter le premier théâtre de ses succès apostoliques. M<sup>sr</sup> Berthaud répondit au compliment qui leur avait été adressé, par une improvisation aussi brillante qu'ingénieuse et délicate.



L'année 1852 fut marquée par un petit trait, que nous adressons aux élèves des Ursulines comme encouragement à la charité.

Au mois de février 1852, une enfant inaugurait bien tristement la vie dans une des plus pauvres habitations du faubourg Saint-Alyre ; en lui donnant le jour, sa mère succombait, par suite des privations et de la misère. Le mari de cette infortunée, pauvre ouvrier terrassier, restait seul, malade, avec trois petits enfants, dont l'aîné n'avait pas sept ans. Que va-t-il devenir, sans un morceau de pain à offrir à sa jeune famille, sans force pour gagner la modique journée qui longtemps fut sa seule ressource ? Et cette frêle créature, dont les cris plaintifs percent et déchirent son cœur, comment lui conserver l'existence ? La Providence, qui veille spécialement sur ceux qui semblent les plus délaissés, va, au lieu d'une mère que Dieu lui a ravie, lui en donner un grand nombre d'autres, dont les cœurs s'ouvriront aussi à la tendresse, et qui seront plus puissantes à procurer son bonheur.

Non loin du réduit, asile de tant de douleurs, est le pensionnat des Ursulines. A peine les religieuses qui le dirigent ont-elles appris le triste événement, que les élèves de la première division, réunies autour de la maîtresse générale, sont initiées à ces mystères de souffrance et de dénûment, que bien souvent on ne soupçonne pas à leur âge.

Une pensée généreuse germe aussitôt dans l'âme de toutes ces pieuses jeunes filles, et, avec un accord unanime, elles s'écrient : « Nous serons les protectrices et les mères de la pauvre orpheline. » L'acte de l'adoption est dressé en présence de Marie, la mère de tous les malheureux. Tous les menus plaisirs sont aussitôt remis

entre les mains de la maîtresse générale, qui, sûre du cœur de ses enfants, s'était déjà occupée de chercher une bonne nourrice.

Marie-Cécile, c'est le nom qu'avait reçu au baptême la fille adoptive de la première division, est confiée à une honnête et vigoureuse paysanne qui lui prodigue ses soins et ses caresses, comme à ses autres enfants. Rien n'égale l'empressement, l'activité que les pensionnaires mettent à confectionner la layette de Marie-Cécile, sinon la joie de leurs maîtresses, heureuses de voir la charité établir son règne en ces jeunes cœurs.

Depuis cette époque, Marie-Cécile est toujours l'objet de la même sollicitude, des mêmes libéralités; la première division se renouvelle, mais, chose admirable, celles qui s'éloignent du séjour béni où elles ont appris à aimer Dieu et leurs frères, lèguent à celles qui leur succèdent tous leurs sentiments maternels: Une ou deux fois chaque année, Marie-Cécile est conduite au monastère. Il faudrait voir alors avec quel empressement les élèves courent au parloir, près de celle qu'elles ne désignent pas autrement que *notre petite fille*. Il semble aussi qu'un instinct secret avertisse la pauvre orpheline de tout ce qu'elle doit à ses bienfaitrices; les grilles, loin de l'effrayer, l'attirent, et elle manifeste par mille démonstrations enfantines la joie qu'elle éprouve de venir au couvent.

Si parfois le zèle de la bienfaisance vient à se refroidir, si les finances de Marie-Cécile sont sur le point d'éprouver un déficit trop considérable, une brillante charade est aussitôt improvisée par les enfants de Marie, qui montrent à soutenir cette œuvre la même ardeur qu'elles ont eue à l'entreprendre. A la fin de la représentation, une collecte, toujours abon-

dante, vient récompenser leurs ingénieux efforts.

D'autres fois, c'est une petite loterie qu'on organise au profit de Marie-Cécile. Les lots, petits vêtements confectionnés par les élèves elles-mêmes, lui sont destinés.

Les mêmes exemples de charité se reproduiront jusqu'à ce que Marie-Cécile, formée à un état honnête, soit à l'abri du besoin. Nous avons le consolant espoir que la source des bénédictions célestes, ouverte par cette œuvre sur le pensionnat, continuera à y couler abondamment. Puisse toujours s'y perpétuer l'excellent esprit, l'union, la piété, qui depuis l'adoption de Marie-Cécile semblent s'y être renouvelés.

Le dernier fait intéressant pour la maison de Clermont, date du mois d'octobre 1856 : c'est le départ de deux sœurs pour Berlin.

En 1854, la digne mère Sainte-Ursule, supérieure du monastère de Breslau, confia à la communauté de Clermont deux jeunes postulantes pour y être formées à la langue française.

Comme autrefois Raphaël conduisant à Ragès le fils du vertueux Tobie, les anges veillèrent seuls, durant un si long voyage, à la garde de ces enfants remplies de courage. Arrivées au monastère de Clermont, la veille de Sainte-Ursule, les jeunes Prussiennes retrouvèrent des mères et des sœurs : également chères aux maîtresses et aux élèves, on se plaisait à les regarder, suivant l'ingénieuse pensée de la supérieure de Breslau, comme le trait d'union entre les couvents d'Allemagne et ceux de France.

Les deux jeunes Allemandes étaient encore à Clermont, lorsqu'à plusieurs reprises la supérieure du monastère de Berlin, fondé par celui de Breslau, écrivit

pour solliciter des sujets. Il fut pour lors impossible d'accéder à sa demande, et c'est à peine si on laissa à la vénérable mère le vague espoir d'obtenir un jour les sujets tant désirés. Cette réponse ne décourage point la bonne supérieure ; elle a demandé inutilement, eh bien, elle va chercher et frapper à la porte. Confiante en la protection de saint Joseph, elle part de Berlin, accompagnée de la chère sœur Saint-Camille, et, sans être annoncée, elle arrive à Clermont pendant la neuvaîne préparatoire à la fête de sainte Ursule. Rien de plus inattendu que cette arrivée ; aussi, grande fut la surprise dans le monastère. La révérende mère Hildergarde expose aux supérieurs le motif de son voyage. Sa demande sera-t-elle exaucée ? Les emplois sont donnés ; si tous les sujets de la maison ne sont pas indispensablement nécessaires, ils sont du moins extrêmement utiles. Mais, d'un autre côté, comment faire essuyer un refus à deux sœurs en Jésus-Christ qui, après avoir franchi une distance de trois cents lieues, viennent tendre des mains suppliantes et demander du secours au nom de Dieu ? La supérieure de Berlin est à Clermont, il faut donc lui donner deux de nos sœurs : telle fut la conclusion unanime et des supérieurs et de la communauté. Tous les obstacles sont aplanis ; les deux sœurs choisies pour cette belle mission obtiennent le consentement de leur famille, et huit jours après, tout est disposé pour le sacrifice.

Partez donc, sœurs bien-aimées, qui habitez encore votre cher noviciat, berceau de l'enfance religieuse. Vous êtes bien jeunes l'une et l'autre, mais vous êtes fortes de cette parole de grâce que Jésus vous a dite dans le secret de ses communications intimes : de ce choix qu'il a fait de vous par l'organe de vos supérieurs.

et en quittant des mères, vous ne serez pourtant pas orphelines et sans guide sur la terre étrangère. Partez, et si au moment de vous donner le baiser d'adieu quelques larmes mouillent la paupière de vos sœurs, c'est la dilection fraternelle qui les fait couler, peut-être une secrète envie, car chacune répète en son âme : « Seigneur, je ne suis pas digne, toutefois s'il vient un jour bienheureux où il vous plaise de vous servir de moi, d'avance je vous dis avec le roi prophète : Mon cœur est préparé, ô mon Dieu! mon cœur est préparé (1). » Partez avec confiance, jeunes missionnaires, le digne pasteur de ce diocèse vous bénit, vous encourage et appose à l'œuvre que vous allez entreprendre le sceau de son autorité; le vénérable supérieur, le sage directeur de cette maison vous lèguent comme un précieux souvenir leurs conseils paternels; vos mères et vos sœurs vous accompagnent de leurs vœux, et chaque jour elles prient pour vous. Mais qu'il vous soit enfin permis de parler vous-mêmes, chères exilées.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA SOEUR SAINT-LÉON.

Paris, 27 octobre 1856.

*Amour et gloire aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie immaculée!*

« Ma bonne et bien-aimée Mère,

» Voici en quelques mots notre itinéraire : Dieu nous a conduites par la main; notre journée du vendredi s'est passée, comme au couvent, en prières, offices, oraisons, conversations, leçons d'allemand. A cinq heures et demie nous arrivons à Bourges : char-

(1) Ps. 56, v. 8.

mante réception... on ne sait comment nous exprimer le bonheur qu'on a de nous voir, la gratitude que l'on conserve pour notre maison. Un petit souper est improvisé, la maison visitée; les élèves nous plaisent beaucoup; les dortoirs sont magnifiques. On nous a montré avec vénération la chambre de la mère Saint-Charles. A huit heures et demie, malgré toutes les instances, nouveau départ. Station de trois heures à Orléans; il est six heures du matin lorsque nous nous présentons à nos sœurs de Blois. Accueil le plus gracieux, le plus empressé; le plus charitable... Quelques instants de repos, et nous voilà aux pieds de Notre-Seigneur... Quel bonheur de pouvoir dire l'office en commun. La messe suit immédiatement, et nous avons le bonheur de communier. Ah! c'est bien toujours notre Dieu, notre bien-aimé; c'est toujours lui qui nous appelle. Nous avons passé la journée entière à Blois: c'est un très-bel établissement; la chapelle est magnifique. On nous a chanté, avec une harmonie ravissante, un *Magnificat* dans une tribune qui est en face du grand autel. Monsieur l'aumônier a eu l'obligeance de nous conduire auprès de Monseigneur qui nous a fait l'accueil le plus bienveillant: il est très-zélé pour les missions.

» Nous avons vu la belle église de Saint-Nicolas, autrefois celle des Bénédictins: elle surpasse de beaucoup la cathédrale elle-même; puis l'église de l'Immaculée Conception, bâtie par Gaston d'Orléans pour les jésuites, c'est un lieu ravissant. Le tableau du maître-autel, représentant une Immaculée Conception au milieu des nuages, fait illusion, on distingue les nuances de la lumière. Pendant le mois de mai, il paraît que c'est quelque chose de magnifique. Puis le château où est né Louis XII, et auquel se rattachent les souvenirs de

François I et de Gaston d'Orléans : on l'a réparé dernièrement, et on y commence la formation d'un musée.

» Nous sommes arrivées à Paris à neuf heures du lendemain. Nous nous sommes dirigées vers l'hôpital Necker, où nous avons eu la consolation de trouver, parmi les excellentes sœurs qui y sont les servantes de Dieu, d'anciennes élèves des Ursulines d'Auch et d'Avignon. Il m'est impossible de vous exprimer l'excessive bonté de la vénérable supérieure.

» Nous n'avons encore vu aucun monument, cependant nous avons traversé la superbe place de la Concorde, celle de Vendôme; j'ai aperçu le Louvre, l'obélisque, la colonne, les fontaines : c'est splendide, féérique, mais cela ne vaut pas la petite stalle du couvent. Nous sommes entrées à Notre-Dame des Victoires, pendant le sermon ; je suis restée en face de l'autel pendant plus d'une heure, sans écouter le prédicateur. J'ai prié pour tout ce que j'aime, et vous le savez... surtout, après mes chères familles de France, pour celle où je vais entrer. Je les ai déposées toutes trois dans le cœur de ma mère, ainsi que toute inquiétude, toute crainte; et maintenant advienne ce qui pourra, c'est le cœur de Marie qui est notre nacelle à tous. Nous avons reçu la bénédiction du très-saint Sacrement; elle est aussi tombée sur vous bien sûr, car je ne puis, mère bien aimée, recevoir une grâce sans vous en faire part.

» La mère Hildegarde est pour nous d'une bonté, d'une tendresse toute française; sœur Camille est toujours charmante, etc., etc. »



EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA SOEUR SAINTE-ANASTASIE.

Berlin, 3 novembre 1836.

*Seule avec Dieu seul !*

« Bien bonne Mère,

» Il est donc bien vrai que je suis loin de vous. Oui, Dieu a demandé cette séparation, et votre cœur généreux n'a point hésité à briser les liens si doux qui nous unissaient; mais nos cœurs resteront à jamais attachés l'un à l'autre, et dans la céleste patrie nous n'en serons que plus heureuses .....

» Nous voilà sinon installées du moins arrivées à notre destination. Nous avons fait le voyage le plus heureux, le plus agréable, et je pourrais dire, le plus saint possible, puisque des flots de bénédictions pontificales sont tombés sur nos têtes. Clermont, Blois, Amiens, Cologne et Berlin ont vu la main de leurs évêques ou délégués se lever sur vos indignes filles pour les bénir, leur souhaiter succès dans la belle mission qu'elles entreprenaient.

» Ils ont tous loué la générosité de la communauté qui a bien voulu donner ses sujets, et le dévouement des supérieurs: ainsi, bonne mère, les vœux qu'ils formaient pour nous retombaient directement sur vous.

» Dans les différentes communautés où nous sommes allées, les usages, les costumes, les règlements sont différents; mais partout nous avons trouvé des cœurs d'Ursulines.

» Je crois que Dieu travaille fortement ces âmes, et qu'il prépare à son Église la joie de voir les filles



d'Angèle se fondre dans l'unité d'une même règle. Partout nous avons trouvé le germe de ce désir plus ou moins développé. »

RELATION PLUS DÉTAILLÉE DU VOYAGE.

Berlin, 6 décembre 1856.

*Amour et gloire aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie immaculée !*

« Mère bien aimée,

» Pour la gloire de Dieu, et pour répondre au désir de votre cœur et à celui de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à nous, je vais essayer de faire là relation de notre voyage et de notre arrivée. Je comprends déjà que ce travail ne répondra pas à vos espérances, le temps que je puis y consacrer étant bien court. »

Sœur Saint-Léon prend son récit à Paris; elle fait le détail de leurs observations en face des merveilles de la capitale :

« A titre d'Ursuline, j'ai, dit-elle, ma bonne mère, largement usé de votre permission et de celle de Monseigneur, et j'ai employé, sans scrupule, mes quatre yeux (1) à considérer tout ce qui se présentait sur mon passage. »

A minuit sonnant, elles arrivèrent à Amiens. C'était une heure indue : il y avait eu la veille un incendie dans le quartier du monastère de nos chères sœurs, aussi fit-on bien des difficultés pour les recevoir. La chose se comprend, voici comment s'en explique notre chère narratrice :

« C'est un petit incident charmant pour des pauvres de Jésus-Christ, qui peuvent apprendre à se ré-

(1) La sœur Saint-Léon porte des lunettes.

chauffer du feu de l'amour de Dieu, en se racontant l'histoire de saint François-d'Assise enviant le bonheur parfait de souffrir le froid, la faim et l'attente à la porte d'un de ses couvents. Je me hâte d'ajouter que la comparaison n'était pas à faire, mais c'était un agréable passe-temps. Grâce à votre chère lettre, nous voilà admises. Les quelques heures de la matinée se sont passées au milieu des soins les plus pressés et les plus aimables, et il a fallu tout notre désir d'arriver bien vite à Berlin, pour ne pas céder à la gracieuse invitation de nos chères sœurs de passer le jour entier dans leur belle maison.

» C'était à regret cependant que nous quittions Amiens sans avoir reçu la bénédiction du saint évêque dont Monseigneur de Blois nous avait fait un si grand éloge. Mais, ô Providence! par un incident que nous n'avions pu prévoir, le convoi qui devait nous prendre, à dix heures du matin, n'avait pas de deuxième classe; il faut donc entrer dans les premières. Pour nous consoler de ce petit échec dans la pratique de la sainte pauvreté, voici le vénérable pontife. Je ne saurais vous dire l'impression de bonheur et de respect que sa vue me causait. J'étais tout-à-fait à côté de lui, et l'expression de ferveur et de douce sérénité que je ne pouvais m'empêcher de remarquer sur sa physionomie, malgré ma modestie apparente, me pénétrait jusqu'au fond de l'âme. Après quelques minutes, il nous adressa la parole avec une bonté toute maternelle; il paraissait si heureux de notre mission. Je parlai de Monseigneur de Blois; j'avais touché une fibre de son cœur. Bientôt nous fûmes près d'un petit hameau: voici Corbie, nous dit-il, et voici la petite maison où sainte Colette est restée quelques années dans la plus complète réclusion:

de là aussi est sortie la colonie de moines qui a converti l'Allemagne. Dans quelques instants, nous serons à Albert, où est le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de la Brébiaire, et qui fut aussi la patrie de Décalogue, le vertueux écolier.

» La campagne offrait un coup d'œil charmant : des bois, des prairies, de petits lacs, formés par l'extraction de la tourbe sur-les routes, quelques bandes de pieux pèlerins ; mais ce que je voudrais vous peindre, c'est Monseigneur lui-même, lorsqu'arrivé en face de la chapelle miraculeuse, il joignit les mains et leva les yeux au ciel, avec une expression de ferveur et de confiance que je n'oublierai de ma vie. A ce moment aussi, un voyageur qui était encore dans le même compartiment (c'était un médecin) se mit à genoux : Monseigneur, dit-il avec un profond respect, je dois descendre ici, veuillez m'accorder votre bénédiction. Il s'inclina profondément, baisa la main qui l'avait béni, se releva et quitta le wagon en donnant toujours les témoignages de la plus grande vénération. Cette scène m'a fait du bien, en me montrant qu'il existe encore des hommes de foi et de courage. Ce fut à notre tour d'être bénies, car nous étions près d'Arras, et le bienveillant pontife nous avertit qu'il allait nous quitter. »

M<sup>sr</sup> l'évêque d'Amiens n'oublia point les voyageuses auxquelles il avait témoigné un intérêt tout paternel, et Sa Grandeur daigna leur écrire une lettre, que la reconnaissance se plaît à reproduire ici.

« Elle nous a fait tant de bien, dit sœur Anastasie, que je me fais un devoir, ma bonne mère, de vous y faire participer. A cette lettre, étaient jointes des images que Monseigneur nous avait promises. Elles re-

présentent un ange qui communie la sainte Vierge, et ont pour sentence : « Il demeure en moi, et je demeure en lui; en lui que j'ai vu, que j'aime, et après lequel je soupire. »

LETTRE DE M<sup>GR</sup> L'ÉVÊQUE D'AMIENS.

Amiens, le 7 novembre 1836.

« Mes très-chères Sœurs,

» Voici les petites images que je vous ai promises. J'ai choisi ce sujet me rappelant quelle privation pour nos chères Françaises c'est de ne plus communier si souvent; de là l'obligation de communier avec plus de ferveur et dans les sentiments mêmes de la sainte Vierge, s'il est possible.

» Adieu, mes très-chères sœurs, soyez bénies, mille fois bénies! Que notre divin Sauveur vous comble de ses grâces les plus abondantes. Oh! qu'elle est donc belle votre vocation! Dans nos pays catholiques, je ne connais rien de plus agréable à Dieu, de plus avantageux au salut des peuples, que l'éducation de la jeunesse, et des jeunes filles en particulier. Qu'est-ce donc à Berlin? Et avec quel mérite, pour nos deux Françaises en particulier, loin de leurs sœurs, de leurs supérieurs, de tout ce qui tenait le plus à leur cœur? mais en revanche, quel centuple dès cette vie, si elles sont généreuses et fidèles, et quelle gloire dans l'éternité! Courage, mes chères filles, courage, mais n'oubliez ni les unes ni les autres que, pour attirer les bénédictions de Dieu sur votre œuvre, il faut que vous soyez des saintes. Appliquez-vous donc à être en tout agréables à Notre-Seigneur, et sans faire, comme sainte Thérèse, l'héroïque vœu du plus parfait, vivez comme si vous

l'aviez fait. Notre divin Maître, votre époux, votre tout, ne mérite-t-il pas que vous cherchiez en toutes choses ce qui peut le plus lui plaire? Il me semble que dans ces heureuses communions que vous faites, vous devez à vous seules ressentir toute la ferveur qu'éprouveraient cent communautés réunies; il me semble que Notre-Seigneur vous inonde vous seules des grâces qu'il répand ailleurs sur des millions de religieuses. Priez-le bien pour moi et pour mon cher diocèse.

» Adieu encore, je vous bénis de tout mon cœur, vous toutes et vos chères consœurs, et suis bien dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie votre tout dévoué.

» JACQUES-ANT., évêque d'Amiens. »

« La pensée qui nous occupe maintenant, continue sœur Saint-Léon, est celle-ci : Dans combien de temps franchirons-nous la frontière, quand pourrons-nous dire en vérité : nous n'avons plus d'autre patrie que le ciel ! Traversons encore Valenciennes, Douai, etc., le convoi s'arrête sur les trois heures ; c'est la douane. Quel coup d'œil pittoresque ! Belges, Français, Allemands, Anglais, costumes et langages sont confondus. On est à notre égard d'une extrême politesse ; on se contente de l'assertion de la mère Hildegarde sur le contenu de nos paquets, et, après une demi-heure de repos, nous voilà de nouveau en route. C'est encore la patrie, mais bientôt!... Non ce n'est plus la France, ce n'est plus son ciel, ses campagnes, son atmosphère. Une pensée est bien consolante toutefois : quoi ! ne porté-je pas tout l'univers dans mon cœur en y portant mon Dieu, mon époux et mon tout ; et, comme nous le disait avec une si douce émotion le vénérable

évêque d'Amiens, la patrie, pour une Ursuline, n'est-elle pas là où il y a un autel et une âme à sauver ? Pendant que moi-même se nourrissait de cette pensée, mes yeux contemplaient le ravissant spectacle des campagnes belges, qui se déployaient devant nous dans une fraîcheur et un luxe de végétation que je n'aurais pas soupçonnés à une époque aussi avancée de l'année. »

Laissant de côté les détails sur Bruxelles et les mille petits incidents de la route, arrivons avec nos sœurs à Cologne :

« Il est, dit la narratrice, cinq heures et demie du matin. Un fiacre nous conduit au couvent de cette ville; on était averti, on nous ouvre aussitôt, et on nous fait un accueil si empressé, si charitable, que nous nous croyons presque chez nous. Dans notre petite chambre bien chauffée, nous procédons à notre toilette : le déjeuner est prêt maintenant, mais nous avons faim d'une autre nourriture bien autrement désirable, et nous nous rendons en toute hâte à l'église de sainte Ursule. Quelle heureuse coïncidence ! Nous sommes précisément dans l'octave de la fête de notre glorieuse patronne, et comme elle est splendidement célébrée dans l'antique cité de Cologne ! De loin, nous apercevons les étendards qui flottent au-dessus de la statue de sainte Ursule, placée elle-même au-dessus de la principale entrée, et entourée de guirlandes de verdure. A la porte, se trouve une affiche où sont indiqués les détails des cérémonies qui remplissent les jours de l'octave. Nous pénétrons enfin dans le sanctuaire vénéré, et je ne saurais vous exprimer ce que notre cœur a ressenti de douce joie, de sainte et légitime fierté, à la vue de la magnificence déployée en l'hon-

neur de notre bien-aimée patronne. Ce n'était que tentures précieuses, profusions de fleurs et de lumières, guirlandes de verdure, riches reliquaires, reflets d'or et de soie; et, pour couronner ce monument improvisé, le chiffre de sainte Ursule tracé avec les roses et les palmes du martyr, et surmonté de son diadème royal. Nous y avons passé de longues heures, qui ont paru trop courtes à nos cœurs d'Ursulines. La difficulté de trouver un prêtre qui entendît le français a retardé notre communion jusqu'à dix heures, qu'avait lieu la grand'messe. Le Saint-Sacrement exposé, les sons de l'orgue, ce chant étranger, qui nous apprenait que nous n'avions de patrie que le ciel, cette gloire qui environne la sainte bien-aimée dont nous sommes si heureuses de porter le nom, tout cela, et bien d'autres choses encore éveillaient dans notre âme d'indéfinissables émotions. J'ai prié, mère vénérée et chérie, pour vous, pour notre chère communauté, pour tout notre ordre, pour ma famille, pour tous ceux enfin qui se sont recommandés à nos prières. »

Sœur Sainte-Anastasia va maintenant nous faire connaître les richesses de l'église consacrée à notre illustre patronne; nous intercalons dans son récit quelques détails tirés d'une petite brochure intitulée: *Guide dans l'église de Sainte-Ursule à Cologne*.

« Nous avons commencé notre visite par la chambre d'or, qui est située vers l'ouest de l'église. Elle a une surface carrée de six cents pieds, sur quarante de hauteur; tout l'intérieur des murs est garni de saintes reliques, précieusement ornées.

» 1°. Cent vingt bustes dorés. Dans ces bustes, reposent les crânes d'autant de martyrs; ces crânes sont

enveloppés de velours orné de broderies en or. Trentetrois de ces bustes sont plaqués d'argent, dont plusieurs décorés de pierres précieuses. Le crâne de sainte Ursule porte un diadème de haute valeur. Sur ce chef sacré nous avons eu la consolation de voir reposer le petit cœur d'argent envoyé de Clermont, au retour des jeunes Prussiennes dans leur patrie. Entre les crânes nombreux renfermés dans des bustes d'argent, mérite notre attention le crâne de sainte Ursule II, nièce de sainte Ursule, et sur lequel il se trouve encore des cheveux.

» 2°. Six cent douze têtes ornées de broderies conservées dans des reliquaires à vitres.

» 3°. L'anneau de sainte Ursule avec une inscription.

» Nous avons eu le bonheur d'entrer notre doigt dans cette bague, de baiser la tête de notre mère à plusieurs reprises, et de lui faire toucher des images et chapelets.

» 4°. La flèche qui a percé sainte Ursule.

» 5°. Le bras droit de la sainte.

» 6°. Son pied.

» 7°. Le réseau qui couvrait sa tête.

» 8°. Une des urnes qui ont servi aux noces de Cana, et beaucoup d'autres reliques qu'il serait trop long d'énumérer.

Reliques conservées dans l'intérieur de l'église.

» 1°. Dans le maître-autel, le corps de sainte Ursule, celui de saint Ethérius, son fiancé; des reliques de saint Valère et les dépouilles de saint Hippolyte. Le corps de sainte Ursule est renfermé dans un sarcophage de métal doré. La forme de ce sarcophage est celle de la nef d'une église; les piliers et les arcades sont en émail.



» 2°. Dans les reliquaires, mille vingt-huit crânes dans des enveloppes de velours.

» 3°. Une grande quantité de reliques conservées dans l'enceinte des murs du chœur de l'église : elles remplissent un espace de quatre-vingts pieds de longueur sur dix de hauteur.

» 4°. Des reliques renfermées dans dix-neuf tombeaux.

Objets d'art.

» 1°. Le monument sépulcral en marbre, sur lequel sainte Ursule repose en grandeur naturelle.

» 2°. Un tableau d'un élève de Rubens représentant la mort de sainte Ursule.

» 3°. Un tableau représentant Constantin garantissant la liberté des chrétiens.

» 4°. Une série de tableaux concernant l'histoire des saintes vierges.

» 5°. Plusieurs autres peintures à fresque qui méritent l'attention.

» Dans les cinq visites que nous avons rendues à notre mère, j'ai beaucoup prié pour l'extension et l'unité de l'ordre; je ne vous dirai point mes émotions; elles se devinent: j'aurais voulu emporter toute l'église avec moi.

La haute antiquité des reliques renfermées dans l'église de sainte Ursule, le zèle avec lequel elles ont été recueillies, les magnifiques ornements dont elles sont entourées, prouvent l'extrême vénération qui leur a été portée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, en particulier par les habitants de Cologne (1). Mais ce

(1) Cette cité a choisi sainte Ursule et ses compagnes pour patronnes, et introduit dans ses armoiries onze flammes, comme emblèmes d'autant de milliers de vierges brillant comme des astres célestes.

n'est point seulement à Cologne que sainte Ursule est l'objet d'un culte spécial, la ville de Bruges, qui garde dans une châsse magnifique l'avant-bras de sainte Ursule, célébra, en 1850, une fête séculaire en l'honneur de l'auguste martyre, et déploya dans sa procession une pompe ecclésiastique vraiment extraordinaire. A Goa, la jeunesse est sous la protection de sainte Ursule, et dans cette capitale des Indes, on fait solennellement l'ouverture des classes le 21 octobre. »

En sortant de l'église de Sainte-Ursule, entrons dans la cathédrale : la sœur Saint-Léon, reprenant son récit, va nous y introduire.

« Le jour était à son déclin, lorsque nous sommes entrées dans cette majestueuse basilique, qu'on nous a dit être la plus belle du monde. Je ne sais si cette assertion est vraie, mais je puis assurer que je crois qu'il est impossible de trouver quelque chose de plus grandiose. Comparé avec cette merveille, le Panthéon lui-même que j'ai tant admiré ne me paraît plus rien. Je n'entreprendrai pas de vous l'expliquer; je sais seulement que ce serait une magnifique description à vous faire. Jugez-en par ce petit aperçu : elle a, ou aura lorsqu'elle sera complètement achevée, car on y travaille continuellement depuis plusieurs années, cinq cent quarante pieds de longueur, autant de hauteur; sa forme est celle d'une croix parfaite; cent quatre colonnes entourent la nef et forment de doubles bas-côtés. Les vitraux sont des merveilles d'art; nous n'avons pu distinguer que ceux du côté droit; c'est un enchaînement de l'histoire sainte, de l'évangile et de l'histoire ecclésiastique : les figures colossales des patriarches, des prophètes, des évangélistes, des docteurs.

de l'Eglise, la naissance de Notre-Seigneur, etc. Trois fenêtres sont un présent de Louis I<sup>er</sup> de Bavière; un autre vitrail, formant seulement une demi-fenêtre, est dû aux amis de Joseph de Görres, grand savant catholique; il coûte près de cent mille francs. D'après ce seul chiffre, on comprend que les sommes employées à la construction de cet édifice sont incalculables.

» Nous avons encore eu le bonheur de vénérer les précieux restes des trois mages, placés dans la sacristie qu'on nomme le trésor. Le magnifique et curieux monument qui renferme ces saintes reliques est un monceau d'or et de pierreries qui doit s'élever à un prix prodigieux : sur le devant du monument, les statues sont d'or pur et tout autour, d'argent doré. On a levé une plaque d'or, placée devant une petite grille, et nous avons pu vénérer les crânes des saints rois, prémices de la gentilité : c'est quelque chose de saisissant que la vue de ces restes vénérables, conservés depuis plus de dix-huit siècles comme un témoignage de la miséricordieuse puissance du divin Sauveur. En souvenir de cette visite, on a passé à travers les barreaux, à l'aide de petites pincettes, nos petits crucifix et nos chapelets, et on les a fait toucher aux trois saintes reliques. Nous sommes sorties sous une impression de bonheur et de respect, qui était en rapport avec la solennité du spectacle offert en ce moment par la cathédrale, qui nous semblait plus imposante et plus majestueuse encore dans sa mystérieuse obscurité : nous nous perdions dans cette forêt de colonnes.

» La visite du couvent, où nous avons été si parfaitement reçues, avait précédé celle de la cathédrale : l'église m'a étonnée par sa beauté; la façade est celle d'un véritable monument public. Nous avons été frap-

pées dans l'intérieur de la maison de l'excessive propreté qui y règne.

» Je ne veux pas oublier de vous dire qu'à Cologne encore nous avons reçu la bénédiction du suffragant du cardinal de cette ville. La mère Hildegarde regrettait vivement l'absence de ce dernier, car elle le connaît particulièrement, et se réjouissait de nous mettre en rapport avec un prélat d'un si grand mérite. Du reste, nous avons fait de longues courses dans Cologne : j'étais bien aise de voir la physionomie d'une ville allemande. Par une circonstance singulière, le bon Dieu nous y a fait souhaiter la bienvenue, à ma sœur Anatasie et à moi, par deux petites filles qui sont venues nous serrer la main, sans rien dire à la mère Hildegarde ni à ma sœur Camille : celles-ci étaient enchantées de cette petite aventure et la regardaient comme un heureux présage.

» Le lendemain, à quatre heures, nous étions en préparatifs de départ. Notre dernier adieu sera pour sainte Ursule : une messe se célèbre dans son église à cinq heures. O bonheur ! le Saint-Sacrement est exposé, nous recevons la bénédiction solennelle avant et après la messe, qui est célébrée aux doux sons de l'orgue, et le cœur de Jésus vient reposer sur notre cœur. Encore un long regard sur cet autel chéri, où nous laissons une mère vénérée ; quelques instants au couvent, et nous voilà dans le fiacre qui doit nous conduire au chemin de fer de Berlin. Un magnifique spectacle nous attend : c'est le passage du Rhin sur un pont de bateaux au lever du soleil. Le fleuve ressemblait à une petite mer, dont une demi-obscurité m'empêchait de distinguer l'autre bord. Mes regards plongeaient avec admiration sur cette surface calme et lim-

pide, où se reflétaient, avec les ombres projetées par la ville qui s'étend sur son rivage, la lumière scintillante du gaz et les premiers rayons du soleil : c'était un tableau d'une beauté sublime. Oh ! qu'il est donc bien vrai, Seigneur, que l'univers raconte votre grandeur ; qu'il est magnifique le domaine de mon divin Époux ! telles étaient les pensées qui m'absorbaient dans une contemplation pleine de douceur.

» Arrivées à la gare, nous entrons dans le dernier wagon, et nous en remercions Dieu ; car le voisinage de la locomotive nous préserve de tout autre beaucoup plus incommode ; la mère Hildegarde avait tant peur que nous éprouvassions quelque désagrément ; nous allions entrer dans un pays protestant, et notre habit religieux, qui jusque-là avait attiré le respect, allait être le sujet des railleries. Nous traversons des campagnes magnifiques, et nous nous arrêtons une demi-heure dans une ville tout à fait protestante, dans le Hanovre : cet air me faisait mal. Nous y avons excité une curiosité qui nous a beaucoup amusées ; on passait et repassait devant le wagon ; je le crois bien, nous étions des êtres si singuliers ! Au départ du convoi, un certain monsieur et sa femme montent dans notre compartiment, et s'adressant à la mère Hildegarde : « Où allez-vous, disent-ils ? — A Berlin. — Vous descendrez chez les diaconesses ? — Nous sommes catholiques. — Ah !... » les figures s'allongent, et l'on se dit entre soi : « Ce sont des sœurs de charité qui viennent de l'orient. » Nous avons ri ensuite de la méprise : elle était cependant bien pardonnable, car, ainsi que nous le disait la mère supérieure, qui pourrait s'imaginer qu'il y a des religieuses à Berlin ? Notre journée s'est ainsi passée, excitant la curiosité des uns, les moqueries des autres, tou-

tes choses qui ne nous touchaient guère, sinon de pitié pour ces pauvres aveugles. Malgré ces petits désagréments, qui n'en étaient que pour la peine qu'ils faisaient à cause de nous à notre excellente supérieure, nous étions pénétrées de joie à la pensée d'arriver bientôt au terme tant désiré. Enfin voici Berlin !... »

« En descendant du wagon, nous sommes entourées par les postulantes, qui nous baisent la main et les vêtements dans un excès de joie inexprimable. Le vénérable prévôt est aussi venu au-devant de ses nouvelles filles : vous savez déjà que c'est le représentant du prince-évêque de Breslau, qu'il tient ses pouvoirs du souverain Pontife lui-même, et a celui d'administrer le sacrement de la Confirmation. Son zèle, si prudent et si persévérant, a opéré un bien considérable, qui n'est que le prélude des résultats plus heureux que nous attendons pour l'avenir. Ce véritable apôtre nous a témoigné un intérêt tout paternel et une reconnaissance qui nous causait de la honte. Un fiacre nous a conduites toutes les quatre au cher couvent. En passant, j'ai jeté un coup d'œil sur la ville, et je n'ai aperçu que de grandes places et de longues rues parfaitement alignées. « Quand nous verrons le temple protestant, nous dit la mère Hildegardé, notre couvent sera là aussi. — Mon Dieu! quel voisinage, m'écriai-je involontairement. » Il paraît enfin à nos regards; nous descendons de voiture; la porte s'ouvre... O chère solitude, nous t'avons donc retrouvée! Impossible de vous dépeindre les élans de joie avec lesquels la communauté tout entière reçoit sa bien aimée supérieure, et les nouvelles sœurs que Dieu lui envoie. Non, les Allemandes ne sont pas froides comme je le croyais à Clermont; beaucoup d'entre elles, au moins parmi celles que je connais, sont d'une

extrême sensibilité, qu'elles découvrent par les témoignages les plus expressifs. Pour qui sera notre première visite? Ah! sans doute pour notre Dieu, notre bien aimé, celui pour qui nous avons tout quitté, mais en qui nous retrouvons tout. La mère Hildegarde nous conduit à la chapelle; c'est un charmant sanctuaire, dont tous les ornements sont dus à la pieuse industrie de nos chères sœurs. Figurez-vous une vaste salle toute blanche et toute fraîche. Le nom de Marie brille au milieu du plafond, comme l'étoile du salut; elle reçoit une douce lumière par quatre grandes fenêtres, drapées d'amples rideaux blancs; des bancs pour les externes la garnissent de chaque côté, et au fond s'élève le simple autel, au pied duquel nous pouvons retrouver toutes les joies de la patrie. En face, une porte à deux battants ouvre l'entrée d'un joli chœur peint en bleu: c'est celui des pensionnaires; vis-à-vis cette porte, il en est une autre, grillée depuis le jour de votre fête, derrière se trouve notre bien-aimé petit chœur. Pour achever cette peinture, j'ajouterai que la longueur totale de notre chapelle embrasse huit grandes fenêtres; que deux colonnes séparent l'autel de ce que nous pouvons appeler la nef, que nous avons de beaux tableaux: un *ecce homo*, un saint Joseph, une sainte Angèle, et, au-dessus du tabernacle, une délicieuse image de la sainte Vierge portant l'enfant Jésus endormi. Figurez-vous maintenant ce petit sanctuaire orné à notre arrivée aussi gracieusement que possible: l'image de la vierge Marie est entourée d'une fraîche guirlande; l'autel est paré de ses plus beaux ornements, et un grand tapis rouge, relevé de blanche mousseline, s'étend sur le chœur et une partie de ce que j'appelle la nef.

» Après quelques instants d'adoration, on nous

conduit au réfectoire : une guirlande de fleurs et de verdure en orne l'entrée, et des couronnes semblables sont déposées sur nos serviettes. Nous étions confuses de tant d'attentions et de témoignages si expressifs. La mère Hildegarde veut enfin que nous allions prendre un peu de repos, mais il nous faut, en quelque sorte, passer encore sous un arc de triomphe pour arriver à notre cellule, et là... oh! délicieuse surprise! l'enfant Jésus, envoyé par la révérende mère supérieure de Breslau, nous ouvre ses petits bras; il est entouré d'une fraîche guirlande, gracieux symbole des aimables sœurs de Breslau qui l'ont tressée, et ses divines mains nous présentent une lettre que voici, dans toute son onction, toute sa poésie et cette originalité d'expressions et de tournure qui y répand un nouveau charme. »

## LETTRE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE DE BRESLAU.

« Mes très-chères et bien aimées Sœurs en J.-C.

» Nos deux chères colombes sont retournées, je l'espère de la grâce de Notre-Seigneur, car, après une absence de quinze jours, elles nous font voir le cher, le désiré rameau d'olivier vert, non pour nous inviter à quitter notre arche pour retourner sur la face de la terre, mais pour planter ce cher, ce désiré rameau dans notre jardin, dans le jardin de l'institut de Berlin... Ah! que Dieu veuille bénir ce cher, ce précieux rameau, pour qu'il verdisse et porte des fruits à mille fois pour la gloire de son nom, et pour le salut des âmes qui nous sont confiées.

» Soyez les bienvenues, mes très-chères sœurs en Jésus-Christ. Notre communauté vole à votre rencontre par l'élan de son amour et par les prières qui montent pour vous au ciel!...



» Grâces à Dieu que vous ayez voulu céder à nos instances! qu'il vous en bénisse, et qu'il comble de ses bénédictions madame la supérieure de votre couvent de Clermont, sa chère et pieuse communauté, Monseigneur l'évêque, Monsieur le supérieur et Monsieur votre digne aumônier, qui tous ont coopéré si généreusement pour nous venir en aide, par l'envoi de notre cher rameau d'olivier vert. Que Dieu les bénisse tous!

» Ne vous effrayez pas, Mesdames, si vous voyez le pauvre commencement de notre cher institut de Berlin; pour Berlin c'est beaucoup : vous vous en convaincrez vous-mêmes. Le bon Dieu bénira votre entrée, et par votre entrée, cette chère maison : c'est ce que je demanderai au Seigneur jour et nuit dans mes prières, par l'intercession de sa sainte Mère conçue sans péché, de sainte Angèle et sainte Ursule, nos patronnes, et par l'entremise de saint Joseph, ce cher, cher qui nous a déjà donné tant de preuves de sa protection paternelle.

» Je penserai bien souvent à vous, mesdames et chères sœurs en Jésus-Christ, et je vous recommanderai aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Veuillez aussi prier pour votre très-humble et très-dévouée sœur.

» MARIE URSULE. »

Breslau, 25 octobre 1856.

Depuis cette relation, les deux sœurs de Clermont ont continué de mettre leur communauté au courant de ce qui les concerne : celle-ci apprend avec bonheur que la différence d'origine n'est point un obstacle à la sympathie religieuse, et que les deux jeunes exilées ont vraiment retrouvé une nouvelle famille « bien unie et

dans la ferveur d'une fondation, » comme l'assure sœur Anastasie ; « la mère Hildegarde a soin de nous comme de la prunelle de ses yeux, » écrit-elle encore. « Je suis heureuse, parfaitement heureuse, dit à son tour sœur Saint-Léon, mais priez bien pour cette mission. Hélas ! cinq cent mille habitants, parmi lesquels vingt-cinq mille catholiques tout au plus, épars dans la ville et aux environs, et six prêtres pour d'aussi grandes distances. Que d'âmes à sauver !... »

Sans doute tout cœur d'Ursuline répondra à cette exclamation plaintive par des vœux brûlants pour le salut d'un peuple que l'hérésie a empoisonné. Ah ! puisse bientôt se réaliser cette parole que nous aimons à regarder comme prophétique, cette parole de l'illustre cardinal Wisman, archevêque de Londres : « De Berlin, citadelle du protestantisme, sortira la ruine du protestantisme. »

#### NOTICES BIOGRAPHIQUES.

**LA MÈRE JEANNE-MARIE BRAVARD, DITE DE SAINT-PIERRE,  
RESTAURATRICE DES URSULINES DE CLERMONT-FERRAND.**

Voici une de ces âmes fortes que la divine Providence forme parfois, pour s'en servir comme d'auxiliaires dans l'accomplissement de ses desseins. La mère Saint-Pierre était originaire d'Arlanc. Sa pieuse famille reconnut bientôt les précieuses qualités que Dieu avait déposées dans son cœur. Pour donner à son esprit juste et pénétrant une sage direction, on la confia aux Ursulines de Montferrand. Au couvent, M<sup>lle</sup> Bravard fut la consolation de ses maîtresses ; rentrée dans le monde, elle s'y fit remarquer par les charmes de son caractère et de toute sa personne. Pendant quel-

que temps, elle ne fut pas insensible aux attraits séducteurs du monde; mais le Seigneur, qui avait des vues de choix sur cette âme, se servit de la maladie comme d'un remède efficace pour détruire en elle, avec les attraits de la jeunesse, les premières atteintes de la vanité. Elle forma dès lors le dessein d'entrer en religion. La résolution de M<sup>lle</sup> Bravard fut énergique et constante. Des luttes nombreuses exercèrent sa fidélité; mais enfin, à l'âge de vingt-huit ans, elle put entrer dans la maison de Dieu, et chanter avec l'effusion d'un cœur libre: « Seigneur, vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louanges. » Hélas! elle ne devait pas jouir longtemps de l'ineffable paix du cloître. Les jours mauvais arrivèrent, et lancée de nouveau au milieu de la mer orageuse du siècle, la fervente épouse de Jésus-Christ y conserva toujours dans sa perfection l'amour qu'elle avait voué à son Dieu.

Déjà plusieurs années s'étaient écoulées dans l'exil; et, comme les Israélites pleurant sur les bords du fleuve de Babylone, elle s'était écriée au souvenir de sa chère solitude: « Si je viens à t'oublier, ô Jérusalem, que ma main droite devienne sans mouvement, que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens toujours de toi, si je ne mets ma plus grande joie à m'entretenir de Jérusalem. »

Un jour, plus vivement pressée par ses pieux désirs, elle se prosterna devant un tableau représentant sainte Angèle qui conduit au ciel une suite de vierges; et elle lui dit avec une naïve confiance: « Eh! quoi, ma mère, souffrirez-vous plus longtemps que vos filles restent dispersées? n'ont-elles pas assez gémi dans le monde, n'est-il pas l'heure de leur rendre l'asile du bonheur et de la paix? » Sainte Angèle entendit cette

prière. Peu après, M. de Guérines appela la mère Saint-Pierre à Clermont, pour y travailler à rétablir son couvent. On a vu les résultats de ses travaux et la sagesse de son gouvernement.

Cette sagesse était un fruit de son intime union avec Dieu. C'est auprès de lui qu'elle cherchait lumière et force dans les difficultés de sa charge. Aussi allait-elle droit au but en toutes choses. Il y avait dans sa manière de penser, de juger, tant de solidité et de justesse, qu'on ne pouvait s'empêcher d'adhérer à ses sentiments. Les personnes séculières qui ont traité avec elle pour le temporel du monastère, admiraient, avec sa vertu, sa pénétration et sa facilité à débrouiller les affaires les plus épineuses, et à les mener à bonne fin.

Que dire de l'estime et de la vénération qu'elle avait inspirées à ses filles! Pour montrer combien elle en était digne, il suffira de reproduire ici quelques-unes des paroles qu'elle leur adressait, et quelques-uns de ses actes, enseignement plus puissant et plus salutaire encore. « Mes enfants, leur disait-elle, souvenez-vous » que le Seigneur ne vous a appelées, après ces jours » malheureux d'où nous sortons, que pour vous faire » repeupler le monde d'âmes dévouées, afin qu'elles » fassent revivre par leur zèle l'esprit du christianisme » banni de la société. Puissiez-vous, par vos instructions » et votre bon exemple, faire comprendre à vos élèves que » les talents les plus sublimes ne servent qu'à égarer de » la voie du salut, si la religion n'en dirige l'usage et » n'en sanctifie les productions. Si vous êtes constam- » ment fidèles, le Seigneur sera notre protecteur, et no- » tre institut fleurira. Les plus petites choses, disait-elle » encore, faites avec une sainte intention, deviennent » grandes aux yeux de celui qui ne laisse pas un verre

» d'eau sans récompense, et les plus légères infractions  
» volontaires donnent entrée au plus grand relâ-  
» chement. »

Voici un témoignage de sa fermeté et de son amour ardent pour les vertus religieuses : elle faisait réparer quelques salles, et l'ouvrier, croyant lui faire plaisir, fit sur la muraille quelques embellissements. Quoiqu'ils fussent peu remarquables, la supérieure exigea qu'ils fussent effacés sur-le-champ. En vain on lui représenta que c'était peu de chose, et qu'il faudrait consacrer à le défaire un temps précieux. « Je paierai deux fois la peine, s'il le faut, répondit-elle, mais je ne permettrai jamais qu'on fasse la moindre brèche à la sainte pauvreté. »

Nous ne ferons point l'énumération des vertus de la mère Saint-Pierre : nous ne parlerons que de celle qui sembla dominer en elle, l'humilité de cœur. Tout le bien que le Seigneur opérail dans son âme, et celui dont il l'avait faite l'instrument disparaissait à ses yeux : dans sa vie si sainte et si édifiante, elle ne découvrait que des sujets de châtement. « Ma mère, lui disait-on un jour, que vous allez être heureuse quand vous verrez le bon Dieu ! » — « Je ne sais, dit-elle, mais ce que je n'ignore pas, c'est que j'ai beaucoup péché ; je crains bien qu'avec vos compliments et votre charité, vous ne me laissiez longtemps gémir en purgatoire. »

Cette humilité brilla surtout, lorsqu'ayant quitté la supériorité, elle fut la première à rendre obéissance aux jeunes religieuses qui avaient l'autorité. « J'ai tout gâté, leur disait l'humble fondatrice, mais vous saurez réparer toutes mes fautes. »

Conduite à Dieu par les voies obscures de la foi et de la crainte, cette âme forte ne se montrait au pied des autels que dans l'attitude du respect et de l'anéan-

tissement. Les douze dernières années de la vie de cette excellente mère ne furent qu'une suite de souffrances physiques et morales. Réduite à ne pouvoir faire un pas, ayant les jambes paralysées, son unique consolation était de s'entretenir avec Notre-Seigneur au saint Sacrement. Qu'il était beau de la voir immobile, les yeux et les mains élevés vers Jésus-Christ, traiter avec ce grand roi des intérêts de sa gloire et de l'avancement de son règne.

L'activité naturelle de la mère Saint-Pierre semblait être passée tout entière en son cœur ; aimer, prier, c'était désormais sa vie. Après les exercices réguliers, auxquels elle assistait avec une exactitude exemplaire, elle se faisait le plus souvent conduire devant ce tableau de sainte Angèle où elle avait trouvé tant de secours ; et là, occupée à tricoter dans le plus grand recueillement, elle ne faisait trêve à ses saintes prières, que lorsque ses sœurs venaient réclamer les lumières de son expérience. Malgré ses épreuves, on trouvait toujours en elle cette amabilité, qui, lorsqu'elle était supérieure, avait un pouvoir merveilleux pour faire naître et entretenir la gaieté dans les récréations.

Et cependant Dieu, pour achever de purifier la vénérable mère Saint-Pierre, lui envoya les souffrances intérieures les plus pénibles. Il lui semblait continuellement entendre la sentence de sa réprobation. « Oh ! Seigneur, s'écriait-elle dans ses moments d'angoisse, ayez pitié de moi... j'ai souillé toutes mes œuvres... si vous m'abandonnez, je suis perdue... » Mais l'or, dans le creuset, avait été trouvé pur ; Dieu rendit le calme à cette vierge fidèle à ses derniers moments, et lui fit goûter dès ici-bas toute la douceur de l'union avec le céleste Époux.

Les trois jours qui précédèrent sa mort, elle eut assez de courage pour venir au chœur assister à l'auguste Sacrifice, et recevoir la sainte Eucharistie. Enfin, le premier mars 1857, au milieu des secours les plus abondants de la religion, des prières et des larmes de toute sa famille, elle quitta la terre, laissant dans la communauté une mémoire respectée et chérie. Elle y vivra dans tous les cœurs, autant que le monastère établi par ses soins, cimenté par ses sueurs et ses fatigues.

LA MÈRE SAINT-CHARLES DE L'HOPITAL.

Héritière d'un nom qu'avait illustré un grand chancelier de France, douée par la nature des plus précieuses qualités de l'esprit et du cœur, M<sup>lle</sup> de l'Hopital fut aussi dès le berceau prévenue par la grâce.

Initiée, avant même de sortir de l'enfance, aux secrets de la plus solide piété, elle pratiquait dès lors ces vertus de renoncement et d'abnégation qui demandent une âme forte. Dieu lui-même prit soin d'exercer sa jeune servante.

Privée des soins d'une mère, avant d'en avoir connu la douceur, elle fut confiée, ainsi que sa sœur, à une tante, dont le caractère exigeant et l'humeur hautaine étaient pour ses nièces une épreuve des plus pénibles à supporter.

Le bon cœur d'Augustine souffrait plus encore pour sa sœur que pour elle-même; aussi fallait-il essayer les reproches et les gronderies d'un oncle emporté, elle se présentait aussitôt pour les épargner à celle qu'elle aimait uniquement; et tout le soulagement que la jeune victime accordait à sa douleur, était de se retirer en quelque lieu écarté, et là de donner un libre cours à ses larmes.

Ainsi se passa l'enfance d'Augustine, et la jeune

filles, fidèle aux leçons de l'Esprit-Saint, faisait dans la vertu des progrès immenses. Un seul trait nous fera comprendre jusqu'où elle portait l'esprit de foi et d'abnégation, dans un âge si tendre. C'était l'époque où la patrie recevant ses anciens souverains, les alliés entraient en France, et l'un de leurs régiments en grande tenue devait traverser la ville de Riom. Une dame, amie de la famille de l'Hopital, l'avait invitée à venir chez elle pour voir passer un régiment qui devait traverser la ville de Riom. Les dames se pressaient aux fenêtres, avides de contempler ce spectacle. Augustine seule se tient à l'écart; la maîtresse de la maison s'en aperçoit; elle appelle la jeune fille, lui offre une place commode et l'engage à l'accepter, en lui représentant que c'est une de ces occasions qui ne se renouvellent pas dans la vie. L'enfant refuse, et lui répond avec une expression toute céleste et une sagesse au-dessus de son âge : « Ah! madame, je verrai de bien plus belles choses dans le ciel. »

Une âme aussi généreuse devait être bien chère à Dieu. Il n'était pas rare que le Seigneur la favorisât de lumières extraordinaires. Un jour que, se trouvant seule, le cœur oppressé par la douleur, elle répandait son âme devant lui, elle se sentit tout à coup pénétrée d'une vive impression du bonheur de l'état religieux, et une grâce puissante lui fit comprendre clairement que l'avantage d'y être admise ne saurait être mérité par les plus grands sacrifices, que toutes les peines qu'elle avait endurées devaient être comptées pour rien, au prix des incomparables délices de la vie du cloître. Dès ce moment, elle n'eut d'autres pensées que de se donner entièrement à Dieu, et d'autre ambition que de consacrer son existence au salut des âmes.



Cependant, la tante dont Dieu se servait pour éprouver sa vertu, vint mettre obstacle à ses désirs, et ajouter à tous les chagrins dont elle avait abreuvé la pauvre enfant, celui de s'opposer à son entrée en religion. Augustine souffrit sans se plaindre, ne cherchant que dans la prière et la confiance en Dieu, un allègement à sa peine.

L'héroïque patience de cet ange terrestre triompha enfin. Cette tante, touchée d'une vertu si admirable, résolut de songer sérieusement au bonheur de sa nièce. Elle la présenta elle-même à la vénérable mère Saint-Pierre, qui avait rétabli la communauté des Ursulines de Clermont.

Le bon jugement de M<sup>lle</sup> de l'Hopital, la douceur ravissante de son caractère, l'aimable candeur de son âme, le cachet de bonne éducation et de délicatesse qui marquait toutes ses actions, et plus que tout cela, l'amour de Dieu et les vertus qui brillaient en elle, l'eussent fait admettre promptement au noviciat, si l'extrême faiblesse de sa santé n'eût paru un obstacle insurmontable à l'accomplissement de sa vocation.

En attendant le jour où Dieu exaucerait son ardente prière, elle exerçait sur les élèves des Ursulines de Clermont l'influence salutaire du bon exemple, lorsque ce pieux asile reçut la visite de Son Altesse Royale, le duc d'Angoulême. Elle crut voir dans cet événement un moyen de réussite que le ciel lui envoyait. Au moment où Son Altesse allait se retirer, M<sup>lle</sup> de l'Hopital se jette à ses genoux, le conjure de prononcer une parole toute puissante auprès des religieuses qui l'entourent, et qui mettra le comble à ses vœux.

Sa supplique est agréée. Quelques jours après, les portes du noviciat s'ouvraient devant elle. En revêtant

les livrées de Jésus-Christ, elle prit le nom du bon prince qui, après l'avoir introduite dans la vie religieuse, daigna être son parrain de prise d'habit, par procuration.

A peine la fervente sœur Saint-Charles eut-elle prononcé les vœux sacrés de la religion, qu'elle ne songea plus qu'aux moyens de les accomplir dans toute leur perfection. Son amour pour la pauvreté, son obéissance héroïque, son aimable et douce charité pour le prochain la faisaient admirer et chérir de toutes ses sœurs, et ses pieuses instructions auprès des élèves étaient couronnées des plus heureux fruits. Chargée plus tard de la direction des novices, elle sut acquérir sur elles l'ascendant que donnent la sagesse et la bonté.

Mais la vertu de la mère Saint-Charles devait bientôt briller sur un autre théâtre. Un vaste champ réclamait la culture d'une habile ouvrière. Il s'agissait d'établir la parfaite observance des règles dans la maison de Bourges. A peine la supérieure eut-elle exprimé à la maîtresse des novices le désir qu'elle avait de la voir entreprendre cette tâche difficile, qu'aussitôt l'humble et obéissante religieuse baissa la tête, et accepta, sans témoigner la moindre répugnance, le fardeau qu'on lui imposait.

Elle arriva à Bourges, le 27 septembre 1852, et s'y montra un parfait modèle de fermeté, de régularité et d'indulgence.

Ses talents et sa persévérance aplanirent tous les obstacles. Elle réussit au delà de ses espérances, comme on l'a déjà vu dans la notice de Bourges, et les heureux fruits de ses travaux subsistent encore aujourd'hui. Cette communauté, l'une des plus ferventes de l'ordre, ne cesse de bénir Dieu, et de prouver par ses actes qu'un

immense bienfait lui est venu des Ursulines de Clermont, par l'entremise de la digne mère Saint-Charles.

Quatre ans s'étaient écoulés dans les fatigues de cette laborieuse mission, et la santé de l'active supérieure, presque entièrement épuisée, exigeait impérieusement du repos. Elle fut donc rappelée auprès de ses chères sœurs de Clermont, qui la reçurent avec allégresse, mais qui n'eurent pas la consolation de la posséder longtemps.

A peine âgée de trente-neuf ans, elle avait achevé sa course; comme le grand Apôtre, elle pouvait dire : « J'ai combattu un bon combat, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice. » Quelques mois après son retour à Clermont, cette couronne fut déposée sur son front virginal. Le 16 août 1836, Dieu l'appela à consommer dans son sein, l'union qu'elle avait commencée avec tant de perfection et d'amour. Au moment suprême, cette fidèle épouse du Sauveur se fit apporter le livre des règles. Elle y imprima ses lèvres avec respect, le pressa contre son cœur en s'écriant : « Voici mon passe-port, je pars avec confiance. »

On a trouvé parmi les papiers de la vénérable mère Saint-Charles, un écrit qui prouve non-seulement combien elle était favorisée des dons du ciel, mais qui est aussi un éclatant témoignage de la sublimité de sa vertu. Le voici :

« Vierge sainte, ma bonne mère, je vous remercie de m'avoir fait connaître, dès l'âge de neuf ans, l'importance de la méditation. Je vous remercie de m'avoir fait goûter toute ma vie des consolations célestes, qui ont détaché mon cœur des créatures.

» Je reconnais que c'est à vous que je dois la grâce que me fit Notre-Seigneur, de m'assurer qu'en se don-

nant à moi, il faisait plus qu'il ne promit à sainte Thérèse, lui disant qu'il ferait le ciel pour elle s'il n'était pas.

» Je vous remercie, ô mon divin Époux, de la faveur que vous me fîtes, lorsque m'ayant apparu, vous m'assurâtes de ma prédestination, si je continuais de vous être fidèle...

» Je vous remercie, ô mon Sauveur, de cette bonté avec laquelle vous m'avez protégée toutes les fois que j'ai senti votre présence, comme si vous n'aviez fait qu'un cœur avec moi, et de toutes les consolantes paroles que vous m'avez fait entendre.

» Je vous suis reconnaissante, ma bonne mère, des lumières si vives, si pénétrantes, que vous et le Seigneur Jésus me donnez si souvent sur vos bontés et vos miséricordes.

» Je renouvelle tous les vœux que j'ai faits; je voudrais pouvoir faire mille et mille fois davantage.

» Je vous remercie des dangers sans nombre où vous m'avez toujours secourue... Je vous remercie des quatre grandes épreuves que vous m'avez envoyées.

» Je vous remercie de cet écoulement que j'ai éprouvé de la sainte Humanité de Jésus en tous mes membres, et me suis vue en même temps délivrée de mes tentations si pénibles, et de ce qu'au milieu des délices spirituelles dont j'étais inondée, vous m'avez fait sentir que l'amitié que j'ai pour N. est très-bonne, et conforme à vos desseins.

» O mon Sauveur, je vous suis infiniment reconnaissante, de ce qu'après l'ineffable bonheur de la communion, vous avez bien voulu me faire goûter et sentir le tout de Dieu et le néant de la créature... et des suavités que j'éprouvais tenant votre sainte image collée sur

mon cœur; alors vous me bénissiez et m'assuriez que vous ne m'abandonneriez jamais.

» O ma mère, je vous remercie de la volonté et de la force que vous m'avez données, d'imprimer sur moi le nom de Jésus-Christ et le vôtre pour m'assurer votre protection.

» Pendant plusieurs jours j'ai été toute ravie en Dieu; j'ai été plus dans le ciel que sur la terre. J'éprouve la même chose presque habituellement. Il s'est opéré en moi un grand changement. Mon cœur s'est séparé des commodités de la vie, des satisfactions naturelles, et de tout ce qu'on appelle bien sur la terre. Le Seigneur m'a dit de ne pas m'inquiéter sur cette grande entreprise (mission de Bourges); il ne demande de moi que de la surveillance, de la charité, de la patience, de l'humilité surtout; c'est lui seul qui veut opérer le bien par moi. Je ne suis qu'une ombre, un vil instrument, et suis trop heureuse de ce que mon Dieu veut bien me laisser le mérite du bien que je ne fais qu'en apparence.

» Le bon Dieu m'a dit qu'il me prédestine à la gloire par la croix, qu'il me réserve une grande abondance de grâces, mais qu'il exige que je sois comme une cire molle entre ses mains, que je me laisse élever, abaisser selon sa volonté, et que je conserve toujours la liberté du cœur.

» Le bon Dieu m'a dit de découvrir tout simplement les grâces qu'il me fait, afin que mes supérieurs puissent coopérer avec lui à mon avancement spirituel. Il veut être lui-même mon guide dans la voie de la perfection, il réprouve tout attachement sensible aux créatures.

» Je me sens attirée vers Dieu par une force irrésistible; il semble qu'il veuille, ce Dieu de bonté, être abso-

lument à moi ; il veut mon cœur à quelque prix que ce soit : Mon Dieu, je n'y tiens plus... heureuse alliance, qui doit être cimentée par un détachement parfait de mes commodités, de mes satisfactions, de ma réputation ; par une grande liberté d'esprit et de cœur, sans jamais me souiller parmi les créatures, m'arrêtant à Dieu seul... O mon Dieu, quand vous verrai-je dans votre gloire ? quand vous aimerai-je autant que je le désire?... »

## VIE ET VERTUS

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE SAINTE-AGATHE,

Née en 1793, décédée en 1838.

Ma bien-aimée est un jardin fermé, une fontaine scellée. (*Cantique des Cantiq.*)

Le plus bel éloge que l'on puisse faire des saints est sans doute l'énumération fidèle de leurs actions. Il n'en est pas d'autre en effet plus digne de cette excellente Ursuline, dont la vie mérite bien d'être proposée aux pieuses lectures des religieuses de cet ordre. Elles y verront, sous des traits simples et peu apparents, le caractère d'une vertu vraiment extraordinaire, et après avoir étudié de près la mère de Sainte-Agathe, aucune n'hésitera à la considérer comme une des gloires, un des types les plus parfaits que Dieu ait donnés à la famille de Sainte-Ursule.

SON ENFANCE. — Jeanne-Marie-Agathe Granet dut le jour à une famille honorable de Riom ; sa bonne mère était fort vertueuse, et son père occupait un rang distingué dans la magistrature. Ils aimaient d'une tendre affection tous leurs enfants ; mais il semblait que pour Agathe fût réservée une place de choix dans le cœur de

ces bons parents. L'extrême faiblesse de son tempérament, car comme saint François de Sales, il fallut à sa naissance l'envelopper dans du coton, légiti-ma d'abord cette préférence, que plus tard ses bonnes qualités rendirent en quelque sorte inévitable. Chaque année révélait en elle de nouveaux dons de la nature. Sa raison commençait à peine à se développer, et déjà on voyait briller la vivacité de son esprit, l'enjouement aimable de son caractère, les nobles sentiments de son cœur. L'orgueil paternel de M. Granet se reposait avec complaisance sur de si heureuses dispositions. Sa fille devenait pour lui un vrai trésor, une agréable compagnie, dont il ne pouvait se séparer un seul instant. Elle l'amusait par les saillies ingénieuses de sa gaité, ses railleries fines et piquantes sur les ridicules, que son esprit naturel saisissait avec justesse, et retraçait avec une innocente malignité.

Sa plume fidèle a tracé la naïve histoire de ses jeunes années, dans un manuscrit destiné à faire connaître à son confesseur les principes de ce qu'elle appelait *ses défauts*. On nous permettra de reproduire, dans le cours de cette notice, quelques-unes de ces intéressantes citations, qui ne pourront que l'embellir.

« Jusqu'à l'âge d'environ sept ans, dit-elle, j'ai oui dire qu'aucune mauvaise inclination ne s'était encore déclarée ; mais il me semble me rappeler que le désir de plaire à mes parents et d'en être aimée par préférence, était le mobile de cette sagesse superficielle. Cet amour, que je crois pouvoir appeler souverain, tant il excluait tout autre, même celui que j'aurais dû avoir pour Dieu, a été la passion dominante de toute ma vie, et m'a fait commettre bien des fautes contre le premier commandement.

» A sept ans, mes passions commencèrent à paraître; et, à l'exception de l'avarice, je crois que les péchés capitaux me virent tour à tour sous leur domination. Je ne laissais pas d'être tendrement aimée; on ne faisait que rire de mes défauts; le mensonge seulement était sévèrement repris en moi. A dix ans, on me mit dans une bonne pension, pour me disposer à ma première communion. Les grands soins de mon institutrice, de mon directeur me furent d'un tel secours, que je ne me rappelle pas avoir eu de la peine à me corriger. L'amour du bon Dieu, qu'on sut m'inspirer, consuma bientôt tout cet échafaudage de mauvais principes. »

C'est donc à cet âge, où pour des âmes moins favorisées commence trop souvent le règne du péché, que la grâce du Seigneur entra victorieuse en ce cœur, dont une excessive tendresse filiale était le seul défaut.

Née avec une rare aptitude à tous les genres de connaissances, la petite Agathe avait un désir insatiable d'apprendre. A peine sut-elle écrire, qu'elle composa de petits traités sur la religion. Son âme semblait faite pour en sentir toute la sublimité; elle en connaissait les fondements; elle savait le détail des combats que l'Église a soutenus, des victoires qu'elle a remportées, et des récompenses qu'elle promet. Ces connaissances étaient mûries par des réflexions solides et une foi vive et ardente. Elle composa aussi une grammaire, dans laquelle elle réunit une infinité d'exemples, propres à imprimer plus sûrement les principes dans la mémoire des enfants. C'est ainsi que, sans s'en douter, elle préludait aux leçons plus sérieuses qu'elle devait donner un jour aux jeunes religieuses placées sous sa direction.

Dès ses plus tendres années, Agathe allait passer une partie de la journée dans un petit oratoire, au haut de



la maison, qu'elle avait orné et consacré à Marie. Là, elle s'occupait des moyens d'imiter les saints dont elle lisait la vie chaque jour. Ces précieux germes de vertu furent cultivés, ainsi qu'elle le dit elle-même, par les soins d'une fervente religieuse, qui, depuis la destruction de sa communauté, tenait un pensionnat dans la ville.

Agathe avait pris un tel ascendant sur ses petites compagnes d'étude, que toutes, guidées par la confiance et l'affection, la demandèrent instamment à la vénérable directrice de la pension pour répétiteur des leçons. On ne put résister à ce vœu unanime. Agathe remplit parfaitement ses fonctions d'élève savante et de petite maîtresse, et la satisfaction des parents, charmés des progrès de leurs enfants, fut le prix des premiers efforts de son zèle.

SA PREMIÈRE COMMUNION. — Enfin le jour si ardemment désiré de sa première communion arriva. Cette époque de la jeunesse de M<sup>lle</sup> Granet, marquée, disait-elle, par la grande œuvre de sa conversion, devint réellement pour elle l'aurore d'une nouvelle vie. Pareil aux premiers feux du printemps, sous la chaleur vivifiante desquels on voit les fleurs s'épanouir et les fruits se préparer, Jésus, doux soleil de justice, en reposant pour la première fois dans cette âme choisie, y fit éclore cette semence de sainteté, qui, dès lors, poussa des rejetons de plus en plus fertiles et vigoureux. Une personne, qui jouissait de son intimité, lui demanda ce qu'elle avait éprouvé au moment où Jésus était descendu dans son cœur. « Ah! dit la pieuse enfant, je ne pouvais prier, mais j'étais si heureuse, si heureuse, que j'aurais voulu mourir tout de suite pour ne me plus séparer de mon Dieu. »

Le sacrement de la charité divine pouvait-il ne pas faire sentir toute la suavité de son action à cette jeune fille, née si aimante et si généreuse? aussi, comme le cerf altéré, elle courra désormais à la fontaine de vie; comme la colombe, elle prendra les ailes du désir, afin de voler à l'ombre des tabernacles, où Jésus veut demeurer pour les hommes; et bientôt sa vie sera assez pure, son amour assez vif, pour que son sage directeur lui permette la réception journalière de l'aliment divin qui fait sa force et sa joie.

Agathe montra en effet qu'elle n'était pas indigne d'un tel privilège. Comme un saint Louis de Gonzague, un saint Stanislas de Kostka, elle paraissait après la communion le visage en feu, les yeux baignés de larmes, le corps immobile et tous les sens ravés en Dieu. Ainsi que saint Paul, elle pouvait dire : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

SA JEUNESSE. — Le monde en voyant l'exacte retenue de M<sup>lle</sup> Granet, ses mœurs simples et sévères, comprit qu'il n'exercerait jamais d'empire sur ce cœur, et, trouvant l'amorce de ses faux attraits impuissante pour la saisir, il employa contre elle l'arme du ridicule. Agathe la méprisa. Sensible seulement à l'impulsion de la grâce divine, elle rechercha plus que jamais la solitude, afin d'écouter dans le silence la voie de son bien-aimé Sauveur. Souvent elle se déroba à la compagnie de ses bons parents pour s'entretenir seule avec Dieu. Là, l'Esprit-Saint, ce grand maître des élus, lui enseignait la science précieuse de l'oraison, excitait en elle de brûlantes ardeurs, des désirs de mourir d'amour, ou bien de verser son sang pour la foi; il la faisait gémir et pleurer avec amertume sur les petites étourderies de ses premières années, et les légères imperfections de cha-

que jour. La vive appréhension d'offenser Dieu qu'elle conçut dès lors, a été comme le principe de l'éminente pureté d'âme où cette digne épouse de Jésus-Christ est parvenue.

Mais l'oratoire de la maison paternelle ne fut pas le seul lieu témoin de ses pieux exercices; partout elle trouvait Dieu, et ses promenades à la campagne, loin de nuire à son recueillement, donnaient un nouvel essor aux élans de son âme, en lui fournissant à chaque pas des motifs de bénir Dieu, et d'admirer sa bonté et sa puissance. Sa famille l'ayant un jour entraînée dans une petite partie de plaisir champêtre, Agathe y prit part d'abord, et comme à son ordinaire, égaya la compagnie par ses reparties aimables et spirituelles; mais tout à coup, cédant à l'attrait intérieur qui la pressait, elle s'écarta adroitement sans être aperçue, et continua seule sa route. Le jour commençait à baisser. Bientôt le silence majestueux de la nature, l'éclat du firmament étoilé élevèrent tellement ses pensées vers l'auteur de son être, que plongée dans une sublime méditation, elle s'y oublia pendant deux longues heures, et ce ne fut qu'après ce temps que ses parents, dans l'anxiété, parvinrent à la retrouver au milieu de ses contemplations.

Le caractère naturellement ardent de M<sup>lle</sup> Granet avait besoin pour se soutenir de beaucoup de pratiques; mais il y avait de l'ordre et de l'unité dans cette succession rapide d'exercices. A chaque heure répondait, soit une occupation pieuse, soit une étude, un travail manuel, une récréation ou une préoccupation de famille. Jusqu'à son entrée en religion, elle observa avec une scrupuleuse ponctualité le règlement qu'elle s'était tracé, et jamais les difficultés, les luttes terribles que

l'enfer, le monde et sa propre volonté lui suscitaient, ne purent lui en faire transgresser ou négliger un seul point. Ces attaques pourtant furent nombreuses. Laissons-la parler elle-même sur ce sujet :

» La seconde époque de ma vie (c'est-à-dire, depuis sa première communion jusqu'à son entrée en religion), a été celle des scrupules et des peines d'esprit. Des tentations violentes, sur la foi surtout, des pensées d'orgueil et autres m'asservissaient, et firent de mon existence, pendant quatre ans, un martyre perpétuel. Sans la docilité aux bons avis de mon cher Ananie, j'aurais été perdue infailliblement. Je donnai ensuite dans un autre piège, ce fut une austérité excessive, à laquelle on attribua les longues et dangereuses maladies, qui m'ont simultanément exercée pendant un assez long espace de temps, que j'appelle l'âge d'or pour moi, tant il m'a été utile. Au reste, ces pénitences, qui selon moi n'ont pas été considérables, ne me laissent d'autres regrets que de n'en avoir pas fait assez, pour espérer d'avoir pleinement satisfait à la justice de Dieu. A peu près dans ce même temps, je lus si assidument *l'Année Chrétienne* de Quesnel, ouvrage janséniste, que je croyais excellent, que je changeai de caractère d'une manière frappante. Je devins mélancolique, sauvage, et je n'inspirais aux autres, par ma seule physionomie, que du dégoût pour la vertu. Heureusement j'avais plus de confiance en mon directeur qu'en mon livre, et ses recommandations me servirent de contre-poison. »

Cet excellent directeur que Dieu avait donné à sa servante, pour la conduire dans les voies de la perfection, était le respectable M. Dalbine, ancien curé de Riom, dont la mémoire inspire encore la vénération.

Agathe approchait de sa vingtième année; depuis longtemps un vœu fait dans le secret de la prière la liait au divin Époux des vierges. L'heure était venue de rendre solennelle et publique cette consécration, et de rompre définitivement avec un monde auquel Agathe n'appartint jamais. Mais quelle barrière redoutable à franchir! L'affection tendre d'un père qui ne vit que par sa fille, est là pour fermer en quelque sorte toutes les issues de la route où Dieu l'appelle. Pour les briser ces liens si doux, il faut mettre en œuvre tous les efforts d'une foi ardente, d'un amour généreux. Il est vrai qu'une main puissante lui est tendue du haut des cieux. Cette main, c'est celle de Marie, à qui la jeune fille a été vouée dès le berceau; de Marie, qui, pour elle, est une mère aimante et bien aimée. Un jour, tandis qu'elle repassait dans sa méditation l'héroïsme du sacrifice de la reine des vierges, fuyant dès l'âge de trois ans la maison de son père, pour se consacrer à Dieu dans le temple, son âme fut soudain frappée d'une de ces touches mystérieuses de la grâce, dont la force et la douceur ne peuvent être comprises que de ceux qui les ont éprouvées. La terre disparaît à ses regards, et Marie se montre à elle le visage rayonnant, le sourire sur les lèvres, et lui adresse ces paroles: « Ma fille, mon fils Jésus cherche une épouse fidèle, offre-toi, il t'acceptera, tu seras l'objet de ses éternelles complaisances. »

SON ENTRÉE DANS LA RELIGION. — La suite justifia la réalité d'un appel si touchant, si l'on ne veut pas dire si merveilleux. Dès ce moment, l'enfant chérie de la reine du ciel n'eut qu'une pensée, celle de hâter l'heure de sa fuite du monde. Chaque jour, en effet, ses gémissements, ses prières viennent plaider sa cause au tribu-

nal de l'amour paternel. Mais la résistance obstinée de M. Granet semble augmenter avec les supplications et les larmes de sa fille.

Les scènes les plus déchirantes se multiplient avec une cruelle continuité. Selon toutes les apparences, le temps, loin de vaincre l'opposition, ne fera que l'affermir encore. Que faire dans une telle alternative? Agathe a prié, la volonté énergique des saints lui est communiquée. Elle prend une étonnante résolution. Ne mettant que Dieu entre elle et son secret, elle s'échappe furtivement de la maison de son père, et vient frapper à la porte du couvent de Sainte-Ursule de Clermont-Ferrand. Elle avait laissé une lettre où elle faisait connaître les motifs qui l'avaient portée à ce grand sacrifice, et le lieu de sa retraite.

La vénérable mère Saint-Pierre, fondatrice et supérieure du monastère, a bientôt connu le trésor que Dieu lui envoie, elle reçoit M<sup>lle</sup> Granet comme un ange du ciel, et lui ouvre son cœur en même temps que sa maison.

Cependant ce triomphe devait être suivi de nouveaux combats. Tandis que la postulante chantait dans l'intime de son âme le cantique de la délivrance, son père arrive, désespéré, furieux. Il demande sa fille à grands cris, et, dans l'égarement de sa douleur, menace, si elle lui est refusée, de recourir à la force, de mettre le feu au couvent. La digne mère Saint-Pierre lui répond en souriant : « Monsieur, si vous mettez le feu au couvent, votre fille brûlera... » Il insiste, et veut qu'on lui rende Agathe sur-le-champ. « Monsieur, continue sur un ton sérieux la mère supérieure, vous voulez votre fille, c'est juste, elle est à vous; je vous prie seulement d'attendre à demain, elle est faible et fatiguée,

je l'ai fait mettre au lit, où elle repose maintenant; si je la surprends pour lui annoncer ce départ subit, c'en est assez pour la rendre malade. Calmez-vous donc, je la prévendrai doucement, demain vous la verrez, et vous ferez ce que vous jugerez convenable. »

L'affection qui avait si vivement excité la colère de M. Granet, la diminua un peu à ce sage raisonnement. L'entrevue redoutée fut donc renvoyée au lendemain. La mère Saint-Pierre savait bien que la nuit porte conseil et apaise les violentes impressions; elle se flattait que le temps et la réflexion rendraient plus traitable ce père, blessé à la partie la plus sensible de lui-même. Ce lendemain apporta des émotions bien pénibles à M<sup>lle</sup> Agathe et à son père, il y eut bien des larmes versées de part et d'autre. Une lutte de pressantes sollicitations s'éleva entre le père et la fille; enfin la victoire resta à cette dernière, grâce à sa confiance en Dieu, et à son habile et persuasive éloquence. M. Granet consentit à laisser Agathe au monastère, à condition qu'on ne songerait ni à une prise de voile, ni à aucun engagement. La postulante resta donc quinze mois en habit séculier, et ne put revêtir les saintes livrées de Jésus-Christ qu'au bout de cette longue épreuve.

Ses progrès dans la sainteté, déjà bien rapides, parurent redoubler, dès que les grâces abondantes de la vie religieuse lui eurent communiqué une plus forte impulsion vers Dieu. On l'employa avec succès aux classes des pauvres; là, sa charité, son zèle trouvèrent un ample aliment. Touchée de l'extrême dénûment de ces petites filles, elle se laissait aller pour elles à toutes les inspirations de son cœur sensible et généreux. Encore simple prétendante, souvent cette bonne sœur quittait ou son châle pour en couvrir les épaules gla-

cées d'un enfant, ou sa chaussure, afin de les réchauffer, et restait elle-même nu-pieds sur le pavé humide. D'autres fois, elle leur portait le pain de son déjeuner, peignait de ses propres mains celles dont la malpropreté était plus repoussante, les nettoyait de la vermine, et exerçait à leur égard d'autres services non moins humiliants, dont Dieu seul et les élèves secourues avaient la connaissance, mais enfin la gratitude de ces petites filles la trahit, et l'obéissance vint régler sa charité. Nommée maîtresse au pensionnat, l'impression que sa haute vertu produisit sur les cœurs ne s'y est jamais effacée.

SA PROFESSION. — Lorsqu'arriva le moment de consommer son sacrifice par l'émission des vœux sacrés de religion, la fervente novice se trouva du nombre de ces vierges sages et prudentes, que le divin Époux surprend dans l'exercice de toutes les vertus, avec des lampes pleines de l'huile incorruptible de la charité. L'excellence des dispositions qu'elle apporta à cet acte solennel s'est révélée dans toute la suite de sa vie, par une fidélité admirable à ses saintes obligations. Pour juger en effet de la perfection avec laquelle la mère Sainte-Agathe pratiqua la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, le zèle des âmes; il suffit d'examiner la hauteur où les constitutions portent les différents degrés de ces vertus. L'on peut dire en général que la règle fut le mobile de ses moindres actions, et que sa conduite fut une règle vivante. Cet éloge tout seul honorerait assez sa mémoire, puisqu'un grand pape assure qu'il n'hésiterait point à canoniser une religieuse, dont tous les témoignages de sainteté héroïque se réduiraient à la pratique parfaite des règles de son institut. Néanmoins, on doit aux filles de Sainte-Ursule quelques détails,



trop édifiants pour les laisser sous le voile du silence.

Quelque temps après sa profession, on l'établit au noviciat, d'abord en qualité de seconde maîtresse, et plus tard, elle y occupa le titre de première maîtresse des novices. Enfin, en 1829, la communauté put lui donner le doux nom de mère; elle fut élue supérieure à l'unanimité des voix.

Dans ces importantes charges, la mère Sainte-Agathe parut surtout grande par son humilité et sa profonde modestie. C'était un de ces purs flambeaux qui, placés dans la maison du Seigneur, brillent au loin en se consumant eux-mêmes.

Elle brilla par ses exemples et par ses leçons, dont le souvenir réagit encore puissamment sur celles qui ont eue le bonheur de vivre sous son autorité maternelle.

SA PAUVRETÉ. — Cette vertu, compagne de Jésus-Christ sur la terre, le devint aussi de sa fidèle épouse. Ainsi que l'ordonnent les Constitutions, elle aimait la pauvreté *comme sa mère* et trouvait ses *consolations* les plus *solides* à en *éprouver les effets*. De ce sentiment naissaient les œuvres : pauvreté dans sa cellule, pauvreté dans l'usage des choses nécessaires, pauvreté dans les soulagements ordinaires de la vie, elle ne se servait au lit que d'un seul drap, n'usait qu'avec une grande économie du papier, des plumes, des livres et autres objets mis à sa disposition, ne prenait à table que du pain bis, malgré la faiblesse de son estomac, recevait sans choix et sans se permettre la moindre observation, ce qui lui était offert pour la nourriture et les vêtements.

La vénérable mère se montra aussi très-avare sur un point, le temps; vraiment ingénieuse à en employer les plus courts instants, elle cherchait à inculquer dans

l'esprit de ses novices et des autres religieuses, le même amour pour l'occupation, le même soin d'utiliser chaque minute pour la gloire de Dieu et le service de la religion. « Ne mangeons pas inutilement le pain dans la maison du Seigneur, disait-elle. On ne devrait jamais trouver une religieuse oisive ; il faut que l'esprit, le cœur ou les mains, en un mot tout en nous, soit occupé à glorifier Dieu actuellement. »

Afin d'exciter parmi ses filles une émulation louable pour le travail, elle distribuait quelquefois une tâche ; à la fin du mois, chacune montrait son ouvrage, et il y avait des récompenses pour les plus laborieuses. Elle mettait surtout une grande importance à faire fleurir dans le noviciat le goût des études, et son esprit, naturellement ingénieux, inventait sans cesse de nouveaux moyens pour rendre l'enseignement plus facile et plus fructueux.

SA PURETÉ. — L'attrait de la grâce la portait spécialement à rendre son âme nette et pure, afin de jouir plus intimement de son Dieu. C'était ce lis embaumé qui fuit jusqu'au contact des objets extérieurs, jusqu'au plus léger souffle qui pourrait altérer sa blancheur. En parcourant les écrits que son humilité n'a pas eu le temps de détruire, on voit que le principe, le but de ses résolutions fut toujours de retrancher en elle jusqu'à l'ombre de l'imperfection, jusqu'aux sentiments les plus imperceptibles de la nature. Entièrement dégagée des affections humaines, elle voulait que ses filles exerçassent la même vigilance, se montrait sévère envers celles qui l'aimaient d'une manière trop sensible, cherchait à les éloigner par des rebuts et une froideur apparente. Son aspect seul portait à la vénération et à la vertu. L'empreinte angélique de sa physionomie, son main-

tien grave, humble, modeste, l'air de bonté, de sérénité gravé sur ses traits, tout en elle décelait la présence de l'Esprit-Saint. Une première entrevue suffisait pour faire apprécier son mérite, et en la quittant on ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « C'est là vraiment une sainte ! » Un ecclésiastique, esprit observateur et qui connaissait son âme, assurait qu'il s'estimerait heureux de baiser la trace de ses pieds.

SA MORTIFICATION. — Mais la modestie, la vigilance n'étaient pas les seules gardiennes du précieux trésor de sa pureté. Elle sut l'environner des épines salutaires de la pénitence. Dès l'époque de sa conversion, c'est-à-dire, à dix ans, son âme s'attacha à la croix du Seigneur, élément des saints, et toute sa vie religieuse ne fut que le renouvellement continu de cette première immolation. Comme saint Paul, elle châtiât son corps, le réduisait en servitude. Plus industrieuse encore à se mortifier, que ne le sont à se satisfaire les personnes esclaves de leur sensualité, elle savait en faire naître partout les occasions; elle jeûna longtemps plusieurs fois la semaine; souvent elle mêlait de l'absinthe aux aliments, ne se chauffait point en hiver, prenait la position la plus gênante, et ne se serait accordé aucun des soulagements qu'exigeait la délicatesse de sa santé, si l'obéissance n'eût prudemment comprimé cet élan pour la pénitence. Une sœur lui souhaitait au premier de l'an une meilleure santé : « Que dites-vous, répondit aussitôt la bonne mère; ne me parlez pas ainsi, que deviendrait-on si l'on n'avait rien à souffrir : il n'y a que cela qui rende la vie supportable. » Devenue supérieure, cet amour de la croix fut parfois héroïque dans les contradictions, les sollicitudes, les peines inséparables de cette charge.

Restreinte dans les effets extérieurs de cette sainte haine pour elle-même, la fervente religieuse se dédommageait par l'exercice d'un renoncement complet à ses moindres inclinations naturelles. Se vaincre, se contrarier en tout, telle était sa maxime favorite, sa pratique ordinaire. On a remarqué qu'elle ne faisait jamais de question qui eût pu satisfaire la curiosité, n'ayant pour but, dans toutes ses paroles comme dans ses actions, que la gloire de Dieu ou le salut des âmes.

Resserrée dans le cercle de son emploi, elle restait étrangère aux mille petits événements qui préoccupent souvent les personnes peu avancées dans l'esprit intérieur. Nous transcrivons ici textuellement un passage de ses écrits, daté de ses années de probation, où l'on peut voir les luttes courageuses que soutenait contre le *moi humain* cette véritable épouse de Jésus-Christ :

» Pour remédier, dit-elle, au tort que me causent  
» les récréations, mon caractère dissipé et l'habitude que  
» j'ai de parler de moi, je prends la résolution de n'en  
» jamais rien dire, si je n'y suis obligée, afin de parve-  
» nir à me laisser oublier, et surtout à m'oublier moi-  
» même... Ainsi, les mots : *je, me, moi*, ne sortiront  
» plus de ma bouche. »

SA PATIENCE. — L'un des principaux fruits de l'esprit de pénitence, est sans doute cette grande générosité de cœur qui fait désirer et porter héroïquement la croix du Sauveur. Ainsi que toutes les âmes qui ont étudié Jésus crucifié, la mère Sainte-Agathe soupirait après la souffrance. Le Seigneur, favorisant cet attrait, ne manquait pas de remplir pour son épouse le calice de sa passion. Toute sa vie ne fut qu'une douleur continue; mais elle, paisible, douce comme l'agneau, chérissait saintement les infirmités qui accablaient son

faible corps. Jamais de plaintes ni d'exigences dans ses différentes maladies ; et si les violents maux de tête, qui la faisaient habituellement souffrir, lui arrachaient parfois des larmes involontaires, elle s'en humiliait et demandait pardon à ses compagnes, bien édifiées de sa patience.

Son indifférence pour tout ce qui avait rapport à sa santé la portait à ne jamais rien demander ni refuser. « J'ai bien connu, dit-elle un jour à une religieuse, que » le remède que l'on m'a proposé me ferait mal, mais je » n'y ai pas réfléchi, dans la pensée que l'obéissance y » pourvoirait, et j'aimerais mieux mourir par soumission et abandon à la volonté de Dieu, que de vivre par » mes propres soins. »

Un ecclésiastique, son parent, bien instruit de ses dispositions, lui écrivait au premier de l'an : « Quels » souhaits dois-je vous faire, chère cousine, au commencement de cette année ? Vous ne voulez pas des biens, » des honneurs, des plaisirs. Cesont des choses si vaines » aux yeux de la foi ! Je me conformerai davantage aux » désirs de votre cœur, en demandant pour vous à l'enfant Jésus l'*obscurité*, l'*oubli du monde*, les *croix*, » les humiliations... Eh bien, malgré les répugnances de » la nature, que le Seigneur vous accorde ce que votre » foi vous fait désirer si ardemment. Puissiez-vous devenir une victime de plus en plus *nue*, *dépouillée*, *brûlée* par le feu de la charité divine. »

SON OBÉISSANCE. — C'est surtout dans l'obéissance que doit exceller la vraie fille de Sainte-Ursule. Cette vertu fut aussi l'une des plus parfaites dans la mère Sainte-Agathe. Elle en connaissait tout le prix, et c'est avec joie que son cœur se laissa enchaîner par les liens de ce saint esclavage. Le jour de sa prise d'habit, elle se

jeta aux pieds de sa mère maîtresse, pour se remettre totalement à sa conduite. Dès lors, elle fit sa principale étude d'anéantir sa propre volonté, pour la fondre en celle de ses supérieurs. Une foi vive était le principe de cette soumission prompte et généreuse, que la mère Sainte-Agathe pratiquait même à l'égard de ses compagnes. Elle ne vit jamais que Dieu dans les représentants de l'autorité, et cette pensée élevée la pénétrait à leur approche d'un saisissement respectueux, visible à tous les regards. On aurait dit un humble enfant aux genoux de sa mère. Les objections, les représentations, ressource ordinaire des âmes faibles, expiraient sur ses lèvres, et les pensées de désapprobation, de critique, ne trouvaient point de place en son esprit. A son avis tout était bien; si sa manière de penser et de voir se trouvait en opposition avec la manière de penser et de voir des supérieurs, elle dissimulait aussitôt ses jugements, quelque justes qu'ils lui parussent.

La mère supérieure vint un jour la visiter à l'infirmerie où la retenait une grave indisposition; dès qu'elle fut sortie, la malade s'écria comme involontairement: « Ah! Notre-Seigneur est venu me voir!... c'est bien de la bonté!... »

Chargée du gouvernement du monastère, elle se voyait moins assujettie à l'obéissance; mais son cœur, jaloux du mérite de s'humilier, de s'anéantir, sut toujours se créer une autorité dont les prescriptions la tenait dans un état continu de sujétion. Ainsi, un vœu particulier l'obligeait à l'obéissance envers son directeur. Pendant les six années de sa supériorité, l'humble mère allait chaque jour demander à l'aumônier la permission de communier. Quelqu'un lui représenta que cette pratique ne concernait point la supérieure. « Tout le monde,

répondit-elle, exerce l'humilité et l'obéissance en me demandant cette permission, je ne veux pas me priver du mérite de ces deux précieuses vertus. »

On peut bien ajouter ici le témoignage de l'un des aumôniers du couvent, directeur éclairé, et qui l'a longtemps conduite : « La soumission et la docilité de » la mère Sainte-Agathe, dit-il, la portaient à demander » à ses supérieurs toutes les permissions, comme la plus » jeune novice; aussi Dieu savait bien récompenser cette » abnégation, rien ne lui paraissait difficile et pénible » de ce que lui imposait l'obéissance, elle l'accomplissait » avec bonheur. »

L'estime et l'amour qu'elle avait de cette vertu sont exprimés dans un de ses écrits. « J'aperçois bien, dit-elle, la perfection attachée à la pratique spéciale de la pauvreté, des humiliations et des souffrances ou mortifications actives, mais je goûte davantage le saint abandon au bon plaisir de Dieu, sans rien rechercher, ni rien appréhender, mais en toute liberté de cœur suivre à l'aveugle l'esprit de Dieu par la voie de l'obéissance.

» Ma résolution est donc de me tenir attachée à cette vertu, comme l'enfant au cou de sa mère... Dieu le veut, dirai-je dans les plus pénibles épreuves, Dieu le veut, je le veux aussi. Je mènerai à l'extérieur une vie commune, édifiante, utile, bien unie à Dieu et toujours soumise à son bon plaisir. Les actes d'obéissance à ceux qui me tiennent sa place, me tiendront lieu des pratiques qui ne me seront pas permises...

» Il est incroyable le bonheur attaché à l'obéissance. O divin Esprit, je m'abandonne sans restriction, par obéissance à votre action, à votre bon plaisir, pouvant dire de la sainte obéissance ce que l'on dit de la sagesse, que tous les biens viennent avec elle : car, en effet, elle

est ma force , ma consolation , ma lumière , ma sûreté : je la chérirai toujours davantage , et la pratiquerai universellement : 1°. dans les épreuves intérieures et extérieures ; Dieu le veut , me dirai-je , vive la sainte obéissance ! Quand mes supérieurs me donneront ou me refuseront des permissions , qu'ils m'ordonneront telle ou telle chose , qu'elle m'agrée ou non , vive l'obéissance ! me dirai-je encore .

» Quand la règle ou le son de la cloche m'avertiront de l'ordre , de la volonté de mon Dieu , ah ! vive en tout la sainte obéissance !.. Quand surtout il plaira à mon souverain Maître de parler lui-même au fond de mon âme , de lui faire entendre ces mots si pleins d'onction : « JE VEUX CELA DE VOUS , ah ! vive le Seigneur en présence de qui je suis alors !... Vive la sainte volonté de Dieu , la sainte obéissance ! » Puissé-je dire en toute vérité avec mon bon Maître : « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père et d'accomplir son œuvre . »

Le Dieu qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort , ne pouvait regarder qu'avec des yeux pleins de miséricorde une épouse si près de lui par l'imitation . Aussi , par combien de faveurs ineffables et secrètes se plaisait-il à récompenser le sacrifice perpétuel de sa volonté ! mais rien à l'extérieur ne révélait les caresses de l'époux ; l'obéissance qui , seule , avait les clefs de son âme , seule aussi pouvait y pénétrer , et admirer les trésors de grâces renfermés dans ce sanctuaire .

SON ZÈLE. — Aux vertus générales du religieux , la mère Sainte-Agathe unissait dans un haut degré celle qui fait le caractère distinctif de l'Ursuline , le zèle des âmes . Ce zèle , aussi véhément que discret , se traduisait en elle et par les paroles et par les actes . Pleine d'es-



time, d'amour pour le vœu de l'instruction de la jeunesse, qui place la religieuse dans la société glorieuse des apôtres du Seigneur, elle s'efforçait d'insinuer à ses filles un saint enthousiasme pour leur sublime vocation. Afin de leur rendre moins difficile le travail attaché aux laborieuses fonctions de l'enseignement, cette mère habile, intelligente, établissait parmi elles une pieuse rivalité de zèle, et son bienveillant sourire, sa parole encourageante accueillaient celles qui y avaient fait preuve de plus de dévouement, obtenu plus de succès.

Peu satisfaite de former ainsi aux enfants d'excellents guides, sa sollicitude voulait encore les environner de soins directs. Souvent elle venait elle-même dans les classes, spécialement parmi les petites pauvres, examiner les progrès, décerner des récompenses, faire le catéchisme, et ne se retirait jamais sans laisser bien contentes et les élèves et les maîtresses.

La mère Sainte-Agathe fut sans doute attachée à la maison qui l'avait reçue, comme l'enfant l'est à celle qui lui a donné le jour; néanmoins, son grand cœur ne resserra point dans le cercle étroit du monastère son intérêt, son dévouement. Toute la famille de Sainte-Ursule put se flatter d'y avoir une large part. Dès son gouvernement commença à se réaliser cette promesse révélée à sa piété dans le secret de l'oraison : « *La communauté de Clermont-Ferrand perpétuera le vœu si excellent de l'instruction chrétienne de la jeunesse...* » Grâce à ses vues nobles et élevées, des relations d'amitié avec d'autres maisons de l'ordre furent mises en vigueur, avec un fruit bien consolant pour les âmes. Une fondation prit naissance; des couvents dénués de sujets reçurent des renforts; et pour ces œuvres éminemment utiles, la sainte mère ne craignait

point d'imposer des sacrifices à sa tendresse. C'étaient les religieuses les plus dignes de sa confiance qu'elle immolait à ce pénible apostolat, où plusieurs consumèrent leur vie avec leurs talents : car, d'après ses principes, on ne doit employer aux fondations que des sujets capables d'y faire le bien.

Le cœur de la mère Sainte-Agathe était comme un foyer immense de charité qui, après avoir embrasé tout ce qui l'approche, projette encore au loin ses vives étincelles. Ses larmes coulaient aussi sur l'Église du Christ. Elle gémissait douloureusement sur le sort infortuné de ces brebis infidèles qui s'éloignent du bercail du bon Pasteur. Prier pour les pécheurs, s'établir victime pour les pécheurs, fut une des pratiques les plus chères à cette âme, initiée dans les secrets de Jésus mourant pour les pécheurs. Comme saint Paul, elle se serait volontiers fait anathème pour le salut de ses frères. Que de vœux répandus au pied des saints tabernacles ! que de pénitences, connues seulement de Dieu, pour obtenir miséricorde ! Enfin, cette compassion pour les pécheurs remplissait tellement ses pensées, qu'elle avait fait un vœu particulier de prier chaque jour à cette intention. Dieu lui montra qu'il n'était pas resté insensible à ses soupirs : elle vit revenir à la pratique des devoirs religieux celui qu'elle chérissait plus qu'elle-même, ce père qui, jusque-là, n'avait pu faire le sacrifice de sa fille et ne l'avait point revue. Dès ce moment, M. Granet se livra à l'empire de la foi et à la pratique des vertus chrétiennes.

SON AMOUR POUR DIEU. — Puisque l'un des effets les plus évidents de la charité sont les œuvres, on peut juger par les détails précédents combien la mère Sainte-Agathe aimait le Seigneur. Plusieurs écrits précieux,

tracés seulement pour le secret du confessionnal, ont malheureusement été détruits; ce qui reste prouve suffisamment que le caractère particulier de l'amour dans cette grande âme, fut une soif insatiable de s'immoler pour Dieu. Il semblait que les quatre liens puissants des vœux de religion ne fussent pas encore assez nombreux pour l'attacher à celui qu'elle aimait uniquement; elle eut besoin, pour satisfaire l'ardeur de son âme, de resserrer, de multiplier ses saints engagements, car l'amour, comme la flamme, cherche sans cesse de nouveaux aliments.

On sait, par le témoignage de ses directeurs et de ses propres écrits, que cette admirable religieuse avait fait à peu près douze vœux perpétuels :

Vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'instruire les jeunes filles;

Vœu de faire tout ce qu'elle croirait le plus *parfait* et le plus *agréable* à Dieu. L'émission de ce vœu eut lieu en 1830; en voici la formule : « † Au nom du » Père qui m'a créée, du Fils qui m'a rachetée, du » Saint-Esprit qui m'a sanctifiée; anéantie en votre » sainte présence, ô très-adorable Trinité ! pénétrée » de la plus vive reconnaissance et du plus ardent » amour pour les bienfaits de la création, conserva- » tion, vocation à la foi et à la religion d'Ursuline, » et de la *réception journalière* de votre sacré corps » dans la sainte Eucharistie, en présence de toute la » cour céleste, et surtout de Marie immaculée, auto- » risée de mes supérieurs et directeurs, *voue et pro- » mets* à votre divine Majesté, et *pour toute ma vie*, de » faire tout ce que je saurai lui être plus agréable et » plus parfait, selon les lumières et les grâces qu'elle » voudra me communiquer. »

Vœu de prier pour les malades et les pécheurs ;  
Vœu des œuvres de miséricorde ;  
Vœu de procurer la gloire de Dieu ;  
Vœu du saint abandon ;  
Vœu de marcher toujours en la présence de Dieu ;  
Vœu d'obéissance à son confesseur ;  
Vœu d'acceptation d'emploi ;  
Vœu d'étudier les grandeurs du cœur immaculé de Marie, de la faire connaître et aimer, et d'autres encore, que l'on n'a pu déchiffrer dans ses notes, écrites en caractères tachygraphiques.

Cette multitude d'engagements à la plus haute perfection qui surchargerait des âmes ferventes, mais d'un autre caractère et conduites par des voies plus ordinaires, chose étonnante! suffisait à peine à l'activité prodigieuse de l'esprit et de l'imagination de la mère Sainte-Agathe.

« En finissant mon noviciat, écrit-elle, j'ai résolu de ne plus m'alimenter que de la volonté de Dieu. » Citons comme un précieux monument une protestation d'abandon insérée dans son album spirituel.

## PROTESTATION DE FIDÉLITÉ ET D'ABANDON AU BON PLAISIR DE DIEU.

18 mai 1854.

« Le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger... Oh! oui la parole de Dieu est véritable... Que ne suis-je moi-même aussi fidèle à le servir comme *il le veut*, qu'il l'est à me récompenser!... Pourquoi ai-je si souvent un vouloir opposé au sien? Mais il n'en sera plus ainsi..., dussé-je ramper sur la poussière du matin au soir pour me réduire à mon devoir... C'est là ma place avec les vers qui sont plus

» purs que moi... j'y suis résolue ; non, plus de révolte,  
» c'est trop laid, c'est trop injuste... Mon Dieu, dispo-  
» sez de moi comme il vous plaira et toujours... Par  
» votre grâce, ô divin Esprit, je ne tiens plus à rien ce  
» me semble, ni non plus à moi-même. Je m'*aban-*  
» *donne* sans *restriction* aucune pour votre *amour* ;  
» et par esprit de *reconnaissance* à votre *action*, à  
» votre *bon plaisir*, sous les auspices de ma divine  
» mère. Je renouvelle aussi entre les mains de votre  
» digne ministre tous mes précieux engagements. Je  
» voudrais les multiplier à l'infini, et serrer toujours  
» plus les nœuds sacrés qui m'unissent à vous. Oh !  
» qu'il me tarde de m'y unir inséparablement... Mon  
» Dieu, appelez-moi à vous dans le temps auquel je  
» vous serai plus agréable. »

La mère Sainte-Agathe possédait cette sainte indif-  
férence pour tout ce qui n'est pas Dieu que les maîtres  
de la vie spirituelle considèrent comme le caractère  
d'une rare sainteté : elle regardait du même œil tout  
événement, toute variation, toute épreuve, toute voie.  
« De tous les états intérieurs et extérieurs, écrit-elle,  
les meilleurs pour nous sont ceux où il plaît à Dieu que  
nous soyons actuellement. » Les discours des hommes,  
soit d'approbation, soit de contradiction, n'influaient  
en rien sur sa conduite : « *Bien faire et laisser dire*, »  
c'était sa devise.

Un seul trait manifeste visiblement combien cette  
sainte religieuse s'était rendue supérieure par la foi aux  
impressions les plus involontaires de crainte et d'ap-  
préhension.

L'été de 1855 fut témoin en Auvergne d'un de ces  
ouragans redoutables, l'effroi du cultivateur dont ils

anéantissent l'espoir et les travaux. Depuis quelques heures des roulements sourds et prolongés sur le puy de Dôme, se faisaient entendre, et tout annonçait un orage désastreux; enfin, à deux heures, éclate une détonation terrible, subite; point de pluie, mais une grêle épouvantable, telle qu'on n'en avait pas vu de temps immémorial, se précipite du sein des nuages. On faisait alors l'entrée du chœur pour la psalmodie des vêpres. Les grêlons, plus gros que le poing, en brisant les tuiles, les carreaux des fenêtres, pénétraient jusque dans le sanctuaire. Chacune effrayée accourt vers la porte, craignant d'avoir la tête fracassée. La mère Sainte-Agathe partageait sans doute la frayeur générale, mais fortifiée par ce dévouement qui la disposait toujours à se sacrifier pour l'accomplissement de ses devoirs, elle s'avance dans le chœur des religieuses, au risque d'être atteinte par ces énormes grêlons, et s'approche de la grille pour rassurer les élèves, priant et tremblant dans leur oratoire; elle voulait encore les aller rejoindre, en passant par un corridor où le péril n'était pas moins imminent, mais un ouvrier, qui se trouvait là, eut la prudence de l'arrêter.

FAVEURS EXTRAORDINAIRES. — L'humilité, cette habile gardienne du mérite des saints, n'a que trop bien réussi à obscurcir l'éclat des dons extraordinaires dont Dieu favorisa cette fidèle épouse; cependant, le peu que les regards attentifs d'une communauté ont pu saisir comme au passage, suffit pour faire soupçonner au moins les merveilles opérées dans son cœur par l'Esprit de lumière et d'amour: quelquefois, tandis que la mère Sainte-Agathe était plongée dans la ferveur de son oraison, elle ne voyait ni n'entendait rien de ce qui se passait autour d'elle, et il lui arrivait parfois

des défaillances, qu'on peut bien attribuer à sa sensibilité naturelle et à la délicatesse de sa complexion, mais plus encore, à la force des impressions que produisait sur son âme la contemplation des perfections de Dieu et des mystères de sa charité, ou la douleur de le voir méconnu et offensé.

On a trouvé dans ses écrits ces lignes qui viennent à l'appui de cette opinion : « Tel jour, ravissement d'esprit, union sensible de mon cœur au cœur de Jésus. » Une sœur, pendant l'oraison, aperçut un jour le visage de la mère Sainte-Agathe tout rayonnant comme celui d'un séraphin ; elle la vit en même temps qui cherchait par un mouvement de la main à dissiper cette clarté céleste. C'est surtout dans la réception des Sacrements que la grâce, tombant sans obstacle sur cette âme pure, la remplissait d'ineffables délices : elle se trahissait alors à son insu.

Une religieuse étant venue lui parler au moment où elle sortait du confessionnal, la bonne mère, absorbée dans ses pieux sentiments, lui répondit avec un accent inexprimable de respect et de crainte : « Ne voyez-vous pas que je suis toute couverte du sang de Jésus-Christ!... »

DÉVOTION ENVERS N.-S. JÉSUS-CHRIST. — Déjà, on a parlé de l'ardeur qu'avait la mère Sainte-Agathe pour la sainte Eucharistie. Depuis sa première communion, cette précieuse nourriture lui devint journalière, et toujours elle la reçut avec un accroissement de saintes dispositions. Sa dévotion pour le saint sacrifice de la Messe n'était pas moins admirable. Elle avait composé, pour y assister avec fruit, différentes méthodes qui respirent la plus tendre piété.

Nouvelle Marguerite-Marie, elle se fit la victime du cœur de l'Époux céleste, et pour augmenter le nombre

de ses adorateurs, il n'est rien qu'elle n'eût sacrifié. Un des actes les plus remarquables de sa supériorité, et en même temps, l'un des plus riches en avantages spirituels, est l'établissement, dans la communauté, de la fête du Cœur de Jésus, dont la solennité se chôme le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, jour désigné, par le Seigneur lui-même, à la pieuse fille de saint François-de-Sales.

Le désir de réparer les profanations commises lors de la révolution de 1850, inspira à l'excellente supérieure cette louable institution, que le souverain Pontife approuva.

DÉVOTION ENVERS MARIE. — De l'amour de Jésus découle, comme un ruisseau de sa source, l'amour de son aimable Mère. Combien la mère Sainte-Agathe dut-elle donc aimer Marie! Enfant, jeune fille, elle fut toute dévouée à son culte. Sa piété envers l'auguste reine du ciel croissait en elle, comme une de ces douces inclinations auxquelles une âme sensible et bien née se laisse naturellement entraîner. Religieuse Ursuline, cette dévotion lui inspira le vœu spécial d'employer toutes les forces de son esprit à étudier toutes les grandeurs de Marie, toutes les industries de son amour à la faire connaître et à la mieux servir. Outre le chapelet qu'elle portait habituellement au cou, elle avait au bras une petite chaîne comme preuve de son humble esclavage envers la divine Marie. Voici la formule de son vœu :

Décembre 1854.

*O Jésus! ô Marie! j'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai dans leurs assemblées.* (S. Paul aux Hébreux.)

« Au nom de Marie immaculée, en esprit de reconnaissance de tant de faveurs reçues de sa bonté mater-



nelle... , pour sa gloire et celle de son divin Fils, moi, sœur Marie-Agathe, unie en esprit à tous les dévots de notre auguste Reine, saint Louis de Gonzague, saint Alphonse de Liguory, etc., voue et promets à Dieu, à perpétuité et sans nulle autre réserve que celle que la sainte obéissance jugerait à propos d'y mettre... , d'étudier les vertus, les grandeurs, les perfections du cœur immaculé de Marie; 1°. afin de l'imiter, de l'honorer; 2°. de publier combien il est doux de l'aimer, de la servir, de lui appartenir; 3°. d'engager par tous les petits moyens qui me seront permis de la faire connaître et aimer, désirant que tous les cœurs, tous les êtres même inanimés la glorifient ici-bas comme au ciel, soupirant et demandant que son règne arrive..... et qu'il n'ait jamais de fin. O Marie! régnez sur nous, vous et votre Fils! régnez sur mon misérable cœur, dès cet instant et pour toujours.

» Pour m'aider dans la pratique de ce vœu : 1°. je me rappellerai Jésus enfant. Quel respect, quelle docilité, quel amour pour sa sainte Mère! 2°. je parlerai peu et prierai beaucoup pour les pécheurs; 3°. je célébrerai les fêtes de Marie, et, enfin, j'engagerai la jeunesse à se consacrer à son service et à se conserver dans l'innocence du baptême, en les entretenant, selon l'occasion, des vertus de notre bonne Mère.

» O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

» Offrez à Dieu vos sacrifices de louange, et gardez les vœux que vous avez faits au Seigneur. »

DEVOTION ENVERS LES SAINTS. — La dévotion de la mère Sainte-Agathe se signalait aussi envers les saints; tous recevaient d'elle des hommages aussi sincères que

fréquents ; mais comme un enfant sait bien distinguer dans une réunion des membres de sa famille, ceux à qui il donne les doux noms de père et de mère, ainsi y avait-il dans le tribut sacré qu'elle payait aux Bienheureux, une part plus grande pour les vénérés protecteurs de son ordre : saint Augustin, sainte Ursule, sainte Angèle.

Dans ses prières vocales, elle choisissait de préférence les hymnes, les psaumes, les oraisons consacrés par l'usage de l'Eglise, dont l'onction se révèle au cœur éminemment chrétien.

Entre les devoirs si chers à sa piété, il en était un qui faisait ses délices, surtout pendant les trois dernières années de sa vie : lire, méditer, faire apprendre le saint Évangile ; et, à l'heure de la mort, elle a avoué qu'une des choses qui lui causaient le plus de joie, c'était d'avoir expliqué et fait goûter ce livre sacré à ses filles et aux enfants.

L'office divin était aussi l'objet de son attention toute spéciale. Elle ne s'épargnait aucune peine pour former aux cérémonies les jeunes religieuses, et leur suggérer de pieuses pensées pour faire dévotement ce saint exercice.

SA CHARITÉ. — Cette bonne mère excellait dans cette divine vertu. Charité dans ses pensées : elle ne pouvait croire et voir que le bien. Charité dans ses paroles : jamais il n'est sorti de sa bouche le moindre blâme, la plus légère critique du prochain. La douceur de Jésus-Christ résidait sur ses lèvres comme ses sentiments dans son cœur. Charité dans ses procédés : quelle délicatesse, quel oubli d'elle-même. Fidèle à ce commandement du Sauveur : « Faites du bien à ceux qui vous font du mal, » la pieuse servante de Dieu réservait des témoignages d'amitié pour celles qui lui avaient causé quelque peine.

Que peut-on trouver de plus propre à faire juger de la douceur de cette bonne mère, que la résolution suivante : « J'aspirerai à faire trouver près de moi le centuple promis par Jésus-Christ à ceux qui quittent tout pour le suivre. » Et celle-ci : « J'aurai soin de ne contrister jamais personne volontairement. J'écouterai attentivement les minutieuses permissions qu'on a l'humilité de me demander. »

Elle s'était fait un règlement pour le temps de sa supériorité; les actes de charité envers le prochain y occupaient la plus grande place. Telle heure de tel jour était consacrée à la visite des classes gratuites; une autre, à distribuer elle-même aux pauvres la soupe ou différentes aumônes. Chaque jour, dans l'après-dîner, les malades avaient la consolation de la voir, et d'entendre ses douces exhortations à la résignation et à la patience.

On lit dans ses résolutions: « Pour entretenir la bonne intelligence entre mes conseillères et moi, je parlerai en particulier, toutes les semaines, tantôt à l'une, tantôt à l'autre. » Par ce même motif, elle réunissait souvent tout son conseil, afin de lui communiquer avec confiance toutes les affaires de la maison, et traiter ensemble des moyens de mieux faire observer la règle. Son zèle fut couronné de succès; elle remit en vigueur plusieurs articles touchant la clôture.

Le sentiment exquis des convenances dont elle était douée, rehaussé par une charité douce, lui faisait remplir, avec la plus grande exactitude, les devoirs de la politesse envers les supérieurs ecclésiastiques et les amis de la maison. Les affections de famille sanctifiées par la foi lui étaient aussi chères et sacrées. A l'exemple des serviteurs de Dieu qui ont rendu la vertu facile et aimable, elle connut une sainte amitié, et personne ne

fut plus fidèle à en donner des preuves efficaces. Elle introduisit dans le noviciat l'usage de réciter, à la fin de la prière du soir, l'invocation suivante, fidèle expression de ses sentiments : « Qu'il vous plaise, ô mon Dieu, de nous consommer ici-bas dans une parfaite union, afin de nous rendre ainsi dignes de votre gloire; ainsi soit-il. »

Aussi aimable que sainte, l'indulgente maîtresse voulait qu'il régnât parmi les novices cette joie pure, l'un des fruits précieux de l'Esprit d'amour. Aux récréations, on ouvrait donc un champ spacieux à la franche et naïve gaité, et elle-même en donnait l'exemple et animait les entretiens et les ris. Echappait-il à une sœur une petite imperfection au milieu des discours, la correction attendait, pour accomplir son œuvre, une autre heure où il n'y eût point de joie à interrompre, de cœur à attrister.

SON HUMILITÉ. — Déjà on a eu l'occasion de parler de l'extrême humilité de la mère Sainte-Agathe. C'est, en effet, sur cette base solide qu'elle éleva le bel édifice de sa sainteté, édifice que le vent de la vanité, de la propre estime ne vint jamais ébranler. Elle fut humble dans ses sentiments : son vœu le plus cher aurait été de vivre inconnue, méprisée, ignorée de tous les hommes dont elle redoutait l'approbation, les regards. Dieu, pour lui faire acquérir de nombreux mérites, permit que son goût pour la solitude, pour la vie cachée, éprouvât de l'opposition dans le cours des événements, et que l'honneur suivit les pas de la modeste vierge, à mesure qu'elle le fuyait avec plus de soin.

La plupart des années qu'elle a passées en religion, s'écoulèrent en effet dans les premières charges de la communauté. L'éclat de ses vertus, admiré de ses filles,

des personnes en rapport avec la maison, ne s'éclipsait qu'à ses propres yeux. Pour elle, une humiliation était une bonne fortune, et Dieu satisfit plus d'une fois ses saints désirs. Dans les commencements de son noviciat, sa santé faible et délicate obligeait la mère maîtresse de lui procurer quelques soulagements; on ne lui permettait point le jeûne prescrit par la règle; néanmoins, chaque vendredi elle venait s'agenouiller aux pieds de la maîtresse, et sollicitait humblement la permission de jeûner. Une réprimande sévère, un refus accueillait ordinairement cette prière; la novice ne l'ignorait pas et répondait à celles qui lui demandaient raison de cette persévérance dans une supplication inutile: « L'humiliation que j'y éprouve me dédommage du jeûne que je ne puis faire. » Elle disait quelquefois: « Ah! si nous avions l'esprit de notre état, nous nous réjouissons de n'occuper le cœur ni l'esprit de personne, et nous nous estimerions heureuses quand on ne fait aucun cas de nous, qu'on ne nous témoigne que froideur et indifférence. » Etant supérieure, elle obligeait tous les mois une de ses filles à l'avertir de ses défauts.

Enfin, l'on peut dire, avec toutes les restrictions convenables, de cette vénérable religieuse, à l'égard de l'humilité et de l'obéissance, ce qu'on applique au Sauveur du monde, qu'elle a perdu la vie par amour pour ces deux belles vertus.

Les élections approchaient. Déjà, pendant l'espace de six années, la communauté avait pu bénir le sage et doux gouvernement de la mère Sainte-Agathe, alors maîtresse des novices. Le vœu unanime la rappelait à la tête de la maison. L'humble mère ne put se dissimuler les dispositions de ses sœurs. La mort lui parut

le seul moyen d'échapper à une dignité, dont elle se croyait incapable de remplir dignement les obligations. Elle demanda donc à Dieu de l'appeler à lui, si l'élection avait lieu en sa faveur. Elle fit même commencer à ses chères novices une neuvaine à cette intention. Dieu écouta les désirs de son épouse, et un grand sacrifice, une triste déception se préparait pour le monastère.

Trois jours avant les élections, la mère Sainte-Agathe, contre son habitude, ne parut point à l'oraison du matin; la mère supérieure, inquiète, va dans sa cellule, et la trouve très-souffrante; à peine pouvait-elle se soutenir: « Ma mère, s'écria la malade, avec un accent inexprimable de joie, le bon Maître a entendu ma prière, je vais à lui. » On la transporte à l'infirmerie; le médecin fait une saignée, et déclare que son état n'offre aucun danger. Les appréhensions sont donc dissipées. L'élection a lieu, elle est nommée supérieure. Cette nouvelle la met dans une angoisse extrême. En vain expose-t-elle au révérend père supérieur, qui est venu lui remettre les clés du monastère, l'impossibilité morale et physique où elle se trouve d'exercer cette charge, on lui ordonne d'obéir au nom de Dieu. Alors, comme le Seigneur, acceptant le calice de sa passion, elle élève les yeux au ciel, et dit avec un sentiment de douleur résignée: « Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse! » Puis, avec un calme admirable, préside à la nomination des membres du conseil. M. l'aumônier, aux lumières duquel la mère Sainte-Agathe avait la plus entière confiance, vint dans la journée la visiter et l'encourager. La plume de ce digne témoin oculaire est seule capable de rendre, avec son oactueuse simplicité, les détails touchants de l'entrevue qu'il eut avec sa vénérable pénitente. Voici un fragment d'une de ses lettres:

« Dans la journée des élections, dit-il, elle me répéta plusieurs fois : j'ai fait aujourd'hui le plus grand sacrifice de ma vie. Elle se trouva assez bien dans la soirée. Le médecin nous assura que sa santé n'offrait rien d'alarmant. Le lendemain, de grand matin, cette bonne mère me fit appeler, et d'un air joyeux me dit : Eh bien, mon père, le bon Dieu a agréé mon sacrifice, il m'appelle à lui, aujourd'hui j'irai dans la maison de mon Seigneur et divin Époux..... Je crus d'abord que le délire la faisait ainsi parler, mais elle me répéta avec un grand sang-froid : « Oui mon père, Dieu a exaucé ma prière, j'aurai le bonheur de voir mon Dieu ; je serais même morte dans la nuit, ajouta-t-elle, si je n'avais demandé la grâce de recevoir les Sacrements de l'Église, afin de paraître un peu moins coupable devant mon juge. » Alors il s'établit une espèce de combat entre elle et moi : Vous ne pouvez pas nous quitter si vite, lui dis-je, Dieu a sans doute ses desseins lorsqu'il a permis que vous fussiez élue supérieure ; il faut lui demander de rester encore quelque temps avec une communauté à laquelle vous êtes nécessaire. — Croyez-vous, me répondit-elle avec un accent douloureux ; si, malgré mes misères, le bon Dieu me reçoit près de lui, je serai bien plus utile à mes chères filles. Je vous en prie, permettez-moi de mourir.... — Si telle est la volonté de Dieu, lui dis-je, qu'elle s'accomplisse!... Alors son front rede- vint serein, ses yeux brillèrent d'un vif éclat, et dans un bonheur inexprimable, elle s'écria : *Deo gratias!*..... Puis elle ne songea qu'à se préparer à recevoir dignement le viatique des mourants. »

Pendant cette triste cérémonie, où des sanglots étouffés pouvaient seuls répondre aux prières du prêtre, la pieuse malade souriait délicieusement à ses espérances.

et saluait avec transport cette mort si douce pour elle, si désolante pour ses filles chéries. On lui porta une statue miraculeuse de la sainte Vierge, fort honorée dans le monastère. Elle fit un effort pour se soulever, et dit en la saluant : « Elle est bien plus belle au ciel ! » et son regard ne se détacha plus de l'image vénérée, qui semblait lui communiquer la patience et le courage nécessaires dans ses extrêmes douleurs. Son agonie dura trois heures. C'était un spectacle touchant que la vue de cette famille si tendrement unie, baignant de ses larmes le pavé de l'infirmerie, murmurant des prières suppliantes autour de cette mère qui va lui échapper, au moment même où elle croit goûter les fruits de sa sagesse. La mourante, assise sur un fauteuil, regarde parfois celles qui l'environnent avec une expression pleine de tendresse et d'intérêt; mais, pareille à l'exilé qui attend avec impatience l'aurore qui lui montrera l'horizon du pays natal, une seule pensée absorbe toutes ses facultés, le ciel où déjà habite son cœur. Enfin, l'heure a sonné. « Partez de ce monde, âme chrétienne, » a dit le ministre du Seigneur, et, fidèle à ce signal, elle exhale le dernier soupir dans le cœur sacré du céleste Époux qu'elle a tant aimé. C'était le 19 septembre 1858, à l'âge de quarante-cinq ans.

PORTRAIT PHYSIQUE ET MORAL. — La mère Sainte-Agathe, d'une constitution faible et délicate, fut constamment souffrante et malade. Sa taille était de moyenne grandeur. Sa figure portait l'empreinte de la sainteté, et de cet esprit vif et pénétrant dont Dieu l'avait douée : ses yeux noirs semblaient lire jusqu'au fond de l'âme ; sa démarche grave et modeste annonçait et son attention continuelle à agir sous le regard de Dieu, et l'empire qu'elle avait acquis sur elle-même.



Son caractère offrait l'alliance parfaite de la douceur et de la fermeté, de la gaieté et du recueillement. Elle était prudente et discrète sans minutie. Une mémoire heureuse, et riche de connaissances, une imagination féconde, un esprit d'une activité incroyable, un tact fin et délicat, une sensibilité exquise, une élocution facile et pleine d'une noble simplicité, telles étaient les qualités qui la rendaient non-seulement utile, mais très-agréable à ses filles. Les personnes du monde qui ont eu des relations avec elle, trouvaient un charme inexprimable dans sa conversation. Mais c'est surtout lorsqu'elle parlait des choses de Dieu, que sa parole devenait animée, forte de toute la force que donne une conviction profonde.

Pour résumer en quelques mots cette esquisse incomplète d'une vie si sainte, nous emprunterons encore un passage à une lettre déjà citée :

« Jen'ai connu en cette bonne mère que des vertus, et des vertus héroïques ; son humilité était sincère, sa charité allait jusqu'à lui inspirer des sentiments plus affectueux envers ceux ou celles qui l'avaient offensée ou affligée; si elle croyait avoir fait quelque légère faute, elle demandait une pénitence sévère et trouvait toujours le moyen de la rendre plus sévère encore; son attrait pour la mortification l'aurait portée à des rigueurs excessives envers elle-même; l'obéissance seule était capable de la modérer, mais cette vertu lui était chère par-dessus tout. »

Voici ce qu'elle écrivait à son directeur, à la fin d'une retraite :

« Je ne puis rendre ce que me fait ressentir de force, de consolation et aussi de présence de Dieu un acte

d'obéissance. Ma foi se renouvelle, ma confiance en Dieu s'accroît, et je comprends combien l'abandon au bon plaisir de Dieu est supérieur à toute autre disposition, même au désir de posséder Dieu. A mon sens, il est évident qu'il me serait bien plus avantageux de mourir maintenant, car j'augmente chaque jour le nombre de mes péchés..... et que de périls de toutes sortes à redouter! Et puis est-ce donc peu de voir Dieu quelques instants plus tôt!.....

» Toutefois, Dieu me presse de lui laisser le soin de tous mes intérêts, de m'abandonner toujours plus à son bon plaisir, pour tout absolument, d'être saintement indifférente pour la vie ou la mort, la maladie ou la santé, le repos ou le travail, etc. Il me fait pressentir des croix, des souffrances; et dès maintenant il agréé mes quinze samedis (c'est une pratique de dévotion qui consiste à faire la communion pendant quinze samedis, en l'honneur des quinze mystères du Rosaire) et tout ce qui va au salut du prochain, mais il veut que l'amertume de la croix précède toujours le lait et le miel... et que je sois soigneuse de le seconder, selon que la sainte obéissance me le permettra, comme aussi de satisfaire pour mes fautes journalières, et de ne m'oublier pas des âmes du purgatoire.....

» Je crois qu'il approuve que je travaille au salut de ma famille, mais sans paraître... je suis trop faible, trop humaine.....

» Peut-être j'ai obtenu un peu l'effet de la retraite : hier, après l'absolution reçue et tout le reste du jour, j'ai goûté la douceur de la pureté du cœur; j'avais plus de facilité pour converser avec Dieu..... Il me semblait que Notre-Seigneur me disait qu'il dépendait beaucoup de moi de me conserver ce bonheur. Que l'absolution

était sans doute le grand moyen, mais que la présence de Dieu et les actes fréquents d'amour de Dieu et de conformité à sa sainte volonté, en préservant du péché, contribuaient efficacement à cette pureté. Que la sainteté de Dieu est rigoureusement délicate, et abhorre les moindres imperfections volontaires.....

» J'éprouve en effet journellement, que cette suavité que j'éprouve, après le sacrement de pénitence, disparaît devant le plus léger manquement, et que si je ne suis soigneuse de le réparer tout de suite, les remords succèdent à cette douceur et changent tout en amertume.

Pour seconder ces divers mouvements du divin Esprit, si vous l'approuvez, je conclurai cette retraite par ces réflexions :

» 1°. De me tenir bien près du bon Dieu, par une vue respectueuse de sa sainte présence au dedans de moi ; l'attention à éviter tout ce qui peut lui déplaire ; des actes fréquents d'amour et de désir de le posséder ; un abandon filial à sa providence, à son bon plaisir, aux volontés de ceux qui me tiennent sa place ; la considération de ses perfections, surtout de sa sainteté, dont le mot seul me pénètre jusqu'au fond de l'âme, et m'incline aussitôt vers la pénitence....., le souvenir fréquent de ses bienfaits, de ses souffrances, pour préparation aux Sacrements, principalement.

» 2°. De conformer ma conduite extérieure à ces dispositions intérieures, me persuadant que les âmes lui sont toutes aussi chères que la mienne, et que je ne puis lui faire plus de plaisir que de contribuer à leur sanctification, en la manière voulue par la charité et l'obéissance.

» 3°. De ne pas m'oublier de mes obligations votives

et de les renouveler, surtout après quelques fautes contraires.

» S'il vous plaît, mon père, les présenter à Dieu et les approuver en son nom, ce me sera un motif de plus d'y être fidèle.

» *J'approuve ces résolutions, et je prie Dieu de les bénir.* » J. »

## MONASTÈRE DE CORBIGNY.



ici une des plus jeunes familles de l'ordre de Sainte-Ursule qui, marchant sur les glorieuses traces de ses sœurs aînées, mérite aussi notre louange et une large part aux bénédictions célestes.

Le 17 juin 1846, cinq religieuses de la maison d'Avallon (Yonne), se rendaient à Corbigny, d'après les désirs et les instances des autorités de la ville, pour s'adonner à l'œuvre de l'éducation des enfants, œuvre que les révolutions et les guerres avaient arrêtée dans sa marche.

Les Ursulines, avant les troubles de 1795, avaient ensemencé cette partie du champ de l'Eglise. Les habitants de Corbigny se rappelaient leur tact, leur dévouement pour l'enfance, leur générosité envers le pauvre; ils voulaient voir jaillir encore la source de tant de bienfaits.

Héritant des fonctions sublimes de leurs mères, les Ursulines voulurent aussi hériter de l'emplacement qu'elles avaient occupé. Après quelques mois de séjour dans une maison à loyer, elles achetèrent un petit bâtiment sur le terrain où s'élevait l'ancien monastère.

Cette pieuse colonie, à qui on avait d'abord promis

des ressources suffisantes, trois cents francs de rente, provision de blé, de vin et de bois, eut cependant à subir les rigueurs de la sainte pauvreté. A son arrivée, quelle ne fut pas sa surprise, de voir toutes les promesses se réduire à la donation d'une feuille de vin, d'un sac de blé, d'une petite voiture de bois; la rente promise fut également retirée. Le zèle ne s'arrête pas devant les obstacles, et semblable à l'onde qui, renfermée dans les canaux ou retenue par des digues, s'élançe plus fortement ensuite, ainsi leur courage augmentait avec les difficultés de l'entreprise. En 1847, la cherté des vivres, du pain surtout, jointe aux dettes contractées pour l'acquisition du local, réduisit la naissante association aux plus pénibles épreuves. Mais peu lui importe de souffrir, si la gloire de Dieu naît de cette souffrance; peu lui importe de souffrir si elle peut gagner des âmes! Ce fut ce qui arriva: plusieurs jeunes personnes avaient été confiées à ces bonnes Ursulines; gardant pour elles les privations, elles traitèrent leurs pensionnaires avec cette bonté, cette tendresse qui ne peut se trouver que dans le cœur d'une mère ou dans celui d'une épouse de Jésus-Christ. On fut touché de leur dévouement; les élèves externes se présentèrent en grand nombre, et la bienveillance de plusieurs personnes charitables, unie aux mesures de la plus stricte économie, permit à la communauté de payer ses dettes et de réaliser même quelques fonds.

Après huit années de fondation, après une longue série de sacrifices, les religieuses de Corbigny se trouvèrent à même de faire l'acquisition d'un superbe emplacement et de trois corps de bâtiment. Déjà elles ont pris possession de ce nouveau monastère, qui leur offre des lieux réguliers, objet de leurs plus ardens désirs.

Puisse la Providence, en laquelle elles se sont toujours amoureusement confiées, achever son œuvre et se charger d'acquitter les dettes d'achat et de construction !

Dans une cérémonie imposante et magnifique, Monseigneur l'évêque de Nevers, leur premier pasteur, a inauguré la statue de la Reine Immaculée sur une tour, qui sert de clocher et qui s'élève de quarante pieds au-dessus des autres bâtiments. Cette Vierge divine les protégera de sa protection maternelle, et elle se souviendra toujours que le monastère de Corbigny porte le nom béni de Monastère de Notre-Dame.

Les Ursulines de Corbigny ont en ce moment cinq classes, ouvertes aux enfants de toutes les conditions; un pensionnat qui contient cinquante élèves, parmi lesquelles vingt sont pensionnaires; de plus, une salle de travail, où elles admettent les enfants, suivant la demande des familles, pour les perfectionner dans les travaux manuels: couture, repassage, etc., complément indispensable de l'éducation d'une femme.

Telle qu'au printemps, on voit la nature dans le travail de la végétation, la verdure apparaît au front de nos bois, les fleurs émailler avec profusion nos prairies, telle dans cette maison naissante se montre la ferveur, dans toute sa force et son activité, telles on y voit les vertus éclore avec leur plus riche éclat et leurs plus suaves parfums.

## MONASTÈRE DE DIGNE.



MONSIEUR de Miollis, évêque de Digne, désirant fonder dans sa ville épiscopale un monastère d'Ursulines, écrivit à M<sup>sr</sup> l'évêque de Clermont-Ferrand, afin d'obtenir, par son en-

tremise, quelques religieuses pour former les sujets qui viendraient se consacrer à Dieu dans cette nouvelle maison. La demande de M<sup>sr</sup> de Miollis fut accueillie. Le 3 octobre 1829, quatre religieuses de chœur et une sœur converse partirent de la communauté de Clermont, accompagnées de M. de Bologne, vicaire-général du diocèse de Digne. Le 8 octobre, elles arrivèrent dans cette ville, et furent conduites à l'évêché, où M<sup>sr</sup> de Miollis les reçut avec une extrême bonté.

Le dimanche, 11 octobre, on procéda à l'installation des Ursulines. Monseigneur ordonna une procession solennelle ; il voulut lui-même y officier. MM. les chanoines, le clergé et toutes les autorités constituées en dignité accompagnèrent le saint prélat. La procession, suivie d'une foule immense, se rendit à la Cathédrale, où Monseigneur célébra la sainte Messe. M. Turpin, vicaire-général, prononça un fort beau discours analogue à la cérémonie.

Le discours achevé, la procession repartit de la Cathédrale et se dirigea vers le nouveau monastère. Dès qu'on fut arrivé à la porte, Monseigneur fit entrer les religieuses et le clergé dans le vestibule. Là, ce bon pasteur fit lire le décret de l'installation des Ursulines et de l'établissement du monastère. Après leur avoir adressé quelques paroles sur le bonheur de l'état religieux, il frappa trois coups avec sa crosse ; la porte s'ouvrit, la révérende mère Marie-Angélique Chardon reçut l'ordre d'exercer la charge de supérieure. Après quoi, les religieuses venues de Clermont entrèrent dans le monastère, accompagnées d'une religieuse de l'ancienne communauté de Digne. Cette généreuse fille de sainte Angèle avait conservé sa vocation à travers les jours orageux de la révolution de 1795.

Le nouveau monastère se trouva composé de dix-huit personnes, parmi lesquelles étaient, outre les six religieuses, M<sup>lle</sup> Arbaud, fondatrice, trois jeunes personnes qui furent admises comme prétendantes, six pensionnaires et deux postulantes converses.

Cette maison naissante fut placée aussitôt sous la protection spéciale de la Reine des vierges : dès lors, comme plus tard, elle en ressentit les heureux effets.

M<sup>sr</sup> de Miollis avait pour les Ursulines, qu'il nommait avec effusion de cœur ses filles, ses religieuses, une affection vraiment paternelle. Il se plaisait à leur en donner de continuelles preuves par ses visites fréquentes, par le plus bienveillant intérêt, et surtout par ses libéralités. Pendant tout le temps qu'il exerça les fonctions épiscopales, le saint prélat vint lui-même faire toutes les cérémonies de prise d'habit et de profession.

C'était un sujet de joie pour toutes les personnes qui s'intéressaient à la maison, de la voir prospérer de si bonne heure; néanmoins il plut au Seigneur de l'éprouver.

La mère Sainte-Thérèse, maîtresse des novices, et la sœur Saint-Michel, maîtresse aux classes, s'alitèrent en même temps. La mère Marie-Angélique et plusieurs jeunes novices furent aussi malades. Toutes ces indispositions avaient occasionné des dépenses extraordinaires; les modiques revenus du monastère y suffisaient à peine.

La maison était dans cet état affligeant, lorsque le révérend père Jean, religieux de la compagnie de Jésus, fut appelé pour donner une retraite, qui produisit les plus heureux effets. Les prières ferventes adressées au Seigneur, à la suite de ces saints jours, furent écoutées



favorablement ; les malades se trouvèrent mieux. La mère Sainte-Thérèse et la sœur Saint-Michel, dont l'état avait présenté du danger, se remirent aux exercices de la communauté, et reprirent les devoirs dont elles étaient chargées par l'obéissance.

Par une disposition de la Providence, depuis cette retraite, le révérend père Jean exerça les fonctions d'aumônier jusqu'en 1837, où il fut rappelé par ses supérieurs. De concert avec la mère Marie-Angélique, supérieure, et la mère Sainte-Thérèse, maîtresse des novices, il avait employé tous les moyens que suggère le zèle pour établir dans les âmes l'esprit d'abnégation, de ferveur, de pénitence, fondement de la perfection religieuse. Aussi, chaque fois que la mort venait enlever quelques-unes de ces généreuses épouses du Seigneur, on les voyait, encore dans la force de la jeunesse, mourir avec une sainte joie, au milieu des plus vifs transports de l'amour divin. Tel fut l'heureux trépas des mères Saint-Michel et Cœur de Marie ; mais celle qui a laissé parmi ses sœurs des souvenirs plus consolants et plus ineffaçables, c'est la mère Sainte-Thérèse : la plume est impuissante à retracer combien parut ardente la flamme sacrée qui consumait son âme, au moment suprême où elle allait s'élancer vers son Bien-aimé. Elle avait promis de veiller du haut des cieux sur la chère communauté, qui fut encore privée des soins maternels de la vénérable mère Marie-Angélique, rappelée à Clermont. Les secours divins dont elle fut aidée puissamment, ne lui permirent pas de douter que l'excellente mère Sainte-Thérèse n'eût accompli sa promesse. Les Ursulines de Digne virent avec bonheur un assez grand nombre de leurs élèves aspirer à l'honneur d'être filles de Sainte-Ursule ; et pratiquer ensuite, avec

une ferveur édifiante, tous les devoirs de leur saint état. A ces chères enfants, vinrent se joindre d'autres jeunes personnes que l'ange du Seigneur conduisit vers le pieux asile, où elles ont aussi goûté combien est doux le joug de la religion.

Pour le temporel, les religieuses n'ont pas eu moins sujet de rendre grâces au Seigneur et à sa très-sainte Mère. M<sup>sr</sup> de Miollis, qui dès le commencement leur avait donné de si touchants témoignages de bonté, porta la générosité envers elles au delà de toutes les espérances : après avoir fait bâtir, du vivant des premières mères, les salles et les dortoirs qui composent le pensionnat, il a fait construire plus tard une église qui exigea des dépenses considérables. A ce nouveau bienfait, s'en sont joints d'autres dont l'énumération serait trop longue, mais dont le souvenir vivra à jamais dans les cœurs.

La bonté divine n'a pas inspiré seulement à M<sup>sr</sup> de Miollis l'intérêt paternel dont le monastère de Digne a reçu tant de preuves. M<sup>sr</sup> Sibour qui a succédé à ce vénéré prélat l'a aussi protégé. La plus grande faveur qu'il lui ait accordée a été de lui donner pour supérieur M<sup>sr</sup> Mérieu, à cette époque vicaire-général. Pendant les huit années que les enfants de Sainte-Angele ont joui de ce bienfait, ce digne père leur a fait chérir son autorité, elles en ont reçu chaque jour les témoignages du dévouement le plus généreux. Ses exhortations, ses soins, ses avis, tout portait l'empreinte de ce zèle pur, tendre, désintéressé, dont il était animé. Devenu le premier pasteur du diocèse, il veut bien leur conserver la même bienveillance paternelle, et acquérir ainsi de nouveaux droits à leur gratitude.

A la vue de cette succession de grâces, les vierges du

Seigneur sentent le besoin de laisser échapper cet élan de reconnaissance : *Que Dieu est bon à l'égard de ses épouses !* Marie a veillé aussi avec une miséricorde toute spéciale sur celles qui ont tout quitté pour ne s'attacher qu'à son Fils Jésus. Ici nous aimons à redire la maternelle protection dont elles ont visiblement ressenti les effets à une époque orageuse, et surtout féconde en périls.

Lors de l'insurrection de 1851 qui jeta la ville de Digne dans l'épouvante, la maison des Ursulines fut menacée des plus grands maux, et même sur le point d'être envahie. Pendant ces jours si alarmants, leurs cœurs affligés se tournaient vers l'auguste Marie; elles mettaient leur unique espoir en son bras puissant. Leurs prières ont été exaucées; celle que l'on n'invoqua jamais en vain les a délivrées d'une manière qui tient du prodige. Le 8 décembre 1851, jour de l'Immaculée Conception, sur le soir, à la nouvelle que des troupes venaient au secours de la ville, les insurgés partirent en grand nombre, sans avoir exécuté contre les filles du cloître aucun de leurs projets impies.

En reconnaissance de cette faveur signalée, elles ont fait pendant un an des prières d'action de grâces. A perpétuité le *Te Deum* et le *Magnificat* se chanteront dans leur chœur, chaque année, à la fête de l'Immaculée Conception, en mémoire du bienfait obtenu à pareil jour. Ce souvenir excitera à jamais dans la communauté un désir plus ardent de servir avec amour sa divine libératrice.

Quarante religieuses la composent aujourd'hui; trente ont déjà reçu au ciel le diadème de l'immortalité.

Le pensionnat est formé de soixante élèves, et les

classes gratuites de cent vingt petites filles, dont quelques-unes sont très-intéressantes. Pour ces chères enfants, il y a un bâtiment séparé des autres. Il a été construit en 1851; le gouvernement et la communauté de Digne ont contribué aux frais. M. Pascal, vicaire-général, en ce moment supérieur des Ursulines, qui admirent en lui le zèle actif, le dévouement des hommes apostoliques, se plaît à visiter très-souvent ces pauvres enfants, que le monde dédaigne et abandonne parce qu'elles sont déshéritées de la fortune; il les exhorte, les encourage, les récompense, et fortifie ainsi l'ardeur des maîtresses. Monsieur l'aumônier leur fait aussi du bien; Dieu verse ses plus abondantes bénédictions sur tous ces soins si désintéressés.

La situation du monastère de Digne procure à celles qui l'habitent la jouissance entière du calme de la solitude, de l'éloignement du monde, quoiqu'il soit assez près de la ville pour les communications nécessaires.

La partie du local occupée par les religieuses renferme tous les lieux réguliers : chœur garni de stalles, selon que les règles l'indiquent, salle de communauté, infirmeries, nombre suffisant de cellules, grande lingerie, dortoir et salle pour le noviciat, réfectoire, cuisine, dépense, cave, grenier, écurie, bûcher; le tout disposé d'une manière très-commode et très-convenable.

Le pensionnat, attenant au corps de logis dont nous venons de parler, contient une salle d'étude, plusieurs dortoirs, une vaste salle de récréation, un réfectoire, quelques pièces de moindre grandeur pour les classes, les leçons de musique, etc., une lingerie. Le nombre des pensionnaires ayant augmenté, on s'occupe de l'agrandir.

Les élèves se réunissent pour assister aux saints offices dans une tribune de l'église. Pour le temps de l'hiver, elles ont un chœur à côté de celui des religieuses.

Un jardin spacieux, situé au midi du monastère, offre une grande variété d'arbres fruitiers et produit abondamment toutes sortes de légumes et de jardinage. C'est dans son enceinte que se trouvent les bains, les buanderies, un lavoir, plusieurs fontaines. De grandes allées servent à la promenade ; il y a encore, pour les récréations des pensionnaires, une espèce d'enclos, fermé par les arbustes qui l'entourent et ombragé de grands arbres.

Le bâtiment destiné aux classes gratuites est situé à l'extrémité du jardin. Il se compose d'une salle d'attente, de deux grandes salles où se font les classes, et de deux autres pièces moins grandes, dont l'une sert de chapelle et où l'on vient entendre la confession des enfants. Sur le devant de ce bâtiment est un petit jardin appartenant à la communauté, mais séparé de la clôture. Il y a encore derrière la maison deux petites cours, dans l'une desquelles est l'appartement des tourières ; l'autre conduit au cimetière, situé derrière l'église.

#### BIOGRAPHIE

**DE LA VÉNÉRABLE MARIE-ANNE ARBAUD, SŒUR DE SAINT-JOSEPH,**

**FONDATRICE.**

La première religieuse de ce monastère qui est allée recevoir dans le ciel la récompense réservée aux épouses fidèles, a été Marie-Anne Arbaud, fondatrice. La famille à laquelle elle appartenait était aussi distinguée par la naissance que par les sentiments chrétiens et

vertueux qui seuls peuvent ennoblir véritablement. Son frère, qui fut évêque de Gap, en a relevé l'éclat autant par son mérite que par sa dignité.

Dès sa plus tendre enfance, Marie-Anne annonça les plus heureuses dispositions pour la vertu. On peut dire que dès lors tout montrait qu'elle était prévenue de ces grâces qui font les saints. Déjà, dans cet âge innocent, comme une autre Madeleine de Pazzi, elle souhaitait avec ardeur de se nourrir du pain des Anges. A onze ans, il lui fut enfin permis de participer aux divins mystères.

Pendant les jours orageux de la grande révolution, elle se consacra elle-même et ses biens à secourir les prêtres et les émigrés persécutés.

A peine des jours plus sereins eurent-ils lui sur la France, qu'elle s'empessa de manifester à son directeur, à qui elle avait fait vœu d'obéissance, le désir d'embrasser la vie religieuse. Elle entreprit d'abord, dans ce dessein, un établissement à Castellane. Son œuvre commençait à prospérer, lorsque l'obéissance l'obligea de l'abandonner pour aller ailleurs. Elle fut appelée successivement à Valensole et à Manosque; la maison qui lui dut ses commencements dans cette dernière ville, ne satisfit que peu de temps son attrait pour la retraite. C'est là surtout qu'il plut à Notre-Seigneur de présenter à sa servante le calice du mépris et des humiliations. Fidèle imitatrice des saints, elle conserva le calme et l'ardeur de son zèle au milieu de l'épreuve. Obligée de se retirer et de quitter cette maison naissante, elle se rendit à Digne par ordre de son supérieur. Là, on la vit, avec le plus généreux dévouement, consacrer ses soins et ses forces à une école de charité, soutenir par ses avis une foule de

jeunes personnes qui voulaient vivre saintement au milieu du monde.

Cependant cette âme fidèle aspirait à une solitude entière. Elle proposa une somme pour aider à construire un monastère ; l'offre fut acceptée et, à travers des obstacles et des contradictions multipliés, elle y parvint.

Lorsque les religieuses destinées pour le nouvel établissement furent arrivées, la respectable fondatrice se rangea humblement au nombre des prétendantes et commença son noviciat, à l'âge de soixante ans. Son humilité et son obéissance étaient exemplaires. Après les épreuves accoutumées, elle eut la consolation de se voir revêtue du saint habit, le 30 novembre 1829, sous le nom de sœur Saint-Joseph. Les travaux et les souffrances qu'elle avait supportés précédemment l'avaient épuisée. Bientôt elle se trouva au terme de sa vie. Quinze jours avant sa mort, elle témoigna à M<sup>r</sup> Miollis, un désir ardent de prononcer ses vœux. Ce bonheur lui fut accordé, le 28 juin 1831. Le 13 juillet suivant, la communauté eut la douleur de la perdre. Au moment où l'on venait de lui annoncer qu'elle touchait à sa fin, elle avait entonné avec ferveur le *Nunc dimittis* et le *Lætatus sum*.

#### NOTICE SUR LES MÈRES DE CLERMONT DÉCÉDÉES A DIGNE.

##### LA PERVENTE SŒUR SAINT-MICHEL.

Dans le courant de janvier 1852, la communauté fit une nouvelle perte dans la vertueuse sœur de Saint-Michel, la plus jeune des religieuses venues de Clermont. Sa vocation avait été marquée par des signes particuliers et manifestes de la miséricorde de la très-

sainte Vierge envers elle. C'était, disait-elle, par une inspiration certaine de la reine du ciel, qu'elle était entrée dans le monastère des Ursulines de Clermont. Elle eut à lutter contre la tendresse d'un père qui la chérissait, et qui ne pouvait soutenir l'idée d'une séparation si douloureuse pour son cœur. Il avait sept fils ; c'était la seule fille que le Seigneur eût accordé à ses vœux.

Cependant, fortifiée par le secours d'en haut, dès l'âge de dix-sept ans, cette bonne sœur fut assez courageuse pour briser les liens les plus chers. Elle dit au monde, qui déjà avait semé quelques fleurs sur ses pas, un éternel adieu.

Tout a prouvé dans la suite que c'était vraiment l'auguste Marie qui avait veillé avec amour sur cette âme ardente et aimante ; le monde aurait pu facilement l'entraîner et la perdre. Dans l'état religieux, l'amour divin en a fait en peu de temps une sainte et généreuse victime. Morte à l'âge de vingt-cinq ans, deux ans après son arrivée à Digne, cette bien aimée sœur a laissé dans la maison, qui la regrette encore, le souvenir édifiant des vertus les plus héroïques : d'une profonde humilité, d'une patience inaltérable, d'une obéissance aveugle, et d'un zèle constant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, particulièrement pour les enfants pauvres ; lorsque ses souffrances l'empêchèrent de marcher, elle se fit porter dans les classes, et adressait à ces petites filles les instructions les plus touchantes.

Son invocation après sa mort a obtenu des faveurs signalées. Les religieuses et les pensionnaires de Digne ont presque toutes éprouvé les heureux effets de son intercession auprès du Seigneur.



## LA VÉNÉRABLE MÈRE DU CŒUR DE MARIE.

Marie Rahon, dite en religion sœur du Cœur de Marie, était née à Champeix, petite ville d'Auvergne. Le Seigneur l'avait prévenue dès son enfance de ses grâces les plus précieuses, et lui avait, dès l'âge de neuf ans, découvert des trésors cachés dans la méditation. Aussi en a-t-elle fait ses délices; c'est là qu'elle a puisé ces douces consolations dont son âme était inondée. Elle avait une tendre dévotion à Marie, et aurait voulu graver dans tous les cœurs l'amour de cette divine mère. Elle en parlait souvent pendant les récréations; et étant maîtresse générale au pensionnat, elle ne faisait jamais aucune instruction, sans exciter les élèves à une tendre dévotion envers la reine du ciel. Son zèle à faire célébrer ses fêtes répondait à son amour. Elle portait jour et nuit son image sur son cœur.

Sa tendre piété envers le Saint-Sacrement est difficile à exprimer; elle goûtait dans la sainte communion des délices ineffables, et même des écoulements de la divinité, qu'elle ressentait jusque dans son corps. Aussi faisait-elle de ce divin Sacrement sa nourriture journalière. Les jours qu'elle s'en voyait privée étaient pour elle des jours de larmes et de douleur.

Digne émule de sainte Angèle, son zèle pour le salut des âmes embrassait tout l'univers. Elle s'était offerte à Notre-Seigneur pour endurer les plus grandes humiliations, si cela pouvait empêcher qu'il fût offensé, et pour faire connaître son nom à toute la terre. C'était encore son zèle du salut du prochain qui la rendait industrieuse à s'insinuer dans l'esprit de ses élèves, et à gagner leurs cœurs afin de les attacher à Jésus. Elle

produisait aussi de grands fruits au parloir auprès des parents des élèves, les portant toujours à la pratique de la vertu et à la fréquentation des Sacrements. Elle charmait par son affabilité et cette charité, qui la portait à se faire tout à tous pour embraser les cœurs de l'amour dont elle était elle-même consumée. Enfin cette épouse fidèle a toujours édifié ses sœurs dans tous les emplois que l'obéissance lui a confiés. Elle a été successivement maîtresse des pensionnaires et portière, dans la communauté de Clermont. Destinée ensuite à aller fonder un monastère à Digne, elle s'est sacrifiée avec une grande générosité, et a surmonté avec courage les répugnances de la nature pour s'éloigner de ses parents et de sa communauté qu'elle chérissait. Son zèle semblait avoir acquis une nouvelle ardeur : exerçant à la fois les charges d'assistante, de maîtresse générale du pensionnat, des classes gratuites, elle était obligée en même temps de faire l'office de première maîtresse et d'enseigner plusieurs sciences. On peut donc dire que son zèle l'a consumée. Les derniers jours de sa maladie elle disait encore : « Oh ! si je pouvais faire tout ce que je pense pour le salut des âmes ! Ah ! que j'ai encore de zèle dans mon lit ! le zèle du salut des âmes me dévore. »

La vivacité de sa foi lui montrait Dieu dans ses supérieurs ; aussi son obéissance a-t-elle toujours été parfaite. Sa patience était admirable ; elle a paru surtout pendant sa longue et pénible agonie, où, selon qu'elle l'avait demandé au bon Dieu, elle a fait son purgatoire.

Cette belle âme s'est envolée vers le ciel, le 29 mars 1854, âgée de trente-trois ans et trois mois, en ayant quatorze de profession. Elle a conservé sa parfaite connaissance jusqu'au dernier moment de sa vie.

Son âme jouissait d'une paix parfaite et d'une joie inexprimable, se voyant sur le point d'aller se réunir à son Bien-aimé, et s'enivrer à longs traits de ses divines perfections, qui avaient fait le sujet ordinaire de ses méditations.

La ferveur de cette fidèle servante de Marie et son zèle pour la gloire du divin Maître, ont laissé dans les cœurs un désir bien ardent de marcher sur ses traces et d'imiter sa sainte vie.

**LA VÉNÉRABLE MÈRE SAINTE-THÉRÈSE,**

M<sup>lle</sup> ANTOINETTE JOURNET.

Huit mois après la mort de la digne mère Cœur de Marie, la communauté pleurait celle de sa première mère spirituelle, la bien-aimée mère Sainte-Thérèse, professe de Clermont.

Dès la fondation de la maison, le soin de former les novices lui avait été confié; enrichie du trésor de l'amour divin et profondément intérieure, elle put s'acquitter de cette tâche essentielle avec consolation et succès.

Aux avis les plus propres aux besoins de ses novices, cette digne mère joignait constamment des soins tendres et des témoignages de touchante bonté. Quel exemple ne leur donnait-elle pas de toutes les vertus religieuses? « Notre mère-maîtresse est une règle vivante, » disaient ses filles, avec le sentiment du bonheur qu'elles goûtaient à vivre sous sa conduite. Ce n'était pas là le seul sujet de leur admiration; il était encore une réunion de qualités rares qui les frappaient dans leur maîtresse, particulièrement sa prudence; son jugement éclairé, sa fermeté de caractère, son amour pour le travail et cette modestie qui donne, dès ici-bas, une

idée de la beauté des anges. En secret, elles bénissaient le Dieu des miséricordes, l'auteur de tous les dons, d'avoir fait une si riche part à celle qui était leur guide spirituel et leur mère chérie.

Cependant il plut au Seigneur d'abrèger une si belle vie. Ce touchant modèle de toutes les vertus religieuses devait aller en recevoir la récompense dans le ciel, et ne plus vivre que dans les cœurs et le souvenir de ses filles.

Le 15 novembre 1854, le divin Epoux appela à lui son épouse fidèle : la mère Sainte-Thérèse était âgée de trente-cinq ans.

Sa mort, dont il est difficile de retracer les merveilles, et où la grâce et l'amour divin se montrèrent avec tant de puissance, fit mieux sentir à la communauté la perte qu'elle faisait ; mais aussi, elle lui a laissé pour jamais la confiance de pouvoir compter sur le secours d'une grande protectrice dans le ciel.

Après la mort de la mère Sainte-Thérèse, plusieurs années s'écoulèrent sans que le Seigneur vint imposer de nouveaux sacrifices aux Ursulines de Digne. Mais l'an 1839, elles eurent la douleur de perdre successivement trois de leurs sœurs, régulières et ferventes, encore à la fleur de leur âge. C'étaient les sœurs Saint-Jean-Baptiste, Marie-de-l'Assomption et Sainte-Ursule.

La première, comme saint Louis de Gonzague, avait hâté sa course vers l'éternité par un amour fervent et généreux, qui avait en peu de temps consumé ses forces ; elle mourut le 10 février en regardant le ciel où ses mérites l'avaient précédée.

La seconde, née le jour de l'Assomption, reçut le nom de Marie à son baptême, et eut toujours pour

cette bonne mère une tendre dévotion ; elle fut comblée par cette reine du ciel des faveurs les plus spéciales. Cette chère sœur se distingua surtout par un saint zèle pour le salut des petites filles pauvres ; à la suite d'une des ferventes instructions qu'elle leur faisait habituellement, elle tomba malade ; sanctifiée par de longues souffrances , endurées avec résignation , elle rendit le dernier soupir à l'âge de trente-trois ans.

La sœur de Sainte-Ursule, la troisième, avait une intelligence et une vivacité d'esprit supérieures, un si grand amour pour les saintes règles, qu'elle fit généreusement les plus grands sacrifices pour contribuer au soutien de la régularité et de la prospérité de son monastère. Aussi la communauté fondait-elle sur elle les plus belles espérances, mais Dieu l'appela à lui, à l'âge de trente-un ans.

#### LA SŒUR MARIE DE LA VISITATION.

Le 30 décembre 1840, le Sauveur Jésus visita de nouveau ses épouses, et retira de ce monde sœur Marie de la Visitation. Une douceur habituelle et inaltérable fut toujours le caractère distinctif de cette aimable sœur. Son amour pour le silence, son recueillement, sa modestie annonçaient combien était étroite son union avec l'Époux divin. En la voyant, il était aisé de comprendre que nulle occupation, nul soin extérieur ne pouvait la distraire de cet entretien secret de l'âme avec Jésus. Dans la charge de dépositaire qu'elle a exercée, sa vertu a brillé avec plus d'éclat encore ; au milieu des soins dissipants de cet emploi, elle savait conserver une humeur douce et égale.

Quatre ans seulement après sa profession, elle tomba dans une maladie qui inspira de justes craintes. Sa

figure pâle, ses traits amaigris annoncèrent bientôt qu'un mal intérieur allait la consumer lentement. Dans cet état de souffrance, sa physionomie conserva cette expression de douce sérénité qui embellit, dès ici-bas, le visage des saints.

Cependant sa dernière heure arriva. Elle ne fut alitée qu'un seul jour, et reçut les derniers Sacrements avec la ferveur la plus vive quelques heures avant sa mort. Humble et cachée, la sœur Visitation s'éteignit avec le calme du juste et la confiance d'une âme qui n'a cherché que Dieu seul.

LA SŒUR SAINT-JOSEPH,

CONVERSE.

Marie-Anne Gervais, dite sœur de Saint-Joseph, religieuse converse, fut aussi un modèle de douceur, d'humilité et de recueillement. Admise de bonne heure à la communion journalière, elle fut aussi favorisée du don d'oraison. Longtemps employée à l'infirmerie, les moyens d'accroître ses mérites et d'embellir sa couronne éternelle se présentèrent en foule, elle sut en profiter. Son égalité d'humeur était admirable, ses assiduités auprès des malades ne laissaient rien à désirer, et les soins qu'elle leur donnait se ressentaient toujours de sa bonté et du calme qui faisait son caractère. Ce fut dans l'exercice consolant de ces devoirs de la charité, que la dévouée sœur Saint-Joseph contracta une infirmité dont elle éprouva les suites le reste de ses jours. Réduite ainsi dans un état habituel de pénible souffrance, et devenue plus véritablement l'épouse de Jésus crucifié, la paix demeura dans son âme et la sérénité sur ses traits. Le vendredi-saint, pendant qu'on lisait la passion de Notre-Seigneur, à l'office du matin,

cette généreuse victime de la charité fut appelée par le Maître céleste, qui le premier nous en a donné le sublime enseignement. Sa mort arriva le 25 mars 1842.

LA SŒUR SAINTE-MECHILDE.

Le 28 août 1854, le Seigneur a appelé à lui la sœur Sainte-Mechilde, converse, dite dans le siècle Suzanne Meiran. Elle était âgée de trente-huit ans et en avait quatorze de profession.

Cette pieuse sœur, pure comme un ange, a constamment montré dans la vie religieuse le pouvoir de l'amour divin dans une âme entièrement soumise à ses opérations.

Elle n'a point porté en vain le titre d'épouse de Jésus crucifié. Tout a prouvé que la science dont se glorifiait saint Paul avait pénétré bien avant dans son cœur. Il serait difficile d'exprimer sa générosité dans les sacrifices, dans les travaux, dans les humiliations, la pénitence et les pratiques de la sainte pauvreté et de l'obéissance religieuse; elle fut vraiment une victime.

Pendant assez longtemps, une humeur qui s'était portée à la main droite lui avait causé, avec toutes les privations qui accompagnent une gêne extrême, des douleurs habituelles. Les médecins jugèrent l'amputation absolument nécessaire, et la généreuse sœur s'y soumit. La force divine qui la soutint dans cette circonstance si pénible à la nature, a laissé dans l'âme de ses compagnes un souvenir ineffaçable. Jamais elles n'oublieront les paroles de résignation, de foi et de piété que lui suggéra son amour pour Dieu : « Puisque le bon Dieu veut ma main, avait-elle dit, bien des semaines avant l'opération, pourrais-je ne pas lui en faire le sacrifice ? »

Le matin du jour où se disposaient pour elle les apprêts d'une souffrance qui allait lui donner tant de conformité avec les saints martyrs, son âme fut fortifiée par la réception du pain des anges. On la mit sur un fauteuil, elle s'y plaça paisiblement, puis entendant les médecins, arrêtés avec tous leurs instruments et les appareils nécessaires dans la pièce voisine : « Ils peuvent venir, dit-elle avec courage, tandis que la mère supérieure, la mère infirmière et toutes les religieuses de la communauté étaient saisies d'émotion et d'une sorte de tremblement, elle se montrait intrépide. Une force puissante la soutenait, ainsi qu'elle l'a répété souvent pendant le reste de ses jours. La force de Jésus était en elle d'une manière merveilleuse.

Aussitôt que sa plaie fut cicatrisée, la sœur Mechthilde se rendit de nouveau utile à l'infirmierie où elle avait déjà exercé sa charité. Plus tard, on la donna pour aide aux portières. Dans ces occupations distrayantes, elle a édifié la communauté et les personnes du dehors par sa patience, son obligeance et son esprit d'oraison.

Enfin, après quatre ans passés dans un état déjà si douloureux, le bras gauche a été pris aussi; de plus, il lui est survenu des douleurs aux jambes. A tous ces maux s'est joint un mal de poitrine, accompagné d'une fièvre continue. Etendue depuis sept mois sur un lit de douleur, recevant la nourriture et tous les autres secours par une main étrangère, elle a offert en elle une vraie image de Jésus en croix. Dans la joie qu'elle éprouvait d'être associée au divin Roi des martyrs, elle répétait avec amour : « Que je suis heureuse ! que mon » état est beau aux yeux de la foi ! je ne changerais » pas mon sort avec celui de la plus grande reine du



» monde. » Le Seigneur répandait dans son âme le baume saint et sacré de l'onction intérieure. Les sept mois pendant lesquels elle a été alitée, n'ont été qu'une suite non interrompue de prières, d'oraisons, de pieux entretiens. Au milieu de ses douleurs on l'entendait chanter le *Te Deum*, et répéter tous les psaumes qu'elle savait par cœur.

La mort ne lui a pas inspiré la moindre crainte; elle la désirait pour être unie à jamais à l'Époux divin qui, dès ici-bas, l'absorbait tout entière.

#### MONASTÈRE D'EVREUX.



La fondation du monastère des Ursulines d'Evreux, est due à M<sup>sr</sup> François de Péricard, évêque de cette ville, et à M. Le Jan, doyen du chapitre, ainsi qu'on le voit dans les chroniques et l'histoire générale de l'ordre.

M<sup>sr</sup> de Péricard ayant obtenu, pour l'érection d'un couvent de Sainte-Ursule à Evreux, l'assentiment des bourgeois assemblés, s'adressa directement au Saint-Siège, dont il reçut l'autorisation par une bulle du 25 janvier 1625.

Le pape Grégoire XV s'étant assuré, par Octavi Corsini, son nonce en France, de l'utilité de cet établissement à Evreux, envoya une nouvelle bulle du 5 avril, même année, avec permission aux Ursulines de bâtir une église.

Au mois de mars, Louis XIII venait également d'accorder son approbation au nouveau monastère, et ses lettres patentes, lues au parlement, y furent vérifiées, après les formalités d'usage, aux conditions que les nouvelles religieuses rempliraient la fin de leur ins-

titution, et s'établiraient hors des murs de la ville.

En 1758, les filles de Sainte-Ursule furent cloîtrées par M<sup>sr</sup> de Rochechoir; elles jouissaient de la considération générale, leur pensionnat était nombreux, et toutes les bonnes maisons d'Évreux et des environs y faisaient élever leurs filles.

Au mois de septembre 1792, cette communauté si florissante, et qui, jusque-là, avait conservé sa régularité, fut enfin, comme tant d'autres, obligée de se disperser. Plusieurs de ses membres avaient donné de grands exemples de vertus, comme on peut le voir dans le journal des illustres religieuses, et bien d'autres, dans ces jours de douleur et de deuil, moururent dans l'exil, loin de leur berceau religieux.

Lorsque la paix fut rendue à la France, Évreux vit renaître son couvent d'Ursulines. En 1805, M. Maudier, chanoine et grand-vicaire de cette ville, y appela quelques-unes des anciennes religieuses de Pont-Audemer. Ces saintes filles s'étant rendues avec bonheur à cette aimable invitation, louèrent une partie de l'ancienne demeure des Dominicains, et s'y constituèrent en communauté. D'anciennes Ursulines d'Évreux se joignirent à elles, des postulantes se présentèrent, et successivement la petite troupe privilégiée s'augmenta. Leur nouvelle maison ayant été choisie pour dépôt de mendicité, et d'ailleurs ne pouvant plus suffire à leur nombre, les Ursulines achetèrent, dans l'un des faubourgs, l'ancienne habitation des sœurs de Caër, aujourd'hui de la Providence. Elles en prirent possession au commencement de l'année 1810. Ce monastère, aujourd'hui insuffisant, était alors convenable, mais il n'avait pour lieu de promenade qu'une cour très-exiguë. Le jardin du vieux couvent des anciennes Ur-

solines étant mis en vente, la nouvelle communauté en fit l'acquisition; et l'administration municipale, ayant accordé la permission de construire une voûte sous la rue qui séparait le monastère de cette propriété, lui procura ainsi un moyen court et facile de communication.

Ce bel enclos est coupé, dans toute sa longueur, par la rivière d'Iton qui traverse également la ville.

Pour subvenir à de si grandes dépenses, il aurait fallu aux filles de Sainte-Angèle des ressources qu'elles n'avaient pas; mais la divine Providence vint à leur secours. Deux religieuses payèrent une partie de la dette, le reste fut acquitté par la libéralité d'une autre Ursuline, et par la communauté qui, pour se libérer, s'imposa de rudes privations.

Depuis leur établissement, les Ursulines d'Évreux n'ont jamais été bien nombreuses. Elles comptent, dans ce moment, une vingtaine de religieuses de chœur, et huit sœurs converses. Vingt-cinq à trente élèves forment le pensionnat, il a à peu près autant de demi-pensionnaires. L'externat est composé de trente-huit élèves. Deux petites classes élémentaires et deux classes gratuites réunissent ensemble cent enfants.

Le monastère, comme nous l'avons dit, est peu vaste. La chapelle et le chœur extérieur sont extrêmement petits, et par conséquent peu de personnes peuvent assister aux cérémonies religieuses.

Cette maison, sous le roi Charles X, fut reconnue et approuvée par le Gouvernement. Napoléon I<sup>er</sup> l'avait également autorisée en 1806.

Nos Seigneurs les évêques d'Évreux ont toujours protégé les Ursulines. Marchant sur les traces de ses nobles prédécesseurs, M<sup>sr</sup> Théodore Olivier, pontife

actuel, se montre d'une manière toute spéciale leur bienfaiteur et leur père.

La reconnaissance ne permet pas non plus d'oublier ici M. l'abbé Besnard, chanoine honoraire de la cathédrale d'Évreux et secrétaire de l'évêché. Pendant de longues années, ce digne prêtre a été le chapelain des filles de Sainte-Ursule, et pour elles son dévouement et son zèle ont été sans bornes.

Le vénérable et premier fondateur des Ursulines d'Évreux, M. Le Jan, avait légué son cœur à ses filles chéries. Ce précieux dépôt, resté depuis la révolution dans l'ancienne chapelle, qui sert aujourd'hui de salle d'audience, a été remis à la communauté actuelle, le 30 avril 1837, avec procès-verbal revêtu des signatures du secrétaire de l'évêché et du vicaire-général du diocèse.

#### BIOGRAPHIES.

Parmi les nombreuses sœurs dont le pieux souvenir est resté en bénédiction, on doit surtout remarquer la mère Sainte-Magdeleine, native de l'Amérique, île de Grenade. D'abord Ursuline à Pont-Audemer, et, après la révolution, première supérieure d'Évreux, elle fut un beau modèle d'humilité, de zèle, de dévouement, de douceur, mais surtout de charité; toutes ses filles y avaient une part égale; cette vertu divine régnait souverainement en son âme, et son cœur maternel trouvait toujours une consolation à répandre sur les douleurs. L'accroissement de la communauté était un des objets de sa sollicitude constante et attentive; elle y travailla puissamment, aussi en est-elle regardée comme la seconde fondatrice. Cette mère vénérée mourut en 1850, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, cinq mois, et après soixante-douze ans dix mois de profes-

sion : quelle riche carrière ! en trois fois différentes, elle avait dirigé la communauté pendant dix-huit ans.

La mère Magdelaine fut aidée, et puis remplacée par la mère Sainte-Mélanie. Cette dernière occupa les premières charges du monastère pendant de longues années ; elle se consuma pour le bien commun, et mourut à soixante-huit ans, dans un admirable abandon aux volontés divines.

La communauté regrette aussi bien vivement la sœur de Sainte-Thérèse, dont elle recevait de grands exemples de vertu, et en particulier d'une étonnante et très-profonde humilité.

Un trait seulement d'une sœur, nommée Sainte-Julie ; cette excellente religieuse, étant un jour en prière dans une petite chapelle tombant en ruines et dédiée à Marie, dit à l'auguste Vierge avec une simplicité touchante : « O ma bonne Mère, que je souffre de vous voir si mal logée ici ! O vous qui êtes si puissante auprès de votre divin Fils, inspirez à quelque bonne âme, je vous en conjure, de venir à notre secours pour réparer votre maison ; je vous demande seulement 500 francs, ma bonne Mère, et vous verrez comme je vous arrangerai bien. » Quelques heures après, la sœur Julie allait au parloir, une ancienne élève l'y attendait, et lui dit en la voyant : « Qu'il me tardait, ma mère, de venir vous remercier de l'éducation chrétienne que vous m'avez donnée ; recevez, je vous prie, comme gage de ma reconnaissance, cette petite bourse. » C'étaient les cinq cents francs. On peut juger quels furent le bonheur et la joie de sœur Sainte-Julie. La petite chapelle fut réparée ; elle est située dans le jardin.

Cette zélée Ursuline avait, pendant la révolution et

malgré la révolution, instruit les jeunes personnes, presque toutes les dames de la ville lui doivent leur éducation.

Depuis le rétablissement du monastère, elle a été longtemps chargée du pensionnat, où elle a fait un très-grand bien.

Elle est morte le 14 janvier 1832, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

## MONASTÈRE DU FAOÛET (MORBIHAN).

**D**EPUIS l'an 1658, époque de leur arrivée au Faouët, les Ursulines ont habité successivement deux maisons qui existent encore aujourd'hui : l'une est le nouveau couvent, situé sur la route du Faouët à Quimperlé ; l'autre, appelée le *vieux* couvent, est à l'entrée de la rue Polser, sur la route de Plouays. Elle appartient maintenant à la commune, et est affectée à l'usage de l'institution primaire.

C'est au vieux couvent que l'on doit rapporter tout ce qui est écrit sur le monastère du Faouët, dans les chroniques de l'ordre des Ursulines.

D'après cet ouvrage, le vieux couvent, qui n'est qu'une grande maison bourgeoise, fut mis à la disposition des premières Ursulines par M. de Coctrodu, baron du Faouët, et conseiller au parlement de Rennes, qui le fit meubler et approprier à leur usage.

La chapelle dont il est fait mention devait être dans l'intérieur de la maison, car on n'en voit au dehors aucun vestige.

On s'explique à peine comment une communauté, composée d'abord de neuf personnes, et qui a dû se recruter progressivement, pût tenir un pensionnat

et des classes externes dans une demeure si peu étendue, et qui n'a qu'un rez-de-chaussée et un seul étage. Il est certain cependant que les Ursulines ont habité cette maison pendant plus de vingt ans, car la date des premières constructions du nouveau couvent est de 1679, c'est-à-dire, vingt-un ans après l'arrivée des premières religieuses au Faouët. Leur étroit séjour ne les empêchait pas de faire beaucoup de bien : l'histoire du temps en a conservé le souvenir.

Le principal corps de logis du nouveau couvent, la communauté proprement dite, fut terminé en 1679. Successivement furent bâtis les parloirs, le logement de l'aumônier au-dessus, et la chapelle qui est grande et d'une belle architecture, enfin, en 1697, le chœur, avec les cellules des religieuses. Elles n'avaient point encore de murs de clôture ; ce n'est que quelques années avant 1793, que la communauté, dotée d'un vaste enclos, fut vraiment cloîtrée et maîtresse chez elle. Les stalles et les lambris du chœur venaient aussi d'être achevés.

La maison avait épuisé à ce dernier travail toutes ses ressources, en sorte que les révolutionnaires n'y trouvèrent point de trésor à piller. Le mobilier fut vendu à l'encan. On laissa seulement à chaque religieuse un lit, deux draps, un couvert et six francs pour le voyage. A cette époque de triste mémoire, les Ursulines du Faouët étaient au nombre de vingt-huit ; ainsi dispersées par l'orage, elles ne devaient plus se voir réunies ; cependant, plusieurs d'entre elles ont eu le bonheur de mourir dans des maisons religieuses ; les unes à Redon, les autres à Ploërmel, à Quimper et à Quimperlé. Une seule a eu la joie de voir sa communauté rétablie : c'est la mère Sainte-Rose, morte en 1859, à l'âge de soixante-quatorze ans.

On regrette de n'avoir aucun papier, donnant de plus grands détails sur la communauté; mais messieurs les révolutionnaires moissonnaient si bien, qu'on ne peut guère glaner après eux. Vases sacrés, ornements, bibliothèque, archives, tout a disparu, sans qu'on ait pu rien retrouver. Une petite note, renfermée dans les papiers de M. Rivoal, ancien curé du Faouët, nous apprend seulement que la communauté avait, en dehors de l'enclos, 2,400 f. de revenus, et que l'enclos, avec les classes externes, les étables et le magasin, fut vendu à M. Leroux et payé en assignats 28,000 fr. M. Leroux le revendit à M. Rével, qui le paya 11,000 fr. en numéraire. La maison principale et la chapelle restèrent quelque temps sans être vendues, faute d'acquéreurs. Enfin elles furent achetées 800 fr. par MM. Got et le Breton, et passèrent ensuite à MM. Boyer et Cadoret, pour la somme de 1,000 fr.

Entre les mains de ces nouveaux propriétaires, les édifices se détériorèrent de jour en jour. Bientôt il n'y eut plus ni planchers, ni portes, ni fenêtres, ni un seul appartement où l'on pût se mettre à l'abri des injures de l'air. Les murs seuls avaient résisté, non sans être endommagés, par suite du mauvais état où on avait laissé les toitures.

Voilà quel était l'état du monastère du Faouët, après avoir été veuf de ses religieuses pendant près d'un demi-siècle. Un jour, c'était en 1856, le Seigneur se servit de circonstances en apparence insignifiantes, pour donner à quelques religieuses de Carhaix la pensée de restaurer cette maison. Quelques difficultés se présentèrent, parce qu'il fallait changer de diocèse; mais l'agrément de l'autorité ecclésiastique fut bientôt obtenu. L'enclos et la maison du Faouët sont achetés au



nom d'une postulante, et trois religieuses de Carhaix, deux de chœur et une converse, en prennent possession, le 10 octobre de la même année : c'étaient la mère Saint-Joseph, la mère Angélique et la sœur Saint-Yves. De quelle forte et inébranlable confiance en Dieu ne devaient point être animées ces trois dignes Ursulines, pour ne pas reculer devant une telle entreprise !.. car il s'agissait de relever des ruines qu'elles avaient achetées 10,000 francs ; de payer un enclos qui leur coûtait 40,000 francs ; et, en arrivant au Farouët, pays sans ressources, elles n'avaient pour toute fortune que 60 francs, qu'elles avaient empruntés, plus le trimestre d'une petite pensionnaire qu'on leur avait payé d'avance. Mille autres eussent reculé devant une telle entreprise. Le point capital était d'oser commencer, et, pour cela, il ne fallait rien calculer. Nos religieuses ne calculèrent donc point. Elles se mirent à l'œuvre, s'appuyant uniquement sur la Providence, qui bénit leur pieuse témérité. Dès le lendemain de leur arrivée, on vint leur offrir douze pensionnaires, douze demi-pensionnaires et une vingtaine d'externes. Sachant qu'elles manquaient de tout, les personnes charitables de la ville et de la campagne s'empressent de leur porter des secours de toute nature. Plusieurs postulantes sollicitent le bonheur de partager leurs travaux. Puis, par une heureuse disposition de la Providence, un jeune prêtre met au service de la communauté naissante toutes les ressources de son intelligence et tout le dévouement de son cœur. C'était M. l'abbé Sollivier, alors vicaire du Faouët. Il fut, pendant les années les plus difficiles, le directeur des Ursulines, leur soutien dans les traverses, leur ressource dans la détresse, leur consolation dans toutes leurs peines. C'est avec justice qu'elles lui ont décerné

le titre de fondateur, et le Faouët lui doit de posséder aujourd'hui une communauté qui fait l'ornement de la ville, et qui est si précieuse pour l'éducation des petites filles.

Nous avons dit que la maison était dans le plus grand délabrement. On dut songer à faire les réparations urgentes. On employa, à cet effet, une somme de 2,000 francs, procurée par M. l'abbé Sollivier, qui avait fait un appel à la charité de ses confrères. Bientôt la chapelle se trouva convenablement disposée pour la célébration des saints Mystères, et on prit jour pour la rebénir. La cérémonie eut lieu le 5 décembre. M. le curé de Gourin officiait. Dans un discours approprié à la circonstance, il félicita les habitants du Faouët de voir renaître une communauté qui avait autrefois fait tant de bien, et qui allait encore en opérer beaucoup par la prière, le bon exemple et l'instruction chrétienne donnée aux enfants.

Le noviciat devenait nombreux; le pensionnat augmentait. Les premières religieuses ne suffisant pas à tout, M. Sollivier demanda un renfort à la communauté de Ploërmel. Cette maison, riche en sujets, en accorda d'abord deux: la mère Marie de Saint-Ambroise et la mère Sainte-Marie, qui furent bientôt suivies de deux autres: la mère Marie de Saint-Ignace et la mère Saint-Louis. Ces dames ne tardèrent pas à être investies par la confiance de leurs sœurs des premières charges de la maison. Dès lors, elles y établirent la règle de Paris. La communauté changea de face, et il fut permis d'espérer qu'elle prospérerait, quoiqu'elle fût encore grevée à cette époque de plus de 50,000 fr. de dettes, qui ont été acquittés depuis, grâce à la protection divine et à la bonne administration des supérieurs.

Les religieuses venues de Ploërmel y sont retournées, à l'exception de la mère Marie de Saint-Ignace, qui a rempli pendant neuf ans de suite les fonctions de supérieure, avec permission de M<sup>r</sup> l'évêque. Les services signalés qu'elle a rendus à la communauté du Faouët la placent au premier rang de ses bienfaiteurs.

La fondation du Faouët, comme toutes les œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu et le salut des âmes, a subi des épreuves de tous genres : une des dernières fut un incendie qui causa des pertes considérables, lesquelles furent cependant promptement réparées par la générosité des communautés de l'ordre. Grandes furent l'édification et la joie des religieuses, en voyant la charité la plus tendre animer toujours le cœur des filles de Sainte-Angele. Puisse cette petite notice porter à toutes la nouvelle expression d'une vive et sincère reconnaissance.

La communauté, qui est depuis plusieurs années consacrée au sacré Cœur de Jésus, au saint Cœur de Marie et à saint Joseph, se compose aujourd'hui de douze religieuses de chœur, huit converses et quatre novices. L'internat varie de trente à quarante élèves. Dans l'externat, il y a deux classes payantes qui réunissent une quarantaine d'enfants, et une classe gratuite dont le chiffre varie aussi de cinquante à soixante-dix enfants.

La maison est placée sur une colline et dans les meilleures conditions hygiéniques. Un enclos de huit hectares, bien planté et entouré de murs, s'étend au midi de la maison sur une pente douce. Il réunit toutes les commodités désirables : deux puits, deux fontaines, un vivier, un lavoir couvert et une buanderie. Cet enclos est la plus grande ressource de la communauté,

placée dans un pays où il y a peu de fortune, et où l'éducation des jeunes personnes est encore loin d'être appréciée à sa valeur.

Une religieuse de ce monastère, la mère Marie-Xavier, est partie, il y a environ trois ans, pour aller fonder une nouvelle maison au saut Sainte-Marie, sur les limites des États-Unis et du Canada.

Les Ursulines du Faouët avaient le bonheur, il y a peu de temps, de posséder au milieu d'elles une petite religieuse, appelée Marie-Régis. C'était une de ces natures privilégiées qui ont reçu de Dieu le don de plaire à tout le monde. Aussi n'y avait-il pas une seule de ses sœurs qui ne l'aimât de l'affection la plus tendre. Ses traits caractéristiques étaient une foi vive, une simplicité enfantine et une piété angélique. Ceux qui l'ont connue intimement trouvent qu'elle rappelait saint Louis de Gonzague et saint Stanislas. Elle a eu comme eux le bonheur de mourir jeune, Dieu l'ayant appelée à lui à l'âge de 24 ans. Quelques heures avant sa mort, son confesseur lui ayant demandé si elle était contente de faire au bon Dieu le sacrifice de sa vie, elle répondit : « Ah! oui, je veux bien mourir pour aller dans le ciel. » Son nom sera inscrit dans les annales du monastère, comme le nom d'un de ses anges protecteurs.

Le peuple a gardé le souvenir d'une autre religieuse, morte en odeur de sainteté avant la révolution de 93. Pendant les mauvais jours de cette époque, beaucoup de personnes venaient prier sur sa tombe. Elle portait en religion le nom de sœur de Saint-Augustin.

Puissent les Ursulines du Faouët marcher sur les traces de leurs vénérables anciennes, et, plus heureuses qu'elles, vivre et mourir dans ce pieux asile, restauré au prix de tant de sacrifices!

## MONASTÈRE DE FLAVIGNY.



QUAND l'hiver a fui avec ses glaces et ses neiges, les oiseaux reviennent joyeusement des climats lointains vers les nids qui les ont vus naître ; ainsi s'abritèrent dans leurs pieuses retraites les vierges de la solitude, lorsqu'après les tempêtes de la révolution des jours plus sereins se levèrent sur la France.

Des Ursulines sorties de divers monastères, existant avant 93, se réunirent à Sémur (en Auxois), pour embrasser cette vie de communauté dont elles connaissaient déjà tous les charmes. Quelle consolation pour ces épouses de Jésus de se ranger de nouveau sous cette règle bénie qui, après avoir guidé leurs premiers pas dans les sentiers de la perfection, devait encore faire le bonheur de leur vieillesse, et les conduire jusqu'au port de l'éternité. Les religieuses, au nombre de quatre, reçurent immédiatement trois postulantes, et cette tribu choisie ne tarda pas à s'augmenter. Mais il manquait un local convenable et les fonds suffisants pour se le procurer ; aussi ne gardait-on point la clôture et n'y avait-il qu'un externat pour les jeunes personnes de la ville.

Bientôt les mères généreuses qui étaient demeurées fidèles au jour de l'épreuve furent ravies, pour la plupart, à l'amour de leurs jeunes sœurs ; et celles-ci, ar bustes naissants, conjuraient le divin cultivateur de leur envoyer un appui pour soutenir leur faiblesse : cet appui bienfaisant, elles le trouvèrent dans la personne de leur premier pasteur, M<sup>r</sup> Jean-François-Martin de Boisville, évêque de Dijon. Ce digne

prélat ne pouvant procurer à ses chères filles une maison commode et régulière, résolut de les transférer dans la jolie petite ville de Flavigny, à trois lieues de Sémur. Ce fut au mois d'octobre qu'il les installa lui-même dans l'antique château, demeure vraiment seigneuriale qui respire au dehors toute la majesté des temps passés; placé au sommet de la montagne sur laquelle la ville est bâtie, il offre à l'œil du spectateur et au pinceau de l'artiste le point de vue le plus pittoresque, le paysage le plus gracieux : c'est un jardin magnifique, ce sont des bosquets verdoyants, des charmilles touffues, des allées dont les arbres majestueux s'élèvent à une prodigieuse hauteur, des terrasses superposées, qui depuis le haut de la colline descendent en amphithéâtre jusqu'au bas du vallon.

Les filles privilégiées de M<sup>r</sup> de Boisville eurent la consolation de recevoir de nouvelles sœurs : deux Ursulines de l'ancien couvent de Flavigny, une de celui de Sémur et deux postulantes, qui furent aussitôt revêtues du saint habit. Cette famille heureuse reçut alors de son bien-aimé pasteur le don précieux d'une mère, en la personne de sœur Sainte-Félicité, dite dans le siècle Anne Badet, ancienne Ursuline de Viteaux, qui demeurait à Dijon, et que Sa Grandeur connaissait depuis longtemps.

Ainsi, à l'époque de la fondation de la communauté, les religieuses étaient déjà douze professes et deux novices.

M<sup>r</sup> de Boisville, satisfait de la bonne œuvre qu'il venait d'accomplir, quitta ses chères Ursulines, et leur promit de revenir dans un an, afin de poser la première pierre d'une nouvelle chapelle, celle où il avait provisoirement déposé le Saint-Sacrement étant trop petite.

Mais il était arrêté dans les décrets célestes que cette année devait être la dernière du vénérable prélat qui, voyant briser par la mort le pieux dessein d'élever un temple au Seigneur, reçut en échange de ce sacrifice une place dans le palais éternel. Les sœurs de Flavigny sentirent vivement la perte d'un si bon père, et la reconnaissance en a gravé le nom dans tous les cœurs.

On admit successivement un grand nombre de sujets, dont quelques-uns faisaient présager un avenir de bonheur, lorsqu'il plut à Dieu de planter dans ce saint asile l'arbre sacré de la croix. Telle qu'un vautour qui s'abat sur une jeune couvée, la mort vint fondre sur la plus grande partie des jeunes sœurs de Flavigny, et répandre le deuil dans cette communauté dont elles étaient le plus doux espoir.

Le monastère resta dans cette pénurie de sujets assez longtemps; mais le divin Époux le regarda enfin d'un œil de miséricorde, et les places que la mort avait laissées vides furent bientôt remplies. Il se compose actuellement de dix-sept religieuses de chœur, professes ou novices, et de huit sœurs converses.

Le pensionnat a toujours été peu nombreux, la ville n'étant pas assez peuleuse pour fournir beaucoup d'enfants, et les communications ayant été jusqu'ici assez difficiles. Aujourd'hui le chemin de fer qui passe près de Flavigny a levé une partie des obstacles, et la reconnaissance des familles fait espérer que l'augmentation qui a eu lieu en 1854, ira toujours croissant, et que les Ursulines auront un pensionnat, sinon florissant comme celui d'une grande cité, du moins en harmonie avec leur nombre et les soins qu'elles peuvent donner aux élèves. Les classes du pensionnat renferment une vingtaine de jeunes personnes;

quant à l'externat, il n'est pas possible d'en préciser le chiffre : il s'y trouve en hiver de quatre-vingts à cent enfants, tandis que dans la belle saison il n'en reste que la moitié, Flavigny étant habité en grande partie par des cultivateurs.

Le projet de bâtir la chapelle et de faire quelques améliorations au local, abandonné à la mort de M<sup>r</sup> de Boisville, approuvé de nouveau par son digne et vénérable successeur, va être prochainement exécuté.

En 1852, les religieuses de Flavigny eurent la pieuse inspiration de se mettre, par un vœu exprès, sous la protection du sacré Cœur de Jésus. Daigne ce divin Cœur, qui leur a déjà fait ressentir les effets sensibles de sa bonté, perpétuer dans leur pieux séjour la douce charité qui y règne, et consumer leurs âmes du feu sacré qu'il est venu apporter sur la terre.

## MONASTÈRE DE GRAVELINES.



ETTE maison, de fondation encore récente, se rattache à d'anciens souvenirs. En 1607, des religieuses Clarisses, professes d'un monastère de Saint-Omer, mais Anglaises de nation, en jetèrent les premiers fondements.

Pendant de longues années, une ferveur constante et une parfaite régularité distinguèrent la communauté anglaise qui, devenue nombreuse et florissante, donna naissance à plusieurs autres établissements. Pendant les jours de la grande révolution, les Clarisses de Gravelines furent obligées de repasser en Angleterre. Cependant leur maison fut respectée et, par une exception encore plus rare, leurs biens mêmes ne furent point aliénés. Toutefois, elles ne purent rentrer en



France qu'après les guerres de l'Empire. Il ne restait alors qu'un fort petit nombre d'anciennes religieuses, et elles virent bientôt avec douleur qu'il leur était impossible de relever cette communauté. Comme elle menaçait de s'éteindre, des arrangements furent stipulés avec les Ursulines de Boulogne, qui devaient y envoyer des sujets de leur institut.

La fondation nouvelle eut lieu le 4 novembre 1836, et fut composée de deux mères de chœur et de deux sœurs converses, ayant à leur tête la mère Sainte-Angèle. Les commencements furent laborieux et pénibles. La première supérieure succomba à la peine. Cependant, on eut lieu de s'en convaincre, le Seigneur n'affligeait que dans sa miséricorde et il ne voulait que purifier des âmes qui lui étaient chères. La fin de la mère Sainte-Angèle fut sanctifiée, comme sa vie, par les plus éminentes vertus.

Cette mort et ces premières tribulations exigèrent des Ursulines de Boulogne de nouveaux sacrifices; elles ne balancèrent pas à s'y soumettre. Deux mères vinrent remplir le vide. La mère Sainte-Thérèse, l'une des deux, remplaça la mère Sainte-Angèle comme supérieure.

La communauté continua plusieurs années encore, à jeter ses racines au milieu des souffrances. L'une des plus pénibles fut la perte de sept jeunes professes que la mort enleva dans l'espace de onze ans. Quatre d'entre elles étaient religieuses de chœur, et réunissaient les talents les plus précieux et les qualités les plus utiles à l'institut. Elles furent comme les premiers fruits que la maison de Gravelines présenta au père de famille. Sans doute cette offrande fut agréée, et, du haut du ciel, elles se montrent souvent les anges gardiens des sœurs bien-aimées qu'elles ont laissées sur la terre.

En effet, la protection divine s'est, plus d'une fois, visiblement manifestée, soit dans les secours inattendus accordés à ce monastère, soit dans les événements qui l'ont affermi au milieu des peines et des traverses, soit enfin par le rapide accroissement qu'il a pris, malgré l'exiguité de ses ressources.

L'antique couvent des Clarisses, dégradé et insuffisant aux Ursulines, a été réparé, grâce aux soins de la Providence, et aujourd'hui, par la disposition des bâtiments et par son vaste enclos, il offre une grande commodité pour les observances religieuses et laisse peu à désirer comme pensionnat.

Au milieu de ce travail de résurrection, Dieu a voulu encore doter la communauté de richesses d'un ordre supérieur. Depuis longtemps la maison conservait le chef entier de saint Libérat, martyr. Ces sacrés ossements, objet de la vénération des pieuses Clarisses, sont encore regardés, par les filles de Sainte-Ursule, comme un inestimable trésor. Dans ces derniers temps, le monastère a été enrichi d'un grand nombre d'autres saintes reliques, entre autres de la tête entière d'une des compagnes de sainte Ursule.

La communauté de Gravelines possède une trentaine de religieuses, y compris les professes venues de Boulogne. Le pensionnat compte environ quarante élèves. Les classes externes sont fréquentées par deux cents écolières, dont la moitié reçoit l'instruction gratuite. Dès l'année 1851, l'autorité ordinaire a accordé à la communauté un aumônier spécial. Le clergé de la ville et le conseil municipal donnent à cet établissement leur protection bienveillante. Daigne le Seigneur surtout l'avoir en sa garde, bénir ses servantes et remplir ses desseins sur elles.

## MONASTÈRE DU HAVRE.



MONSIEUR Barbey, conseiller et échevin de la ville du Havre-de-Grâce, avait une fille unique, qui désirait entrer en religion dans l'ordre de Sainte-Ursule. Ce digne magistrat, ne voulant pas s'opposer au pieux désir de sa fille, et n'ayant pas le courage de la voir s'éloigner, conçut le projet de fonder au Havre un monastère de cet ordre. Après avoir obtenu l'assentiment de toutes les autorités civiles, il demanda à M<sup>sr</sup> Chavallon, archevêque de Rouen, trois religieuses professes et une sœur converse du monastère de cette ville, pour fonder celui du Havre. Ces trois religieuses vinrent sous la conduite de la mère Desnots de Saint-Dominique, du premier monastère de Paris, rue Saint-Jacques, dont elle était une des premières professes, et supérieure actuelle de la maison de Rouen. Les religieuses de l'abbaye de Montivilliers cédèrent les bâtiments réguliers qu'elles possédaient au Havre, à M. Barbey, à un prix au-dessous de leur valeur, et furent dès lors considérées comme bienfaitrices du futur monastère.

Les Ursulines furent reçues aux acclamations du peuple, dont elles étaient vivement désirées. On les conduisit en grande pompe à l'église de Notre-Dame, où l'on exposa le Saint-Sacrement : le *Veni Creator* fut chanté alternativement avec l'orgue ; et, après la bénédiction, elles furent conduites à leur maison, où elles trouvèrent M<sup>lle</sup> Barbey avec ses plus proches parents, les autorités civiles et militaires, et plusieurs personnes de distinction qui les attendaient pour les complimenter. Le lendemain, jour de Sainte-Catherine, on célébra

la sainte Messe dans la chapelle de la maison, où, tout ayant été préparé pour la clôture monastique, on commença ce jour même les exercices de l'institut.

Le bon Dieu bénit d'une manière merveilleuse le nouveau monastère; M. l'abbé Lerel, vicaire-général de M<sup>r</sup> de Rouen, curé de Notre-Dame du Havre, supérieur de la communauté, aida beaucoup les premières mères par la sagesse et la prudence de ses conseils, et en leur fournissant, pendant plusieurs années, une partie des provisions nécessaires pour la subsistance des religieuses; il leur donna même en toute propriété un corps de bâtiment convenable pour servir de logement à leur aumônier. Trois semaines s'étaient à peine écoulées, que la mère supérieure de Rouen voulut retourner à sa communauté; mais avant son départ, elle établit, pour lui succéder, la mère Marie Hondemare de l'Incarnation, la mère Madeleine des Anges, assistante, et la mère Marie-Geneviève de la Miséricorde, zélatrice, toutes trois venues de Rouen, ainsi que la bonne sœur Louis de Saint-François, qui contribua de tout son pouvoir au bien que faisaient ses dignes mères.

M<sup>lle</sup> Barbey, fondatrice, fut revêtue de l'habit religieux, le 18 mars 1628: M<sup>lle</sup> Lechevallier, fille du vicomte de Montivilliers, qui avait accompagné les Ursulines de Rouen, le reçut le 21; toutes deux prononcèrent leurs vœux solennels le 2 avril 1630. La mère Hondemare qui, à toutes les vertus de sa vocation, joignait une grande capacité, aidée de la grâce de Dieu, parvint aisément à inspirer à ses filles un esprit véritablement religieux. La pratique de l'obéissance, de l'humilité, de l'abnégation faisait les délices de ces ferventes religieuses, et attirait sur leur communauté les bé-

nédictions du ciel. Pleines de zèle pour les devoirs de l'institut, ces bonnes mères surent se concilier l'estime et la bienveillance de tous les habitants.

Au bout de quelques années, la communauté renfermant assez de sujets pour remplir les différentes charges, deux des fondatrices revinrent dans la maison de Rouen. La mère de l'Incarnation elle-même, que ses filles savaient si bien apprécier, et qu'elles auraient désiré vivement garder auprès d'elles, fut rappelée par ordre de M<sup>gr</sup> l'archevêque, qui choisit pour le lui signifier, M. Philippe, chanoine de la cathédrale de Rouen. Ce digne ecclésiastique usa de stratagème, afin de ménager la sensibilité des religieuses dans cette circonstance si affligeante pour leurs cœurs. Il adressa une allocution à la communauté réunie en chœur, pendant que la mère de l'Incarnation sortit du monastère, avec quelques amis qui l'accompagnèrent jusqu'à Rouen. Ce ne fut qu'après sa conférence, que M. Philippe informa la communauté du départ de la révérende mère. Ce fut pour toutes les religieuses un événement qui les plongea dans la plus profonde douleur.

En 1640, les lettres patentes du roi furent enregistrées et vérifiées au parlement de Rouen. L'absence de cette formalité n'avait mis aucun obstacle au développement de cette communauté naissante, qui fit alors plusieurs acquisitions. La confrérie du Saint-Scapulaire y avait été érigée en 1650. On bénit à cette occasion un autel qui fut dédié à la sainte Vierge.

Le 25 juillet 1694, les Anglais parurent sur la rade du Havre; le bombardement commença le 26, les Ursulines furent forcées de sortir de leur monastère. M<sup>me</sup> l'abbesse de Montivilliers eut la bonté de recevoir tous les meubles qu'on avait pu faire enlever, et indi-

qua à la mère supérieure une maison où elle pouvait se retirer avec ses sœurs ; mais cette bonne mère ne trouvant pas de sécurité dans le local qu'on lui proposait, remit la plupart de ses filles à leurs parents ; les autres se retirèrent dans une maison de campagne que leur offrit M. le Noble, médecin et ami dévoué de la maison. Cependant M<sup>me</sup> l'abbesse apprenant qu'il y avait des religieuses au monastère, leur offrit sa maison, et les garda pendant un mois. Les bonnes mères qui étaient dans des maisons particulières, désolées d'être ainsi dispersées, firent part de la peine qu'elles en éprouvaient à M. Delacroix, curé de Saint-Supplix, leur confesseur extraordinaire. Il leur offrit son presbytère, et les logea chez lui. Ce digne ecclésiastique prodigua aux Ursulines tous les secours spirituels et temporels qui étaient en son pouvoir, étant pour toutes rempli de la plus grande charité, et se comporta à leur égard comme un vrai père.

Ce ne fut que vers la fin d'octobre que ces bonnes mères revinrent dans leur communauté, où elles se livrèrent avec un nouveau zèle aux travaux de leur institut. L'année suivante, la ville du Havre fut de nouveau en proie aux plus vives inquiétudes. On s'attendait chaque jour à voir paraître les Anglais ; chacun faisait enlever ses meubles. Les Ursulines firent de même. Les craintes et les alarmes durèrent environ un mois, mais l'ennemi ne se présenta pas, et les religieuses purent rester dans leur communauté.

Un des bâtiments du monastère s'était trouvé ébranlé, lors du bombardement, et menaçait d'engloutir les religieuses sous ses ruines ; il était indispensable de le démolir, pour le reconstruire entièrement. La communauté qui jusque-là avait fait beau-

coup de dépenses pour s'agrandir, n'avait pas les fonds nécessaires pour cette entreprise, elle chercha en Dieu le secours dont elle avait besoin dans cette circonstance. A cet effet, le 25 juin de l'année 1697, les religieuses s'assemblèrent devant le Saint-Sacrement, dans une petite chapelle de la Sainte-Famille, où elles choisirent solennellement Notre-Seigneur, la sainte Vierge et saint Joseph pour leurs fondateurs et soutiens de la communauté, avec promesse signée des vocales de les honorer dans cette qualité, et de réciter, tous les jours en commun, les litanies du saint nom de Jésus et plusieurs autres prières. La confiance de ces pieuses filles de Sainte-Ursule ne fut point trompée, Dieu bénit la vivacité de leur foi, en leur accordant, non-seulement les moyens de construire ce qu'il était nécessaire d'ajouter aux bâtiments du monastère, mais encore de se créer des revenus, d'acheter des rentes et plusieurs immeubles.

Le Havre fut encore bombardé par les Anglais, en 1759; ce ne fut qu'au moment où la générale appela les bourgeois sous les armes, que le reste de la population se précipita en foule vers les faubourgs pour se soustraire au danger. La mère supérieure des Ursulines ne pouvait pas laisser ses filles exposées au péril qui les menaçait; elle fit partir en toute hâte quelques-unes des plus effrayées. M<sup>me</sup> de Bellefond, abbesse de Montivilliers, offrit encore un asile à la communauté menacée. Cependant treize d'entre elles restèrent au monastère, exposées aux plus grands dangers. Une des bombes tomba dans leur jardin; elles n'éprouvèrent toutefois aucun accident grave, et en furent quittes pour des vitres cassées. Le désordre qui régnait dans la ville était tel, qu'il ne leur fut pas possible de faire

demander des factionnaires au gouverneur. Les tourières s'étaient sauvées à la campagne; les bonnes mères restèrent quatre jours dans l'isolement le plus complet. Enfin, une partie de la flotte anglaise se retira le 7 du même mois, l'autre partie resta en vue du Havre, et tint les esprits dans l'inquiétude, ce qui fit différer le retour des religieuses au monastère. Le 27 août, elles revinrent pour célébrer la fête patronale de leur père saint Augustin, et rendre à Dieu des actions de grâces de les avoir préservées des fléaux dont elles avaient été menacées.

Tout à coup on vint les avertir que les Anglais étaient de nouveau sur la rade, et qu'il fallait se hâter de se retirer. Quelques sœurs retournèrent à Montivilliers, plusieurs restèrent avec la mère supérieure qui, dans cette circonstance, put obtenir du lieutenant du roi un piquet de cinq hommes pour garder le monastère. Cette fois encore Dieu protégea ses fidèles épouses, qui continuèrent à le servir dans la pratique des observances religieuses et des vertus de leur vocation, jusqu'à cette époque de douloureuse mémoire, où elles furent dispersées par la révolution.

Les coups portés à la religion, dans ces temps désastreux, se firent bientôt sentir aux Ursulines. Les inquiétudes augmentaient sans cesse, et chaque jour amenait de la part des autorités de nouvelles vexations; enfin, au mois d'août 1793, d'après un nouveau décret de l'assemblée, on vint intimer à la mère de Saint-Joseph, supérieure, l'ordre de faire évacuer la maison dans le délai de six semaines.

Impossible de décrire la tristesse, la désolation de ces pieuses filles qui avaient vieilli à l'ombre du cloître, et qui se trouvaient forcées de rentrer dans le monde



dans des circonstances aussi difficiles, sans espérer aucune ressource, puisque les immeubles de la communauté étaient devenus la propriété du gouvernement et que les meubles avaient été inventoriés.

Il y avait alors dans la communauté seize religieuses de chœur et six sœurs converses, qui se retirèrent dans leurs familles ou chez des amis. L'année suivante, l'espoir de pouvoir remplir quelques-unes des fonctions de leur institut, détermina la mère de Saint-Joseph, leur supérieure, à prendre une maison, dans laquelle elle fit venir la mère Valleran de Saint-Augustin, la sœur Marthe et la mère Sainte-Claire, qui était infirme, et à laquelle elles donnèrent les plus grands soins, jusqu'au moment de leur arrestation, motivée sur le refus qu'elles firent de prêter le serment. Ces bonnes mères furent d'abord conduites aux casernes de la marine, où elles eurent beaucoup à souffrir : c'était le moment de la grande terreur. On leur refusait les choses les plus nécessaires ; elles ne recevaient leur nourriture que par des personnes charitables, qui exposaient leur propre vie pour leur faire porter des secours. Le 21 juillet 1794, elles furent transférées à l'abbaye de Graille, escortées par des soldats qui les conduisirent au son du tambour, par une chaleur excessive, et au milieu des cris révolutionnaires d'une populace effrénée. Plusieurs de ces bonnes mères, courbées sous le poids de la vieillesse et des infirmités, eurent la plus grande peine à parvenir à cette nouvelle prison, à quatre kilomètres environ du centre de la ville. Leur séjour dans cette abbaye, depuis longtemps inhabitée, et exposée alors à certains miasmes venant des prairies voisines qui n'étaient point encore assainies, altéra leur santé. Elles furent presque toutes atteintes de fièvres intermit-

tentes, et restèrent dans cette abbaye jusqu'au 6 février, époque à laquelle on leur rendit la liberté.

La mère Valleran de Saint-Augustin et la mère Saint-François de Sales louèrent, en juillet 1795, une maison pour y vivre d'une manière plus conforme à l'esprit de leur état. Six mois après (1796) la mère Bunel de Saint-Jean-Baptiste vint se réunir à elles, malgré les obstacles que son père et les autres membres de sa famille lui suscitèrent. Elles recommencèrent alors à prendre des pensionnaires et des externes, et continuèrent depuis cette époque à se livrer aux travaux de leur institut. La mère François de Saint-Joseph, supérieure, qui était dans sa famille, y mourut le 5 mai 1797. Les membres de la communauté disséminés avaient cependant conservé leur ordre hiérarchique. M<sup>r</sup> de la Rochefoucault fut informé, comme premier supérieur, du décès de la vénérable Mère. Il délégua M. Papelleau, vicaire-général, pour présider à une nouvelle élection. Le 12 août, toutes les religieuses dispersées se réunirent dans l'oratoire de la maison de leurs sœurs, nommèrent supérieure la mère Darias de Sainte-Ursule, qui resta avec les mères Saint-Jean, Saint-Augustin et Saint-François; les autres s'en retournèrent vivre en particulier, en attendant des temps meilleurs.

Dans la chapelle de la petite communauté se réunissait un grand nombre de catholiques, pour assister à la sainte messe, et participer aux Sacrements, qui leur étaient administrés par M. l'abbé Le Crosnier, resté dans la ville uniquement pour procurer les secours religieux aux personnes demeurées fidèles aux légitimes pasteurs. Il desservait habituellement la chapelle des Ursulines, dans laquelle fut érigée l'adoration perpétuelle, jusqu'au rétablissement du culte catholique par toute la

France. Pendant ce temps, les républicains firent plusieurs perquisitions et visites domiciliaires dans la maison des Ursulines, mais Dieu les protégea visiblement ; elles ne furent pas trop inquiétées ; les agents de la police étaient toujours accompagnés d'un officier municipal, assez bon chrétien pour ne pas pousser trop loin les investigations ; il faisait chercher les ecclésiastiques auxquels les Ursulines donnaient asile, dans les endroits de la maison où il savait qu'ils n'étaient pas.

Au bout de quelque temps, les religieuses dispersées se réunirent aux Ursulines de Rouen, auxquelles le gouvernement venait de rendre leur monastère. La Mère Bunel de Saint-Jean, et la Mère Valleran de Saint-Augustin, réclamèrent aussi la même faveur ; mais elles trouvèrent des obstacles invincibles de la part des habitants de la ville, à cause des services qu'elles rendaient à la religion et aux familles.

◊ Leur premier local ne suffisant pas, elles en prirent un autre plus spacieux ; elles érigèrent en chapelle un magasin, dans laquelle on donna des instructions religieuses aux jeunes filles de la ville. Le dimanche, après la messe, un des vicaires de la paroisse venait faire un catéchisme public, où se réunissaient beaucoup de femmes de toutes conditions ; les élèves y assistaient dans une classe contiguë ; ensuite quelques-unes d'entre elles récitaient des conférences sur des matières de controverse et sur la morale ; puis le vénérable pasteur, M. Paris, terminait le tout par une instruction familière et pathétique sur le sujet de la conférence, ce qui faisait un très-grand bien dans ces temps où l'instruction religieuse était si rare.

Les mères Saint-Jean et Saint-Augustin se trouvaient, pour ainsi dire, seules pour suffire à tout le

travail de la maison ; elles demandaient chaque jour à Dieu avec ferveur qu'il leur procurât les moyens de continuer cette œuvre, si elle lui était agréable. Il leur envoya M<sup>lle</sup> Delamare, sujet d'un mérite distingué, qui prit le nom de Sainte-Victoire. Elle fut d'une grande ressource à ces bonnes mères. Deux ans après, M<sup>lle</sup> Sautune, en religion Sainte-Thérèse, aujourd'hui supérieure du monastère du Havre, vint se joindre à elles ; la présence de ces deux jeunes sœurs ranima leur courage, et leur donna l'espoir de rétablir dans la suite leur communauté ; mais la perte qu'elles firent de la bonne mère Saint-Jean vint de nouveau les plonger dans l'affliction. A cette époque, elles avaient si peu d'élèves, que ces bonnes Ursulines pouvaient à peine se procurer le nécessaire. La mère Saint-Augustin réitéra sa demande de quitter le Havre avec ses deux jeunes sœurs ; mais la Providence ne permit pas que leur supérieur leur accordât la permission de se retirer ; il eut même recours à l'autorité de M<sup>sr</sup> Cambacérés, pour les engager à rester au Havre. Ce digne prélat les honora de sa visite quelque temps après ; il célébra le saint sacrifice de la Messe dans leur pauvre chapelle, et y administra le sacrement de Confirmation aux élèves, ainsi qu'à trois cents personnes qui avaient suivi les instructions de la maison.

Dieu, qui voulait perpétuer son œuvre, permit que, malgré la situation précaire des Ursulines, plusieurs sujets vinssent se joindre à elles. Les membres du conseil municipal votèrent, en leur faveur, la somme de 5,000 francs par an, à titre d'indemnité, pour leur maison conventuelle, affectée depuis la révolution au service public.

Le nombre des religieuses et des élèves augmentant

chaque jour, M. Sery, maire du Havre, offrit de leur faire construire un monastère aux frais de la ville ; mais la mère Valleran de Saint-Augustin s'y refusa, dans la crainte que la communauté ne perdît par là son indépendance, et que, plus tard, elle ne se trouvât dans l'embarras, par les changements qui pourraient survenir, soit dans l'administration locale, soit dans le gouvernement. Les Ursulines résolurent donc de faire construire à leur propre compte les bâtiments nécessaires pour la communauté et pour le pensionnat. Elles achetèrent 69,000 francs un petit terrain nu, borné par quatre rues, situé dans la nouvelle partie de la ville qui n'était pas encore bâtie. M. Lambert, riche négociant au Havre, se chargea de la surveillance des travaux, et, de concert avec sa digne épouse, eut même la générosité d'avancer plus de 500,000 francs, sans autre garantie que la bonne volonté des religieuses, et lorsqu'elles lui témoignaient la crainte de ne pouvoir s'acquitter envers lui, il leur disait agréablement : « Alors je vous constituerai prisonnières pour dettes, et en conséquence je serai obligé de vous nourrir. »

M<sup>sr</sup> de Bernis, archevêque du diocèse, vint au Havre pour bénir et poser la première pierre du nouveau monastère, ce qui se fit avec une grande pompe, et au milieu d'une foule immense. Monseigneur vint de l'église de Notre-Dame processionnellement, avec un grand nombre d'ecclésiastiques du Havre et des paroisses voisines, au lieu destiné pour la cérémonie. La première pierre fut posée à l'angle droit du chœur des religieuses ; on y mit l'inscription suivante, gravée sur une feuille de cuivre.

« L'an de N.-S. 1822, le 16 novembre, a été posée par RR. Pierre de Bernis, archevêque de Rouen, pri-

mat de Normandie, pair de France, etc., etc., cette première pierre du nouveau monastère de Sainte-Ursule, qu'avec l'aide de Dieu ont établi les Ursulines de cette ville, sous les auspices de M. Paris, curé du Havre et supérieur de la communauté, et par les soins assidus et les généreux efforts de MM. le baron Bégoin de Maux, maire de la ville, Lambert, négociant, et Germain, ancien notaire. »

Le 22 avril 1824, ces bonnes mères purent, à leur grande satisfaction, habiter leur nouveau monastère. Le lendemain 25, M. le curé vint le bénir ainsi que la chapelle; puis il fit une allocution très-pathétique, analogue à la circonstance. Il célébra la sainte Messe, à laquelle assistèrent les autorités et les notables.

La communauté se composait de huit religieuses de chœur, deux novices, une postulante, deux sœurs converses et deux tourières; elles reprirent immédiatement les fonctions de l'institut. A cette époque, il n'y avait au Havre d'autres religieuses que celles d'Ernemont pour l'instruction des pauvres, et les Ursulines; ce qui obligeait ces dernières à recevoir, non-seulement des pensionnaires et des demi-pensionnaires, mais encore de nombreuses externes. Peu de temps après, selon leurs constitutions, elles ouvrirent leurs classes gratuites, où étaient admises près de deux cents jeunes filles, dont la moitié restait toute la journée pour apprendre les travaux à l'aiguille, ce qui n'empêchait pas qu'elles ne fussent aussi chargées des catéchismes de la paroisse, pour les petites filles des écoles séculières de la ville.

Le 12 février suivant, la mère Valleran de Saint-Augustin mourut, ce qui jeta toutes ses filles dans une profonde affliction. Cette vénérable religieuse possé-

dait autant d'humilité que de prudence et de sagesse ; elle avait surmonté avec une patience invincible les difficultés incessantes et inextricables qui , tant d'années , s'étaient opposées au rétablissement des Ursulines au Havre. La digne mère Delamare de Sainte-Victoire fut canoniquement élue pour lui succéder dans la charge de supérieure.

Le 27 août 1826, les Ursulines furent de nouveau plongées dans la douleur par la perte de leur digne supérieur, M. Paris, qui était pour elles un protecteur et un père. Ce vénérable pasteur mourut subitement dans son église, en prêchant sur la mort. M. l'abbé Robin, aujourd'hui évêque de Bayeux, lui succéda dans sa cure et dans sa charge de supérieur, qu'il exerça avec le plus grand dévouement pendant dix années.

En octobre 1826, la communauté fut reconnue par le gouvernement, puis les religieuses firent leurs donations entre vifs, dans le délai fixé par la loi. A force de peines, de soins et de veilles, ces pieuses filles de Sainte-Ursule parvinrent à consolider leur œuvre, et, avec l'aide de la Providence, à s'acquitter des sommes avancées par M. Lambert.

En 1829, elles achetèrent un terrain de 100,000 fr. pour suppléer à l'exiguité de celui sur lequel leur monastère était construit ; il n'en était séparé que par la largeur d'une rue. Ce fut encore M. Lambert qui avança la plus grande partie des fonds nécessaires à cette acquisition. Le changement de gouvernement arrivé en 1850, força la communauté d'ajourner son projet d'établir une communication de ce terrain avec leur maison, par le moyen d'un pont sur la rue. Quelques années plus tard (1856), leur chœur ne pouvant

plus contenir le nombre des religieuses et des élèves, elles l'agrandirent, et firent construire une modeste chapelle pour le public.

La ville devenant de jour en jour plus populeuse, elle fit bâtir, près des Ursulines, un nouveau collège qui avait vue sur leur pensionnat; elles furent donc obligées, pour se soustraire à cet inconvénient, de faire construire un bâtiment de quarante-quatre mètres de longueur sur vingt-deux de hauteur, ce qui absorba une grande partie de leur jardin, et les mit, peu de temps après, dans la nécessité de chercher les moyens de transférer leur communauté dans un lieu plus vaste. En 1847, la divine Providence leur ménagea enfin l'occasion d'échanger le terrain qu'elles avaient acheté, contre un parc très-étendu et magnifiquement planté, situé à mi-côte, à Ingouville, aujourd'hui dans l'intérieur du Havre, par suite du nouvel agrandissement de la ville. La communauté se proposait d'y faire construire un monastère beaucoup plus spacieux que celui qu'elle habitait. M. l'abbé Robert, professeur de l'institution ecclésiastique d'Yvetot, eut la bonté de leur en faire un très-beau plan; mais la révolution du 12 février 1848 força les religieuses à renoncer à son exécution, parce qu'outre les inquiétudes que leur donnait cette secousse politique, tous les immeubles de la ville subirent une énorme dépréciation, et par suite la maison qu'elles occupaient perdit la moitié de sa valeur. M. l'abbé Leclerc, leur digne supérieur, se proposait de les aider, en leur prêtant les fonds qu'il avait de disponibles, mais la mort l'en empêcha. Dans cette conjoncture, la vénérable mère Sainte-Cécile, alors supérieure, proposa aux religieuses, à l'exemple de leurs anciennes mères, de recourir à la Sainte-Famille;



ce qu'elles firent en reconnaissant Notre-Seigneur pour fondateur du futur monastère, la sainte Vierge pour fondatrice, et saint Joseph pour son protecteur spécial. Cette consécration se fit le 19 mars, fête de saint Joseph, à l'église, où toutes se réunirent, portant un cierge ardent. M. l'abbé Duval, leur digne chapelain, leur adressa une touchante allocution; puis la mère supérieure, à genoux devant un tableau de la Sainte-Famille, fit la consécration au nom de toutes. Cette cérémonie se renouvelle chaque année à la même époque.

Le bon Dieu ne tarda pas à venir à leur secours; il inspira à M. Adolphe Perquer, riche propriétaire et entrepreneur de travaux, de se dévouer pour leur fournir le moyen de transférer la communauté à sa nouvelle destination. Cet homme, aussi généreux qu'intelligent, combina un autre plan de construction, qui pourrait remplir le même but, et serait beaucoup moins dispendieux. Il offrit à la communauté de donner tous ses soins à la direction de cette entreprise. Nouveau M. Lambert, il fit des avances de capitaux, et lui procura la facilité d'en emprunter de plus considérables encore. Il est impossible de dire jusqu'à quel point cet homme bienfaisant a porté son dévouement pour l'intérêt et le bien-être de cette maison, ni avec quel zèle il continue à le faire. Les religieuses aiment à en exprimer ici leur reconnaissance. Il fit commencer et continuer si activement les travaux du nouveau monastère, que le 22 juillet 1851 la communauté put y être transférée. M. le curé de Notre-Dame du Havre, leur vénéré supérieur, y célébra, pour la première fois, la sainte Messe, dans une chapelle provisoire, qui servit jusqu'au 21 août suivant, jour où M<sup>sr</sup> l'archevêque de Rouen

vint bénir leur église, sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Espérance. Ce vénérable prélat s'est montré toujours plein d'une bonté si paternelle pour la communauté, qu'elle ne peut que rendre grâces à Dieu de la bienveillance que Sa Grandeur lui témoigne. Le 24 décembre, même année, la ville acheta de la communauté la maison qu'elle venait de quitter, pour y établir les écoles des Frères de la doctrine chrétienne. Par ce moyen, le chœur et la chapelle n'ont point changé de destination. On y dit encore quelquefois la sainte Messe, et on y conserve le Saint-Sacrement. Le 23 novembre 1853, M<sup>sr</sup> Robin, évêque de Bayeux et de Lisieux, qui avait toujours été pour les religieuses un protecteur et un père, voulut leur donner encore un témoignage de son bienveillant intérêt. Il fit paver en marbre une partie du sanctuaire de leur église, et y fit placer un autel, également en marbre. Sa générosité alla même jusqu'à lui faire payer tous les frais de peinture du chœur et des deux chapelles latérales. Sa Grandeur le consacra lui-même, à la prière de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Rouen. Le pensionnat de la communauté peut contenir cent élèves, le demi-pensionnat quatre-vingts, et les classes gratuites cent cinquante. Ces trois classes, éloignées les unes des autres, ont chacune leur cour de récréation et leur entrée particulière.

En 1855, la communauté comptait une cinquantaine de religieuses soit de chœur, soit converses ou novices; quatre-vingt-six pensionnaires, soixante-cinq demi-pensionnaires et quatre-vingt-dix externes.



## MONASTÈRE DE MONTIGNY-SUR-VINGEANNES.



ETTE fondation est l'ouvrage de trois demoiselles de Montigny, qui se réunirent en 1812 et commencèrent à mener la vie de communauté; elles s'associèrent au tiers-ordre de la Trappe, et s'occupèrent de l'instruction des enfants et du soin des malades. La mort du père abbé ayant amené le renversement du tiers-ordre, elles se placèrent, d'après de sages conseils, sous la juridiction épiscopale. M<sup>sr</sup> de Boisville, alors évêque de Dijon, affectionnant l'ordre de Sainte-Ursule, le leur fit embrasser. Le 11 février 1828, trente-six religieuses, qui composaient alors la communauté, reçurent le voile blanc. Dès ce jour on commença à réciter l'office de la sainte Vierge. Cependant M<sup>sr</sup> de Boisville n'ayant point jugé à propos de mettre à la tête du monastère une ancienne religieuse Ursuline, on se trouva fort embarrassé. Après avoir reçu les règles et constitutions des diverses congrégations, on se décida à adopter celles de Paris: avec le temps, tout s'éclaircit, et à l'époque fixée pour la profession, la règle était en vigueur. Ce jour même, 17 mars 1829, eurent lieu les premières élections du supérieur, visiteur, etc., etc.

Ce fut le 6 septembre 1829, que M. Duthosey, prédicateur de S. M. Charles X, obtint l'autorisation légale de la communauté. Au mois d'avril 1830, M. Poursel, son premier supérieur, ayant quitté le diocèse, fut remplacé par M. Bauzon, chanoine de la cathédrale de Dijon et directeur du grand-séminaire: l'excellent esprit religieux de ce vertueux ecclésiastique répondit à toutes les espérances.

En 1831, M<sup>sr</sup> Jacques Baillon ayant succédé à M<sup>sr</sup> de Boisville, fit une visite aux religieuses et leur témoigna le plus vif intérêt.

Nommé à l'archevêché d'Aix en 1833, ce digne prélat fut remplacé par M<sup>sr</sup> Claude Rey, qui s'opposa formellement à l'élection d'un supérieur et d'un visiteur. Il fallut se soumettre à l'autorité épiscopale, et M. Bauzon continua ses soins à la communauté non plus comme supérieur, mais comme directeur : cet état de choses dura jusqu'en 1858, époque où M<sup>sr</sup> Rivet prit possession du siège de Dijon.

En 1837, la fondatrice de la communauté déposa pour la première fois le lourd fardeau de la supériorité. Les vingt années qu'elle fut en charge avaient été traversées de peines et de difficultés de toute espèce, comme il arrive ordinairement dans les commencements d'une maison.

En 1858, M<sup>sr</sup> Rivet donna un aumônier à la communauté, en remplacement de M. Bauzon, qui venait d'en être élu supérieur et de reprendre son ancien poste au séminaire.

Le nouveau directeur, aussi prudent que zélé dans l'exercice de ses fonctions, s'est encore acquis des droits à la reconnaissance par la sollicitude avec laquelle il sut, de concert avec les supérieurs, veiller au temporel de la maison, en procurant l'établissement d'une filature pour la soie, dans un moment où les révolutions avaient considérablement restreint le nombre des pensionnaires.

Depuis l'arrivée de M<sup>sr</sup> Rivet dans le diocèse jusqu'à ce jour, ce saint évêque a été constamment pour la communauté le pasteur le plus généreux et le père le plus tendre. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il voulut

bien parler de ses chères Ursulines à Sa Sainteté Pie IX, et leur apporta à son retour, avec une indulgence plénière et la bénédiction apostolique, une lettre du saint Père, qui est conservée avec respect dans les archives du monastère.

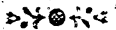
Le pensionnat qui avait diminué, comme on vient de le dire, reprit bientôt; il possède actuellement soixante élèves, sans y comprendre un externat gratis pour toutes les petites filles de Montigny.

La communauté se compose de cinquante-huit sœurs et trois tourières. Les religieuses ont le bonheur de conserver encore au milieu d'elles leur mère fondatrice, et une de ses deux premières compagnes.

Outre le léger bénéfice qui provient de leurs classes payantes, elles possèdent pour tout fonds quelques petites pièces de terre et le monastère qu'elles habitent; ce n'était d'abord qu'une maison de campagne, et selon qu'il a été possible, on y a ajouté quelques bâtiments à mesure que le nombre des pensionnaires et des religieuses s'est augmenté. Celles-ci trouvent dans le travail de leurs mains et une petite industrie sur la soie le moyen de subvenir à leurs besoins, car le prix de la pension des élèves est très-modéré, et encore le baisse-t-on pour les familles gênées.

Les connaissances littéraires se sont peu à peu étendues dans la communauté; aucun maître ne donne de leçons aux élèves. La musique vocale et instrumentale ainsi que le dessin sont enseignés par les religieuses.

Cette communauté a envoyé quatre de ses religieuses dans l'île de Naxos, comme on le verra dans la suite de l'ouvrage.



## MONASTÈRE DE MORTAIN.



La communauté des Ursulines de Mortain fut fondée le 23 mai de l'année 1820, par M. l'abbé François-André Dary, curé de Romagnay, qui avait confessé la foi pendant les jours mauvais de la révolution. Il conçut le projet de cet établissement alors que, pour soustraire sa tête à la hache des bourreaux, il était caché dans la maison qu'elles occupent aujourd'hui.

Ce vertueux prêtre reçut à cette époque l'onction sacerdotale à Paris. Jeune, robuste, d'un esprit ferme et dans toute l'ardeur du premier zèle, il ne voulut pas s'expatrier, et résolut même de sacrifier sa vie, si à ce prix il pouvait être utile à quelques âmes.

Arrêté et conduit dans les prisons de Mortain, il devait être transféré à Paris, pour de là monter à l'échafaud, lorsque la divine Providence favorisa son évasion. Quelques pieuses femmes parvinrent à lui faire remettre un pain dans lequel elles avaient caché une lime; M. l'abbé Dary était prévenu; il s'en servit pour briser un des barreaux de la petite fenêtre de son cachot et put ainsi sortir. Telle était son intrépidité, qu'étant déjà assez loin, il s'aperçoit qu'il a oublié son bréviaire; il retourne aussitôt sur ses pas, rentre dans la prison, prend son livre et sort de nouveau sans être reconnu.

Enfin la paix fut rendue à la France; l'homme dont le génie et les talents militaires subjuguèrent toutes les factions, sentit que pour rendre son pouvoir durable, il fallait l'asseoir sur la base solide de la religion. Il rouvrit les temples, releva les autels. Les ministres du Seigneur

purent se montrer sans crainte et exercer librement leurs nobles et laborieuses fonctions.

Le projet conçu par M. Dary revint alors à sa pensée; il le mûrit en silence pendant plusieurs années, et le mit à exécution en 1820.

Ce digne prêtre fonda également le petit séminaire de l'abbaye Blanche. Dans un âge plus avancé, il eut encore l'idée d'établir une maison de trappistes, non loin de la ville, sur un terrain alors inculte, appelé la Bruyère de la Justice; mais la crainte que la mort ne vint le frapper avant d'avoir achevé son œuvre, l'arrêta.

L'humilité de M. Dary égalait sa piété; elle lui fit souvent cacher ses bienfaits, et refuser l'avancement que voulait lui donner son évêque, M<sup>sr</sup> Dupont Poursat. Il fut cependant honoré du titre de chanoine. M. Dary mourut le 9 juillet 1850, âgé de près de quatre-vingts ans. Sa vertu, dans ce long espace de temps, fut éprouvée par bien des contradictions. Quoique estimé des gens de bien, ses intentions ne furent pas toujours appréciées : Dieu se réservait de lui accorder dans l'éternité la récompense de ses bonnes œuvres.

Pour établir les Ursulines de Mortain, M. l'abbé Dary s'adressa à la communauté d'Avranches. Elle promit de lui donner cinq religieuses; il s'engagea de son côté à fournir une somme de quatorze mille francs.

Le jour du départ fut fixé au 21 mai. Cependant la communauté et les religieuses désignées pour le nouveau couvent, ayant fait de plus mûres réflexions, craignirent de ne pas réussir dans cette entreprise, et l'on résolut de retirer la promesse faite à M. Dary.

La chose allait s'exécuter, lorsque la mère Aimée de Chabert, sœur de Saint-Ambroise, ancienne religieuse du couvent de Vire, âme naturellement courageuse,

et qu'avaient encore affermie les épreuves de la révolution, se levant, dit d'un ton de doux reproche : « Eh quoi, mes sœurs, où est votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes?... Ne doit-on pas compter sur l'appui de la Providence?... Toute âgée et infirme que je suis, je me propose de partir, si l'obéissance le trouve bon, et si quelques âmes de bonne volonté veulent me suivre. » Ces paroles émurent et entraînèrent deux jeunes religieuses, fort attachées à cette digne et respectable mère, les sœurs Sainte-Madeleine et Saint-Pacifique. Elles sollicitèrent aussi une ancienne religieuse de la communauté de Vire, la mère Sainte-Luce, de se joindre à elles; cette bonne mère y consentit, à la condition que les supérieurs leur donneraient encore une novice, qui dans quelques jours devait prononcer ses vœux, la sœur Sainte-Anne Legros. Les supérieurs, ne mettant pas en doute l'obéissance de la novice; acquiescèrent à cette demande. Dieu évidemment en avait été l'auteur, car les vertus et la courageuse patience de cette fervente religieuse la rendirent la plus ferme colonne de l'édifice, ou plutôt elle en fut la vraie fondatrice.

M. l'abbé Lesplu Duprey, curé d'Avranches, supérieur de la communauté, et la mère Saint-Jean-Baptiste, supérieure, sanctionnèrent la mission de ces cinq religieuses, et ils leur adjoignirent encore la sœur Saint-Stanislas Lesaulnier, novice depuis cinq mois. Le départ fut de nouveau arrêté pour le 25 du mois de mai 1820, et M. Dary vint lui-même chercher la petite colonie, augmentée de deux pensionnaires et d'une sœur donnée. Obligé de repartir immédiatement pour sa cure, il eut à peine le temps d'installer les religieuses dans leur demeure. Par un oubli ou un contre-temps qui ne se peut expliquer, si ce n'est en disant que Dieu



voulait les accoutumer à mettre en lui seul leur confiance, aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir : et ces pauvres religieuses trouvèrent une maison dépourvue de toutes les choses nécessaires. Il n'y avait pas même de pain ; M. et M<sup>me</sup> de la Martre, proches voisins du couvent, informés de ce grand dénûment, envoyèrent des vivres pour le souper.

Le lendemain, qui était un mercredi des quatre-temps, on eut bien de la peine à trouver dans la ville les provisions indispensables pour le dîner ; toutefois le Seigneur n'abandonna pas ses épouses dans leur détresse ; il suscita plusieurs personnes charitables pour les secourir. Les unes envoyèrent de la paille pour les lits, les autres du bois, etc., etc., et une autre fournit la provision de cidre pendant deux mois.

La grande pauvreté de la maison ne permettant pas de faire aucun achat de vin, les religieuses néanmoins n'en manquèrent jamais, soit pour la célébration de la sainte Messe, soit encore pour les besoins des malades et des infirmes ; il en fut de même de plusieurs petits adoucissements, tels que sucre, chocolat, café, etc., et ces dons ne cessèrent qu'au moment où la mère Saint-Ambroise acheta une demi-pièce de vin blanc pour la messe, craignant d'être à charge aux personnes qui jusqu'alors avaient secouru la communauté.

Telle a toujours été la conduite de la divine Providence sur cette maison ; les secours se sont toujours trouvés en raison des besoins. Souvent et douloureusement éprouvée, elle s'est vue sur le point de s'écrouler jusque dans ses fondements, mais toujours soutenue par le bras de Dieu, et raffermie sur sa base chancelante, on peut justement la nommer la maison de la Providence et de la Croix.

Le 1<sup>er</sup> juin de l'année 1820, une messe solennelle fut dite dans la communauté par M. l'abbé Dary, et le Saint-Sacrement exposé dans le saint tabernacle; toutefois, l'exiguïté du lieu ne permit pas de le conserver. Il n'y avait pas de chapelle, et les religieuses allaient entendre la sainte messe à l'église de la paroisse; l'usage exclusif de la petite chapelle Saint-Léonard leur fut abandonné. Là, elles étaient entièrement séparées du public et dérochées à tous les regards.

La première prise d'habit, celle d'une jeune personne de la ville, M<sup>lle</sup> Virginie Revel, sœur Saint-Augustin, eut lieu dans cette église, le 21 mai 1821. La nouveauté de la cérémonie attira tant de monde, que l'église fut remplie comme aux jours des plus grandes solennités: M. de la Lorerie, maire de la ville; M<sup>me</sup> de Lespinasse, femme de Monsieur le sous-préfet, firent une quête considérable en faveur des religieuses.

Les Ursulines cependant souffraient de se voir privées du bonheur de posséder au milieu d'elles la divine Eucharistie. Aussi prirent-elles la résolution d'élever au plus tôt une chapelle; il fallut pour cela s'imposer les plus grands sacrifices. Les ouvriers furent employés dès le commencement de 1821, et le 18 décembre de la même année, la chapelle fut bénite par M. Dary. Le 21 du même mois, M<sup>lle</sup> Hortense Angenard, de Saint-Malo, y prit le saint habit sous le nom de sœur Saint-François Xavier. Ce fut la deuxième cérémonie de vêtue.

Quatre ans après, toute la communauté faillit être ensevelie sous les ruines de ce petit édifice. Le plancher supérieur de la chapelle intérieure, surchargé par un poids de douze à quinze cents livres, s'affaissa tout à coup, au moment où les religieuses terminaient la ré-

citation du saint office. La secousse fut telle , que les murs furent lézardés en plusieurs endroits , et l'une des sablières reculée de quatre pouces au moins ; peu s'en fallut qu'elle ne se trouvât entièrement hors du mur ; alors la charpente et la toiture eussent écrasé infailliblement toutes les religieuses. L'attention de la Providence à veiller sur ses enfants , parut visiblement en cette rencontre. Aucun accident grave ne s'ensuivit ; trois personnes seulement reçurent un léger choc. Le plancher en s'affaissant d'abord d'un côté forma une demi-voûte , ce qui laissa aux religieuses le temps de sortir. La chose pourtant était difficile , la poussière augmentant les ténèbres naturelles. Voici comment s'explique une religieuse en parlant de cet événement :

« Pour moi , placée à l'endroit le plus dangereux , je ne  
» pus sortir quoique la mort me parût inévitable. Es-  
» sayer de le faire eût été en avancer le moment. Tout  
» s'écroulait autour de moi ; il me semblait que les dé-  
» bris passaient par-dessus ma tête pour venir tomber à  
» mes côtés. En effet , notre voile fut enlevé et recouvert  
» parmi les décombres. Remettant donc mon âme entre  
» les mains de Dieu , j'attendis en paix qu'il décidât de  
» mon sort. Une religieuse Bernardine , qui récitait son  
» office dans la chapelle extérieure , ayant ouvert la  
» porte de communication , je pus , à l'aide du flambeau  
» qu'elle tenait à la main , me guider au travers des  
» débris ; je m'élançai vers elle , mais bientôt un coup  
» d'œil nous fit voir que nous n'étions pas en sûreté ;  
» nous sortîmes précipitamment ; à peine étions-nous  
» dehors que le reste du plancher s'écroula.

» Par un effet tout providentiel , une religieuse se  
» trouvant un peu souffrante ne vint pas à l'office ; son  
» absence me fit descendre d'une place. Le prie-Dieu

» que j'aurais occupé fut brisé en plus de vingt pièces,  
» et les débris jetés et dispersés au loin.  
» Le premier soin de la vénérable mère supérieure,  
» dès qu'on nous vit toutes réunies autour d'elle, fut  
» de rendre à Dieu de vives actions de grâces de nous  
» avoir conservé la vie. »

Le défaut de ressources ne permit ni de changer, ni de faire réparer la chapelle. Pour se mettre à l'abri du froid et des courants d'air, on fit tendre des draps en forme de plancher, à l'aide des cordes croisées en tous sens, puis on colla du papier par-dessus. L'aspect de cette pauvre chapelle présentait quelque ressemblance avec l'étable de Bethléem, et ce trait d'analogie avec le divin Maître était une consolation.

Les classes tant internes qu'externes s'organisèrent. En 1824, le pensionnat comptait trente à quarante élèves. L'externat était composé de tous les enfants des meilleures familles. Plusieurs sujets religieux avaient été admis. L'établissement au dehors semblait prospère; cependant il continuait d'être à l'intérieur dans un état de gêne et de pauvreté fort pénible. Il avait déjà contracté une dette de six mille francs, déficit d'autant plus grand, qu'on craignait de le voir s'augmenter chaque année.

Cet état de choses demandait un gouvernement actif, vigilant et ferme, une grande expérience, et surtout une économie sévère. La vénérable mère Saint-Ambroise, supérieure, réunissait ces qualités; mais son âge avancé, et plus encore ses infirmités habituelles, la mettaient dans l'impossibilité d'agir par elle-même. La bonne et respectable mère Sainte-Luce, religieuse également du plus grand mérite, était frappée d'une surdité complète, et ne pouvant être employée dans

les affaires. M. Dary chaque semaine visitait la communauté, lui donnait ses avis; mais chargé de la direction des consciences, il lui restait peu de temps à donner aux soins des affaires extérieures. Toute l'administration reposait donc sur cinq ou six religieuses. Quatre d'entr'elles, personnes d'un jugement et d'une vertu peu ordinaires, et quoique fort jeunes encore, d'un caractère grave et réfléchi, mesurèrent, avec un douloureux effroi, la profondeur de l'abîme dans lequel la communauté allait infailliblement s'engloutir. Elles sentaient la nécessité d'une réforme, tant pour la tenue des classes que pour la pratique de la plus exacte pauvreté et de la clôture; mais leurs sentiments étaient combattus par quelques-unes de leurs compagnes qui croyaient au contraire devoir donner quelque chose à l'éclat, pour mieux s'établir et gagner de plus en plus la confiance.

Cette dissidence dans les vues, sans altérer la charité, entretenait cependant dans le cœur de chacune des religieuses, un certain malaise qui allait s'augmentant chaque jour.

L'entrée des séculières dans l'intérieur de la maison était, pour les quatre mêmes religieuses, une source plus grande encore d'affliction. Ces visites furent assez rares d'abord, et faites seulement des dames en chambre, mais peu à peu elles devinrent plus fréquentes, et s'étendirent même à quelques religieuses. Bientôt les rapports avec les personnes du monde et les dames en chambres, introduisirent de petits abus; le mal était loin d'être général, mais il était à craindre qu'il ne le devint.

Dieu seul fut témoin des larmes et des prières ferventes des religieuses qui désiraient une amélioration;

mais elles devaient l'acheter par d'autres épreuves. Vers le commencement de l'année 1825, M<sup>me</sup> de Lavielle-Robert, ancienne religieuse de l'abbaye Blanche, conférant avec la mère supérieure de l'état de la maison, lui proposa d'abandonner la fondation de Mortain, et d'aller se réunir à la communauté de Lamballe, qui était sur le point de tomber faute de sujets, se chargeant de conduire cette affaire. Cette proposition fut acceptée par la mère supérieure et par la majeure partie des religieuses; mais, soit doute de succès, soit crainte des obstacles que M. l'abbé Dary pouvait mettre à leur départ, elles eurent le tort de lui en faire un secret. Ce défaut de confiance s'explique d'autant moins, que ce bon supérieur s'était montré tout dévoué aux intérêts de la communauté, et que son autorité et son zèle eussent pu remédier au mal. Cependant l'affaire de Lamballe, au moment d'être conclue, se rompit; cette maison, qui suivait la règle des *petites Ursulines*, tenait à la conserver; et la communauté de Mortain ne pouvait l'adopter, puisqu'elle était moins sévère que la sienne, et la privait du quatrième vœu.

Sa position devint pire alors; M. l'abbé Dary avait eu connaissance de ce projet, et son mécontentement était grand. Il fut bientôt au comble par la résolution que prirent soudain les sœurs Sainte-Madeleine et Saint-Pacifique de retourner dans leur maison d'Avranches. Ces bonnes sœurs possédaient, avec la confiance et l'estime de M. le supérieur, celles des familles. Leur départ, qui eut lieu vers la fin de 1825, l'affligea d'autant plus, qu'il eut des suites funestes pour le pensionnat. Les élèves affectionnées à ces maitresses se mutinèrent, et s'excitèrent mutuellement à quitter la maison pour les suivre; elles en écrivirent à leurs pa-

rents, et le pensionnat fut bientôt réduit au nombre de quatre ou cinq élèves.

Ce qu'il y eut d'affligeant encore dans cette circonstance, c'est que, comme toujours dans les événements un peu extraordinaires, mille propos extravagants et faux circulèrent dans le public. Ces bruits de petites villes cessèrent bientôt, et le silence, la régularité régnèrent plus que jamais dans la communauté.

Un nouveau coup vint encore la frapper. Le 6 janvier 1826, la révérende mère supérieure mourut subitement, à l'issue du chapitre. Comme si cette bonne mère eût eu un pressentiment de ce qui devait arriver, elle exhorta toutes ses filles, de la manière la plus pressante et la plus pathétique, à une entière confiance en Dieu, et à un total abandon d'elles-mêmes à sa divine Providence. La force, et à la fois, la douceur de ses paroles furent telles, que plusieurs des religieuses en furent touchées jusqu'aux larmes. L'une d'elles, encore novice, appréhendant quelque nouveau malheur, courut à l'église au sortir du chapitre, et là, se prosternant devant l'autel de Marie : « O mon Dieu, dit-elle en sanglotant, que va-t-il encore nous arriver ? Marie, ma bonne mère, ayez pitié de nous, secourez-nous ! » Hélas ! sa prière était à peine finie, que la communauté tout entière se trouvait orpheline.

Cette mort imprévue, arrivée dans des circonstances si fâcheuses, jeta la consternation dans toutes les âmes. M. l'abbé Morin, coadjuteur de M. Lebel, curé de Mortain, fut alors le consolateur et l'appui de la pauvre communauté. Il la connaissait depuis fort peu de temps ; mais les événements précédents l'avaient déjà mis plusieurs fois en rapport avec elle. Instruit des dispositions de M. Dary, il voulut aller lui-même lui annoncer la

triste nouvelle, espérant faire revivre dans son cœur ses anciens sentiments pour la communauté : son voyage fut sans succès. Dissimulant sa tristesse, M. Morin conseilla à l'une des anciennes religieuses d'écrire au nom de toutes à M. Dary, pour le prier d'oublier les torts dont il avait à se plaindre, et de venir faire l'inhumation de leur révérende mère supérieure. Cette marque de retour toucha le respectable supérieur, dont les intentions étaient droites et pures, et qui n'était si mécontent que parce qu'il était mal informé. Il vint le surlendemain, comme il en avait été prié. Après l'inhumation, il réunit les vocales, leur adressa quelques paroles de consolation, et promit d'oublier le passé, si la maison voulait suivre ses avis. Alors la mère Sainte-Anne, se jetant à genoux, lui demanda pardon pour elle et pour toutes ses sœurs ; les autres religieuses suivirent son exemple, et le prièrent en même temps de leur accorder une demi-heure, pour lui rendre compte de leur conduite et des motifs qui les avaient inspirées.

Cette scène attendrit vivement ce bon et vertueux père, et le disposa à une nouvelle bienveillance. Il accorda de bon cœur l'entretien demandé, promit de revenir dans deux jours, et laissa ses filles consolées.

Au sortir de la communauté, M. Dary se rendit chez M. l'abbé Morin, et lui fit part de tout ce qui s'était passé : « J'ai goûté plus de consolation et de joie dans cette seule visite, dit-il, que je n'en ai éprouvé depuis le commencement de l'établissement. » Fidèle à sa promesse, il revint à la communauté ; sa visite dura deux heures. La mère Sainte-Anne et ses compagnes lui rendirent compte de toutes leurs démarches, et lui parlèrent avec une grande simplicité et une grande confiance ; ce bon père reconnut qu'il avait été dans



l'erreur sur bien des points, et qu'il n'avait à leur reprocher que d'avoir gardé le silence. « Pourquoi, répétait-il plusieurs fois, pourquoi n'ai-je pas connu les choses plus tôt ? pourquoi ne m'avez-vous pas parlé comme vous le faites aujourd'hui ? que de chagrins nous auraient été mutuellement épargnés. » Et sur ce qu'on lui dit qu'on s'était quelquefois ouvert sur ses peines au saint tribunal. « Eh quoi ! répondit-il, ne saviez-vous pas que tout ce que vous dites là, je le devais entièrement ignorer. »

M. Dary quitta ses filles le cœur plein de joie, et plus dévoué que jamais à leurs intérêts. Peu à peu, connaissant leur vertu, et surtout celle de la mère Sainte-Anne, il conçut pour cette excellente mère une estime et une affection qui ne se démentirent jamais ; dans la suite, il n'en parlait qu'avec vénération.

Quant aux religieuses, elles rendirent à Dieu de vives actions de grâces, et ne se rappelèrent les larmes versées et les humiliations reçues, que pour l'en bénir dans le plus intime de leur âme. Ainsi se termina ce grand orage, qui semblait devoir renverser l'édifice de fond en comble. Dieu en tira sa gloire et le bien de ses épouses.

Il fallait procéder à l'élection d'une nouvelle supérieure. Elle se fit le 1<sup>er</sup> février 1826, en présence de M. Dary et de M. Morin. Tous les suffrages se réunirent en faveur de la mère Monique Legros, sœur Sainte-Anne. A la proclamation de son nom, elle ne put retenir sa surprise ni ses larmes. Elle voulut décliner le fardeau qui lui était imposé, mais, contrainte de céder à la voix de l'autorité, elle mit en Dieu toute sa confiance, et forte de son appui, elle s'arma de courage et de fermeté.

Toutes ses sœurs étaient dans la joie; toutes se proposèrent de la seconder en lui allégeant, par leur docilité entière et leur bonne volonté, le poids de la supériorité.

La communauté eut alors sous les yeux un spectacle vraiment édifiant et touchant à la fois : la vénérable mère Sainte-Luce, bonne religieuse de soixante-six ans, se montra, dans tous ses rapports, pleine d'égards et de respect pour la jeune supérieure qui lui était imposée, et que huit ans auparavant elle avait reçue jeune postulante. Chaque jour on la voyait demander humblement à genoux les moindres permissions. En vain la mère supérieure, confuse et mortifiée, cherchait-elle à prévenir ces actes d'humilité, et, en la relevant, lui reprochait-elle doucement un excès de respect qui la faisait souffrir, cette vénérable mère, par son sourire gracieux, semblait lui dire : « Ma mère, l'âge à mes yeux s'efface et disparaît devant Dieu, dont vous tenez la place. » Ah! comment devant un tel exemple, toutes les autres religieuses ne se fussent-elles pas inclinées avec amour sous le joug de la sainte obéissance.

La mère Sainte-Anne garda la direction du noviciat, dont elle était chargée avant son élection, et le réunit à la communauté; elle continua également de s'occuper de ses autres emplois : la sacristie, la lingerie, l'écriture, la géographie; elle semblait se multiplier et suffisait à tout, sans perdre jamais son air recueilli. Dieu était avec cette bonne mère, et les bénédictions qu'il versa sur son gouvernement tiennent du prodige. Pour en convaincre, il suffit de dire que, dans l'espace de douze années qu'elle fut supérieure, la situation de la maison changea complètement. Non-seulement un déficit de six mille francs est comblé, mais encore des réparations nombreuses, des augmentations et des acquisitions sont

faites; des murs de clôture sont élevés, une église est bâtie et des sommes sont mises en réserve pour le paiement de la maison. « Oui, disait un habitant de la ville, c'est incroyable tout ce que cette petite religieuse a fait (la mère Sainte-Anne était de très-petite taille); si je ne l'eusse vu, je ne pourrais me le persuader. Bien des gens du plus grand talent n'auraient pas réussi comme elle; je me suis amusé à faire le compte des sommes qu'elle a dû dépenser dans l'exécution de ses travaux ou de ses acquisitions, et le calcul le moins sévère prouve que ces sommes s'élèvent au delà de cent mille francs. » Cet homme disait vrai.

Ces bénédictions de Dieu ne lui furent pas données sans épreuves, la divine Providence la tint sans cesse au jour le jour dans la dépendance de ses dons. Souvent, bien souvent elle éprouvait toutes les angoisses de la pauvreté la plus extrême. Combien de fois se vit-elle réduite à la nécessité d'emprunter des élèves les modiques sommes de trois, quatre ou cinq francs dont elle avait besoin pour les provisions du marché.

Dans ces moments de détresse, la bonne mère avait coutume d'aller déposer le dernier sou, son dernier liard devant le tabernacle ou au pied de la statue de la Vierge, disant à Jésus et à Marie: « Voilà tout ce qui me reste, à vous maintenant de nous pourvoir. » Elle ne comptait pas en vain sur leur assistance, voici quelques exemples pris entre beaucoup d'autres.

Un jour que, prosternée devant le Saint-Sacrement, le cœur serré de douleur à cause d'un besoin pressant, elle exposait à Dieu sa peine et ses inquiétudes, elle est appelée au parloir, par une personne inconnue qui, en rougissant, lui offre une somme de trente francs, la priant d'excuser la modicité de l'offrande. « Je vou-

drais pouvoir donner davantage, dit-elle, j'ai confiance dans les prières des religieuses et je me recommande instamment à vous. » Cette somme suffisait aux besoins du moment, et la bonne mère la reçut en bénissant la divine Providence.

Une autre fois, dans un cas semblable, elle fut aussi demandée par une personne de la ville, qui jusque-là n'avait eu aucun rapport avec la communauté. « Madame, lui dit-elle, je suis pressée intérieurement de puis quelque temps, de faire une petite offrande à votre monastère; voici cinquante écus que j'ai économisés à cette intention, sur ce qui m'est donné chaque année pour mon entretien, je ne crois pas pouvoir en faire un meilleur usage; veuillez l'accepter et prier pour mon mari et pour moi. » La mère Sainte-Anne, en exprimant à cette dame toute sa reconnaissance, ne put s'empêcher de lui faire remarquer les soins admirables de la Providence à son égard. « Je ne croyais pas, reprit M<sup>me</sup> Heslie, que ma petite offrande dût venir si à propos, ni être si nécessaire. » La conversation se continue; M<sup>me</sup> Heslie demande quelques détails: « Je suis bien aise, dit-elle, de connaître la position de votre maison; je vais en parler à mon mari; nous n'avons point d'enfant; nous avons gagné par notre travail la petite fortune dont nous jouissons; nous pouvons par cela même en disposer plus librement; j'espère l'amener à faire quelque chose pour vous. » Ces deux vertueux époux continuèrent en effet de lui donner chaque année pareille somme, une fois même ils la doublèrent.

Voici un petit trait non moins frappant, rapporté par une religieuse, témoin oculaire: « Etant allée un jour rejoindre au travail la mère Sainte-Anne, dit-elle, je

la trouvai à genoux près d'une fenêtre; surprise de la voir dans cette attitude, je me doutai aussitôt qu'une nouvelle peine affligeait son cœur. Son habitude n'était pas de prier lorsqu'il fallait travailler. « Qu'avez-vous, ma mère, lui dis-je, y a-t-il un nouveau malheur? — Non, me répondit-elle doucement; mais nous n'avons plus ni blé, ni farine; voilà bientôt l'heure d'envoyer à la halle, et je n'ai pas d'argent: j'en demande à Dieu! — Mais ma mère, repris-je, ne feriez-vous pas mieux d'envoyer emprunter la somme dont vous avez besoin: — Emprunter, me dit-elle, et chez qui? Je lui nommai plusieurs amis. — J'ai eu tant de fois recours à leur bonté, je crains de leur être importune. — Mais encore, ajoutai-je, croyez-vous que le bon Dieu va faire un miracle et vous envoyer de l'argent du ciel? — Oui, dit-elle, je crois que Dieu va m'en envoyer! Mettez-vous aussi à genoux et priez avec moi. Il n'y avait plus rien à dire, je me prosternai près d'elle, comptant assez sur son crédit auprès de Dieu pour obtenir un miracle. Après quelques moments de prières: Je suis exaucée, dit-elle, voilà de l'argent qui me vient. — Par où? lui demandai-je avec simplicité, ne songeant qu'au miracle, et croyant vraiment que l'argent venait directement du ciel. — Voyez-vous cet homme qui entre dans la cour, c'est le père d'une pensionnaire; je suis sûre qu'il m'apporte son trimestre. — Ah! lui répondis-je un peu désappointée, cet argent, ma mère, vous était dû. — Oui, reprit-elle, mais je n'en regarde pas moins comme un soin et un bienfait de Dieu, qu'il m'arrive précisément au moment où j'en ai besoin. Cette réponse fut pour moi une leçon et elle se grava pour toujours dans ma mémoire. »

Combien de traits semblables qui sont demeurés inconnus! La grande pauvreté de la maison ne fut pas la

seule épreuve par laquelle il plut à Dieu de faire passer cette digne et sainte mère. Elle eut à en subir de bien plus pénibles à son cœur, la mort prématurée de ses meilleures et plus vertueuses religieuses. Il suffisait, ce semble, que l'on comptât sur un bon sujet, que l'on s'appuyât sur ses talents, pour que la mort vint aussitôt l'enlever aux plus douces comme aux plus chères espérances.

La mère Sainte-Anne étant élue supérieure, établit aussitôt, conjointement avec la sœur Saint-Stanislas, économe, le bon ordre dans les affaires, et la plus sévère économie dans les dépenses. Tout ce qui n'était pas absolument nécessaire fut retranché, et elle s'attacha avec plus de sollicitude encore à la pratique exacte des vœux et de la règle dans ses plus petites prescriptions. Le silence étant un des points principaux, et sa parfaite observance dépendant de l'entière séparation du monde, un des premiers désirs comme une des premières résolutions fut d'observer la clôture. Il fallait pour cela organiser des parloirs : la mère Sainte-Anne s'en occupa immédiatement avec zèle, et le 29 août de la même année, elle fut établie dans les formes, à la suite de deux professions religieuses, par M. l'abbé Dary, en présence de M. l'abbé Mauger, supérieur du grand-séminaire de Coutances, vicaire-général et chanoine de Monseigneur; de M. Laisné, curé de Cherbourg, chanoine honoraire; de M. l'abbé Morin, et de beaucoup d'autres ecclésiastiques. Ce jour-là, non-seulement les parents et amis des nouvelles professes, les sœurs Pauline et Adèle Laisné de Sainte-Ursule et de Saint-Pierre, eurent la permission d'entrer dans la clôture et de visiter tous les lieux réguliers, mais encore toutes les autres personnes de la ville qui en témoignèrent le désir. Après le salut et la bénédiction solennelle

du Saint-Sacrement, ordre fut donné à tous de sortir, et M. l'abbé Dary, accompagné des ecclésiastiques, ferma lui-même les portes du monastère, remit les clés entre les mains de la mère supérieure, lui enjoignant de ne s'en servir que pour les besoins de la maison, et conformément aux règles et constitutions, ce qu'elle promit au nom de toute la communauté, et un acte capitulaire fut dressé et signé de messieurs les ecclésiastiques et de chacune des religieuses.

Cette cérémonie toucha et attendrit vivement tous les spectateurs, et elle combla de joie les épouses de Jésus-Christ.

Cependant une épreuve continuait de les affliger sensiblement; le pensionnat, malgré leurs soins, ne prospérait pas; l'externat même diminuait. La ville n'avait aucun maître d'agrément, et les élèves qui tenaient à cultiver ces arts, étaient forcées de s'éloigner de la maison paternelle, après avoir seulement ébauché leur éducation. Des amis du monastère conseillèrent aux supérieurs d'envoyer à Paris une religieuse sur les talents de laquelle on pût compter, afin qu'elle s'y formât elle-même et pût donner des leçons. Par là, disaient-ils, les enfants resteraient dans la ville, y trouvant la facilité d'y pouvoir terminer leur éducation. Cet avis fut goûté; les supérieurs choisirent la sœur Saint-Stanislas, comme étant la plus propre pour le but qu'on se proposait. Les supérieurs, prévoyant la peine que cette séparation causerait à la communauté, quoiqu'elle ne dût être que momentanée, lui donnèrent connaissance du voyage quinze jours seulement avant qu'il s'effectuât. A cette nouvelle, tous les cœurs furent saisis de douleur; laissons parler une jeune religieuse des circonstances de ce triste départ: « Vivement poursuivie intérieurement,

» dit-elle, par la pensée que ce voyage serait des plus  
» fâcheux pour la communauté, et que notre bien-aimée  
» sœur y trouverait la mort ; ne pouvant, malgré mes  
» efforts, repousser ni dissiper mes craintes ; poursui-  
» vie de plus par l'idée des reproches que j'aurais à  
» m'adresser sur mon silence, si mes appréhensions  
» venaient à se réaliser, je me décidai à les découvrir à  
» la mère supérieure, la suppliant, s'il était possible, de  
» changer sa résolution. Notre bonne mère s'efforça de  
» me rassurer, et dit que les supérieurs ayant eux-  
» mêmes réglé les choses, il fallait s'en tenir à l'obéis-  
» sance, toujours bénie de Dieu.

» Ces paroles me calmèrent pour un moment, conti-  
» nue la religieuse, mais bientôt mes appréhensions se  
» ranimèrent plus fortes que jamais ; la veille même du  
» départ, sur les huit heures et demie du soir, j'allai me  
» jeter aux pieds de ma supérieure : de grâce, ma mère,  
» lui dis-je, fondant en larmes ; empêchez ce malheu-  
» reux voyage. Ma sœur Saint-Stanislas y mourra. Il  
» nous est facile de changer les choses sans méconten-  
» ter les supérieurs. Prenez pour motif de votre change-  
» ment l'état de ma sœur Saint-Stanislas qui est beau-  
» coup plus souffrante. Il vous sera difficile de vous pas-  
» ser de ma sœur Saint-Stanislas. La mère supérieure,  
» touchée de mes larmes, frappée de mes paroles, hésita  
» un instant : puis, après quelques moments de réflexion :  
» Il est trop tard, dit-elle, les choses sont trop avan-  
» cées, obéissons. Le lendemain la séparation s'accom-  
» plit ; elle fut douloureuse de part et d'autre. Hélas !  
» nous ne devions plus nous revoir sur la terre. Cinq ou  
» six mois après nous pleurions la mort de cette bien-  
» aimée sœur.

» Le calice fut amer, mais combien l'eût-il été da-



» avantage, si nous eussions su qu'un empoisonnement,  
» suite d'une négligence malheureuse, joint à un cha-  
» grin violent, avait causé sa mort. Dieu permit que  
» ces circonstances ne nous fussent révélées que plu-  
» sieurs années après. Notre mère vénérée montra  
» dans une épreuve aussi cruelle, une force vraiment  
» héroïque !... A la réception de la lettre qui annon-  
» çait cette nouvelle accablante, elle eut la force de  
» surmonter sa douleur, afin d'apprendre le plus tard  
» possible à la communauté le malheur qui venait de  
» la frapper ; forcée enfin de dire la vérité, elle s'ef-  
» força de paraître calme et dissimula tout ce qu'avait  
» de cuisant la plaie faite à son cœur, afin de relever  
» notre courage, abattu par un coup si terrible. »

Les larmes versées par la communauté, à la mort de la sœur Saint-Stanislas, n'étaient pas encore taries, que déjà elle avait à pleurer sur une autre tombe. La bonne sœur Saint-Xavier succomba quelques mois après. La mère supérieure perdait en elle son second et plus ferme appui : elle comptait sur cette sœur pour la conduite de son noviciat. Sa mort rouvrait une blessure à peine fermée, et l'on peut dire qu'elle fut vraiment la mère de douleurs !

La vénérable mère de Sainte-Luce, moins forte à raison de son grand âge, ne put supporter ce dernier coup. Elle aimait tendrement la sœur Saint-Xavier à cause de sa grande vertu ; elle l'appelait ordinairement son grand saint. Après sa mort, on l'entendait souvent dire au milieu de ses larmes : « Mon grand saint a ouvert ma tombe. » Effectivement, trois semaines ou un mois après, elle la suivait au tombeau.

L'humilité de cette vertueuse mère lui persuadait qu'elle était inutile à la communauté. « Mon Dieu, di-

sait-elle quelquefois, s'il vous plaisait de me prendre, plutôt que toutes ces jeunes religieuses si nécessaires à l'établissement... hélas ! quels sont vos desseins?... » Le fait suivant porte à croire qu'elle s'offrait en sacrifice pour sa communauté. Laissons parler encore la religieuse que ce fait regarde. « J'étais aussi très-malade à l'é- » poque de la mort de ma sœur Saint-Xavier, et dans » les jours de retraite qui précèdent la rénovation, » cette bonne mère, passant près de moi la veille, » m'embrassa en me disant : Du courage, ma petite » Pierre (elle m'appelait ainsi familièrement) je de- » mande au bon Dieu de me prendre à votre place. Je » me récriai à cette parole, la suppliant de ne pas faire » une telle demande : Laissez-moi, dit-elle, je ne suis » qu'une bonne vieille infirme; vous êtes jeune, vous » pouvez servir la communauté; moi je ne suis bonne » à rien. Le Seigneur eut-il égard à sa supplique ? devait- » elle mourir ? je l'ignore, mais dans l'après-midi même » de la rénovation, elle fut saisie d'une fièvre bilieuse » qui la conduisit bientôt au tombeau. La mère supé- » rieure la priant de dîner le jour où elle tomba ma- » lade : Merci, ma mère, répondit-elle, il ne me faut » plus rien.

Jusqu'à cette époque, la communauté n'avait point eu de cimetière, le corps de la révérende mère Saint-Ambroise et ceux d'une sœur converse et d'une jeune novice, mortes précédemment, avaient été portés au cimetière de la paroisse. C'était pour les religieuses comme une double séparation. A la mort de leur bien-aimée sœur Saint-Xavier, le vœu d'avoir un cimetière fut vivement exprimé; elles ne pouvaient se résoudre à être privées de ses restes vénérés. La mère Sainte-Anne, certaine de n'avoir qu'un refus, si elle demandait l'as-

sentiment de l'autorité civile, se détermina à agir sans autorisation. Un petit espace de terrain resserré entre deux parties du jardin et un peu retiré, parut convenable pour ce sujet. Il fut béni, et on procéda à l'inhumation. Ce fut une rumeur universelle dans la ville.

Les autorités, et surtout M. le sous-préfet, se montrèrent très-irrités ; ils ne parlaient rien moins que de faire exhumer le corps de la défunte, pour le faire transporter dans le cimetière de la ville. La mère supérieure, calme au milieu de l'orage, comme toujours, eut recours à la prière. Elle ne laissa pas cependant de faire au-dehors tout ce qui était en son pouvoir. Pendant plus de six semaines, elle entretenit une correspondance active et journalière avec le sous-préfet. Quelquefois même, elle recevait et écrivait jusqu'à deux ou trois lettres dans un jour. La mort de la bonne mère Sainte-Luce arriva au milieu de tous ces débats ; elle la fit inhumer à côté de celle qu'elle avait tant aimée. Enfin, M. de Lespinasse, vaincu par sa constance et sa fermeté, subjugué par l'entraînement irrésistible de sa vertu et par le respect qu'il lui portait, garda le silence, et les religieuses demeurèrent en paisible possession de leur cimetière et des derniers restes de leurs sœurs bien-aimées. Elles purent chaque jour aller prier et méditer sur leurs tombes, nourrir leur piété du doux souvenir de leurs vertus.

En 1850, une maladie épidémique fondit tout-à-coup sur le monastère : cette maladie, nommée fièvre inflammatoire, peu connue alors, et dont les caractères varient à chaque instant, se changea pour plusieurs en fièvre cérébrale et en fièvre typhoïde. La première religieuse qui en fut atteinte, succomba après 10 ou 12 jours de souffrances. Soit que cette mort inattendue eût opéré une

révolution funeste sur le tempérament de la respectable mère supérieure, soit qu'elle fût déjà frappée de la maladie, la fièvre la saisit la nuit même qui suivit la mort de la sœur Saint-Paul. Dans le même temps, toutes ses religieuses tombent malades; elle voulut veiller à leurs besoins, quoiqu'elle fût encore souffrante et très-faible. La communauté devint bientôt un véritable hospice; il fallut fermer les classes, renvoyer les internes chez leurs parents. La communauté eut encore la douleur de perdre une jeune personne appelée à la vie religieuse, ainsi qu'une religieuse de chœur qui rendait de grands services à la maison, et une sœur converse.

Dans ces douloureuses circonstances, l'âme si forte de la mère supérieure parut un moment fléchir. « Je vois bien, dit-elle à M. l'abbé Morin, qu'il est inutile pour moi de lutter plus longtemps contre les obstacles sans cesse renaissants; mes ressources sont épuisées, les dépenses occasionnées par cette grande épidémie m'ont fait même contracter quelques dettes. Les classes, qui depuis l'arrivée de ma sœur Sainte-Angèle (1) commençaient à se rétablir, vont baisser plus que jamais; on va croire la maison insalubre; les parents ne voudront

(1) La sœur Virginie Goffegan de Sainte-Angèle, d'origine allemande par son père, était Ursuline professe dans la maison où mourut la sœur Saint-Stanislas; des raisons particulières la portant à quitter sa communauté, elle demanda et obtint de venir à Mortain, un mois après la mort de cette sœur. Elle chantait très-bien et s'annonçait comme maîtresse de musique; son talent en ce genre était cependant fort médiocre. Sous le rapport des autres sciences, si elle égalait plusieurs des sujets de Mortain, elle demeurait fort au-dessous des plus capables. Mais il suffisait qu'elle vint de Paris, pour jouir d'une grande réputation aux yeux d'un monde aveugle qui ne réfléchit pas, et juge le plus souvent sur les seules apparences. Nommée maîtresse aux classes externes, sa réputation et l'amabilité de caractère qu'elle sut déployer dans ses rapports avec les gens du dehors, ramenèrent les élèves à la communauté.

pas exposer la santé de leurs enfants. Il faudra nécessairement nous séparer, dès que les malades seront entièrement guéries.

M. le curé s'efforça de relever le courage de la bonne mère. « Tout n'est pas encore désespéré, dit-il; j'ai » placé pour vous une somme de quatre mille francs, » il faut en retirer la moitié; avec cela vous pouvez » aller quelque temps. — Dans l'incertitude où je suis » de notre avenir, dit la mère, je ne puis employer » cette somme; elle forme une partie de la pension de » M<sup>me</sup> Lagouterie; si la maison cesse d'exister, il faudra » la lui rendre. — Avant tout songeons au présent, » reprit M. le curé. À chaque jour suffit son mal. » Reprenez courage, Dieu ne vous abandonnera pas. »

M. le curé revint peu de jours après: « Je n'ai point » retiré votre argent, dit-il à la mère supérieure, il y » aurait trop de perte. Mais voici quinze cents francs » que je tenais en réserve, servez-vous-en, vous me » les rendrez quand vous pourrez. — Je ne puis me » résoudre à accepter votre argent, dit la vénérable » mère, je crains de ne pouvoir jamais vous le rendre. » — Il n'importe, prenez, dit le digne et respectable » bienfaiteur, si vous ne pouvez me le rendre, eh bien, » je vous le donnerai. Je voulais amasser une somme » de deux mille francs, destinés à une fondation pour » moi et ma famille. L'aumône a son mérite devant » Dieu; je crois faire une œuvre très-agréable à ses yeux, » en employant cet argent à soutenir une communauté; » soyez donc sans inquiétude; vos classes vont se rou- » vrir et les ressources viendront de nouveau. »

La mère Sainte-Anne, fortifiée par ces paroles, reprit courage. Tel était son empire sur elle-même, qu'elle ne laissa rien paraître à l'extérieur de l'angoisse qui

pesait sur son âme; les élèves, tant internes qu'externes, revinrent peu à peu; tout rentra dans l'ordre accoutumé; mais Dieu réservait à la vertu de cette sainte mère une plus ample récompense.

D'après ce que l'on vient de voir, il fallait des secours considérables pour répondre aux besoins pressants de la communauté: ils lui furent envoyés par la miséricordieuse Providence. M<sup>lle</sup> Caroline Vray, en religion sœur Sainte-Marguerite, fut choisie pour la retirer de son extrême indigence. Son entrée dans le monastère offre des particularités si remarquables, qu'on nous saura gré d'en donner les détails. Ils intéresseront et feront voir la puissance de la prière animée d'une foi vive.

M<sup>lle</sup> Caroline Vray fut de bonne heure appelée à la vie religieuse. Elle entra même à la Visitation de Caen, le 5 octobre 1822; mais l'état de sa santé mit obstacle à ses vœux et la contraignit d'en sortir, en juillet 1823. Toutefois, elle y laissait son cœur et ses affections, et elle se promettait bien d'y revenir aussitôt qu'il lui serait possible. Ne pouvant jouir du bonheur qu'elle désirait si ardemment, elle voulut du moins vivre séparée du monde, et entra dans une chambre à la Charité où elle demeura l'espace de sept ans.

Cependant ses vœux la reportaient sans cesse à la Visitation. Elle résolut de tout tenter pour y finir ses jours, se proposant de lui abandonner sa fortune entière.

Elle vint passer quelque temps à Avranches, chez M<sup>me</sup> la Vicomtrie, sa tante, qu'elle regardait comme une autre mère; elle lui fit part de ses intentions. M. et M<sup>me</sup> la Vicomtrie, vertueux comme ils l'étaient l'un et l'autre, furent loin de les combattre; mais ils eussent préféré qu'elle eût fait choix d'une communauté pauvre, à laquelle ses dons eussent été nécessaires.

M<sup>me</sup> la Vicomtrie affectionnait profondément la mère Sainte-Anne, et elle connaissait l'état de sa communauté; elle engagea donc sa nièce à s'y consacrer à Dieu. La chose était bien difficile; M<sup>lle</sup> Vray ne connaissait nullement cette maison, tandis que depuis longtemps des liaisons réciproques d'estime et d'amitié l'unissaient à la Visitation. Elle rejeta vivement la proposition de sa tante. Cédant cependant à ses pressantes sollicitations, elle consentit à venir y faire une visite. Son arrivée ne pouvait être plus opportune; c'était au mois d'octobre, la maison sortait à peine de la dernière épreuve, et l'on a vu quelle était l'inquiétude de la mère Sainte-Anne. M<sup>me</sup> la Vicomtrie, en lui présentant sa nièce, lui fit connaître son attrait pour la vie religieuse, comme ses desirs personnels de la fixer à Mortain. La vénérable mère rendit aussitôt à Dieu de vives actions de grâces, car, dès ce moment, elle ne douta plus qu'elle ne fût amenée par lui-même. Aussi assura-t-elle M<sup>me</sup> la Vicomtrie que si M<sup>lle</sup> Vray consentait à demeurer seulement huit jours, elle serait parfaitement habituée. Il fallut de nouvelles et instantes sollicitations de la part de M<sup>me</sup> la Vicomtrie pour obtenir de sa nièce ce simple acquiescement, encore ce fut en lui promettant de venir la chercher immédiatement après ce terme.

« Oui, dit la mère Sainte-Anne, vous viendrez chercher Mademoiselle, à moins qu'elle ne vous envoie un contre-ordre. » Pendant les quelques jours qu'elle devait passer à la communauté, écrit une religieuse, je fus chargée par notre mère de tenir compagnie à M<sup>lle</sup> Vray, surtout pendant les repas, et de faire mon possible pour l'habituer. — Je la regarde déjà comme étant des nôtres, me dit-elle. — J'en doute fort, ma bonne mère, sa répugnance est trop grande. — Elle

» changera, j'en suis sûre, Dieu ne l'a pas fait venir  
» ici sans dessein, prions. — A la bonne heure, Dieu  
» peut tout, c'est sur lui qu'il faut compter. — Sans  
» doute, reprit cette bonne mère, mais nous devons le  
» seconder de tout notre pouvoir. — Oh ! s'il ne tient  
» qu'à moi, lui dis-je en riant, comptez sur ma bonne  
» volonté, je ferai tous mes efforts pour me rendre  
» aimable, quelque difficile que cela soit. »

Pendant le repas, M<sup>lle</sup> Vray me parla de ses désirs et de ses goûts pour la Visitation, ainsi que des désirs tout opposés de sa tante. « Je vous avoue, ajouta-t-elle, que  
» je ne crois pas pouvoir m'habituer ici ; vous êtes toutes  
» bien bonnes, bien aimables, mais je n'aime que la  
» Visitation. Je vous demande pardon de vous dire  
» cela, car ce n'est pas poli, cependant je ne puis dis-  
» simuler mes sentiments. — Prenez garde, lui répon-  
» dis-je en souriant, notre mère est très-puissante,  
» elle a une sorte d'aimant qui pourrait bien vous at-  
» tirer ; je doute que vous résistiez à son influence. —  
» Oh ! je ne crains rien ; je ne serai changée que par  
» un miracle. — Eh bien ! elle est assez puissante  
» pour l'opérer. — Oui, elle a l'air bien bon, mais... »  
Elle n'acheva pas et sourit d'un air d'incrédulité.

» Ne comptez pas trop sur votre future fille, dis-je à notre mère. — Patience, nous ne sommes pas à la fin des huit jours ; laissons faire le bon Dieu, il saura bien changer son cœur. » La mère Sainte-Anne disait vrai, et après quatre jours, M<sup>lle</sup> Vray écrivait à sa tante qu'elle se trouvait très-heureuse dans notre maison et qu'elle s'y fixerait avec joie. Les bienfaits de M<sup>lle</sup> Vray, sœur Sainte-Marguerite, ont relevé entièrement le couvent de Mortain, et l'ont mis dans l'état prospère où il se trouve aujourd'hui.



La mère Sainte-Anne recueillit alors le fruit de ses longs et courageux efforts. Elle voyait l'avenir d'une communauté qui lui était si chère presque assuré, en continuant d'agir avec prudence et économie. Les classes du pensionnat et de l'externat promettaient d'être ce qu'elles avaient été les premières années; sœur Sainte-Marguerite faisait élever une jolie église, et tout le reste de son revenu était à la disposition des supérieurs.

A cette époque, la santé de l'excellente mère Sainte-Anne commença à s'altérer sensiblement, et elle demanda et obtint la permission de faire élire les officières marquées par la règle, pour lui aider à porter le fardeau du gouvernement. L'élection se fit le 31 mai 1835. La sœur Pauline de Sainte-Ursule fut élue assistante; la sœur Joséphine Vieille de Saint-Louis de Gonzague, zélatrice, et la sœur Adèle Laisné de Saint-Pierre, dépositaire. La mort de la vénérable mère supérieure, arrivée quatre ans après, prouva qu'en cela, comme en tout le reste, elle avait agi par l'inspiration divine; les officières, aidées de sa longue expérience, purent sous sa conduite se former au maniement des affaires.

Sa mort porta la désolation dans tous les cœurs. Jamais la communauté n'avait éprouvé de douleur aussi profonde. La ville tout entière partagea son deuil. Les ouvriers surtout, qui avaient eu des rapports avec elle dans le cours de ses nombreux travaux, étaient désolés. Quelle perte, quel malheur pour la communauté, disait-on de toutes parts. Ah! oui, c'était une perte irréparable, et il fallait aux religieuses toute la force de la foi et de la résignation pour la porter avec courage.

La prévoyance de cette bonne mère et l'intérêt qu'elle portait à ses enfants s'étendirent au delà du tombeau. Elle voulut aider leur inexpérience dans le

choix des personnes qui seraient chargées du gouvernement. Dans une lettre écrite de sa main, et qu'elle confia à M. le curé de Mortain, le priant d'en donner lecture après sa mort, elle indiqua ce qui lui semblait devoir assurer le bien de l'établissement. Ces avis furent recueillis comme l'expression de ses dernières volontés, et ses filles se firent un religieux devoir de remplir toutes les intentions de cette bonne et vénérable mère.

Dans la même lettre, que l'on pourrait appeler son testament, la mère Sainte-Anne exhortait ses filles de la manière la plus pressante au renouvellement de l'esprit religieux, à une exacte régularité et surtout à la pratique parfaite du silence. « Je me reproche trop de faiblesse sous ce rapport, dit-elle, mes occupations m'ont empêchée de veiller pour le maintenir, et c'est pour moi un sujet de douleur. »

Les afflictions ont continué d'éprouver le monastère de Mortain, établi sur la croix et fécondé par elle; au sacrifice si souvent renouvelé de la mort de ses meilleurs sujets, vient se joindre la perte de vingt-six mille francs, somme énorme pour une communauté.

Le personnel de la maison se compose de vingt-deux religieuses professes de chœur, cinq professes converses, et de cent vingt à cent cinquante élèves, tant internes qu'externes.

Mais à côté de la douleur, Dieu place toujours la consolation.

Le passé leur apprend la confiance que l'on doit avoir en son amoureuse bonté, et elles répètent avec foi ces paroles du royal prophète : « Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur, sont inébranlables comme la montagne de Sion. Celui qui demeure à Jérusalem ne sera jamais ébranlé!.. Comme les montagnes défendent

Jérusalem, de même le Seigneur défendra son peuple, depuis ce temps jusqu'à jamais. Amen. »

NOTICE SUR LA VIE

DES RÉVÉRENDDES MÈRES AIMÉE DE CHABERT DE SAINT-AMBROISE  
ET CATHERINE FERRAULT DE SAINTS-LUCS,

PREMIÈRES RELIGIEUSES DE LA FONDATION.

On regrette vivement de n'avoir que peu de détails à donner sur ces deux vénérables mères. Leur séjour de quelques années dans la maison de Mortain, fait juger qu'elles durent rendre de très-grands services dans les deux communautés où s'écoula la plus grande partie de leur vie religieuse. Leur esprit, leur éducation et leurs talents étaient supérieurs. La mère Saint-Ambroise se distinguait surtout par son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, les observances de la règle, l'office divin et l'ornement des autels.

On a vu les efforts qu'elle fit pour accomplir la promesse faite à M. l'abbé Dary. Parce que la volonté de Dieu avait été manifestée à son âme, elle ne balança pas à quitter une communauté où elle était estimée et aimée, où elle pouvait jouir d'un repos que son âge et ses infirmités rendaient si nécessaire, pour s'exposer à tous les embarras d'une fondation très-pénible. Courageuse pour commencer l'œuvre, elle le fut encore pour la continuer, malgré les peines et les difficultés qui se rencontrèrent, et, si son âme en fut parfois affligée, jamais elle n'en fut abattue. Cependant, malgré son courage, il est à présumer que ses dernières épreuves hâtèrent le moment de sa mort.

Son amour pour l'observance des constitutions était si grand, que son état habituel de vives souffrances,

causées par un asthme et une hydropisie de poitrine, ne l'empêchait pas de se trouver à presque tous les exercices communs. Il lui arrivait souvent de passer la plus grande partie de la nuit dans un fauteuil, une oppression des plus douloureuses ne lui permettant pas de rester au lit; néanmoins elle assistait à l'office, à l'oraison, et quand la sœur, préposée à sa garde, la conjurait de se remettre au lit pour y prendre un repos dont la nature avait tant de besoin, après une nuit si pénible, elle répondait: « Ce n'est pas la peine, puisque nous sommes si près de l'oraison, je vais m'y rendre; je me reposerai au ciel; ne faut-il pas qu'on se gêne pour remplir ses devoirs et maintenir les observances! »

La mort de cette bonne mère, arrivée le 6 janvier 1826, fut subite sans être imprévue, et depuis longtemps elle s'y préparait. Dieu usa envers elle d'une grande miséricorde, lui épargnant à sa dernière heure la terreur de ses divins jugements, qu'elle avait tant redoutés.

Dans son enfance, elle avait failli être enterrée en léthargie; dans la crainte que cet accident ne se renouvelât, elle avait souvent recommandé de bien s'assurer de sa mort, et de la conserver plus de vingt-quatre heures; elle ne fut en effet inhumée qu'après quarante-huit heures; au bout de ce temps, son corps était encore flexible et son visage n'avait rien de défiguré: on l'eût dite seulement endormie. Elle était âgée d'environ soixante-sept à soixante-huit ans.

La mère Catherine Ferrault de Sainte-Luce ne le cédait point en sainteté à sa digne supérieure; mais son air aimable et gracieux, que rehaussait une exquise politesse, différait beaucoup de celui de la respectable mère Saint-Ambroise, qui cachait sous un aspect

imposant et sévère, la bonté et la sensibilité de son cœur. La douceur, la patience de la mère Sainte-Luce ne se démentaient jamais dans les soins qu'elle donnait aux élèves. Une enfant avait-elle de la difficulté dans ses études, la charitable maîtresse lui expliquait en particulier sa leçon jusqu'à ce qu'elle la comprît, fallût-il pour cela la lui répéter dix, quinze ou vingt fois.

S'oubliant en tout pour les autres, elle s'était chargée de faire chaque jour la lecture de table, donnant pour raison que sa surdité la privait de l'avantage de ces lectures, tandis que le vrai motif était d'épargner cette petite fatigue à ses sœurs qui, disait-elle, en avaient beaucoup d'autres.

Combien de fois, dans les jours d'hiver, l'a-t-on vue faire le tour de la salle de récréation, offrant son chauffe-pieds à chacune des religieuses, et ne cesser ses instances qu'après des refus réitérés.

Le silence et le recueillement de cette pieuse mère étaient parfaits. Hors le temps des exercices communs, on ne la voyait qu'à l'église ou dans sa cellule, toujours occupée, soit au travail, soit à la lecture, soit aux études. Sa régularité égalait son recueillement : il lui est arrivé, dans les froids rigoureux de l'hiver, de se rendre à l'oraison du matin sans être entièrement vêtue, parce qu'elle n'avait pas été éveillée à temps.

On sait que sa charité l'avait portée à offrir sa vie pour une de ses sœurs, et que sa mort suivit de près cette demande. Ce fut en l'année 1828; elle était âgée de soixante-huit ans.

#### LA MÈRE MONIQUE LEGROS DE SAINTE-ANNE.

La notice générale de la fondation suffirait sans doute pour nous donner une haute idée des vertus

de la mère Saint-Anne ; mais plusieurs traits qui n'ont pas été rapportés pourront encore édifier le lecteur.

Monique Le Gros naquit vers l'année 1790, dans la petite paroisse de Ver, de bons et honnêtes cultivateurs. Son enfance fit pressentir ce qu'elle serait un jour. Dans ses jeux, elle aimait à représenter les cérémonies de l'Église. Leur beauté et leur majesté parlaient à cette âme innocente. Comme sainte Thérèse, elle élevait de petits oratoires, où elle se mettait en retraite et en prières avec un frère à peu près de son âge qu'elle aimait beaucoup : « Tu te feras prêtre, lui disait-elle ingénument, et moi je me ferai religieuse. » D'autres fois, elle réunissait les enfants du village, et leur répétait le catéchisme et les sermons qu'elle avait entendus ou appris dans des livres.

Un jour entr'autres, elle organisa une procession. La réunion était nombreuse ; un ordre parfait y fut suivi. Croix, bannières, surplis, etc., tout avait été imité autant que possible avec les divers objets dont on avait pu s'emparer, et d'ailleurs les parents se prêtaient avec joie à ces jeux innocents. Arrivée au but de la station, qui était la croix d'un village voisin, la jeune apôtre voulut évangéliser son petit troupeau. Montée sur le piédestal de la croix, elle se mit à débiter un sermon de Bourdaloue qu'elle avait appris par cœur. Chacun, rangé en bon ordre, l'écouta en silence et dans un grand recueillement. Un curé des environs, passant à quelque distance, aperçut la petite réunion. Ce n'était pas le temps des processions : sa curiosité fut excitée, il voulut s'assurer du fait. Il quitte son chemin, approche, pas un des enfants ne se détourne ; il examine, écoute quelques instants et ne peut revenir de sa surprise. Mais il est enfin aperçu de la jeune Monique :

elle rougit, et, soit que la présence inattendue du nouveau spectateur l'ait d'abord troublée, soit que dans ce moment la mémoire lui fasse défaut, elle reste court. Mais, se rassurant bientôt, elle appelle une de ses petites compagnes : « Donnez-moi mon livre, dit-elle. » Celle-ci le lui présente; elle cherche sa leçon, lit quelques lignes, et reprend le fil de son discours. Pendant tout ce temps l'attention n'avait pas été interrompue. Le bon curé ne put s'empêcher de sourire. Il s'en retourna, ne voulant pas troubler la fête de ces aimables enfants. « Je ne doute nullement, dit-il alors, que Dieu n'ait des vues toutes particulières sur cette petite fille, je la crois destinée à fonder un ordre, ou du moins une communauté. »

Monique fut en effet appelée à la vie religieuse; elle ne suivit pas d'abord sa pieuse vocation, et se mit institutrice, dans le désir d'aider et de soutenir son frère dans ses études. Elle espérait qu'il embrasserait l'état ecclésiastique, et, dans cette pensée, elle consentit à retarder son propre bonheur pour contribuer à celui de ce cher frère; mais lorsque M. Le Gros fut sur le point d'entrer au grand-séminaire, ses idées se tournèrent vers un autre genre de vie. Sa pieuse sœur en fut affligée, et, n'ayant plus rien qui la retint dans le monde, elle entra aux Ursulines d'Avranches. On ne peut dire quel fut son bonheur; la joie intérieure de son âme se reflétait sur sa figure, toujours riante et pleine de jubilation. Elle édifia par sa régularité et son esprit religieux; ses vertus simples et petites en apparence étaient ennoblies par une grande pureté d'intention. Sous des dehors ordinaires, elle cachait une âme ferme, généreuse, un bon esprit, un jugement exquis, une instruction solide, surtout pour l'époque.

Dès le commencement de sa vie religieuse, elle prit pour base et principe de sa conduite une obéissance aveugle et sans réplique. Un trait bien minime nous fera juger de sa fidélité à tenir cette résolution. Etant lectrice au réfectoire, la difficulté naturelle qu'elle avait à prononcer la lettre R, lui fit faire deux ou trois fois la même faute. La mère supérieure, pour l'éprouver sans doute, la reprit assez fortement : « Vous ne serez bonne à rien, ma sœur, lui dit-elle, tout au plus à soigner les poules. Eh bien, allez-y donc, allez. » La docile novice quitte aussitôt le réfectoire, se rend dans la cour et assemble les poules; en ce moment, une de ses compagnes l'appelle au nom de la mère supérieure. Celle-ci, étonnée d'une obéissance aussi prompte, et ne pouvant retenir un sourire, lui ordonna de reprendre sa lecture. La sœur Sainte-Anne la reprit avec le plus grand calme.

Tandis que, par ses vertus, elle se rendait digne d'être reçue à la profession, une imprudence, suite de son inexpérience et de celle d'une de ses sœurs, faillit non-seulement l'en exclure pour jamais, mais encore la conduire au tombeau. Ayant pris une dose d'émétique beaucoup trop forte, l'effet de ce poison fut tel, qu'elle manqua tomber dans l'hydropisie; comme l'enflure ne se manifestait point à la figure ni aux mains, les supérieurs l'ignorèrent; elle n'osait s'en plaindre, éprouvant une grande confusion de son état, et craignant d'ailleurs de compromettre sa compagne. Cependant, elle s'affaiblissait et dépérissait à vue d'œil; déjà on la regardait comme incapable de supporter la règle, lorsqu'elle-même accrut encore les craintes qu'on avait à son sujet.

Sentant bien qu'il lui fallait absolument user de remèdes, elle désira une entrevue particulière avec le médecin; cette demande fit croire qu'elle avait une



maladie cachée et communicative ; dès lors, il n'y avait plus à délibérer sur son renvoi. Cependant la mère Saint-Ambroise, assistante, qui l'affectionnait beaucoup, la pressa en particulier de lui dire ce qu'elle avait, et ne lui dissimula point les craintes de la communauté. La novice lui avoua aussitôt les souffrances qu'elle endurait depuis plusieurs mois, leur cause et les motifs de son silence. La mère Saint-Ambroise, tout en admirant le courage qui l'avait soutenue dans un état si pénible, la reprit doucement de son imprudence, et lui fit donner les soins et les remèdes qu'exigeait sa position. Sa santé s'améliora peu à peu ; cependant elle se ressentit longtemps de cette désorganisation, et elle n'était pas radicalement guérie, lors de son arrivée à Mortain ; pendant près de dix-huit mois elle souffrit encore, sans que sa ferveur et sa régularité se ralentissent un moment.

Admise à la profession, malgré cette petite épreuve, l'heureuse novice ne pouvait assez rendre grâce à Dieu de ce bienfait. Son ardeur redoubla, et rien ne lui semblait trop pénible, lorsqu'il s'agissait de prouver sa reconnaissance et sa fidélité. Elle fit ses exercices dans ces saintes dispositions. La veille ou l'avant-veille de sa profession, tout-à-coup pressée de se vouer à la croix, elle courut sur-le-champ se prosterner devant le Saint-Sacrement, se consacra à Dieu sans réserve, pour qu'il disposât d'elle selon son bon plaisir, et accepta la croix pour sa compagne inséparable. Elle était encore aux pieds de Notre-Seigneur, lorsque sa mère maîtresse la fit appeler. « Ma sœur, lui dit celle-ci sans autre préambule, êtes-vous toujours dans la disposition d'obéir à vos supérieurs et d'accomplir la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit? — Oui, ma mère, répon-

dit la pieuse novice. — Eh bien donc, continua sa maîtresse, vous ferez profession pour Mortain. Les religieuses destinées pour la fondation vous demandent et les supérieurs vous accordent. » La sœur Monique de Sainte-Anne comprit à ces mots que Dieu avait agréé son sacrifice, et que, dans ce moment, il la chargeait de la croix qu'elle avait pressentie. Elle garda un moment le silence, pendant lequel elle renouvela intérieurement son sacrifice. « Vous ne me répondez rien, reprit sa maîtresse, acceptez-vous? — Ma mère, lui dit-elle, je n'ai de volonté que celle de mes supérieurs; je ferai profession pour Mortain. » Pour comprendre tout l'héroïsme de son obéissance, il suffit de dire qu'elle quittait une communauté bien établie, qui lui était chère, dont les supérieurs avaient sa confiance, et qu'elle se dévouait sans retour à une fondation qui ne présentait aucune assurance de stabilité. Après cette résolution magnanime, la sœur de Sainte-Anne courut à l'église renouveler son acte d'offrande et de dévouement à la croix, et pria Notre-Seigneur d'être pour jamais son guide et son soutien. Le lendemain, elle prononça ses vœux; Jésus, pour récompense de sa générosité, l'inonda de ses divines consolations: elle était plus au ciel que sur la terre. Mais cette joie fut de courte durée; il fallut bientôt quitter ses bonnes mères et ses sœurs bien-aimées; cette séparation lui fut extrêmement sensible, et un serrement de cœur inexprimable fut comme le présage des épreuves qui l'attendaient.

Cette sainte mère supporta courageusement les privations et les fatigues inséparables d'un commencement de fondation. Ce n'était pas, encore assez; elle se livrait avec une ardeur extraordinaire aux

actes les plus rigoureux de la pénitence, malgré la faiblesse de sa santé ; elle dépassa même les règles de la prudence, et faillit s'occasionner une maladie de poitrine. Obligée de les modérer, elle en nourrissait toujours le désir, et conserva jusqu'à la fin de sa vie cet amour de la mortification. Dans toutes ses épreuves, non-seulement elle recourait à Dieu par la prière, mais elle accompagnait ses oraisons de jeûnes et de pénitences de tous genres, souvent écrites en caractères de sang. De telles pratiques étaient familières à la mère Sainte-Anne avant son entrée en religion, car elle vint au monastère pourvue de toutes sortes d'instruments de pénitence. Cette ferveur excessive lui attira parfois des humiliations ; forcée un jour par la mère supérieure de lui remettre sa discipline, en présence de toute la communauté, elle obéit aussitôt avec la douceur d'un agneau, quelque pénible que lui fût cet ordre, et la lui remit en rougissant. Chacune des religieuses frémit en voyant cette discipline, qui attestait les saintes rigueurs qu'elle avait exercées sur elle-même. La mère supérieure, dissimulant l'admiration et le respect dont elle était saisie, aussi bien que la communauté, lui fit une sévère réprimande, affecta de l'humilier, et lui défendit de se livrer à l'avenir à de semblables excès. L'humble mère, à genoux, les yeux baissés, moins confuse de la réprimande que de voir sa mortification mise au jour, ne dit pas un seul mot, ne versa pas une seule larme, mais demeura aussi calme, que si la correction lui eût été étrangère. Plusieurs de ses sœurs, sur lesquelles cette scène avait fait une impression profonde, versaient des larmes d'attendrissement, et la confiance et la vénération qu'elles avaient conçues pour elle s'accrurent de jour en jour.

La souffrance que le Sauveur avait donnée pour partage à son épouse, ne devait la quitter qu'au tombeau. Les croix se multiplièrent sur son passage dans la vie ; et elle est sans doute magnifiquement récompensée dans les cieux, celle qui les reçut avec foi, et les porta avec amour : croix du côté des supérieurs, qui comprenaient mal cette vertu sortie des lois ordinaires ; croix de la part des élèves, qui méconnurent ses soins, poussèrent l'audace jusqu'à lui porter le poing à la figure, et obligèrent de la retirer du pensionnat. Elle souffrit tout sans murmurer ; que dis-je ? elle souffrit en chantant le cantique d'actions de grâces, et ne se vengea que par un surcroît de bonté et de dévouement. Il semblait même que manquer d'égard envers elle, c'était mériter ses faveurs ; aussi les jeunes professes lui disaient-elles en riant : « Oh ! ma mère, nous craignons beaucoup plus vos prévenances que vos reproches. »

Courageuse et infatigable au travail, malgré la faiblesse de son tempérament, elle suffisait à tous les emplois dont elle était chargée, et dont le détail aurait occupé plusieurs personnes. Cependant, on la voyait toujours aussi paisible et aussi recueillie, que si elle n'eût eu rien à faire. Le secret de cette excellente mère, pour l'accomplissement de tant de soins divers, était le bon emploi du temps ; jamais on ne la voyait inactive ; elle se levait tous les jours à trois heures, prenant ce moment pour vaquer à la prière, « car, disait-elle, j'ai besoin de Dieu ; sans lui, je ne pourrais me soutenir. » Prolongeant ses veilles jusqu'à dix ou onze heures pour mettre ses comptes en règle et entretenir les correspondances nécessaires, elle se levait encore à minuit, pour honorer par un quart d'heure de méditation la naissance de Notre-Seigneur. Les froids les plus rigou-

reux ne l'arrêtaient jamais dans cette pieuse pratique.

Sa charité, son dévouement pour les malades et pour les jeunes personnes qui entraient en religion, étaient remarquables : elle avait pour elles le cœur et les entrailles d'une mère, se montrait le jour et la nuit disposée à leur rendre les plus humbles services. La bonté, le calme avec lesquels elle se portait à tous ces soins, en doubleraient le mérite et le prix : jamais un mot, un geste qui pût faire soupçonner l'ennui ou la fatigue. Elle demandait des personnes qui entraient en religion, de la bonne volonté, l'esprit religieux, et elle passait facilement sur tout le reste. Peu de jours avant sa mort, s'entretenant avec une religieuse de la conduite des novices : « Tenez peu à la dot, dit-elle, je » m'applaudis, comme sainte Thérèse, de n'avoir » jamais renvoyé un sujet pour le seul défaut d'argent. » Montrez-vous même, continua-t-elle, assez indulgente à l'égard des talents, car un sujet, quoique » médiocre, ne laissera pas d'être utile à la communauté, s'il a de la vertu, du jugement et de la bonne » volonté ; il attirera sur elle les bénédictions du ciel. » Mais ne tolérez jamais le manque d'esprit religieux, » de vertu. Dans une communauté, une religieuse qui » n'édifie pas fait toujours beaucoup de mal. Je me reproche de n'avoir pas été assez sévère ; l'admission de » quelques sujets est pour moi la cause d'un grand » trouble : je crains le compte qu'il en faudra rendre, » peut-être sera-ce pour moi le motif d'un long et douloureux purgatoire. Cependant, je me résigne et m'abandonne à la miséricorde divine ; j'aurai pour excuse cette maxime : Il vaut mieux pécher par excès de » douceur que par trop de sévérité : je me suis laissée » toucher par la pitié qu'inspirait la position des per-

» sonnes ; j'espérais que l'âge et la religion corrige-  
» raient ce qu'il y avait de défectueux dans leur carac-  
» tère et leur conduite ; mais j'ai eu tort : le bien  
» général doit toujours l'emporter sur le bien particu-  
» lier. Quand , dans le temps de son noviciat , une  
» novice n'a pas été ce qu'elle devait être , il ne faut  
» pas compter sur une piété plus exemplaire dans la  
» suite ; avant que le changement arrive , s'il arrive  
» jamais , la mauvaise édification , les mauvais exem-  
» ples auront produit des maux irréparables. »

La droiture et la candeur de cette bonne mère , qui étaient vraiment admirables , la rendaient susceptible d'être trompée ; mais il se trouva des personnes dont la duplicité abusa de sa confiance ; il est vrai aussi de dire que souvent elle supporta par prudence ce qu'elle savait ne pouvoir ni corriger ni empêcher , et elle se contentait de prier et de gémir en secret.

Un cœur si charitable ne pouvait qu'aimer tendrement les pauvres : elle leur était sincèrement dévouée , surtout aux élèves des classes gratuites. Malgré la modicité de ses ressources , elle était toujours disposée à entreprendre une bonne œuvre ; sa confiance en Dieu secondait merveilleusement son cœur. Nous ne dirons rien davantage de cette vertu , non plus que de sa prudence : l'une et l'autre ont paru avec assez d'éclat dans l'histoire de la fondation dont elle fut l'appui.

Une maladie de poitrine , soufferte avec une patience digne de sa haute vertu , enleva cette vénérable mère à l'amour et au respect de ses enfants , le 5 juin 1859 , dans la quarante-neuvième année de son âge , la dix-neuvième de sa profession et la treizième de son gouvernement.

Ses traits conservèrent l'empreinte d'un calme et

d'une douceur angéliques, présage de son bonheur éternel. C'était le sommeil du juste, endormi dans le baiser du Seigneur.

LA SŒUR ÉLÉONORE LE SAULNIER DU GÉNÉTAI DE SAINT-  
STANISLAS DE KOSTKA.

La sœur Saint-Stanislas de Kostka naquit à Mont-Gardon, le 30 mai 1802. Son père, M. Eléonord le Saulnier du Génétaï, était conservateur des bâtiments militaires. Sa mère, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Jugelot, étant morte lorsque sa fille était encore en bas âge, celle-ci fut élevée chez sa grand'mère, et se fit remarquer par une sensibilité extrême jointe à une grande vivacité. Sa bonne aïeule, qui l'aimait tendrement, ne voulait la contrarier en rien, et la laissait vivre dans une entière liberté, ce qui contribua à développer en elle l'amour excessif du plaisir.

M. le Saulnier, prévoyant le danger d'une telle éducation, la rappela chez lui; c'est là que la grâce l'attendait pour en faire sa conquête. Cependant, ce retour dans la maison paternelle contraria beaucoup la jeune Éléonore, alors âgée d'environ quinze ans. Elle sentait bien qu'à Avranches, auprès de son père, elle n'aurait point la liberté dont elle jouissait à la campagne, liberté qui lui était chère. Les premiers mois de son séjour à Avranches furent tristes; fortement contrainte dans ses goûts et ses inclinations, elle nourrissait un chagrin violent au fond de son âme. Un jour, plus affligée qu'à l'ordinaire, elle entre dans l'église de la paroisse pour y donner un libre cours à ses larmes. Par un coup miséricordieux de la Providence, M. l'abbé Latouche prêchait en ce moment et le faisait d'une manière vraiment éloquente. Bientôt le cœur de la pauvre enfant est

touché; ses pleurs coulent toujours avec abondance, mais le motif en est changé, la grâce agit et agit puissamment. Elle gémit de voir les belles années de sa jeunesse passées dans l'inutilité. Sur-le-champ, elle médite un entier changement de vie; elle le promet à Dieu avant de sortir de l'église, et, dès ce moment, elle sentit en son cœur le désir de la vie religieuse. Elle rentre à la maison, calme et dans une disposition bien différente de celle où elle était peu d'heures auparavant.

A l'âge de seize ans et demi, elle entra dans la communauté d'Avranches en qualité de pensionnaire, et y fut l'édification de ses compagnes et la consolation de ses maîtresses; six mois après, elle sollicita son admission au noviciat; on la lui accorda avec joie. Ses premiers pas dans la carrière religieuse firent juger de ce qu'elle serait plus tard.

Après cinq mois d'épreuve, elle fut revêtue du saint habit de religion, et, depuis cette époque, sa ferveur alla toujours croissant.

Bien qu'elle ne fût encore que novice lors de la fondation de Mortain, la sœur Saint-Stanislas y fut envoyée. Elle ne démentit pas les grandes espérances que l'on avait conçues de sa vertu et de ses talents. On lui confia divers emplois, dont elle s'acquitta toujours avec zèle et succès. Dans ses occupations, elle conservait la paix et l'esprit intérieur. Sa modestie et son recueillement étaient si angéliques, son port si majestueux, que les élèves, pour jouir du plaisir de la voir traverser le dortoir en se rendant à l'oraison du matin, étaient convenues de s'éveiller mutuellement, tant sa vue les portait à Dieu. Cette modestie était rehaussée par une douceur, une cordialité et une affabilité charmantes.

Un seul trait nous fera connaître son obéissance, son



respect pour les supérieurs et son humilité. La mère Saint-Ambroise, supérieure, lui avait interdit pour quelques jours le lever de quatre heures, à cause d'un rhume fort opiniâtre. Il arriva qu'un de ces jours, la vénérable mère supérieure s'étant rendue à l'office, y trouva peu de monde; plusieurs religieuses étaient souffrantes, les autres occupées au dortoir. Après la messe, elle reprit sévèrement la sœur Saint-Stanislas de ne s'être pas levée à quatre heures; sa correction fut si vive, que toutes les religieuses en furent interdites. Pas une n'osa rappeler à cette bonne mère que la sœur Saint-Stanislas dormait par ses ordres. Quant à cette dernière, prosternée à genoux, elle reçut la correction en silence, baisa humblement la terre, et dans la lecture qu'elle fit immédiatement après, sa voix ne décela aucune émotion. Et comme ensuite on rappelait à cette bonne mère la défense qu'elle avait faite à sœur Saint-Stanislas. « Oh! je sais bien ce que je fais, répondit-elle en souriant; je seconde les vues de Dieu sur une âme privilégiée, je la forme à une sublime perfection. C'est un arbre précieux, il faut lui faire porter ses fruits. »

Dans les épreuves que la maison eut à subir, et dans les humiliations qu'elle eut personnellement à supporter, sa vertu ne se démentit jamais et son front resta toujours serein.

Après la mort de la mère Saint-Ambroise, la mère Sainte-Anne, nouvelle supérieure, trouva dans cette chère sœur un appui, un conseil sûr et prudent. Son obéissance fut mise à une rude épreuve, dans le choix que l'on fit d'elle pour le voyage de Paris; néanmoins elle n'en laissa rien paraître, et se prêta de bon cœur aux volontés des supérieurs pour le bien de sa communauté. Malgré les efforts qu'elle fit pour cacher sa dou-

leur, elle était si profonde, qu'elle toucha le conducteur lui-même : quelques mois après, apprenant sa mort : » Je n'en suis pas surpris, dit-il, elle avait trop souffert en quittant ses sœurs. »

Arrivée à Paris, la sœur Saint-Stanislas se jeta aux pieds de M<sup>me</sup> la supérieure, la priant de la regarder comme une de ses filles, et de lui tenir lieu de sa bonne mère Sainte-Anne. Sa piété, sa vertu, ses talents firent l'étonnement et l'édification de toutes les personnes qui la connurent. Une jeune veuve, âgée de vingt-trois ans, qui était en chambre dans la maison, et voulait embrasser la vie religieuse, et une ancienne religieuse de la maison de Magny, M<sup>me</sup> Plister de Sainte-Aimée, conçurent pour elle tant d'estime et d'affection, qu'elles prirent la résolution de la suivre à son retour à Mortain. Ses maîtres eux-mêmes admiraient sa vertu en même temps que ses rapides et extraordinaires progrès dans les sciences, et son oncle, qui depuis longtemps désirait la connaître, et qui appréciait son mérite, écrivait après sa mort à la supérieure de Mortain : « Mon cœur est accablé sous le coup qui vient de le frapper, mais ma première pensée est pour votre communauté; quelle perte! quelle âme! quels regrets! Cette chère enfant m'a laissé un bien doux souvenir; je me féliciterai toujours de l'avoir connue et vue de près: mais je me consolerais difficilement de sa perte. J'ai besoin de toute la force de la résignation pour supporter ce malheur avec calme. »

Cette mort si inattendue fut, hélas! la suite d'un accident étrange. Une bouteille qui, pendant longtemps, avait tenu un poison très-subtil, propre pour la confection des fleurs et des fruits, avait été mise de côté pour être brisée. Une sœur converse la reprit par mé-

garde, et y mit de l'eau et du vin qu'elle servit à la mère Sainte-Aimée et à la sœur Saint-Stanislas. La mère Sainte-Aimée n'eut pas plutôt bu de ce vin, qu'à son goût étrange et au singulier effet qu'il produisait sur elle, elle se douta de quelque méprise, jeta ce qui restait encore dans son verre, et engagea la sœur Saint-Stanislas à faire de même : « Je le crois empoisonné, » lui dit-elle ; celle-ci en avait aussi trouvé le goût insipide, mais comme toutes les religieuses assuraient qu'il n'y avait aucun poison dans la maison, craignant de leur faire de la peine, et aussi par esprit de pauvreté et de mortification, elle persista à finir cet affreux breuvage. « Du moins vous n'en boirez pas davantage, reprit la mère Sainte-Aimée, et prenant la bouteille, elle la lança dehors. Dans l'après dîner, l'effet du poison se fit sentir plus vivement ; la mère Sainte-Aimée, libre de ses actions, se fit apporter du lait pour servir de contre-poison, et prévint par ce moyen des suites plus fâcheuses. Quant à la sœur Saint-Stanislas, tourmentée par de violentes douleurs, on la fit mettre au lit, se persuadant qu'un peu de repos suffirait pour la soulager, et que le lendemain le mal aurait disparu. Mais, dans la nuit même, une fièvre des plus fortes se déclara, le délire survint et on eut tout à craindre pour les jours de cette pieuse sœur. Les secours de l'art et les soins les plus pressés lui furent prodigués inutilement ; le mal fit des progrès rapides, et la mena jusqu'aux portes du tombeau.

Cependant sa jeunesse et sa bonne constitution l'emportèrent ; elle entra en convalescence et on la crut sauvée. Cette espérance remplit les cœurs des sœurs de Mortain d'une joie d'autant plus vive, qu'elles avaient eu plus de tristesse de sa longue et douloureuse maladie. Hélas ! ce bonheur dura peu... Huit jours après,

elles apprenaient de nouveau que leur bien aimée sœur touchait à sa dernière heure.

Un chagrin violent, concentré en elle-même, avait occasionné cette rechute. Pendant sa maladie, la vertu de la sœur Stanislas avait éclaté d'une manière toute particulière. M<sup>me</sup> la supérieure désirait depuis longtemps l'attacher à sa communauté; elle crut que la maladie était une occasion favorable à son dessein, et que les soins auxquels cette sœur était redevable de la santé, lui donnaient quelques droits. Elle fit valoir ses droits prétendus, parla de reconnaissance, l'entoura de tant de sollicitude, la pressa par tant de prières, qu'elle arracha de cette pauvre sœur, affaiblie par de longues souffrances, la promesse de rester dans sa maison. A peine ce consentement eut-il été donné, que l'intéressante malade, si étroitement attachée de cœur et d'âme à sa petite communauté de Mortain, fut accablée sous le poids d'un chagrin d'autant plus violent qu'elle ne voulait s'en ouvrir à personne. Une ancienne religieuse de Saumur, M<sup>me</sup> Sainte-Angèle, liée d'une étroite amitié avec la bonne mère Sainte-Anne, se trouvait alors à Paris. Elle avait soigné la sœur Saint-Stanislas pendant tout le cours de sa maladie; elle devina l'angoisse de son cœur et la cause de sa rechute. Éclairée et compatissante, elle s'attacha à calmer cette chère sœur, que sa promesse imprudente poursuivait jusque dans son délire. Toujours auprès d'elle et le jour et la nuit, elle s'efforçait de la consoler, de la rassurer, de lui faire comprendre que, soumise à l'autorité de ses premiers supérieurs, son engagement était nul, et l'assurait qu'elle l'amènerait à la campagne, aussitôt qu'il serait possible, pour remettre sa santé, et qu'elle se chargeait de la reconduire à Mortain. Ces paroles rendirent

un peu de paix et de joie à la pauvre malade, et une lueur d'espoir brilla encore, mais elle s'évanouit bientôt. Le coup avait été trop violent; le sang vivement refoulé au cœur y forma un abcès, qui termina sa vie après huit jours de vives douleurs. Sa belle âme, dégagée des liens de la captivité, alla recevoir dans un monde meilleur le prix de ses vertus et de ses sacrifices. Du haut du ciel, sans doute, elle continue de s'intéresser à une maison qu'elle aima jusqu'au dernier soupir. Elle n'était âgée que de vingt-cinq ans environ, et avait de profession cinq ans et neuf mois.

**LA SŒUR HORTENSE-JEANNE ANGENARD DE SAINT-FRANÇOIS  
XAVIER.**

La sœur Hortense de Saint-François-Xavier naquit à Saint-Servan, le 25 mai 1801. Son père, capitaine de vaisseau marchand, désirait ardemment un fils pour le premier fruit de son mariage. Trompé dans son espoir, il n'en aima pas moins sa petite Hortense. Il l'avait toujours avec lui quand il n'était pas en voyage, et la conduisait quelquefois jusque sur son vaisseau. Ces courses continuelles, ces rapports fréquents avec les gens de mer, auraient pu influencer d'une manière fâcheuse sur le naturel de la jeune Hortense, heureusement ils n'eurent pour résultat qu'une extrême pétulance, et un grand dégoût de toute occupation sédentaire. Sa bonne et vertueuse mère s'en inquiétait vivement; mais ses craintes furent bientôt dissipées. L'époque de la première communion fut pour Hortense le commencement d'une nouvelle vie; dès lors, elle s'appliqua sérieusement aux exercices d'une vie chrétienne; la piété, dominant la vivacité de son caractère, régla toutes ses démarches, et le désir de se faire religieuse germa en cette belle âme. Avant

de voir l'accomplissement de ses vœux, il fallut livrer de longs et violents combats à la tendresse paternelle. M. Angenard ne pouvait se résoudre à se voir privé pour toujours de sa fille chérie. Il avait d'autres enfants et les aimait en bon père, mais son Hortense tenait le premier rang dans son cœur. M<sup>me</sup> Angenard n'aimait pas moins tendrement sa fille; toutefois, femme chrétienne et vertueuse, elle se résigna au sacrifice que Dieu demandait d'elle, et M. Angenard lui-même céda enfin aux instances et aux vœux de sa chère Hortense, qui n'eut pas plutôt obtenu ce consentement si désiré, qu'elle s'empressa d'obéir à la voix de Dieu. Le désir d'être plus éloignée de sa famille et plus séparée du monde, lui fit préférer la communauté de Mortain à celle de Saint-Servan, où elle avait été élevée.

En entrant en religion, elle adopta la maxime de saint François-Xavier, son glorieux patron : « Vainquez-vous vous-même. » Elle s'attacha à dompter généreusement la nature, ne se proposa dans toutes ses actions que la gloire de Dieu, son amour et le salut des âmes. Sa vie était une oraison continuelle. Rien n'était capable de la distraire de son union avec son Bien-aimé. Elle faisait son oraison et son action de grâce après la communion avec autant de recueillement, au milieu des élèves, étant maîtresse de classe, ou au tour, étant portière, que si elle se fût trouvée au pied des autels. Les élèves, édifiées et frappées de ce recueillement et de l'amour divin qui se peignait sur ses traits, la contemplaient dans un religieux silence. Parfois cependant, pour la mettre à l'épreuve, profitant de la récréation qui leur est permise pendant le temps du déjeuner, elles affectaient de parler de choses fort distrayantes, et assez haut pour qu'elle les entendît, mais ses traits ne subis-

saient aucun changement ; les yeux fixés sur son crucifix, elle paraissait tout absorbée en Dieu, et ne plus tenir à la terre. Aussi ces chères enfants avaient-elles conçu une si haute idée de sa vertu, que lorsqu'une nouvelle compagne leur était présentée, une des premières choses qu'elles se hâtaient de lui dire était : « Il y a une grande sainte dans la maison, nous allons vous la faire voir, c'est notre seconde maîtresse. »

L'amour de cette sœur pour le Saint-Sacrement et sa dévotion à Marie, qu'elle appelait sa bonne mère, égalaient son union avec Dieu.

Si cet esprit de prière lui faisait saisir avec empressement toutes les occasions de se livrer à l'oraison, l'esprit de pauvreté et de pénitence lui faisait une loi du travail, et elle s'y livrait avec ardeur, remplissant avec le plus grand soin, tous les emplois dont elle était chargée.

Le désir de s'unir à Jésus crucifié et de dompter son penchant naturel pour le plaisir, la portait à la pratique de la mortification. Ses supérieurs étaient obligés de mettre des bornes à son zèle, car sa santé demandait des ménagements. Douée d'un esprit aussi religieux et éclairé, que respectueux et soumis à ses supérieurs, jamais elle n'alla au-delà de leur volonté. Elle savait que Dieu préfère l'obéissance au sacrifice, et en échange des pénitences corporelles qu'on lui retranchait, elle s'adonnait à une pratique plus exacte de la mortification intérieure. La nourriture, fort différente de celle à laquelle elle avait été accoutumée, lui offrait assez souvent des occasions de sacrifices. Dès les premiers jours de son arrivée, on lui servit une portion pour laquelle elle éprouvait un violent dégoût. Elle ne laissa pas de la manger tout entière ; mais elle l'eut à peine achevée, qu'elle fut obligée de sortir du réfectoire et rejeta

la nourriture qu'elle avait prise. Toute autre personne se serait contentée de cet essai, et aurait cru la répugnance invincible : la fervente postulante n'en jugea pas ainsi : comme après le repas chacune de ses sœurs s'empressait de lui offrir quelques soulagements, en l'exhortant à ne pas se contraindre à ce point une autre fois : « Je me garderai bien de suivre votre avis, répondit-elle en souriant ; il faut que mon estomac se fasse à la vie commune, et qu'il soit religieux aussi bien que mon cœur et ma volonté. Je ne serai pas aussi maladroite qu'aujourd'hui : je capitulerai avec lui afin de l'amener à la raison. » La prochaine fois, en effet, elle se contenta de prendre une très-petite partie de sa portion ; lorsque l'estomac se fut accoutumé à cette petite quantité, elle lui en donna une plus grande, et ainsi, par degrés, elle parvint en fort peu de temps à pouvoir manger la portion tout entière.

L'humilité, l'obéissance de la sœur Saint-Xavier, égalaient sa générosité à vaincre la nature. Son tempérament sanguin demandait beaucoup d'exercice ; la vie concentrée de communauté lui occasionnait assez souvent des spasmes nerveux, ou des sortes de coups de sang. Le médecin de la maison, voyant un jour une élève sauter sur la corde : « Il faudrait à M<sup>me</sup> Saint-Xavier, dit-il en riant, deux heures d'exercice semblable par jour pour se bien porter. » A ces paroles, la figure de cette bonne sœur devint rouge pourpre, elle fit un mouvement subit qui voulait dire : « Y avait-il besoin de m'ordonner un tel exercice ? » La mère Saint-Ambroise lut dans sa pensée ; voulant la mettre à l'épreuve : « Il me semble, ma sœur, lui dit-elle, que vous seriez peu disposée à obéir, si l'on vous ordonnait cet exercice. Eh bien ! voyons, dansez sur-le-champ. » Aussitôt cette vraie fille d'obéissance se



mit en devoir d'accomplir le commandement, et la mère supérieure, satisfaite et édifiée, l'arrêta.

L'union intime de cette bonne sœur avec Dieu, son esprit intérieur la rendaient très-propre à la conduite des âmes. La mère Sainte-Anne, devenue supérieure, fondait sur elle de douces espérances, et se proposait de la charger de la direction du noviciat, lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie de poitrine fort douloureuse, qui la conduisit lentement au tombeau.

Dieu, pour éprouver de plus en plus sa vertu et ajouter à ses mérites, lui fit goûter d'abord toutes les amertumes de la mort. Sans doute, son âme désirait vivement jouir de Dieu et être en possession du ciel ; cependant les besoins d'une maison qui lui était chère, les secours que la mère supérieure attendait d'elle, la peine que sa perte allait causer, tout lui faisait désirer de se rétablir et de vivre encore quelques années ; mais bientôt l'accomplissement de la volonté de Dieu absorba toutes ses pensées. Elle-même consola sa bonne supérieure, ranima cette mère affligée dans la confiance en Dieu et l'abandon parfait à la Providence divine, et, calme, elle attendit le moment de sa délivrance.

Son agonie fut longue et pénible, mais son âme fut toujours dans la paix. La mère supérieure, obligée de la quitter pour quelque temps, lui avait ordonné de la faire avertir lorsqu'elle se verrait près de sa fin, et de l'attendre pour mourir. La malade la fit demander en effet ; comme on lui représentait que la messe allait finir dans quelques instants : « Peu importe, dit-elle, il est temps. » Le saint Sacrifice étant achevé, M. le chapelain, la mère supérieure et les religieuses arrivèrent. On se mit en prières ; quelques instants après, elle rendit sa belle âme à Dieu.

Ses traits, contractés par la souffrance, reprirent aussitôt leur sérénité, et son corps demeura aussi souple que pendant sa vie. Elle était âgée de vingt-sept ans seulement, et avait quatre ans et demi de profession.

LA MÈRE PAULINE LAISNÉ DE SAINTE-URSULE,

TROISIÈME SUPÉRIEURE.

La mère Sainte-Ursule fut enlevée à ses religieuses, après quelques jours de maladie. M. le supérieur prononça, au milieu des larmes de la communauté entière, une allocution touchante dont nous reproduisons le sens, et même, autant que possible, les paroles. C'est la meilleure biographie que nous en puissions donner.

« Mes sœurs, vous répandez des larmes bien amères, vous pleurez une sœur, une mère bien-aimée. Elle était pour vous une mère, par l'autorité sainte que la Providence lui avait confiée et qu'elle exerçait avec tant de sagesse; elle était une mère, car elle vous aimait comme une mère aime ses enfants.

» Au moment où vous allez vous séparer de sa dépouille mortelle, laissez-moi vous dire un mot de ses vertus, et vous rappeler les grandes consolations que la foi offre à votre douleur.

» Votre supérieure eut le bonheur de naître de parents vertueux. Elle apprit les premières instructions de la foi, de la bouche de sa vénérable mère, qui ne croyait pas être précédée dans la tombe par sa fille chérie. Cette semence, confiée à un cœur innocent et pur, produisit des fruits précieux de salut. Prévenue des grâces du Seigneur, cette enfant de bénédiction croissait en âge et en sagesse, et répandait la bonne odeur de Jésus-Christ au sein de sa famille et parmi ses jeunes compagnes.

» Lorsque sa raison se fut développée, et qu'on lui eut enseigné les mystères si touchants de la religion, elle soupirait avec ardeur après le jour de sa première communion, et se disposa par un redoublement de ferveur à cette grande action, qui exerce une influence décisive sur la vie tout entière. Dieu se plut à répandre des grâces abondantes dans un cœur si saintement préparé. Aussi, à partir de cette époque, elle se montra encore plus fidèle à accomplir ses devoirs, plus généreuse à pratiquer toutes les vertus chrétiennes, et tout annonça les grands desseins que le Seigneur avait sur elle. Une âme favorisée de tant de dons spirituels, et qui correspond si fidèlement aux grâces de Dieu, est ordinairement une âme appelée à la vie religieuse. Avec quel bonheur elle reconnut sa sainte vocation, avec quelle reconnaissance elle bénit le Seigneur, dont la main paternelle la conduisit dans cet asile de la piété et de la vertu. Cette maison était gouvernée par une religieuse animée de l'esprit de Notre-Seigneur. Je ne vous parlerai ni de la sagesse de son administration, qui se faisait remarquer par un heureux mélange de fermeté et de douceur, ni de son habileté à discerner les esprits. Je ne vous rappellerai pas ses vertus; c'est vous-mêmes qui m'avez appris à connaître la mère Sainte-Anne, et son souvenir est vivant dans tous les cœurs. Cette vénérable supérieure connut bientôt les qualités éminentes de la sœur Sainte-Ursule, et elle cultiva avec amour cette jeune plante, qui devait répandre dans le jardin du divin Époux de si délicieux parfums. Elle se plaisait à la considérer comme celle qui devait lui succéder dans le gouvernement de ce monastère, et ne cessait de l'y préparer par ses instructions, toujours confirmées par ses exemples. La mère Sainte-

Anne s'endormit dans la paix du Seigneur, et sans crainte pour ses religieuses, puisqu'elle leur laissait la mère Sainte-Ursule pour les diriger et les conduire.

» Je vous demande, mes sœurs, toutes les prévisions de la mère Sainte-Anne ne se sont-elles pas réalisées? Quelle bonté, quelle sagesse dans la mère Sainte-Ursule! quelle sollicitude, quel dévouement pour l'enfance! Chaque jour elle s'efforçait d'être la plus humble, la plus recueillie, la plus obéissante de toutes les religieuses du monastère. Malgré sa santé frêle et délicate, l'avez-vous vue quelquefois manquer au lever de quatre heures? n'observait-elle pas fidèlement cet article de ses règles jusque dans les froids les plus rigoureux de l'hiver? Parfait modèle de ses filles, elle pouvait leur dire comme saint Paul: « Imitez-moi comme j'imite Jésus-Christ: *Imitatores mei estote*, etc. » Consolatrice des affligés, protectrice des faibles, sans flatter leurs imperfections, elle pouvait encore s'écrier avec ce glorieux apôtre: « Qui est scandalisé sans que je brûle? » Oui, mes sœurs, votre avancement dans la perfection religieuse était l'objet de ses vœux les plus ardents, et elle ne recherchait et elle n'ambitionnait d'autre récompense de ses travaux, d'autre consolation dans ses peines que votre fidélité à la règle, votre amour pour le renoncement, votre zèle pour la vertu. La digne mère Sainte-Ursule ne voulait pas faire sentir le poids de son autorité, parce qu'elle savait que le joug du Seigneur est doux et léger, et elle aurait voulu pouvoir alléger toutes vos souffrances au prix de son propre bonheur. C'était au pied de cet autel, qu'elle venait confier au Cœur de Jésus ses chagrins et ses peines; et c'était la main de Celui qui a dit: « Venez à moi, vous tous qui êtes affligés, » qui essuyait les larmes de ses yeux.

» Ce rapide aperçu de la vie de celle que vous pleurez, vous est une preuve évidente qu'elle était mûre pour le ciel ; aussi comme ce fruit est facilement tombé de la tige qui le portait ! Lundi dernier, tandis que je vous parlais du bonheur du ciel et des religieuses qui se sont sanctifiées dans cette maison, et qu'elle recueillait avec une pieuse avidité toutes les paroles qui sortaient de ma bouche, aurions-nous pu croire qu'elle dût être si tôt l'objet d'un semblable discours ? Sa maladie si douloureuse, et qui l'a si vite ravie à votre tendresse, n'a-t-elle pas fait éclater ses vertus d'une manière admirable ? Quelle patience ! quelle résignation ! quelle inaltérable douceur ! La parole expirait sur ses lèvres, et elle voulait encore réciter le saint office. Avec quelle foi vive elle a reçu le Sacrement des mourants ! avec quel élan d'amour elle s'est unie au Dieu qui, dans quelques instants, allait être son juge et son rémunérateur ! Voici, mes sœurs, les dernières paroles que j'ai recueillies sur ses lèvres mourantes, et qui exprimaient si bien les sentiments de son cœur : « Je demande pardon à toutes mes sœurs ; oh ! vous me le promettez, Monsieur, vous leur demanderez pardon, et vous leur direz que j'ai bien du regret de les avoir quelquefois affligées. »

» Mes sœurs, je ne condamne pas votre douleur ; non, je comprends vos larmes ; la foi ne détruit pas la nature, mais elle la perfectionne. Ne nous affligeons donc point comme les enfants du siècle, comme ceux qui n'ont point d'espérance ; mais écoutons la voix de la religion, qui nous enseigne que la mort des justes est précieuse devant Dieu. « Heureux, dit-elle, ceux qui meurent dans le Seigneur. » Et le Sauveur n'a-t-il pas dit : « Celui qui aura tout quitté pour moi, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle ? »

La mère Pauline de Sainte-Ursule s'endormit dans le Seigneur le 29 novembre, dans la quarante-huitième année de son âge, la vingt-quatrième de sa profession. Elle avait occupé presque constamment les premières et principales charges du monastère, et fut successivement maîtresse au pensionnat, maîtresse générale, dépositaire, assistante, maîtresse des novices, et enfin supérieure. Dix-huit mois avant sa mort, elle avait été élue pour la troisième fois, après un intervalle de trois ans seulement.

## MONASTÈRE DE SAINT-OMER.



**D**IEU qui fait sortir la douceur de la force, peut aussi, quand il lui plaît, faire jaillir la puissance du sein de la faiblesse, pour accomplir des œuvres grandes et durables. C'est une jeune fille, Agnès de Mailly, nom glorieux, qu'environne d'une double auréole l'attachement à la royauté et à la religion, qui conçut et exécuta le projet de doter sa ville natale d'une institution pour l'enseignement de la jeunesse. Éclairée par le ciel sur l'incomparable grandeur des âmes qui unissent à la couronne de la virginité celle de l'apostolat, comme autrefois l'illustre fondateur de Clairvaux, elle se servit des liens sacrés de l'amitié, pour faire passer dans le cœur de douze jeunes personnes distinguées, les nobles inspirations, les généreux désirs dont le divin Sauveur l'avait prévenue.

Renonçant avec bonheur aux espérances du siècle, ces vierges courageuses se livrèrent à tous les travaux qu'exige l'éducation foncièrement solide et religieuse, sous le patronage de sainte Agnès, martyre. Mais afin de donner à son établissement, avec un caractère plus

auguste, un nouveau degré de stabilité, M<sup>lle</sup> de Mailly, en 1626, songea à en donner la direction aux Ursulines : M<sup>sr</sup> Boudot, évêque de Saint-Omer, qui secondait parfaitement ses vues ; obtint des supérieurs du grand couvent de Paris, la mère Jeanne du Moutier, dite de Saint-Michel, dont la prudence et l'esprit religieux avaient déjà brillé dans la fondation du monastère d'Abbeville.

M<sup>lle</sup> de Mailly, ainsi que la plupart de ses compagnes, embrassa la vie du cloître ; elle prit le nom du grand saint Ignace dont elle reproduisit le zèle et surtout l'humilité : après avoir employé toute sa fortune à faire construire un vaste monastère, capable de contenir cinquante religieuses, quatre-vingts pensionnaires, et plus de trois cents petites filles aux classes gratuites, après avoir érigé un sanctuaire au Très-Haut, et l'avoir enrichi de vases et d'ornements précieux, elle ne voulut jamais accepter aucun titre, aucune charge importante dans la communauté qu'elle avait établie. Dieu couronna ses vertus sublimes et héroïques le 28 septembre 1657 ; de son trône immortel, elle vit se réaliser la parole de la vérité suprême : « La génération du juste fleurira comme de jeunes plans d'olivier, qui se couvrent ensuite de fruits excellents. » Fécondée par la bénédiction céleste et le souvenir de son illustre fondatrice, la maison de Saint-Omer, peu d'années après son établissement, comptait cinquante religieuses ; elle devint une pépinière de ces âmes d'élite qui, oubliant le monde, se méprisant elles-mêmes, ne vivent que pour Dieu, n'aspirent qu'à s'unir de jour en jour plus intimement à lui par la pratique d'une haute perfection. Leurs noms et leurs vertus, inscrits dans le livre éternel, revivent aussi dans le journal des illustres filles de Sainte-Ursule.

Les souffrances que cette communauté éprouva, par

suite des guerres entre la France et l'Espagne, lui devinrent même une source de prospérité, en donnant naissance à celle de Lille, où les Ursulines avaient cherché une retraite pendant le siège que soutint Saint-Omer. L'une et l'autre persévérèrent dans leur première ferveur, jusqu'au moment où l'impiété révolutionnaire vint s'abattre sur les solitudes monastiques comme le vautour sur le nid de la timide tourterelle.

Les angoisses des Ursulines, en présence de la perspective de quitter leur saint asile, furent inexprimables, ainsi que leur douleur à la vue des crimes qui dégradèrent le beau et antique royaume de saint Louis : quelques-unes succombèrent sous le poids de l'amertume qui remplissait leur âme.

Fréquentes visites domiciliaires, vexations et violences de la part de l'évêque constitutionnel qui voulait corrompre leur foi, menaces de la multitude en fureur, rien ne fut épargné aux épouses de Jésus-Christ, dans ces temps désastreux ; mais rien aussi ne put triompher de leur attachement à l'unité catholique et à leur sainte vocation.

La dissolution de la communauté, la prison et l'exil, furent le prix de leur noble résistance : cinq d'entre elles furent écrouées dans le grenier du collège anglais, où avaient été jetés un grand nombre de prisonniers ; quelques-unes se retirèrent dans leur famille, dont elles eurent la consolation de ramener à Dieu plusieurs membres égarés ; d'autres reçurent de leurs anciennes élèves irlandaises, une hospitalité que la reconnaissance et la tendresse filiales embellirent de tous leurs charmes.

La mère Sainte-Dorothée, un des sujets les plus marquants, émigra en Belgique avec la mère Sainte-Agnès, sa digne supérieure. Dieu les destinait l'une



et l'autre à être les restauratrices de leur bien aimé monastère.

Après avoir gémi huit années sur la terre de l'exil, la mère Sainte-Agnès eut la joie de fouler encore le sol de Saint-Omer, en 1800, le jour où l'Église célèbre l'entrée triomphale de Jésus au ciel.

En revoyant les lieux qui lui rappelaient à la fois de si grands, de si tristes souvenirs, elle sentit en son âme une émotion pareille à celle du matelot, longtemps battu par la tempête, qui touche enfin au port. Avant de s'abriter dans celui de la religion, il lui restait bien des travaux à exécuter et des difficultés à vaincre. Son ancien couvent ne présentait plus que des ruines qui ne laissaient aucune possibilité de le reconstruire jamais.

Loin de se laisser abattre, l'intrépide supérieure forma aussitôt le dessein d'en édifier un autre et en poursuivit activement l'exécution. Les mères de Saint-Pierre et de Saint-Paul, assez prudentes et assez courageuses pour continuer de donner leurs soins à la jeunesse, même au plus fort de la révolution, vinrent seconder ses efforts; bientôt la mère Sainte-Dorothée et quelques sœurs converses accoururent aussi les rejoindre dans le plus vaste logement que l'affluence des élèves les avait obligées de louer.

Après plusieurs changements de local, nécessités par le nombre toujours croissant des pensionnaires, les Ursulines se fixèrent définitivement dans l'ancienne maison d'éducation désignée sous le nom de *Jardin-Notre-Dame*. Elle avait été le séjour des malheureux détenus pendant la terreur; la ville la leur céda dans un état complet de dégradation.

Les démarches pressantes de la mère Dorothée auprès

des administrateurs, les déterminèrent à accorder quelques secours pour commencer des réparations indispensables, ceux de la divine Providence fournirent les moyens de les continuer. Au mois d'avril 1807, la petite compagnie de vierges confesseurs de la foi, eut le bonheur de reprendre les glorieuses livrées de son divin chef : deux jeunes postulantes les reçurent, peu de jours après, des mains de leur vénéré prélat, M<sup>gr</sup> l'évêque d'Arras.

Jusqu'en 1815, les filles de Sainte-Ursule eurent à déplorer de ne pouvoir adopter de nouveau la clôture, ainsi que toutes leurs anciennes observances. A cette époque, l'auguste protection de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême leur obtint de Sa Majesté Louis XVIII, l'entière cession des bâtiments du *Jardin-Notre-Dame*.

Dès lors on travailla avec ardeur à les réparer, à les agrandir par de nouvelles constructions et l'achat d'un enclos voisin. Ce fut pour les Ursulines une bien douce joie de faire reflourir parmi elles une plus exacte pratique de la règle, et de voir, en 1822, s'élever un chœur conventuel, séparé par une grille du sanctuaire extérieur.

Les élèves du pensionnat, excitées au travail par le vif intérêt que prenait à leurs études et à leurs succès M. l'abbé Deron, curé de Notre-Dame, supérieur de la communauté, payaient d'un juste retour les bontés maternelles de leurs institutrices dévouées. Lorsqu'en 1825, M<sup>me</sup> la duchesse de Berry visita la maison de Saint-Omer, celles qui la dirigeaient méritèrent d'entendre, de Son Altesse Royale, les paroles les plus obligantes, les éloges les plus délicats sur la bonne tenue des jeunes personnes confiées à leurs soins.

Les classes gratuites, composées de la portion chérie du bercail de l'Église, objet de l'amour spécial des Ur-

sulines, sont aussi très-nombreuses et remarquables par le bon ordre qu'on y avait établi.

Puisse le Dieu qui protège si visiblement la famille d'Angèle, continuer à verser sur les membres qui la composent, ces flots de lumière, ces torrents de charité qui les guidèrent et les soutinrent toujours dans la carrière laborieuse de l'enseignement. Cette communauté compte une quarantaine de religieuses, soit de chœur ou converses, et trois cent cinquante élèves, dont cent forment le pensionnat.

#### MONASTÈRE DE PLOERMEL.



Le monastère des Ursulines de Ploërmel, un des plus célèbres de ceux que détruisit la révolution, avait été fondé par celui de Rennes en 1624. C'est à la mère Marie de l'Incarnation qu'appartient la gloire d'avoir implanté dans l'église de Dieu ce rejeton florissant de l'ordre de Sainte-Ursule. Elle s'installa à Ploërmel avec ses compagnes, le jour de la Présentation de Notre-Dame, et jeta, sur les bases de la sainte pauvreté, les fondements de ce nouveau couvent. Logées dans une petite maison, manquant de meubles et même de lits, recevant en aumône une grossière nourriture, du pain noir, du lait, etc., ces fidèles épouses de Jésus-Christ attendaient en silence qu'il plût à Dieu de faire cesser cette pénible épreuve. Le ciel enfin se rendit à leurs vœux. La mère de l'Incarnation put bientôt faire l'acquisition d'un vaste terrain, et, puisant dans les trésors de la Providence, elle parvint à faire élever un grand monastère.

La maison fut bâtie selon toutes les exigences de

la règle, et les religieuses durent aux sollicitudes de leurs sages fondatrices tous les moyens d'accomplir parfaitement leurs saintes obligations. Aussi se montrèrent-elles toujours d'une régularité admirable, jusqu'à l'époque désastreuse de 95; leur nombre s'élevait alors à soixante-dix.

Obligées de se séparer, elles se retirèrent où elles purent trouver l'hospitalité. La vénérable mère Saint-Paul, alors supérieure, s'occupa elle-même de procurer un asile à chacune, et, en leur donnant une dernière bénédiction, elle leur mit entre les mains, comme une sauvegarde contre les dangers du monde, un règlement où brillaient à la fois la ferveur, la prudence et la bonté de cette digne mère.

Les Ursulines, par le moyen d'ecclésiastiques prudents, obtinrent du Saint-Père les instructions et les dispenses nécessaires touchant leur vœu de pauvreté, et elles remplirent jusqu'à la fin leurs saints engagements.

Lorsque les agitations politiques se calmèrent, les filles de Sainte-Ursule entreprirent de se réunir de nouveau en communauté. Après de vives sollicitations auprès des autorités compétentes, les réponses du cardinal Fesch furent favorables, et au mois d'octobre 1810, l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> fit concession de l'ex-monastère des Carmélites de Ploërmel aux anciennes Ursulines de cette ville, congrégation de Paris. Ce couvent était alors occupé par la gendarmerie; le 11 mars 1811, les révérendes mères Rose de l'Ange-Gardien, qui avait été assistante avant la révolution, et Louise de Saint-Augustin, principale fondatrice du nouvel établissement, furent les premières à s'y installer. Plusieurs anciennes Ursulines viennent bientôt se joindre à leurs sœurs. Quelques postulantes sont

admises presque immédiatement. Dès lors, la clôture est établie, quoiqu'imparfaitement. Le 11 juillet 1812, l'habit religieux est repris, à la grande joie de toute la communauté. Le même jour ont lieu les premières élections : la mère Rose de l'Ange-Gardien est confirmée dans la charge de supérieure, qu'elle avait jusqu'alors remplie par commission. Le lendemain, deux nouvelles sœurs ont le bonheur de prononcer leurs vœux ; l'une d'elles avait été novice à Ploërmel avant la révolution. Dans la soirée, deux jeunes postulantes sont aussi revêtues du saint habit. M<sup>sr</sup> de Bausset, évêque de Vannes, voulut bien lui-même présider à toutes les cérémonies.

Bientôt le nouvel établissement s'agrandit, et, grâce aux soins de la Providence, on fit, en 1817, l'acquisition entière de l'ancien terrain des Carmélites, fermé de murs de clôture. Depuis cette époque, la communauté jouit en paix des dons du ciel, et, malgré de nombreuses tribulations, le secours d'en haut lui est toujours venu en temps opportun.

En 1822, la clôture fut établie selon toutes les prescriptions de la règle, et pour achever de consolider l'établissement, on sollicita l'autorisation du gouvernement ; mais on en reçut des statuts peu en harmonie avec les obligations de la vie religieuse, et notamment avec le vœu solennel de pauvreté.

Les religieuses refusèrent de signer avant d'avoir obtenu, à cet égard, des instructions de Rome. Le 27 avril 1826, une supplique fut adressée à Sa Sainteté Léon XII, et un décret, en date du 20 janvier 1827, vint fixer toutes les irrésolutions. Les statuts furent alors acceptés, et, le 25 mars suivant, une ordonnance royale accorda l'autorisation demandée.

Depuis 1811, l'externat recevait gratuitement, selon que le prescrit la règle, toutes les jeunes filles de la ville. A la sollicitation des familles distinguées et par l'ordre des supérieurs, deux classes d'externes payantes furent créées successivement. Elles comptent au plus cinquante enfants.

Le pensionnat, depuis qu'il s'est établi dans diverses localités de petites institutions pour l'éducation de l'enfance, reçoit environ trente-cinq élèves, et la classe pauvre deux cents à deux cent cinquante. La communauté se compose de cinquante religieuses.

## MONASTÈRE DE REDON.



L'HISTOIRE générale de l'ordre ne faisant point mention du monastère primitif de Redon, nous croyons devoir en donner ici un aperçu.

Sous le règne de Louis XIV, vers l'année 1649, le désir de la gloire de Dieu et du salut du prochain inspira aux Ursulines de Ploërmel la pensée de faire une nouvelle fondation, dans la ville de Redon; ce projet ne put s'exécuter que vingt-cinq ans plus tard. Redon ne possédait point de maison religieuse destinée à l'instruction de la jeunesse; néanmoins ses habitants et les moines de l'abbaye n'acceptèrent les Ursulines, qu'à la seule condition qu'elles se contenteraient de l'emplacement qu'on leur céderait sans jamais en demander d'autre. Cette clause rigoureuse ne les découragea point. Les permissions du duc de Choiseul, seigneur et abbé de Redon, de MM<sup>es</sup> de Rosmadec, évêque de Vannes, et de Guemadec, évêque de Saint-Malo, ayant été obtenues, un pieux essaim de vierges dévouées vint se reposer sur ce champ du Seigneur. Vers la fin de juillet 1674, Redon

reçut dans ses murs les filles d'Angèle. Une petite maison, préparée par un de leurs amis, leur servit de premier logement. Là, le dénuement de l'enfant de Bethléem les attendait. La pension que le monastère de Ploërmel leur paya pendant quelques années, fut à peu près leur seule ressource. Mais Dieu les dédommagea de cette pauvreté extérieure par un secours spirituel bien précieux et bien utile, le don d'un excellent supérieur, M. de Klivio, qu'on pourrait nommer un second saint Charles Borromée, s'il eût été évêque. Soutenues et excitées par un si bon guide, les mères fondatrices ouvrirent les classes: elles furent bientôt fréquentées par un grand nombre d'élèves. La petitesse du local était un obstacle au libre exercice de l'enseignement; on songea donc à s'en procurer un autre plus spacieux, et dès lors on put recevoir des pensionnaires.

Dieu répandit ses bénédictions sur la communauté. Sa digne supérieure, la mère Sainte-Scolastique, eut l'heureuse pensée de dédier son petit troupeau à la sainte famille, et de nommer Marie fondatrice et mère de la nouvelle institution. Quelques demoiselles vertueuses, qui avaient gratifié les Ursulines de présents considérables, durent céder à la reine des anges et des vierges ce titre, qu'un acte solennel venait de lui décerner.

La Mère des miséricordes se montra sensible à ce touchant hommage de cœur. Le monastère confié à sa garde maternelle éprouva les effets d'un si digne choix. Des âmes prévenues de l'appel divin, réclamèrent à l'envi la faveur d'entrer dans une réunion toute dévouée à Jésus, à Marie, à Joseph; et, dans l'espace de quatre années, le noviciat se recruta de vingt postulantes, presque toutes fidèles à leur première vocation.

Protégées du ciel, les Ursulines n'attendaient plus que l'autorisation du pouvoir séculier, pour se livrer sans réserve et avec assurance à leurs sublimes emplois. Cette nouvelle faveur ne se fit pas longtemps attendre. Par l'aide de Marie et les sollicitations de la respectable supérieure du grand couvent de Sainte-Ursule de Paris, la mère de la Passion, religieuse d'une très-haute sagesse, la cour expédia promptement des lettres favorables en 1682. En reconnaissance de tant de bienfaits, les Ursulines firent la promesse solennelle d'élever gratuitement une jeune fille en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph.

Mais le repos de cette vie est court. Bientôt des larmes amères vinrent troubler la joie de ces premiers succès. La communauté perdit sa vénérée supérieure, la mère Sainte-Scolastique, et dans sa personne une mère pleine de tendresse et de sollicitude, un guide sûr, qui savait insinuer efficacement l'amour de la règle et la pratique des solides vertus, un modèle d'humilité, d'obéissance, d'esprit d'oraison et de patience.

Cette vénérable religieuse se signalait surtout par une constante application à étendre la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le culte de sa très-pure Mère.

La mère Saint-Joachim succéda à la mère Sainte-Scolastique. Le monastère de Redon lui dut son agrandissement spirituel et temporel.

Cependant l'habitation paraissait chaque jour plus insuffisante et plus incommode ; il fallut se résoudre à élever de nouveaux bâtiments, et en 1705 les travaux furent commencés ; mais les fonds ne répondaient pas aux vastes dimensions des plans. On ne put en exécuter qu'une partie. La construction de l'église et des lieux réguliers n'eut lieu que bien des années plus tard. La



privation d'un sanctuaire digne de la Majesté divine, fut longtemps une des grandes peines de ces pieuses servantes du Seigneur; elles gémissaient de ne pouvoir offrir pour temple au Dieu qui chaque jour vient s'immoler sur l'autel, qu'un humble et modeste oratoire, pratiqué dans un appartement intérieur. Ce lieu néanmoins, sanctifié par l'encens d'une prière pure et fervente, attirait les regards des cieux, et souvent les anges, messagers de paix, venaient y répandre les dons du Très-Haut, que réclamaient d'instantes supplications. Un trait suffira pour manifester le pouvoir que ces fidèles épouses de Jésus-Christ avaient sur son cœur. En 1721, la peste sévissait avec force dans toute la province. Menacées d'en éprouver les atteintes, les Ursulines réclamèrent l'intercession de saint Roch, et s'engagèrent à faire célébrer tous les ans la sainte messe en son honneur, et à chanter ses litanies. Le saint écouta leurs vœux, le mal ne fit aucune victime parmi elles.

Le monastère de Sainte-Ursule de Redon reçut en 1772, du pape Clément XIV, le corps d'un saint martyr, auquel il donna son nom. Après les cérémonies solennelles de la translation, on déposa les reliques vénérées sous la grille du chœur, où elles restèrent découvertes pendant trois semaines pour satisfaire la dévotion du peuple, accouru de très-loin. Plusieurs guérisons miraculeuses s'opèrent par l'invocation du saint martyr.

Une autre carrière va s'ouvrir pour les paisibles vierges du cloître. A ces années silencieuses et calmes, passées dans la méditation et les soins donnés à une jeunesse docile, succèdent tout à coup ces jours d'anxiétés, de craintes que fait naître un cruel orage prêt à éclater. Déjà les premières commotions d'un bouleversement

général ont renversé des sièges épiscopaux de la France tous les pasteurs véritables, et, sur le bercaïl désolé, règne la tyrannie des schismatiques et des intrus.

Dans l'appréhension d'une visite de l'évêque constitutionnel, successeur de M<sup>sr</sup> Amelot, les Ursulines concertent sagement entre elles une réponse uniforme. Leur protestation de fidélité à l'ancien et légitime prélat est déposée comme un acte public chez un notaire, dans le but de manifester hautement les dispositions de leur cœur, si toutefois les archives du couvent étaient enlevées.

Au mois de février 1792, on vient demander aux religieuses de Redon les titres et papiers constatant leurs différentes propriétés. Assurées qu'elles peuvent les livrer sans blesser leur conscience, elles les remettent entre les mains des administrateurs. Une modique pension est la seule indemnité qu'on leur fait espérer, pour la vente de trois métairies saisies par le gouvernement. Mais ce n'est pas assez pour l'inique loi de l'assemblée constituante de ravir les biens temporels; elle voudrait, en appauvrissant les monastères, en ruiner aussi les plus fermes bases, et y éteindre ce principe vital de l'ordre, la soumission aux légitimes supérieurs. Au mépris des anciennes constitutions de l'Église et des fondateurs d'ordres, partout on doit procéder à des élections illégitimes.

Obligées de se soumettre à cet arrêt, les Ursulines de Redon résolurent de rendre vaines ces attaques faites à leur foi et à leur fidélité, en réalisant la même supériorité et la même économie, bien que le triennal fût près de son terme. Afin de protester contre cette violence, elles convinrent unanimement qu'aucune religieuse n'apposerait sa signature au procès-verbal de

l'élection ; et pour montrer aux agents de la république que leur présence et leurs menaces seraient incapables d'intimider les épouses de Jésus-Christ, elles écrivirent sur tous les votes : *Mère Sainte-Anne, supérieure*, au lieu de *je nomme*, ainsi l'acte fut plutôt une confirmation qu'une élection. La supérieure et l'économe présentèrent des billets blancs, et la cérémonie ne s'accomplit qu'au parloir.

La communauté jouit pendant quelques mois d'une tranquillité passagère, prélude d'épreuves bien plus pénibles. On fit d'abord d'inutiles démarches pour arracher à ces bonnes mères l'argenterie et les vases sacrés. Enfin, le 28 septembre 1792, elles reçurent l'ordre d'évacuer la maison le 2 octobre suivant. Développant alors cette énergie qu'offre la vertu persécutée, toutes déclarent que la seule force pourra les contraindre à abandonner leur sainte demeure. Trois journées se sont écoulées depuis l'époque fixée pour le départ, et les religieuses n'en ont pas encore franchi le seuil. Dans la soirée du 5 octobre, vingt membres du district de Redon, accompagnés de la troupe, se rendent à l'église du couvent, où les mères, assemblées dans le chœur, répandent des larmes abondantes. Le maire fait la lecture de la loi qui décrète la sortie des religieuses de leur cloître, réitère lui-même cet ordre, et dit à la mère supérieure de le transmettre à ses filles. Celle-ci répond au nom de toutes : « Aucune de nous n'est disposée à obéir, et je n'y forcerai personne. » On menace d'enfoncer la porte conventuelle, la serrure en est enlevée, et ces hommes impies pénètrent jusqu'au chœur. Là, ils renouvellent leur sommation ; même résistance. Un moment la fermeté courageuse de ces vierges timides semble triompher de l'audace et de la fureur des hommes de la révolution.

Enfin, obligées de céder, elles contraignent leurs ennemis à consigner, dans les registres publics, que cette liberté qui leur est offerte n'est à leurs yeux qu'une violence injuste et cruelle. Puis, le cœur navré, elles disent adieu à leur asile chéri, et sortent, rangées sur deux lignes, le crucifix à la main.

Les infirmes et les malades, portées sur des brancards, terminent cette triste procession. On avait permis à ces dernières de rester dans la communauté avec quelques religieuses pour les soigner ; mais elles préférèrent l'exil à la peine de se voir séparées de leurs bien-aimées sœurs.

La maison de M. Collet, peu éloignée du monastère, servit pendant quelque temps de retraite aux Ursulines. Après avoir arrosé de leurs larmes ce lieu qui allait devenir le théâtre de tant de résignation et de courage, elles se tracèrent un plan de vie. L'office se récitait en chœur, et l'on n'omettait aucun des exercices religieux praticables dans ces circonstances. Afin d'observer autant que possible la clôture, on établit un parloir, et l'on n'y admit qu'un certain nombre de visiteurs. Six mois s'écoulèrent ainsi ; mais ces bonnes sœurs goûtaient encore dans leur union et leur charité trop de consolation. Le calice de l'amertume devait s'épuiser jusqu'à la lie. La loi qui les arrachait de cet asile ne permit qu'aux seules infirmes d'y résider momentanément avec quelques religieuses. Les autres, recueillies d'abord chez leurs parents ou leurs amis, se virent obligées dans la suite, pour échapper à la proscription, de se déguiser et de parcourir les campagnes, exposées à mille dangers.

Nous ne pouvons résister au besoin de suivre quelques-unes de nos pieuses Ursulines, au milieu des souffrances de tous genres qu'elles eurent à supporter à

cette fatale époque. La mère Sainte-Anne, alors supérieure, fut plus spécialement en butte aux persécutions. Réduite à la dernière indigence, souvent on la rencontra mangeant un morceau de pain noir, ou balayant une place ; mais, ne se laissant jamais abattre, elle consolait, relevait le courage de ses filles, qui fondaient en larmes en la voyant confondue avec les pauvres femmes du village, sans pouvoir alléger son sort. Quoique absente, cette véritable mère dirigeait sa communauté dispersée, et donnait d'utiles conseils à celles qui pouvaient avoir avec elle quelques rapides entretiens. Ses religieuses ne jouissaient pas d'une plus heureuse situation.

L'une d'elles, la mère Sainte-Gertrude, s'était réfugiée dans une pauvre chaumière. Les bleus y arrivèrent à l'improviste (1). Après de minutieuses perquisitions, ils se retirèrent sans songer à regarder dans le petit réduit qui lui servait d'habitation. Un saint prêtre, nommé M. Orin, bienfaiteur des Ursulines, venait souvent offrir le saint sacrifice de la Messe dans cette cabane. Ce jour-là, par une conduite admirable de la divine Providence, la mère se sentit inspirée de ne point l'inviter à ce rendez-vous ordinaire. L'arrestation du ministre des autels, la profanation des saints mystères, auraient probablement été les suites funestes de cette rencontre. Echappée à ce péril imminent, la mère Sainte-Gertrude remercia mille fois le Seigneur de cette double protection, et par les soins du vénérable ecclésiastique, dont nous venons de parler, se fixa dans un autre lieu, à l'abri des poursuites incessantes des soldats de la révolution.

(1) On appelait ainsi les soldats de la république habillés de bleu.

Les religieuses restées dans la ville étaient aussi en proie aux invectives et aux plus vives appréhensions. Chaque jour on les inquiétait, tantôt pour des effets qu'on les accusait d'avoir cachés, tantôt pour leur arracher la précieuse relique de saint Clément. Un jour, un révolutionnaire se présente, et, d'un ton impérieux, demande qu'à l'instant même le saint corps lui soit livré. « Il est émigré, répond agréablement une sœur. » En effet, pour dérober les restes vénérés du martyr aux profanations de l'impiété, les Ursulines l'avaient fait transporter à Fégréac, paroisse de M. Orin. Mais on ne put éluder ainsi toutes les recherches. Les mères se virent contraintes de se rendre avec les commissaires de la commune à leur ancienne communauté, et d'être spectatrices des spoliations qu'ils y exercèrent.

La mère Sainte-Claire fut pendant quelque temps l'objet d'une persécution active. Quelques-unes de ses lettres découvertes lui attirèrent les soupçons des administrateurs de la république. Son père, qui l'aimait tendrement, ne la voyant plus en sûreté dans sa propre maison, la confia à un ami fidèle; mais ni le bon accueil, ni le repos qu'elle trouve dans cette nouvelle demeure, inconnue des républicains, ne peuvent la tenir éloignée d'un vertueux père, que la condamnation de sa fille expose lui-même à la prison et à la mort. On lui apprend en effet qu'il va monter à l'échafaud, si elle ne consent à se montrer. Aussitôt elle quitte tout et reparait. Pour sauver la vie à l'auteur de ses jours, il lui est glorieux d'enfreindre l'ordre paternel qui, jusque-là, l'avait rendue captive. On la saisit, elle est amenée à Redon pour grossir le nombre des détenus. Un militaire, compagnon de son infortune, voyant qu'elle ne veut prendre aucune nourriture, lui

dit avec bonté: « Ne vous faites pas de peine, citoyenne, à présent il n'y a que les honnêtes gens en prison, partageons notre repas ensemble, si vous le voulez. »

L'emprisonnement et ses angoisses ne sont pas les seules épreuves offertes au courage de cette âme forte. Traduite devant la barre révolutionnaire, elle doit y soutenir plusieurs interrogations. Dieu, qui protège les siens, inspire lui-même ses réponses. Elle put se rendre le consolant témoignage de n'avoir jamais compromis personne. A la veille de porter sa tête à l'échafaud, elle est tout à coup délivrée par le changement d'un colonel acharné à sa perte. Son successeur, homme de bien, choisit parmi les honnêtes citoyens de la ville plusieurs nouveaux membres du district, jusqu'alors composé des partisans du règne de la terreur. La mère Sainte-Claire put alors espérer une amélioration dans son état. Quelques amis s'intéressèrent à sa délivrance. M<sup>lle</sup> Kallel, directrice de l'hôpital, la demanda pour aide dans ses fonctions, et menaça même d'abandonner son poste, si on lui refusait cette vertueuse mère. Les grands services rendus par cette demoiselle à toute la ville, obligèrent les administrateurs à se montrer favorables à ses désirs. La mère Sainte-Claire n'eut plus que la ville pour prison, et la mort de Robespierre procura son entière liberté.

Une autre de ses compagnes combattait aussi dans la lice: c'était la mère Sainte-Elisabeth, restauratrice du nouveau couvent de Redon. Son mérite avait engagé la mère Sainte-Anne, supérieure, à lui confier pendant son absence le soin et la direction des religieuses infirmes restées dans la maison Collet. Elles se trouvaient alors transportées dans un autre local (la maison Condé). L'obéissance seule put alléger à la mère Elisabeth le

fardeau de la supériorité, plus difficile encore dans les circonstances actuelles. Elle trouva dans ces nouveaux exercices un ample aliment à son inaltérable charité. Assistances continuelles, intérêt bienveillant, support constant, tels furent les heureux effets de sa tendresse pour ses chères malades. Une d'elles avait un cancer qui lui rongeaient la figure. La bonne mère la pensait elle-même, et l'expression de joie empreinte sur sa physionomie, dans l'accomplissement de cette œuvre de dévouement, révélait sa longue habitude à vaincre les répugnances naturelles. Grâce aux mille industries de son ingénieuse bonté et à son parfait désintéressement, ses sœurs ne souffraient pas trop des rigueurs de leur triste situation. Une pension que ses parents lui fournissaient depuis sa sortie du couvent, était toute consacrée aux besoins de la petite communauté.

La mère Sainte-Elisabeth se voyait fréquemment troublée dans son humble retraite par les émissaires du gouvernement. Menacée un jour d'une recherche plus minutieuse, cette âme, simple et naïve dans sa foi, invoque son bon ange, prie Dieu avec ferveur, puis se souvient tout à coup qu'elle conserve comme une relique une calotte de M. Dumoustier, prêtre décédé en odeur de sainteté. Aussitôt, avec cette confiance qui opère les miracles, elle asperge les murs de la maison avec l'eau où la relique a été trempée. Dieu semble approuver cette dévotion ingénue, rien n'est découvert, et les inquiétudes sont dissipées.

Mais la cupidité est persévérante dans la poursuite de ce qu'elle ambitionne. Bientôt on revint à la charge. Quelques ornements trouvés dans un lieu secret, firent porter les perquisitions jusqu'à déterrer une religieuse morte depuis deux mois; et la mère Elisabeth fut emprisonnée avec une bonne tourière, nommée Marie Tho-



mère, qui ne voulut jamais l'abandonner, déclarant qu'elle la suivrait jusqu'à la mort. La sainte prisonnière sentit toute l'agonie du trépas; son jugement fut porté, et elle avoua depuis que ses craintes avaient été excessives.

Les religieuses infirmes, privées de la présence de leur excellente supérieure, se désolaient et pleuraient déjà sa mort. Soudain une résolution généreuse s'empara des esprits. Pour arracher des cachots celle qui est leur soutien, leur ange consolateur, elles se déterminent à comparaître elles-mêmes devant le tribunal, et à plaider par la voix éloquente de leurs misères, la cause de leur sainte mère. Dieu bénit cette démarche. A peine la religieuse atteinte d'un cancer a-t-elle montré son horrible plaie, en disant : « Citoyens, voyez si je puis me passer du secours de ma bienfaitrice, » que ces hommes, ordinairement inaccessibles à la pitié, s'écrient : « Oh » non, elle vous est trop nécessaire ! ainsi, nous vous » la rendons, cela vaut bien la guillotine. » Heureuse d'avoir, au prix de sa confusion, racheté la liberté de sa digne mère, cette héroïque malade la ramène triomphante au sein de sa famille éplorée, et son retour fut une véritable fête.

Après tant de secousses et de terreurs, le repos commençait à renaître pour la France. Les églises n'étaient plus un lieu de proscription, Dieu y recevait encore les hommages et les réparations d'un peuple fidèle. Plusieurs de nos Ursulines trouvèrent dans le sein de leur famille un adoucissement à leurs longues souffrances. Les parents de la mère Sainte-Elisabeth ne furent pas les derniers à lui donner des marques de leur attachement. Tous la réclamaient : une de ses sœurs, interprète de leurs vœux unanimes, vint même à sa petite commu-

nauté pour l'engager à revenir sous le toit paternel. Mais des liens trop puissants attachaient la bonne mère à ses filles, pour qu'elle pût consentir à les abandonner. La pénétration de son esprit lui fournit un heureux moyen de concilier les devoirs de l'amitié fraternelle avec son inviolable résolution ; ce fut de prendre pour juge du débat l'évêque de Rennes. Le jugement répondit au désir de la mère Elisabeth, et sa sœur, édifiée et pleine d'admiration pour une si haute vertu, renonça à la satisfaction de la réunir à sa famille.

Dès lors la vénérable supérieure songea sérieusement à reconstituer sa petite communauté. Les affaires de l'État paraissaient un peu plus stables ; elle ouvrit un pensionnat, et plusieurs postulantes réclamèrent leur admission parmi cette société de vierges, épurées dans le creuset de la souffrance. Bientôt dans leur étroite demeure, quarante-huit élèves se pressent et reçoivent les solides enseignements de la piété. Cette abondante bénédiction du Seigneur fait entrevoir l'espérance de rentrer en possession de l'ancien couvent, qui, par une faveur spéciale de la Providence, n'avait pas été vendu. La mère Sainte-Elisabeth comptait de fidèles amis ; elle sut les intéresser à la réussite de son important projet. Grâce à l'appui de quelques personnes influentes et aux demandes réitérées de l'évêque de Rennes, on obtint du duc de Feltre, ministre de la guerre, l'abandon du monastère, à l'exception de la partie occupée par la gendarmerie (8 octobre 1809) ; le 25 juin 1810, les Ursulines en revirent les murs sacrés. La reconnaissance et la joie surabondaient dans les cœurs, et cependant des larmes coulaient, une tristesse profonde se mêlait aux élans de l'allégresse, à la vue des ruines de la maison du Seigneur. Des murailles cre-

vassées, des fenêtres et des portes brisées, attestaient les tristes ravages du vandalisme révolutionnaire. On fut obligé, pour se défendre du froid, de suspendre quelques rideaux aux nombreuses ouvertures.

Les Ursulines consacrèrent leur premier réveil dans leur sainte retraite, par l'offrande du sacrifice auguste de nos autels, célébré dans un appartement destiné à servir d'oratoire jusqu'à la restauration du chœur. Puis, elles firent commencer les réparations les plus urgentes, tandis qu'on sollicitait vivement à la cour la remise entière de la maison. Le 3 août 1810, un décret impérial en sanctionna l'abandon provisoire, et six ans après, l'église et les bâtiments réservés pour la gendarmerie leur furent aussi rendus.

La bonne mère Elisabeth était au comble de ses vœux. Le bien-être physique néanmoins ne paraissait guère en rapport avec le contentement et la joie de la petite communauté. Par un travail incessant, les Ursulines tâchaient de suppléer à la modicité des ressources. On travaillait partout, on travaillait toujours. Souvent même les exercices de piété s'accomplissaient l'aiguille à la main, ou en surveillant les ouvriers. Mais que sont de légères peines à ceux qui ont passé par toutes les angoisses de la douleur? On souffrait la privation pour Dieu, pour la réédification de son temple, et cette pensée adoucissait tout.

La vénérable supérieure, ferme dans ses entreprises, encourageait ses filles dans les travaux, et en soutenait elle-même le poids le plus accablant. La faiblesse de sa santé et la diminution progressive de ses forces, ne pouvaient ralentir son ardeur. Dieu réjouissait le cœur de son épouse par les heureux résultats dont il couronnait son œuvre, et alors le sentiment même de ses souff-

frances, parfois très-vives, s'éteignait, et dans l'effusion de la reconnaissance, elle s'écriait comme le saint vieillard Siméon : « C'est maintenant, Seigneur, que » vous laisserez mourir en paix votre servante, puisque » mes yeux ont vu l'accomplissement de mes désirs. » Dieu, en effet, ne tarda pas à lui ouvrir la demeure immortelle de la paix. Le 21 juin 1816, les Ursulines de Redon pleuraient en elle la perte d'une véritable mère et de la seconde fondatrice de la maison.

Le 27 janvier de l'année suivante, fut un jour solennel pour la communauté. On célébra la belle fête de la canonisation de sainte Angèle. Le culte de cette auguste mère de tout l'ordre était ancien dans le couvent. Avant la révolution, un autel, sous son invocation, s'élevait dans la chapelle, et chaque jour on venait y déposer de pieux hommages. A l'époque où la mère Louise de Saint-Joseph faisait poursuivre à la cour romaine le procès de la canonisation, nos bonnes Ursulines s'empressèrent d'unir aux frais communs l'humble tribut que leur permettait leur état de dénuement. Les filles de ces respectables religieuses voulurent aussi se montrer les dignes héritières de leur vénération pour sainte Angèle. La plus grande pompe fut déployée dans les cérémonies. Le clergé, et tous les amis et bienfaiteurs du couvent, admis pour la dernière fois dans l'intérieur de la maison, participèrent tous à un festin de réjouissance, qui rappelait les pieuses agapes des premiers chrétiens. Puis, les barrières sacrées de la clôture furent rétablies, sous le regard et la protection de la sainte fondatrice.

Les vieux bâtiments étaient réparés, mais la nécessité de construire un nouveau pensionnat parut bientôt indispensable. On en jeta les fondements, le 18 février 1826, et le 29 juillet 1827 on le bénit. Douze prêtres

assistèrent à cette cérémonie, que la profession de deux novices rendit encore plus magnifique. Par la plus heureuse des idées, les Ursulines ont fait graver sur le frontispice de ce bâtiment le nom du glorieux saint Joseph. N'est-ce pas pour engager ce bienheureux père adoptif du Sauveur à accorder à l'aimable jeunesse qui y habite, quelques-uns de ces tendres soins, et cette protection de tous les instants, dont il environna le Verbe enfant ?

En 1851, la formation d'une classe de demi-pensionnaires obligea d'ajouter une autre aile au principal corps de logis, dédié à la sainte Famille. Le noviciat voulut aussi contribuer à l'embellissement du monastère, en faisant élever du fruit de son travail un petit sanctuaire à l'Enfant Jésus.

L'établissement reçoit actuellement trois cent cinquante élèves ; y compris les externes et les demi-pensionnaires. Cinquante-quatre religieuses s'y dévouent à leur éducation.

#### NOTICES BIOGRAPHIQUES.

##### LA MÈRE SAINTE-ÉLISABETH.

Si les voies de Dieu sont admirables dans les divers événements de la vie, elles le paraissent surtout dans l'économie de la sanctification des âmes, et dans les nombreux moyens qu'il emploie pour les attirer à lui. En suivant avec attention la vénérable mère Sainte-Elisabeth dans la première période de sa longue et précieuse existence, on ne pourra se défendre d'un sentiment de reconnaissance pour cette Sagesse suprême, qui conduit tout à ses fins avec force et douceur.

Elle naquit à Partenay, petite ville du Poitou. L'aînée

d'une nombreuse famille, elle mérita l'affection singulière de ses parents par son amabilité et sa vertu, vraiment rare dans un enfant de son âge. Aussi dès que la mort eut ravi à cette intéressante famille sa bonne mère, M. Arnaud concentra sur sa fille chérie toutes ses espérances, et résolut de partager avec elle les soins et les sollicitudes de son cœur paternel. Ses jeunes sœurs furent confiées pendant quelque temps à une religieuse de la Sagesse, dévouée à l'éducation des enfants; pour elle, fixée définitivement auprès de son père, elle ne songea plus qu'à remplir à son égard tous les devoirs de la piété filiale. Une mission plus difficile allait bientôt mettre au jour les précieuses qualités de M<sup>lle</sup> Arnaud. Ses sœurs, suffisamment instruites, rentrèrent au sein de la famille. En les remettant à leur aînée, la digne maîtresse lui dit : « Je vous rends vos sœurs avec leur » innocence; c'est un dépôt précieux que je vous confie. » Que votre charge est importante et qu'elle me fait » trembler pour vous! »

Une parole si sage ne fut pas déposée en vain dans l'esprit réfléchi de la jeune fille; sa raison prématurée entrevit les obligations sérieuses de sa nouvelle position, et son cœur généreux les embrassa avec courage. On ne la vit plus occupée qu'à se montrer véritablement pour ses frères et ses sœurs une seconde mère, pleine de vigilance, d'amour et de dévouement. Ainsi partagée entre les soins du gouvernement extérieur de sa maison, et les fonctions de guide, de conseil et d'appui de l'enfance, elle vit couler sans reproche plusieurs des belles années de cette jeunesse, hélas! trop souvent profanées par les faux plaisirs et les songes éphémères de la vanité. Par là, elle préludait à cette vie d'héroïsme et de sacrifice que le ciel lui destinait.

Un fâcheux événement vint donner à l'existence de M<sup>lle</sup> Arnaud une phase nouvelle : son père, membre de la chambre des comptes, fut, ainsi que ses confrères, exilé dans la Bretagne. Cette fille tendre et dévouée ne démentit point dans cette circonstance ses sentiments de piété filiale; elle voulut jusque dans son exil être la compagne inséparable, la douce consolation de celui qui, après Dieu, occupait tout son cœur. La divine Providence se servit de cette disgrâce pour faire entrevoir à cette pieuse demoiselle la carrière sainte où elle était appelée. Déjà quelques idées sur sa vocation occupaient son esprit. Ayant rencontré dans le voyage une religieuse de Sainte-Claire qui demandait l'aumône, elle s'empressa d'échanger avec la fille de saint François-d'Assise un petit secours temporel, pour le secours bien plus précieux de ses prières, afin d'obtenir des lumières sur le choix d'un état de vie. Dieu bénit dans cette circonstance l'aumône et la confiance de la jeune personne charitable, et la prière fervente de la religieuse. La mère Sainte-Elisabeth, persuadée que sa vocation avait été le fruit de cette œuvre de miséricorde, disait plus tard en souriant : « Ma vocation ne m'a coûté qu'un écu. »

Arrivée à Redon, lieu de son exil, M<sup>lle</sup> Arnaud résolut d'aller demander au cloître l'asile hospitalier qui devait l'abriter pendant les jours de l'épreuve. Le couvent des filles du Calvaire, où elle frappa d'abord, n'ayant pu lui ouvrir ses portes, la pieuse demoiselle dirigea ses pas vers celui des filles de Sainte-Ursule. Là, Dieu l'attendait, et la glorieuse patronne des onze mille martyres lui marquait déjà une place, parmi sa virginale compagne. La mère Sainte-Anne, supérieure de la communauté, reçut comme un don du ciel celle qui devait plus tard être le soutien et l'espoir de sa

famille spirituelle, et, comme par une inspiration soudaine, dit aux religieuses en leur annonçant la nouvelle venue : « Je crois, mes sœurs, que c'est une postulante que Dieu nous envoie. » M<sup>lle</sup> Arnaud ne justifia pas d'abord cette prévision. Dans son désir d'être admise dans cette sainte maison, elle n'avait demandé pour habitation qu'un simple cabinet. La nécessité contraignit la supérieure de ne point aller au delà de ses humbles prétentions. On ne put lui offrir en effet qu'une cellule étroite et incommode. Il fallut se résigner à cette première privation. Naturellement amie d'une parure propre et soignée, M<sup>lle</sup> Arnaud ne voyait qu'avec une certaine répulsion les précieuses images de la pauvreté, empreintes dans tous les lieux du monastère. L'habillement et la chaussure des religieuses lui paraissaient de si mauvais goût, que cette vue seule éloignait bien loin de son esprit la pensée d'imiter leur exemple. Sa belle chevelure, son soin à ne porter jamais que des bas et des souliers bien confectionnés, tout cela était pour elle l'objet d'un sacrifice. Mais Dieu, qui avait de grands desseins sur cette âme, lui fit comprendre, par une lumière intérieure, le néant des vanités de ce monde; ses répugnances s'évanouirent, et son attachement pour sa famille s'épurant chaque jour, elle se sentit assez de force pour déclarer à son père son désir d'embrasser la vie religieuse.

Cette ouverture affligea profondément le cœur sensible de M. Arnaud. Loin de consentir aux vœux de sa fille, il lui défendit même de les lui exprimer de nouveau. « A vingt-cinq ans vous serez libre, » répondait-il, avec un accent d'amertume mal dissimulée, chaque fois que la jeune fille essayait de l'amener à quelque disposition plus favorable.



Elle dut donc pour lors renfermer dans son âme ses généreux projets, et quitter le monastère où la grâce l'attirait si fortement ; mais elle y laissa ses pensées et ses affections.

De retour au pays natal, devenu pour elle un second exil, M<sup>lle</sup> Arnaud reprit ses anciennes fonctions de mère auprès de ses frères et de ses sœurs, que sa présence remplit de joie. Plus que jamais son père épanchait sur elle sa tendresse, et lui témoignait la plus entière confiance. Un religieux recevant un jour l'hospitalité dans cette famille, la conversation tomba sur Redon et sur les Ursulines de cette ville, dont le serviteur de Dieu fit le plus grand éloge. M. Arnaud, toujours dans l'appréhension de perdre sa fille, devina bientôt le but de ce discours. Vivement ému, il s'écria : « Eh bien ! que l'on m'ôte tous mes autres enfants, mais qu'on me laisse ma fille aînée. » Cette parole qui, dans une famille moins unie, aurait pu nuire à l'amitié fraternelle, et donner naissance au vice odieux de la jalousie, n'altéra point la paix qui régnait entre les enfants de M. Arnaud. Pleins de vénération et d'amour pour leur sœur, ils étaient heureux de la prédilection que ses rares qualités lui attiraient.

Cependant l'heure allait sonner où une résolution courageuse devait arracher M<sup>lle</sup> Arnaud au monde et à ses parents chéris. Sa tutelle vigilante ne paraissait plus aussi nécessaire à ses sœurs, presque toutes en âge de la remplacer auprès du chef vénéré de la famille. Une d'elles, déjà mariée, habitait la campagne. Sous prétexte d'y faire un petit voyage, M<sup>lle</sup> Arnaud sort de la maison paternelle. A peine rendue chez sa sœur, elle écrit à son père, lui rappelle sa promesse, et réclame en même temps auprès des Ursulines de

Redon son admission dans leur communauté. Bientôt ces bonnes religieuses la voient à la porte de la maison de Dieu; tous les cœurs s'ouvrent pour la recevoir, et le noviciat compte une jeune vierge de plus. Sa ferveur fut telle que l'avaient fait augurer de si généreuses démarches; mais tandis que la nouvelle prétendante ne songeait qu'à poursuivre avec ardeur la carrière sainte où elle venait de s'engager, une dangereuse attaque se préparait de loin. M. Arnaud ne pouvait se consoler d'une séparation qui lui ravissait tout le charme et l'espoir de sa vieillesse; il regrettait cette parole de consentement que les sollicitations de sa fille lui avaient arrachée malgré lui. Ne songeant donc qu'au moyen de la rappeler, il écrit à quelques personnes haut placées de la ville de Redon, et les supplie d'exiger en son nom la sortie de sa fille du couvent. On lui promet de seconder ses intentions. La postulante est donc appelée au parloir. Les honorables représentants de M. Arnaud lui exposent le motif de leur visite, et l'engagent fortement à adhérer aux ordres de son père. De si étranges propositions ne la déconcertent point; mais avec cette éloquence qu'inspire le sentiment de la légitimité d'une cause, elle tâche de persuader à ces Messieurs d'abandonner leur entreprise. Vains efforts, on renouvelle les sollicitations. Dans cette pénible extrémité, M<sup>lle</sup> Arnaud a recours à Dieu. Soudain, une idée ingénieuse se présente à son esprit. Elle feint d'être résignée à son départ. On ouvre la porte du couvent. A peine hors de la clôture, elle dit en souriant: « Messieurs, me voilà dehors, j'ai obéi à mon père, et vous avez rempli votre promesse; maintenant je suis libre, et je rentre dans la communauté. » Elle leur fait une profonde révérence, et le monastère renferme pour jamais dans ses

murs la vierge de Jésus-Christ. Les assistants, surpris d'un tel dénoûment, se retirent pleins d'admiration pour une vertu si ferme et si courageuse.

Novice et jeune professe, la mère Sainte-Elisabeth fit remarquer en elle une affection singulière pour l'œuvre éminente de l'instruction de la jeunesse. Le caractère propre de sa vertu était la force et l'énergie. Ses supérieures secondaient admirablement la conduite de Dieu sur cette âme, et savaient lui accorder avec libéralité le pain salutaire de l'humiliation et du renoncement dont elle se montrait insatiable. L'enseignement de la géographie aux pensionnaires avait été confié à une ancienne mère. Inspirée par sa charité et son zèle, la mère Sainte-Elisabeth s'offrit pour remplir une fonction que le grand âge de la vénérable maîtresse devait nécessairement lui rendre difficile. Elle n'obtint qu'une sévère réprimande. Sa supérieure, voulant lui fournir l'occasion d'un nouveau mérite, la taxa d'orgueil et de présomption, et lui dit « Qu'elle ne devait plus se souvenir de tout ce qu'elle avait appris dans le monde. » La docile religieuse, simple dans son obéissance, prit à la lettre cette parole. Plus tard elle répétait souvent aux enfants : « Il m'en a plus coûté pour oublier ce que je savais que pour vous l'apprendre. »

Appelée à la communauté, la mère Sainte-Elisabeth s'y montra telle qu'au noviciat, c'est-à-dire, toujours édifiante, pleine d'amabilité; aussi plaisait-elle généralement à tout le monde. On la voyait empressée auprès des religieuses anciennes, cherchant par une conversation agréable et enjouée à les récréer pendant les heures destinées au délassement. A ces égards pour la vieillesse, elle joignait une tendresse très-particu-

lière pour les plus jeunes sœurs et surtout pour les postulantes, qui ne trouvaient en elle qu'indulgence, douceur et bonté.

Une personne accoutumée à juger les choses d'après les vues humaines, lui témoignait un jour sa surprise sur sa facilité à admettre dans la communauté beaucoup de novices de condition obscure. « Cette manière d'agir, lui disait-elle, nuira à votre monastère, et en éloignera les élèves. — Comment, lui répondit la digne mère, Notre-Seigneur n'a-t-il pas confié la conquête du monde entier à douze pauvres pêcheurs ! Ne peut-il pas encore, de personnes petites aux yeux du monde, faire des sujets capables d'annoncer sa doctrine ? »

Bonne et compatissante pour tous, la mère Sainte-Elisabeth n'était inattentive que pour ses propres douleurs, qu'elle souffrait toujours en silence. Surmontant par la force de son âme la faiblesse de sa santé, on la vit remplir à la fois les charges de supérieure, de maîtresse des novices, de dépositaire et de sacristine, et parmi les sollicitudes de fonctions si diverses, son esprit paraissait aussi libre que si elle eût été la moins occupée du couvent ; son adresse et sa dextérité naturelles lui facilitaient, il est vrai, la prompte et parfaite exécution de ses devoirs et de ses entreprises.

La mère Sainte-Elisabeth eut longtemps à lutter contre la vivacité de son caractère. Parfois sa physionomie et même ses mouvements extérieurs trahissaient les violences qu'elle avait à s'imposer. Mais une ardeur bien plus puissante, un feu bien plus doux venait tempérer alors le bouillonnement impétueux de la partie inférieure ; c'était la flamme sacrée de l'amour divin.

Déjà l'on a pu remarquer, dans les traits édifiants

racontés à l'article de la réhabilitation des Ursulines de Redon, que la mère Sainte-Elisabeth possédait à un degré héroïque cette charité plus forte que la mort même. Mais si cette fidèle épouse de Jésus-Christ aimait beaucoup Dieu, elle avait aussi une tendre dévotion pour son auguste Mère. Un petit trait suffira pour donner une idée de la confiance toute filiale de cette âme pure pour celle qui est appelée la protectrice des vierges.

Une statue miraculeuse de la très-sainte Vierge, presque abandonnée dans l'ancienne maison des filles du Calvaire, avait été mise en vente comme un objet de peu de valeur. Poussée par un sentiment de piété et de respect, la mère Sainte-Elisabeth, qui faisait alors des démarches actives pour le recouvrement de son monastère, acheta cette statue et la plaça dans un lieu honorable, où chaque jour les religieuses s'empresaient de venir lui rendre leurs hommages. Dans son zèle pour le culte de la Mère de Dieu, elle engagea quelques aspirantes à se réunir à ses filles, pour offrir de concert à Marie une couronne de mille *Ave*. Au lieu du *Pater*, on répétait cette petite invocation, élan ingénieux du confiant amour de la bonne supérieure : « Sainte Vierge, nous vous avons logée, daignez nous loger aussi. » La Reine des miséricordes écouta cette prière du cœur. Bientôt les exilées purent rentrer dans leur saint asile, et la statue protectrice de Marie en prit possession la première, comme d'un lieu dont elle a toujours été la mère et la gardienne.

Accablée d'infirmités, mais pleine de jours et de mérites, la vénérable mère Sainte-Elisabeth n'attendait plus que le moment de la délivrance. Ses travaux, ses persécutions, les actes innombrables de vertu qui

marquaient chacun des instants de sa vie si traversée, lui préparaient un accès favorable auprès du souverain juge. Elle avait semé dans les larmes, l'heure s'approchait de recueillir dans la joie. Aussi la mort, dépouillée de ses terreurs et de ses craintes, ne lui apparaissait que comme un heureux passage de la terre de l'exil à l'immortelle patrie. Jésus, le viatique des mourants, vint fortifier l'âme de sa fidèle épouse. Ce dernier acte de piété, comme tous ceux de sa vie, fut accompagné de la foi la plus vive et la plus ardente. Malgré sa faiblesse extrême, elle se fit transporter dans la salle de communauté et reçut son Sauveur à genoux. Ses filles désolées cherchaient par des supplications incessantes à révoquer l'arrêt divin qui allait les priver de son appui ; mais le ciel enviait à la terre ce trésor précieux. Semblable aux anciens patriarches, cette vénérable fondatrice expira en contemplant autour de son lit funèbre une génération florissante, qu'elle pouvait nommer, avec autant de vérité que saint Paul, sa joie et sa couronne ; et la parole, en mourant sur ses lèvres, porta dans tous les cœurs ces mots d'espoir et d'adieu ; « Mes chères sœurs, nous allons nous quitter, il est vrai, mais ne vous affligez pas, nous serons de nouveau réunies dans l'éternité. »

#### LA MÈRE SAINTE-ANNE.

La mère Sainte-Anne a laissé de trop vives impressions de vertu dans la communauté de Redon, pour que l'on puisse lui refuser une place d'honneur dans les pages consacrées à ce pieux monastère. C'était une de ces âmes simples et droites, qui, marchant avec courage sous les bannières d'une ponctuelle obéissance, méritent, selon l'expression des livres saints, de chanter

chaque jour l'hymne de la victoire. Un jugement solide, une douceur aimable, une bonté d'âme singulière, telles étaient les qualités estimables qui ont distingué cette digne religieuse. Nommée aux plus hautes charges du couvent, elle faisait bénir, aimer son autorité, et procurait la consolation de tous ceux qui l'entouraient. Livrée aux plus humbles fonctions, elle y apportait un soin, un dévouement égal à celui qu'elle avait fait paraître dans les emplois importants. Pour les âmes vraiment intérieures, rien en effet n'est petit. Le principe sublime de la foi ennoblit tous leurs actes, en les élevant jusqu'à Dieu. Un seul motif animait la mère Sainte-Anne, la volonté du Seigneur; vers un seul but elle dirigeait toutes ses vues, tous ses mouvements, la gloire du Seigneur.

Parfaitement morte aux inclinations naturelles, elle pratiqua jusqu'à la fin cette abnégation, qui est l'essence de la perfection religieuse; et Dieu, pour couronner par la patience et l'humiliation une existence si sainte et si pure, permit que, placée au tour la dernière année de sa vie, elle fût assujettie à une religieuse beaucoup plus jeune, qui remplissait alors la charge de première portière. On vit alors cette vénérable mère, courbée sous le poids de soixante-douze années, riche d'expérience et de mérites, obéir à sa compagne avec la simplicité et la candeur d'un enfant, supporter en silence l'opposition du caractère et des idées qui existait entre elle et cette religieuse, et établir toute sa joie dans la soumission aux ordres de ses supérieures. C'était une cire molle entre les mains de l'autorité.

Jésus, qui met surtout ses délices dans l'âme du parfait obéissant, attirait à lui cette humble mère par la chaîne secrète de son amour au très-saint Sacrement de l'autel. Là, comme la colombe, elle avait placé son

asile et son lieu de repos; là, comme le cerf altéré, elle allait étancher sa soif ardente de prières et de sacrifices; là, comme vers son trésor, son cœur habitait sans cesse, ses pas la conduisaient presque instinctivement; là, s'écoulaient ses plus doux instants de loisir. A peine dégagée de ses emplois, on la voyait courir au pied des saints autels : elle y passait des heures entières, et la surabondance de sa dévotion, accusant la rapidité du temps, trouvait toujours quelque chose à dire au bon Dieu; elle-même avouait ingénument ne pouvoir jamais en finir avec Notre-Seigneur. Aussi, par une dénomination aussi vraie que naïve, ne la reconnaissait-on dans le couvent que sous le titre de *compagne du Saint-Sacrement*.

La mort de la mère Sainte-Anne fut non-seulement précieuse devant Dieu, mais encore pleine d'édification pour les hommes et de douceur pour elle-même. La caducité de l'âge, en affaiblissant ses forces, n'avait pu diminuer son ardeur pour la régularité. Le jour même où une maladie mortelle l'atteignit, elle se leva à quatre heures du matin et parut des premières au chœur. Après avoir accompli tous ses exercices de piété, elle se rendit à l'infirmerie, et six jours plus tard, cette âme pure prenait son vol vers les tabernacles éternels, pour y louer à découvert celui qu'elle avait adoré si fidèlement sous les voiles eucharistiques. Les désirs de cette divine jouissance, et des actes d'abandon de tout son être entre les mains de son Créateur, sanctifièrent ses derniers moments. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge avait toujours été solide et constante; tandis que l'on récitait auprès d'elle les litanies de Notre-Dame, la mère supérieure lui dit : « Ma bonne mère, vous allez jouir de la vue de la très-sainte Vierge. » A ces mots, la mourante, tressaillant de joie, répondit avec transport :



« Ah! oui, comme je l'honorerai sous tous ses titres! »

Avant d'expirer, la vénérable mère Sainte-Anne voulut laisser aux jeunes sœurs du noviciat, comme un legs précieux, cette grande leçon d'obéissance, dont sa conduite fut toujours un exemple parfait. Les ayant donc fait assembler autour de son lit, elle leur dit :  
 « Mes enfants, vous trouverez votre bonheur dans l'obéissance, la simplicité et l'observation de la règle, je vais prier pour vous, soyez en paix; si vous servez bien le bon Dieu, il aura soin de vous toutes. »

La mort de cette fervente mère arriva au commencement du carême de l'année 1853.

#### PREMIER MONASTÈRE DE ROUEN

(Rue des Capucins).



Le premier monastère des Ursulines de Rouen fut fondé l'an 1619, par M<sup>me</sup> Catherine Bouillais, veuve de M. d'Esclainville, ancien conseiller et échevin de Rouen. C'est au grand couvent des Ursulines du faubourg Saint-Jacques, à Paris, qu'est dû l'honneur de cette institution.

La mère Jeanne Martin, dite de Sainte-Ursule, cinquième professe de ce monastère primitif, destinée à servir de pierre fondamentale à la nouvelle communauté, reçut pour coadjutrices la sœur Marie-de-la-Trinité, désignée pour assistanté, et la sœur Marie-du-Saint-Esprit, religieuse converse.

Elles arrivèrent à Rouen, et y furent installées le 17 mai de l'année 1619. Le 25 du même mois, fête de la sainte Trinité, on établit la clôture, et au mois de décembre suivant, quatre prétendantes reçurent l'habit de l'ordre, de la main de l'archevêque.

L'espérance semblait offrir aux vénérables fondatrices un avenir heureux. Leur petite réunion se composait déjà de quatre religieuses professes, d'autant de novices et de plusieurs prétendantes; mais dès la seconde année de sa formation, il plut à Notre-Seigneur de la visiter. La mère de la Sainte-Trinité fut enlevée à l'affection de ses sœurs, après une maladie où elle manifesta toutes les nobles vertus de son âme. La piété qui éclata surtout dans ses derniers moments, fut pour toutes comme un parfum de consolation et d'encouragement.

Cette sainte religieuse paraissait être née pour être une des fortes colonnes, non-seulement de ce monastère, mais encore de tout l'ordre naissant. Dieu l'avait douée d'éminentes qualités : un jugement parfait, une prudence consommée caractérisaient son esprit. Son recueillement la rendait semblable aux anges, dont il est dit qu'ils voient sans cesse la face de Dieu. Son port était grave et modeste, ses actions faites avec dignité. Ses paroles, comme autant d'étincelles, procédaient de l'amour qui consumait son cœur, amour dont la violence abrégéa sa vie. Sa conversation douce et humble lui conciliait les esprits les plus difficiles; enfin, sa conduite aurait pu servir de règle complète à la vie que doit mener une bonne Ursuline.

Ce fut donc une grande perte pour cette maison, que le départ de la mère de la Sainte-Trinité pour la céleste patrie. Deux ans après, Dieu exigea un autre sacrifice. Les supérieurs de Paris rappelèrent la mère de Sainte-Ursule, pour l'employer à de nouvelles fondations. La continuation de son œuvre à Rouen, fut confiée à la mère Barbe Desnots de Saint-Dominique, comme elle, l'une des premières professes de l'ordre.

Les regrets qui avaient accompagné la première supérieure, n'empêchèrent pas les manifestations de respect et d'affection dues à la seconde; bientôt on sut l'apprécier et l'aimer. Son zèle pour les travaux de l'institut lui fit hâter l'ouverture des classes gratuites, et contribuer plus tard (1627) à l'extension de l'ordre, par la formation du couvent du Havre-de-Grâce, dont les premières fondatrices furent ses filles; c'est-à-dire, la mère Anne-de-l'Incarnation, que la mère Saint-Dominique avait envoyée pendant deux ans au grand couvent de Paris pour y prendre l'esprit et les formes monastiques, et la mère Carré, dite de la Miséricorde. Les bénédictions du ciel reposèrent sur cette maison, comme elles s'étaient étendues sur celles de Rouen, qui allait toujours en progressant. Il fallut même s'occuper d'acquisitions et de constructions nouvelles. Un beau bâtiment fut élevé dans la rue des Capucins, et les religieuses en prirent possession le premier décembre 1655. Par une faveur bien rare et toute particulière de la Providence, ce bâtiment n'a point changé de destination; les Ursulines l'habitent encore aujourd'hui.

Après trente-quatre ans de séjour dans le monastère de Rouen, la mère Barbe Desnots, riche des fruits consolants que ses travaux y avaient semés et recueillis, passa au lieu de l'éternel repos. Cet heureux décès arriva le 50 mai 1657. Son visage, après sa mort, parut comme celui d'une âme qui jouit de la céleste béatitude. Ses restes furent déposés dans un cercueil de plomb, et placés dans une petite chapelle qui existe encore dans l'ancien cimetière des religieuses.

La protection de cette vénérable mère se fit sentir longtemps à la communauté de Rouen, et lui obtint des jours de paix; dont elle jouit jusqu'à l'époque fatale

du mois de septembre 1792, où elle fut dissoute comme tant d'autres. Vingt-cinq religieuses de chœur, trois novices, huit sœurs converses en composaient alors le personnel. La révérende mère Duclos de la Prévotière, dite de Saint-Ambroise, se retira provisoirement avec cinq de ses filles dans une petite maison, voisine du couvent, jusqu'au 12 mai suivant, où le gouvernement se chargea de lui procurer un logement en prison. La mère assistante, sœur Saint-Dominique Tougard, ses deux sœurs, sœur Sainte-Claire et sœur Saint-Placide, maîtresse des novices, accompagnées de trois novices de chœur et d'une novice converse, sœur Saint-Fortunat, dont nous verrons l'héroïque charité pendant le cours de cette narration, cherchèrent aussi un abri. Leur première retraite fut une maison fort malsaine, ouverte des deux côtés, et par les fenêtres brisées de laquelle les enfants leur jetaient tous les jours des pierres.

La seconde ne leur offrit pas plus de sécurité. La convention qui ne pouvait tolérer les religieuses, lors même qu'elles n'en portaient plus les marques extérieures, les y inquiéta, et leur signifia l'ordre de quitter la ville, comme n'en étant pas citoyennes nées.

Les trois mères Tougard cédèrent pour le moment à la violence, mais avec le ferme dessein de tenter bientôt un nouveau retour. Elles rentrèrent donc dans le sein de leur famille, originaire de Fécamp, confiant à la divine Providence la garde de leurs chères novices, désolées de cette séparation; elle ne fut pas longue. Dieu, qui voulait rapprocher les fugitives de leur supérieure, afin de leur donner part au mérite de sa captivité, permit qu'un funeste événement hâtât le moment de cette réunion.

Le dernier dimanche de janvier 1795, les Ursulines

avaient assisté à la messe, célébrée chez les Hospitalières de Fécamp par un prêtre qui y était caché. Le saint sacrifice est à peine terminé, que le prêtre et M<sup>me</sup> Tougard, belle-sœur des religieuses, sont saisis et conduits à la municipalité. Celles-ci n'échappent au danger qu'en traversant une rivière à l'aide d'une échelle. Bientôt elles apprennent que leur sœur est rendue à la liberté, mais que l'ecclésiastique a subi une sentence de déportation. Leur famille, craignant donc avec fondement une seconde visite de la part des républicains, les engage à retourner à Rouen. Ce conseil est suivi; et les jeunes novices, pleines de la joie de retrouver leurs mères, ne songent pas que celles-ci sont venues au-devant de leurs chaînes.

En effet, peu de temps après le retour des mères Tougard, on vient leur proposer le serment à la constitution civile du clergé, et, sur leur refus réitéré, le décret d'incarcération est prononcé; néanmoins plusieurs mois se passent avant son exécution, et par conséquent dans des trames continuelles.

Un soir, sur les huit heures, on vient les avertir que cette nuit même la municipalité doit les faire saisir. Aussitôt la sœur Saint-Fortunat, novice converse, pleine d'intrépidité et d'industrie, va frapper à quelques portes connues, expose le danger que courent les trois religieuses, et leur obtient, non sans peine, un asile sûr pour la nuit.

Le 12 mai suivant décida du sort des Ursulines. Dès le grand matin, les roulements lugubres du tambour annoncèrent une journée d'orage. Les rues de la ville furent cernées, et on donna l'ordre d'arrêter tous ceux qui se trouveraient dans les chemins. La maison des Gravelines, religieuses anglaises, avait été transformée

en prison. Là, on entassa pêle mêle hommes, femmes, honnêtes gens, voleurs, religieuses, etc. Les trois mères Tougard et une de leurs novices, M<sup>lle</sup> Ancel, furent du nombre des détenus. Une identité de malheur les réunit à leur vénérable supérieure, la mère Saint-Ambroise, et à un grand nombre de religieuses de divers ordres, conduites avant elles à la maison d'arrêt.

La divine Providence leur ménagea une bien douce consolation dans les soins assidus de la sœur Saint-Fortunat qui, laissée libre, ne cessa d'être pour ses mères une pourvoyeuse aussi adroite qu'intelligente. Le jour de l'arrestation, cette bonne sœur, effrayée des cris du peuple qui demandait tumultueusement la mort des religieuses, et ignorant leur véritable destinée, passa plusieurs heures dans une anxiété mortelle. Enfin, dans la soirée, elle apprend leur détention, et aussitôt, armée de ce courage que le danger ne fait que développer dans les âmes généreuses, elle court à la prison, chargée de matelas et d'aliments, qui ne parviennent aux détenues qu'après de longs débats.

Le lendemain, les prisonnières furent conduites sur deux rangs au monastère de la Visitation, nouvelle prison d'État. Ces épouses du Seigneur, fières comme l'Apôtre de leurs chaînes, marchaient au nombre de cent, la sérénité de la vertu peinte sur le visage, escortées de nombreux municipaux, vers le lieu destiné à devenir le théâtre de leur fidélité et de leur patience. Et tel est l'empire de l'innocence persécutée ! à leur aspect, cette même foule qui, la veille, proférait contre elles des cris de mort, ne semblait plus émue que par des sentiments de compassion. La sœur Saint-Fortunat, voyant ses bonnes mères chargées de leur petit bagage, s'avança plusieurs fois pour les débarrasser de ce far-

deau, mais les gardes la repoussèrent toujours, et même la menacèrent de l'emprisonnement.

Une scène assez singulière eut lieu à la porte de la maison d'arrêt. La geôlière, femme d'une de ces natures rudes en apparence, mais bonnes dans le fond, voyant ce cortège de religieuses, se met à faire un grand tapage, jurant, criant de toute la force de ses poumons, comme si elle eût cédé à un violent emportement de haine : « Les voilà, mes *nones* ! s'écria-t-elle, » elle les fait entrer précipitamment dans l'église, ferme la porte, et chacun est contraint de se retirer, sans avoir pu leur faire parvenir nul soulagement. La geôlière, restée seule, songea alors à se montrer compatissante. Un certain nombre de dames de qualité se trouvaient aussi enfermées dans cette maison ; elle va quêter auprès d'elles quelques matelas et quelques couvertures pour ses *nones* qui n'avaient rien. Ce fut à qui, parmi ces nobles captives, se dépouillerait en faveur des religieuses, des petites commodités dont chacune pouvait jouir encore. En retour, celles-ci leur rendirent d'éminents services, par l'entremise de la sœur Saint-Fortunat qui, chaque jour, leur apportait quelques aliments.

Son adresse secondait merveilleusement les inventions de sa charité. Souvent elle leur fit parvenir, sous le fil d'un peloton, ou dans des pots et des bouteilles, des certificats, des pétitions, ou autres pièces de ce genre ; et dans ces vases, qu'elle exigeait qu'on lui remit, se trouvaient des lettres que ces dames faisaient passer à leurs parents ou amis.

La geôlière s'entendait très-bien avec la prétendue commissionnaire, et pressait même les détenues à répondre à ce que celle-ci demandait. Il était visible que Dieu se servait de cette femme si bruyante pour

sauver la vie aux religieuses. Lorsque les fondés de pouvoir se présentaient pour procéder à la visite officielle, elle reprenait sa colère feinte, se mettait à crier : « Venez, citoyens, venez voir mes Nones, » afin que les mères, à ce signal, se hâtassent de faire disparaître les livres d'office et de piété.

Son dévouement alla même jusqu'à lui faire exposer sa propre sûreté pour défendre ses prisonnières, dont les républicains avaient juré la mort. Plusieurs fois, au milieu de la nuit, une troupe de forcenés vint assiéger leur asile, dans le dessein de les massacrer, mais la geôlière tenait ferme, et refusait avec sa rondeur accoutumée d'ouvrir les portes. « On m'ôtera plutôt la vie, disait-elle, que de laisser forcer la prison. »

Redoutant, avec raison, quelque surprise ou quelque violence, elle remit à une religieuse la clé d'une porte qui donnait sur les remparts, afin que quelques-unes au moins pussent se sauver en cas d'attaque. Cette prévoyante mesure fut inutile, car, après dix mois de détention, les religieuses recouvrèrent la liberté par la chute de Robespierre.

La mère de la Prévotière se retira chez quelques amis, en attendant le moment marqué par la Providence pour la réunion des débris de sa communauté. Plusieurs de ses filles avaient déjà terminé leur carrière. Les mères Tougard retrouvèrent et la maison qu'elles occupaient avant leur arrestation, et leurs chères novices.

Les Ursulines vécurent encore quelques années au milieu du monde, y répandant avec le parfum de la piété, les bienfaits d'une charité active. Autant que les circonstances le permirent, elles se livrèrent aux travaux de l'enseignement privé. Dieu leur ménagea aussi dans ces temps malheureux une ineffable consolation,



la facilité de recourir au ministère d'un saint prêtre, qu'elles gardèrent quelque temps caché dans leur maison. L'autorité municipale soupçonnait néanmoins sa présence, et de temps à autre on venait faire des perquisitions.

Une nuit que le saint sacrifice était à peine achevé, on entend frapper à la porte très-brusquement. Ce sont les commissaires. Le prêtre n'a que le temps de monter à sa cachette. Le visiteur, après avoir parcouru tous les coins et recoins de la maison, veut se rendre dans ce dernier lieu : mais il fait un faux pas, qui l'expose à une chute grave. Effrayé, il pâlit. Les bonnes mères, empressées, lui offrent des secours. Il remercie poliment, et bien guéri de l'envie d'aller plus loin, ne songe qu'à se retirer, et la visite se termine là, tandis que les religieuses bénissent Dieu dans leurs cœurs d'une marque si visible de sa protection.

Dès que l'état des événements politiques permit de donner un peu plus d'extension aux assemblées pieuses, les Ursulines de Rouen qui avaient survécu à la révolution, se rangèrent avec bonheur sous la conduite de la mère de la Prévotière. Il ne restait plus que douze religieuses de chœur, les trois novices dont on a déjà fait mention, l'excellente sœur Saint-Fortunat, et la sœur converse qui ne s'était point séparée de la mère supérieure. Mais le nombre fut augmenté bientôt par quelques religieuses des maisons d'Eu, de Lisieux, du Havre, d'Abbeville et d'Evreux, etc., qui désiraient reprendre le saint joug de la vie de communauté. On reçut aussi quelques prétendantes. Enfin, après le décret impérial du 9 avril 1806, un pensionnat fut ouvert et fréquenté par les jeunes filles des meilleures familles de la ville et des environs.

M<sup>re</sup> Étienne-Hubert Cambacérés, cardinal-archevêque de Rouen, qui protégeait les Ursulines d'une manière spéciale, ordonna qu'elles procédassent à une élection, quoiqu'elles fussent encore disséminées dans deux maisons particulières. La mère Saint-Ambroise de la Prévotière se vit donc confirmée dans la charge de supérieure, dont elle remplissait les fonctions avant la ruine du premier couvent.

En 1807, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, les Ursulines rentrèrent en possession de leur maison claustrale, avec autorisation du gouvernement; mais son état de dégradation la rendait méconnaissable et inhabitable. Les cellules étaient presque démolies; les portes enlevées, les fenêtres brisées laissaient libre passage au vent, à la pluie, à la neige. Pendant l'hiver rigoureux qui suivit leur rentrée, la neige tombait par flocons dans les corridors, de telle sorte que les religieuses en avaient par-dessus les souliers lorsqu'elles sortaient de leurs cellules le matin.

La chapelle n'offrait pas moins de ruines. La grille du chœur, les statues, le parquet, tout avait été enlevé. Il fallut transformer en oratoire une chambre de l'infirmerie, où le saint sacrifice de la messe et l'office divin furent célébrés, jusqu'à ce qu'on pût faire disparaître un peu ces traces du vandalisme révolutionnaire. Des planches, sur lesquelles on étendit un tapis, formèrent quelque temps la clôture du chœur. De grandes dépenses étaient nécessaires pour les réparations même les plus indispensables, et le trésor se trouvait vide. Je me trompe, les religieuses en possédaient deux inépuisables: le courage et la foi. Aussi, forte de ce secours qu'elle trouvait surtout en elle-même et dans le sein de la divine Providence, la mère Saint-Ambroise

n'hésita pas à faire exécuter les travaux de la restauration du monastère. Dieu toucha le cœur de plusieurs personnes bienfaisantes, qui lui aidèrent par leurs libéralités. La reconnaissance doit surtout signaler la famille Mauduit de Tourville, à laquelle appartenait la mère Saint-Hyacinthe, alors dépositaire, et que la communauté a regardée dès lors comme bienfaitrice. Elle fut ravie à l'affection de ses sœurs en 1815.

**NOTICE SUR LA MÈRE SAINT-AMEROISE DE LA PRÉVOIÈRE.**

Thérèse-Anne-Catherine Duclos de la Prévotière naquit en 1727, le 27 septembre, à Orbée, d'une famille distinguée. Ses pieux parents la confièrent jeune encore aux Ursulines de Rouen, qui cultivèrent avec soin les heureux germes de science et de vertu déposés en son âme. Son éducation terminée, comprenant l'appel de Dieu, elle demanda à être reçue au noviciat. Elle y fit son entrée en 1749, le 8 février, et le 8 mai de la même année, eut lieu la cérémonie de sa vêtue. Après sa profession, ses supérieures l'occupèrent aux travaux de l'institut auprès des pensionnaires. Ses talents dans cet emploi la firent choisir au bout de quelques années pour la charge importante de maîtresse générale. En 1772, M<sup>sr</sup> de Beaumont, archevêque de Paris, ayant demandé pour le monastère de Saint-Cloud deux Ursulines de Rouen, M<sup>sr</sup> de Larochefoucauld, archevêque de cette ville, qui connaissait le mérite de la mère de la Prévotière, la désigna avec la mère de Chaumont, dite de Saint-Bernard, pour servir de soutien à cette communauté. Elles y demeurèrent six années. Plein d'estime pour la mère Sainte-Ambroise, M<sup>sr</sup> de Beaumont aurait voulu la retenir dans son diocèse, mais le monastère de Rouen, qui l'avait vue avec

peine s'éloigner, s'empessa de l'élire supérieure, en 1778.

Ce fut en vain que les religieuses de Saint-Cloud cherchèrent à conserver le trésor qui ne leur avait été que prêté; il fallut obéir.

L'esprit de sagesse et d'ordre reposait en cette vénérable supérieure; elle semblait formée par Dieu pour être directrice et mère de ses épouses. Son gouvernement, respecté autant qu'aimé, fut continué autant que les délais prescrits par la règle entre chaque triennal pouvaient le permettre : réélue jusqu'à trois fois avant 1795, elle occupait encore cette charge en cette année désastreuse. On a vu qu'au milieu du monde elle continua de diriger ses filles dispersées, et fut de nouveau placée à la tête de sa communauté rétablie.

Enfin, en 1812, cette excellente supérieure, habile dans l'art du commandement, mais plus qu'octogénaire, rédescendit avec joie dans les rangs de l'infériorité, où elle se montra non moins expérimentée dans la pratique de l'obéissance. C'est là qu'elle termina sa vie, chargée de travaux, de mérites et de vertus, le 18 septembre 1815, âgée de 88 ans, dont 64 de profession.

## SECOND MONASTÈRE DE ROUEN

(Rue Morand).



CE monastère, établi aujourd'hui rue Morand, fut, dans l'origine, fondé à Elbeuf, en 1648. M<sup>sr</sup> de Harlay, archevêque de Rouen, sentant que donner une bonne éducation aux jeunes personnes, c'est réformer les familles tout entières et les préserver de la corruption, désira ériger à

Elbeuf une communauté d'Ursulines. A sa demande, trois religieuses de cet ordre arrivèrent de la maison de Gisors. Elles passèrent le contrat de fondation, reçurent des sujets, et ne quittèrent le monastère que lorsqu'il fut parfaitement organisé pour le spirituel et le temporel. Deux sœurs de Rouen continuèrent cette belle œuvre. Elles étaient toutes de la congrégation de Paris; de sorte que les religieuses d'Elbeuf en adoptèrent les constitutions et les règlements. Elles les pratiquèrent avec une ferveur si grande, et surent mériter une si haute réputation d'humilité, d'obéissance, et surtout d'amour pour la sainte pauvreté, que leur communauté reçut le nom de petit Bethléem qu'elle a toujours conservé. Plusieurs religieuses d'une piété angélique s'y faisaient remarquer, et nous citerons, entre toutes les autres, trois sœurs appartenant à une famille distinguée d'Elbeuf, et dont l'aînée, nommée sœur Saint-Michel, mourut en odeur de sainteté. Les jeunes filles élevées à l'école de ces excellentes maîtresses, y puisaient les principes d'une vertu solide, et rentraient dans le monde pour en être l'édification, ou pour embrasser bientôt elles-mêmes la vie religieuse.

La maison se soutint dans cet état de ferveur jusqu'à la révolution de 1789. Elle était alors gouvernée par la mère Cécile Cousin, dite de Jésus, Marie, Joseph. C'était une femme jeune encore, mais d'un esprit supérieur, d'un caractère énergique, d'une confiance en Dieu que rien ne pouvait ébranler, et tout-à-fait propre à accomplir la mission dont il la chargea plus tard.

Les Ursulines, retirées au fond de leur monastère, n'entendaient que de loin le bruit de la tempête qui

bouleversait la France. Vivant en paix, sous l'aile de Dieu, elles ne croyaient pas que leur existence dût être compromise. Déjà, cependant, on avait fait l'inventaire de la maison, on s'était emparé de ses biens, l'église et les chapelles avaient été dépouillées de leurs ornements. Mais la pension accordée aux religieuses leur donnait l'espoir qu'en vivant de privations, elles pourraient toujours habiter leur sainte demeure.

Bientôt on voulut exiger d'elles le serment à la constitution civile du clergé. La mère Marie-Joseph, avertie que les commissaires doivent se présenter, assemble toutes ses filles, leur fait revêtir le grand costume, le manteau de chœur et les range en ordre de communauté. Leur aspect frappe les émissaires de la législative; néanmoins, ils les interrogent l'une après l'autre, et comme toutes déclarent aimer mieux mourir que de trahir leur devoir et leur conscience, ils se retirent en les menaçant de les chasser immédiatement. Ces saintes filles ne pensaient pas que jamais on eût pu venir à cette extrémité; aussi ne prirent-elles aucune précaution, et quand on vint leur signifier qu'elles eussent à quitter l'habit religieux et à se réfugier ailleurs, leur affliction, disons plus, leur stupeur fut si grande, qu'elles ne songèrent à rien emporter, et que les archives mêmes ne purent être sauvées; c'était en 1792. Quelques-unes d'entr'elles se retirèrent dans leurs familles, et échappèrent aux persécutions par la vigilance de leurs parents; d'autres furent incarcérées: parmi celles-ci paraît le nom de la mère Dorothée le Prévôt, dite de Sainte-Perpétue. Retirée d'abord chez un grand-vicaire de Rouen, elle fut menée avec lui à la prison de la ville. On raconte qu'en la conduisant au lieu de sa détention, les farouches républi-

cains avaient suspendu au bout d'une pique ses instruments de pénitence, et qu'ils semblaient la narguer en les portant devant elle comme un trophée. Cette généreuse mère comparut à la barre du tribunal révolutionnaire, confessa la foi avec un grand courage, et fut condamnée à mort. Plus tard, ses filles lui demandant quelles avaient été alors ses impressions, elle répondit que « jamais peut-être elle n'avait senti au fond de son âme une plus profonde paix, s'estimant trop heureuse de donner sa vie pour le soutien de la religion. » La mort de Robespierre la sauva. La veille au soir, comme elle refusait de se prêter à quelques exigences de la geôlière : « Ne fais pas tant la renchérie, lui dit celle-ci, demain tu sauteras le pas. » Ce lendemain fut au contraire un jour d'espoir. Quelque temps après, la mère Sainte-Perpétue quitta la prison et se retira encore une fois près de M. l'abbé Papilleau et de sa sœur.

La mère Marie-Joseph s'était tenue cachée pendant tout ce temps dans les bois qui environnaient Elbeuf. Une bonne fille, nommée Félicité Eloi, ancienne tourière de son couvent, s'attacha à son service avec un dévouement infatigable, et lui protesta souvent qu'elle aimerait mille fois mieux mourir que de l'abandonner. Dès le matin, pendant que tout sommeillait encore, Félicité conduisait sa maîtresse dans la partie la plus touffue de la forêt. Elle lui laissait quelques provisions pour la journée, et se tenant aux environs, elle faisait le guet. Puis, lorsque tout était calme, qu'on n'avait plus à craindre ni les regards, ni les perquisitions, Félicité venait à l'entrée du bois et criait de toutes ses forces : « Cécile, Cécile. » Elle avertissait la mère Marie-Joseph qu'elle pouvait, en toute sûreté,

quitter sa retraite, et la conduisait alors en un pauvre réduit qu'elle avait dans une rue écartée d'Elbeuf, lui prodiguant ces soins assidus que sait inspirer le plus sincère attachement. Cela dura assez longtemps; mais jamais Félicité ne se rebuta. Aussi demeura-t-elle toujours depuis avec la mère Marie-Joseph. Recueillie dans la maison formée par cette bonne mère, elle y fut soignée dans ses vieux jours; et quoiqu'elle lui ait survécu, la même affection, la même reconnaissance l'ont entourée jusqu'à la fin de sa vie. Elle mourut dans la paix et le bonheur que donnent une bonne conscience, et la pensée d'avoir accompli jusqu'au bout une œuvre difficile et sainte.

Les événements politiques ayant amené un peu de sécurité, les religieuses sortirent de prison. La mère Marie-Joseph vint à Rouen, espérant pouvoir s'y créer quelques ressources. Deux de ses filles la rejoignirent; les autres restèrent chez leurs parents, en attendant des jours meilleurs. Mais, comme une bonne mère, elle veillait toujours sur elles, les visitait autant que la prudence pouvait le lui permettre, et les sœurs tâchaient de leur côté d'avoir son avis sur tout ce qu'elles entreprenaient. N'ayant aucun moyen d'existence, désirant d'ailleurs accomplir son quatrième vœu de l'instruction des petites filles, la mère Marie-Joseph, qui avait repris son nom de famille, et qui ne fut connue depuis que sous le nom de M<sup>me</sup> Cousin, essaya d'avoir quelques élèves. Une d'elles, existant encore à Rouen, et dont nous tenons ces détails, raconte qu'elle payait sa pension avec du pain qu'on avait alors grand'peine à se procurer; mais comme il n'était pas permis d'avoir d'autres pensionnats que ceux qui étaient autorisés par la république, et qu'il fallait mener les élèves au champ



de Mars, une des religieuses avait pris une patente de couturière. On étalait des robes, des vêtements de femme, et il y avait toujours sur la table fils, aiguilles, ciseaux, enfin tout ce qui constitue un atelier de tailleur. On trompait ainsi les perquisiteurs qui, voyant des jeunes filles assemblées pour confectionner des vêtements, n'avaient rien à dire. Un jour cependant, on n'avait point été averti de leur visite; ils arrivèrent au moment même où l'on distribuait les prix. Toutes les élèves, rangées dans un ordre parfait, présentaient un spectacle tout à la fois si gracieux et si digne, que les municipaux se retirèrent sans avoir osé interrompre la cérémonie. Peu à peu le pensionnat s'augmenta; plusieurs des religieuses d'Elbeuf purent se réunir à leur ancienne supérieure; et M<sup>me</sup> Cousin se voyant avec huit de ses sœurs et un assez grand nombre d'enfants, trouva son local trop petit et alla s'établir dans une maison qu'elle loua, rue Beauvoisine. Il n'était plus possible de songer à rentrer dans le monastère d'Elbeuf. Les bâtiments en avaient été détruits, et l'on avait percé des rues à la place qu'il occupait. D'ailleurs Rouen offrait plus de ressources pour ériger un pensionnat.

La divine Providence qui avait placé M<sup>me</sup> Cousin à la tête de la communauté, l'appela par ses éminentes qualités, à en réunir les débris et à créer, sans aucun moyen humain, une maison qui, sous sa direction, devint extrêmement florissante. Elle avait deux frères ecclésiastiques. L'aîné avait émigré; à son retour, il vint se joindre à sa sœur, et s'occupa du spirituel de cet établissement encore au berceau. M. l'abbé Cousin était un homme d'une rare piété, d'une science peu commune, et qui excellait dans la conduite des âmes; toutes les mères qu'il dirigeait étaient remarquables

par leur vertu solide. M<sup>me</sup> Cousin s'associa aussi un professeur distingué de la ville, ami sincère et dévoué, qui se consacra tout entier à la prospérité de la maison. Le pensionnat n'était pas encore autorisé, et quoique les religieuses eussent conservé leur habit séculier, elles s'exposaient à des perquisitions en enseignant. Aussi, lorsqu'on était averti de quelque visite, le professeur restait en classe, faisait disparaître les maîtresses par une porte dérobée, et semblait tenir seul la pension qui, grâce à toutes ces industries, devenait de jour en jour plus nombreuse. Elle contenait plus de cent élèves, et tout faisait présumer qu'elle s'augmenterait encore. Ce fut alors que M<sup>me</sup> Cousin se vit obligée une seconde fois de changer d'habitation. Elle alla s'établir aux Gravelines, dans un ancien couvent d'Anglaises; elle voulait en acheter le local; diverses circonstances l'en empêchèrent.

Cependant l'heureuse famille n'avait encore repris ni la pratique entière de la règle, ni la clôture, et le pensionnat était toujours resté sur le pied d'un établissement séculier. Mais ces ferventes religieuses, qui avaient conservé l'esprit de leur sainte vocation au milieu des souffrances et en présence de la mort même, en pratiquaient toutes les vertus intérieures, et l'exprimaient dans leurs actes, saisissant toutes les occasions d'en remplir les moindres devoirs. Elles aspiraient surtout à reprendre l'habit religieux, à quitter les livrées du siècle pour se revêtir de celles de Jésus-Christ; il leur semblait que ce serait comme une nouvelle consécration, comme une nouvelle rupture avec ce monde, au milieu duquel il leur fallait encore vivre.

N'ayant pu, comme nous l'avons dit, acheter le monastère des Gravelines, n'y trouvant pas d'ailleurs

l'espace nécessaire, M<sup>me</sup> Cousin, se décida à acheter l'ancien couvent *du Saint-Sacrement*.

Il avait été élevé, en 1680, sur l'emplacement du vieux château construit par Philippe-Auguste, dès qu'il se fut emparé de la Normandie, en 1206. Ce château, qui fut détruit par les partisans de la Ligue, en 1590, avait servi de forteresse à Rouen. C'est là que fut détenue Jeanne d'Arc, une des gloires les plus pures dont puisse s'honorer la France, et l'on conserve encore dans les jardins du monastère la grosse tour appelée donjon, où elle fut jugée. La communauté se plaît à la nommer Tour de Jeanne d'Arc.

Cette maison, destinée à une communauté de religieuses contemplatives, ne convenait pas à des Ursulines dévouées à l'enseignement. M<sup>me</sup> Cousin fit construire un réfectoire, des classes et des dortoirs. Avec cet esprit d'ordre et de prévoyance qui la caractérisait, elle désira que tout fût d'abord le mieux possible : aussi, ne se contentant pas de dortoirs communs, elle fit bâtir de longues galeries dans lesquelles chaque élève eut sa chambre, et qui, bien aérées, bien éclairées, facilitent singulièrement la surveillance. Les classes et le réfectoire sont également vastes, bien distribués et communiquent ensemble ; tandis qu'entre ces bâtiments et l'église, règne un joli cloître, avec un double rang de colonnes, dans lequel les pensionnaires peuvent se promener, lorsque le temps ne permet pas de les conduire au jardin. M<sup>me</sup> Cousin n'avait aucune ressource ; elle fut obligée d'emprunter, et ses créanciers, profitant de son embarras, exigèrent des intérêts énormes. Comment s'acquitter ? La Providence lui vint en aide. Cette femme courageuse trouva des secours où elle ne pensait recevoir que des rebuts, et

souvent, bien souvent, elle sut apaiser ses gens d'affaires, ordinairement si impitoyables. Sa confiance en Dieu ne l'abandonna jamais, et dans plus d'une circonstance son sang froid la sauva. On raconte, qu'appelée par un huissier, tandis qu'elle faisait une lecture à la communauté, elle sortit un instant. Bientôt après, ayant essuyé plus d'une insulte, plus d'une menace qui dut la faire trembler, elle rentre et reprend sa lecture d'une voix aussi assurée que si elle n'avait rien eu à supporter.

Ce fut le 25 novembre 1810, anniversaire du jour où sainte Angèle commença son œuvre près de trois siècles plus tôt, que les Ursulines prirent possession de leur nouveau domicile. A quatre heures du matin, elles sortent processionnellement des Gravelines et se rendent avec grande joie à la rue Morand. A leur arrivée, les cloches du nouveau monastère s'ébranlent pour la première fois et toutes les religieuses chantent le *Te Deum*. Mais un bien plus grand bonheur leur était réservé : la mère Cousin, connaissant le désir qu'elles avaient de reprendre l'habit religieux, en avait fait confectionner autant qu'il en fallait pour toutes, et elles s'en revêtirent au moment même où elles entrèrent dans leur nouvel asile. Parmi les religieuses qui composaient alors la communauté, nous citerons la mère Sainte-Perpétue que nous connaissons déjà. Cette sainte Ursuline fut pour ses sœurs un modèle de mortification. Son amour pour la pauvreté lui fit supporter, non-seulement sans peine, mais encore avec allégresse, les privations inouïes auxquelles furent soumises celles qui travaillèrent à réédifier la maison. Nommée plus tard maîtresse des novices, elle sut leur imprimer un grand esprit d'abnégation, d'humilité, et cette force

d'âme nécessaire à la pratique des vertus religieuses, plus nécessaire encore à celles qui sont chargées de former de bonnes mères de famille ou de ferventes épouses de Jésus-Christ.

Pour hâter les constructions et épargner aussi la main d'œuvre, toutes les sœurs travaillaient avec les ouvriers, déblayaient les terres, charriaient les pierres, portaient les bois, entreprenaient enfin des travaux bien au-dessus de leurs forces. Les autres restaient en classe du matin jusqu'au soir, se multipliant, pour ainsi dire, et faisant ce qui paraîtrait impossible dans les conditions ordinaires. Et cependant elles étaient à peine nourries, et leur nourriture était d'une extrême frugalité. Elles souffraient toutes sans se plaindre, quoique plusieurs y aient perdu leur santé, et elles s'efforçaient surtout de cacher leurs sacrifices à cette bien-aimée mère, pour ne point affliger son cœur. Cette petite réunion de fidèles servantes du Seigneur commença alors à prendre une forme plus régulière, à se constituer en communauté religieuse. Quelques sujets se présentèrent, et ce fut M. Papilleau, ce grand-vicaire emprisonné avec la mère Perpétue, qui devint leur premier supérieur. Dévoué au bien de cette maison, il s'appliqua à la faire prospérer pour le spirituel et pour le temporel.

Le monastère ne jouit pas longtemps de ce repos. Quelques personnes mal intentionnées prévinrent l'esprit de l'archevêque, et représentèrent M<sup>me</sup> Cousin comme une femme ambitieuse qui avait entrepris plus qu'elle ne pouvait. Monseigneur refusa l'autorisation de donner l'habit et de faire des professions. Cette épreuve, qui eût ébranlé une âme moins forte que celle de M<sup>me</sup> Cousin, n'altéra en rien sa confiance en

Dieu ; les postulantes découragées voulurent partir ; elle les retint, et, par sa douceur et sa sérénité, parvint à dissiper l'orage. Bientôt après la vénérable fondatrice recouvrait la confiance de son évêque. Il consentit même à la laisser supérieure à vie de cette communauté dont elle était le plus ferme soutien. Elle rétablit alors la clôture (1813), et travailla à remettre en vigueur la pratique de la règle.

Cette digne mère goûta en ce moment une bien douce consolation. L'une de ses religieuses, la mère Rosalie, s'était laissé entraîner dans l'erreur des partisans de la petite église. Par ses soins, elle revint à la vraie foi, et fut toujours depuis une fervente catholique. A cette époque, les Ursulines eurent aussi le bonheur de placer dans leur église une statue de la sainte Vierge, sauvée de la maison d'Elbeuf, qui y était en grande vénération, et à laquelle on attribuait plusieurs miracles.

Le pensionnat prenait chaque jour plus d'extension, et la bonne réputation dont il jouissait s'étendait, non-seulement dans la ville, mais dans tout le diocèse. M<sup>me</sup> Cousin avait un si grand zèle pour la bonne éducation des enfants confiées à sa sollicitude, qu'elle ne s'en reposait sur personne pour les préparer à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Elle savait encore leur inspirer un grand amour pour les pauvres. Avant que la maison fût cloîtrée, les élèves allaient tous les jours de congé, accompagnées de quelques-unes de leurs maitresses, porter aux indigents des consolations et des secours, fruit des privations qu'elles s'imposaient. Depuis que la règle de la clôture est observée, ces pieux enfants font encore la même bonne œuvre ; mais sous une autre forme. Chaque année, elles réunissent leurs petites économies

pour les offrir à une famille malheureuse; et afin qu'elles aient encore sous les yeux la misère qu'elles vont soulager, la mère et les petites filles entrent dans le monastère: les élèves leur donnent à diner, les servent elles-mêmes et les revêtent ensuite d'habillements propres et solides.

M<sup>me</sup> Cousin, après tant de travaux et de fatigues, devait en recueillir les fruits. En effet, son œuvre prospérait, et il semblait qu'elle n'avait plus qu'à lui continuer ses soins. Dieu ne le permit pas. La mort vint la surprendre. Le 2 mars 1819, elle est frappée d'une attaque d'apoplexie. Les secours les plus prompts lui sont prodigués, et l'on peut un instant espérer la prolongation de sa vie. Mais elle succombe à une seconde attaque, le septième jour de sa maladie, et expire le 11 mars, en prononçant les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, ses saints patrons. Nous ne saurions peindre quelle fut la douleur de toutes ses filles, qui avaient mis en elle leur espoir et leur confiance. M<sup>me</sup> Cousin était tout dans la maison. Elle avait joint à ses fonctions de supérieure, celles de dépositaire et de maîtresse générale; en la perdant, il semblait que la communauté dût périr. Dieu la soutint cependant. Un mois après cette mort si douloureuse, les élections se firent, et l'on choisit pour supérieure une des anciennes religieuses d'Elbeuf, la mère Saint-Benoit. Celle-ci n'avait pas les brillantes qualités de M<sup>me</sup> Cousin, mais elle avait tant de douceur, d'humilité, et pratiquait les vertus religieuses à un si haut degré, qu'elle attira les bénédictions de Dieu sur la communauté.

D'autres afflictions attendaient les Ursulines. Madame Cousin avait fait toutes les affaires en son nom, et avait nommé son frère, M. l'abbé Cousin, légataire

universel. Après sa mort, ce digne prêtre continua à leur donner des preuves de son attachement, mais étant tombé en paralysie, puis dans l'enfance, sans avoir pu assurer au couvent ce qui lui revenait, les religieuses eurent à subir un long procès, suscité par un neveu de M. Cousin, et qui ne se termina que par un arrangement fort onéreux.

Après cette dernière épreuve, la communauté vécut en paix, travaillant à se rapprocher de plus en plus de la règle. Elle possède aujourd'hui trente religieuses de chœur et quinze sœurs converses. Le pensionnat soutient sa première réputation, et les nombreuses élèves qui en sortent chaque année, portent dans les familles l'édification du bon exemple. Au mois de décembre 1853, la très-honorée et très-révérènde mère Liduvine Lemaire, dite de Sainte-Thérèse, a été placée à la tête de la communauté. Cette excellente religieuse, élevée par les premières mères, a su conserver mieux que toute autre les traditions anciennes; aussi a-t-elle mis tous ses soins à faire reflourir l'esprit primitif de l'institut. On avait été obligé jusqu'alors de conserver des professeurs, à cause du préjugé admis à Rouen que les hommes seuls peuvent bien enseigner; mais, d'après les désirs de la nouvelle supérieure et de l'autorité ecclésiastique, les jeunes sœurs se sont adonnées sérieusement à l'étude, afin de pouvoir communiquer elles-mêmes toutes les sciences qui font partie de l'éducation actuelle.

Au mois de juin 1855, Dieu permit qu'un terrible accident vint éprouver cette chère communauté. L'église et la plus grande partie des lieux réguliers devinrent la proie des flammes. Dans cette douloureuse circonstance, les Ursulines trouvèrent abri et consola-



tion dans la charité des Ursulines, rue des Capucins; quinze jours passés au milieu d'elles, les ont convaincues de leur douce affection. Les élèves s'empressèrent aussi de procurer à leurs bonnes maîtresses tous les secours nécessaires : la grand'mère de l'une d'elles eut même la bonté de leur offrir sa pauvre maison, et pendant les quatre mois de séjour que les Ursulines y firent, il serait difficile d'exprimer les égards, le dévouement aussi délicat que soutenu de cette femme généreuse.

Enfin, après quatre mois d'exil, les filles de Sainte-Angèle rentrèrent dans leur chère clôture, le 7 octobre 1855, à six heures du soir. Le premier besoin de leur âme fut d'aller chanter le *Te Deum*, en action de grâces des soins tout maternels de la Providence : c'était parmi elles une joie, un bonheur indicible, comme celui que l'on éprouve en revoyant un ami dont on a été violemment et longtemps séparé.

L'église n'était pas encore réparée; les Ursulines gardèrent le Saint-Sacrement dans leur chœur jusqu'au 29 mars suivant; Monseigneur vint bénir le nouveau sanctuaire. La statue, on pourrait dire miraculeuse, de la sainte Vierge, fut replacée dans le lieu où elle était avant l'incendie, avec une inscription qui porte que, debout au milieu des flammes, elle fut seule épargnée.

La tour de Jeanne d'Arc est restée intacte.

Ce serait imposer à la reconnaissance une privation trop grande et un silence trop pénible, que de taire ici la sollicitude et la bonté toute paternelle dont M<sup>r</sup> Louis, M. E. Blanquart de Bailleul, entoura les Ursulines dans les tristes conjonctures dont nous venons de parler. Après l'incendie, ce fut Sa Grandeur qui fournit à leurs premiers besoins, et plus tard elle daigna venir

elle-même les consoler dans leur exil. Le digne supérieur des Ursulines se montra aussi pour elles un véritable père. C'est en grande partie à ses soins qu'elles durent de rentrer sitôt dans leur bien chère clôture.

## MONASTÈRE DE SOMMIÈRES

(Diocèse de Nîmes).



Les Ursulines furent établies dans la ville de Sommières, l'an 1665, par les soins de M<sup>sr</sup> Antime-Denis Cohon, évêque de Nîmes, et des dames Boucaud. Attaquée, le 2 octobre 1705, par les Camisards des Cévennes, cette petite localité vit massacrer plusieurs de ses habitants catholiques, et les religieuses, au nombre de vingt, s'oublièrent, dans leur effroi, jusqu'à choisir la citadelle pour asile.

M<sup>sr</sup> Fléchier, instruit de cette fuite, écrivit à la supérieure pour l'en blâmer, et l'administration diocésaine, redoutant sans doute de nouveaux inconvénients de la proximité de la citadelle, qui dominait le monastère, interdit la réception des novices afin de ruiner l'établissement.

Aussitôt la ville de Sommières s'émeut et fait des réclamations pressantes à l'évêque et au roi, alléguant, entr'autres raisons, les services éminents que les familles et la société tiraient de l'éducation toute chrétienne donnée par les Ursulines aux jeunes personnes. « Les habitants pauvres qui ne sont pas en état de payer une pension, ont également droit, dit-elle encore, d'envoyer leurs enfants à ces sages institutrices, pour apprendre, avec les mêmes principes religieux, la connaissance de la lecture et de l'écriture. Le bon exemple, les prières et les travaux des religieuses sont donc pour

tous une source de biens spirituels et moraux, en même temps que le débit des denrées qu'elles procurent avec leurs élèves, contribue à rendre la cité florissante et à alimenter son commerce. »

Tel est, en substance, l'éloge des Ursulines, que l'on trouve dans l'histoire de la ville de Sommières, p. 451.

Dispersées par les orages révolutionnaires, les filles de Sainte-Angèle ne devaient plus habiter leur premier monastère, qui fut converti en collège. Celui qu'elles occupent maintenant était autrefois une maison de Récollets que, sous les auspices de M. Boucarut, leur supérieur et bienfaiteur, vicaire-général de M<sup>sr</sup> l'évêque de Nîmes, elles prirent le parti de faire reconstruire, et qui renferme aujourd'hui tous les agréments d'une communauté régulière.

Parfaitement aéré, cet établissement offre aux jeunes élèves une belle salle de récréation, vis-à-vis laquelle se trouve celle de la communauté, également spacieuse. L'une et l'autre donnent sur le jardin, autour duquel se trouve un trottoir, enclavé lui-même dans les bâtiments qui en forment tout le contour. Le noviciat est une des pièces les plus vastes et les plus commodes de ce local, bien distribué quant à l'ensemble; l'église est nouvellement réparée.

Peu rapide dans ses progrès, en proie à mille vicissitudes, la maison de Sommières aurait sans doute perdu l'espoir de prospérer et même de se soutenir si, en 1840, les supérieurs du monastère d'Avignon n'eussent accordé trois de leurs sujets, à la demande de M<sup>sr</sup> l'évêque de Nîmes et de M. Boucarut. Cette œuvre de zèle a été continuée, l'espace de douze ans, par des religieuses de la maison de Clermont, et la régularité,

le bon ordre, la confiance du public ont été le fruit de ces deux sages administrations.

La communauté, qui se gouverne par ses propres sujets depuis l'année 1854, se compose d'une vingtaine de religieuses tant professes de chœur que converses et novices; de quarante à cinquante pensionnaires, quatre-vingts externes payantes et quarante-cinq enfants pauvres.

La ville de Sommières comptant parmi ses habitants un assez grand nombre d'adeptes de l'erreur, il est facile d'apprécier l'avantage qui résulte pour elle de la possession d'un ordre religieux enseignant. Anges protecteurs, les Ursulines abritent sous leurs ailes l'enfance pure et candide, que la flèche empoisonnée de l'hérésie ne peut atteindre dans cet asile sacré. Profondément enracinées dans la foi et dans la vertu, les jeunes personnes, au moyen d'une instruction solide, d'une piété douce et aimable, conservent dans la famille l'esprit de soumission à l'Eglise, l'amour de la vérité, et c'est ainsi que le bien, commencé par leurs pieuses maîtresses, se propage et produit des fruits pour la vie éternelle.

## MONASTÈRE DE SOUSCEYRAC.



Le monastère, sur lequel Dieu s'est plu à répandre ses bénédictions, eut pour fondatrice la vénérable mère de Laroussilhe et sa digne coopératrice, sœur Saint-Louis Mazairie.

M<sup>me</sup> de Laroussilhe reçut le jour à Sousceyrac, au sein d'une famille honorable, qu'environnaient la considération et l'estime universelles. Privée bien jeune encore des caresses et des soins maternels, elle en trouva d'aussi tendres et d'aussi dévoués auprès des Ur-

sulines de Beaulieu, auxquelles la confia son vertueux père. Dès lors, elle fit de rapides progrès dans les premières notions de la science, et de plus grands encore dans la piété. La pénétration de son esprit, la bonté, l'amabilité de son caractère, tout en elle était un heureux présage pour l'avenir.

Dieu se révéla de bonne heure à ce cœur si bien fait pour l'aimer; il lui inspira le dégoût du monde et un ardent désir de se consacrer tout à lui dans la solitude. À peine dans sa dix-neuvième année, elle eut le bonheur de revêtir le saint habit d'Ursuline et prit le nom de Sainte-Victoire. Après sa profession, une maladie grave vint éprouver sa vertu et faire briller sa patience. Mais Dieu qui la destinait à être l'instrument de sa gloire, lui rendit peu à peu la santé. La cousine de M<sup>me</sup> de Laroussilhe, sœur Saint-Louis Mazairie, née à Bétaille dans le Quercy, de parents vertueux, fut aussi favorisée du ciel dès sa jeunesse.

Choisie pour être l'une de ces fortunées vierges que David a vues amenées à la suite de la reine des anges, elle vint avec allégresse s'offrir au temple du Seigneur. D'abord, elle dirigea ses pas vers un couvent de Cahors, mais comme elle devait être Ursuline, ses démarches n'eurent aucun succès. Elle se présenta alors à la communauté de Beaulieu, qui l'accueillit cordialement et n'eut qu'à se louer dans la suite de l'avoir admise.

En 1793, sœur Sainte-Victoire et sœur Saint-Louis étaient chargées de remplir les fonctions de sacristines; elles résistèrent avec courage à un prêtre assermenté qui voulait les contraindre à lui donner des ornements sacrés pour dire la messe dans leur église.

Ce premier acte de vexation n'était que le prélude des

violences qu'elles devaient souffrir. Bientôt elles sont chassées du séjour sacré où Dieu a reçu leurs vœux solennels. Non contents de les avoir bannies de leur sainte demeure, les ministres de l'inique gouvernement les arrachent encore du sein de leur famille, où chacune est allée chercher un refuge, et les jettent dans de sombres prisons. Comme autrefois les martyrs, ces héroïnes de la foi éprouvent une ineffable douceur au milieu de ces indignes traitements.

La mort de Robespierre leur rendit la liberté, mais non leur chère clôture; dès lors, la mère Sainte-Victoire et la mère Saint-Louis songèrent à rétablir leur communauté. Longtemps elles nourrirent cette espérance; enfin, après la rentrée de Louis XVIII en France, ne voyant aucun moyen de recouvrer leur ancien monastère de Beaulieu, elles formèrent le projet d'en fonder un à Sousceyrac. Le vénérable et dévoué M. Bex, curé de cette paroisse, les protégea et les aida puissamment. Néanmoins, ces généreuses fondatrices rencontrèrent de nombreux obstacles. Personne ne voulait leur vendre l'emplacement nécessaire pour élever un couvent. Les difficultés furent si grandes, que la mère de Laroussilhe, un instant découragée, commençait à employer en bonnes œuvres sa modique fortune, lorsqu'un propriétaire se détermina à lui céder une maison, une petite grange, une basse-cour et un vaste jardin pour huit mille francs. Une jeune orpheline s'engagea à payer la moitié de cette somme.

Tandis que la mère Sainte-Victoire annonçait à la mère Saint-Louis l'heureux succès de ses démarches, M. Bex sollicitait pour le petit monastère l'approbation et l'appui de M<sup>sr</sup> de Grainville, évêque de Cahors. Le zélé prélat accorda l'un et l'autre avec une vive satisfac-

tion ; peu de temps après, ayant eu dans la ville de Figeac, une entrevue avec la mère de Laroussilhe, il lui manifesta de nouveau son contentement, l'assura de son paternel intérêt, et satisfit à tous les désirs de l'excellente mère : il lui permit entre autres choses d'avoir dans sa maison une petite chapelle, où l'on pourrait dire la messe, en attendant qu'on eût élevé une église.

Les réparations indispensables furent aussitôt commencées : dénuée des ressources humaines, mais pleine de confiance en son Dieu, la mère Sainte-Victoire, de concert avec quelques pieuses dames ses amies, fit un appel à la charité de la paroisse. La Providence déjà avait montré que cette fondation était son œuvre ; elle le manifesta d'une manière plus évidente par la sympathie et l'amour qu'elle inspira soudain en sa faveur à toutes les âmes.

Il était beau de voir Israël, à l'invitation de Moïse ou de David, se dépouiller avec joie de ses richesses, et les dédier à l'ornement de la maison du Seigneur. Plus touchant encore est peut-être l'empressement des bons habitants de Souseyrac à contribuer à l'érection du sanctuaire de l'innocence et de la vertu : tous veulent avoir part à cette œuvre, dont le ciel leur a fait entrevoir la sainteté et les heureux résultats.

Ceux qui ne peuvent donner de l'argent, fournissent le bois ou les autres matériaux pour les constructions ; les pauvres qui n'ont pas de dons à présenter, viennent offrir le travail de leurs mains. L'élan de la population entière est tel, qu'il nous causerait de l'étonnement, si nous ne connaissions la puissance irrésistible de l'exemple du pasteur sur son troupeau. Le bon, l'incomparable M. Bex portait la charité jusqu'à l'héroïsme de l'abnégation. Les actes que nous racon-

terons dans la suite peindront mieux son cœur que ne le pourraient faire toutes nos paroles.

Au milieu des encouragements et des louanges que reçoit chaque jour M<sup>me</sup> de Laroussilhe, la voix de quelques détracteurs se fait parfois entendre; un petit nombre de personnes, jugeant les choses au point de vue étroit de la raison humaine, taxent son entreprise de témérité et d'imprudence. Cette femme courageuse ne s'émeut ni des railleries, ni des critiques, et quoique âgée de soixante ans, poursuit l'exécution de ses plans avec l'énergie et l'activité de la jeunesse.

La mère Saint-Louis de son côté se hâte de mettre ordre à ses affaires pour venir la rejoindre. Après avoir abandonné ses biens à sa famille, moyennant une pension qui lui fut exactement payée, elle fait transporter à Sousceyrac différents meubles qui furent très-utiles à l'établissement.

Enfin les longs jours d'épreuves étaient terminés pour les deux fidèles épouses du Seigneur; le 10 novembre 1825, elles eurent la consolation d'être de nouveau réunies en communauté. Plusieurs prétendantes se présentèrent; on est heureux de voir parmi elles la jeune orpheline qui avait contribué à l'achat de la maison.

En 1825, le nouveau couvent d'Ursulines fut approuvé par le gouvernement. Déjà le nombre des pensionnaires et des externes était considérable; déjà il y avait seize sœurs sous la conduite de la vénérable mère Sainte-Victoire qui, tout à la fois supérieure, dépositaire, maîtresse des novices, etc., également remarquable par ses connaissances et par sa vertu, gouvernait le monastère avec une grande sagesse. Oh! que son cœur goûtait alors de consolation! Elle redisait avec allégresse ces paroles



du Roi-Prophète, qu'elle avait si souvent répétées dans ses épreuves : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.*

Elle ne se souvenait plus des larmes qu'elle avait versées et de l'amertume que son âme avait soufferte lorsque, dans les premiers jours de sa petite communauté, il lui avait manqué même le pain nécessaire à la subsistance de ses sœurs. Celui qui revêt le lis des champs, celui qui donne la pâture à l'humble passereau, content de sa résignation et de son espérance, répandait maintenant sur elle ses dons à pleines mains.

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans cette respectable fondatrice, que l'Esprit-Saint semble avoir parée de toutes les vertus.

C'est une douce bonté qui lui attire les cœurs; une pure intention qui la conduit droit à Dieu et lui fait accomplir pour sa gloire les plus grands travaux; c'est une humilité profonde qui la porte à embrasser toujours la vie commune; une mortification parfaite, une entière abnégation d'elle-même, qui lui fait choisir la plus mauvaise part en toutes choses.

Vers la fin de sa vie, ses facultés intellectuelles et physiques commençant à s'affaiblir, on procéda à de nouvelles élections; le gouvernement de la communauté fut confié à la mère Saint-Louis; elle n'accepta que par obéissance une charge dont elle se jugeait indigne.

M. Bex, dont nous avons à peine insinué l'attachement sincère et effectif envers les Ursulines, venait de leur être donné pour supérieur; dix années de labours consacrées à rendre stable leur établissement, pouvaient faire prévoir l'étendue de son zèle, lorsqu'au titre de pasteur il joindrait celui de père.

Doué d'un talent naturel pour la sculpture, il avait

dirigé la construction de leur église, et l'avait ornée des statues de saint Augustin, de sainte Ursule, de sainte Angèle, et d'un tableau en bas-relief représentant l'assomption de la sainte Vierge. Souvent il y avait célébré le saint sacrifice, et désormais il eût voulu l'y offrir tous les jours. Mais ne se devait-il pas aussi à ses autres paroissiens ? Sa généreuse bonté saura concilier les intérêts de tous en oubliant les siens propres.

Il adresse à son évêque une lettre remplie des plus pressantes sollicitations ; le prélat, profondément ému du noble désintéressement de ce saint vieillard, ne peut lui refuser la faveur qu'il réclame. Bientôt la paroisse voit avec admiration, et les Ursulines avec une reconnaissance difficile à exprimer, le vénérable M. Bex céder sa dignité de curé à son jeune collègue, et redevenir l'humble vicaire de Sousceyrac, afin de donner plus librement ses soins à sa chère communauté et en assurer les progrès. Un semblable dévouement est au-dessus de tout éloge. Le cœur en comprend toute la beauté, la foi en mesure toute la grandeur. Le premier effet qu'il produisit, effet bien précieux aux yeux de l'Église, fut la garde exacte de la clôture : les Ursulines, ayant chaque jour la messe dans leur chapelle, ne furent plus obligées de la rompre pour aller à la paroisse.

La supériorité pesait à la bonne mère Saint-Louis ; mais la jeunesse, l'inexpérience de ses sœurs, ne lui permettaient pas de s'en décharger sur aucune d'elles. Ayant reçu la visite de M<sup>sr</sup> d'Hautpoul, elle le conjura d'appeler, pour remplir cette charge, une religieuse d'un autre monastère. Monseigneur céda à son désir, écrivit aux Ursulines de Clermont-Ferrand qui, le 28 octobre 1854, envoyèrent à Sousceyrac, avec le titre de supérieure, la révérende mère Saint-Stanislas Mercier. Son arrivée adoucit

un peu l'amertume qu'avait causée dans tous les cœurs la mort de l'excellente mère Sainte-Victoire, décédée le 2 octobre 1834, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le premier soin de la mère Saint-Stanislas fut de faire adopter les constitutions des Ursulines de la congrégation de Paris, ainsi que le vœu de se livrer à l'instruction de la jeunesse, qui les distinguent des autres branches de l'ordre. M<sup>gr</sup> l'évêque de Cahors reconnut que ces règles, basées sur celles de Sainte-Angèle, atteignent plus directement le but que cette illustre fondatrice s'est proposé; il approuva ce changement. La zélée supérieure trouva toutes ses filles bien disposées à secourir ses desseins, quoiqu'elles dussent s'imposer de nombreux sacrifices pour abandonner leurs anciens usages.

L'exemple de la vénérable mère Saint-Louis, soumise, dépendante comme une novice d'un jour, malgré ses soixante-quatorze ans, était un puissant aiguillon pour celles dont le courage venait à faillir dans ce travail de réforme. Bientôt les peines qu'il avait coûtées disparurent entièrement; il ne resta dans toutes les âmes que les fruits de vertu qu'il y avait fait naître, et la douce joie dont Dieu récompense les actes généreux accomplis pour son amour.

En s'occupant activement de la perfection spirituelle de sa communauté, la mère Saint-Stanislas n'en oublia pas les intérêts temporels; des parloirs, un réfectoire, un noviciat, une lingerie furent construits, grâce à sa bonne administration; les murs de clôture deux fois entrepris furent enfin terminés. Sa santé s'affaiblissant de jour en jour, les supérieurs de Clermont lui envoyèrent pour l'aider et la soulager la sœur Sainte-Rose, professe du noviciat, dont l'assiduité et la patience dans

l'enseignement assurèrent le rapide progrès des élèves.

La maladie de la mère Saint-Stanislas prenait un caractère plus grave ; les médecins jugèrent son air natal nécessaire à la conservation de sa vie ; le 26 mai 1856 elle partit, emportant les regrets du petit couvent, auquel elle avait donné une forme vraiment monastique. La sœur Sainte-Rose, atteinte d'une fièvre double tierce, fut aussi obligée peu après de revenir à Clermont.

L'impulsion d'ordre, de régularité, imprimée par la mère Saint-Stanislas, se maintint sous la direction de la mère Sainte-Ursule qui lui succéda. Par ses soins, un pensionnat s'éleva, l'église extérieure fut agrandie ; on construisit deux chœurs, l'un pour les religieuses, l'autre pour les élèves, et une maison vaste et commode pour M. l'aumônier.

La mère Sainte-Agnès fit aussi bénir son gouvernement.

Semblable au grain de sénévé dont parle l'Évangile, le monastère de Sousceyrac, si faible dans ses commencements, avait eu un grand développement sous l'influence divine. Un grand nombre de pensionnaires et une multitude de pauvres petites filles y recevaient le bienfait de l'instruction religieuse.

Pleine de jours, de mérites, de consolation, la bonne mère Saint-Louis redisait avec le saint vieillard Siméon : « Seigneur, vous pouvez laisser mourir en paix votre servante, car ses yeux ont vu le salut de votre tribu choisie. » Ses désirs furent exaucés, elle s'endormit doucement dans le Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le souvenir de la bonne mère Sainte-Victoire était loin de s'éteindre dans la communauté qui lui devait son existence. Un événement vint l'y raviver encore et

y apporter une pure et douce joie. Ce fut l'entrée au noviciat de M<sup>lle</sup> de Laroussilhe, nièce de la généreuse fondatrice. Le 15 juin 1849, M<sup>sr</sup> de Bardon lui donna le voile blanc. Cette cérémonie, qu'embellissait la présence du pontife, fut aussi attendrissante que solennelle. La jeune novice, après avoir entendu une voix bien chère, celle de son oncle, M. le chanoine de Laroussilhe, lui faire le tableau des avantages de la vie religieuse, reçut de son prélat lui-même les plus gracieuses félicitations sur le choix qu'elle avait fait, et la noble carrière qu'elle avait embrassée.

Ce jour révéla aux Ursulines tout ce que le cœur de leur bon évêque renfermait pour elles de bonté, d'amour, d'intérêt paternel.

En les quittant, Sa Grandeur leur promit de décharger le vénérable M. Bex de ses fonctions de vicaire, afin de ne lui laisser que celles d'aumônier; il ajouta qu'il leur enverrait un prédicateur pour leur retraite annuelle.

Le 17 octobre 1849, l'arrivée de M. Dérupez, vicaire-général, prouva aux Ursulines que Monseigneur tenait à remplir dignement sa promesse. Les jours que ce savant et zélé ecclésiastique passa au milieu d'elles, furent vraiment des jours de salut et de bonheur.

Comme le phare lumineux qui guide le matelot et réjouit son cœur, sa parole, en leur montrant dans toute son étendue la perfection qu'impose la vie religieuse, excitait dans leur âme le courage et l'ardeur pour la pratiquer.

Le lendemain du départ de M. Dérupez, M. Bex, qui l'avait édifié par ses sublimes vertus et charmé par sa cordiale bonté, voulut féliciter ces bonnes religieuses des bénédictions que Dieu avait répandues sur elles si abondamment, et les exhorter à porter du fruit au centuple.

Sa voix était émue; les recommandations les plus instantes se pressaient sur ses lèvres. On eût dit que, craignant de ne plus revoir sa famille bien-aimée, il voulait en ce moment ne rien omettre de ce qui pouvait contribuer à sa perfection et à son bonheur. L'émotion la plus vive avait aussi gagné son auditoire : chacune de ses paroles se gravait en traits ineffaçables dans l'âme de ses bonnes filles, comme la dernière volonté d'un père mourant.

Ces pressentiments devaient en effet se réaliser. Le père et les enfants ne se réunirent plus que dans les cieux. Le lendemain de ce jour, M. Bex fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, vers les neuf heures du matin, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe. Quoique privé de l'usage de la parole, il put cependant se confesser par signe et recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction.

A trois heures, son âme si grande, si désintéressée, alla recevoir du Roi immortel des siècles la récompense d'une vie toute de dévouement et d'abnégation. Comment peindre la douleur des Ursulines? Elles perdaient le plus généreux des bienfaiteurs, le plus dévoué des pères. Néanmoins le souvenir de ses exemples, de ses leçons, et surtout le secours de ses prières rétablirent bientôt dans leur âme l'entière résignation à la volonté divine qui leur demandait un si pénible et si douloureux sacrifice. Leurs regrets furent bien vivement partagés par les habitants de Sousceyrac. Tous répandaient d'abondantes larmes; tous se plaisaient à dévoiler les témoignages d'intérêt, de bonté, qu'ils avaient reçus du vénérable pasteur, dont la modestie les avait jusqu'à ce jour forcés au silence.

M. Bex, le premier élève du grand-séminaire de

Cahors après la révolution, avait reçu le jour à Sousceyrac, au sein d'une famille pieuse. Après sa promotion au sacerdoce, son évêque le nomma vicaire dans sa ville natale, à la demande de M. de Laroussilhe, alors curé de Sousceyrac et frère de la mère Sainte-Victoire. M. Bex succéda bientôt à ce digne ecclésiastique et fut l'émule de ses éminentes vertus. Sa foi vive lui montrait l'intervention de Dieu dans tous les événements; sa résignation à la volonté suprême lui donnait un calme et une sérénité merveilleuse dans les plus grandes contradictions. Il avait toujours dans le cœur et souvent sur les lèvres cette maxime qui fait les saints: *Dieu le veut.*

Imitateur fidèle du divin Jésus, il était comme lui doux et humble de cœur; comme lui, il aimait à répandre les bienfaits; sa charité ne connaissait point de bornes. Dans les années de disette, on le voyait vendre son manteau pour secourir les pauvres.

Nous avons dit aussi avec quel désintéressement, avec quelle générosité admirable il contribua à l'établissement des Ursulines, qui sont heureuses de payer ici à ses vertus et à sa bienfaisance un juste tribut d'éloges. Les restes précieux de ce père bien-aimé reposent dans leur cimetière; bien souvent elles viennent prier sur sa tombe; elles l'invoquent, pleines de la douce confiance que celui qui les assista ici-bas avec tant d'amour, ne peut manquer de les protéger du haut des cieux.

Les Ursulines restèrent quelque temps sans aumônier; M. le chanoine de Laroussilhe voulut bien en exercer le ministère, jusqu'à ce que M<sup>sr</sup> l'évêque de Cahors eût nommé M. l'abbé Larribe, digne sous tous les rapports d'être le successeur de M. Bex. A la même époque, M. le chanoine de Laroussilhe, dont

le dévouement aux Ursulines s'était manifesté en toute occasion, leur fut donné pour supérieur.

La communauté de Sousceyrac se compose aujourd'hui de trente religieuses; elles prodiguent leurs soins à un grand nombre d'élèves pensionnaires et externes.

## MONASTÈRE DE THOISSEY.



EN 1792, la communauté de Thoissey était très-florissante et très-riche. Cette prospérité n'y avait point altéré l'esprit religieux, car sa réputation de régularité l'avait fait surnommer la Trappe de l'Ordre, et elle ne se servait de ses richesses que pour les répandre avec profusion sur les malades ou sur les pauvres : on faisait chaque jour une fournée de pain pour ces derniers.

M. Berthelon, vénérable curé de Thoissey, et une pieuse fille, M<sup>lle</sup> Marie Bourdon, furent les instruments dont Dieu se servit pour relever cette communauté de ses ruines. M<sup>lle</sup> Marie Bourdon, ayant appris la fondation récente d'un monastère d'Ursulines à Saint-Symphorien d'Ozon, demanda à être admise dans le nouveau couvent. La mère Dérivoyre, qui en était supérieure, lui fit part du désir qu'elle avait de voir se rétablir l'ancienne maison de Thoissey, et eut la générosité d'offrir une sœur pour la seconder dans cette entreprise, la mère de Sainte-Thérèse Gillos, qui arriva à Thoissey le 29 février 1825.

M<sup>sr</sup> Devie, évêque de Bellay, faisant sa visite pastorale, donna un témoignage d'intérêt et de protection aux fondatrices, en revêtant lui-même du saint habit M<sup>lle</sup> Bourdon sous le nom de sœur Sainte-Ursule, et une autre jeune postulante.



Cette communauté encore au berceau , et qui n'habitait qu'une maison d'emprunt , passa successivement sous l'autorité de la sœur Sainte-Thérèse , rappelée au bout de quelques mois à Saint-Symphorien d'Ozon , de la sœur Sainte-Scolastique Pitrat , et de la sœur Saint-Michel Frossard , venues de Lyon.

Le 12 avril 1826 , les fondements du second monastère furent jetés sur une partie du terrain qui avait appartenu à l'ancien couvent , et le 6 juin 1828 , la communauté en prit possession. La bénédiction , faite par M. Berthelon , subdélégué de M<sup>sr</sup> Devie , fut très-solenelle. Dès lors , on put garder le Saint-Sacrement dans la chapelle intérieure , et par une faveur spéciale de Sa Grandeur , la permission fut accordée de l'exposer à toutes les fêtes de Notre-Seigneur , de la sainte Vierge , et dans plusieurs autres circonstances. A dater de ce jour , la clôture fut rigoureusement établie.

La position du couvent , auquel est joint un magnifique enclos , est des plus agréables et des plus salubres. Il est peu éloigné de la Saône , qu'il a en perspective ainsi quē les riches montagnes du Beaujolais et du Mâconnais. Plus tard , une chapelle extérieurement construite , ainsi qu'un second corps de bâtiment spécialement destiné aux religieuses.

Cette petite communauté éprouva bien des tribulations. Les religieuses que les Ursulines de Lyon lui avaient envoyées , furent rappelées dans leur monastère , et plus d'une fois , dénuée de sujets et de ressources , elle sembla devoir se dissoudre. Plusieurs de ses membres avaient déjà été frappés par la mort. Une jeune novice de vingt-trois ans , sur laquelle les supérieures fondaient de grandes espérances , M<sup>lle</sup> Antoinette Bonnet , dite de Sainte-Euphrasie , fut une de ses premières victimes.

Elle joignait aux talents, toutes les vertus religieuses, et se faisait admirer par son humilité et par son obéissance. Malgré une toux sèche qui la fatiguait depuis longtemps, elle avait été admise à la profession, et elle en avait commencé les exercices préparatoires, lorsqu'une maladie se déclara. Les médecins ne la jugeant pas d'abord sérieuse, ordonnèrent des remèdes qui lui étaient contraires. Le courage et la vertu de la fervente novice brillèrent alors dans tout leur éclat : jamais la moindre plainte ne s'échappa de ses lèvres, et les larmes que lui arrachait la violence de la douleur, trahissaient seules ses souffrances.

Six mois s'écoulèrent dans ce pénible état ; les médecins comprirent alors, mais trop tard, qu'ils s'étaient trompés sur le genre de sa maladie, et ils conseillèrent de lui faire changer d'air. Mais le jour où elle devait revoir sa ville natale fut celui de son entrée dans sa véritable patrie. Elle se trouva si mal, qu'on lui administra les derniers Sacraments. Elle obtint la faveur de prononcer ses vœux, offrit à Dieu un dernier sacrifice en refusant de voir sa mère, et, pleine de joie et de tranquillité, la nouvelle épouse de Jésus-Christ s'endormit dans le Seigneur, heureuse, disait-elle, d'aller jouir du Dieu qui était devenu son céleste Époux.

Deux ans après, la communauté eut la douleur de perdre sa première supérieure, la sœur de Sainte-Scholastique Pitrat, âgée seulement de trente-cinq ans. Enseignant à ses filles la pratique des vertus plus encore par ses exemples que par ses paroles, elle révéla dans plusieurs circonstances une grande force d'âme. De cruelles douleurs occasionnées par la carie d'un os de la mâchoire, firent juger une opération nécessaire. Elle se rendit chez les Ursulines de Lyon pour

la subir. Pas un cri ne lui échappa, et tandis que les médecins eux-mêmes étaient émus, elle seule, forte du souvenir des souffrances de son divin Maître, conserva le plus grand calme.

Quelque temps après, elle fut atteinte d'une fièvre muqueuse, d'une inflammation de poitrine et d'un catarrhe. Elle supporta avec patience, pendant deux mois et demi, cette réunion de maux, et rendit paisiblement son âme à Dieu, le 9 novembre 1851, après avoir gardé sa connaissance jusqu'au dernier soupir.

En 1852, la communauté ne comptait que deux professes de chœur et trois sœurs tourières, mais leur constance ne fut point ébranlée. Elles espéraient voir l'accomplissement des paroles de M<sup>gr</sup> Devie : « Ayez de la foi, priez avec confiance, leur avait dit le vénérable évêque. Cette maison est pour la gloire de Dieu : elle est son œuvre, et il ne la laissera pas tomber. »

En effet, Dieu donna bientôt un protecteur et un père à la communauté dans la personne de M. Gaillard, qui y exerce depuis vingt-deux ans les fonctions d'aumônier avec un zèle admirable. De concert avec M. Sourd, prêtre du diocèse de Lyon, il s'adressa aux Ursulines de Clermont-Ferrand. Celles-ci envoyèrent la sœur Saint-Ignace Borias, pour être supérieure, et la sœur Marie de la Nativité Choriol, auxquelles se joignirent deux postulantes.

La mère Saint-Ignace établit à Thoissey les constitutions de la Congrégation de Paris, et mourut après deux mois et demi de supériorité. Elle fut un modèle de ferveur et de pénitence, et son souvenir est pour les religieuses de ce monastère une puissante exhortation à la perfection de leur saint état.

La sœur de la Nativité dut alors s'éloigner de Thoissey.

Parmi les vertus de cette bonne religieuse, on remarquait surtout sa dévotion tendre pour Notre-Seigneur au très-saint Sacrement : elle passait au pied des autels tout le temps dont elle pouvait disposer. C'est là sans doute qu'elle puisait le zèle qui l'animait pour l'instruction des enfants, et qui la porta à embrasser toutes sortes de privations et de travaux pendant son séjour à Thoissey. Depuis son retour à Clermont, sa vie ne fut qu'une suite de grandes souffrances endurées avec résignation ; et elle alla enfin se reposer dans le sein du Dieu qu'elle avait si fidèlement servi.

Ces deux mères furent remplacées par la mère de Saint-Augustin Mandet, qui contribua au bien de cette maison. En 1840, celle-ci éprouva de grands dommages causés par une inondation de la Saône, qui entraîna trois côtés du mur de clôture et un corps de bâtiment servant d'aumônerie, de classes externes, de greniers, de caves, etc. Les supérieurs ecclésiastiques crurent qu'il était prudent de faire sortir les religieuses, et ils leur offrirent un asile à quelque distance de Thoissey, dans une maison de campagne appartenant aux dames hospitalières de cette ville. Les chambres données aux Ursulines leur servirent de clôture ; elles n'en sortirent pas même pour aller au jardin, et y firent exactement leurs exercices de piété. La crue des eaux ayant cessé, elles se hâtèrent de revenir dans leur chère solitude, bénissant le Seigneur de la leur avoir conservée. Dans leur joie, elles comptaient pour peu la gêne où les mettait la chute de leurs bâtiments, gêne si grande, que le réfectoire servit pendant une année entière de salle de communauté, de chapitre, de classe, en même temps que son usage propre.

La communauté se compose maintenant de seize à

dix-huit religieuses; le pensionnat renferme vingt à vingt-six élèves, et les classes gratuites cinquante à soixante enfants.

Après Dieu, elle doit sa conservation à MM. Gaillard et Sourd. Ce dernier, mort en 1855, fut pour elle un véritable père. Il porta sa charité, lors de la construction de l'église, jusqu'à vendre son argenterie, disant avec une aimable gaieté « qu'il la convertissait en pierres pour son couvent. »

M. Gaillard, aumônier et supérieur des Ursulines de Thoissey, a fait pour elles tout ce que peut inspirer un intérêt paternel. Par un généreux désintéressement, il se démit de sa supériorité en faveur de M. Ducret, curé de la paroisse, afin, disait-il à ses filles, dans une lettre où il leur apprenait cette détermination, que vous ayez deux pères au lieu d'un. Aussi ce nom que les religieuses lui ont conservé, n'est que l'expression de leurs sentiments, et un bien faible témoignage de leur reconnaissance.

Les Ursulines conservent encore avec une vive gratitude, dans les annales particulières de leur maison, les noms de plusieurs personnes qui les ont comblées de bienfaits.

#### MONASTÈRE DU VALRÉAS.



Le rétablissement des Ursulines de Valréas fut le fruit du zèle de la mère Catherine Vigne, dite en religion Saint-Philippe de Néry. Née en 1764 de parents protestants, elle abjura l'erreur et embrassa la religion catholique à l'âge de douze ans. Sa vocation à la vie religieuse suivit de près le jour où, pour la première fois, elle fut conviée à la

table sainte, et, fidèle à l'appel de Dieu, elle entra aux Ursulines de Valréas dans sa dix-septième année. Deux ans plus tard, prononçant ses vœux solennels, elle consommait sa mystique union avec le céleste Epoux. Obligée de quitter son couvent lorsque la révolution éclata, on vit cette véritable fille de Sainte-Angèle se dévouer à l'instruction de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, ne demandant, comme saint Thomas d'Aquin, que le Seigneur pour récompense de ses travaux. Elle possédait une assez forte somme d'argent, à laquelle vint s'unir le legs généreux d'une respectable famille, aussi résolut-elle de relever le monastère où elle s'était consacrée à Dieu. M. Charansol, curé de Valréas, la confirma dans son pieux dessein : « Oh ! rêpétait souvent ce digne ecclésiastique, je ne voudrais pas mourir sans voir rétablir dans ma paroisse ces saintes Ursulines, que je vénère depuis que j'ai pu admirer leurs sœurs de Bolène allant au martyre ainsi qu'à une fête, se donnant des dragées les unes aux autres, comme au jour de leurs noces, et s'écriant tout d'une voix : « Vive la nation qui nous procure le bonheur de voir notre Epoux ! »

La petite ville de Valréas comprenait aussi les bienfaits quidécouleraient pour elle de cette institution. Elle appelait de tous ses vœux le succès de l'entreprise ; et quatre-vingt-dix signatures furent librement déposées pour appuyer la demande d'autorisation auprès du gouvernement.

Mais cette bonne volonté ne tarda pas à s'évanouir ; La mère Saint-Philippe de Néry fut taxée de présomption et d'imprudencè, et on cessa de lui prêter secours pour l'exécution de ses projets. Pendant quatre mois elle resta seule, sans appui, sans espérance ; forte de

l'énergie de sa foi, on la vit lutter contre tous les obstacles, et s'unir enfin à deux anciennes religieuses de Carpentras et à une novice d'Avignon. Après des démarches réitérées, après quatre ans d'efforts, de travail et de prière, un ange de paix vint prendre sous sa protection cette petite famille éprouvée : c'était M<sup>sr</sup> Dumont, leur digne archevêque, qui s'est constitué leur supérieur immédiat. Secondée par sa bénédiction, la communauté prospère et s'accroît ; la clôture est établie, et, dans un même jour, neuf postulantes se revêtent du saint habit. Parmi les religieuses qui viennent s'abriter dans la maison du Seigneur, sœur Sainte-Philomène, dite dans le monde Rose Gras, se fait remarquer par sa régularité toujours persévérante, son caractère aimable et enjoué, et par ses heureuses dispositions pour les sciences. Ayant pris pour devise : Vaincre ou mourir ! cet âme généreuse savait triompher des difficultés et des faiblesses de la nature, supporter sans se plaindre les plus affreuses douleurs, et faire à Dieu de grands sacrifices. Appelée par le céleste Epoux à un haut degré de sainteté, elle conçut le noble dessein de faire le vœu de perfection. Le jour du Sacré-Cœur de Jésus, après la sainte communion, elle le prononça avec ferveur et le garda jusqu'à la mort avec fidélité. Pendant sa dernière maladie, son confesseur voyant sa conscience délicate alarmée, lui proposa de la relever de sa promesse, mais en héroïne chrétienne, elle lui répondit : « Non, non, Monsieur, ce n'est pas au moment de la bataille qu'on doit céder les armes : le démon pourrait tout ruiner si nous agissions ainsi. Je veux combattre jusqu'à ce que j'aie le bonheur de voir mon Epoux. » Ce fut le 5 juin 1842 que cette chaste colombe quitta

cette vallée de larmes pour prendre son essor vers les collines éternelles.

L'année suivante, la mère Saint-Philippe de Néry, âgée de soixante-dix-neuf ans, allait recevoir au ciel la récompense d'une vie toute de dévouement et de sacrifice.

Bientôt on dut chercher une habitation plus commode et plus spacieuse. Le 28 mai 1847, à sept heures du matin, les Ursulines, disant adieu à leur premier asile, se rendaient processionnellement à un nouveau local. Les rues où devait passer le pieux cortège, avaient été jonchées de fleurs, les airs retentissaient du chant des sacrés cantiques, et une foule immense et recueillie se pressait sur leur passage. Le coup-d'œil était vraiment enchanteur, on eût dit une vision du paradis. Ici, les élèves, vêtues de blanc, s'étendaient sur deux lignes, avec un ordre parfait et une modestie ravissante. Une d'elles, représentant sainte Ursule, était suivie de onze jeunes filles tenant en main le lis de l'innocence, et plus loin une autre pensionnaire, portant les livrées des filles de Sainte-Angèle, environnée d'un groupe de petits anges, rappelait la vierge de Brescia alors que, dans ses sublimes extases, elle conversait avec les esprits célestes. Arrivées à leur nouvelle demeure, les religieuses entonnèrent une hymne à Marie, leur reine immaculée. Une grand'messe solennelle, suivie d'une exhortation par M. Pélat, curé de la ville, vint mettre le sceau à cette touchante cérémonie.

Le Seigneur donna aux Ursulines de Valréas, comme gage de son amour et de sa prédilection, ce précieux bouquet de myrrhe qu'il avait autrefois offert à l'épouse des cantiques. Qui pourrait dire toutes les afflictions



dont elles furent frappées?... Perte de sujets, pénurie d'argent, manque de formes régulières surtout, toutes ces choses firent comprendre aux religieuses la nécessité de recourir à une maison de l'ordre; ce désir, manifesté par M. Martin, supérieur, à M<sup>r</sup> Debelaye, archevêque d'Avignon, obtint la sanction de ce digne prélat, qui s'offrit pour être lui-même l'interprète de la communauté auprès de celle de Clermont, en Auvergne.

L'espoir des religieuses de Valréas ne fut pas trompé, et, le 12 août 1850, elles eurent le bonheur de recevoir au milieu d'elles la révérende mère Saint-Augustin. A Valréas, comme dans ses autres fondations, elle remit en vigueur la régularité, et s'occupa avec zèle du spirituel et du temporel de la maison. Une vie si active ne tarda pas à user les forces de cette bonne mère, qui se vit forcée, après trois années de travail, de laisser sa nouvelle famille et de revenir à Clermont.

La communauté de Valréas se compose actuellement de vingt-deux membres. Le nombre ordinaire des pensionnaires ou demi-pensionnaires est de trente, et celui des externes payantes de cinquante à soixante, ainsi que celui des enfants des classes gratuites.

#### MONASTÈRE DE VANNES.



L'ANCIEN monastère de Vannes devait son existence à celui de Tréguier, et suivait les constitutions de Bordeaux; mais dans le même diocèse avait été fondée à Muzillac, par les Ursulines de Ploërmel, une communauté de la congrégation de Paris. Ce couvent subsista jusqu'au 50 sep-

tembre 1792, où la révolution vint arracher de leur paisible retraite ces pieuses vierges, qui ne vivaient que pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Dispersées par la violence, les unes se retirèrent chez leurs parents, d'autres se cachèrent dans les campagnes, où leur ingénieuse charité trouva mille moyens de s'exercer, soit en instruisant les enfants, soit en soignant les pauvres malades. Plusieurs de ces vénérables mères ont vu la mort planer sur leur tête; mais, soutenues par la force d'en haut, elles n'envisageaient qu'avec joie le martyre qui, en leur ouvrant le ciel, eût comblé tous leurs vœux.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, quelques anciennes religieuses de Vannes, de Plœrmel, d'Hennebont, du Faouët et de Muzillac, en réunissant leurs faibles ressources, achetèrent à Calmont-Haut, près de Vannes, l'ancienne maison des religieux de Saint-François, qu'elles habitent depuis le 1<sup>er</sup> mai 1807. Elles s'y établirent, sous l'autorité de leur révérend père supérieur, Jean-Mathurin le Gal, vicaire-général et archidiaque, faisant alors les fonctions d'évêque, le siège vacant, et de la révérende mère Marie-Anne-Elisabeth Crespel, dite Sainte-Ursule, de sainte et glorieuse mémoire.

Au sein de la pauvreté, des travaux, des privations de tous genres, mais accompagnées de la joie du Saint-Esprit et de la reconnaissance envers Notre-Seigneur, elles reprirent avec ardeur leur glorieuse et utile fonction de l'instruction des jeunes filles. Peu à peu la régularité se rétablit, et ce nouveau monastère, béni par la divine Providence, a toujours prospéré d'une manière sensible; il comptait en 1855 trente-huit

religieuses, trois novices, soixante pensionnaires et cent soixante-dix externes.

Il existe encore des couvents de la congrégation de Paris à Abbeville, Avallon, Hennebont, Nevers, Quimper.

Dans les pays étrangers, cette congrégation possède un couvent à Tournay, dans la Belgique; quatre en Irlande, plusieurs en Allemagne et en Amérique, un dans l'île de Naxos (archipel de la Grèce), ainsi qu'on le verra plus loin dans le second volume des Annales.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Dédicace.....	v
Préface.....	ix
Introduction.....	xvij

### PREMIÈRE PARTIE.

#### **Idée générale de l'Ordre de Sainte-Ursule.**

CHAPITRE I <sup>er</sup> . Fin et excellence de l'ordre de Sainte-Ursule.....	1
CHAPITRE II. Origine de l'ordre de Sainte-Ursule.....	5
CHAPITRE III. Propagation de l'ordre de Sainte-Ursule..	11
CHAPITRE IV. Histoire de la congrégation de Paris.....	16
CHAPITRE V. Origine de la congrégation de Lyon.....	30
CHAPITRE VI. Origine de la congrégation de Bordeaux..	33
CHAPITRE VII. Origine de la congrégation de Toulouse..	38
CHAPITRE VIII. Révolution, martyre de plusieurs Ursulines.....	44

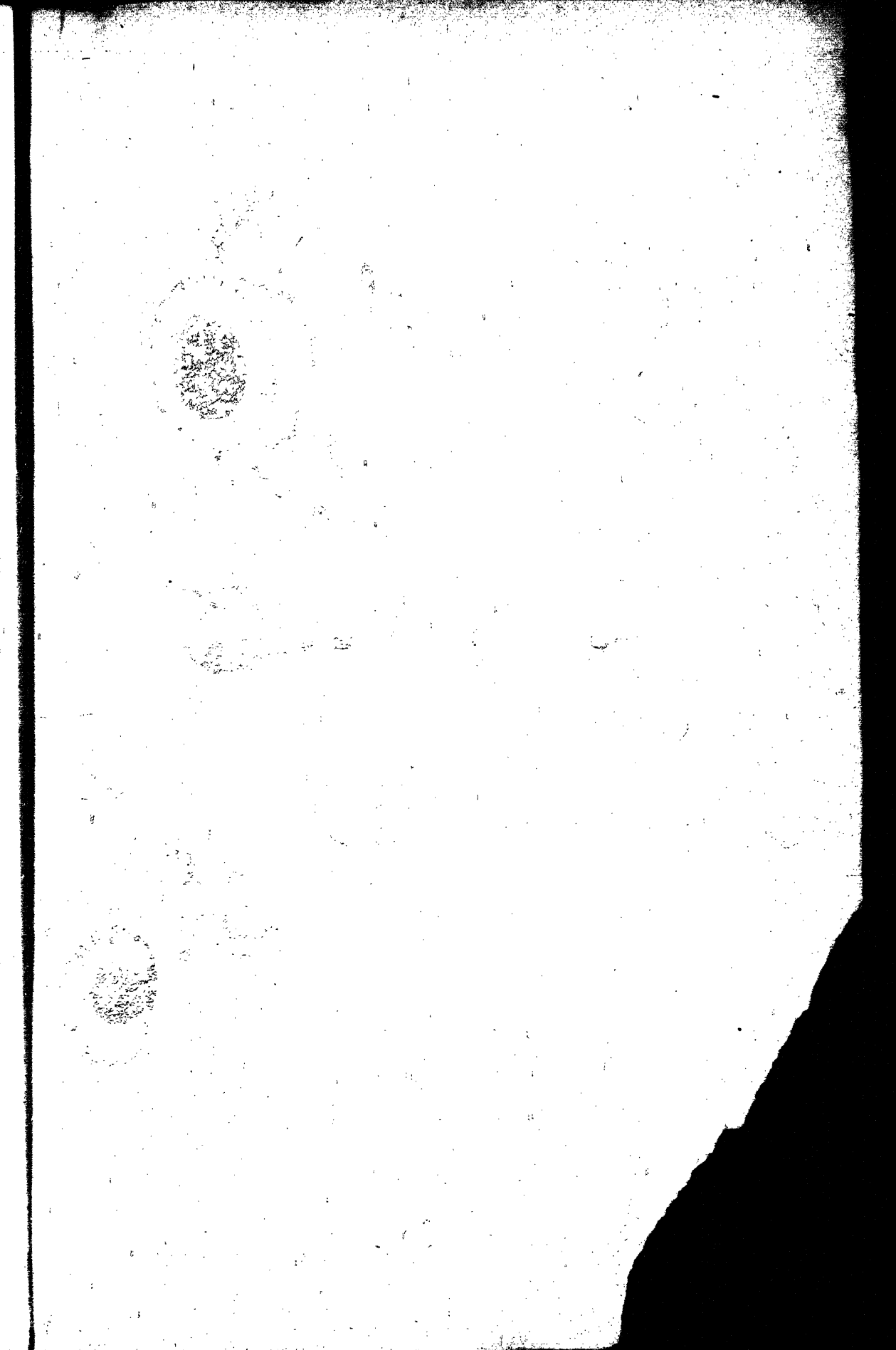
### DEUXIÈME PARTIE.

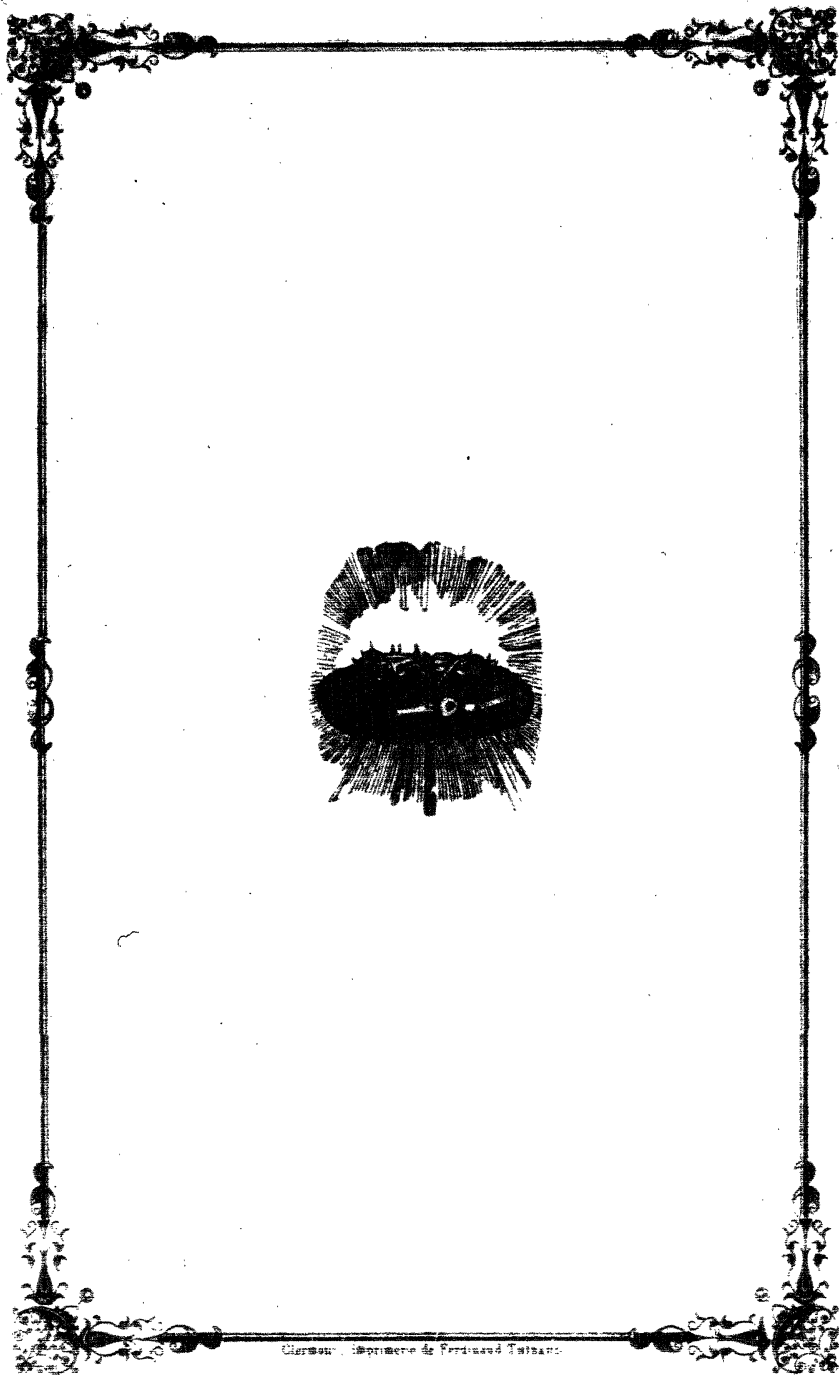
#### **Depuis la restauration de l'Ordre en France jusqu'à nos jours.**

CHAPITRE I <sup>er</sup> . Restauration de l'ordre de Sainte-Ursule en France.....	91
CHAPITRE II. Congrégation de Paris.....	93
Monastère d'Aire-sur-la-Lys.....	<i>ib.</i>
— d'Ambert.....	101
— d'Amiens.....	113
— d'Argentat.....	131
— d'Auxerre.....	157
— d'Avignon.....	213

Monastère d'Avranches.....	239
— de Bayeux.....	240
— de Beaulieu.....	247
— de Bletterans.....	271
— de Boulieu.....	280
— de Boulogne.....	295
— de Bourges.....	346
— de Brignoles.....	366
— de Brives.....	375
— de Caen.....	392
— de Château-Giron.....	397
— de Chirac.....	414
— de Clermont-Ferrand.....	416
— de Corbigny.....	511
— de Digne.....	513
— d'Evreux.....	532
— du Faouët.....	537
— de Flavigny.....	544
— de Gravelines.....	547
— du Hâvre.....	550
— de Montigny.....	566
— de Mortain.....	569
— d'Omer (St).....	625
— de Ploërmel.....	630
— de Redon.....	633
— de Rouen, rue des Capucins.....	660
— de Rouen, rue Morand.....	671
— de Sommières.....	685
— de Sousceyrac.....	687
— de Thoissey.....	699
— de Valréas.....	704
— de Vannes.....	708

FIN DE LA TABLE.





Clarmont. Imprimerie de Ferdinand Taitant.